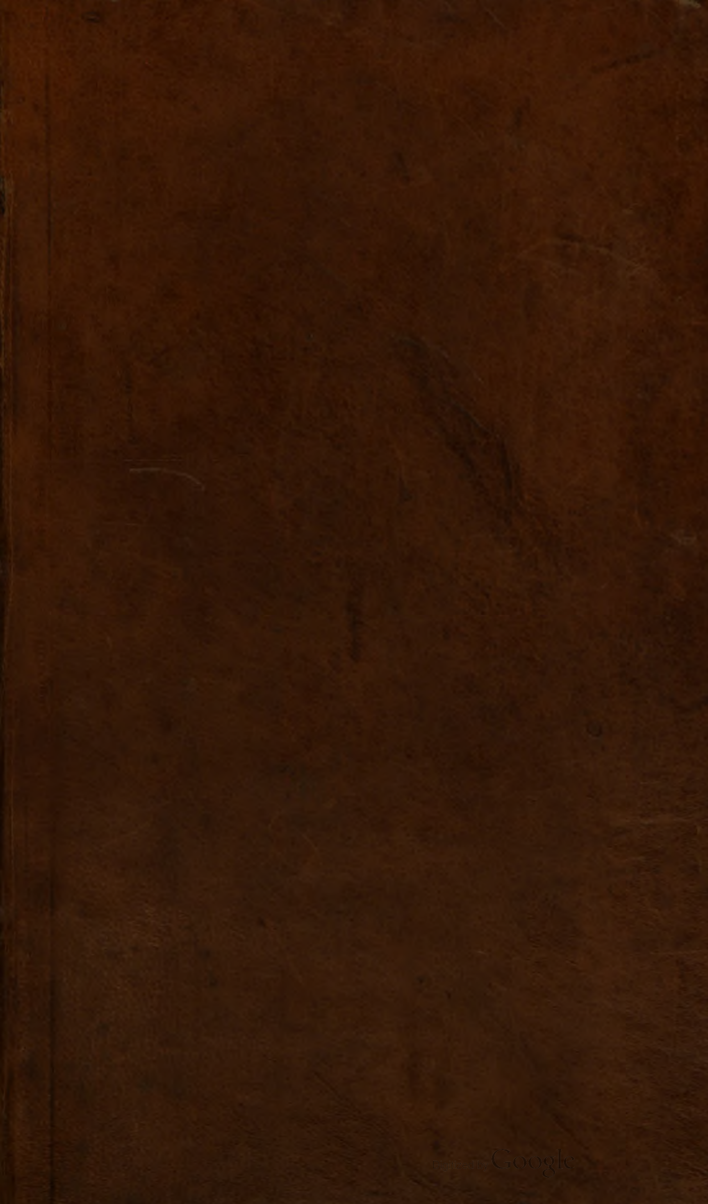
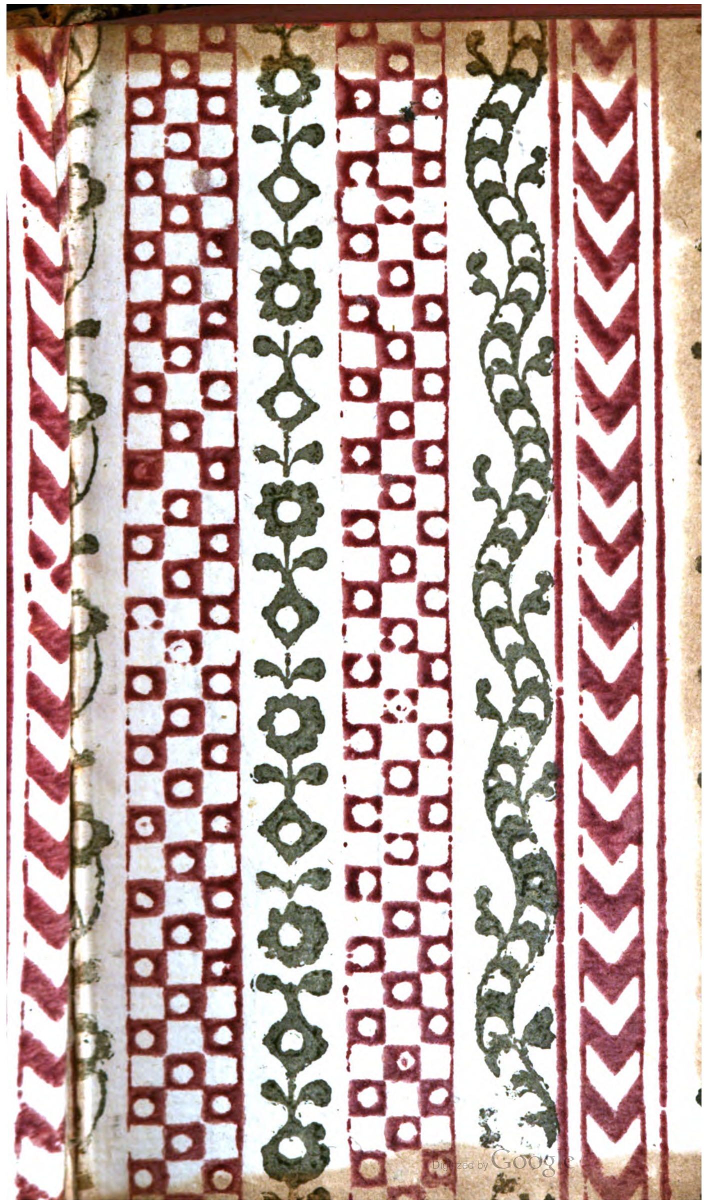










HISTOIRE
DE
L'EMPIRE,

TOME SECOND,

QUI CONTIENT

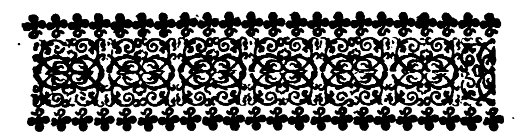
Ce qui s'eſt paſſé depuis Fridéric I. juſqu'à Ferdinand I.

PAR Mr. HEISS.

Nouvelle Edition, augmentée d'un Diſcours Préliminaire, de Notes Hiſtoriques & Politiques, continuée jusqu'à préſent, & enrichie de Tailles-douces.

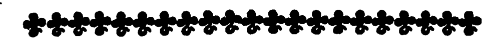


A AMSTERDAM,
Chez les WETSTEINS & SMITH.
M. DCC. XXXIII.
Avec Privilége de Noſſeigneurs les Etats de Holl. & de Weſtfriſe.



TABLE

Des LIVRES *&* *des* CHAPITRES *contenus dans ce second Volume.*



SUITE DU LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIEME.

Empereurs de la Maison d'Autriche.



HISTOIRE DE L'EMPIRE.

SUITE DU LIVRE SECOND.

CHAPITRE XIII.

Fridéric I.

APRE's la mort de Conrad III, 1152.
les Princes de l'Empire s'assemblérent à Francfort, c'étoit pour le choix d'un Empereur, & suivant la recommandation de Conrad, ils élurent Fridéric (a) de Suabe son neveu, fils

(a) Il étoit fils de Fridéric Duc de Suabe, & du Judith fille de Henry le Noir Duc de Baviére. Leur mariage avoit fait cesser l'animosité qui régnoit depuis si long-tems entre les Gibelins & les Guelphes: le Pére étant de la famille des prémiers, & la mère de celle des seconds.

FRIDERIC I. 1152.

Son couronnement.

fils de son frére. Ensuite on le couronna à Aix-la-Chappelle, étant âgé de 28. à 29. ans. Il fut le prémier de ce nom, on l'appella Pére de la Patrie, par la grande affection qu'il témoigna pour la gloire de l'Empire; & on l'appella Barberousse, à cause que ses cheveux étoient roux, & que sa barbe étoit rousse.

Se fait couronner à Rome par Ambassadeurs.

Aussi-tôt qu'il fut élu, la plupart des Princes de la Chrétienté pour lui en témoigner leurs conjoüissances, lui envoyérent à Mersbourg des Ambassadeurs. Le Roi de Dannemarck, qui venoit d'hériter de ce Royaume, s'y rendit en personne, pour lui en demander l'Investiture. L'Empereur Fridéric la lui accorda, & le couronna de sa propre main; après quoi ce Roi lui prêta serment de fidélité, comme Vassal de l'Empire. Peu de tems après il envoya l'Archevêque de Tréves, & l'Evêque de Bamberg en Ambassade à Rome, pour en son nom recevoir la Couronne, parce qu'il ne pouvoit y aller lui-même, avant que d'avoir pacifié & terminé les différens qui étoient entre les Princes de l'Empire. Il y en avoit un entr'autres très-considérable; c'étoit celui de Henry Duc de Saxe, avec un autre Henry qui s'appelloit Duc de Baviére, comme ayant hérité ce Duché de Baviére de son frére, à qui l'Empereur Conrad l'avoit donné, le confisquant sur le pére de Henry Duc de Saxe. Cet Henry redeman-

(a) Pour entretenir la Paix dans l'Empire & dédommager Henry Duc de Saxe de la perte qu'il alloit faire, de

mandoit ce Duché, & cette grande contestation avoit mis les armes à la main de presque tous les Princes d'Allemagne.

FRIDERIC I. 1152.

Accommodement des Princes de l'Empire.

Or pour terminer tous ces démêlés, il fit assembler une Diéte à Spire, & par l'avis des Princes, il y ordonna que Henry (a) Duc de Saxe seroit rétabli dans le Duché de Baviére, que comme nous venons de dire, Conrad III. après en avoir privé le Pére de ce Duc, avoit donné à Léopold Marquis d'Autriche frére de cet Henry aussi Marquis d'Autriche. Et pour satisfaire ce Marquis, l'Empereur érigea l'Autriche en Duché, & le déchargea ainsi de l'hommage, & du serment de fidélité, qu'il devoit au Duché de Baviére, dont il relevoit auparavant.

A un diférent avec le Pape, mais il est heureusement terminé.

L'Empereur, de même que ses Prédécesseurs, faillit à se brouillir avec le Pape. C'étoit encore Eugéne III. L'Empereur avoit fait élire l'Evêque de Zeits, à l'Archevêché de Magdebourg, à cause d'un partage de voix qui étoit arrivé dans l'élection de deux autres. Le Pape y trouvoit à redire, sur ce que sans une grande nécessité, il n'étoit pas permis de tirer un Evêque de son Eglise, pour lui en donner une autre. Mais Fridéric qui sçavoit fort bien les Concordats de ses Prédécesseurs avec le Pape, soutint son Archevêque; & ce fut en vain que le Pape envoya ses Légats en Allemagne, pour déposer ce Prélat. Ils n'y furent pas plutôt

de la relevance du Duché d'Autriche, il lui céda les Duchés de Toscane & de Spoléte, avec l'Isle de Sardaigne.

FRIDERIC I. tôt arrivés qu'on les obligea de se retirer.

Le 8. Juillet. 1153. Le Pape Eugéne étant mort, & Anastase ayant rempli le saint Siége; ce Pape voulut aller sur les brisées d'Eugéne. Il envoya le Cardinal Gérard en Allemagne pour terminer cette affaire. Ce Légat ayant parlé impérieusement & contre le respect qu'il devoit à la Majesté Impériale; Fridéric, autant jaloux de son autorité, qu'habile dans ses affaires, le fit honteusement chasser d'Allemagne, ce qui donna tant de chagrin à ce Cardinal qu'il en mourut en s'en retournant à Rome.

Cependant ce Prince faisant réfléxion sur les tristes événemens que ses Prédécesseurs avoient essuyés à l'occasion des Papes, & dont la mémoire étoit encore trop récente, ne voulant point s'exposer à de semblables extrémités, prit un tempérament judicieux pour terminer cette affaire. Il envoya l'an-

1154. née 1154. le nouvel Archevêque de Magdebourg à Rome; & celui-ci ayant pleinement informé le Pape Anastase de la vérité des choses, il en fut satisfait, & lui donna le *Pallium*. Quelques mois après, ce Pape mourut, & en sa place en élut Adrien IV. le 4. de Décembre de la même année.

1155. Ce fut dans ce tems-là que plusieurs Villes d'Italie qui relevoient de l'Empire, tâ-

Révolte presque générale en Italie contre l'Empereur & le Pape. chérent de se soustraire de sa domination, comme avoient déjà fait quelques autres. Les Romains même voulurent aussi renouveller la prétention qu'ils avoient déjà formée sous Lucius II. sur l'autorité souveraine que le Pape avoit dans Rome; &

la sédition s'y alluma de telle sorte, que les Romains ayant fait main basse sur un Cardinal, le Pape mit la Ville en interdit. Ce Peuple se soumit à la fin, & l'interdit fut levé, mais la bonne intelligence n'y fut pas rétablie pour long-tems. Les choses s'étant tout de nouveau aigries plus que jamais, le Pape fut à la fin contraint de chercher un réfuge à Viterbe, pour y attentendre l'Empereur, qu'il avoit appellé à son secours.

Prémier voyage de Frideric en Italie, cause des troubles en Allemagne.

Dès le mois d'Octobre de l'année précédente, Frideric étoit arrivé en Lombardie, pour mettre à la raison les Villes qui s'y étoient révoltées, ne voulant plus reconnoître l'Empire. Il en avoit déjà réduit & châtié quelques-unes, & s'étoit fait donner à Pavie la Couronne de fer. Pendant qu'il continuoit ses progrès, il apprit avec déplaisir que le trouble se réveilloit en Allemagne, & que l'Archevêque de Mayence, & le Duc Herman Comte Palatin du Rhin s'étant brouillés ensemble, en étoient venus aux armes, avec résolution de porter les choses à l'extrémité, tant ils étoient aigris l'un contre l'autre. En effet, ce démêlé causa de grands désordres, & une ruine presque totale des Provinces du Rhin; & même le Comte Palatin, assisté des Comtes de Leiningen, de Spanheim, de Katselenbogen, de Kirchberg, de Didesheim, & de quelques autres, pilla, saccagea, & brûla la Ville de Mayence, après avoir ravagé le Pays d'alentour.

FRIDERIC I. 1155.

Entrevuë du Pape & de l'Empereur qui reconduit le Pape à Rome.

L'inquiétude que la querelle de ces Princes donnoit à l'Empereur, lui fit hâter son expédition d'Italie. Il remit promptement presque toutes les Villes révoltées sous son obéïssance. Et comme sa principale affaire étoit de rétablir le Pape dans Rome, il pressa l'entrevuë qui avoit été proposée pour prendre ensemble leurs mesures. Elle se fit près de Sutri, où le Pape étant venu sur une mule au devant de l'Empereur, on croyoit que ce Prince l'aideroit à descendre, & tiendroit lui-même la bride de la mule, mais il persista de le refuser (a), jusqu'à ce qu'on lui eût fait entendre que ses Prédécesseurs n'avoient point repugné à cet acte d'humilité, regardant en la personne du Pape le Chef invisible de l'Eglise qu'il représente sur terre.

L'Empereur remena donc le Pape à Rome, & y reçut des mains de Sa Sainteté la Couronne Impériale. Les Romains laissérent faire cette cérémonie sans trouble; mais dès qu'il virent l'Empereur retiré dans son camp, ils recommencérent leur prémiére sédition, & vinrent à main armée assiéger le Pape dans le Palais Vatican.

L'Em-

(a) C'est encore ici un de ces faits dont la Cour de Rome prétend tirer avantage pour établir la dépendance des Empereurs à son égard, quoique ces sortes de démarches ne soient que des Actes de vénération, par où les Princes faisoient voir qu'ils reconnoissoient dans la personne du Pape le Vicaire de J. C. Les Empereurs de leur côté ont reçu de la part des Papes des marques d'un plus grand respect, lorsqu'il s'est agi de se faire reconnoître pour Souverains de Rome. Charlemagne & quelques-uns de ses Successeurs

L'Empereur au prémier avis qu'il en eut, courut à son secours, tailla en piéces ce qui lui résista, & dissipa le tumulte. Les choses ainsi pacifiées en Italie, l'Empereur reprit le chemin d'Allemagne. A son arrivée il convoqua une Diéte à Worms, où les Princes qui avoient pris les armes furent cités. Ils furent ouïs: & par un jugement donné de l'avis des Princes & des Etats de l'Empire, ils furent condamnés comme perturbateurs du repos public, aux peines ordonnées pour de tels crimes; à sçavoir les Princes & Comtes, à porter un chien sur le dos d'un Comté à l'autre; les Gentilshommes une escabelle; & les gens du commun, la rouë d'une charruë. Cet Arrêt fut mis en éxécution à l'égard de tous, excepté de l'Archevêque de Mayence, qui en fut dispensé par l'Empereur à cause de sa vieillesse.

Retour de l'Empereur en Allemagne.

1156.

Peu de tems après, il arriva encore un démêlé entre Adrien IV. & Fridéric. L'Evêque de Londres ayant été volé, & fait prisonnier sur les terres de l'Empire, & s'en étant plaint, sans qu'il lui en eût été fait aucune raison; le Pape envoya des Légats à l'Em-

1157.

Autre brouillerie entre le Pape & Fridéric.

seurs dans leur couronnement, les ont vu fléchir le genou devant eux; ce que l'on appelloit, mais improprement, l'adoration faite à l'Empereur. Quoiqu'il en soit Fridéric ne s'aquita qu'à demi de cette action. Il se plaça à la gauche pour tenir l'étrier; & le Pape lui en témoignant sa surprise, l'Empereur lui répondit, d'un air de plaisanterie, que n'ayant point appris ce métier-là, il ne doutoit point que sa Sainteté ne voulut bien l'excuser.

FRIDERIC I. 1157.

l'Empereur pour lui en demander justice. Ces Légats trouvérent l'Empereur à Besançon, où il avoit assemblé une Diéte. Ils prirent occasion de rendre la lettre du Pape en pleine Diéte. Cette lettre, qui fut publiquement luë excita un murmure général, & particuliérement sur ce que le Pape écrivoit en ces termes : *Qu'il avoit conféré à l'Empereur comme une insigne grace & bienfait, l'autorité souveraine de Rome & le Royaume d'Italie.* Ces paroles persuadérent tout le monde que le Pape avoit donné à Fridéric l'Empire pour relever en fief du S. Siége. Ce qui irrita encore davantage l'Assemblée, fut qu'un des Légats pensant bien dire, & sans distinguer l'Empire d'avec Rome, se mit à crier : *Et de qui le tenez-vous donc ?* A ces paroles le Comte Palatin Othon de Baviére, qui comme Maréchal de l'Empire tenoit l'épée, la tire hors du fourreau, & s'avance pour frapper le Légat. Mais l'Empereur le retint, fit sortir de l'Assemblée les Légats, & leur commanda de s'en retourner à Rome sans délai par le plus court chemin. Et pour désabuser le monde de cette fausse opinion, il écrivit des lettres circulaires, en forme de Manifeste, par lesquelles il donna à connoître, que ceux qui disoient qu'il relevoit d'autres que de Dieu, en avoient menti.

Le Pape ne demeura pas non plus dans le silence. Il écrivit aux Evêques d'Allemagne de représenter à l'Empereur l'injure qu'il lui avoit faite en la personne de ses Légats. L'Empereur leur répondit avec vigueur :

gueur : *Qu'il tenoit sa Couronne de Dieu, & des Princes d'Allemagne ; qu'il la déposeroit plutôt, que de souffrir qu'elle fût ainsi déprimée en sa personne.* Ces paroles fermes portérent ces mêmes Evêques à conseiller au Pape de pacifier les choses.

FRIDERIC I. 1157.

Ce sage Pontife suivit cet avis. Il renvoya d'autres Légats qui rendirent à l'Empereur tout l'honneur possible, & une lettre du Pape en interprétation de la prémiére : cette seconde étant remplie de civilité & d'honnêteté, & lui faisant entendre qu'il avoit voulu dire, que lorsqu'il lui avoit mis les marques de la dignité Impériale sur la tête, c'étoit une chose bien faite, & non pas qu'il les lui eût données ou conférées comme un bienfait. Il aima mieux pour le bien de la paix donner ainsi une explication éloignée à sa lettre, que l'interpréter précisément selon qu'elle pouvoit se soutenir.

Grand progrès de Fridéric en Allemagne.

Cependant Fridéric qui étoit un Prince éclairé, entendant fort bien de lui-même ce que toutes ces lettres vouloient dire, comprit que Rome n'attendoit qu'une occasion favorable pour s'éclaircir d'une autre maniére. C'est pourquoi il fit tous ses efforts, pour terminer toutes les affaires qui pouvoient le traverser en Allemagne. Il commença par celle de Pologne, dont Bòleslas qui en étoit Duc (car la Pologne n'étoit alors que Duché) s'étoit révolté. Il le fit rentrer dans son devoir, l'obligeant de lui rendre l'hommage, & de lui payer le tribut qu'il lui devoit. D'autre côté, pour main-

FRIDERIC I. 1158. maintenir Uratislas Duc de Bohème dans ses intérêts, il érigea de nouveau ce Duché en Royaume, & le fit le premier Roi de Bohéme. Déja dès l'an 1086. l'Empereur Henry IV. avoit donné le titre de Roi à Uratislas Duc de Bohéme; mais le Duché même n'avoit pas encore été reconnu pour Royaume. Ce qui se fit alors. L'Empereur s'assura pareillement de la fidélité du Roi de Hongrie; & ayant mis ainsi toute l'Allemagne & ses voisins en repos & en bonne intelligence les uns avec les autres, il se prépara à un second voyage pour l'Italie.

Second voyage de l'Empereur en Italie, nouvelle contestation entre le Pape & lui.

Il repasse donc les Alpes vers la fin de l'année 1158. avec une puissante Armée, pour achever la conquête des Villes soulevées contre lui. Il assiége & prend à discrétion Milan, & ce qui restoit des autres Villes de Lombardie. Après quoi voulant y régler les affaires qui regardoient son domaine, il fait faire une recherche des droits de l'Empire, & se fait rendre hommage par ceux qui en possédoient les fiefs, sans en excepter les Evêques. Le Pape s'en formalise, & lui envoye une grande Ambassade de Légats pour s'en plaindre: Fridéric répond qu'il étoit raisonnable que les Evêques lui rendissent hommage, puisqu'ils possédoient des fiefs, *& que* JESUS-CHRIST *même avoit bien voulu, tout maître qu'il fût des Souverains, payer pour lui & pour saint Pierre le tribut qu'il devoit à l'Empereur.*

1159. Dans ces entrefaites le Pape Adrien IV. meurt, & il s'éleve un Schisme dans l'élection

tion de son Successeur. La plus grande partie de 25 Cardinaux qui étoient à la mort d'Adrien, élut Roland Chancelier de l'Eglise, qui prit le nom d'Aléxandre III. & l'autre partie des Cardinaux élut Octavien de sainte Cecile. Celui-ci voyant qu'on donnoit la Chappe Papale à son Compétiteur, se jetta sur lui, & la lui arracha; & s'étant ensuite fait adorer sous le nom de Victor IV. il fut tout d'un tems approuvé & proclamé par le Peuple.

FRIDERIC I. Schisme pour l'élection d'un Pape.

Aléxandre de son côté, & 22 Cardinaux qui l'avoient élu, se saisirent du Château saint Ange, dont le Gouverneur étoit leur ami. Ceux de l'autre faction les investirent, & les tinrent comme prisonniers, jusqu'à ce que neuf jours après le Peuple s'étant désabusé vint les délivrer, & crier à son tour, *Vive le Pape Aléxandre*, qui fut sacré dans un Village près de Rome.

Mais l'Empereur nonobstant la pluralité des voix qui avoient conféré le Pontificat à Aléxandre, se déclara pour Victor. Il appuyoit son parti, parce qu'il étoit auparavant dans ses intérêts; au lieu que l'autre étoit dans ceux de Guillaume Roi de Sicile, que l'Empereur regardoit depuis long-tems comme son Ennemi. Cette raison, & l'exemple des précédens Papes, obligérent Aléxandre de recourir à la protection de ce Roi. L'Empereur cependant pour ne pas soutenir Victor sans un prétexte honnête, fit convoquer un Concile à Pavie pour juger de la validité de l'une ou de l'autre élection. Les deux Papes y furent cités, & l'Empereur en

L'Empereur convoque un Concile.

FRIDERIC I. 1160.

fit l'ouverture le 2. Février de l'année 1160. puis en sortit aussi-tôt, pour ne point ôter la liberté des opinions par sa présence.

Victor y comparut, mais Aléxandre ne jugea pas à propos de s'y présenter, parce que s'estimant vrai Pape, il ne pouvoit pas, disoit-on, avouer un Concile convoqué sans sa participation. L'Election de Victor y fut confirmée, l'Empereur même adora Victor, & le fit reconnoître avec les solemnités accoutumées. D'autre côté, Aléxandre après avoir employé là voye des remontrances auprès de l'Empereur, pour le faire revenir à lui, voyant qu'il ne vouloit point se détacher de Victor & l'abandonner, il fulmina solemnellement à Anagny, en présence de plusieurs Evêques & Cardinaux qu'il y avoit appellés, une Sentence d'excommunication contre l'Empereur, rendant tous ses Sujets absous du serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté, & en même tems il renouvelle aussi celle qu'il avoit auparavant prononcée contre Victor.

Nonobstant toutes ces Excommunications, Fridéric ne laissoit pas de faire son possible pour persuader à tout le monde, que l'élection de Victor étoit légitime & Canonique. Il envoya même des Ambassadeurs au Rois de France & d'Angleterre, pour les attirer dans son Parti. Mais celui d'Aléxandre prévalut; & sa cause ayant été éxaminée par ces deux Rois, & trouvée bonne, ils en prirent la protection. Ce qui fit que les Milanois, & le reste de la Lombardie se rangérent de son côté, & don-

nant

nant la chasse aux Partisans de l'Empereur, & à ceux de Victor, ils témoignérent le repentir qu'ils avoient de l'avoir reconnu. 1161.
Toutefois le Pape Aléxandre ne se croyant pas pour cela en sureté, ni dans Rome, ni dans le reste des Etats du saint Siége, parce que ceux du Parti de l'Empereur y étoient puissans, il gagna la Ville de Gennes, & de-là il passa en France, où il arriva vers 1162.
les Fêtes de Pâques. Quelque tems après s'étant rendu à Clermont en Auvergne, il y tint un Concile, où il n'épargna pas encore ses foudres sur Victor, sur Fridéric, & sur tous leurs Adhérans.

L'Empereur de sa part n'avoit point perdu de tems. Aussi-tôt que la saison l'avoit pu permettre, il s'étoit mis en campagne contre ceux de Milan, & les autres rébelles. Il eut en diverses rencontres quelques avantages sur eux; mais il y reçut un échec, qui lui fut assez sensible. Il avoit surpris leurs Troupes, & s'étant posté entre la Ville & elles, il falloit qu'elles combatissent, ou qu'elles se rendissent à discrétion, si l'Empereur ne vouloit pas leur accorder passage pour retourner à Milan. Le refus qu'il en fit, les jetta dans le désespoir. Elles combattirent si vaillamment & si opiniâtrément, qu'elles obligérent l'Empereur de se retirer avec perte. Fridéric animé de cette disgrace, ravagea le Milanois, & prit la résolution de serrer la Ville de plus près. Il donna la conduite du Siége, qui fut long & sanglant, à un de ses Généraux pendant qu'il s'en alla où ses affaires les plus pressées

FRIDERIC I. l'appellérent. Mais ennuyé de la durée de ce siége, il revint à Milan, & pressa si vivement la Ville, où la plupart des Habitans mouroient déjà de faim, qu'elle se rendit à discrétion. L'Empereur touché de

1163. compassion donna la vie & la liberté de sortir aux hommes, aux femmes & aux enfans ; mais du reste il mit la Ville au pillage, & après il la fit entiérement démolir, hors les Eglises. Il la fit même labourer en croix avec une charruë, & il y fit semer du Sel en mémoire éternelle de sa rébellion. Bresse ou Bressia & Plaisance furent démantelées dans cette même expédition ; les autres Villes rébelles soumises à son obéissance, & obligées de reconnoître Victor.

Retour de l'Empereur en Allemagne.

Fridéric glorieux de tous ces succès, retourna en Allemagne, alors pleine de querelles particuliéres, qui avoient armé la plupart des familles, & il les appaisa par son adresse ordinaire.

Mais comme l'image du rigoureux traitement qu'il avoit fait à ceux de Milan, étoit un aiguillon, qui excitoit sans cesse contre lui presque toutes les Villes d'Italie, elles se soulevérent encore, étant d'ailleurs animées sous main par le Pape Aléxandre. Ce qui obligea l'Antipape Victor de chercher sa sureté auprès de l'Empereur, qui aprenant cette révolte générale, résolut aussi-tôt de retourner en Italie. Il jugea à propos que le Pape Victor prît le devant, comme il fit ; mais étant arrivé à Luques, il y

1164. mourut la même année 1164. & peu de jours après sa mort, les Cardinaux de sa fac-

faction élurent en sa place Pascal III. que l'Empereur fit reconnoître dans une Diéte, que pour cet effet, quelque tems après, il fit convoquer à Wirtzbourg. FRIDERIC I. 1164.

Alors le Pape Aléxandre informé de la bonne disposition où toute l'Italie témoignoit être pour ses intérêts, se rendit aux instances qu'on lui faisoit de retourner à Rome. Il prit son chemin par mer, & arriva à Messine, d'où Guillaume Roi de Sicile le fit conduire sur ses vaisseaux à Ostie. De-là il s'achemina à Rome, pendant que Pascal se tenoit à Luques en attendant l'arrivée de l'Empereur. Retour du Pape Aléxandre à Rome. 1165.

Fridéric ayant donc assemblé une formidable armée, retourne en Italie l'année 1166. défait les Romains secondés par les Napolitains & par les Villes rébelles; & il oblige le Pape Aléxandre de se retirer sur les terres du Roi de Sicile, duquel il est protégé. L'Empereur poussant sa pointe, entre dans Rome, y établit Pascal, & y fait couronner l'Impératrice, pour donner à ce Pape plus d'autorité par une action d'éclat. 1166. Troisième voyage de l'Empereur en Italie.

Jusques-là tout rioit à l'Empereur; mais la peste s'étant mise dans ses Troupes; elle y fit un si grand dégât, qu'il fut trop heureux, voyant le parti contraire reprendre vigueur, de sauver ce qu'il put de Troupes, en regagnant la Toscane; d'où après s'être assuré de quelques Villes, il reprit le chemin de l'Allemagne.

Cette disgrace arrivée à l'Armée de l'Empereur, & cette retraite si précipitée, re- 1167.

donnérent Ligue gé-

FRIDERIC I. Ligue générale en Italie contre l'Empereur. 1168.

donnérent cœur aux Villes d'Italie. L'année suivante, presque toutes secouérent le joug, & se liguérent pour maintenir leur liberté. Ceux de Milan même voyant l'Empereur accablé d'occupation en Allemagne, prirent leur tems pour rebâtir leur Ville, & ils s'y appliquérent avec tant d'empressement, qu'ils la mirent presque dans sa perfection en fort peu de tems.

1169. Le Pape Pascal étant venu à mourir l'année 1169. les Cardinaux de sa faction élurent Caliste III. Mais les avis que l'Empereur recevoit de tous côtés, que toute l'Italie s'ennuyoit de la longueur de ce Schisme, & que les amis aussi-bien que les ennemis, souhaitoient passionnément d'en voir la fin, lui firent craindre que tout ne se révoltât. C'est pourquoi se voyant obligé de faire encore un voyage en Italie, il se donna tout le tems pour disposer tout ce qui étoit nécessaire à cette expédition.

Ayant mis sur pied une Armée nombreuse, il traversa les Alpes, entra en Lombar-
1174. die l'année 1174. Il trouva le parti contraire aussi en campagne, & les deux Armées se contentant de plusieurs petites rencontres, ne vinrent à une action générale que l'année suivante, où les deux Armées se donnérent bataille. L'Empereur ne fut pas heureux. Il la perdit, & pensa même y

Quatriéme voyage de Frideric en Italie, où il perd une bataille, & en gagne une autre.

1175.

(a) Ce fut à cette occasion que le Pape pour rendre la mémoire de cette journée éternelle, se fit mener en pleine Mer, accompagné de tout le Sénat, où après avoir prononcé mille priéres de Bénédiction sur cet élement, il tira de son doigt une bague d'Or qu'il jetta

y être tué. Cette disgrace lui fut d'autant plus sensible, qu'ayant accoutumé de vaincre & de régner au milieu des lauriers & de la gloire, il se voyoit contraint de fléchir, & d'abandonner un Parti qu'il avoit soutenu aux yeux de toute la Chrétienté, avec tant d'éclat & de fierté. Ce qui le piquoit le plus, étoit de voir en même tems la plupart des Princes d'Allemagne se séparer de ses intérêts. Entr'autres, Henry Duc de Saxe & de Baviére, appellé comme son pére, le Superbe, l'abandonna tout-à-fait pendant le siége qu'il avoit mis devant Aléxandrie. L'Empereur fit ce qu'il put pour le retenir; mais celui-ci ne lui donna d'autre raison, si ce n'étoit qu'il ne vouloit point être excommunié. L'événement fit voir que ce Prince étoit poussé par le Pape pour aller en Allemagne envahir l'Empire. Fridéric ne l'ignoroit pas, & pour ce sujet il souhaitoit passionnément en lui-même de faire la paix. Il y étoit d'autant plus porté que le Prince Henry son fils aîné, qui commandoit sa flotte contre les Vénitiens avoit perdu une bataille (a) & avoit été fait prisonnier. Mais comme l'Empereur avoit le cœur grand, il ne jugea pas à propos de témoigner encore l'envie qu'il avoit de s'accommoder avec le Pape. Il rallie donc ses Troupes, il fait de nouveaux efforts, & se met

FRIDERIC I. 1175.

ta dedans pour une marque de son dévouëment & de sa reconnoissance. Cette cérémonie a continué depuis ce tems-là chez les Venitiens; & c'est le jour de l'Ascension qu'ils s'en aquittent avec beaucoup de solemnité & d'appareil.

FRIDERIC I. met en état de disputer la campagne à ses ennemis.

1176. En effet, les ayant joints l'année d'après, il les battit, & les défit. Et comme il étoit autant politique que grand Capitaine, il ne perdit point ce moment favorable pour faire un accommodement.

Reconciliation & Paix du Pape & de l'Empereur, & leur entrevuë.

Mais comme les Ecrivains sont partagés sur ce point de l'Histoire, & sur les circonstances de l'entrevuë du Pape & de l'Empereur, j'ai cru que je m'en pouvois tenir à la relation qu'en fait Romuald Evêque de Salerne. Comme ce Prélat étoit alors Ambassadeur du Roi de Sicile, & qu'il fut en cette qualité témoin oculaire de tous ces incidens, il est vrai-semblable qu'il parle sans déguisement & sans flatterie, outre qu'il s'accorde avec Sigonius. Il rapporte donc, que Fridéric ayant gagné une seconde bataille sur les Lombards, fut en même tems sollicité & pressé par les Princes de l'Empire, de faire la paix avec le Pape Aléxandre, pour le bien & le repos de l'Eglise & de l'Empire; qu'il envoya vers lui en qualité d'Ambassadeurs les Archevêques de Mayence, & de Magdebourg, l'Evêque de Worms, & le sieur de Pasy son Secrétaire, avec plein pouvoir de traiter l'accommodement, & de le conclure; qu'ils rencontrérent le Pape à Anagni, lequel les reçut avec d'autant plus de joye, qu'il désiroit lui-même depuis long-tems la paix; qu'elle fut concluë bien-tôt après, & que l'on convint que le Pape & l'Empereur s'entre-verroient au plutôt pour la ratifier en personne.

Le

Le même Auteur ajoûte, que les Ambassadeurs retournérent vers l'Empereur avec ce Traité; que ce Prince l'approuva, à l'exception des moyens de paix que le Pape avoit proposés à l'égard des Lombards, lesquels moyens il refusa de ratifier; que ce refus ayant été rapporté au Pape, on demeura d'accord de faire une autre Assemblée à Ferrare, où le Pape se rendit encore en personne, avec les Ambassadeurs pour prendre d'autres mesures, & lever cette difficulté; que cependant la négociation ayant traîné long-tems, quelques flatteurs s'étoient prévalus auprès de l'Empereur de l'absence des Ambassadeurs, qui étoient ses plus fidéles & ses plus habiles Ministres, pour lui persuader qu'ils avoient favorisé le Pape dans dans leur Traité, au préjudice de la réputation de l'Empereur, & pour leurs intérêts particuliers; que l'Empereur en étoit entré dans une si grande colére, qu'il avoit désavoué ses Ambassadeurs, & s'étoit déclaré pour Caliste, ce qu'il n'avoit pas voulu faire jusqu'alors; que les Ambassadeurs en ayant eu avis, priérent le Pape Aléxandre, de vouloir envoyer son Nonce avec eux vers l'Empereur pour demander la ratification du Traité; que les Ambassadeurs & le Nonce étant arrivés près de l'Empereur, il s'étoit fait faire le rapport de leur négociation, & qu'ensuite il avoir refusé de ratifier ce Traité; qu'il étoit demeuré quelque tems dans cette résolution, cherchant les moyens de révoquer le pouvoir qu'il leur avoit donné. Que d'autre part les Archevêques de Mayen-

FRIDERIC I. 1176.

FRIDERIC I. 1176. yence, de Cologne, de Tréves & de Magdebourg, & l'Evêque de Worms avec le Vice-Chancelier Godefroy, & le Sécrétaire Pafy, que l'Empereur avoit tous employés à cette négociation, désirant prévenir les suites fâcheuses de cette rupture, représentérent à l'Empereur par l'Archevêque de Mayence, que Sa Majesté pouvoit bien se souvenir de la commission qu'elle leur avoit donnée d'aller à Anagni traiter avec le Pape; que Sa Sainteté s'étoit conduite dans cette affaire en homme de bien; qu'on ne pouvoit pas douter qu'elle ne désirât la paix,

1177. & qu'elle étoit allée en attendre la ratification à Venise; qu'ils avoient cependant appris qu'à la persuasion de quelques particuliers, Sa Majesté Impériale n'avoit plus la même inclination, pour l'accommodement qu'ils venoient de conclure entre l'Empire Romain & l'Eglise; que cela étant, ils ne vouloient pas lui dissimuler qu'ils étoient tous prêts de lui rendre leurs respects, & de l'assister de leurs forces & de leurs conseils, puisqu'ils y étoient obligés par serment à cause de leurs caractéres & de leurs bénéfices; mais que comme lui Empereur n'avoit de pouvoir que sur le corps, & non pas sur l'ame, ils n'étoient pas dans la disposition de la lui engager à leur damnation éternelle, ni de perdre le Ciel pour la Terre; & qu'ainsi ils lui déclaroient, qu'ils étoient tous d'un commun consentement résolus de reconnoître Aléxandre III. pour vrai Chef de l'Eglise, ne regardant Caliste que comme un faux Pape. Sur cette dé-

cla-

FRIDERIC I. 1177.

claration, dit le même Historien, l'Empereur rentra en lui-même, & changeant de pensée, il leur dit; qu'il étoit juste qu'il se conformât au sentiment de ses principaux Ministres, & des Princes de l'Empire; qu'il falloit qu'ils contribuassent à faire éxécuter ce qu'ils jugeoient salutaire & avantageux au bien public; & que pour leur faire voir qu'il ne désiroit pas se séparer d'eux, ni de leur conseil, il étoit prêt de faire partir le Comte Henry Dessa avec eux, & avec le Nonce du Pape pour Venise, afin d'y confirmer par serment en son nom, le Traité qu'ils avoient fait. En effet, il les dépêcha en même tems, & ces Princes, suivant cette résolution, furent le lendemain à Venise, & éxécutérent l'ordre de l'Empereur. Il se mit aussi en chemin lui-même peu de tems après, pour s'y rendre, dans le dessein de ratifier en personne tout ce qui avoit été conclu, & de faire visite au Pape, comme il avoit fait à Adrien & à Victor; & ainsi que les Empereurs ses Prédécesseurs en avoient usé à l'égard des autres Papes.

Il y arriva la veille de la Fête Saint Jacques. Et comme les Vénitiens avoient été avertis de sa venuë, le Duc, le Patriarche, l'Evêque avec le Clergé, & le Sénat allérent au devant de lui, & le conduisirent dans leur barque jusqu'au rivage de Saint Marc, où le Pape avec les Cardinaux l'attendoient devant l'Eglise. L'Empereur s'étant approché du Pape, qui étoit assis dans une chaise, lui fit une profonde révérence, & lui baisa les pieds. Cette humilité fit ver-

ser

FRIDERIC I. 1177.

ser des larmes au Pape, qui s'inclinant vers lui l'embrassa, & lui donna le baiser de paix. L'Empereur l'ayant ensuite pris par la main, ils entrérent ensemble dans l'Eglise, d'où après la Messe que le Pape célébra, l'Empereur le reconduisit jusque hors la porte de l'Eglise, lui donnant toujours la droite. Et lorsque le Pape voulut monter sur un cheval qu'on lui avoit amené pour aller jusqu'à la mer, il lui tint l'étrier, & se mit encore en devoir de le suivre. Mais sa Sainteté ne voulut jamais permettre qu'il l'accompagnât plus loin, & le pria avec tant d'instance de vouloir se retirer, qu'il le fit.

Ratification de la Paix faite par le Pape & par l'Empereur en personne.

Ces prémiéres civilités ainsi renduës, le Pape, & l'Empereur, avec tous les Princes, s'assemblérent le prémier jour d'Août dans le Palais du Patriarche. Le Pape assis dans une chaise qui lui avoit été destinée, fit un discours en Latin touchant la paix concluë entre lui & l'Empereur. Et après que le Pape eut achevé de parler, l'Empereur en fit un en sa langue naturelle, qui étoit l'Allemande, & que l'Archevêque de Mayence interpréta en Latin, afin que tout le monde le pût entendre. L'Empereur sçavoit bien le Latin; mais il ne voulut parler qu'Allemand dans cette illustre Assemblée, pour soutenir l'honneur & la dignité de l'Empire Allemand. Et comme l'Empereur eut témoigné publiquement qu'il étoit dans la disposition d'exécuter sincérement le Trai-

(a) Les Historiens Protestans de l'Allemagne, attribuent à ce Prince une particularité incroyable. Ils rap-

Traité, l'observation en fut solemnellement jurée au nom du Pape & de l'Empereur par leurs Députés, & les ratifications en furent échangées avec toutes les marques imaginables de réjouissance. Cette joye dura pendant qu'ils furent à Venise; c'est-à-dire, tout le mois d'Août, & jusqu'au 13. de Septembre, que l'Empereur en partit pour Ravenne.

FRIDERIC I. 1177.

Peu de fondement que quelques uns font sur la même entrevuë du Pape & de l'Empereur.

Ces circonstances font voir, avec combien peu de fondement quelques Historiens ont dit, que l'Empereur s'étoit laissé fouler aux pieds par le Pape. Car sans alléguer que l'Empereur avoit le coeur haut autant que Prince qui ait jamais été, auroit-il été possible, qu'il eût passé tant de tems dans la joye, & dans la meilleure intelligence du monde avec le Pape, après en avoir reçu le plus cruel de tous les outrages. Après, dis-je, que dans le tems que l'Empereur se baissoit pour le saluer, le Pape lui auroit marché sur la tête, comme sur celle d'un serpent, lui disant les paroles du Pseaume, *Tu marcheras sur l'Aspic & le Basilic*; & que quand l'Empereur lui auroit répondu : *Cela est écrit pour S. Pierre, & non pas pour vous*; le Pape auroit repliqué, *& pour S. Pierre, & pour nous*. En vérité il n'y a guére en cela de vraisemblance; & ce ne peut être qu'un conte fait à plaisir, aussi désavantageux pour le Pape, que pour l'Empereur. (*a*)

Pseaume 91.

Après cette réconciliation de Fridéric avec

rapportent que Fridéric après avoir déclaré Ausbourg & Lubec pour Villes Imperiales, fit bâtir un Temple su-

FRIDERIC I. 1177. vec Aléxandre, les Villes rébelles d'Italie qui s'étoient liguées ensemble pour leur commune conservation, ne furent pas longtems sans rechercher à se mettre bien avec l'Empereur. Leur accommodement fut fait à Constance; & en conséquence du pardon général qu'il leur accorda, & de la liberté où il les laissa de conserver leurs loix, & leur maniére de gouvernement; elles s'obligérent de le reconnoître pour leur Seigneur Souverain, & lui prêtérent en cette qualité le serment de fidélité. Il fut aussi convenu, que dans les affaires qui excéderoient une certaine somme, on en pourroit appeller aux Officiers qu'il tiendroit en Lombardie, afin que les habitans de ces Villes ne fussent pas obligés d'aller plaider en Allemagne.

1178. L'Antipape Caliste, par l'accord du Pape & de l'Empereur, ne trouva point de meilleure ressource, se voyant sans appui, que la bonté du Pape même. Il s'alla jetter entre ses bras; & sa Sainteté fit paroître en le recevant avec beaucoup de tendresse qu'il avoit appris de JESUS-CHRIST à être doux & humble de cœur. Mais afin de prévenir les schismes, que causoient les divisions qui arrivoient dans les élections des Papes, Aléxandre célébra un Concile général, par lequel entre les autres choses qui furent réglées touchant ces élections, il fut décerné, que pour être élu dans les formes, il faudroit avoir au moins les deux tiers des suffrages. Pen-

L'Anti-Pape Caliste se rend au Pape Aléxandre, qui le reçut humainement.

Le Pape célébre un Concile.

superbe dans la Carinthie, & y fit placer une Statuë de Pierre qui répresentoit un Moine avec cette Inscription; LUTHER. Mais comme ce fait doit être te-nu

Pendant que toutes ces choses s'éxécutoient en Italie, Henry Duc de Saxe brouilloit les affaires dans l'Empire. Mais l'Empereur se rendit avec une extrême diligence en Bourgogne ; & ayant fait citer ce Prince en une Diéte où il ne comparut point, il confisqua ses Etats, & en gratifia ses Créatures. Ainsi Henry se trouvant sans aucune ressource, Fridéric n'eut plus sujet de le craindre.

FRIDERIC I. 1180.

Retour de l'Empereur en Allemagne.

Le Pape Aléxandre étant mort le 27. Août 1181. on mit en sa place Lucius III. qui d'abord prit à cœur les affaires des Chrétiens dans la Terre sainte. Il eut quelques différens avec l'Empereur sur le fait des biens de la succession de la Comtesse Mathilde ; Biens que le Pape prétendoit appartenir à l'Eglise par le testament de cette Princesse, & dans la possession desquels l'Empereur se vouloit maintenir par le droit qu'il y avoit. L'un & l'autre se rendirent à Véronne l'année suivante, pour en venir à quelque accommodement, mais la chose demeura sans décision.

Août 1181.

1184.

Mort du Pape Aléxandre III.

1185.

Cette affaire fut remise sur le tapis dans le même lieu avec Urbain III. qui avoit succéde à Lucius ; & la contestation s'aigrit si fort entre lui & l'Empereur, qu'il furent sur le point d'en venir à une rupture entiére. Cependant Fridéric qui étoit venu en Italie, principalement pour le mariage de Henry son fils, âgé de 21. ans, avec Constan-

1186.

Cinquiéme voyage de l'Empereur en Italie, où Henry son fils épousa l'héritiére de Sicile.

nu pour fabuleux, il ne mérite aucune attention dans l'Histoire.

FRIDERIC I. 1186.

stance, sœur & héritiére de Guillaume Roi de Sicile, en avoit si bien avancé la négociation, qu'il fut conclu, & que les nôces en furent célébrées avec une magnificence extraordinaire : Ce fut dans Milan, Ville qu'il avoit autrefois saccagée & détruite, & qui avoit été superbement rebâtie par ses Habitans.

Retour de l'Empereur en Allemagne, il se croise pour aller à la Terre sainte, & il partage auparavant ses enfans.

Après la consommation de ce mariage, qui en moins de trois ans, mit dans sa maison, par le décès de Guillaume mort sans enfans, les Royaumes de Naples & de Sicile; Fridéric reprit la route d'Allemagne, où il gouverna ses Etats dans une profonde paix; mais les nouvelles du mauvais état des affaires de la Chrétienté dans la Palestine, & de la prise de Jerusalem par Saladin Roi d'Egypte ayant porté la consternation par tout, l'Empereur crut ne pouvoir mieux employer le reste de ses jours qu'en sacrifiant la fin de sa vie à la défense du nom Chrétien. Il se croisa donc l'année 1187. avec plusieurs autres grands Princes, pour aller à la Terre-Sainte, & afin que les affaires de l'Empire ne souffrissent point par son absence, la même année il visita toutes les principales Villes d'Allemagne, accompagné du Prince son fils, dans le dessein de lui remettre le soin de l'Empire pendant son voyage.

1187.

Mais pour en assurer davantage le repos, il commença par établir la paix dans sa propre famille, & par ce moyen aller au devant de tout ce qui pouvoit servir de prétexte à ses enfans de troubler l'Empire, fai-

sant

sant entr'eux un partage de sa future succession, & d'une maniére qu'ils pussent en être tous contens. Il n'avoit point eu d'enfans d'Alix fille du Marquis d'Ursbourg sa prémiére femme, qu'il avoit répudiée; mais il avoit eu cinq fils & deux filles de sa seconde, l'Impératrice Béatrix fille de Régimbaud, ou Renaud Comte de Bourgogne, qui étoit morte deux ans auparavant, & qui avoit eu un soin très-particulier de les bien élever, & de les bien faire instruire. Dès l'année 1181. il avoit fait élire Roi de Romains & son Successeur à l'Empire, Henry son fils aîné; & l'avoit marié, comme il a été dit.

FRIDERIC I. 1187.

Quant aux Etats, Provinces & Terres dont il avoit hérité de sa maison, il les partagea à ses autres enfans. Il donna à Fridéric son second fils, le Duché de Suabe, avec la partie de la Baviére, dont il avoit hérité de Welf son frére, à quoi il ajoûta encore le Comté de Pfullendorf; il donna à Conrad son troisiéme fils, le Duché de Rottembourg; au Duc Othon, le Duché de Bourgogne, qui étoit le patrimoine de l'Impératrice Béatrix; & au Duc Philippe son cadet, tous les biens & pays qu'il avoit retirés & dégagés des mains des Ecclésiastiques. De sorte qu'ils furent tous grands & puissans Princes. Les filles étoient mariées, l'une, que quelques-uns apppellent Judith, & d'autres Luitgarde, à Conrad, Marquis de Misnie; & l'autre, nommée Berthe, à Mathieu prémier Duc de Lorraine.

L'Empereur Fridéric partit pour son vo-

FRIDERIC I. 1188. yage d'Asie l'an 1188. L'année suivante il passa le Détroit de Constantinople; & il eut de si heureux succès contre les Turcs, qui lui disputoient le passage, que la terreur de son nom se répandit par-tout, & releva le cœur des Chrétiens; mais ce fut là le terme de ses conquêtes. Ce grand Prince étoit extrêmement hardi, & comme il sçavoit fort bien nager, il voulut un jour d'Eté se baigner dans une riviére, ainsi qu'il avoit fait déjà plusieurs fois; mais elle se trouva si rapide, qu'il ne put tenir contre la force de l'eau, il fut emporté par le courant, & se noya sans qu'on pût jamais le secourir. Son corps fut retiré de l'eau & enterré à Tyr.

Fridéric se noye en Syrie. 1189.

10. Juin 1190.

1190.

Eloge de l'Empereur Fridéric.

Durant son régne, le plus grand de ses soins avoit été d'entretenir la paix dans l'Empire, & avec les Princes ses voisins: selon l'étimologie Allemande son nom, *Fridéric*, veut dire, *riche en paix*. Il ne pouvoit être autre, étant enrichi de belles qualités d'esprit, & n'ignorant pas qu'un Prince ne doit être brave & guerrier, que pour maintenir ses Sujets en paix. C'étoit en effet un Prince d'un grand courage, d'un très-bon sens, & d'une vivacité d'esprit extraordinaire; il étoit de plus naturellement éloquent, & avoit une mémoire si heureuse, qu'il se souvenoit du nom & des qualités de tous ceux qui avoient traité avec lui. Sa conversation étoit pleine de charmes, sans aucun vice remarquable. Et pour les qualités du corps, il étoit de belle taille, fort & adroit aux armes, tant à pied qu'à cheval. Il avoit l'air

riant,

riant, & tout ensemble majestueux, animant toutes ces belles qualités d'un extrême désir pour la gloire. FRIDERIC I. 1190.

CHAPITRE XIV.

Henry VI.

Est couronné à Rome, le Pape lui mettant & ôtant à même tems la couronne.

LORSQUE Henry surnommé le Sévére, eut appris la mort de l'Empereur son pére, & presque en même tems celle de Guillaume Roi de Sicile, son Beau-frére, il mit le plus de forces qu'il put sur pied, & passa en Italie avec Constance sa femme, pour se faire couronner Empereur par le Pape Clément III. qui occupoit alors le Saint Siége, & aller ensuite au nom de sa femme recueillir la succession de Guillaume, qui n'avoit point laissé d'enfans légitimes. S'étant rendu à Rome un peu avant 1191. les fêtes de Pâques, le Pape Clément vint à mourir, & l'on élut en sa place Célestin III. âgé de près de quatre-vingt-six ans, qui ayant été sacré le propre jour de Pâques, couronna le lendemain l'Empereur & l'Impératrice sa femme, mais avec une circonstance assez extraordinaire. Le Pape étant dans sa chaise, avoit mis la couronne Impériale à terre devant ses pieds; & lorsque Henry se mit à genoux & s'inclina pour saluer le Pape, Sa Sainteté lui mit la couronne sur la tête, & en même tems la lui fit tom-

HENRY VI. 1191. tomber avec le pied. Les Cardinaux la relevérent & la lui remirent. Le Pape couronna aussi la Reine, mais il ne lui fit pas tomber la couronne avec le pied.

Baronius avouë bien que cette action étoit indécente ; mais il l'excuse, & dit que Celestin vouloit par-là faire connoître à l'Empereur que les Papes avoient le pouvoir de conférer & d'ôter la dignité Impériale, quand la nécessité les y obligeroit.

Mais comme on a déjà ci-devant fait voir en plusieurs endroits le peu de solidité que la plupart des Auteurs ont trouvé en cette prétention, & combien la raison naturelle y répugne, il seroit inutile de faire une plus ample déduction des raisons qu'ils ont alléguées pour la détruire, & prouver qu'elle n'avoit aucun fondement.

Après que l'Empereur eut été couronné, il ne songea qu'à s'aller mettre en possession des Royaumes de Naples & de Sicile. La chose néanmoins n'étoit pas sans difficulté. Tancréde fils naturel de Guillaume, s'en étoit déjà emparé, prétendant que c'étoient des fiefs masculins. Henry ne laissa pas de s'avancer vers la Ville de Naples, & de l'assiéger. Mais voyant quelque tems après que sans beaucoup de fruit ses meilleures Troupes périssoient à ce siége, & que les autres Villes considérables s'étoient aussi déclarées pour Tancréde, il jugea qu'il n'étoit pas assez fort pour venir à bout d'une affaire de laquelle sa réputation dépendoit. C'est pourquoi il prit résolution de repasser promptement en Allemagne, pour y rassembler

bler de nouvelles Troupes, & se mettre si bien en état de chasser cet Usurpateur de ces deux Royaumes, que dans un second voyage il ne pût pas en avoir le démenti.

Pendant tout le tems qu'il fut à faire ces nouvelles levées, & les autres préparatifs nécessaires, il ne négligeoit pas les affaires de l'Empire. Il s'occupoit à y rétablir le bon ordre pour y entretenir la paix, & à prendre toutes les précautions imaginables, pour empêcher que lorsqu'il en seroit absent, le repos n'en pût être troublé. Il donnoit une particuliére application à faire par tout très-soigneusement exercer la justice; & il l'avoit si fort à coeur, qu'il employoit souvent beaucoup de tems à la rendre lui-même, à ceux qui lui venoient présenter leurs plaintes. Ses Audiences publiques se donnoient avec une douceur & une patience qui lui attiroient l'admiration de tous ses Sujets. Quelques-uns de ses plus confidens, ayant même pris un jour liberté de lui dire, que l'Audience qu'il donnoit ainsi à tout le monde, le fatiguoit trop, & dérégloit les heures de ses repas; il leur répondit sur le champ, qu'un Particulier avoit la liberté de manger quand il vouloit; mais qu'un Prince ne la pouvoit avoir qu'il n'eût donné ordre aux affaires publiques.

Comme ce fut sous son régne, & à peu près dans ce même tems que l'illustre Chevalerie de l'Ordre Teutonique eut son commencement, il ne sera pas inutile (pour un plus grand éclaircissement de quelques endroits de la suite de cet Ouvrage) de dire

HENRY VI. 1191.

ici quelque chose de la maniére dont elle fut instituée. Lorsque l'Empereur Fridéric Barberousse son pére, se fut engagé à la célébre Croisade dont il a été parlé dans sa vie, & qu'il marcha avec une Armée nombreuse pour le recouvrement de la Terre Sainte, une infinité de Seigneurs particuliers, & de Gentilshommes Allemans, le suivirent en qualité de Volontaires; les uns par un sentiment de piété, les autres par un désir de gloire. Ils y étoient d'ailleurs excités par l'éxemple de plusieurs grands Princes de l'Europe qui par de semblables motifs, ou par déférence aux pressantes instances que les Papes leur avoient fait faire, avoient entrepris cette expédition si digne du nom Chrétien. De ce nombre étoient Philippe Auguste Roi de France, Richard Roi d'Angleterre, Fridéric Duc de Suabe, les Ducs d'Autriche & de Baviére, Henry Duc de Brabant, Philippe Comte de Flandre, Florant Comte de Hollande, Guillaume Comte d'Ostfrise, Othon Comte de Gueldre, Théodore Comte de Cléves, & plusieurs autres Ducs; Marquis, Comtes & Seigneurs, & ce fut devant tous ces augustes témoins que l'élite de la Noblesse Germanique se signala dans tous les grands exploits que fit l'Empereur Fridéric. Après sa mort les Allemans se voyant sans Chef devant Acre, que les Chrétiens assiégeoient, élurent Fridéric Duc de Suabe, second fils du feu Empereur, & Henry Duc de Brabant, pour Capitaines Généraux de leur Nation. Sous ces Chefs ils se signalérent par de si beaux

beaux faits d'armes, tant à la prise d'Acre, qu'à celle de Jérusalem & des autres Villes & Places de la campagne, que Henry Roi de Jérusalem, le Patriarche & les autres Princes, crurent devoir pour ce sujet faire quelque chose d'extraordinaire en faveur de la Nation Allemande, afin même d'exciter par là les autres à l'imiter. Ils proposérent pour marque éternelle des grands services qu'elle avoit rendus, & qu'elle continuoit de rendre dans la Terre Sainte, de faire un Ordre de Chevalerie, sous le nom de Saint George, parce que tous ces Braves servoient à cheval. Mais ils trouvérent depuis plus à propos, de le mettre sous le nom & la protection de la Sainte Vierge, y ayant déja un hospice établi à Jérusalem sur le Mont Sion pour les Pélerins de cette Nation sous le nom de la Sainte Vierge. Ils en dressérent les Statuts sur ceux de l'Ordre des Templiers, & de celui de Saint Jean, dit aujourd'hui de Malthe, dont ils tirérent ce qu'ils crurent convenir le mieux pour un Ordre qu'ils vouloient aussi rendre militaire & hospitalier tout ensemble, afin que ceux qui y seroient reçus Chevaliers, après avoir employé une partie de leur vie à la défense de la Terre Sainte contre les ennemis du nom Chrétien, pussent consacrer l'autre à l'éxercice de l'hospitalité envers les Pauvres & les Pélerins de leur Nation, qui voudroient visiter les saints lieux. Ces statuts, entr'autres articles, portoient que les Chevaliers qui seroient admis dans l'Ordre, seroient de race Noble; qu'ils seroient nom-

HENRY VI. 1191.

més Fréres Chevaliers de la sainte Vierge ; qu'ils feroient voeu de défendre en général l'Eglise Chrétienne, & en particulier la Terre sainte ; qu'ils protégeroient les Ecclésiastiques, les Veuves, les Orphelins & les Pauvres affligés ; qu'ils assisteroient & serviroient ceux qui seroient de la qualité requise, pour être reçus dans leur hospice ; & qu'ils satisferoient généralement à tout ce qui est contenu dans leurs régles & statuts. Ils leur assignérent pour leur principale maison & lieu primitif de leur fondation, l'hospice Allemand de Nôtre-Dame du Mont de Sion, dont on vient de parler, qui depuis quelque tems avoit été fondé par une personne de piété, & soutenu par les aumônes des Allemans qui étoient dans le Pays. Et comme cette Institution ne se faisoit que sous le bon plaisir du Pape & de l'Empereur, ils dépêchérent vers eux l'Archevêque de Bréme, & l'Evêque de Paterbon, pour en avoir leur consentement & leur approbation. L'Empereur Henry ne se contenta pas de l'agréer, & de la confirmer, il voulut en être le protecteur, & employer même ses offices auprès du Pape Célestin III. pour l'engager à y donner la derniére main. Le saint Pére y consentit volontiers, & en approuva les statuts qui lui furent présentés, y ajoûtant ceux qui suivent ; Que les Chevaliers seroient vêtus d'un habit blanc, sur lequel seroit cousuë une croix noire de la figure de celle de l'Ordre de Saint Jean ; Qu'ils porteroient une semblable croix non seu-

feulement dans leur banniére dont le fond feroit blanc, mais auffi dans leurs écus & armoiries; & qu'ils vivroient conformément à la régle de Saint Auguftin. Il leur confirma auffi le don de l'hofpice Allemand du Mont de Sion, pour titre & lieu principal de leur fondation, & leur accorda les mêmes priviléges dont jouiffoient ceux de Saint Jean; concédant au refte des Indulgences à tous ceux qui affifteroient cet Ordre, & lui feroient de bien, ainfi qu'il eft plus au long porté par la Bulle qu'il en fit expédier le 22. Février 1191.

HENRY VI. 1191.

Ce fut en conféquence de cette Bulle que le Roi de Jérufalem, conjointement avec le Duc Fridéric de Suabe, en vertu du pouvoir de Sa Majefté Impériale, fit la création des prémiers Chevaliers de cet Ordre, dont le nombre ne fut alors que de quarante; & en même tems Henry de Walpot, Gentilhomme immédiat de l'Empire, fut choifi pour être Grand-Maître de l'Ordre, & mis avec les Chevaliers dans la poffeffion de la maifon Allemande du Mont de Sion.

Cet Ordre étant ainfi établi, tous ces Princes fe picquérent, comme à l'envi, de lui faire du bien. Le Pape & l'Empereur entr'autres lui donnérent des marques confidérables de leur libéralité. Celui-ci y ajoûta le droit de poffeder à perpétuité toutes les Terres & les Provinces (a) que l'Ordre pour-

(a) Ce fut à condition qu'ils en recevroient l'Inveftiture de Sa Majefté Impériale. Ils fubjuguérent dans la fuite en Europe, après avoir été chaffés de la Terre Sain-

HENRY VI. 1191.

pourroit conquérir sur les Infidéles. Et Philippe Roi de France, voulant de sa part le favoriser, lui fit de grands biens, & accorda au Grand-Maître l'honneur de porter des fleurs de lis aux quatre extrêmités de sa Croix.

Cependant comme l'Empereur Henry, parmi toutes les affaires qui l'avoient occupé depuis son retour en Allemagne, n'avoit nullement négligé celle pour laquelle il étoit revenu, & avoit rassemblé les forces qui lui étoient nécessaires pour le recouvrement des deux Siciles; il se mit sans perdre de tems, en marche, & repassa en Italie. Avant que de s'avancer en personne vers le Royaume de Naples, il détacha un corps considérable de son Armée qu'il y envoya sous la conduite d'un de ses Généraux, pour faire les prémiéres tentatives qui tournérent à son avantage. Ce succès & la nouvelle qu'il reçut presque en même tems que Tancréde son Compétiteur étoit mort peu de jours après son fils Robert, le firent résoudre de suivre avec le reste de ses Troupes; & ayant joint

Sainte, la Prusse, la Pomélie, & une partie de la Poméranie, & se rendirent si puissans, qu'ils osérent attaquer Dantzic & plusieurs autres Places du Royaume de Pologne. Les différens avantages que les Polonois ont eu depuis sur les Chevaliers, & le changement de Religion d'Albert de Brandebourg leur grand Maître, ont fait perdre à l'Ordre ces grands Etats & affoibli considérablement sa puissance.

(a) Ce fut le Pape, qui commençant à redouter la trop grande puissance de l'Empereur, & voulant arrêter le cours de ses Conquêtes, découvrit aux Siciliens que

joint les autres, il se rendit bientôt maître de l'Apouille & de la Calabre; aprés avoir emporté de force la Ville de Salerne, où il se vengea cruellement sur les Citoyens de l'insulte qu'ils avoient faite à l'Impératrice (a) sa femme, en l'arrêtant prisonniére. Une punition si sévére, & le mauvais traitement qu'il fit aussi aux autres Villes qui osérent lui résister, y faisant éxercer toute sorte de cruautés, porta les autres à implorer sa clémence; ensorte qu'en peu de tems, il se vit maître paisible des deux Siciles.

HENRY VI. 1192. 1193.

Conquête du Royaume de Naples par l'Empereur.

1194. 1195.

Ce Prince avoit de belles qualités; il étoit prudent, il avoit l'esprit vif, il parloit bien, il étoit brave & actif: Mais il ternit tous ces talens par sa (b) cruauté & sa (c) mauvaise foi.

Cruauté de l'Empereur Henry.

Il ne restoit de Tancréde qu'un petit enfant nommé Guillaume, que les Napolitains avoient déclaré Roi après la mort de son pére. L'Empereur n'eut point de repos qu'il ne se fût rendu maître de sa personne, & même de sa mére, qui s'étoit retirée en Sicile avec l'enfant & deux filles qu'elle avoit. Il

que l'Impératrice étoit à Salerne & leur conseilla de l'enlever.

(b) Les Siciliens s'étant donné un autre Roi, il eut un sort encore plus cruel que son Prédécesseur. Henry le fit enlever & pour le punir de sa témérité, il lui fit mettre une Couronne de fer ardent sur la tête & attacher avec des clous, pour lui assurer davantage, disoit-il, un Royaume si bien aquis.

(c) Il donna des marques de sa mauvaise foi à Richard Roi d'Angleterre, qu'il fit arrêter à son retour de la Terre Sainte, contre le droit des gens, & ne le relâcha qu'au prix d'une rançon considérable.

HENRY VI. 1195. Il les poursuivit de si près, qu'ils furent obligés de se rendre à la faveur d'un accommodement qui leur fut proposé. Mais l'Empereur sans y avoir aucun égard, les dépouilla de tous leurs biens, & par un motif de vengeance extraordinaire, fit châtrer l'enfant, lui fit crever les yeux, & relégua la mére avec ses deux filles dans un Monastére.

Précaution de l'Empereur pour l'accouchement de l'Impératrice son épouse.

Pendant cette conquête, l'Impératrice (a) Constance, quoi qu'âgée de près de cinquante ans, ne laissa pas de devenir grosse: L'Empereur, pour éviter le soupçon qu'on pourroit avoir que cette grossesse, & l'accouchement qui devoit s'en ensuivre, ne

1196. fussent supposés, voulut qu'elle accouchât en pleine campagne, sous des tentes près de Palerme, en présence de tout le peuple. En effet, ce fut en ce lieu-là, & au milieu d'une si belle compagnie qu'elle mit au monde le 26. de Décembre un fils, qu'on nomma Fridéric, & qui fut dans la suite Empereur.

1197. Après que Henry eut établi par tout de nouveaux Officiers, dont la plupart étoient Allemans, & qu'il y eut mis l'ordre qu'il jugea nécessaire, il s'en retourna en Allemagne, emmenant avec lui les principaux Seigneurs & Prélats du Royaume, pour gage de la fidélité des autres. Mais cette pré-

L'Empereur retourne en Allemagne, traite sévérement les ôtages Siciliens.

Ceux de Gennes qui lui avoient fourni des Troupes pour réduire la Sicile, n'en furent pas mieux traités; il les priva de tous les Priviléges, & de toutes les graces que son Pére leur avoit accordées, après qu'il les eut lui même confirmé pour les attirer dans son parti

(a) Gau-

précaution lui fut inutile ; car ceux-ci ne pouvant souffrir les grandes impositions dont il les chargeoit, ne laissérent pas de se soulever ; & l'Empereur en fut si irrité, qu'il fit crever les yeux aux Otages. HENRY VI. 1197.

La prémiére chose à laquelle il s'appliqua, étant arrivé en Allemagne, fut de faire élire Roi des Romains son fils Fridéric, quoi qu'au berceau ; les Etats de l'Empire procédérent à cette élection bien plus par la crainte qu'ils avoient de l'Empereur, que par l'amour qu'ils lui portoient. Fait élire son fils Roi des Romains.

Si les sentimens de ces Princes étoient tels à son égard, ceux du Pape Céléstin n'en étoient pas fort éloignés. La puissance de Henry lui faisoit peur, & le tenoit en une continuelle inquiétude. C'est pourquoi il le sollicitoit sans cesse, & avec la derniére instance d'aller secourir les Chrétiens de la Terre Sainte, de faire marcher à cet effet un bon nombre de Troupes en Levant, & de les commander en personne à l'imitation de l'Empereur Fridéric son pére. Mais ce Prince se contenta d'y envoyer une Armée sous le commandement de l'Archevêque de Mayence, & des Princes d'Autriche, de Brabant & de Turinge. Etant pressé de repasser en Italie, pour y détruire les restes de quelques séditions qui s'y étoient soulevées,

(a) Gautier dit dans son Plaidoyer pour le Duc de Rohan-Chabot, que cette Impératrice Constance supposa un faux accouchement à l'âge de soixante ans à son mari, qui vouloit bien être trompé ; desorte que l'enfant d'un Meûnier passa pour le fils d'un Empereur.

HENRY VI. 1197.

vées, & d'y affermir la paix, il mena avec lui dans ce voyage l'Impératrice sa femme, & le Roi des Romains son fils, & passa droit en Sicile, pour de là pourvoir aussi avec plus de commodité aux nécessités de la guerre de la Terre Sainte. Mais s'étant un jour du mois d'Août échauffé à la chasse aux environs de Messine, & ayant voulu, pour se reposer plus agréablement passer la nuit dans un pré à la fraîcheur d'une fontaine voisine, il se trouva à son réveil si saisi du froid de la nuit, qu'il tomba dans une maladie très-aiguë, & que peu de tems après il en mourut. D'autres disent que sa (a) femme qui étoit du sang de Tancréde, & qui n'avoit jamais pu digérer la cruauté dont il avoit usé envers le petit Prince Guillaume, l'empoisonna. Quoiqu'il en soit, il mourut à Messine en Sicile le 29. Septembre; ayant par les belles actions qu'il avoit faites, porté la terreur de son nom jusques dans la Cour d'Aléxis Empereur des Grecs. Il prétendoit même se rendre cet Empire tributaire, & avoit déjà envoyé des Ambassadeurs à Constantinople pour offrir, ou la paix à condition d'un tribut, ou la guerre. Mais sa mort fit avorter ce grand dessein, aussi-bien que les mesures qu'il avoit prises pour étendre la réputation, & la puissance de l'Empire d'Occident dans le Levant, où au bruit de sa mort, toutes les Troupes qu'il y avoit envoyées, avec nombre

(a) Constance sa femme étoit fille de Roger Roi de Sicile, lequel en la mariant à l'Empereur lui promit en

bre de Braves, quittérent la partie, & revinrent en Europe, laissant la Terre Sainte en proye aux Sarrazins.

Henry VI. 1197.

CHAPITRE XV.

Philippe.

PHILIPPE, Duc de Suabe étoit en chemin pour se rendre en Sicile près de l'Empereur Henry son frére, lorsqu'il eut les prémiéres nouvelles de sa mort. Peu de jours après étant encore sur la frontiére d'Italie, un Envoyé qui lui avoit été dépêché, suivant l'ordre que l'Empereur en avoit laissé, le joignit ; & lui remit entre les mains la couronne, le sceptre, l'épée, la lance, & le globe Impérial, avec le testament du défunt, par lequel la tutelle de Fridéric son fils Roi des Romains, & le gouvernement de l'Empire lui étoient confiés jusqu'à ce que ce jeune Prince fût en âge. Il apprit en même tems la nouvelle, que les habitans des Royaumes de Sicile & de l'Apouille s'étoient mutinés, & avoient fait main basse sur la plupart des Troupes Allemandes ; mais jugeant que sa présence seroit plus nécessaire en Allemagne, & qu'il n'y avoit même point de tems à perdre, il y retourna en diligence

Il est déclaré Administrateur de l'Empire & Tuteur de Fridéric fils de Henry.

ce Royaume pour sa dot, après la mort de Guillaume son fils, qui mourut sans laisser d'enfans légitimes.

PHILIPPE.

1197.

ligence avec ses Troupes pour tâcher de conserver l'Empire à son neveu.

Faction du Pape pour ôter la Couronne Impériale à la Maison de Suabe.

Cependant le Pape Innocent, qui avoit succédé à Célestin, voulant profiter de la minorité de Fridéric, comme d'une occasion favorable pour détruire la Maison de Suabe, que ses Prédécesseurs & lui avoient toujours regardée comme ennemie de leur autorité, prit résolution de transférer à quelque prix que ce fût la dignité Impériale dans une autre Maison qu'en celle de Suabe. En son particulier il avoit une si grande animosité contre les Princes de cette famille, qu'il dit qu'il falloit que le Duc Philippe perdît l'Empire, ou lui le souverain Pontificat. Aussi ne manqua-t-il pas d'écrire d'abord aux Archevêques de Tréves & de Cologne, pour les exhorter de procéder à l'élection d'un Empereur à l'exclusion de cette Maison; & il n'obmit rien ensuite de ce qu'il crut pouvoir satisfaire sa passion, & semer la division en Allemagne; déchargeant même les Princes du serment de fidélité qu'ils avoient fait à l'Empereur Henry en faveur de son fils.

Quelques-uns des Princes de l'Empire élisent Empereur Othon de Saxe.

Pour déférer aux instances du Pape, les Archevêques de Tréves & de Cologne, assistés des Evêques de Paterborn, & de Minden, de Henry Comte Palatin du Rhin, de Herman Lantgrave de Thuringe, des Ducs de Brabant & de Limbourg, & du Comte de Dachsbourg, & autres, choisirent à Cologne pour Roi des Romains Berthold Duc de Zeringe. Mais ce Duc ayant, pour quelques raisons, refusé cette dignité, ils

ils élurent en sa place Othon Duc de Saxe, qui étoit alors auprès du Roi d'Angleterre son oncle. Ils envoyérent vers lui les Comtes de Dachsbourg, & de Leiningen pour lui donner avis de son élection, & pour le prier de retourner incessamment en Allemagne.

INTERREGNE. 1197.

Othon ayant accepté cet honneur avec joye, ne tarda pas de s'y rendre; & après avoir assemblé ceux de son parti, & un bon nombre de Troupes qui fut fortifié de celles de son frére le Comte Palatin Henry, alla se saisir de la Ville d'Aix-la-Chapelle, où l'Archevêque de Cologne le couronna Empereur. D'autre part, Conrad Archevêque de Mayence, & les Archevêques de Magdebourg, & de Bezançon, les Evêques de Munster, de Ratisbonne, de Freisingue, d'Ausbourg, de Constance, d'Eichstat, de Worms, de Spire, de Brixen, & d'Hildesheim; les Abbés de Fulde, de Hirschfeldt, & de Kempten, le Roi de Bohéme, les Ducs de Saxe, de Baviére, d'Autriche & de Moravie, le Marquis de Rotembourg, & plusieurs autres Princes s'assemblérent à Mulhausen, ou selon d'autres, à Erfort, où ils confirmérent l'élection de Fridéric qui n'avoit pas encore trois ans; & afin de donner plus d'autorité à Philippe son oncle pour exercer sa tutelle, ils l'élurent en même tems Roi des Romains, lui rendirent hommage, & lui prêtérent le serment de fidélité. Ces deux diverses élections d'Othon & de Philippe partagérent toute l'Allemagne; & cette division de Princes formant deux Partis, dont

1198. Couronnement d'Othon.

Les autres élisent l'enfant Fridéric, & Philippe son oncle, ils l'élisent Roi des Romains.

PHILIPPE. 1199. dont chacun se joignit à celui des deux Rivaux pour lequel il s'intéressoit, causa la ruïne de l'Empire, & le jetta dans une entiére désolation.

Le Pape excommunie Philippe. Le Pape n'hésita pas à se déterminer pour Othon. Il approuva son élection, il envoya même un Cardinal en qualité de Légat à Cologne, non seulement pour la confirmer, mais aussi pour excommunier Philippe & ses Adhérans.

Avantages remportés par Othon. 1200. Othon soutenu de la faveur de Rome, & tout fier de l'excommunication fulminée contre Philippe, prend résolution avec ceux de son parti de le pousser jusqu'à la derniére
1201. extrémité. Ils marchérent contre lui, lui font lâcher le pied en plusieurs recontres &
1202. le réduisent à la fin à se renfermer dans une Place, où l'ayant assiégé ils croyoient déja le tenir, mais il s'échappa adroitement la nuit.

1203. Ainsi Othon se voyant maître de la campagne, convoqua une Diéte à Mersbourg, où il se fit une seconde fois couronner par les mains du Légat du Pape, qui confirma & approuva de nouveau sa prémiére élection.

Second couronnement d'Othon.

1204. Philippe ne se laissa point abattre par la mauvaise fortune. Il assembla un corps considérable de Troupes à la faveur des secours de la France & de plusieurs autres Princes. Et suivant une ancienne maxime de prudence qui lui réüssit, il se proposa de ruiner les principaux de ceux qui étoient dans les intérêts d'Othon. Il commença par le Landgrave de Turinge, dont il enleva

Heureux succés des armes de Philippe.

va les meilleures Places, & ruïna le Pays. Tout d'un tems il marcha contre les Bohémiens, qui venoient au secours du Landgrave, & les défit à plate couture. Cette victoire changea entiérement la face des affaires; & fit que par force ou autrement les plus redoutables du parti contraire furent obligés de s'accommoder avec lui. Et parce que c'étoit un Prince d'une humeur fort douce, on se pressa de recourir à sa clémence: & le Landgrave qui fut le prémier à l'implorer, en ressentit aussi-tôt les effets, qui l'engagérent à se ranger entiérement de son parti. Ce fut la prémiére disgrace qui arriva à celui d'Othon. La seconde fut, que le Comte Palatin Henry son frére, que Philippe ménaçoit de dépouiller de ses Etats & de sa Charge, le quitta & se retira aussi du côté de Philippe; & la troisiéme, que l'Archevêque de Cologne qui avoit présidé à l'élection d'Othon, & l'avoit couronné à Aix-la-Chapelle en fit autant, & abandonna ses intérêts, sans avoir égard au serment de fidélité qu'il lui avoit prêté, ni à l'excommunication du Pape. Othon en fut sensiblement touché, voyant qu'il perdoit de si puissans appuis, & que sans eux il ne seroit plus en état de se soutenir.

PHILIPPE. 1204.

Disgraces arrivées à Othon.

Philippe au contraire glorieux de sa bonne fortune, voulut, à l'imitation de son Rival, affermir son élection par un second couronnement. Et comme les précédens Empereurs s'étoient fait couronner à Aix, il y prit solemnellement la couronne des mains

Second couronnement de Philippe.

PHILIPPE. mains d'Adolphe Archevêque de Cologne, dont il a été déjà parlé.

1204. Le Pape Innocent témoigna être en colére du changement de l'Archevêque de Cologne, & le fit publiquement excommunier par l'Archevêque de Mayence. Mais la suite fit bien voir que ce n'étoit pas une animosité gratuite du Pape contre le sang de Suabe. Il vouloit, comme il fit, pêcher en eau trouble. Car il prit si bien son tems au milieu de ces divisions qui se fomentoient dans l'Empire entre le Chef & les Membres, que pendant qu'ils étoient à se détruire les uns & les autres, il conquit & assura à l'Eglise de Rome la plus grande part du Patrimoine qu'elle posséde à présent & s'en fit reconnoître le Souverain, quoique ces Provinces relévassent auparavant de l'Empire.

Le Pape fomente les divisions de l'Allemagne pour faire ses affaires.

Philippe sans s'arrêter à tout ce que faisoit le Pape dont il connoissoit la politique, redoubla ses soins & ses forces contre son principal Ennemi. Il le réduisit à quitter la campagne, & à s'enfermer dans Cologne.

Derniers efforts de Philippe contre Othon.

1205. Il l'y assiégea, & le pressa si vivement qu'Othon ne voyant aucun salut que dans le desespoir, résolut d'en prendre le parti, & de faire une sortie avec l'élite de ses Braves, en intention ou de faire lever le siége, ou de sauver sa personne par la fuite. Ce dernier dessein lui réüssit. Tous ses gens furent

(a) C'est cet accommodement qui donna lieu à l'établissement du Népotisme de quelques Papes, auquel les Souverains Pontifes n'avoient ôsé jusqu'alors étendre les vuës de leur ambition. Innocent ne se contenta

rent ou tués, ou faits prisonniers, & parmi ces derniers se trouva le nouvel Archevêque de Cologne. Quant à Othon, il s'échappa, & s'enfuit en Saxe, & de-là en Angleterre.

PHILIPPE. 1205.

Cet avantage rendit Philippe maître des affaires. Il continua le siége de Cologne, & ne voulant pas perdre cette grande Ville, il la reçut à composition, & y établit l'Archevêque Adolphe, tenant toujours l'autre prisonnier. Comme il ne se vit plus de puissans Ennemis sur les bras, il ne s'appliqua qu'à affermir ses Amis dans leurs bonnes intentions. Il donna sa fille aînée en mariage à Othéare Roi de Bohéme, & la seconde au fils aîné du Duc de Brabant. Il fit à d'autres de grandes largesses en biens, & en argent. Enfin comme il avoit naturellement un esprit extrémement doux & engageant, il en usoit envers tous, d'une maniére si honnête & si généreuse, qu'il gagna le cœur de tout le monde.

Philippe demeure maître de l'Empire, & affermit son autorité par des alliances.

1206. Sa générosité le porta même à envoyer des Ambassadeurs au Pape pour se reconcilier avec lui; & le saint Pére entendit d'autant plus volontiers à cet accommodement (a), que l'Empereur lui sacrifia plusieurs Pays, qui relevoient de l'Empire.

S'accommode avec le Pape.

1207. Cette réconciliation produisit une paix générale: car les mêmes Légats qui s'étoient joints au nom du Pape avec les Etats de l'Empire en faveur d'Othon, ménagérent si bien

Philippe s'accommode à la

ta pas du Duché de Spoléte & de la Marche d'Ancône que Philippe céda au S. Siége; il voulut encore par le traité qui fut conclu avec l'Empereur que son Neveu épousât une des Filles de ce Prince.

PHILIPPE. 1207.

bien les choses en Allemagne, pour arrêter le cours d'une guerre si animée qui duroit depuis tant de tems, qu'ils portérent Philippe à donner Béatrix sa fille en mariage à Othon, & à consentir qu'il fût son Successeur à l'Empire. Par ce moyen les esprits s'étant réconciliés, il ne restoit plus à Philippe, pour remettre entiérement le calme par toute l'Allemagne, qu'à réprimer quelques factions particuliéres qui troubloient encore la Saxe (a)

Fin avec Othon par un mariage.

Mort déplorable de l'Empereur Philippe.

Ce Prince prit la résolution d'y aller en personne, & marcha avec son Armée; mais lorsqu'il fut arrivé à Bamberg, il tomba dans une foiblesse qui ne lui permit pas de passer outre. Cette indisposition fut le moyen dont se servit la Providence pour éxécuter l'Arrêt qu'elle avoit prononcé sur ce Prince. Il s'étoit fait tirer du sang, & cela l'obligeant à garder la chambre, il se divertissoit après la saignée, avec Conrad Evêque de Spire son Chancelier, & avec Henry Cruchs Comte de Walbourg, lorsque le Comte Palatin Othon Wittelsbach demanda à lui parler. L'Empereur même entendant sa voix, lui fit ouvrir la porte. Il entra dans la chambre, & après l'avoir entretenu quelque tems, il en sortit: mais ayant pris à la porte de la chambre l'épée de son Gentilhomme qui l'y attendoit, il rentra aussi-tôt l'épée nuë à la main, & fit semblant de jouer de l'espadon. Phi-

(a) L'affaire la plus considérable que Philippe eût dans cette occasion, fut contre Canute Roi de Dannemark, lequel ayant profité des troubles de l'Empire, s'étoit emparé par le droit de bienséance des Villes de Ham-

Philippe qui n'approuvoit point ce jeu, lui dit de s'arrêter, & que le lieu où il étoit, n'étoit pas propre pour se divertir ainsi avec une épée nuë. Le Palatin lui répondit brusquement que c'étoit le vrai lieu; & en même tems porta un coup au Prince dans le col. Le Chancelier en fut si effrayé qu'il se cacha: mais le Comte de Walbourg se jetta aussi-tôt sur le Palatin, qui, pour se dépêtrer du Comte, lui donna un coup d'épée à la jouë, & se sauva dans le Palais de l'Evêque de Bamberg. Pendant que le Palatin & Walbourg étoient aux mains, l'Empereur qui avoit été frappé dans les veines jugulaires fut suffoqué de son sang, & mourut incontinent, sans pouvoir être secouru. Ce qui avoit poussé le Palatin à cette détestable action, étoit que l'Empereur avoit promis de lui donner une de ses filles en mariage, & la lui avoit depuis refusée, sur ce qu'il avoit été déclaré infâme en pleine Diéte par les Princes & Etats de l'Empire, pour le meurtre qu'il avoit lâchement commis dans la Cour de Baviére en la personne d'un Baron fort honnête homme & fort brave.

PHILIPPE. 1208.

22. Juin.

Tout le monde témoigna un extrême regret de la mort de Philippe, parce qu'il s'étoit rendu tout-à-fait aimable par ses bonnes qualités. Il avoit le visage beau, & la taille bien prise, quoique médiocre. Il étoit pru-

Eloge de Philippe.

Hambourg & de Lubec; & c'est sur le fondement de cette Conquête que les Rois de Dannemarck font revivre de tems à autre leurs prétentions sur ces deux puissantes Villes.

PHILIPPE. 1208. prudent, affable, éloquent, libéral, clément; & quoiqu'il fût vaillant, intrépide, & aimant la gloire, il n'avoit pas laissé par un motif de bonté pour ses Peuples, de travailler toute sa vie autant qu'il avoit pu à conserver la paix dans l'Empire, nonobstant les traverses que la Cour de Rome avoit apportées à un si bon dessein. Il avoit coutume de dire qu'il ne falloit pas avoir honte de changer une chose qu'on avoit mal commencée. Il étoit fort puissant, ayant eu de grands biens, & beaucoup d'Etats de sa Maison; mais il avoit été obligé d'en vendre une partie & d'engager l'autre, afin d'avoir de l'argent pour payer ses Troupes. Son corps fut porté dans l'Eglise de Bamberg, où il demeura en dépôt fort long-tems, & jusqu'à ce que par ordre de l'Empereur Fridéric II, son neveu, il fut transféré & enterré à Spire.

Mort de l'assassin de Philippe. Quant au Palatin de Witelsbach on ne tarda pas à lui faire payer la peine de son crime. Il fut condamné à mort par l'Empereur Othon, & par les Princes de l'Empire en une Diéte tenuë à Ausbourg, & ses biens furent confisqués. Il fut même tué peu de tems après en un duel public, par Henry de Calate Maréchal de la Cour de Philippe.

CHAPITRE XVI.

Othon IV.

L'ON a vu au commencement du régne de l'Empereur Philippe, que lors qu'Othon fut la prémiére fois élu Roi des Romains par quelques Princes de l'Empire, il étoit auprès de Richard Roi d'Angleterre son Oncle maternel. Mais on a obmis une particularité, qu'il est nécessaire de dire. C'est que sur la nouvelle de cette élection. Richard après lui avoir fait présent d'une somme d'argent très-considérable, lui conseilla de passer par la France en retournant en Allemagne, pour rechercher l'amitié du Roi Philippe-Auguste, & tâcher à l'engager dans son parti. Othon suivit ce conseil, se rendit à Poitiers où étoit le Roi, & en ayant été reçu comme il le pouvoit souhaiter, il se flatta d'abord d'en obtenir quelque chose : mais il s'apperçut bien-tôt que son espérance étoit vaine. Car le Roi de France qui aimoit l'Empereur Philippe, & appuyoit sous main ses intérêts, & qui voyoit fermement que le Duc Othon à cause de son peu de forces, de biens, & d'amis en Allemagne, seroit obligé de céder l'Empire à Philippe, fit la sourde-oreille à toutes les propositions qui lui furent faites de la part de ce Prince. Il lui dit même un jour comme en

1208.

Othon après être nommé Empereur, passe en France, & fait une grande gageure avec le Roi, dont il veut tirer raison par les armes; mais il en est défait.

riant : *J'apprens que vous êtes appellé à l'Empire. Il est vrai, répondit le Duc ; mais il en sera ce qu'il plaira à Dieu.* Le Roi repartit : *Croyez-vous en vérité que vous parviendrez à cette dignité ? Pour moi, je doute fort que tous les Allemans approuvent la nomination qu'on a faite de votre personne ; & j'en suis tellement persuadé que si vous voulez me laisser seulement le choix de celui de vos chevaux de charge qu'il me plaira de prendre, je consens que si vous êtes Empereur, vous ayez aussi le choix de trois de mes principales Villes, j'entens de Paris, d'Estampes, ou d'Orleans.* Othon accepta la proposition. Et des 50. chevaux chargés de cent cinquante mille marcs d'or dont le Roi d'Angleterre lui avoit fait présent, Philippe-Auguste choisit le meilleur, & le plus beau de tous avec sa charge, & Othon le lui abandonna aux conditions proposées. La chose en demeura là pour quelques années.

Mais quand après la mort de l'Empereur Philippe, c'est-à-dire, dix ans après la gageure, Othon lui eut succédé, en vertu de l'accord fait auparavant entr'eux, du consentement des Etats de l'Empire, & que la dignité Impériale lui eut été confirmée, en une Assemblée qui pour cet effet fut tenuë en la Ville de Francfort, il ne manqua pas d'envoyer une célébre Ambassade au Roi de France pour lui donner part de son élection, & le faire ressouvenir de la gageure, & de sa parole, avec prière de l'effectuer, & de vouloir lui remettre la

Ville de Paris qu'il avoit choisie, suivant la liberté qu'il en avoit, par la convention faite entr'eux sur ce sujet. Ce compliment parut un peu dur au Roi. Il dit que les choses n'étoient plus en l'état qu'elles étoient lors de la gageure; puisqu'il s'agissoit d'emporter en ce tems-là l'Empire sur son Compétiteur; ce que n'ayant pas fait, il avoit lui-même perdu la gageure, il y avoit longtems, & que c'étoit-là toute la réponse qu'il avoit à lui faire; qu'au reste s'il avoit envie de contester là-dessus, il pouvoit le faire par la voye qu'il lui plairoit, & qu'il lui feroit raison par la même voye. L'Empereur Othon peu satisfait de cette réponse, & se piquant d'honneur, résolut de pousser la chose à bout. Mais avant que de se mettre en devoir de le faire, il voulut s'affermir dans la possession de l'Empire. Il s'y étoit élevé cette seconde fois, moins par la considération du droit qu'il prétendoit y avoir, que par l'adresse qu'il avoit eu à se concilier les suffrages des Evêques, & des autres personnes d'Eglise, leur promettant d'abolir l'usage que les précédens Empereurs avoient de tout tems conservé, qui étoit, de se saisir à leur profit, après la mort des Evêques & des autres Bénéficiers, non seulement de leurs biens immeubles comme terres & fiefs; mais aussi des biens mobiliaires au préjudice de leurs héririers. Ce que je remarque, parce que cette promesse qu'il ne tint pas, fut la source de grands troubles dans la suite.

OTHON IV. 1208.

Se ménage adroitement les Ecclésiastiques.

Aussi-tôt que la nouvelle de l'élection d'Ot-

Son voyage en Italie.

OTHON IV. 1208. d'Othon fut parvenuë aux oreilles d'Innocent III. qui le regardoit comme son ami, & qui le croyoit d'autant plus dévoué au saint Siége, qu'il s'étoit hautement déclaré pour lui contre Philippe; le Pape lui envoya des Légats pour l'en féliciter, & lui offrir de le couronner, s'il vouloit passer en Italie. Cette proposition tenta l'Empereur. Il convoqua une Diéte à Haguenau, où son voyage fut résolu. Il ne se mit toutefois en
1209. chemin qu'en l'année 1209. Etant arrivé en Lombardie, il y fut reçu par tout comme Souverain. De là il alla tenir une Diéte à Boulogne; il s'y fit donner de grands secours d'hommes & d'argent, & ayant formé une puissante Armée, il se rendit à Rome, où le Pape le reçut avec toutes les démonstrations d'une parfaite amitié. Sa Sainteté le couronna, à condition qu'il laisseroit à l'Eglise le Patrimoine de saint Pierre, c'est-à-dire, toute la succession de la Comtesse Mathilde, & de plus, selon d'autres, qu'il feroit serment d'obéïr au Pape. Il s'y engagea avec autant de facilité, & par le même motif qu'il avoit fait la promesse dont il vient d'être fait mention aux Evêques d'Allemagne, sans en considérer les conséquences. Car peu de tems après, il fit bien connoître que ce n'étoit que pour parvenir à ses fins, & qu'il n'étoit pas si duppe qu'on le croyoit.

Son couronnement à Rome.

La fortune commença à lui ouvrir un moyen favorable pour se déclarer. Plusieurs de ses gens qui étoient campés sous les mu-

mil-

milles de Rome, étant allé pour voir la Ville, les Romains leur firent une querelle d'Allemand, & le tumulte s'échauffa à un tel point, que ce Peuple ayant pris les armes, plus de 1000. Impériaux demeurérent sur la place. L'Empereur en fit des plaintes, & en demanda satisfaction au Pape, qui ne la lui donna pas selon son désir. Il dissimula le chagrin qu'il eut de ce refus. Mais il s'en fit dans la suite un sujet de grand mécontentement, outre le déplaisir qu'il avoit de ce que le Pape s'étoit prévalu des brouilleries de l'Allemagne, pour s'emparer de l'Apouille, du Marquisat d'Ancone, & du Comté de Spoléte, après en avoir chassé les Officiers de l'Empereur. Il crut cependant devoir cacher son dessein, jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion favorable pour éclater; & continuant ainsi à jouer ce personnage, il feignit d'être fort content du Pape. Il partit de Rome, & prit, en apparence, le chemin de l'Allemagne : mais étant arrivé dans la Lombardie, il alla droit à Milan, où étant bien reçu, il choisit cette Ville pour sa résidence, & destribua ses Troupes dans le Pays pour y passer l'hiver.

OTHON 1209.

Feinte de l'Empereur, qui au lieu de retourner en Allemagne séjourne à Milan.

1210.

Au Printems suivant, il se mit aux champs, résolu de rétablir par la force son droit & son autorité dans les Pays usurpés. Dieu favorisa ses armes. Il en vint à bout après quelques victoires, & rentra dans la possession de tout ce qui avoit été enlevé à l'Empire.

L'Empereur reconquit ce que le Pape avoit usurpé sur l'Empereur.

Innocent III. en fut tellement indigné, qu'il l'excommunia, donnant ordre à l'Arche-

Le Pape excommunie l'Em-

OTHON IV. 1210.

chevêque Sigfried de Mayence, de publier cette excommunication dans tout l'Empire. Celui-ci, en exécution du Mandement du Pape, & pour faire ressentir à l'Empereur de ce qu'il ne tenoit point la parole qu'il avoit donnée, de n'user plus de l'ancien droit de Régale, à l'égard des Ecclésiastiques, fit crier & dénoncer Othon par toute l'Allemalemagne; comme un Excommunié & un Proscrit, déchargeant les Princes, Etats & Villes, de la fidélité & de l'obéïssance qu'ils lui avoient jurée, & portant les choses à l'extrémité, il fit convoquer les Etats pour procéder à l'élection d'un nouvel Empereur. La Diéte se tint à Bamberg, où le Roi de Bohéme, le Duc de Baviére, le Duc d'Autriche, le Landgrave Herman de Thuringe, & les autres Princes Ecclésiastiques & Séculiers ayant comparu, ils élurent Empereur Fridéric, Duc de Suabe, Roi de Naples & de Sicile, qui pouvoit avoir treize à quatorze ans, & qui dès son enfance avoit été proclamé Roi des Romains, à la sollicitation de l'Empereur Henry VI. son pére. Ils donnérent aussi-tôt part au Pape de cette élection, & envoyérent au même tems en Sicile, l'annoncer à Fridéric par leurs Ambassadeurs.

pereur, faisant soulever les Etats de l'Empire contre lui.

Cette révolution obligea Othon d'abandonner l'Italie, pour, en toute diligence, retourner en Allemagne. Il n'y fut pas sitôt

(a) Ce fut dans cette Diéte qu'Othon établit pour une Loy fondamentale qu'aucun Empereur d'Allemagne ne pourroit dans la suite s'attribuer ni assurer à ses Descendans la dignité Impériale comme un bien héréditaire. C'est

tôt arrivé, qu'il fit tenir une Diéte (a) à Nuremberg, où se trouvérent entr'autres le Duc Henry, Comte Palatin du Rhin, frére de l'Empereur, le Duc Henry de Brabant, & le Duc de Lorraine, qui ayant mûrement considéré les justes raisons que l'Empereur avoit eu, de recouvrer les Etats & Pays, que la Cour de Rome avoit usurpés en Italie sur l'Empire, exhortérent l'Empereur de faire la guerre aux Princes, qui, par complaisance pour le Pape, avoient procédé contre toute raison à une nouvelle élection. OTHON IV. 1210.

L'Empereur par le secours de ces Princes se trouvant assez fort pour réduire les Rébelles, commença par priver le Roi de Bohéme de son Royaume, & il en investit le fils de ce Roi. Ce fils s'étoit présenté à la Diéte, pour faire ses plaintes aux Princes & Etats, de ce que le Roi de Bohéme son pére, l'avoit désavoué, en répudiant sa mére, née Marquise de Misnie, & de ce qu'il avoit épousé la fille du Roi de Hongrie. L'Empereur en même tems déclara la guerre à Herman, Marquis de Thuringe, après l'avoir mis au ban de l'Empire, pendant que Henry Comte Palatin, Henry Duc de Brabant, & quelques autres Princes faisoient de leur côté attaquer & ruiner par ordre de l'Empereur, l'Archevêché de Mayence. Ce qui obligea l'Archevêque de se retirer, & de se sauver dans les Pays étrangers. 1213.

A-

(a) C'est encore à ce Prince que quelques Auteurs attribuent l'institution du Collége Electoral; mais sans aucun fondement, comme on le verra dans la suite.

OTHON IV. 1213.

Après ce progrès, l'Empereur ne doutoit plus de son rétablissement. Mais pour en venir plutôt à bout, il crut qu'il étoit nécessaire d'affoiblir l'appui dont le Pape & les autres Princes de son parti dans l'Empire, se prévaloient. C'étoit le Roi de France Philippe-Auguste, à qui il en vouloit déja, à cause de sa gaguerre. L'occasion lui parut d'autant plus favorable, que ce Roi étoit en guerre avec le Roi d'Angleterre, son oncle. Othon joignit donc ses forces aux Anglois, & attira le plus qu'il put d'Alliés dans cette expédition; en sorte que l'Armée confédérée étoit de près de 200000. hommes. Mais Philippe-Auguste les défit à plate couture en la célébre journée de Bovines, & la déroute du malheureux Othon fut si grande, qu'il eut peine de s'en sauver. Il voulut regagner l'Allemagne; mais il avoit été prévenu par le jeune Fridéric, qui avec une puissante Armée s'y étoit rendu, il y avoit déja du tems, pour recevoir l'Empire, & il y avoit été reçu de tout le monde, à bras ouverts. Ainsi Othon se voyant décrié & abandonné de tous les Princes d'Allemagne, résolut pour revenir d'une perte si considérable, d'aller une seconde fois dans les Pays voisins, où il croyoit avoir encore des amis. Il ramassa beaucoup de Troupes, & les ayant jointes aux ennemis de la France, il présenta encore la bataille au Roi Philippe-Auguste, près de Tournay. Elle fut très-sanglante, & le Roi s'y trouva en grand danger; mais enfin les armes Françoises furent victorieuses.

Othon fait la guerre au Roi de France, & & est défait.

Fridéric est reçu en Allemagne.

L'Em-

L'Empereur Othon se sauva de la mêlée, OTHON IV. 1213.
& se trouvant sans ressource, il chercha un azile dans ses propres Terres, & prit le parti de se retirer à Brunswic, où, l'espace de quatre ans, il demeura sans plus rien entreprendre. Pendant ce tems-là, ce Prince fut par sa pénitence un éxemple de vertu, & il finit saintement cette malheureuse vie l'an 1218.

CHAPITRE XVII.

Fridéric II.

FRIDERIC II. n'étant âgé que de neuf mois, quand son pére Henry IV. mourut, Constance sa mére n'avoit négligé aucun soin pour son éducation, & pour en faire un grand & vertueux Prince. 1214.

Louable éducation & bonnes qualités de Fridéric II.

Il y avoit répondu par son bon naturel, & par son esprit; Et pour se perfectionner davantage, il avoit appris les langues Grecque, Latine, Allemande, Françoise, Turque. Il s'étudioit particuliérement à suivre les traces de son grand-pére Fridéric I. dont il portoit le nom, & qu'il avoit pris pour son modéle. Comme lui, il tenoit pour maxime de ne jamais remettre au lendemain ce qui pouvoit s'éxécuter le jour même; s'imaginant qu'il n'avoit rien fait dans une affaire, quand il en restoit encore quelque chose à faire. Il étoit très-puissant; car outre les grands Etats qu'il avoit eu de ses pére

1214. & mére, il avoit à la mort du Roi Philippe son oncle, hérité du Duché du Suabe, & de celui de Rotembourg, & d'autres terres dont il s'étoit mis en possession.

Il est confirmé Empereur.

Ayant donc dès l'année 1212. été appellé d'Italie en Allemagne, & l'année suivante confirmé en la dignité (*a*) Impériale par les Princes assemblés à Mayence, il reçut d'eux la foi & l'hommage, aussi-bien que des Villes Impériales du Rhin. L'année 1215. il se fit couronner à Aix-la-Chapelle avec beaucoup de magnificence & en reconnoissance des graces que Dieu lui avoit faites jusqu'alors, il ajoûta aux autres solemnités de son couronnement le vœu d'aller en personne à la guerre de la Terre Sainte.

1219.

Se prépare pour repasser en Italie.

Quelques années après il fit convoquer une Diéte à Francfort, où ayant mis ordre aux plus pressantes affaires il demanda aux Princes & Etats de vouloir, suivant l'ancienne coutume, pourvoir à son équipage, à l'occasion du voyage qu'il avoit résolu de faire à Rome pour son couronnement. Ils le lui promirent, & se mirent incessamment en devoir de lui fournir pour ce sujet tout ce qui pouvoit lui être nécessaire. Toutes choses étant ainsi prêtes, il prit le chemin d'Italie l'an 1220. & dans le mois de Septembre il arriva à Rome, où il fut couronné par le Pape Honorius III. qui avoit suc-

1220.

Il est couronné à Rome.

(*a*) Depuis Fridéric II. les Assemblées & Diétes de l'Empire ne se sont plus tenuës à Mayence. Ce Prince du consentement des Etats, les transféra à Francfort, soit qu'il voulût les approcher davantage de ses Pays hérédi-

succédé à Innocent III. Fridéric, à l'imitation de ses Prédécesseurs, lui fit don de grandes sommes de deniers, & de quelques autres biens, par une pure libéralité, laquelle les Papes ont depuis ce tems-là tâché de convertir en un devoir d'obligation, comme si les Empereurs, pour avoir la Couronne, étoient tenus à cette reconnoissance. L'Empereur ensuite de son couronnement reçut la foi & l'hommage des Etats & Villes d'Italie, & après avoir par tout établi la paix & le repos, secondé des Princes de l'Empire qui l'avoient accompagné, il se retira en son Royaume de Naples.

FRIDERIC II. 1220.

D'abord il y trouva que les deux fréres du feu Pape Innocent, sçavoir Thomas & Richard avec leurs Adhérans ayant excité un soulévement, s'étoient emparés d'une partie de ce Royaume. Fridéric ne tarda pas à tirer vengeance de ces Séditieux. Richard fut arrêté, condamné & envoyé en éxil dans le Royaume de Sicile.

Il se brouille avec Rome.

Le Comte Thomas, & quelques autres Rébelles, se retirérent à Rome, & le Pape Honorius les reçut avec joye en sa protection. Quelques Evêques & Officiers de l'Inquisition ayant été trouvés coupables de cette rébellion, furent aussi chassés du Royaume & destitués. Leurs Offices & Bénéfices furent remplis par d'autres.

Ho-

réditaires pour en être plus à portée, & les retenir mieux dans le respect, ou qu'il crût qu'il étoit de la bonne politique de ne les plus convoquer dans aucune Ville sujette à un Prince particulier.

FRIDERIC II. 1221.

Honorius ayant reçu les plaintes des Exilés, il exhorta par Lettres & par Ambassades l'Empereur de les vouloir rétablir en leurs dignités & offices, lui reprochant sa témérité d'avoir ôsé porter la main sur le Sanctuaire, s'ériger en Juge sur l'Etat Ecclésiastique, & usurper ainsi l'autorité du Saint Siége: Que si ces Prélats & Officiers avoient offensé sa personne en quelque chose, il devoit s'addresser au Pape comme Chef de l'Ordre Ecclésiastique, pour connoître de ces différens.

L'Empereur lui fit réponse qu'il avoit appris des Princes de l'Empire, & d'autres, que depuis le régne de Charlemagne les Empereurs & les Rois avoient eu une autorité, & une jurisdiction souveraine sur l'Etat Ecclésiastique; qu'ils avoient pourvu les Evêques & les Abbés de leurs dignités & Bénéfices, & en cas de forfait & de malversation, il les en avoient privés: Que son grand-pére Fridéric I. & son pére Henry VI. avoient maintenu en son entier cette jurisdiction: Que lui, ayant été élevé à la même dignité Impériale, prétendoit avoir la même autorité; & qu'ainsi il ne vouloit ni ne pouvoit s'en déporter au préjudice de l'Empire & de ses Successeurs.

Qu'à l'égard de ses Royaumes héréditaires, Constance sa mére, & ses Prédécesseurs, qui de tout tems avoient rendu de grands respects, & fait de grands biens à l'Eglise de Rome, avoient jusqu'à son régne joui de la même prérogative sur le Clergé des Royaumes de Naples & de Sicile; & qu'ainsi

FRIDERIC II.

qu'ainsi le Pape n'avoit aucune raison de le vouloir dépouiller des droits de sa Souveraineté, & de s'attribuer la qualité de Juge sur les Ecclésiastiques des mêmes Royaumes.

L'Empereur est excommunié.

Le Nonce qui avoit été envoyé vers lui, étant retourné à Rome avec cette réponse, le Pape tint un Conseil ou un Synode avec les Cardinaux & autres Prélats, où ils excommuniérent l'Empereur, le mirent au ban, confisquérent la dignité Impériale, & tous ses Royaumes & Pays héréditaires, & déchargérent les Princes & Etats de l'Empire du serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté.

1222.

L'Empereur se rit de l'excommunication.

L'Empereur ne se mit pas beaucoup en peine de cette excommunication. Il se contenta de répondre froidement qu'il iroit bientôt à Rome, pour en remercier le Pape & les Cardinaux. Mais sans perdre de tems, il envoya par tout, & particuliérement dans l'Empire, un Manifeste, dans lequel faisant voir ses raisons, elles furent approuvées par les Princes de l'Empire.

L'Empereur retourne en Allemagne.

Et même pour appuyer par sa présence la justice de sa cause, il fit un voyage en Allemagne, laissant l'Impératrice avec Henry son fils, pour, durant son absence, gouverner ses Royaumes de Sicile & de Naples. Il employa ce tems-là à régler & à pacifier toutes choses dans l'Empire; & jugeant à propos dans ces conjonctures de s'assurer un Successeur, il fit à cet effet, dans une Diéte à Wirtzbourg, déclarer Roi des Romains Henry son fils, quoiqu'il n'eût guére

FRIDERIC II. 1222. guére que douze ans. Dans ces entrefaites, l'Impératrice Marie sa femme, qui étoit fille d'Alphonse Roi d'Aragon étant venu à mourir, cette mort l'obligea de retourner en Italie, & fit naître un sujet de réconciliation entre lui & le Pape. Voici comme la chose arriva.

Réconciliation du Pape & de l'Empereur, à la charge d'aller à la Terre-sainte.

(a) Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, étoit venu à Rome pour demander secours contre le Sultan d'Egypte. Il avoit une fille unique nommée Yolande; & comme l'Empereur étoit veuf, il proposa de la lui donner en mariage avec le Royaume de Jérusalem, s'en reservant toutefois l'usufruit sa vie durant, & à la charge que Fridéric accompliroit le vœu qu'il avoit fait d'aller à la Terre-Sainte. Le Pape qui souhaitoit passionnément de voir tous les Princes Chrétiens engagés au recouvrement des saints lieux, & qui ne désiroit pas avec moins d'empressement l'éloignement de l'Empereur, pour demeurer seul maître en Italie, agréa fort cette proposition. L'Empereur fut aussi-tôt convié de venir à Rome pour la conclusion de cette affaire. Il s'y rendit, & après avoir fait sa paix avec le Pape, on arrêta & l'on signa les articles du mariage

Juillet. 1223.

proposé entre lui & Yolande, qui du chef de sa mére étoit héritiére du Royaume de Jérusalem: Cela se faisant, à condition que dans

(a) Jean de Brienne étoit devenu Roi de Jérusalem, par son mariage avec Marie fille de Conrad Marquis de Montferrat, & d'Isabeau fille unique d'Amaury Roi de Jérusalem. Le Roi Jean eut de Marie une fille nommée Isabeau, qui fut mariée à l'Empereur Fri-

dans deux ans il iroit avec une armée en Levant pour recouvrer la Terre-Sainte. En exécution de cet accord on dépêcha des Ambassadeurs en Syrie pour aller querir la Princesse; qui étoit à Ptolémaïde. Elle n'arriva à Rome qu'au commencement de l'année 1225. où l'Empereur l'attendoit. Le mariage s'y fit avec une magnificence extraordinaire. Le Pape en voulut même faire la cérémonie, après laquelle il couronna Yolande. Mais le mariage ne fut pas plutôt consommé, que sa Sainteté fit ressouvenir l'Empereur que le tems de l'éxécution de sa promesse s'approchoit, & le pressa de se mettre en état de s'en aquiter. Fridéric cherchant à s'en dispenser, allégua plusieurs excuses, & fit si bien que tout ce que le Pape put tirer de lui, fut qu'il lui fit promettre de nouveau, & jurer sur les Saints Evangiles, que dans deux ans à compter du mois d'Août prochain, & sans pouvoir alléguer aucune excuse il iroit en Levant, avec des forces capables d'y faire fortement la guerre; consentant d'être excommunié, s'il y manquoit. Mais le Pape ne put voir l'éxécution de ce grand dessein qu'il avoit si fort à cœur: Car il mourut au commencement de l'année 1227. & Grégoire IX. parent de ces deux Comtes, que, comme il

FRIDERIC II.

1225.

1227.

Fridéric II. avec promesse de succéder au Royaume de Jérusalem en cas qu'il vînt à retirer ce Royaume des mains du Sultan d'Egypte qui s'en étoit saisi. Mais la Guerre que les Papes firent successivement à Fridéric, lui ôtérent le moyen de pouvoir le conserver après l'avoir recouvré, & s'y être fait couronner.

FRIDERIC II. 1227. il a été dit, Fridéric avoit proscrits & bannis du Royaume de Naples, succéda à Honorius en son Pontificat, & en ses maximes contre l'Empereur. En effet, il ne fut pas plutôt élevé sur la Chaire de S. Pierre, qu'il envoya un Légat *A Latere* vers Fridéric, pour le presser d'éxécuter la promesse si solemnelle qu'il avoit faite d'aller en Syrie; & sur le refus qu'il en pourroit faire sous de nouveaux prétextes, le menacer de fulminer l'excommunication, à laquelle il s'étoit lui même soumis, par le dernier accord, au cas qu'il ne voulût pas faire ce voyage.

Fridéric ne pouvant donc plus différer son départ, vu même que plusieurs Princes & un grand nombre de Noblesse, & autres gens de tous les Royaumes Chrétiens engagés dans cette Croisade, s'étoient rendus auprès de lui pour l'y accompagner, fit promptement mettre sa flotte en état, & partit de Brindes le 11. Août avec l'équipage le plus magnifique, & les Troupes les plus lestes du monde. Mais après trois jours de navigation étant tombé malade, & comme d'autres disent, les vents lui ayant été contraires il fut obligé de retourner avec sa maison à Brindes, se contentant d'envoyer son armée en Levant.

Le Pape piqué de ce prompt retour de l'Empereur, du consentement de tous les Cardinaux, prononça que Fridéric avoit encouru la peine d'excommunication que lui-même s'étoit imposée, au cas qu'il n'éxécutât pas la promesse qu'il avoit faite d'aller en personne à la Terre Sainte, & il le déclara in-

incapable de la dignité Impériale. L'Empereur en fut si irrité, croyant que la cause pour laquelle il étoit revenu, étoit légitime & plus que suffisante pour être dispensé de cette peine, qu'il chercha tous les moyens imaginables de mortifier le Pape. Il y réüssit si bien par l'adresse & par le pouvoir des Frangipani & autres riches Seigneurs de Rome, que le Pape fut obligé de quitter la Ville, dans la crainte d'y être maltraité, & de se réfugier à Pérouse. Ce fut à cette occasion & dans cette conjoncture que commença d'éclater, tant à Rome que dans tout le reste de l'Italie, l'animosité des factions des Guelphes & des Gibelins, dont la prémiére tenoit le parti du saint Siége, & l'autre celui de l'Empire. Ces factions étoient demeurées comme assoupies depuis le régne de l'Empereur Conrad III. sous lequel elles avoient pris naissance.

FRIDERIC II, 1227.

Cependant Fridéric, pour ôter au Pape le sujet de toutes ces excommunications, fut pressé par ses amis de s'aquiter de son voeu. D'ailleurs il jugea que pour l'intérêt de son fils Conrad, qu'il avoit eu d'Yolande sa femme, qui depuis peu étoit morte, il lui étoit important d'aller prendre possession du Royaume de Jerusalem qui lui appartenoit. Il s'embarqua donc de rechef au mois d'Août 1228. & ayant passé en Cypre, alla descendre au Port d'Acre. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, il fut sollicité par les Sarrazins de vouloir entendre à une tréve. Il ne crut pas à propos de la refuser, & il la conclud l'année 1229. pour dix ans ; conservant aux Chré-

1228.

L'Empereur fait une Treve en Syrie.

FREDERIC II. 1229.

Chrétiens le Royaume & la Ville de Jérusalem, où après avoir mis de fortes garnisons, aussi-bien que dans les autres Places, il se fit couronner Roi de Jérusalem. Titre qui depuis a toujours été conservé par les Rois de Sicile. Cela fait, il s'en revint à Naples, & trouva à son arrivée ce qu'il avoit bien prévu, qui étoit, que le Pape ne l'avoit envoyé en Syrie que pour lui faire la guerre en Italie. Sa Sainteté avoit même déjà désavoué tout ce qu'il avoit fait en Syrie, regardant le Traité qu'il avoit conclu avec le Sultan comme un acte honteux au nom Chrétien; d'où elle prenoit un nouveau prétexte de ne point absoudre l'Empereur de son excommunication. Fridéric voyant les choses en ces termes, mit en diligence ses Troupes en état d'agir, & reprit les Places fortes & les Villes, que le Pape lui avoit enlevées pendant son absence, employant à cette conquête les Troupes qu'il avoit promis de lever pour la Syrie.

Retourne de la Terre-sainte.

Il fait la guerre au Pape.

L'Empereur ayant ainsi chassé de ses terres toutes les garnisons que le Pape y avoit établies & fait même ravager & piller les Villes & Villages qui appartenoient au saint Siége, jusqu'aux portes de Rome, fut conseillé par Saint Louïs Roi de France, d'entendre à un accommodement. Il suivit ce conseil, & dépêcha pour cet effet à Rome Bertold Patriarche d'Aquilée, Everhard Evêque de Saltsbourg, Seifricd Evêque de Ratisbonne, Sibold Evêque d'Ausbourg, & Léopold d'Autriche. Mais le Pape les reçut si froidement, & voulut porter sa préten-

tion

tion si haut, qu'ils s'en retournérent sans rien conclure. Nonobstant cette espéce de rebut, l'année suivante, l'Empereur ne laissa pas de renvoyer à Rome Léopold Duc d'Autriche, avec le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Ils eurent un meilleur succès de leur négociation, & l'avantage de conclure un Traité de Paix avec le Pape moyennant cent vingt mille piéces d'or, qu'au nom de l'Empereur ils promirent de payer pour dédommager l'Eglise du pillage de ses Villes Ce Traité fut ratifié de part & d'autre; & les ratifications en ayant été échangées, Fridéric se rendit auprès du Pape à Agnani, où il fut absous de son excommunication, & où Sa Sainteté, pour marque d'une sincére reconciliation, luit fit un festin magnifique.

FRIDERIC II. 1229. Juillet 1230.

Il sembloit que cet accommodement si célébre, dût engager les Villes de Lombardie, qui avoient profité des divisions d'entre le Pape & l'Empereur, pour se soustraire de l'obéïssance de celui-ci; il sembloit, dis-je, que les Villes de Lombardie dussent rechercher un accommodement pareil. Mais nonobstant toutes les négociations qu'on fit pour les y porter, elles n'y voulurent point entendre; & il fallut que l'Empereur se mît en devoir de les réduire par la force. Il y consomma l'espace de cinq années sans grand succès, à cause que souvent il en étoit détourné par les autres affaires qui lui survenoient dans les Royaumes de Naples & de Sicile. Il fut même obligé d'abandonner cette entreprise pour aller remédier aux dé-

1230.

FREDERIC sordres qui s'étoient glissés en Allemagne,
II. pendant tout le tems qu'il en avoit été ab-
1235. sent. Et comme les remédes qu'il y falloit apporter, ne pouvoient souffrir de délai, il partit au commencement de l'année 1235. avec d'autant plus d'empressement, qu'il étoit averti de la mauvaise conduite du Roi Henry son fils, & des pratiques qu'il faisoit pour former une conspiration contre lui. Il ne s'y fut pas plutôt rendu, qu'avec un soin extraordinaire, il s'appliqua à faire réparer ces désordres; & pour cet effet, il fit, de concert avec les Princes & Etats de l'Empire, plusieurs Ordonnances & Constitutions pour l'administration de la justice, & le rétablissement de la police & de la discipline, tant à l'égard des Séculiers que des Ecclésiastiques. Enfin il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit assurer la tranquillité publique. Ce fut même pour ce sujet, que son fils Henry ayant été convaincu du crime de félonie, & de liaisons secrettes qu'il avoit euës avec quelques Princes qui lui avoient inspiré ces sentimens de révolte, l'Empereur, au lieu de le faire punir, prit le parti de l'éloigner, & de l'envoyer en Sicile avec la qualité de Viceroi. Cependant comme il n'établissoit ce bon ordre dans l'Allemagne, que pour avoir toute liberté de retourner en Italie, pour une bonne fois remettre les Villes alliées de la Lombardie sous son obéïssance, & par ce moyen étouffer l'esprit de sédition qu'elles répandoient chez leurs voisins; il faisoit par tout faire des levées de gens de guerre, pour en composer un corps

d'Ar-

d'Armée considérable, afin de ne pas manquer à ce coup de réüssir dans son dessein. Pendant ces préparatifs, il fut sollicité de se marier, & il épousa la Princesse Mathilde sœur du Roi d'Angleterre. D'autre côté, le Pape appréhendant le retour de l'Empereur en Italie, envoya vers lui un Nonce, homme d'esprit & fort habile, pour tâcher de le détourner de ce voyage. Ce Nonce n'oublia rien de ce qu'il crut le pouvoir persuader de ne le pas entreprendre. Il lui proposa même, que s'il vouloit s'en remettre à Sa Sainteté, de l'affaire des Villes de Lombardie révoltées contre lui, elle s'engageoit de les obliger de rentrer dans leur devoir, & de se remettre sous l'obéïssance de l'Empire. Fridéric, jugeant que c'étoit un piége qu'on lui tendoit, renvoya le Nonce sans rien conclure avec lui, & demeura ferme dans sa résolution.

Il part donc pour son expédition d'Italie; & dès qu'il fut entré en Lombardie, quelques Etats se rangérent d'eux-mêmes en leur devoir, & quelques autres y furent réduits par la force. Mais les principales Villes tinrent bon, se confiant au secours qu'elles avoient reçu des Vénitiens, & à l'appui qu'elles & leurs Confédérés espéroient de tirer de Henry Roi des Romains, qui s'étoit engagé dans ce parti à l'instigation de la Cour de Rome. Ce Prince, outre cette fausse démarche, avoit continué ses pratiques secrettes avec plusieurs Princes d'Allemagne, pour en être secouru dans le besoin, & entr'autres avec le Duc d'Autriche, au-

Conspiration du Prince Henry contre l'Empereur son pére.

FRIDERIC II. 1236.

auquel l'Empereur avoit donné le titre de Roi. Mais cette conjuration s'étant répanduë en trop de lieux, pour être ignorée de l'Empereur; aussi-tôt qu'il l'eut apprise, il en conçut tant d'indignation contre son fils, que comme une passion chasse l'autre, elle dissipa dans son esprit toute la colére qu'il avoit contre le Pape. Il rechercha même Sa Sainteté, pour l'inviter, comme il fit, à se déclarer contre Henry, & à défendre aux Princes & Etats de l'Empire, sous peine d'excommunication, de lui obéir & de lui donner secours. Cette autorité spirituelle qui étoit de grande considération, retint tout le monde dans le devoir, & l'Empereur, de son côté, faisant éxactement observer le Prince son fils, se rendit maître de sa personne, & le fit enfermer dans un château de l'Apouille, où il mourut quelque têms après.

Pour étouffer entiérement cette conspiration, il ordonna aux Ducs de Bohéme & de Baviére, de poursuivre par les armes, Fridéric Duc d'Autriche, complice de la félonie du Prince Henry, en attendant que lui-même pût se rendre sur les lieux, pour en faire le juste châtiment qu'il méritoit, ce qui ne tarda pas à arriver. Car l'Empereur ayant mis le meilleur ordre qu'il put en Italie, & laissé les affaires à l'égard du Pape, en quelque apparence de paix, il retourna en Allemagne, entra dans les Etats du Duc d'Autriche, y porta par tout le fer & le feu, & se rendit à la fin maître de Vienne.

L'Empereur retourne en Allemagne.

Aprés

Après cette expédition, l'Empereur y fit assembler les Etats de l'Empire, & élire Roi des Romains Conrad son second fils, & il le fit confirmer en une autre Assemblée d'Etats, qui la même année se tint à Spire. Ainsi voyant les affaires rétablies & affermies de ce côté-là, il pensa tout de bon à reprendre le chemin d'Italie, ayant toûjours sur le cœur la révolte des Villes de Lombardie qui s'étoient cantonnées, pour, disoient-elles, se maintenir dans les priviléges que Fridéric Barberousse, leur avoir accordés.

FRIDERIC II. 1237.

Il fait élire Roi des Romains Conrad son second fils.

L'Armée que l'Empereur amena avec lui se trouva assez nombreuse pour dissiper les Puissances liguées, qui étoient pour lors plus fortes qu'elles n'avoient jamais été. Ceux de Padoue se rendirent d'abord: mais pour intimider les autres, il saccagea quelques Places qui vouloient faire résistance; & tout d'un coup il tourna toutes ses forces contre Milan qui étoit le centre de la Ligue, & où les Vénitiens & les Villes liguées avoient réüni toutes leurs Troupes. Ces Confédérés, voyant que leur armée n'étoit pas moindre en nombre que celle de l'Empereur, allérent hardiment au devant de lui.

L'Empereur retourne en Italie, & y est victorieux.

Il se donna une sanglante & furieuse bataille, dont, pendant quelques heures, l'événement parut douteux, mais à la fin la victoire se déclara pour l'Empereur. Il fit prisonnier leur Général Petro Tiepolo, fils du Doge de Venise, & leurs autres Chefs, lesquels il fit tous mourir par la main du Bourreau. Il poursuivit son avantage, &

27. Nov. 1237.

FRIDERIC II. 1237. tourna ses armes contre plusieurs Places, dont il pilla & brûla quelques-unes, réservant de faire de Milan un dernier éxemple de son ressentiment.

Le Pape Grégoire sensiblement touché du succès des armes de Fridéric, & du mauvais traitement fait par ce Prince aux Officiers de Sa Sainteté, entra dans la Ligue avec les Vénitiens & les Villes de Lombardie, & se reconcilia avec Rome, d'où il avoit été obligé de s'éloigner depuis longtems. Aussi-tôt qu'il y fut retourné, il envoya un Nonce à l'Empereur, pour l'exhorter, en considération de tant de faveurs qu'il avoit reçuës du saint Siége, de cesser ses violences. Mais l'Empereur qui avoit appris la confédération où le Pape étoit entré, & le secours qu'en secret il avoit donné à la Ligue, ne lui fit aucune réponse. Ce qui obligea le Pape de lui envoyer trois Cardinaux, qui n'en eurent pas plus de satisfaction.

Le Pape excommunie l'Empereur. 1239.

En cette extrémité le Pape ayant recours aux mêmes armes dont il s'étoit servi dans les autres rencontres, fulmina publiquement le Jeudi Absolu de l'an 1239. une excommunication contre l'Empereur, & il en envoya la Bulle en Allemagne, pour semer de la division entre l'Empereur & les Princes & Etats de l'Empire, condamnant par la même Bulle ceux qui suivroient son parti, & qui lui demeureroient fidéles. Il s'avisa aussi pour attirer Saint Louïs dans ses intérêts, de lui dépêcher un Légat, pour lui donner de mauvaises impressions de la personne

ſonne & de la Religion de Fridéric, & pour lui offrir l'Empire en faveur du Prince Robert ſon frére. Mais ſaint Loüis ne ſe laiſſa point prévenir au préjudice de ſon Allié : & ſur l'offre qui lui étoit faite de l'Empire pour ſon frére, il fit réponſe, que ſuppoſé qu'il fût tenté de recevoir cette propoſition, ce n'étoit pas aux Papes à donner l'Empire, ni à dépoſer les Empereurs.

Lorſque Fridéric qui étoit à Padouë, eut reçu la nouvelle de cette excommunication, il fit publiquement & devant l'armée, lire ſa réponſe par ſon Chancelier Pierre des Vignes, pour donner un démenti aux calomnies qu'on avançoit & ſémoit contre lui. Il envoya auſſi cette réponſe en Allemagne pour ſa juſtification, & pour la défenſe de ſon honneur & de ſa réputation : Elle fit ſur l'eſprit des Princes tout l'effet qu'il pouvoit ſouhaiter, & tous les Membres de l'Empire demeurérent unis à leur Chef. Ainſi Fridéric voyant qu'il n'avoit rien à appréhender de ce côté là, perſiſta dans le deſſein qu'il avoit formé de ſe venger une bonne fois des Romains, & pour cet effet, il ſuſpendit tous ſes autres deſſeins, afin de marcher droit vers Rome. Il croyoit y avoir un parti ſuffiſant pour obliger les Romains à lui ouvrir les portes. Mais le Pape ſecondé de ſon Clergé s'étant donné tous les mouvemens pour retenir le Peuple dans ſon devoir, il fit échouer le grand projet que ce Prince avoit formé ſur Rome.

L'Empereur fait une réponſe publique à cette excommunication.

L'Empereur marche à Rome, mais ſans ſuccès.

Cependant toute l'Italie étoit en proye aux deux partis des Gibelins & des Guelphes.

Faction des Gibelins & des Guelphes.

D 2 Les

FRIDERIC II. Les Gibelins étoient, comme il a été dit, pour l'Empereur; les Guelphes pour le Pape. Ces noms portoient même la division & le carnage dans les familles & les maisons particuliéres, & les uns ni les autres ne se donnoient point de quartier. L'Empereur étoit regardé par les Guelphes comme un Mahométan, comme un ennemi du nom Chrétien; & lui de sa part ne pardonnoit à aucun Guelphe. Comme il vit qu'il ne pouvoit rien faire contre Rome, il prit son chemin vers Naples: & fit par tout un éxemple extraordinaire de vengeance contre les Guelphes, ne faisant quartier à aucun de ceux qui avoient les armes à la main; & chassant, éxilant, ou emprisonnant les Ecclésiastiques, même les Cardinaux, dont il en avoit arrêté quelques-uns. En un mot, cette animosité dura, sans que le Pape & l'Empereur voulussent céder l'un à l'autre

22. Août 1241. jusqu'en l'année 1241. que le Pape mourut.

Grégoire meurt, & Innocent succéde à son inimitié contre l'Empereur.

Après le décès du Pape Grégoire IX. & de Célestin IV. son Successeur, qui ne vêcut que dix-huit jours dans le Pontificat, le Saint Siége demeura vaquant vingt mois; pendant lesquels l'Empereur sollicita plusieurs fois les Cardinaux de le remplir, sans pourtant qu'il voulût relâcher ceux qu'il tenoit prisonniers. Mais enfin les autres insistant pour la liberté de leurs Confréres, afin de procéder unanimement à l'élection d'un Pape, il fut obligé de les élargir. Aussi-tôt les uns & les autres s'étant rendus à

24. Juin 1243. Anagni, ils élurent Innocent IV. qui étoit du nombre des Cardinaux qui avoient toujours

jours temoigné le plus de considération & de penchant pour les intérêts de l'Empereur. Ainsi les Ministres de ce Prince avoient d'autant plus de joye de cette exaltation, qu'ils s'en promettoient une concorde sincére entre l'Eglise & l'Empire. Mais Fridéric plus clair-voyant qu'eux, disoit toujours qu'il n'avoit pas sujet de s'en réjouïr, en ce qu'elle lui faisoit perdre l'amitié d'un Cardinal, & lui attiroit la haine d'un Pape. La Prophétie fut véritable. 1243.

Sujet des nouvelles brouilleries entre le Pape & l'Empereur.

La plus grande application du nouveau Pape & des Cardinaux, fut de procurer la paix à l'Italie. Mais l'Empereur n'y voulant entendre qu'à condition de garder ce qu'il possédoit ; & le Pape de sa part demandant la restitution des Villes usurpées sur l'Eglise de Rome, lui représentant que sans cette restitution, il ne pouvoit point y avoir de paix sure & sincére, toutes les négociations furent alors inutiles. A la fin, 1244. ils demeurérent d'accord de se voir en personne dans la Ville de Castello, pour traiter & conclure à l'amiable toutes les affaires. Mais soit qu'il fût vrai, que le Pape eût été averti que l'Empereur vouloit l'y faire arrêter, comme le Pape le publioit ; soit qu'il fît courir ce bruit pour avoir un prétexte honnête d'éviter l'entrevûë avec Fridéric, Sa Sainteté ne se voulut point rendre au lieu & jour nommé. Comme elle fut informée que Fridéric en étoit fort irrité ; & dans la crainte de quelque ressentiment de sa part, elle prit résolution de se réfugier en France. Elle se mit en devoir d'éxécuter incessam-

Frideric II. 1244.

ment ce dessein, & ayant mandé secrétement les Galéres de Gennes, qui la vinrent attendre à Civita-Vechia, elle s'y rendit en toute diligence, & de-là à Gennes, d'où passant par la Savoye, elle arriva à Lyon au mois de Décembre de la même année 1244. Elle y indiqua un Concile général pour le 24. de Janvier suivant, & elle envoya ses Bulles aux Archevêques, Evêques & Prélats d'Allemagne, d'Italie, de France, & des autres Royaumes, les y convoquant pour aviser au bien & à la sureté de l'Eglise. Sur cette convocation, un grand nombre de Prélats s'étant rendus à Lyon, il y fut d'abord résolu que l'Empereur seroit sommé de venir au Concile, pour se purger de ce dont on l'accusoit, avec menace d'être frappé des foudres de l'Eglise, s'il y manquoit. Cette sommation parut d'autant plus étrange à l'Empereur, que le Pape, disoit-il, s'y étoit érigé en Juge & en Souverain; au lieu que de toute ancienneté, les Empereurs avoient toujours eux-mêmes convoqué les Conciles, où les Papes & les Prélats leur rendoient comme à leurs Souverains le respect & l'obéissance qu'ils leur doivent. Il considéroit de plus, que s'il y avoit lieu de procéder en justice contre lui, cela ne se pouvoit faire que devant les Princes & Etats de l'Empire, tant Ecclésiastiques que Séculiers.

Janvier 1245.

Concile de Lyon, où le Pape fait citer l'Empereur.

L'Empereur au lieu d'aller au Concile, il y envoye,

Il envoya pourtant à Lyon ses Ambassadeurs, qui fortement réfutérent les accusations du Pape, & justifiérent si bien l'Empereur, que quelques-uns se déclarérent pour lui.

lui. Toutefois cela n'empêcha pas le Pape de l'excommunier. Fridéric ayant été averti de l'excommunication fulminée contre lui, témoigna de ne s'en pas soucier. Et véritablement il parut dans la suite qu'il ne s'en mettoit guére en peine. Il disoit par galanterie, qu'avant cette excommunication il obéïssoit au Pape & aux Loix Ecclésiastiques; mais que puisqu'elle l'en dispensoit, il ne leur devoit plus ni respect ni obéïssance, ne laissant pas cependant de demeurer Empereur comme il étoit. En effet, il demeura revêtu de cette dignité jusqu'à la mort, s'étant conservé l'affection & l'attachement de la meilleure partie des Princes, des Seigneurs, & des Villes de l'Empire.

FRIDERIC II. 1245.

& il y est excommunié.

Le Pape eut tant de chagrin de ce mépris, voyant de plus que ses Sujets portoient eux-mêmes la peine de cette excommunication, qu'il auroit bien voulu n'y avoir jamais pensé. Néanmoins se trouvant engagé à soutenir ce qu'il avoit fait, il fit tant auprès de quelques Princes d'Allemagne, qu'il les persuada de procéder à l'élection d'un Roi des Romains. Les trois Electeurs Ecclésiastiques, & les Evêques de Bréme, de Strasbourg, de Metz & de Spire, le Duc de Brabant, & Henry Landgrave de Thuringe, furent de ce nombre. Ils s'assemblérent le jour de l'Ascension l'an 1246. à Francfort; & ayant délibéré sur cette élection, ils déclarérent Henry, Landgrave de Thuringe, Roi des Romains, qui fut quelque tems après surnommé le Roi des Prêtres.

Quelques Etats de l'Empire élisent un autre Roi des Romains, qui après quelques efforts meurt.

1246.

FRIDERIC II. 1246. Cette élection se fit au préjudice de Conrad fils de l'Empereur, qui dès l'année 1237. avoit, ainsi qu'il a été dit, été couronné Roi des Romains, après la mort, & en la place de Henry son frére aîné. Pour seconder le parti du nouvel élu, le Pape se mit en devoir de lui procurer toute sorte de secours, & même il lui fit présent de vingt-cinq mille marcs d'argent, pour aider ce parti à soutenir la guerre contre Conrad, que l'Empereur son pére avoit laissé en Allemagne comme son Lieutenant. De sorte

Août 1246. que Henry fut en état de lui faire tête, & de lui présenter bataille, où il remporta sur lui un avantage considérable. Il fit ensuite une irruption dans le Duché de Suabe, pays héréditaire de l'Empereur, & il auroit pris Reutlingen sans la résistance des Bourgeois, qui se défendirent si vaillamment, qu'il fut

16. Février 1247. obligé de se retirer. Il attaqua aussi la Ville d'Ulm, mais dans une attaque il y fut blessé d'un coup de fléche, dont il mourut peu de jours après.

L'Empereur voyant les choses en cet état, s'avisa de vouloir aller à Lyon se justifier en personne auprès du Pape, & se reconcilier avec lui. Il se mit en chemin sous le sauf-conduit qu'il avoit obtenu du Roi de France, laissant les affaires d'Italie sous la conduite d'Entius son fils naturel, Roi de Sardaigne. Mais il ne fut pas plutôt en Piémont, qu'il apprit que les gens du Pape avoient surpris Parme, au moment qu'avec une partie de la garnison Entius en étoit sorti pour aller attaquer Bresse. Cette nouvelle

velle qui obligea l'Empereur d'abandonner son prémier dessein, le fit résoudre de retourner sur ses pas en Italie. Il s'attacha opiniâtrément au siége de Parme; mais comme il vit que cette place, qui étoit bien munie, se défendoit vigoureusement, il prit résolution de la faire périr par la faim. Il l'enferma d'une haute muraille, & fit bâtir tout proche une nouvelle Ville, qu'il appella *Victoire*, & qui dans peu de tems se rendit aussi peuplée qu'aucune autre Ville d'Italie. L'Empereur persistant en son obstination à poursuivre le siége de Parme, il y consomma plusieurs mois, laissant par tout ailleurs empirer le mauvais état de ses affaires les plus importantes, sans se donner aucun mouvement pour y remédier. Ce qui donna au Pape Innocent, & à tous les partisans du Saint Siége tant de prise sur lui, qu'ils eurent toute la facilité imaginable de faire tenir près de Cologne une Assemblée de plusieurs Princes de l'Empire, tant Ecclésiastiques que Séculiers, où en la place du Landgrave de Thuringe, ils élurent Guillaume Comte de Hollande pour Roi des Romains. Les Villes de Cologne, de Mayence & de Strasbourg applaudirent à cette élection. Mais celles de Worms, de Spire, de Landau, de Weissembourg, & les autres de Suabe & de Baviére, demeurérent fidéles à l'Empereur, & au Roi Conrad, malgré les excommunications du Pape.

FRIDERIC II. Août 1247.

Septembre 1247.

L'Empereur cependant toujours attaché au siége de Parme, vivoit ainsi au milieu d'une foule d'envieux & d'ennemis. Et com-

On veut empoisonner l'Empereur, il

FRIDERIC II. 1247.

en fait punir les Auteurs.

comme ils ne pouvoient le faire périr par les voyes ouvertes de la guerre, ils s'avisérent de mettre en pratique celle du poison, profitant d'une indisposition qui l'obligeoit de garder le lit. Ils corrompirent pour cet effet, par argent & par persuasions non seulement son prémier Médecin; mais aussi Pierre des Vignes natif de Capouë, son Chancelier & son intime Confident; & par leur moyen, ils résolurent de lui faire prendre une médecine empoisonnée. Mais le jour même qu'on devoit donner le breuvage, l'Empereur fut secrétement & heureusement averti du complot. C'est pourquoi comme le Médecin vint avec la coupe pour la lui présenter, en présence de Pierre des Vignes, le Prince la refusa. Pierre des Vignes se mit à le supplier de prendre ce reméde, l'assurant qu'il lui feroit du bien, & qu'il en avoit déjà pris de semblables, dont il s'étoit bien trouvé.

(a) Le Médecin l'en pressant aussi de son côté, l'Empereur se met à le regarder fixement, & tout à coup il lui ordonne d'en boire la moitié à sa santé. Le Médecin surpris de cet ordre, usa d'adresse, & feignant de faire un faux pas en reculant en arriére, versa la moitié de la médecine. Mais n'ayant pû si bien faire que l'Empereur & les Assistans ne s'apperçussent de sa feinte, l'Empereur fit à l'instant arrêter le Médecin &

(a) Petrus depravatus ab Innoc. Papa, ut fama erat; per Medicum tollere veneno Imperatorem volebat; detecto autem scelere, cum potionem toxicatam suaderet Imperatori sumere, prægustare eam jussus Medicus, ef-

& le Chancelier, & fit prendre ce qui étoit reſté dans le verre à un homme coupable de mort, qui en mourut tout auſſi-tôt. Comme il ne fallut point d'autre preuve pour les convaincre, l'Empereur fit étrangler le Médecin, & ayant fait crever les yeux au Chancelier, il l'abandonna à la discrétion des Habitans de Piſe, ſes ennemis mortels. Mais ce miſérable Traître, ſe fit lui-même ſauter la cervelle, d'un coup qu'il ſe donna à la tête contre un pillier, dont il mourut, prévenant ainſi comme un autre Samſon leur riſée & leur vengeance.

FRIDERIC II. 1247.

La fortune ne ſe contenta pas de menacer Fridéric, à la fin elle ſe déclara tout-à-fait contre lui. Il continuoit lentement, ainſi qu'il a été remarqué, le ſiége de Parme. Et comme ordinairement il arrive qu'on ſe relâche dans les choſes qui durent long-tems, il ne ſe tenoit pas trop bien ſur ſes gardes. Les Aſſiégés en ayant eu avis, firent deſſein de l'enlever dans Victoire ſa nouvelle Ville, où il tenoit ſon camp & ſa Cour. Mais en attendant qu'ils puſſent éxécuter leur entrepriſe, ils firent, à leur ordinaire, de legéres ſorties, qui ſe paſſoient en eſcarmouches. Le jour deſtiné à l'éxécution étant venu, ils envoyérent de même de petits pelotons pour harceler les Aſſiégeans, & les attirer au combat; mais comme l'eſcarmouche fut échauffée, toute la garniſon de Parme ſortit.

Le camp de l'Empereur eſt pillé & raſé.

18. Février 1248.

effudit in terram. Petrus effoſſis ob id oculis circumductus, ut Piſanorum moreretur arbitrio, alliſum columnæ cerebrum excuſſit, *Danæus in Aph.*

FRIDERIC II. 1248.

tit. Ils taillérent en piéces la plupart des Impériaux, & poursuivant les autres, entrérent pêle-mêle avec eux dans le camp, & firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrérent. On voulut leur résister; mais on fut forcé par tout, & l'Empereur même qui avoit été pris au dépourvu, ne vit point d'autre moyen de se sauver que par la fuite. Il monte à cheval en diligence, & sans armes, il se sauve à Crémone. Les Parmesans pillérent son Palais & le Camp, & ruïnérent la nouvelle Ville de fonds en comble.

Le bruit de cette victoire s'étant répandu par toute l'Italie, non seulement il releva infiniment le parti des Guelphes, & la réputation du Légat Grégoire Montelongo, qui avoit conduit l'entreprise; mait il abbatit aussi le cœur des Gibelins.

Entius fils de l'Empereur est défait & pris prisonnier.

A la vérité l'Empereur ne perdit point courage. Il remit sur pied le plus de Troupes qu'il put, tant de ceux qui avoient fuï avec lui, que des Gibelins, qui venoient à lui de toutes parts. Mais cet échet le rendant beaucoup moins formidable qu'auparavant, aucune Ville un peu considérable ne le voulut recevoir, & pour comble de disgrace, étant en Toscane, il apprit qu'Entius son fils naturel, Roi de Sardaigne, à qui il avoit confié le commandement de ses Troupes, ayant marché contre Bologne, les Bolonnois l'avoient défait & pris prisonnier:

(a) La prémiére de ses filles nommée Marguérite ne fut pas heureuse avec Albert Landgrave de Thuringe. Ce

nier ; ce qui affligea d'autant plus l'Empereur, qu'il ne put jamais le retirer de leurs mains, quelque rançon qu'il leur promît, en sorte que ce Prince demeura près de vingt ans en prison, au bout desquels il mourut.

FRIDERIC II. 1248.

May 1249.

L'Empereur se voyant sans ressource, prit le parti de retourner dans ses Etats de Naples, pour y rétablir son Armée. Il leva partout des Troupes : mais soit qu'il eût quelque pressentiment de sa mort, ou que l'état de l'Allemagne, où son fils Conrad étoit aux mains avec le nouveau Roi des Romains Guillaume de Hollande, l'obligeât à songer à ses affaires particuliéres, il résolut de faire le partage des Etats qu'il avoit, qui étoient les Royaumes d'Italie, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, de Jérusalem, & le Duché de Suabe ; il résolut, dis-je, de faire ce partage entre ses fils, sçavoir Conrad Roi des Romains son aîné, Henry, ou, selon d'autres, Jordain puîné de celui-ci, Fridéric fils de feu Henry son fils aîné du premier lit, & deux fils naturels, qui étoient Entius & Mainfroy. Il donna à Mainfroy la principauté de Tarente, & le Gouvernement de ses Etats héréditaires en Italie pour dix ans ; à Entius, le Royaume de Sardaigne ; à Fridéric, l'Autriche ; à Henry, le Royaume de Sicile. Il laissa à Conrad les Royaumes de Naples, de Jérusalem, d'Italie, le Duché de Suabe & l'Empire.

Fridéric se retire dans son Royaume de Naples.

1250.

Il avoit eu deux filles (*a*) mariées, l'une à Al-

Ce Prince, par l'instigation de l'une de ses Maîtresses, résolut de s'en défaire. Ses ordres cruels devoient s'exé-

FRIDERIC II.

23. Décembre. 1250.

Albert Landgrave de Thuringe, & l'autre au Landgrave de Hesse.

Quelques jours après il mourut d'une fiévre (b), le 13. Décembre de la même année, âgé de 55. ans. Prince recommendable par l'étenduë de son génie, la fermeté de son esprit, la pénétration pour les Sciences, l'ardeur pour la gloire, & le plus grand courage dans la guerre qui fut jamais: ensorte qu'il eût passé dans la postérité pour le plus accompli de tous les Rois, si les violences & les cruautés qu'il a exercées dans sa vengeance, aussi-bien que son trop grand penchant pour les femmes, n'avoient terni la gloire & l'éclat d'une vie d'ailleurs si illustre.

CHAPITRE XVIII.

Conrad IV.

Conrad évite le dernier danger par un bonheur extrême.

NOUS avons vu comment dès l'âge de huit ans Conrad avoit été élu, & couronné Roi des Romains en la place de son frére aîné; mais nous n'avons pas dit, que dix ans après l'Empereur Frideric son pére, le

xécuter dans le Château de Wartbourg près d'Isenac; mais ceux qui en étoient chargés, eurent tant de respect pour la vertu de cette Princesse qu'ils l'en avertirent, & elle n'eut que le tems de se faire descendre du haut du Château pour se sauver dans un Couvent à Francfort. Elle lui laissa deux fils, Frideric & Dictmann, & en partant elle imprima à la jouë de l'aîné avec ses dents une marque, afin qu'il se souvînt pendant sa vie de sa disgrace, & qu'il la vengeât dans la suite.

En

le maria avec Elizabeth fille d'Othon Duc de Baviére. Il ne faut pas non plus oublier l'accident qui lui arriva après une bataille qu'il perdit contre Henry de Thuringe, dit le Roi des Prêtres. Car, comme il avoit tous les Ecclésiastiques contre lui, il pensa aussi perdre la vie par la trahison de l'Evêque de Ratisbonne, & de l'Abbé de saint Emeran. La chose arriva de cette façon-ci. CONRAD IV. 1250.

Le Roi Conrad, quelque tems auparavant, s'étoit emparé de la Ville de Ratisbonne. Il s'y étoit retiré après la bataille, & avoit avec peu de suite pris son logement dans l'Abbaye de saint Emeran. L'Evêque voulant profiter d'une occasion si favorable au détestable dessein qu'il méditoit, envoya la nuit quelques soldats affidés pour assassiner Conrad à l'heure qu'il reposeroit. Le hazard voulut qu'il changeât d'appartement & de lit cette nuit-là, & ce fut son salut. Deux de ses gens furent assassinés pour lui; car les Meurtriers crurent que Conrad étoit un de ceux-là: ainsi les Assassins ne gardant plus de mesures, & songeant seulement à se retirer, le Prince qui fut éveillé au bruit, eut le tems de gagner son Armée, qui campoit devant la Ville.

Il

En effet le jeune Fridéric n'eut pas plutôt atteint l'âge de majorité, qu'il chassa son Pére de ses Etats, & le contraignit de se sauver à Erfort, où il mourut dans la misére accablé des reproches de sa perfidie.

(*b*) Quelques Historiens font mourir ce Prince d'une mort violente; & rapportent que Mainfroy, un de ses fils naturels étant venu lui rendre visite dans sa maladie; & faisant semblant de l'embrasser tendrement dans son lit, l'étouffa cruellement.

CONRAD IV. 1250. Il fit le lendemain arrêter l'Evêque & l'Abbé, & ruiner l'Abbaye. L'Evêque fut condamné à une prison perpétuelle, l'Abbé privé de son Bénéfice, & Hochfels, qui avoit tué les deux valets du Prince, & qui s'en étoit fuï, fut écrasé peu de jours après d'un coup de tonnerre.

Conrad va en Italie & y meurt. Aussi-tôt que Conrad eut reçu la nouvelle de la mort de son pére, arrivée, comme nous avons dit, l'Année 1250. en Italie, il prit la qualité d'Empereur, & partit d'Allemagne pour se rendre en ses Royaumes héréditaires; & sans aucun obstacle, il en prit possession, à la reserve des Villes de Naples,
1251. de Capouë, & d'Aquin, qui s'étoient mises sous la protection du saint Siége; ce qui l'obligea à faire marcher d'abord toutes ses Troupes du côté de Naples: mais quelques efforts qu'il pût faire, il ne put s'en rendre Maître qu'après huit mois de Siége. Il n'en fut pas
1252. long-temps paisible possesseur; car après plusieurs autres affaires qu'il eut encore à démêler avec le saint Siége, étant tombé malade,
1254. il mourut le 22. Mai 1254. laissant d'Elizabeth de Baviére sa femme un seul enfant nommé Conradin. Quelques Auteurs veulent, que Conrad fut empoisonné par son frére naturel Mainfroy, Prince de Tarente, qui se prévalant de la minorité du jeune Conradin, que son pére avoit laissé en Allemagne, envahit les deux Royaumes de Naples & de Sicile.

CHA-

CHAPITRE XIX.

Guillaume de Hollande.

GUILLAUME II. du nom, Comte de Hollande, fils de Florent IV. & de Mahaut de Brabant, avoit, à l'âge de 20 ans, dès l'année 1247. été élu Roi des Romains en une Assemblée, tenuë au Bourg de Véringe près de Cologne. Il y avoit dans cette Assemblée plusieurs Princes de l'Empire, qui étoient dans les intérêts du Pape, & ennemis déclarés de l'Empereur Fridéric, & de son fils le Roi Conrad. Comme le Comte croyoit qu'il lui étoit d'une extrême importance de se faire sacrer à Aix-la-Chapelle, qui tenoit le parti de Conrad, il s'en étoit rendu maître après un assez long siége, qui avoit duré jusqu'en l'année suivante, & s'y étoit fait couronner dans les formes ordinaires; après quoi il avoit remporté sur Conrad un avantage considérable dans une bataille qui s'étoit donnée entre eux, où celui-ci avoit été défait.

GUILLAUME. 1254.

Au moment qu'il eut appris la mort de l'Empereur Fridéric, il prit toutes les marques Impériales; le Pape même lui confirma l'Empire.

Pour mieux faire tête au parti de Conrad, il s'allia avec Othon Duc de Brunswic, & il en épousa la fille dans la Ville de Brunswic. La prémiére nuit de leurs noces,

il

GUILLAUME. 1254.

il y arriva une chose remarquable. Deux Tailleurs travaillant aux habits des nouveaux mariés près de leur chambre, & par mégarde laissant tomber un bout de chandelle sur de la paille, le feu y prit, & l'on ne put l'éteindre. Les deux Tailleurs y périrent, & les nouveaux mariés se sauvérent nuds en chemise, avec tant de précipitation, qu'ils abandonnérent leurs joyaux, leurs habits & hardes à la merci de cet impitoyable élément.

Autre disgrace arrivée à l'Empereur Guillaume.

Cet infortuné Empereur eut encore une seconde & très-périlleuse attaque de la fortune. Comme l'an 1254. il étoit à Utrecht pour délibérer des moyens de faire le voyage de Rome, parce que le Pape le convioit de s'y rendre pour s'y faire couronner, il fut blessé d'un grand coup de pierre que quelqu'un lui jetta; & il fut en danger de perdre la vie.

Autre disgrace où ce Prince succombe.

Ensuite il entreprit une expédition contre les Frisons, qui s'étoient revoltés, & il lui arriva encore une troisiéme & derniére disgrace. Ce Prince, au mois de Février, ayant lui seul voulu passer sur des marais glacés, pour reconnoître le Bourg de Hoch-Wende, sans se faire accompagner d'aucun de ses gens, la glace se rompit sous son cheval, & il demeura embourbé. Les Frisons l'ayant remarqué, sortent du Bourg, courent à lui, & le tuent sans le connoître, emportant son corps dans le Bourg. Quelques habitans ayant reconnu que c'étoit l'Empereur, ils furent extrêmement effrayez, & le firent secrétement enterrer dans la maison d'un

d'un Bourgeois; parce qu'ils appréhendoient d'être châtiés par les Princes d'Allemagne, pour avoir attenté à la personne de leur Souverain. Ainsi ce jeune Prince finit malheureusement ses jours l'an 1256.

GUILLAUME. 1256.

Ces différentes factions avoient mis un désordre extrême dans l'Allemagne.

Cependant l'élection du Landgrave de Thuringe, & du Comte de Hollande, toutes deux faites, comme il a été dit, par les pratiques de la Cour de Rome contre Fridéric II. avoient, pour ainsi dire, déchiré l'Allemagne en factions. Le désordre y étoit à un tel point, qu'on n'y avoit plus de respect ni pour les loix divines, ni pour les loix humaines. Les Ecclésiastiques étoient déchainés contre les Séculiers; & les forts opprimoient les foibles. Quelques Princes & quelques Villes avoient même été obligées de faire une confédération ensemble, pour assurer chez eux, la sureté des grands chemins & du commerce. Cette confédération avoit été concluë dès le commencement de l'année 1254. entre les Villes de Mayence, de Worms, de Spire, de Francfort, de Bingen, & d'Oppenheim. Louïs Comte Palatin, voyant que ces Villes unies ensemble avoient réüssi dans cette Ligue, qui avoit été renouvellée pour neuf ans, y étoit aussi entré. A son imitation, Gerhard Electeur de Mayence, Conrad Electeur de Cologne, & Arnoul Electeur de Tréves, Jacob Evêque de Metz, & l'Abbé de Fulde, Conrad Wilgraf, Richard Comte du Catzenclubogen, Fridéric Comte de Leiningen, Bertold Comte de Ziegenhagen, Ernich & Gottfride Wiltgraves, Pappo Seigneur

Union de quelques Etats pour leur défense mutuelle, ou pour le rétablissement du repos public.

GUILLAUME. 1256. gneur de Tubingen, Ulrich Comte de Baor, le Comte de Wirnberg, Sophie Landgrave de Thuringe, Adelheit ou Alix Comtesse de Leiningen, les Seigneurs de Tireberg, Ulrich de Mintzenberg, Gerlach de Limbourg, Philippe de Henekeufelt, Philippe de Falckenstein, le Seigneur de Staremberg, l'Echanson d'Erbach, le Maître d'hôtel d'Altzey, Henri Ernberg, Runbost de Steinbach, les Villes de Cologne, de Strasbourg, Basle, Zurich, Fribourg, Brisac, Colmar, Schelestat, Haguenau, Weisseinbourg, Neustat, Wimpfen, Heidelberg, Lauterbourg, Fricdeberg, Wetzlar, Gleluhausen, Marbourg, Altzfelt, Fulde, Mulhausen, Achasfenbourg, Seligstat, Diebach, Bacharach, Wezel, Boppart, Andernach, Bonn, Nens, Aix-la-Chapelle, Munster, Bréme, Bravenberg, Hirchefelt & d'autres faisant ensemble 60. Villes, entrérent dans la même Ligue. Ces Confédérés ôtérent les Péages, qui sur les Riviéres avoient été injustement introduits & augmentés pendant les troubles, & ils rétablirent la tranquillité en leurs pays. Mais elle ne dura pas longtems, mal qui arriva par la malice de ceux qui vouloient continuer à profiter du désordre, comme ils avoient fait auparavant.

CHA-

CHAPITRE XX.

Richard & Alphonse.

APRE'S la mort de l'Empereur Guillaume, l'Empire Romain se troûvant dépourvu de Chef, les Princes s'assemblérent souvent pour en élire un, sans pouvoir s'accorder; aucun Prince ne voulant se charger de cette dignité. A la fin Conrad Archevêque de Cologne envoya en Angleterre l'offrir à Richard Duc de Cornuaille. Ce Prince l'accepta & se rendit en Allemagne. D'autres disent que cet Archevêque fut lui-même en Angleterre présenter cette dignité à Richard. Que cela soit ou non, il est constant, que l'autorité de l'Empire étoit entre les mains des Princes Ecclésiastiques du Rhin. Et l'on trouve cela de particulier touchant le même Archevêque, que comme Prélat dévoué à la Cour de Rome, par son adresse, il avoit depuis l'excommunication de l'Empereur Fridéric II. élevé à la dignité de Roi des Romains trois Princes consécutifs, Henry Landgrave de Thuringe, Guillaume Comte de Hollande, & le Duc Richard. Il est vrai qu'à l'égard de ce dernier, l'Archevêque prévoyant la difficulté qu'il auroit à lui procurer la Couronne Impériale sans l'assistance de l'Archevêque de Mayence, qui depuis un

RICHARD. 1257. On offre la Couronne à Richard d'Angleterre, qui l'accepte & l'obtient par l'intrigue d'une partie des Etats de l'Empire.

an

RICHARD. an étoit détenu prisonnier par Albert de
1257. Brunswic, il engagea Richard, de qui il avoit tiré de grands présens, à payer encore huit mille marcs d'argent, pour la rançon de l'Archevêque de Mayence, à condition qu'il l'assisteroit de son suffrage & de ses offices, pour obtenir le Sceptre des Romains. En effet l'Archevêque de Mayence étant en liberté, convoqua aussi-tôt une Diéte à Francfort. Elle se tint en l'an 1257. dans l'Octave de la fête des Rois; les Princes qui y assistérent procédérent à l'élection de Richard. Ces Princes étoient les deux Archevêques de Mayence, & de Cologne, Louïs Comte Palatin, & son frére Henry, & quelques autres qui se laissérent persuader par les Prélats à suivre les avis qu'ils donnoient.

L'autre partie des Etats de l'Empire élit Alphonse de Castille, il accepte; mais il ne peut partir d'Espagne.

D'autre part, l'Archevêque de Tréves & plusieurs autres Princes, ayant refusé de se trouver à cette élection, formérent une autre Assemblée le Carême suivant, & ils donnérent leur voix à Alphonse Roi de Castille, surnommé l'Astrologue. L'Archevêque de Tréves avoit obtenu par écrit les suffrages du Roi de Bohéme, du Duc de Saxe, & du Marquis de Brandebourg, en faveur de

(a) Ce fut Conrad Archevêque de Cologne qui fit la cérémonie. Il couronna aussi le même jour l'Impératrice *Sanctia*, ou *Senchia*. Elle étoit sœur d'un certain comte de Falckenstein, nommé Philippe. Richard ayant vu la Comtesse sa sœur, qui passoit pour la plus belle personne de son séxe, en étoit devenu épris & l'avoit épousé peu de tems auparavant dans la Ville de Worms où les noces se célébrérent avec une magnificence extraordinaire. *Trithemius Chron. Hirsaug. ad an.* 1257.

(b) Ri-

de ce Roi. On lui dépêcha ensuite les Evêques de Spire & de Constance sur son élection. Il les reçut fort favorablement, & il accepta la Couronne; mais la guerre qu'il avoit contre les Maures l'empêcha pour lors de passer en Allemagne. Cependant il renvoya comme par avance les mêmes Ambassadeurs, après les avoir magnifiquement régalés, & il les chargea de lettres & de présens pour les Electeurs, & les autres Princes de l'Empire.

RICHARD. 1257.

Richard est couronné, mais ne pouvant porter le faix de la dépense, il retourne en Angleterre, où il meurt.

Ceux qui avoient nommé le Duc Richard, ne laissérent pas de poursuivre leur entreprise. Ils le conduisirent quelque tems après à Aix-la-Chapelle, où il fut couronné, le jour de l'Ascension (a). Cette cérémonie ne fut pas plutôt faite, qu'il alla visiter quelques Villes le long du Rhin, sçavoir Cologne, Bopport, Wezel, Mayence, Oppenheim, Francfort, Worms & Spire. Elles lui rendirent l'hommage accoutumé: Mais ce ne fut, pour ainsi dire, qu'un feu de paille. Car ce Prince se voyant presqu'en même tems épuisé d'argent à cause des grandes libéralités qu'il avoit été obligé de faire, pour acheter les voix de ceux qui l'avoient élu, (b) se voyant, dis- 1228.
je,

(b) Richard s'étant rendu dans la Ville de Basle l'argent lui manqua entiérement. Les Princes d'Allemagne en prirent occasion de l'abandonner: ils publiérent par tout qu'ils ne l'avoient pas recherché à cause de son mérite personnel; mais seulement pour son argent. Ils lui envoyérent un Acte par lequel ils renonçoient à la fidélité qu'ils lui avoient jurée [*dederant ei Libellum repudii*;] de sorte que Richard s'en retourna par un autre chemin en Angleterre. *Fragmentum Historicum*, pag. 93.

RICHARD. je, sans argent, (a) sans crédit, & sans ressource nécessaire pour soutenir ce grand titre, il fut obligé d'abandonner l'Allemagne, & de retourner en Angleterre, où il finit ses jours l'année 1271.

1258.

Alphonse demeure dans ses Etats.

Après la mort de Richard, Alphonse auroit sans contredit joui paisiblement de l'Empire; mais les affaires & les guerres qu'il avoit contre les Maures s'échauffant de plus en plus, il lui fut impossible de sortir de ses Etats, pour aller faire les fonctions d'Empereur, quoiqu'il en portât toûjours le nom. Ce long délai, rebutant enfin les Etats de l'Empire, donna lieu à une nouvelle élection, dont nous allons bientôt parler, & qui eut son effet, nonobstant celle du Roi Alphonse qui vêcut jusqu'en l'année 1284.

CHAPITRE XXI.

Interrégne.

Diversité d'opinions sur l'Interrégne.

IL y a diverses opinions touchant le tems de cet Interrégne. Quelques Auteurs le font durer vingt-huit ans, c'est-à-dire, depuis l'an 1245. que le Pape Innocent IV. étant à Lyon, excommunia Fridéric II. jusqu'en 1273. que Rodolphe Comte d'Hasboug

(a) On peut juger des libéralités qu'avoit fait Richard, par les sommes immenses qu'il possédoit avant son élection: son trésor étoit si considérable, que selon *Mathieu de Paris pag.* 809. il pouvoit en tirer cent Marcs

bourg fut élu Empereur; ſans comprendre dans le nombre des Rois des Romains, ni Henry Landgrave de Thuringe, ni Guillaume Comte de Hollande, ni Richard Duc de Cornuaille. Mais ſi nous le prenons depuis le commencement de l'année 1259. que le Roi Richard partit d'Allemagne, juſqu'en 1273. que l'Empereur Rodolphe fut élu, l'Empire n'a été que quinze ans ſans Chef.

INTERREGNE. 1260.

Horrible confuſion des affaires de l'Empire pendant l'Interrégne.

L'Empire éprouva pendant ce tems là, ce qui eſt marqué au Livre des Juges chapitre 17. & 21. être arrivé en Iſraël; Que parce qu'il n'y avoit point alors de Roi, chacun faiſoit ce que bon lui ſembloit: Car il ne ſe trouvoit dans toute l'Allemagne aucune ſureté pour perſonne. Les plus forts opprimoient les plus foibles, ſans avoir égard aux Conſtitutions de l'Empire. Ce déſordre ne ſe renferma pas dans l'Allemagne, il paſſa les Alpes; & la plûpart des Villes & des Etats d'Italie qui relevoient de l'Empire, ou s'établirent en Républiques, ou ſe donnérent des Particuliers pour Princes & pour Maîtres. Enfin toutes choſes étoient dans la confuſion. L'on ne parle même de ce tems là que fort confuſément; la plupart ſe contentant de déplorer le malheureux état de l'Allemagne, ſans nous en apprendre le détail. C'eſt pourquoi nous en laiſſons le recit pour ne rien dire d'une infinité d'injuſtices, & d'uſurpations, qui durant

Marcs par jour durant l'eſpace de dix ans, ſans compter les revenus ordinaires qu'il retiroit & de l'Allemagne & de l'Angleterre.

INTERRÉGNE. 1261. rent cet Interrégne, déshonorérent la candeur Germanique. Mais il ne faut pas taire un événement des plus dignes de remarque qui puisse jamais arriver. Car pour le supprimer, il touche trop l'Allemagne, quoique la Scène de cette Tragédie soit dans des États indépendans de l'Empire : Il touche trop l'Allemagne, dis-je, en ce qu'on y voit finir d'une maniére tout-à-fait tragique, le dernier Prince d'une de ses plus puissantes Maisons.

La guerre de Naples entre Charles Duc d'Anjou, & Manfréde, & Conradin dernier Duc de Suabe.

L'Empereur Conrad IV. avoit laissé un fils encore enfant nommé Conradin. Manfréde Bâtard de l'Empereur Fridéric, voyant que toute la Maison de Suabe, à qui appartenoit le Royaume de Naples, se réduisoit à un enfant ; s'étoit emparé de ce Royaume, & y étoit devenu si puissant, qu'il donna de la jalousie au Pape Urbain IV. Ce fut le sujet de la perte de Manfréde ; car le Pape, pour ne pas toujours avoir un Maître si proche de lui, envoya en l'année 1264. offrir à Charles Comte de Provence & d'Anjou, frére de S. Louïs, les Royaumes de Naples & de Sicile. Ils furent acceptés : mais Urbain étant mort vers la fin de cette année, Clément IV. qui lui succéda, ayant confirmé le choix que son Prédécesseur avoit fait de Charles, il envoya incontinent en France pour presser ce Prin-

1263.

1264.

(a) L'usurpation de Manfréde des Royaumes de Naples & de Sicile, n'y aucune autre raison ne peuvent justifier le droit de souveraineté que Clément IV. s'arrogea dans cette occasion ; & il n'y eut que la haine qu'il

Prince de venir prendre possession de ces Royaumes. Sur de si fortes instances, ce Prince met promptement ordre à ses affaires, arme puissamment, & va droit à Rome, où il attendit Béatrix sa femme, & le reste de ses Troupes qu'elle conduisoit. Aussi-tôt que la Princesse se fut renduë auprès du Roi son mari (car il avoit déjà été déclaré Roi en une cérémonie publique) le Pape qui n'étoit pas alors à Rome, donna pouvoir à cinq Cardinaux de faire la cérémonie de son Sacre. Il fut donc sacré & couronné avec sa femme, le propre jour des Rois de l'année 1266. à la charge de relever ses Royaumes du Saint Siége, & de lui payer annuellement par reconnoissance de fief (*a*), la somme de soixante mille ducats. Il s'alla mettre ensuite à la tête de son Armée, & secondé par les Guelphes, qui s'étoient jettés dans son parti, il remporta plusieurs avantages sur Manfréde. A la fin, l'ayant joint près de Bénevent, il lui livra bataille, & le vainquit. Manfréde fut tué dans la mêlée; & ainsi Charles se rendit aisément le Maître des deux Siciles. Cependant Conradin Duc de Suabe, fils de l'Empereur Conrad, alors âgé de quinze ans ou environ, ayant appris la mort de son oncle Manfréde, prit la qualité de Roi des deux Siciles, qui lui appartenoient par droit d'hé-

INTERREGNE 1266.

qu'il avoit comme hérité de ses Prédécesseurs contre la Maison de Suabe qui ait pu le porter à renverser les droits inconteftables de Conradin dernier Prince de cette Maison.

INTERRE-GNE. 1267. d'hérédité ; nonobstant l'usurpation qu'en avoit fait Manfréde: Et se voyant excité par les Gibelins, qui craignoient que le parti des Guelphes, soutenus par Charles d'Anjou, ne vînt à se relever, il résolut de tout hasarder, pour lui aller disputer par les armes une Couronne à laquelle il avoit tant de droit. Il mit le plus qu'il put de forces sur pied, & marcha vers l'Italie à grandes journées. Il arriva au-delà des Alpes l'année 1267. il défit d'abord un des Lieutenans de Charles ; & cette victoire lui enflant le courage, il se flattoit déjà de se faire proclamer Empereur, & avec d'autant plus d'apparence, qu'un nommé Honorius, qui étoit Allemand & un peu parent de Conradin, étoit Sénateur de Rome. Il marcha dans cette vuë vers cette Capitale, où il fut reçu avec magnificence eu qualité d'Empereur, par Dom Henry de Castille, qui par Clement IV. en avoit été établi Gouverneur. Ce Dom Henry étoit frére d'Alphonse de Castille, qui se disoit Empereur ; & qui ayant été chassé de son pays par quelques intrigues, étoit venu se jetter entre les bras du Pape.

Charles au bruit qui se répandoit de la venuë de Conradin en Italie, voyant qu'il falloit jouer de son reste, passa en France pour y avoir y avoir du secours. Il fit si bien qu'il mit ensemble un puissant corps d'armée, avec lequel en l'année 1268. il retour-

(a) Conradin tirant un gant de sa main, le jetta vers le Peuple comme un signe d'Investiture, disant qu'il lais-

tourna en Italie; & ayant près d'Alve rencontré Conradin, qui s'étoit déjà emparé de la Sicile, il jugea l'occasion favorable pour décider le différend par une bataille, & cela avec d'autant plus d'espérance, qu'il sçut profiter d'un poste avantageux où la fortune l'avoit conduit. Il avoit caché ses meilleures Troupes derriére une coline; & quand le combat fut échaufé, & eut duré plus de trois heures, ensorte que ses Troupes commençoient à branler, il sortit aussitôt de l'embuscade, & chargea avec tant de vigueur les Troupes de Conradin déjà fatiguées, qu'il les défit à plate-coûture. Conradin, Fridéric d'Autriche qui l'avoit accompagné dans cette expédition, & Dom Henry de Castille, cherchérent leur salut dans la fuite. Mais ils furent arrêtés en chemin, déguisés en garçons d'écurie. Charles en ayant eu avis, les envoya prendre, & les fit mettre en prison. Mais quelque tems après sur l'avis, à ce qu'on dit, que le Pape Clément lui avoit donné avant que de mourir, disant: *Conradi vita, Caroli mors; Caroli vita, Conradi mors.* Il fit en la même année & dans Naples trancher la tête à Fridéric & à Conradin comme à des Usurpateurs; quoique celui-là eût servi son ami dans une guerre juste, comme un Prince dont il ne relevoit point, & que celui-ci voulant entrer dans la succession de ses Péres, eût poursuivi un droit légitime. (*a*) Ainsi

INTERREGNE. 1268.

laissoit son héritier Dom Fridéric de Castille fils de sa tante; ce gant fut recueilli d'un Chevalier & depuis por-

INTERRE-GNE. 1268. Ainsi par la mort de ces deux Princes, les deux familles de Suabe & d'Autriche furent éteintes.

CHAPITRE XXII.

Rodolphe de Habsbourg, dit le Clément.

RODOLPHE prémier du nom, Comte (a) de Habsbourg, [né, selon l'opinion commune, le 1. de Mai 1218.] avoit été élevé auprès de l'Empereur Fridéric II. qui l'avoit tenu sur les fonts de Baptême. Fridéric ayant un jour remarqué qu'un Astrologue assez fameux, qui étoit à sa Cour, rendoit à Rodolphe plus de respect qu'à tout autre Seigneur ou Prince que ce fût, lui en demanda la raison. L'Astrologue lui fit réponse, qu'il avoit cette vénération pour ce Comte, parce que Dieu le des-

porté au Roi Pierre d'Arragon. Le Duc d'Autriche fut décapité le prémier; & sa tête séparée du corps, cria par deux fois JESUS-MARIA. Conradin l'ayant prise la baisa tendrement, & pleura le malheur de son Compagnon, s'accusant d'avoir été cause de sa mort. Puis se mettant à genoux eut aussi la tête tranchée, & au Boureau fut fait le semblable, afin qu'il ne pût se vanter d'avoir répandu si noble sang. *Brantome dans le discours sur la mort de Marie Reine d'Ecosse.* Cette exécution se fit le 23. d'Octobre, dans le marché de Naples devant l'Eglise des Carmes. Conradin est enterré dans cette Eglise avec un Epitaphe de dix vers, qui finit par ces quatre,

Heu! nimium completa manet sententia Vulgi
Quod Caroli tandem, mors tua vita fuit.

Hinc

destinoit à l'Empire, sans que de dix héritiers que Sa Majesté Impériale avoit, il y en eût aucun qui pût l'empêcher d'y parvenir, attendu qu'ils doivent tous mourir jeunes. Cette prédiction fit que l'Empereur ne regarda plus le Comte de si bon œil, & que le Comte s'en étant apperçu, se retira adroitement de sa Cour, & sous un prétexte spécieux s'en alla à celle d'Ottocare Roi de Bohéme, (b) où quelque tems il éxerça la Charge de Grand Maréchal, dont il s'aquitta dignement. De là il retourna sur ses terres, & il se conduisit à l'égard de ses voisins, avec tant de prudence & de valeur en toutes occasions, qu'il s'aquit beaucoup d'autorité parmi eux.

RODOLPHE. 1268.

Pendant les troubles qui avoient agité l'Allemagne, Rodolphe avoit travaillé à acquérir de la gloire & à augmenter son Patrimoine. Il entreprit en 1242. sa prémiére expédition militaire contre Hugo de Tieffenstein qui l'avoit offensé de paroles : il lui fit

Hinc leges sileant, rerum invertatur & ordo,
Si Rex in Regem jam tenet Imperium.

(a) Il étoit fils d'Albert Comte de Habsbourg. Sa Mére Itha (†) étoit fille du Comte de Bregentz. Il tiroit son Origine du côté Paternel des Comtes de Thierstein près de Basle en Suisse, comme le montrent les antiquités du Monastére de Mucy & du côté Maternel des Comtes de Habsbourg.

(b) Mr. Heiss erre certainement dans cet endroit. Car ce ne fut qu'en 1255. que Rodolphe passa, à la Cour du Roi de Bohème, & par consequent un an après la mort de l'Empereur Conrad IV. Struvius *Period. IX. Sect. I. p.* 315.

(†) Struvius nomme la Mére de Rodolphe, Hedwige de Kybourg.

RODOLPHE. 1268. fit perdre la vie dans un combat; & il se rendit maître de ses terres. Il prit après cela les armes contre Rodolphe de Lauffenberg son Parent, & ensuite contre Godefrid, son fils; mais cette guerre se termina par un accommodement qui fut ménagé par des Amis communs.

En 1244. Rodolphe eut quelque différent avec Hartman Comte de Kybourg, & fit ensorte après sa mort de s'emparer de sa succession; quoiqu'il ne fût pas, à ce que l'on prétendoit le véritable héritier. Il battit de plus les Comtes de Toggenbourg & ravagea leur Pays. Enfin en 1253. s'étant mis à la tête d'une troupe de Gentilshommes il pilla le Fauxbourg de la Ville de Basle, pour faire plaisir à l'Empereur Conrad IV. & il brûla un certain Monastére; ce qui fut cause que l'Evêque de Basle l'excommunia avec tous ceux qui l'avoient assisté dans cette Expédition.

Les Bourgeois de Strasbourg, ayant eu de grands différens avec leur Evêque, & ayant fait réfléxion aux avantages qu'ils avoient trouvé dans la protection d'Albert d'Habsbourg, ils se flattérent de trouver dans le fils qui étoit alors de retour de Bohème & dont la valeur étoit connuë, les mêmes secours qu'ils avoient reçu de la part du pére. Ils le prirent pour Chef de leur Milice: sous sa conduite ils emportérent la forteresse d'Haldembourg: ils surprirent Colmar & Mulhause, & dans l'année 1263. Rodolphe remporta une victoire complette sur l'Evêque, qui peu de jours après en mou-

mourut de chagrin. Son successeur fit la paix avec Rodolphe & avec les Bourgeois de Strasbourg, qui pour témoigner leur reconnoissance envers leur Libérateur, lui élevérent une statuë de pierre en l'année 1266.

RODOLPHE. 1269.

Deux ans auparavant; c'est-à-dire en 1264. Les Bourgeois de *Zurich* pour se défendre des véxations des Nobles de leur voisinage, ayant proposé à Ulrich de Regensberg de le prendre pour leur Protecteur; & celui-ci ayant refusé cet honneur, à moins qu'on ne lui donnât en propriété la seigneurie de la Ville, Rodolphe Ennemi d'Ulrich de Regensberg fut élu Gouverneur de Zurich. Durant trois ans ce ne fut que courses & hostilités de part & d'autre; mais, à la fin la fortune s'étant déclarée en faveur de Rodolphe, il réduisit Ulrich à se rendre dépendant de ceux dont il avoit refusé d'être Gouverneur.]

Mais ce seroit porter envie à la vertu même, que de passer sous silence l'éxemple de piété, qu'il donna, auquel même on attribua sa grandeur, & celle de sa postérité. Il étoit un jour à la chasse, & tout d'un coup, il vint à pleuvoir d'une maniére que les chemins en devinrent fort mauvais. Alors rencontrant un Curé à pied, qui portoit le Saint Viatique à un Malade, il fut si touché de le voir ainsi marcher dans les bouës, que descendant promptement de cheval, il dit à ce bon Prêtre: *Quoi j'irois à cheval, & vous à pied portant mon Sauveur; Non, non, je ne le souffrirai jamais, ce seroit une impiété: Il faut, s'il vous plaît,*

RODOLPHE. 1269. *que vous montiez sur ce cheval.* Et en effet il l'y fit monter. Pour lui, il suivit à pied, & accompagna, tête nuë, le Saint Sacrement jusqu'à la maison du malade. Il le reconduisit de même jusqu'à l'Eglise, où le Curé lui ayant donné la bénédiction, surpris d'un zéle si admirable, & rempli de l'esprit de Dieu, lui prédit que lui & ses descendans posséderoient l'Empire. D'autres attribuent cette prédiction à une Prophéteſſe de Suabe. Quoiqu'il en soit, sa piété fut recompensée.

Bons offices de Rodolphe récompensés.

On remarque encore, que lorsque le Comte de Werner de Falkestein, après avoir été élû Archevêque de Mayence, alla à Rome pour prendre ses Bulles; le Comte Rodolphe le conduisit avec main forte jusqu'aux Alpes; & que sur l'avis qu'il eut de son retour, il l'alla recevoir au même endroit, & l'escorta jusqu'à Mayence. De quoi cet Archevêque se tint si obligé, qu'il lui promit qu'il ne cesseroit point de prier Dieu, de vouloir lui donner une occasion de témoigner au Comte sa reconnoissance, jusqu'à ce qu'il lui en eût fait naître une, avant que de mourir. L'Archevêque tint sa parole, & trouva lieu d'exécuter sa promesse dans la conjoncture dont on va parler.

Il y avoit quinze ans que l'Empire étoit sans

(a) Quelques-uns veulent que ce fut un Bref du Pape Grégoire X. qui engagea les Princes d'Allemagne à procéder à une nouvelle Election. Ce Pontife en effet parois leur avoir écrit pour leur enjoindre d'élire suivant la Coutume & l'usage reçu un Roi des Romains;

sans Chef, c'est-à-dire, depuis que l'Empereur Richard avoit été obligé de l'abandonner; & de se retirer près du Roi d'Angleterre son frére, faute de moyens pour soutenir la dignité Impériale. Alphonse Roi de Castille, qui avoit aussi été nommé Empereur, étoit retenu par les guerres qu'il avoit contre les Maures. Et quoiqu'il fit sans cesse espérer qu'il iroit bientôt prendre possession de l'Empire, il ne se mettoit point en devoir de le faire. Les Princes Allemans ennuyés de ces remises (*a*) & ne pouvant plus souffrir la confusion qui régnoit chez eux, par les usurpations & les violences continuelles, que les plus puissans éxerçoient sur les autres, prirent résolution de se donner un Chef, & pressérent l'Electeur de Mayence, de convoquer pour ce sujet une Diéte à Francfort. Elle s'y tint environ le mois d'Octobre de l'année 1273. Et nonobstant les protestations que firent les Ambassadeurs du Roi de Castille, contre tout ce qui s'y feroit, pour une nouvelle élection au préjudice de leur Maître, & les prétentions qu'avoient le Roi de Bohéme, & quelques autres grands Princes à la Couronne Impériale, l'Archevêque de Mayence ménagea si bien les esprits de la plus grande partie de l'Assemblée, qu'il les engagea de

1269.

1273.

mains; & au cas qu'ils n'eussent pas fait cette élection dans un certain tems qu'il leur prescrivoit, il leur donnoit avis qu'il pourvoiroit lui-même d'autorité & du consentement des Cardinaux aux besoins de l'Empire. *Fragment. Histor. pag. 93. & Roo, Lib. 1. pag. 15.*

RODOLPHE. 1273.

de préférer à tout autre le Comte de Habsbourg, dont il leur avoit éxagéré le mérite. Les autres Electeurs estimoient, qu'il étoit plus à propos d'élever à cette dignité quelque Sujet qui eût plus de qualité, plus de bien, (a) & par conséquent plus d'autorité que lui, pour pouvoir rétablir la réputation de l'Empire. Mais l'Archevêque de Mayence ayant repliqué, qu'il étoit plus nécessaire pour le remettre en son lustre, d'avoir un Roi sage, brave, & expérimenté, qu'un Prince puissant & riche; ceux de Cologne & de Treves ne firent plus de difficulté de joindre leurs voix à la sienne. Les Princes séculiers, particuliérement le Duc Louïs de Baviére, & le Duc Albert de Saxe, faisant aussi réfléxion sur ce qu'on leur avoit représenté, que le Comte Rodolphe ayant six filles à marier, toutes belles, & bien élevées, pourroit faire des alliances avec les principaux Princes de l'Empire, & même à eux deux, qui étoient à marier, en donner à chacun une, & rétablir ainsi l'union dans l'Allemagne. Ils se conformérent au sentiment des Electeurs Ecclésiastiques, & unanimement ils élurent le Com-

te

(a) Plusieurs Historiens étrangers ont affecté de dire, que Rodolphe avoit peu de bien, & la simple qualité de Comte qu'il portoit, les a engagé à faire peu de cas des Etats qu'il possédoit. Cependant il est vrai de dire, qu'il n'y avoit aucun Comte Allemand qui pût le lui disputer, soit pour la richesse, soit pour l'étenduë des Terres. Outre le Comté de Habsbourg que son Pére lui avoit laissé; il possédoit encore trois autres Comtés; savoir celui de Kybourg, celui de Bade, & celui de Lentzénbourg, dont il avoit hérité de son oncle

Hart-

te Rodolphe. La nouvelle de son élévation à l'Empire lui fut apportée par Frideric Burgrave de Nuremberg, comme il étoit occupé au Siége de Basle, en conséquence de la protection qu'il avoit accordée à l'une des factions qui s'étoient formées dans la Ville. Aussi-tôt qu'il l'eut reçu, il se rendit à Francfort, d'où après avoir accepté la dignité Impériale, il fut conduit par tous les Princes à Aix-la-Chapelle, & le 5. Janvier 1274. il y fut couronné avec les solemnités accoûtumées.

RODOLPHE. 1274.

Sur la fin de la cérémonie, l'Empereur Rodolphe demanda à ces Princes, s'ils ne vouloient pas lui rendre la foi & l'hommage, ainsi qu'ils avoient accoutumé de faire. Ils en firent difficulté, (b) alléguant qu'on n'avoit pas apporté le sceptre, & que sans cette marque, il ne pouvoit pas les recevoir, ni leur donner l'Investiture de leurs fiefs. Sur quoi l'Empereur ayant pris sur l'Autel un Crucifix, & leur ayant dit: *Voici le signe de celui par lequel nous avons été sauvés, servons-nous-en au lieu de Sceptre.* Les Princes, tant Ecclésiastiques que Séculiers.

Hartmans. & de plus, du chef de sa femme, il jouïssoit du Landgraviat d'Alsace.

(b) Secundus actus essentialis coronationis est insignium Imperalium traditio : Unde Rodolphum Habsburgensem Aquisgrani coronari non posse dicebant Electores, quod ex insignibus sceptrum deesset : Sed Rodolphus sumpta ex altari cruce, dicebat: hac pro sceptro utamur : quod factum ; & cruce pro sceptro serviente omnes Principes Eccl. & seculares feuda sua accepere & jusjurandum præstitere. *Beckelman ex schmanni Chron. L. 5. c.* 104.

RODOLPHE. 1274.

liers, prêtérent le ferment de fidélité, & l'hommage, (a) & furent investis de leurs fiefs par le Crucifix. Ayant ainsi pris possession du Trône Impérial, un de ses premiers soins fut de faire cesser les brigandages & les voleries qui se commettoient impunément par toute l'Allemagne. Il y donna si bon ordre, qu'en peu de tems il y rétablit la paix & la sureté. Il fit ruïner en Thuringe soixante Châteaux, où les Voleurs avoient leur retraite, & pendre à la fois dans la Ville d'Erfort 99. Voleurs de grands chemins.

Assure les chemins & rétablit le repos par force, & par adresse.

Un certain Comte de Hongrie, avoit pendant quelques années volé, pillé, & massacré publiquement plusieurs personnes. L'Empereur qui faisoit alors sa résidence à Vienne, ne jugea pas à propos de faire la guerre à tout un pays pour un homme seul. Il aima mieux ramener ce Comte à son devoir par l'entremise de ses amis. Ils ménagérent si bien son esprit, qu'ils le persuadérent de se rendre près de l'Empereur, lui faisant entendre qu'il y avoit toute sureté pour lui. Il y vint, & fut reçu de Rodolphe avec beaucoup de bonté. Il eut même l'honneur de manger à sa table, & de boire dans le même verre; ce qui lui fit dire ces paroles: *Je ne doute point à présent que je ne sois en sureté, puisque j'ai bu avec*

(a) Il est étonnant que la Cour de Rome ait gardé le silence dans cette occasion, après avoir fulminé si souvent contre les Prédécesseurs de Rodolphe, pour avoir investi avec la Crosse & l'Anneau. Si ces derniéres marques dont les Empereurs accompagnoient ces

avec le plus honnête homme du monde. L'Empereur après ce bon accueil ayant remontré au Comte l'injure qu'il se faisoit à lui-même par ses mauvaises actions; & celui-ci lui ayant promis, par tout ce qu'il y avoit de plus saint, de se corriger, l'Empereur le laissa aller. Mais comme ce Comte avoit quantité d'ennemis, il fut attaqué inopinément sur les chemins, & jetté dans la riviére. Ainsi sans que la bonne foi de l'Empereur fût blessée, le pays fut délivré d'un insigne Chef de voleurs.

RODOLPHE. 1274.

Les Etats du Duché d'Autriche, dont Ottocare Roi de Bohéme s'étoit emparé, après la mort de Fridéric leur dernier Duc, voyant l'Empereur chez eux, profitérent de la conjoncture, pour lui donner connoissance, & se plaindre de l'oppression qu'ils souffroient sous le Gouvernement d'Ottocare, priant de les en vouloir délivrer. Sur ces fortes instances, Rodolphe fit convoquer une Diéte à Ausbourg, où Ottocare Roi de Bohéme envoya des Ambassadeurs; mais ce fut pour tout autre sujet que celui qu'on avoit attendu. On se flattoit qu'ils rendroient de sa part l'hommage qu'il n'avoit pas encore fait à l'Empereur: mais on fut tout étonné, que le Chef de l'Ambassade fit au contraire une grande harangue, pour désavouer l'élection de Rodolphe, & la déclarer nulle au

cet acte Jurisdiction ont été regardées par les Papes comme une usurpation sur les droits du Souverain Sacerdoce, celle-ci méritoit encore davantage l'attention du S. Siége; mais il n'y avoit rien à faire pour lors, les membres de l'Empire se trouvant dans une trop grande union.

RODOLPHE. 1274. au nom de son Maître. Ce discours irrita tellement l'Assemblée, qu'on l'interrompit, & qu'on fit sortir ces Ambassadeurs de la Diéte. Ensuite de quoi, les Princes déclarérent Ottocare rébelle à l'Empire, & conclurent, que, ayant injustement envahi le Duché d'Autriche, la Stirie, la Carniole & la Carinthie, l'Empereur revendiqueroit ces Etats. Ce jugement rendu, on dépêcha des Ambassadeurs au Roi Ottocare, pour lui intimer le résultat de la Diéte. Il répondit arrogamment, qu'à Rodolphe, autrefois son domestique, il ne devoit rien du reste de ses gages; que sa femme lui avoit apporté en dot l'Autriche, la Sitirie & la Carniole; qu'il avoit acheté la Carinthie (a) argent comptant, & qu'ainsi il vouloit s'y maintenir, comme en étant légitime possesseur.

Les Ambassadeurs étant de retour à Ausbourg, & ayant fait rapport de la réponse d'Ottocare (b), les Etats résolurent de le châtier de sa désobéïssance, & de faire par la force revenir ces Terres à l'Empire.

1276. L'Empereur conquiert l'Autriche.

L'Empereur entreprit l'éxécution de ce ré-

(a) Il avoit acheté la Carinthie d'Ulric dernier Duc de ce nom, mais comme cette Province relevoit de l'Empire, on fut en droit de contester la vente qui en avoit été faite sans l'agrément de l'Empereur.

(b) Un des Domestiques de Rodolphe, qui avoit de fortes liaisons à la Cour d'Ottocare, s'étant offert à l'Empereur, moyennant une récompense, de tuer ce Roi à la Chasse. Rodolphe lui répondit qu'à la véririte Ottocare etoit son ennemi juré, mais que rien ne feroit capable de lui faire passer les bornes de la justice & de la modération.

(c) Par l'accommodement fait, il fut arrêté que l'Autriche retourneroit à l'Empereur son Seigneur légitime; que la Carinthie & les autres Provinces du Du-

Ul-

résultat; & s'étant fortifié de Troupes suffisantes, marcha en Autriche, accompagné des Archevêques de Mayence, & de Cologne, des Evêques de Wirtzbourg, de Ratisbonne & de Passau, & de Louïs Comte Palatin du Rhin. Il reprit les Villes & Pays dépendans de cette Province. Il y établit des Gouverneurs, pour les garder & défendre au nom de l'Empire. Et parce que ces Prélats se lassoient de la guerre, n'étant pas d'ailleurs bien aises, que le Roi de Bohéme fut entiérement accablé, ils moyennérent (c) un accommodement en sa faveur, à la charge qu'il se contenteroit de la Bohéme, & de la Moravie, pour les tenir en Fiefs de l'Empire.

RODOLPHE. 1277.

Ottocare accepta cette condition, & se rendit près de l'Empereur: Sa Majesté l'investit avec grande magnificence de ces deux Etats: j'entens de la Bohéme & de la Moravie. Mais la femme d'Ottocare (d), qui étoit fort orgueilleuse, n'ayant pu consentir à la bassesse, qu'à son avis, le Roi

Ulric seroient données en dot à Agnès fille d'Ottocare, laquelle épouseroit Rodolphe le cinquiéme fils de l'Empereur; & que pour affermir davantage le Traité, Jutta ou Gutha fille de l'Empereur Rodolphe, épouseroit Venceslas fils d'Ottocare qui n'avoit encore alors que sept ans.

(d) L'Acte seul de l'Investiture, dont l'Empire ne pouvoit pas dispenser Ottocare, ne devoit pas blesser la délicatesse de ce Roi, ni celle de Cunigonde Princesse de Russie sa seconde femme. Ils avoient consenti tous deux à cette soumission, puisque ce Prince s'étoit rendu auprès de l'Empereur pour lui rendre foi & hommage. Mais une circonstance qui arriva pendant cette cérémonie, intéressa sans doute ce point d'honneur auquel il pa-

RODOLPHE. 1277. Roi son mari avoit témoignée en se sousoumettant à Rodolphe, qui avoit été à ses gages, anima si fort Ottocare, y ajoûtant même des paroles piquantes, qu'il renonça à la paix qu'il avoit concluë avec l'Empire; & se remit en campagne pour réduire une seconde fois l'Autriche à son obéissance. (a)

Châtie pour la seconde fois Ottocare, qui avoit enfraint le Traité d'accommodement & fait passer l'Autriche dans sa Maison.

L'Empereur n'en eut pas plûtôt avis, que sans délibérer davantage, il mit ses Troupes en corps d'Armée, & marcha contre Ottocare, comme contre un infracteur public de la paix & un perfide. Aussi ce Roi ne tarda pas à payer ce violement de foi. Car il fut tué dans une bataille (b) au mois de Septembre de l'année 1278. Après cette victoire l'Empereur donna le Gouvernement de l'Autriche, de la Stirie, de la Carinthie, & de la Carniole au Comte Albert son fils aîné, & quelque tems après étant en une Diéte, qui 1283. fut tenuë à Ausbourg, il l'en investit publiquement, du consentement des Princes & Etats de l'Empire, le déclarant Duc d'Autri-

parut si sensible: l'on étoit convenu de part & d'autre que cette action se passeroit sous un Pavillon fermé pour en épargner la confusion à Ottocare & en présence seulement de ceux qui y seroient nécessaires pour la fonction de leur Ministére. Cependant soit par l'effet d'un dessein prémédité, ou par un accident imprévu, il arriva que le Pavillon s'entr'ouvrant des deux côtés au plus essentiel de la cérémonie, il fit voir à toute la Cour des deux Princes, Ottocare à genoux devant l'Empereur, & dans la posture la plus humiliante, en présence de celui qui avoit autrefois gouverné sa maison, en qualité de Grand-Maître.

(a) Il s'éleva vers ce tems-là un nommé Tito-Colup, homme hardi & éloquent, qui assuroit qu'il étoit le

triche, & l'incorporant dans le Collége des Princes; comme il investit aussi Rodolphe, un autre de ses fils, du Comté de Suabe, qui lui appartenoit héréditairement, du chef de sa femme Anne Comtesse de Suabe.

RODOLPHE. 1283.

Il n'alla pas en Italie, ne jugeant pas à propos d'y compromettre en personne son autorité avec celle du Pape. [Il termina par le moyen de ses Ambassadeurs tous les démêlés qu'il eut avec les souverains Pontifes. Dès l'an 1274. Grégoire X. ayant tenu un Concile à Lyon où Alfonse de Castille & Ottocare Roi de Bohéme avoient envoyé demander la Couronne Impériale, Rodolphe y envoya son Chancelier Othon avec pouvoir de confirmer tous les priviléges que ses Prédécesseurs avoient accordés au St. Siége, & de promettre & de jurer en son nom les Articles dont il conviendroit avec le Pape, pourvu que l'on ne démembrât point l'Empire en quelque façon que ce fût. En conséquence de ce pouvoir Otton promit & jura au nom de l'Empereur son Maître un certain nombre d'Articles qui concernoient

Il vend les Priviléges aux Villes d'Italie. 1284.

le véritable Empereur Frideric II. que depuis plus de trente ans, il avoit été obligé de se tenir caché dans la Terre-Sainte pour éviter la fureur des Infidéles; mais qu'ayant été délivré par miracle, il venoit réclamer l'Empire dont on n'avoit pu disposer à son préjudice. Quoiqu'il passât pour un Fanatique dans l'esprit de tout le monde, il n'avoit pas laissé d'attirer quelques-uns dans son parti. Il fut arrêté à Westzlar, & condamné au feu avec tous ses Adhérans.

(b) Rodolphe ne profita de cette défaite, que pour faire accomplir les mariages qui avoient été arrêtés dans le dernier Traité, & pour cet effet il mit le jeune Venceslas son Gendre, entre les mains d'Othon Marquis de Brandebourg qu'il lui donna pour Tuteur.

RODOLPHE. 1284. noient la défenfe des terres du S. Siége, & Grégoire X. de fon côté confirma la Couronne Impériale à Rodolphe & rejetta les demandes de fes Compétiteurs.

L'Année fuivante Rodolphe eut une entrevuë avec le même Pape dans la Ville de Laufanne: il lui promit de reftituer à l'Eglife toutes les Terres qui fe trouvent entre Radicofani & Cépérano, l'Exarchat de Ravenne, la Pentapole, la Marche d'Ancone le Duché de Spoléte, la Terre de la Comteffe Mathilde, le Comte de Bertinoro, & toutes les Terres exprimées dans les divers priviléges accordés par l'Empereur Louïs. A ces conditions la Couronne Impériale fut de nouveau confirmée à Rodolphe, qui s'engagea non feulement de fe rendre à Rome à la fête de la Pentecôte fuivante pour y recevoir la Couronne des mains du Pape, mais encore de paffer dans la Paleftine auffi tôt après la cérémonie de fon couronnement; à l'effet de quoi il prit dès lors la Croix de Pélerin.

Le Pape avoit fans doute éxigé cette derniére condition pour empêcher l'Empereur de rien entreprendre fur l'Italie; auffi ce Prince ne fe mit-il en devoir ni d'aller prendre la Couronne à Rome, ni de paffer dans la Terre Sainte: au contraire il donna ordre à fes Ambaffadeurs de prendre le ferment des Habitans des Villes de la Romagne & des Pays voi-

(a) Quoique un grand nombre d'Ecrivains ne faffent pas mention de cette Excommunication de l'Empereur Rodolphe; c'eft un fait dont il n'eft pas permis de douter, & dont on a plufieurs garants; entre autres, *Nau-clé-*

voisins; conduite qui irrita tellement le Pape qu'il excommunia l'Empereur (*a*). RODOLPHE. 1284.

Après la mort de Grégoire X. Innocent V. écrivit en 1276. à l'Empereur pour l'inviter à envoyer des Ambassadeur à Rome afin de négocier son accommodement avec le St. Siége, lui défendant cependant de se rendre en personne en Italie, jusqu'à ce que sa Paix eût été faite. Le Pape Jean XXI. fit la même demande à l'Empereur & enjoignit à l'Archevêque de Mayence de solliciter ce Prince à remplir ses promesses. Enfin Nicolas III. fit de nouvelles instances en 1278. pour porter Rodolphe à confirmer les Articles qu'il avoit promis quelques années auparavant; ce que ce Prince accorda assés volontiers tant en considération du Vicariat de la Toscane, qui lui avoit été cédé par Charles Roi de Sicile, à la priére du Pape, que par l'envie qu'il avoit de se reconcilier avec le S. Siége. Son Ambassadeur à Rome renouvella & confirma en plein Consistoire toutes les promesses qu'il avoit faites; & le Nonce que le Pape lui envoya en Allemagne obtint une entiére ratification de ces Articles, tant de la part de l'Empereur que de celle des Princes de l'Empire.

Malgré cet accord, Rodolphe ne put encore se déterminer à se rendre à Rome.] Il avoit coutume de dire à ceux qui le pressoient de s'aller faire couronner par le Pape, qu'il

clerus, vol. II. Gen. XLVIII. pag. 968. Ricordano Malespini, in Hist. Florentina, c. XCIX. Villani in Hist. Florent. M. S. Sosomeni Præsbyteri. Trithemius Chr. Hirsaug. ad an. 1273.

RODOL-PHE. 125. qu'il imitoit le Renard de la Fable, qui ayant été convié comme les autres animaux d'aller voir le Lion qui étoit malade, s'arrêta tout court à l'entrée de sa grotte, & ne voulut jamais passer outre, disant, qu'il voyoit bien les pas de ceux qui étoient entrés, mais qu'il n'en voyoit aucun de ceux qui fussent sortis. Qu'il en étoit de même à son égard, & qu'il vouloit profiter de l'exemple des Empereurs ses Prédécesseurs, qui étoient à la vérité allé en Italie: mais qui n'en étoient jamais revenus qu'avec perte, ou de leurs droits, ou de leur autorité. Il se contenta donc d'envoyer en Italie son Chancelier, avec charge d'y recevoir en son nom, la foi & l'hommage des Villes Impériales. Et comme elles refusérent de rendre ce devoir entre les mains d'un Commissaire de l'Empereur; il sembloit que Rodolphe dût se mettre en devoir de les y contraindre par la force. Mais n'étant pas en état de le faire, il prit le parti de l'acommodement; & il fut le prémier qui commença à leur vendre les priviléges & immunités, dont

1286. elles ont joui depuis. Il n'en coûta à la Ville de Luques que douze mille écus: & aux Villes de Florence, de Gennes, & de Bologne que six mille écus à chacune, à condition toutefois qu'elles demeureroient toujours dans la fidélité qu'elles devoient à l'Empire, comme en étant membres. Cette conduite flétrit un peu la réputation de Rodolphe: car il passa dans la suite pour un Prince avare, & qui faisoit argent de tout.

Ordonne la langue Allemande seule, pour l'usage de l'Empire.

Il ordonna, du consentement des Etats, qu'on ne se serviroit plus que de la Langue Al-

Allemande dans les jugemens, & dans les Diétes; afin que chacun pût entendre en sa langue naturelle les affaires qui le regardoient. Il fit aussi dresser en Allemand à Wirtzbourg la prémiére Constitution de l'Empire, c'étoit l'an 1287. & il la fit renouveller à Spire, l'an 1291. touchant ce que les Princes & Etats Ecclésiastiques & Séculiers auroient à observer entr'eux; comme aussi l'administration de la Justice & de la Police entre les Vassaux & Sujets de l'Empire.

RODOLPHE. 1287.

1291.

Rodolphe ayant régné dix-huit ans, & se sentant affoibli & indisposé, fit en la même année 1291. convoquer une Diéte à Francfort, où il demanda aux Princes de l'Empire, de vouloir assurer la Couronne Impériale à son fils le Duc Albert d'Autriche, & le créer Roi des Romains. Mais ils n'en voulurent rien faire, s'excusant sur ce que l'Empire ne pouvoit fournir à l'entreténement de deux Rois. Piqué de ce refus, il s'en alla à Strasbourg, & de-là il se mit en chemin pour Spire; disant, sans s'imaginer dire vrai, qu'il alloit rendre visite aux Empereurs défunts. Il le fit en effet: car étant tombé malade quelques jours après à Germersheim, il y mourut le 15. Juillet âgé de soixante & treize ans. Son corps fut porté Spire & inhumé avec les autres Empereurs, en la grande Eglise.

Les Etats refusent de subroger en sa place Albert son fils.

L'Empereur sans le savoir pronostique sa mort.

Il avoit eu de sa prémiére femme, Anne, (a) fille d'Albert, Comte d'Hocberg

(a) sept

(a) Rodolphe l'avoit épousée en 1240. & elle lui avoit

RODOLPHE. 1291. (*a*) sept garçons & sept filles; mais il ne restoit des prémiers, qu'Albert Duc d'Autriche, & Rodolphe Duc de Suabe & Landgrave d'Alsace: les filles étoient Jutte ou Judith, femme de Venceslas, Roi de Bohéme; Clémence, femme de Charles, Roi de Hongrie; Mathilde, femme de Louïs, Comte Palatin; Agnès, femme d'Albert, Duc de Saxe; Hedvigt ou Avoye, femme d'Othon, Marquis de Brandebourg; Cathérine femme d'Othon, Duc de Baviére; & Euphémie Religieuse. Il n'avoit point laissé d'enfans de sa seconde femme Agnès de Bourgogne.

Son éloge. Je ne parlerai point ici de ses grandes actions: on en peut juger par le bon état où il avoit remis l'Allemagne, qui d'une prodigieuse confusion, & d'une extrême désolation, où elle étoit, lorsqu'il fut élevé sur le le trône, étoit par sa bonne conduite & par

avoit porté en dot la plus grande partie du Landgraviat d'*Alsace*. La mort la surprit à Vienne en 1281. son corps fut transféré à Basle & inhumé dans le Choeur de l'Eglise Cathédrale. On prétend qu'elle avoit choisi cette Eglise pour sa sépulture afin d'expier en quelque maniére les dommages que son Mari & ses Predécesseurs lui avoient causés & les inquiétudes qu'ils avoient donné à ses Evêques.

(*a*) D'autres lui donnent seulement six Garçons, savoir; 1. Albert qui continua sa Postérité, qui fut investi de l'Autriche, & dans la suite élu Empereur: 2. Rodolphe mort en bas âge: 3. Herman noyé dans le Rhin en 1281. âgé de 18 ans, Prince qui donnoit de grandes espérances, qui étoit fiancé avec la fille d'Edouard II. Roi d'Angleterre & qui fut enterré à Basle: 4. Fridéric mort sans lignée: 5. Charles né à Rheinfelden en 1256. mort quelques semaines après sa naissance & enterré à Base: 6. Rodolphe, d'abord investi de l'Autriche avec son frére Albert, ensuite créé Landgrave d'Al-

par sa valeur, devenuë aussi policée & aussi florissante qu'elle eût encore été. Je dirai seulement quelque chose d'une certaine maniére franche & Germanique, qui lui gagnoit plus de cœurs, que sa valeur toute invincible qu'elle fût, n'en soumettoit à son obéïssance. Il en usa dans la guerre qu'il se trouva obligé de soutenir, n'étant encore que Comte de Habsbourg, contre l'Evêque & la Ville de Basle & l'Abbé de S. Gal. Comme il vit qu'il auroit peine d'en sortir avec honneur, parce que ces trois ennemis étoient plus forts que lui, il jugea à propos de détacher l'Abbé de saint Gal de ce parti. Il alla pour cet effet dîner avec lui sans l'en avertir; & là parlant de leur querelle, ils s'accommodérent le verre à la main sans Médiateurs: Il porta même l'Abbé à l'assister contre les autres (*b*). Il avoit outre cela une grande affabilité, & avoit toujours en la

RODOLPHE. 1291.

Sa maniére franche.

d'Alsace, mort à Prague en 1290. & qui laissa d'Agnès fille d'Ottocare, Roi de Bohéme, un fils posthume nommé Jean & surnommé le Parricide. On lui donne communément huit filles: 1. Jutta ou Gutta mariée à Venceslas Roi de Bohéme, fils d'Ottocare: 2. Clémence qui épousa Charles-Martel Roi de Hongrie, Petit fils de Charles d'Anjou, Roi de Naples & frére de Saint Louïs: 3. Mechtilde, mariée avec Louïs, Comte Palatin surnommé le sevére: 4. Marguérite, femme de Théodorie, Comte de Cléves: 5. Agnès qui épousa Albert II. Duc de Saxe Lawenbourg: 6. Hedwige mariée d'abord avec Henri Duc de Varsovie, qui mourut avant le consommation du mariage; & ensuite avec Othon Margrave de Brandebourg, Tuteur de Venceslas son Beau-frére: 7. Cathérine, femme d'Othon, Duc de Baviére & Roi de Hongrie: 8. Euphémie Religieuse à Tuln, & que quelques-uns disent avoir été l'ainée de toutes.

(*b*) Les Guerres particuliéres qu'il eut depuis son avé-

RODOLPHE. 1291. la bouche quelque raillerie plaisante. Un jour deux Députés d'une même Ville s'étant présentés devant lui pour lui remontrer les nécessités de leurs Habitans, il observa que l'un d'eux avoit les cheveux gris & la barbe noire, & que l'autre avoit les cheveux noirs & la barbe grise. Après les avoir écoutés, il leur demanda la raison de cette bigarure. Comme ils se trouvérent surpris de cette demande, ils priérent l'Empereur de leur donner du tems pour y répondre; ce que leur ayant accordé, avec assurance qu'ils auroient l'expédition de leurs affaires, s'ils lui donnoient une réponse cathégorique, ils retournérent le lendemain, & l'un parla en ces termes. *Ma Barbe*, Sire, *est devenuë grise plutôt que mes cheveux, parce que mon principal soin ayant toujours été d'avoir de quoi contenter ma bouche, ce souci la fait grisonner.* L'autre dit: *Qu'il avoit apporté ses cheveux venant au monde, & que la barbe ne lui étoit venuë que quelques années après; qu'ainsi les cheveux étant les aînés, il étoit raisonnable qu'ils fussent plutôt gris.*

Sa sagesse à rendre justice.

Mais la qualité dominante de cet Empereur étoit un zéle particulier, pour rendre lui-même la justice. Nous en avons plusieurs exemples; & entr'autres celui de ce qui se passa un jour en une Diéte de Nuremberg. Un riche Marchand lui fit sa plainte, qu'ayant donné à garder à son Hôte une bourse où il y avoit environ deux cens

avénement à la Couronne, furent contre le Duc de Baviére, le Marquis de Baden, & le Comte Rudolphe de Wirtemberg, qu'il a tous reduits à son obéïssance.

Ce

cens francs de notre monnoye, & les ayant vouln retirer, l'hôte avoit nié le dépôt, parce qu'il n'y avoit point eu de témoins. *Le Marchand* certifia le tout avec tant de circonstances que l'Empereur y ajoûta foi, & dit qu'il y aviseroit. L'hôte étoit riche, il étoit un des principaux de la Ville, & l'on ne pouvoit pas le convaincre. Peu de tems après, certains Députés de la Ville de Nuremberg, allérent faire quelques remontrances à l'Empereur, & l'hôte se rencontra parmi eux. Dans le discours familier, l'Empereur lui dit entr'autres choses : *Vous avez là un beau chapeau, troquons.* L'hôte plein de joye y consentit, donna aussi-tôt son chapeau à l'Empereur, & prit le sien. L'Empereur dit aux Députés d'attendre, & il sortit de la chambre feignant d'avoir d'autres affaires : il commanda cependant à un autre Bourgeois, d'aller de la part de l'hôte demander à sa femme une bourse, où étoit le dépôt que le Marchand avoit désigné, & que pour enseigne il lui montrât son chapeau. L'hôtesse eut créance au Bourgeois sur ce chapeau, & elle lui remit la bourse : le Bourgeois l'apporta à l'Empereur, qui en même tems avoit fait avertir le marchand de le venir trouver. Lorsqu'il fut rentré dans la chambre où étoit l'hôte, il dit au marchand de s'approcher & de parler. Le marchand renouvelle sa plainte, touchant le dépôt ; & l'hôte de son côté soutient qu'il ne

RODOLPHE. 1291.

Ce dernier avoit rompu trois fois de suite le Traité d'alliance qu'il avoit fait avec l'Empereur.

RODOLPHE. 1291. ne lui a rien donné à garder, jusqu'à l'affirmer avec serment. Mais l'Empereur lui montrant la bourse, il demeura interdit, & perdit le courage & la parole. L'Empereur rendit au marchand son dépôt, & condamna l'hôte à une grosse amende.

[Dans le portrait que l'on nous a conservé de ce Prince, on nous le représente d'une taille approchant de la gigantesque; car on lui donne sept pieds de hauteur. On ajoûte que son corps étoit fort mince; sa tête petite; son visage peu relevé de couleur; son nez extrémement long; & qu'il avoit fort peu de cheveux.

Rodolphe garda toujours une grande modération, dans le boire, dans le manger & dans toutes ses autres actions.] Il étoit d'ordinaire fort simplement habillé: & quand, ainsi qu'il a été dit, Ottocare, Roi de Bohéme lui rendit hommage pour la Bohéme & la Moravie, conformément au Traité qui avoit été conclu entr'eux; quoique Ottocare fût très-richement habillé, l'Empereur ne voulut jamais avoir que sa grande casaque grise. Il s'assit en cet état dans sa tente, & reçut ainsi ce Roi à la vuë de toute l'armée, surprise de voir à terre un Roi si superbement vêtu aux pieds de l'Empereur, qui n'étoit habillé que comme un simple soldat.

Extrême modestie de Rodolphe dans ses habits.

Enfin dans toutes ses actions, il tint jusqu'à la fin de ses jours une conduite digne d'un grand Prince.

CHA

CHAPITRE XXIII.

Adolphe de Nassau.

1292.

Adolphe est élu à l'exclusion d'Albert d'Autriche.

SEPT ou huit mois après le decès de Rodolphe, les Princes de l'Empire s'assemblérent à Francfort, pour nommer un Chef. Le Duc Albert d'Autriche fils de Rodolphe les fit solliciter pour avoir des suffrages, étant d'un usage presque ordinaire d'élire celui de la famille du dernier Empereur, qui se trouvoit capable de la couronne. Mais Gerhard Electeur de Mayence, mania les affaires avec tant d'adresse en faveur du Comte Adolphe de Nassau son parent, que ce Seigneur l'emporta sur Albert.

L'Archevêque, pour venir à bout de son dessein, s'étoit abbouché avec les Electeurs, l'un après l'autre en particulier. Il savoit qu'ils avoient tous des ennemis. Il leur fit accroire; que toutes les voix alloient à donner l'Empire au Prince, que chacun d'eux haïssoit; & ainsi semant adroitement la frayeur dans l'esprit de tous, ils le conjurérent séparément d'élire tel qu'il voudroit, plutôt que celui qu'il leur avoit dit qu'on proposoit. Il nomma donc Adolphe, à l'étonnement de tous les autres qui étoient pour Albert d'Autriche, lequel même ils croyoient que l'Electeur de Mayence devoit nommer.

Sa maniére de gouverner.

Adolphe fut donc proclamé Empereur le 20. de May 1292. Mais quoiqu'il eût tou-

ADOLPHE. 1292. tes les qualités d'un grand Prince, il n'étoit pas assez riche pour pouvoir soutenir par lui-même la Dignité Impériale. D'ailleurs comme il étoit plus Soldat (a) que Politique, il déféroit trop aux avis des Officiers de guerre, & ne faisoit pas assez de cas du conseil des Princes de l'Empire. Ce qui lui aliéna les esprits de plusieurs de ces Princes, qui dans la suite prirent le parti du Duc d'Autriche.

1293. Ligue de l'Empereur & du Roi

Les Rois de France & d'Angleterre, avoient alors entr'eux une grande guerre, à cau-

(a) Ce Prince avant de parvenir à l'Empire avoit passé pour le plus grand Guerrier de son tems. Il avoit défait le Duc de Brabant dans cinq batailles rangées; & dans la sixiéme étant tombé entre les mains de son ennemi, il ne se laissa point abattre & ne perdit rien de sa fierté. Le Duc de Brabant l'ayant fait venir en sa présence comme son prisonnier, & lui demandant par raillerie, qui il étoit. Le Comte lui répliqua; je suis Comte de Nassau, & si l'étenduë de mes terres, & le nombre de mes Sujets répondoient aux dispositions que j'ai d'éxécuter de grands desseins, comment aurois-tu échappé à la fureur de mes armes? Le Duc de Brabant fut si charmé de cette réponse qu'il lui rendit la liberté; & l'ayant comblé de présens, il le pria de lui accorder son amitié pour toujours.

(b) Adolphe ne balança point d'entrer dans la querelle du Roi d'Angleterre; mais il lui fallut un prétexte pour rompre avec Philippe le Bel, & il n'eut pas de peine à le trouver. Ce fut de lui demander la restitution du Royaume d'Arles, & de quelques autres Provinces comme Terres Impériales. Philippe ne refusa point l'audience aux Ambassadeurs qu'Adolphe lui envoyoit à ce sujet, mais il se contenta de les renvoyer avec une grande & magnifique lettre qui ne contenoit dans toute son étenduë que ces deux seules paroles écrites en beaux caractéres: *Trop Allemand.* Cette réponse fit voir à Adolphe l'inutilité de sa prétention, & l'alliance que Philippe fit incontinent après avec Albert la détruisit entiérement. Le droit sur lequel Adolphe fon-

cause de quelques Provinces qu'ils prétendoient, l'un à l'exclusion de l'autre. Le Roi d'Angleterre persuadé qu'il tireroit un grand secours de l'Empire, fit proposer à l'Empereur Adolphe, que s'il vouloit l'assister de Troupes pour reprendre ce que le Roi de France lui retenoit, il iroit lui-même en Allemagne avec hommes & argent, pour l'aider à son tour à recouvrer les Etats que la France, disoit-il, retenoit aussi à l'Empire. Adolphe reçut avec d'autant plus de joye cette (b) Ambassade, & la condition

ADOLPHE. 1293.

Ligue d'Angleterre contre la France.

fondoit sa demande ne pouvoit être établi que sur ce fait que l'Histoire ne permet pas de passer ici sous silence. Louis le Jeune, Empereur, fils de Lothaire & petit-fils de Louis le Débonnaire étant mort sans enfans mâles, Charles le Chauve Roi de France & Empereur son Oncle, voulut lui marquer même après sa mort de la considération, par l'honneur qu'il fit à sa fille Ermengarde d'ériger en Royaume tous les Pays qui sont entre le Rhone, la Saone & les Alpes, c'est-à-dire, la Provence, le Dauphiné, la Savoye & le Comté de Bourgogne, que le fameux partage fait en 845. par les trois enfans de Louis le Débonnaire avoit renduës des Provinces Impériales, & qui étant réunies sous une Couronne en faveur de cette Princesse que Boson épousa depuis, furent occupées sous le titre de Royaume d'Arles ou second Royaume de Bourgogne par eux & par leurs Descendans, jusqu'à ce que le dernier nommé Rodolphe mourant sans héritier en 1036. laissa cet Etat à l'Empereur Conrad surnommé le Salique son Neveu. Les Empereurs en jouïrent depuis tant qu'ils purent s'y maintenir, jusqu'à ce que les tems ayant fait des révolutions, quatre puissantes Maisons profitant des conjonctures favorables s'emparérent des Provinces qui composoient ce Royaume, & qu'elles ne tenoient que comme des Gouvernemens : ce fut ce changement qui forma les Comtes de Provence, les Dauphins de Viennois, les Comtes de la Maurienne, depuis Ducs de Savoye & les Comtes de Bourgogne.

ADOLPHE. 1293.

tion qu'on lui proposoit, qu'elle étoit accompagnée d'une bonne somme d'argent, qu'il employa aussi-tôt à mettre force Troupes sur pied.

Le Roi de France attire à son parti Albert Duc d'Autriche. 1294.

Le Roi de France ayant eu avis de la Ligue faite entre l'Empereur & le Roi d'Angleterre, se mit en état de leur résister, & se munit de même d'un secours d'Allemans, engageant dans son parti le Duc Albert d'Autriche, qui, à cette occasion, dit, qu'il n'y avoit pas plus de déshonneur à être pensionnaire du Roi de France, qu'à l'être du Roi d'Angleterre.

1295. Cependant ce fut ce même argent (a) d'Angleterre, qui au lieu d'avancer les affaires d'Adolphe, les détruisit. Ses plus affectionnés amis, & entr'autres, l'Electeur de Mayence qui l'avoit élevé à l'Empire, étant indignés de ce qu'il ne leur faisoit point part de ce subside, non plus que des affaires importantes qu'il entreprenoit toujours de sa propre tête, changérent en haine leur amitié,

(a) Il employa 94 mille florins pour acheter le Landgraviat de Thuringe qu'Albert lui vendit après avoir dèshérité ses deux fils Fridéric & Dietmann, en haine de leur mére Marguérite fille de Fridéric II.

(b) Quelques Auteurs mettent cette élection à Prague * en 1297. & soutiennent que l'absence des Electeurs de Tréve, de Cologne & de Mayence, qui étoit Gerard parent d'Adolphe, & qui n'y furent point appellés, la rend fort défectueuse, puisqu'il ne s'y trouva que quatre Electeurs; Sçavoir, Louis Comte Palatin, surnommé le Sévére; Albert II. Duc de Saxe; Othon Marquis de Brandebourg; & Veneeslas Roi de Boheme, tous quatre Beau-fréres d'Albert qui la firent conclure.

* L'Election d'Albert ne se fit point à Prague. A la vérité Gerhard Archevêque de Mayence, Venceslas II.

tié, & traitérent sous main de le déposséder de l'Empire. ADOLPHE.

L'Empereur étant averti de ces menées, & sachant que le Duc Albert s'étoit déclaré le Chef de ses ennemis, voulut marcher contre lui, avec l'armée qu'il avoit levée de l'argent d'Angleterre, pour tâcher d'abattre Albert, avant que d'aller assister le Roi son Allié. Mais il fut tellement pressé par les Anglois, qu'enfin laissant l'Allemagne libre, il fut obligé de prendre la route d'Alsace, pour faire diversion en leur faveur. Le Duc Albert, qui avoit assemblé un grand corps de Troupes, observant l'Empereur dans toutes ses démarches, tourna aussi de ce côté-là. Pendant la marche de ces deux armées, l'Electeur de Mayençe, de l'avis des autres Princes de l'Empire, invita le Duc Albert de vouloir venir à Mayence, (b) avec promesse qu'il y seroit élu Roi des Romains. Il s'y rendit, & en même tems y arrivérent aussi les Electeurs de Saxe & de Brandebourg,

1296.

1297.

II. Roi de Bohéme, Albert Duc d'Autriche, les deux Margraves de Brandebourg, & le Duc de Saxe se trouvérent en cette Ville à la Fête de la Pentecôte, jour auquel se faisoit le Couronnement du Roi de Bohéme; mais ils se contentérent d'indiquer un jour où ils se trouveroient dans la Ville d'Egra pour mettre fin à leur Conspiration. Ce projet n'ayant pas réussi parce que l'Empereur en eut vent; les Rois de Hongrie & de Bohéme & un grand nombre de Princes & d'Evêques s'assemblérent l'année suivante à Vienne où ils prirent la résolution de déposer l'Empereur Adolphe & d'élire en sa place le Duc Albert. En conséquence ils convoquérent une Diéte à Francfort; & en vertu d'un prétendu Bref du Pape, ils prononcérent à Mayence la veille de la St. Jean Baptiste la sentence de déposition d'Adolphe & l'Election d'Albert.

ADOLPHE. 1295. bourg, qui n'étoient pas non plus contens du gouvernement d'Adolphe, & moins encore de ce qu'il avoit entrepris cette guerre, & plusieurs autres affaires dans l'Empire, de son caprice & sans leur avis. Ces Princes délibérérent ensemble, & résolurent de déposer Adolphe, & de nommer Empereur le Duc Albert. Cette résolution prise, ils s'assemblérent le 23. de Juin de l'année 1298.
1298. qui étoit la sixiéme de l'Empire d'Adolphe, & élurent Albert. Comme il étoit logé hors de la Ville avec son Armée, les Electeurs furent aussi-tôt le trouver, & lui déclarer son élection, en lui souhaitant toute sorte de prospérités, avec promesse de l'assister, protéger, & maintenir envers & contre tous.

[Cependant à juger des choses sans partialité, on ne peut guére s'empêcher de regarder cette déposition comme injuste & la maniére dont on y procéda comme irréguliére. Les motifs que l'on alléguoit pour la déposition de ce Prince consistoient à dire; qu'il n'étoit d'aucune utilité à l'Empire; qu'il ne travailloit point à en procurer le bien ni l'avantage; qu'il pilloit les Eglises; qu'il corrompoit les filles; qu'il avoit reçu des subsides du Roi d'Angleterre; qu'il avoit établi le long du Rhin des Gouverneurs injustes & cruels; qu'il avoit commis des hostilités dans la Thuringe & dans la Misnie. Mais outre qu'il y avoit de l'injustice à le rendre responsable des violences de ses Gouverneurs & des excès des gens de guerre, pouvoit-on lui faire un crime d'avoir reçu de l'argent

gent du Roi d'Angleterre, puis qu'on savoit qu'il l'avoit employé à acheter la Thuringe, afin de la réünir à l'Empire? ADOLPHE. 1298.

Quoiqu'il en soit,] Adolphe ayant été averti de cette élection, leva le siége qu'il avoit mis devant Ruffach en Alsace, & marcha vers Spire, où il campa avec ses Troupes : elles furent fortifiées de celles du Comte Palatin Rodolphe, du Duc Othon de Baviére, & des Villes de Spire, de Worms, & de quelques autres qui tinrent ferme pour lui jusqu'à sa mort. Albert s'avança aussi avec son Armée, l'un & l'autre voulant tenter par la force à qui demeureroit la Couronne Impériale. Ils combattirent avec grande vigueur de part & d'autre, entre Geinheim & le Cloître de Rosendal. Adolphe & Albert se joignirent, & vinrent aux mains seul à seul. L'Empereur attaquant courageusement le Duc, lui dit : *C'est ici où il faut que vous m'abandonniez l'Empire & la vie.* Le Duc lui répondit brusquement : *Cela est entre les mains de Dieu*; & lui porta au même moment un coup dans le visage, qui le fit tomber de dessus son cheval à terre, où quelqu'autre lui coupa la gorge. Le Duc Albert fit aussi-tôt arrêter le carnage, & donner quartier à tous. Le Comte Palatin & le Duc de Baviére se sauvérent à Heidelberg, & de la en Baviére. Le corps d'Adolphe fut enterré dans le Cloître de Frauwenfelt, l'Empereur Albert n'ayant pas voulu qu'il fût mis à Spire avec les autres Empereurs, quoique depuis il y fut enterré, par

 l'or-

ADOLPHE. 1298. l'ordre de l'Empereur Henry de Luxembourg.

[Adolphe étoit fils de Walrab Comte de Nassau & Petit-fils d'Henry le Riche qui est regardé comme la tige de cette Maison. Il avoit succédé au Comté de Nassau en 1289. La même année il avoit épousé Imagine, fille de Gerlac Comte de Limbourg, & de qui il avoit eu plusieurs Enfans: savoir; 1. Henri mort jeune: 2. Rupert qui épousa Gutta fille de Venceslas, & qui fut fait prisonnier par l'Archevêque de Mayence dans un combat auprès de Worms: 3. Gerlac qui succéda à son pére dans le Comté de Nassau: 4. Walram: 5. Adolphe. On lui donne aussi trois filles: 1. Adelheïde, Religieuse dans le Monastére de Ste. Claire de Mayence: 2. Imagine qui ne fut point mariée; 3. Mechtilde femme de Rodolphe Electeur Palatin.

Ce Prince comme on l'a vu ci-dessus étoit grand Soldat. Il étoit d'une taille médiocre, fort agile, d'une figure agréable; & parloit fort bien le François le Latin & l'Allemand.

CHA-

(a) Les soupçons * de ce poison tombérent sur Conrad Evêque de Saltzbourg, & sur Othon Duc de Baviére, à qui l'ambition avoit donné des vuës sur la Dignité Impériale. Quoique cet attentat passât pour constant, le Conseil d'Albert crut qu'il étoit à propos de ne point éclater pour éviter de plus grands maux.

* La plupart des Historiens prétendent qu'il ne fut pas possible de connoître l'auteur de cet attentat. La raison que l'on donne ici pour faire tomber le soupçon sur le Duc de Baviére n'a guére de fondement. Quelles vuës pouvoit avoir ce Prince sur la dignité Impériale en 1295. au milieu du regné de l'Empereur Adol-

CHAPITRE XXIV.

Albert I.

L'EMPEREUR Albert I. dit le Triomphant, à cause de sa générosité, de sa valeur, & de plusieurs batailles qu'il gagna sur ses ennemis, fut aussi surnommé le Borgne; (*a*) parce qu'ayant en sa jeunesse (*b*) avallé du poison, dont il faillit à mourir, & les Médicins l'ayant fait suspendre par les pieds la tête en bas, pour le lui faire vomir, il n'en put être si bien quitte, qu'il ne lui en coûtât un œil.

ALBERT I. 1298.

Il se fait confirmer dans l'Empire, par une Diéte.

[Dès le vivant de l'Empereur Rodolphe son Pére, Albert avoit entrepris diverses Expéditions. En 1289. après la mort de sa sœur Cathérine, comme son Beau-frére Otton faisoit difficulté de restituer les Terres que cette Princesse lui avoit portées en dot, Albert porta ses armes dans la Baviére & y fit de grands ravages. Après qu'il eut été investi

dolphe? Et quand il en auroit eu quelques-unes, étoit-ce le Duc Albert qu'il auroit cherché à empoisonner? Il y a apparence que ce qui a trompé l'Auteur de cette Remarque, c'est d'avoir cru sur le témoignage de M. Heïs, que le Duc Albert avoit été empoisonné dans sa jeunesse.

(*b*) On ne peut par dire que ce fut dans sa jeunesse que cet accident arriva au Duc Albert; car ce fut en 1295. environ trois ans avant qu'on l'appellât à l'Empire, qu'il fut empoisonné à Vienne dans son propre Palais en dînant.

ALBERT I. 1298.

vesti du Duché d'Autriche, il eut de grands démêlés avec le Hongrois, & il en vint souvent aux mains avec eux pour le réglement de leurs limites. Enfin il eut affaire à différentes reprises tant avec l'Evêque de Saltzbourg qu'avec le Duc de Baviére. Mais toutes ces guerres se terminérent à l'amiable, après avoir fait quelques courses dans le Pays ennemi, ou après avoir enlevé quelque Château.]

Quoiqu'il eût été élu Roi des Romains avant la victoire qu'il remporta sur l'Empereur Adolphe, il ne laissa pas d'appréhender qu'on ne lui contestât son élection, à cause du nombre incompétent des Electeurs qui avoient formé son élection, celui de Tréves & le Palatin ne s'y étant pas trouvés. C'est pourquoi aussi-tôt après sa victoire, il convoqua tous les Electeurs à Francfort, & leur ayant remis la Couronne, il les pria de procéder à une nouvelle élection; ce qu'ils firent. Ils l'élurent donc de nouveau unanimement le 9. d'Août, puis ils le conduisirent à Aix-la-Chapelle, où ils le couronnérent le 24. du même mois. La solemnité de ce couronnement fut si célébre, & le concours y fut si grand, que le Duc de Saxe, Beau-frére de l'Empereur, & plusieurs autres personnes furent étouffées dans la presse.

Quand Albert fut ainsi établi, il envoya à Rome demander au Pape Boniface VIII, à Ro-

(a) Les Historiens rapportent que le Pape voyant qu'il avoit en vain tenté d'exciter la division entre Albert & Philippe, porta la dissimulation si loin, qu'il accorda un Jubilé universel pour remercier le Ciel de l'union &

Rome la confirmation de ſon élection. Ce Pontife préoccupé du chagrin qu'il avoit de l'élévation de ce Prince ſur les ruïnes de ſon ami Adolphe, fit d'abord difficulté d'y entendre, diſant, qu'on ne l'avoit pu mettre ſur le trône ſans ſa participation. Mais le déſir ſecret de ſe venger contre Philippe Roi de France, qu'il cachoit depuis long-tems dans ſon cœur, l'emportant ſur le reſſentiment qu'il pouvoit avoir dans cette occaſion, il ſe laiſſa aiſément perſuader à confirmer l'élection d'Albert, & porta la choſe ſi loin qu'il lui offrit même la Couronne de France au préjudice de Philippe. Albert le remercia de cet offre, lui repréſentant, qu'il ne pouvoit pas ſe charger d'une querelle de cette importance, à moins que d'être aſſuré des ſecours que ſa Sainteté pouvoit lui donner, pour entreprendre la guerre contre Philippe. Mais le Pape s'étant déclaré, qu'il n'y vouloit point contribuer, cela fit que la choſe en demeura là; & que l'Empereur prit les devans auprès du Roi de France, pour ſe lier avec lui, & empêcher que Boniface ne ſemât de la diviſion entre eux, pour les pouvoir plus facilement ruïner. La négociation de l'Empereur réüſſit. Ces deux Princes ayant pris le parti le plus ſage, eurent une entrevuë à Vaucouleurs, où ils renouvellérent ſes anciennes confédérations (*a*) de l'Empire avec la France; (*b*) & pour s'unir plus étroitement, ALBERT I. 1299.

& de la parfaite reconciliation de ces deux Chefs de la Chrétienté.

(*b*) Le Traité qui ſe fit à Vaucouleurs ne fut point fait par les deux Princes en perſonne; mais par leurs Mi-

ALBERT I. 1299.

ment, ils traitérent le mariage de Rodolphe, fils d'Albert, avec Blanche fille de Philippe, lequel mariage ne s'accomplit que l'année suivante.

L'Empereur fait couronner son Epouse, & déclare son fils Duc d'Autriche.

Cependant l'Empereur, avoit pour le jour de la Saint Martin, fait convoquer une Diéte à Nuremberg, où se rendirent les Electeurs Ecclésiastiques; & entre les Séculiers, le Roi Wencessas de Bohéme & l'Electeur Palatin, & plusieurs autres Princes de l'Empire. Il y fit couronner sa femme Elizabeth, fille du Comte de Tirol, & conféra l'Autriche à Rodolphe son fils aîné, l'instituant lui & ses Successeurs, Ducs d'Autriche.

Retire des mains des Princes les droits affectés à l'Empire.

Il est à remarquer, qu'il y fit publier les Statuts touchant les Charges d'Electeurs de l'Empire, & leur fonction, & qu'elles furent exercées par ceux qui étoient présens, conformément aux Statuts. A la fin de l'Assemblée, l'Empereur qui avoit fait réflexion sur la conduite des Electeurs Ecclésiastiques, & de quelques autres Princes qui s'étoient emparés des péages, & d'autres revenus anciennement affectés à l'entreténement de l'Empereur, lesquels même ils augmentoient comme bon leur sembloit; leur fit commandement de remettre les péages du Rhin en leur ancien état, sous peine de disgrace. Ils lui firent réponse, qu'ils jouïssoient de ces péages en la maniére que leurs Pré-

Ministres, Sçavoir, Guy Comte de S. Paul, au nom de Philippe; & le Comte Burchard pour Albert son neveu.

Prédécesseurs en avoient joui, sans que les Empereurs ou les Rois des Romains les y eussent troublés, & qu'ils espéroient d'être maintenus dans ces droits, dont ils ne pouvoient pas se déporter.

ALBERT I. 1300.

De cette réponse, l'Empereur fit faire plainte au Pape, par Pierre Evêque de Basle. Le Pape faisant la sourde oreille, l'Empereur vit bien qu'il ne tireroit raison de cette usurpation, que par la force. Il fit pour cet effet, & par l'avis de ses amis, déclarer son mécontentement aux Electeurs Ecclésiastiques, les appellant devant les Princes & Etats de l'Empire à Mayence, pour répondre aux accusations qu'on faisoit contr'eux, suivant l'usage de ce tems-là.

Les Electeurs ne se souciérent pas beaucoup de cette sommation, ils se retirérent vers l'Electeur Palatin, & par-devant lui, comme Juge compétent de l'Empereur, ils formérent, une plainte contre l'Empereur même, de ce qu'il avoit tué mal à propos l'Empereur Adolphe; éludant ainsi la demande de l'Empereur. Mais il ne se laissa pas jouer impunément. Il fit la guerre à ces quatre Electeurs, commençant par le Palatin, & les mit tous à la raison, les uns après les autres; ce qui dura les années 1301. 1302. & 1303. Ainsi ils furent obligés de remettre les péages du Rhin sur l'ancien pied, au contentement de l'Empereur.

1301.

Les Suisses commencent à se mettre en liberté.

Il s'avisa de traiter les Suisses avec tant de rigueur, qu'il fut cause que les Cantons d'Ury, de Schweitz, & d'Underwalt, chasférent ses Officiers, firent une confédération

pour

ALBERT I. 1304. pour dix ans, & montrérent l'éxemple aux autres Suisses, de se mettre comme eux en liberté.

1305. La plus grande occupation qu'il eut, fut de satisfaire la passion qu'il avoit de mettre dans sa maison le Royaume de Bohéme. Venceslas fils du Roi Venceslas, avoit succédé à son pére au Royaume de Bohéme. Sa conduite fut si déréglée, que ses propres Sujets l'assassinérent, & qu'il mourut sans enfans: ce qui laissant l'élection libre aux Bohémes, ils choisirent pour leur Roi Henry, fils du Comte de Carinthie & de Tirol, qui étoit cousin de l'Empereur. Mais l'Empereur alléguant un pacte de famille, assembla une forte armée, & marcha en Bohéme, en intention d'y établir son fils Rodolphe. Henry n'ôsant pas l'attendre, lui quitta la partie; & comme Rodolphe étoit alors veuf de sa prémiére femme, Blanche fille du Roi de France, l'Empereur lui fit épouser la veuve du dernier Venceslas, appellée Isabelle, & cela servit à l'affermir sur le Trône de Bohéme. Mais il n'en jouït pas long-

1306. tems. Il mourut de mort subite l'an 1306. Cette mort remit la dissension dans l'Etat. Les uns rappellérent Henry Comte de Carinthie, qui avoit été dépouillé par Albert; & les autres élurent Frideric II. fils de l'Empereur, & frére du Roi Rodolphe. Alors l'Em-

(a) Ce zèle étoit plutôt une injuste avidité d'agrandir ses Etats à quelque prix que ce fût. Thibaud Comte de Ferrette fut dépouillé de ses Terres par le seul droit de bien-séance dont l'Empereur se servit pour le join-

l'Empereur, qui auparavant avoit prévenu Henry, fut prévenu lui-même. Il trouva Henry si bien établi, qu'il fut obligé de s'en retourner, sans faire autre chose que de ruïner le Pays de Bohéme. Cependant on remarque que, tant en cette expédition qu'en d'autres, il avoit donné en personne douze batailles qu'il avoit gagnées, & que ce furent ces grands exploits, qui lui aquirent le nom de Triomphant, dont nous avons parlé.

ALBERT I. 1307.

Son zéle démesuré pour agrandir ses enfans lui est funeste.

(a) Le zéle qu'il témoigna pour se rendre maître de la Bohème, fut le même à l'égard de tous les Etats qui se trouvérent sous sa main. Il avoit de sa femme Elizabeth onze enfans tous vivans, six fils & cinq filles. Il tâchoit de leur procurer tous les avantages possibles, & c'étoit le plus ardent de ses désirs, aussi lui coûta-t-il la vie. Voici comment la chose arriva. L'Empereur après le décès de Rodolphe Duc de Suabe & Landgrave d'Alsace son frére, qui avoit laissé un fils unique, nommé Jean, retira son neveu en sa Cour, & prit comme Tuteur le soin d'administrer les biens du Pupille. Le Duc Jean étant devenu majeur, avoit souvent sollicité, & fait avec empressement solliciter l'Empereur, de lui vouloir rendre son patrimoine, ou du moins une portion. L'Empereur sous divers prétextes avoit toujours différé de lui faire cette justice,

joindre à la Suabe, & au Landgraviat d'Alsace.

Les Marquis de Misnie en furent aussi les victimes, parce que la conquête de la Bohéme lui paroissoit presque impossible, s'il ne se rendoit auparavant maître absolu de leurs Pays.

ALBERT I. 1307. ce, renvoyant ce jeune Prince d'un tems à un autre, comme si l'Empereur n'eût cherché que l'occasion de se l'approprier pour ses propres enfans, ainsi que plusieurs le soupçonnoient. Ce soupçon étoit fortifié par les intrigues dont il avoit usé pour avoir la Bohéme & le Marquisat de Misnie, où il avoit même employé la force, comme il avoit fait pour s'emparer de quelques autres Etats, dont il s'étoit rendu maître: conduite qui lui attiroit l'aversion & le ressentiment de plusieurs Princes. On se railloit même quelquefois du jeune Duc Jean, dont nous venons de parler, en disant qu'il étoit Duc sans Duché, & cela lui tenoit sensiblement au cœur: mais il avoit assez de force d'esprit, pour dissimuler le chagrin qu'il en ressentoit.

1308. Le prémier jour de Mai de l'an 1308. l'Empereur étant venu prendre le divertissement de la promenade à Bâle, le Duc Jean espéroit d'y pouvoir obtenir quelque chose touchant ses intérêts, employant à cela Jean Evêque de Strasbourg, qu'il avoit disposé à demander à l'Empereur la grace de vouloir lui remettre quelques Châteaux de son patrimoine avec leurs dépendances. Sur l'instance de cet Evêque, l'Empereur répondit qu'il vouloit faire son neveu Colonel & l'employer à la guerre de Bohéme; & que cette guerre étant finie, il lui donneroit contentement. Le jeune Duc s'emporta si fort de colére à cette réponse, qu'il ne put taire ce qu'il crut qu'elle signifioit: *Je vois bien*, dit-

dit il tout haut, *que celui qui veut m'ôter mon bien, veut aussi me faire périr.* Et tout aussi-tôt il alla trouver trois de ses amis, avec qui il avoit comploté de se défaire de l'Empereur, au cas qu'il n'en obtînt pas justice, & il résolut de ne pas différer davantage l'exécution de ce mauvais dessein. Il prit son tems, lorsqu'après le repas que l'Empereur avoit fait à tous ceux qui étoient avec lui, où par galanterie il leur avoit mis des couronnes de fleurs sur la tête, l'Empereur se mit en chemin pour se rendre à Rhinfelden. Comme il fut arrivé à la Riviére de Rhus, près de Schafhause, il monta dans un bateau, où entra le Duc Jean avec ses trois amis seulement. Le fils de l'Empereur demeura sur le bord avec le reste de la suite, attendant que le bateau retournât. L'Empereur ayant passé la Riviére, & marchant seul dans une terre nouvellement semée, le Duc Jean & les trois autres qui étoient Rodolphe de Warth, Walter d'Eschebach, & Ulric de Palm, s'approchérent de lui. Le Duc Jean lui porta un coup d'épée à la gorge, Warth un coup dans la poitrine, & Palm lui fendit la tête & le visage. Le fils, & la suite de l'Empereur, qui étoient de l'autre côté de la Riviére, virent ce massacre, sans pouvoir alller au secours de l'assassiné, faute de bateau. Les Assassins s'enfuirent. Le Duc Jean s'étant tenu quelque tems caché, tantôt en un endroit, tantôt en un autre, fut à la fin arrêté en Italie où il s'étoit réfugié, &

ALBERT I, 1308.

ALBERT I. 1308.

& il périt en prison (a). Son Duché de Suabe fut saisi & confisqué au profit du Duc d'Autriche. Palm demeura caché dans un Couvent de Religieuses à Bâle, où il mourut quelque tems après. Eschebach se fit Vacher dans un Village du Pays de Wirtemberg pendant trente-cinq ans, au bout desquels étant malade à mort, il se manifesta. Warth fut pris, traîné & mis sur une roue. On fit bâtir à l'endroit où Albert avoit été tué, un Cloître qui fut nommé *Koningsfelt*; d'où son corps (b), après y avoit été quelque tems en dépôt fut transféré à Spire près de ses prédécesseurs.

[L'Empereur Albert, selon Trithème, étoit un Prince grossier & dont les mœurs n'étoient rien moins que polies: il n'avoit qu'un œil: son regard étoit farouche, & sa passion pour s'enrichir extrême. D'autres Historiens adoucissent pourtant ces traits. Ils prétendent qu'Albert étoit doué d'un grand courage, d'une adresse extrême; qu'il avoit

(a) Le Duc Jean après avoir erré long-tems par l'Italie, fut enfin se jetter aux pieds de Clement V. Successeur de Boniface VIII. pour chercher auprès de ce Pontife une pénitence proportionnée à son crime. Le Pape l'obligea de passer le reste de ses jours dans le Monastére des Hermites de S. Augustin à Pise, où l'Empereur Henry VII. auquel Clément V. l'envoya en 1310. à son passage en Italie, le condamna à finir sa vie.

(b) Albert I. eût d'Elisabeth fille de Menard Duc de de Carinthie & de Goricie onze enfans, six garçons; Sçavoir, Fridéric surnommé le beau, concurrent de Louis de Baviére pour l'Empire: Rodolphe le Débonnaire Roi de Bohéme, qui épousa Blanche fille de Philippe III. & petite fille de S. Louïs Roi de France; & en seconde nôces Elisabeth de Pologne, desquelles il n'eût

avoit l'esprit élevé, qu'il aimoit la vérité, qu'il n'étoit point cruel & qu'il avoit peu de penchant à la vengeance. Tous s'accordent néanmoins sur le reproche d'avarice; ce qui lui fit entreprendre bien des guerres dont il auroit pu se dispenser.] *Albert I. 1308.*

Il haïssoit extrêmement les flateurs, & les médisans; il avoit accoutumé de dire qu'il aimoit dans le monde trois sortes de personnes, les honnêtes femmes, les Ecclésiastiques craignant Dieu, & les vaillans hommes.

CHAPITRE XXV.

Henry VII.

APRE'S la mort de l'Empereur Albert, la conjoncture des choses donnoit quelque appréhension, que les Electeurs ne pussent

Le Roi de France brigue l'Empire par le moyen du Pape.

n'eût point de lignée. Léopold surnommé le Glorieux, marié en prémiéres nôces à Cathérine fille de Henry VII. Empereur; & en secondes nôces à Anne fille de Jean Roi de Bohéme. Othon qui épousa Elisabeth fille d'Etienne Duc de Baviére, & Anne fille de Jean Roi de Boheme. Henry qui n'eut point de postérite d'Elisabeth fille du Comte de Wirtzbourg. Et Albert surnommé le contrefait, qui seul continua la postérité mâle de la Maison après la mort de ses fréres. Et cinq filles qui sont Agnès qui épousa André Roi de Hongrie; Elizabeth mariée à Frideric Duc de Lorraine; Anne mariée à Herman Marquis de Brandebourg & ensuite à Henry Duc de Vratislavie; Catherine femme de Charles Duc de Calabre; & Guttha qui épousa Louïs Comte d'Ottingen.

HENRY VII. 1308.

sent pas si-tôt s'accorder ensemble, & que le retardement qu'ils apportoient à convenir du choix de la personne qui devoit remplir le Thrône vaquant, n'eût des suites dangéreuses. Philippe le Bel Roi de France aspiroit à l'Empire. Il résolut, pour y parvenir, de faire le voyage d'Avignon, où étoit alors le Pape Clément V. & d'en traiter tête à tête avec lui. On disoit qu'il l'avoit élevé à la Papauté, à condition qu'en récompense, il aideroit le Roi à obtenir l'Empire.

Défiance entre le Pape & le Roi de France.

Le Pape ayant été averti du sujet de la visite que le Roi lui vouloit rendre, étoit fort en peine de la maniére dont il s'en tireroit avec honneur: comme il étoit obligé de se tenir en France, à cause des mouvemens de Rome & d'Italie, il ne voyoit aucun moyen honnête de refuser au Roi ce qu'il souhaitoit de lui, mais il sçavoit aussi qu'il n'étoit pas en son pouvoir de lui accorder ce qu'il désiroit; que la Couronne Impériale étoit en la disposition des Allemans; qu'à la vérité les Papes s'étoient attribué par leurs Bulles le droit de la conférer; mais que ce n'étoit qu'en paroles, & non pas en effet. Le Pape considéroit de plus, que s'il vouloit s'arroger ce droit en cette rencontre, il courroit risque de faire expliquer les Allemans, & de les porter à priver en termes clairs la Cour de Rome de cette prétention, parce qu'ils voudroient maintenir leur droit: outre qu'ils pourroient appréhender, que si le Roi de France avoit une fois remis la dignité Impériale dans sa maison, il ne fît revenir aussi à la France les anciens

Etats,

Etats, droits, actions & prétentions, qu'elle avoit dans l'Empire. Le Pape n'ignoroit pas non plus une chose toute publique, qui étoit, que le Roi n'étoit nullement content de la Cour de Rome, après l'injure qu'il avoit reçuë de Boniface VIII. Ce Pape, pour dire ceci en passant, s'étoit voulu ériger en maître à l'égard du Roi de France, lorsqu'il l'avoit exhorté, ou plutôt, lui avoit ordonné par ses Nonces d'une maniére tout-à-fait impérieuse, & sous peine d'excommunication, de faire la guerre au Turc, pour le recouvrement du Royaume de Jerusalem. Mais le Roi avoit prémiérement fait mettre les Nonces en prison, puis avoit convoqué les Etats de son Royaume, Ecclésiastiques & Séculiers, pour sçavoir d'eux, lequel de lui ou du Pape, ils vouloient reconnoître pour leur Prince légitime; & si le Pape lui pouvoit ôter la couronne, & la donner à un autre. Ils conclurent tous d'une voix, qu'ils devoient obéïssance au Roi comme à leur Prince naturel; que ce n'étoit point au Pape à donner, ni ôter les Royaumes; que le Royaume du Pape n'étoit pas de ce monde; & que sa puissance ne consistoit que dans les choses spirituelles. Ensuite de cette déclaration, le Roi avoit fait publier des défenses à tous ses Sujets de porter aucun argent à Rome, pour quoi que ce pût être.

HENRY VII. 1308.

Clément V. qui avoit succédé à Benoît XI. Successeur de Boniface VIII. se trouvant agité par ces différentes réfléxions; & ne sçachant dans sa perpléxité à quoi se déterminer, le Cardinal Nicolas Prat, lui con-

Le Pape rend sous main mauvais office au Roi de France.

HENRY VII. 1308.

seilla de dépêcher sous main, comme il fit, en toute diligence, des Nonces vers les Electeurs Allemans, pour les presser de vouloir élire un Chef, & leur déclarer, qu'à faute d'une prompte élection, la dignité Impériale s'en alloit retourner d'Allemagne en France; & qu'afin de faciliter toutes choses pour cette élection, il leur proposoit le Comte Henry de Luxembourg, comme une personne de vertu & de mérite.

Henry de Luxembourg élû Empereur.

Suivant le conseil du Pape, les Electeurs s'assemblérent incessamment à Francfort, & au commencement de l'Avent ils tombérent d'accord de cette élection; dont ils envoyérent avertir le Comte Henry de Luxembourg; pendant que d'autre côté le Roi Philippe en ayant eu nouvelles lorsqu'il étoit en chemin pour Avignon, retourna sur ses pas.

Le Comte Henry de Luxembourg (a) fut fort étonné que les Electeurs lui avoient déféré cette haute dignité, s'estimant trop foible pour la soutenir (b). Il l'accepta néanmoins avec beaucoup de reconnoissance, & fut couronné à Aix le jour des Rois, l'an 1309. Après son couronnement, il fut le long du Rhin recevoir la foi & l'hommage des Princes, des Seigneurs & des Villes,

Son couronnement.

(a) Il étoit fils de Henry Comte de Luxembourg, & avoit épousé Marguérite, fille du Duc de Brabant.

(b) Avant que d'être élu Empereur, il s'étoit fait connoître dans une guerre qu'il avoit entrépris contre la Ville de Tréves pour se faire payer de certains tributs & de quelques devoirs auxquels cette Ville étoit obligée envers la Maison de Luxembourg. Non seulement

les, & fit convoquer pour la même année une Diéte Impériale à Spire, où les Electeurs & les autres Princes se rendirent en grand nombre, avec les Députés des Villes. [Il y prononça une sentence de mort contre Jean d'Autriche, pour avoir tué l'Empereur Albert.

HENRY VII. 1309.

Frideric, Leopold, Albert & Othon fils de l'Empereur Albert parurent à cette Diéte & demandérent l'Investiture du Duché d'Autriche & des autres biens patrimoniaux que l'Empereur Rodophe avoit laissés à son fils Albert. Ces quatre Princes avoient été cités par ordre de l'Empereur, qui leur ordonna de se désister du Duché d'Autriche, qui appartenoit à l'Empire, & qui avoit été cause de la mort de cinq Rois (c). Mais de leur côté les fils d'Albert firent de grandes instances pour être maintenus dans la possession d'un Duché, que l'Empereur Rodolphe avoit donné à leur Pére du consentement des Princes de l'Empire. Cependant comme l'Empereur demeuroit ferme dans sa résolution, le Duc Fridéric prit le parti de se retirer, & l'on prétend qu'à son départ il chargea une personne d'aller dire à l'Empereur que le Duché d'Autriche qui avoit déjà coûté la vie à cinq Rois pourroit bien

ment il reüssit dans son entreprise; il vint encore à bout, lors que le siége fut vacant, de faire élire un de ses fréres Archevêque de Liége; en quoi il fit un coup d'état.

(c) C'étoit, Conradin, Ottocare, Rodolphe d'Autriche, Adolphe & Albert.

HENRY VII. 1309.

bien encore la coûter à un sixiéme, s'il ne se désistoit de ses prétentions sur ce Duché. Quoiqu'il en soit il est constant que l'Empereur fit rappeller les Ducs & qu'il leur donna du consentement des Princes Allemans l'Investiture du Duché d'Autriche.] Elisabeth fille héritiére de défunt Venceslas Roi de Bohéme, & d'une fille de l'Empereur Rodolphe, se trouva aussi en cette Assemblée, parce qu'elle avoit été accordée à Jean (a) fils de l'Empereur Henry. Mais comme ce mariage avoit été différé elle prétendoit ou le consommer, ou sçavoir les raisons pourquoi l'Empereur ne l'accomplissoit pas. Le Comte Jean de Luxembourg étoit âgé de dix-sept ans, & cette Princesse avoit quatre ans plus que lui. Elle étoit puissante de corps & bienfaite. Il avoit couru quelque bruit desavantageux à sa virginité: C'est pourquoi l'Empereur différoit de jour à autre, sous divers prétextes la consommation du mariage. La Princesse de sa part surprise de ces délais, fit tous ses efforts pour en découvrir la cause. L'ayant apprise, elle se résolut de se rendre dans l'antichambre de l'Empereur. Là elle se deshabille en présence de ses Dames & Demoiselles, jusqu'à la chemise, & en cet état, elle se présenta avec grand respect à l'Empereur, & lui parla ainsi: *Monseigneur, on m'a*

Mariage du fils de l'Empereur Henry avec l'hériticre de Bohéme, laquelle donne publiquement un démenti à ceux qui avoient calomnié son honneur.

(a) Les Etats de Bohéme trompés dans les espérances qu'ils avoient conçuës des grandes qualités d'Henry Duc de Carinthie qu'ils avoient pris pour Roi, lui avoient ôté la Couronne pour l'offrir à Jean de Luxem-

m'a dit que Votre Majesté avoit quelque soupçon de ma conduite, & que c'étoit ce qui empêchoit mon mariage avec le Prince votre fils. J'ai toujours été si ennemie de l'impudicité, & il est si constant qu'aucun homme n'a jamais touché mon corps, que j'ai pris la liberté de vous venir dire, que ce soupçon que je n'ai pas mérité, m'afflige jusqu'à un point, que je ne sçaurois laisser l'affaire en cet état. Je supplie votre Majesté de me faire la grace, de faire venir des Matrones ou Sages-femmes, pour confondre la calomnie, qui m'a voulu rendre un si mauvais office près de Votre Majesté. L'Empereur fort surpris de ce qu'elle sçavoit le mystére, lui demanda pardon, & donna espérance que son mariage se consommeroit au plutôt. La Princesse demeura cependant ferme à vouloir être justifiée, & l'Empereur ne s'en pouvant plus défendre, fut obligé de faire venir de la Ville quelques Dames de qualité, & des Sages-femmes, qui avec serment attestérent que la Princesse étoit Vierge. Aussi-tôt après cette vérification, l'Empereur fit avec grande magnificence célébrer les Nôces en présence des Electeurs, & autres Princes & Seigneurs de la Diéte. Ensuite, les nouveaux mariés accompagnés de beaucoup de Princes, & de Seigneurs, allérent par son ordre en Bohéme. Après leur départ, l'Empe-

HENRY VII. 1309.

Luxembourg fils de l'Empereur Henry VII. dont ils crurent devoir implorer le secours, & le jeune Prince fut couronné Roi de Bohéme à l'âge de 14. ans.

HENRY VII. 1309. pereur fit résoudre dans cette même Diète son voyage d'Italie, & se fit accorder les Troupes, dont il désiroit s'y faire accompagner.

Le Comte de Wirtemberg est mis au ban de l'Empire.

Pendant le régne de l'Empereur Albert I. le Comte Everhard de Wirtemberg, avoit commencé à molester les Villes Impériales de Suabe, & continuoit à les inquiéter depuis le décès de cet Empereur. Il s'y portoit avec tant de violence, qu'elles furent obligées d'en faire leurs plaintes à la Diète
1310. de Spire. Le Comte y ayant été cité pour y répondre, vint avec un si grand corps de Troupes, que l'Empereur & les autres Princes en prirent ombrage, & tâchérent de terminer l'affaire par la voye de la douceur. Mais il la rejetta, & se retira sans vouloir entendre à aucun accommodement.

1311. Sur ce refus, l'Empereur le fit mettre au ban de l'Empire, & résolut avec les Etats de faire assembler un corps de Troupes, afin d'employer la force pour le ranger à son devoir. Ce fut le Seigneur de Vinsberg qui eut commission de mettre cette armée sur pied, & qui en eut aussi le commandement. En peu de tems il s'empara de presque tous les Etats du Comte Everhard. Ce Comte céda à sa mauvaise fortune, & s'étant secrettement sauvé chez les Marquis de Bade, il y attendit avec patience la mort de l'Empereur Henry, après laquelle il reconquit sans peine ses Etats.

L'Empereur va en Italie, à dessein d'y ré-

Comme depuis l'année 1250. que mourut l'Empereur Fridéric II. aucun de ses Successeurs n'avoit fait le voyage d'Italie, les

les droits de l'Empire y étoient tombés dans une entiére décadence. Chaque Seigneur s'étoit érigé en maître ; & jamais les deux partis des Guelphes & des Gibelins, ne furent si acharnés l'un contre l'autre, qu'ils l'étoient alors. Le Pape Clément V. qui pendant ces troubles se tenoit en Avignon, lui à qui l'Empereur étoit en partie obligé de l'Empire, le pressoit de passer en Italie, pour y dissiper la sédition. Les Gibelins qui étoient Impérialistes, le suppliérent aussi de hâter sa venuë, pour les soutenir contre leurs ennemis. Ainsi l'Empereur ne pouvant plus différer ce voyage, y fit consentir les Etats de l'Empire. Laissant donc pour son Vicaire dans l'Allemagne, son fils Jean Roi de Bohéme, il marcha vers l'Italie avec toutes les Troupes, que deux ans auparavant les Etats lui avoient accordées. Les Ducs Léopold d'Autriche, & Rodolphe de Baviére, Baudouin Archevêque de Tréves, les Evêques de Liége, les Comtes de Savoye & de Flandres, & autres Seigneurs de l'Empire avec les Milices de toutes les Villes Impériales l'y accompagnérent.

HENRY VII. 1311.

tablir les droits & l'autorité de l'Empire.

1312.

Le Pape Clément, qui n'avoit fait autre chose, même dès le commencement du régne de l'Empereur Henry, que d'en solliciter la venuë, changea de sentiment aussi-tôt qu'il le vit en chemin avec des forces suffisantes pour rétablir dans l'Italie l'autorité & la souveraineté de l'Empire.

Le Pape se précautionne contre ce voyage.

Il fit faire de toutes parts des négociations secrétes pour le traverser ; & afin de se précautionner, il commit le Gouvernement de

HENRY VII. 1312.

Rome à Robert, Roi de l'Apouille ou de Naples, avec qui il avoit fait ligue contre l'Empereur. Ce Roi envoya pour Gouverneur en sa place, le Prince Jean son frére avec de bonnes Troupes, & fit tout d'un tems une confédération avec les Villes de Florence de Bologne, Sienne, Luques, Crémone, Padoue, Brixen, & quelques autres, qui toutes par de fortes garnisons & toutes sortes de munitions dont elles se pourvurent, se mirent en état de résister à l'Empereur.

Division des Bourgeois dans Rome.

Dans Rome les Bourgeois étoient divisés. Ceux du parti des Colonnes & leurs Adhérans tenoient pour l'Empereur, & s'étoient saisis de S. Jean de Latran, de l'Amphithéatre, & de quelques autres principaux lieux. Ils se qualifioient du vieux mot de Gibelins, & l'on appelloit Guelphes les autres qui s'étoient ligués avec le Prince Jean. Ceux-ci s'étoient assurés du Capitole, du Château saint Ange, du Mole d'Adrien & du Vatican.

L'Empereur réduit la plupart des Villes d'Italie.

L'Empereur, selon l'usage de ses Prédécesseurs, avoit par avance dépêché des Envoyés vers les Villes d'Italie, & leur avoit fait donner avis de son voyage, avec ordre de tenir prêts les vivres & les autres choses nécessaires pour sa Cour, & pour ses Troupes. [Il partit de Lausanne au mois de Septembre : il passa par le Mont Cenis & se rendit à Turin, où il séjourna dix jours. Au bout de ce tems, après avoir établi un Vicaire de l'Empire dans cette Ville, il se rendit dans la Ville d'Aste; il y rétablit la tranquilité,

quilité, y changea tous les Magistrats & y mit pour Vicaire de l'Empire un certain Nicolas Bonseignor. La suite de ce Prince ne consistoit encore qu'en deux mille chevaux: Il attendit durant deux Mois à Aste que le reste de son Armée l'eût joint. Alors il se mit en marche, & se rendit à Casal & à Vereeil, où les habitans lui firent serment de fidélité & recurent des Vicaires de l'Empire.]

HENRY VII. 1312.

La Ville de Milan, & les autres Villes de Lombardie reçurent aussi avec joye l'Empereur, & lui payérent une somme considérable d'argent sur les arrérages annuels. La Ville de Crémone fut la prémiére qui ôsa lui résister. Il la prit de force, & lui fit aussi payer les arrérages qu'elle devoit. Parme, Vicence, & Plaisance, s'accordérent avec lui à des conditions raisonnables. Padouë paya cent mille écus, & reçut un Colonel de l'Empereur, pour commander dans la Ville. Les Vénitiens firent présent à Sa Majesté d'une grande somme d'argent, d'une Couronne Impériale d'or enrichie de diamans & d'une chaîne de vermeil, d'un travail extraordinaire. Brixen lui fit quelque résistance; mais elle fut enfin obligée de contribuer comme les autres aux frais de la guerre. De-là l'Empereur après avoir reçu la couronne de fer à Milan, & y avoir établi un Gouverneur aussi-bien qu'à Véronne, à Parme, & à Mantouë, marcha droit à Gennes, où il fut splendidement reçu & regalé par la Ville.

Enfin étant arrivé à Pise, l'Exprès que

Réduit Rome &

HENRY VII. 1312. les Colonnes, qui étoient dans son parti, lui envoyoient, s'y rendit, pour le supplier de leur part d'avancer promptement vers Rome. Il le fit, & s'en rendit maître l'épée à la main. Il se fit couronner le premier jour d'Août, dans l'Eglise de saint Jean de Latran, par les trois Cardinaux qui résidoient à Rome au nom du Pape, & qui furent obligés de le faire malgré les intrigues secrettes du Pape même, qui lui étoit contraire. L'Empereur, avant son couronnement, avoit coutume de retenir à dîner à sa table les Cardinaux qui venoient le visiter. Mais après le couronnement il ne fit plus dîner aucun Cardinal avec lui. A son départ de la Ville, il y établit pour Gouverneur le Comte de Bouchet, & Etienne Colonne, qui peu après triomphérent des Guelphes, & réduisirent toute la Ville au pouvoir de l'Empereur.

S'y fait couronner.

1313.

Le Roi de l'Apouille est mis au ban de l'Empire.

Henry retourna de Rome à Pise; il y convoqua tous les Princes d'Italie, & leur ordonna de lui payer réguliérement à l'avenir leur tribut annuel & accoutumé. Après quoi ayant délibéré avec eux sur les actes d'hostilité que Robert Roi de Naples, avoit faits contre l'Empire, il le fit citer devant lui, comme Feudataire de l'Empire à cause de son Royaume; & sur le refus qu'il fit de se présenter devant l'Empereur, on le mit au ban le 25. d'Avril 1313. Son Royaume fut confisqué, & donné à Fridéric Roi de Sicile, qui étoit dans les intérêts de l'Empereur.

Le

Le Pape ne voyant pas volontiers la perte de son Allié, écrivit des lettres très-fortes à l'Empereur, pour lui inspirer un accommodement. Mais ces lettres firent un effet contraire. Elles étoient écrites en des termes, qui sembloient marquer que ce fût un Seigneur qui écrivît à son Vassal; jusque-là, que le Pape disoit, que l'Empereur lui étoit obligé par son serment de fidélité. Henry, outré de ces lettres, fit venir des Notaires, & protesta par un acte public, que ni lui, ni ses Prédécesseurs n'avoient jamais relevé de personne. Le Pape prenoit le serment que l'Empereur avoit fait à son Sacre, pour un serment de fidélité, c'est-à-dire, pour le serment d'un Vassal. Et c'étoit tout le contraire, ainsi que l'Empereur le fit bien connoître, car il n'avoit juré autre chose que d'être le Protecteur & Deffenseur du S. Siége, & du Pape. Ce qui est le même serment que font tous les Rois, quand ils jurent de défendre & protéger l'Eglise.

HENRY VII. 1313.

Le Pape & l'Empereur se brouillent.

Aussi l'Empereur n'oublia rien pour témoigner son ressentiment contre le Pape. Et afin de mettre plus facilement à exécution l'Arrêt prononcé contre Robert, il joignit ses forces à celles de Fridéric, Roi de Sicile, & fit attaquer les Etats de Robert par mer & par terre. Mais s'étant voulu trouver en personne à cette expédition, tout indisposé qu'il fût déjà, & s'étant avancé jusqu'à Bonconvent, ce fut-là le terme de ses exploits, & de sa vie. Il y mourut

Expédition de l'Empereur contre Robert Roi de Naples.

HENRY VII. 1313. de poison (a) le 24. d'Août de l'année 1313. & ses beaux projets, pour le rétablissement de l'autorité Impériale dans l'Italie, tombérent avec lui. [Quoique ce soit un sentiment assés commun que l'Empereur Henri VII. mourut de poison; il est cependant à propos d'avertir le Lecteur que dans les divers Historiens qui ont écrit la vie de ce Prince, on trouve trois opinions différentes sur la cause de sa mort. Les uns l'attribuent à une ulcére mortelle qui lui vint à la cuisse sous le genou; mal que les Médecins appellent Antrac; d'autres veulent qu'il soit mort d'une rétention d'urine; maladie à laquelle il étoit assés sujet: enfin quoique un certain nombre d'Historiens Contemporains ne fassent aucune mention de poison; cependant la plupart disent qu'Henri tomba malade & mourut après avoir communié de la main d'un certain Bernard de Montepulciano, Dominicain qui suborné par les Habitans de Florence, laissa tomber dans la coupe qu'il présenta à ce Prince un peu de poison, qu'il avoit tenu caché entre la chair & l'ongle d'un de ses doigts; & qui prit la fuite sur le champ.

Malgré cela on ne laisse pas de trouver quelques Ecrivains, qui ne peuvent consentir, que l'on impute un pareil crime à un Ordre si recommandable, & les Dominicains eux-mêmes n'ont rien négligé pour se la-

(a) Comme ce Prince communioit presque tous les jours, il fut empoisonné dans une Hostie, par un nommé Polisian qui avoit été gagné par ses ennemis pour commettre ce détestable crime.

(b)

laver d'un soupçon si afreux. Ils ont produit entre autres des Lettres (*b*) de Jean Roi de Bohéme, fils d'Henri VII. dans lesquelles Bernard de Montepulciano & tout l'Ordre des Dominicains sont déclarés innocens de cette mort. Cependant quand on éxamine les preuves pour & contre, on ne peut s'empêcher de conclure, qu'au tems de la mort d'Henri VII. l'opinion commune étoit qu'il avoit été empoisonné par Montepulciano; & quand même il seroit vrai, que les Lettres du Roi Jean, dont nous venons de parler n'auroient pas été supposées, elles ne feroient pas beaucoup pour la justification des Dominicains, parce qu'étant les Confesseurs du Roi de Bohéme, ils ont pu éxiger tout ce qu'ils ont voulu, de ce Prince, qui craignoit peut-être de s'attirer le même traitement s'il refusoit ce qu'on lui demandoit.] Les Successeurs d'Henri n'eurent pas le soin de sa pompe funébre, qu'il avoit eu de celles des Empereurs Albert I. & Adolphe. Il avoit fait porter de Konigsfelt à Spire le corps d'Albert, & fait port de Rosenthal aussi à Spire le corps d'Adolphe, & il les avoit tous deux fait inhumer dans la grande Eglise, avec une magnificence Royale, y assistant lui-même accompagné de plusieurs autres Princes & Seigneurs.

[Henri étoit d'une assés belle taille; mais mai-

(*b*) Ces lettres sont dattées du 17. Mai de l'An 1346. par conséquent treme ans après la mort de l'Empereur Henri. Ce qui pourroit être une raison pour les faire regarder comme obreptices.

HENRY VII. 1313. maigre. Son visage avoit beaucoup de couleur & ses cheveux tiroient sur le roux. Il avoit les sourcils elevés, l'œil gauche un peu trop ouvert, le nez long & pointu, la bouche belle, le menton long & le cou bien proportionné. Il parloit lentement; mais d'un style fort court. Dans tout son maintien on appercevoit un air de majesté accompagné de beaucoup de douceur. Rien ne lui faisoit plus de peine que d'être obligé de traiter avec des Sujets. Il avoit en horreur les noms de Gibelins & de Guelphes, & il aimoit à ordonner en maître. Au reste il eut la réputation d'être un Prince pieux, dévot, prudent, juste, & affable. Toutes ces vertus le firent aimer de ses Sujets, comme sa valeur le faisoit respecter.

Il avoit épousé en 1292. étant fort jeune, & avec la dispense du Pape Nicolas IV. Marguérite fille de Jean Duc de Brabant, sa parente au troisiéme degré, & qui mourut à Génes le 13. Décembre 1311. Cette Princesse outre le Prince Jean, dont il a été parlé, lui avoit donné quatre filles: 1. Béatrix femme de Charles Roi d'Hongrie, mariée en 1318. & morte la même année: 2. Marie, femme de Charles le Bel Roi de France: 3. Agnès mariée avec Rodolphe, Comte Palatin du Rhin: 4. Cathérine, femme de Léopold Duc d'Autriche.]

CHA-

(a) Il étoit fils de l'Empereur Albert.

(b) Ce Prince étoit sorti de Louis le févére, Duc de Baviére & Comte Palatin du Rhin, & de Mathilde fille de l'Empereur Rodolphe de Habsbourg. Sa naissance est communement placée à l'an 1284. Avant son élec-

CHAPITRE XXVI.

Louis V. de Baviére & Fridéric III. d'Autriche, dit le Bel.

LOUIS V. & FRIDERIC III. 1313.

Désordre de l'Empire pendant l'Interrégne.

LEs désordres & les dangers, qui avoient déjà commencé à interrompre le commerce en Allemagne, du vivant de l'Empereur Henry VII. s'augmentérent après sa mort jusqu'à un tel excès, que certaines Villes sur le Rhin furent obligées de s'unir ensemble, avec le Prince Palatin Rodolphe Duc de Baviére. Il en signa l'acte de confédération la même année 1313. tant en son nom, qu'en celui de son frére Louïs, pour sa garantir des Voleurs de grand chemin, & de leurs Protecteurs ou Parens, qui entreprenoient de venger la mort de ceux que la justice punissoit, & qui ôsoient s'en prendre aux Habitans des Villes où on les éxécutoit. Cette confédération se fit en attendant l'élection d'un Empereur. L'Interregne dura depuis le 24. d'Août 1313. que Henry mourut, jusqu'au 18. Octobre 1314. pendant lequel tems, le Duc Fridéric d'Autriche, (*a*) & le Duc Louïs de Baviére (*b*) cousins germains, & tous deux Petits-fils de l'Empereur

élection à l'Empire, il avoit eu avec les Archiducs d'Autriche, Fridéric, Leopold & Henry, un grand démêlé, qui avoit été suivi d'une sanglante guerre: il remporta sur eux une grande victoire auprès de Gamers-feld, & il s'acquit, par là beaucoup de gloire.

LOUIS V. & FRIDERIC III. 1314.

Les Etats se divisant élisent en même tems deux Empereurs, Louïs de Baviére, & Fridéric d'Autriche.

reur Rodolphe I. briguoient l'Empire par l'assistance de leurs amis.

Enfin, Pierre Archevêque de Mayence; Baudouin Archevêque de Tréves, qui étoit Comte de Luxembourg, frére de l'Empereur Henry VII. Henry de Virnberg Archevêque de Cologne; Jean, Roi de Bohéme, fils du même Empereur Henry VII. Rodolphe Comte Palatin du Rhin; & Louïs Duc de Baviére, son frére; Volmar Marquis de Brandebourg; Rodolphe fils d'Albert II. Duc de Saxe; & Erric fils de Jean III. Duc de la Basse Saxe, arrivérent à Francfort sur le Mein au commencement du même mois d'Oc-

(a) La division qui se trouva dans les Electeurs, au sujet du choix d'un Empereur, est rapportée diversement par les Auteurs: Ceux qui parlent à l'avantage de Louïs de Baviére, disent que les Electeurs étant convenus par la ministére de leurs Ambassadeurs de s'assembler le 19. du mois d'Octobre 1314. Baudouin Archevêque de Tréves frére de l'Empereur défunt; Pierre Archevêque de Mayence; Jean Roi de Bohéme fils du dernier Empereur; Waldemar Marquis de Brandebourg; & Jean Duc de Saxe qui s'y trouvérent, ne voulurent point procéder à l'élection que le jour suivant, pour attendre Henry Archevêque de Cologne, & Rodolphe Comte Palatin, lesquels ne s'y étant pas rendus, & n'y ayant envoyé personne pour agir en leur nom, furent censés avoir mis les cinq prémiers en droit & en pleine liberté de se déterminer sur le choix qu'ils firent de Louïs de Baviére; & pour marquer la canonicité de leur Election, qu'ils en écrivirent aussi-tôt au Pape Jean XXII. pour le prier de la confirmer.

Ceux qui s'opposent à ce fait historique, soutiennent au contraire qu'à la vérité Louïs fut élu par les Electeurs, Jean son Pére, les Archevêques de Mayence, de Tréves, & le Marquis de Brandebourg & que Fridéric fut choisi par les suffrages de ceux de Cologne, de Saxe & du Palatin. Et d'autres encore, que les Electeurs étant demeurés chacun au milieu de son Armée, n'agirent que par l'entremise de leurs Ambassadeurs.

d'Octobre. Mais quand il fut question de convenir du choix (a) d'un Chef, les Electeurs se diviférent. Ceux de Mayence, de Tréves, de Bohéme & de Brandebourg, se déclarérent publiquement pour Louïs Duc de Baviére, qui se trouvoit alors dans la Ville même de Francfort; & l'Archevêque de Cologne, le Còmte Palatin, & le Duc de Saxe, pour Fridéric Dúc d'Autriche, qui avoit pris son quartier à Saxenhausen, qui est de l'autre côté de la Riviére. Louïs partit aussi-tôt pour Aix-à-Chapelle, où l'Archevêque de Mayence le couronna. L'autre partie des Electeurs n'y pouvant pas aller, ref-

LOUIS V. & FRIDERIC III. 1314.

deurs, qu'ils envoyérent à Francfort, parmi lesquels ceux de Rodolphe Comte Palatin, du vieux Duc de Baviére, de l'Archevêque de Cologne, & Duc de Saxe, nommérent Fridéric: Et les autres, sçavoir, Jean Roi de Bohéme, les Electeurs de Tréves & de Mayence, & le jeune Duc de Saxe prétendant droit de suffrage, se déclarérent pour Louïs de Baviére.

Rebdorfius nous rapporte cette Election d'une autre maniére, & dit que Louïs fut élu à Francfort par les Electeurs de Mayence, de Tréves, de Bohéme, & de Brandebourg; & Fridéric à Bonn, par les Electeurs de Cologne, le Comte Palatin & Rodolphe Duc de Saxe; & qu'ensuite le Couronnement se fit à Aix-la-Chapelle, & celui du second dans la même Ville de Bonn, où on l'avoit élu. Ils ajoûtent encore pour marquer l'invalidité de l'Election de l'un & de l'autre; Que Louïs ayant été couronné par l'Archevêque de Mayence, à Aix; & Fridéric par l'Archevêque de Cologne à Bonn, ils doivent être regardés tous deux comme irréguliers, le premier ayant été fait par celui qui n'en avoit pas le pouvoir, & le second dans le lieu qui n'est pas destiné à cette cérémonie. Quoiqu'il en soit, il est constant que l'Election de l'un & de l'autre n'ayant eu que le consentement mi-parti des Electeurs, elle ne doit être regardée à la rigueur, que comme très opposée à l'usage d'une Election légitime & canonique.

LOUIS V. & FRIDERIC III. 1314. resta à Bonn, où l'Electeur de Cologne couronna le Duc Fridéric. Et ainsi Jean Roi de Bohéme fut exclus de la couronne Impériale; mais nous l'allons bien-tôt voir sur la tête de son fils Charles IV.

1315. Ces deux Empereurs ainsi couronnés, ne travailloient qu'à gagner les Villes Impériales, (a) & qu'à se procurer le plus d'avantage qu'ils pouvoient, l'un au préjudice de l'autre. Cette dispute, qui pensa causer la ruïne totale de tous les Etats de l'Empire, dura jusqu'au jour de Saint Michel de l'année 1322. que les Empereurs se livrérent bataille près de Mukdorf, avec chacun une Armée de trente mille hommes; car avant cela, ils se contentoient de se poursuivre l'un l'autre sans en venir à une décision, ruïnant seulement le Pays par leurs quartiers.

Ce conflit des Empereurs cause la ruine de l'Empire. 1318. 1320. 1322.

Ils combattirent avec grande opiniâtreté. Et comme Fridéric croyoit avoir remporté la victoire, ayant mis ses ennemis en fuite, un Capitaine expérimenté de Louïs, nommé Scupperman, (b) sçut si bien retenir les Fuyars, qu'il les rallia, & les ramena si promptement à la charge, qu'il parut que leur fuite n'avoit été qu'une feinte, pour pou-

Les deux Empereurs se donnent bataille où Fridéric est fait prisonnier.

(a) Outre les Princes, dont on a parlé ci-devant, Louïs avoit attiré dans son parti plusieurs Evêques & Comtes principalement ceux de Westphalie, à qui il avoit accordé divers privilèges. La Ville de Cologne, quoique son Archevêque fût d'un parti différent & les Villes du Bas-Rhin, jusqu'à Seltz avoient aussi embrassé ses intérêts, aussi-bien que le Pape Jean XXII. A l'égard de Fridéric, il avoit dans son parti la Ville de Seltz & toutes celles du Haut-Rhin, à l'exception de Ber-

pouvoir mieux prendre leur avantage. Ce stratagème apparent fit gagner la bataille à Louïs. Le prémier prisonnier qu'on lui amena, fut le Duc Henry blessé à mort frére de Fridéric ; puis le Burgrave de Nuremberg lui présenta l'Empereur Fridéric même, qui après avoir combattu avec une valeur surprenante, & tué cinquante hommes de sa propre main, s'étoit rendu à lui, se trouvant abandonné de toutes ses Troupes. L'Empereur Louïs se voyant Maître de la personne de Fridéric, fit faire incontinent défenses à ses gens de poursuivre les ennemis qui fuyoient, & fit transférer son prisonnier au Château de Transvirz, où il demeura trois ans.

LOUIS V. & FRIDERIC III. 1322.

Louïs seul.

LA plupart des Princes de l'Empire, qui avoient favorisé le parti de Fridéric, le voyant entiérement détruit par cette défaite si compléte, & par la prison du Chef, se reconciliérent avec Louïs, & le reconnurent pour le légitime Empereur. Ceux qui firent difficulté de se soumettre, y furent contraints par la force. Mais l'Empereur fit

Berne & de Soleurre, qui demeurérent neutres.

(b) Il se nommoit Seyfrid Schweppermau. L'Empereur Louïs après sa victoire s'étant mis à table avec ses principaux Officiers, & son Maître d'Hôtel lui ayant dit qu'il n'avoit que des œufs à lui servir & encore en petit nombre, Louïs ordonna qu'on en servît un à chacun des Convives, & qu'on en donnât deux à Schwepperman, ajoûtant que s'il couchoit ce jour là dans son camp c'étoit à Schwepperman qu'il en avoit l'obligation.

Louis V. 1323. fit sur-tout éclater son ressentiment contre contre Rodolphe (a) Comte Palatin son frére, qui avoit favorisé l'élection de Fridéric, & vouloit encore soutenir son parti. Il le chassa de ses terres, & le contraignit de se retirer avec sa famille en Angleterre, où il mourut en une pauvreté extrême. Mais après sa mort, ses enfans furent rappellés; & Louïs leur restitua la succession paternelle, rendant toutefois la dignité Electorale alternative entre lui & eux, à la charge qu'ils en jouïroient les prémiers. Il fit aussi, du consentement des Princes & Etats de l'Empire, entrer en sa famille le Marquisat de Brandebourg, vacant par la mort de Volmar II. & de Jean IV. son frére, qui décéda peu de jours après son aîné, & qui fut le dernier des Marquis de Brandebourg de la postérité d'Othon I. Comte d'Anhalt. De sorte que se voyant désormais en état de ne pouvoir rien appréhender en Allemagne, il ne se mit plus en peine d'appaiser le Pape Jean XXII. qui étoit son ennemi déclaré, & qui avoit fait tous ses efforts pour rendre son élection nulle. Ce Pape ne laissoit pas de le traverser en tout ce qu'il pouvoit, y étant d'ailleurs sollicité par les Princes Léopold, Othon, & Albert, Ducs d'Autriche fréres de Fridéric, qui n'oublioient rien, pour faire en sorte qu'on déposât Louïs. Le Pape y donnoit les mains; & pour y dif-

(b) Ce fait est déplacé: il doit être mis sous l'année 1314. Car l'Empereur Louïs entreprit cette année là sa prémiere expédition contre son frére Rodolphe, non seulement pour se venger de ce qu'il avoit pris dans l'Elec-

disposer les choses, il fit expédier une Bulle, par laquelle il déclaroit, que la dignité Impériale avoit commencé d'être un fief du Saint Siége, du jour qu'en la personne de Charlemagne, l'Empire Romain avoit été transféré par les Romains des Grecs aux François; parce que disoit-il dès lors il avoit été ordonné; que l'élection d'un Empereur n'auroit lieu qu'après qu'elle auroit été approuvée, & confirmée par le Pape, qui étoit le Pére ou le Prince de toute la Chrétienté; avec défenses au Prince élu, de prendre la qualité d'Empereur qu'après cette ratification. Il ajoûtoit que l'Empire venant à vaquer par mort, ou autrement, il appartenoit au Pape seul d'y pourvoir, & d'avoir l'administration des affaires pendant l'Interrégne, même durant la contestation des deux Elus, pas un Elu ne pouvant se dire Empereur, que le Titre ne lui ait été adjugé par le Pape, & qu'il ne lui ait prêté serment de fidélité, comme au Vicaire ou Lieutenant de celui qui est Empereur du Ciel & de la Terre: Que de même qu'il appartient à l'esprit, & à l'ame de commander & de gouverner, & au corps de fléchir sous ses ordres, & d'obéir; aussi faut-il, qu'en la Chrétienté les choses caduques & périssables s'assujettissent aux célestes & éternelles, que les profanes s'assujettissent aux sacrées, & les corporelles aux spirituelles; & que cela se fait, quand le Pape par son autorité, ména-

LOUIS V. 1323.

ge

lection le parti de Frideric d'Autriche à son préjudice; mais encore en haine de ce qu'il avoit trempé dans une conspiration contre sa personne.

LOUIS V. 1323.

ge l'une & l'autre dignité, quand l'Eglise domine, & quand sous ses loix, l'Empire & toutes ses puissances se soumettent & s'humilient. D'où il concluoit, que puisque les Princes d'Allemagne s'étoient trouvés divisés après la mort de Henry VII. & avoient élu deux Princes, qui prétendoient tous deux à la Couronne, c'étoit à lui de l'adjuger à l'un des deux, & de gouverner cependant l'Empire. C'est pourquoi comme Louïs avoit attenté sur ses droits, il lui commandoit en vertu du pouvoir qui lui avoit été donné du Ciel, qu'il eût à quitter la dignité Impériale, & à se déporter de toute fonction d'Empereur, avec défenses de n'y plus rien prétendre sans la permission & le commandement exprès du Pape. Enjoignant à tous Patriarches, Evêques, Prêtres, Princes, Seigneurs & Communautés de l'abandonner, & de lui refuser toute obéïssance.

18. Décembre. L'Empereur ayant vu cette Bulle, fit assembler tous les plus doctes Personnages d'Allemagne, soit Ecclésiastiques, Canonistes, ou Jurisconsultes, pour l'examiner, & déclarer ce qu'ils en pensoient. Ils lui dirent tous, qu'elle étoit injuste, déraisonnable, contraire à la religion Chrétienne, & qu'il en falloit appeller à un Concile général. L'Empereur se conforma à ce sentiment; & après avoir fait ses protestations contre la Bulle, & y avoir répondu, article par article, reprochant au Pape, qu'il étoit lui-même fauteur d'hérésie; puisqu'il vouloit abolir la puissance souveraine des Princes, laquelle étoit établie de Dieu même,

me, il fit signifier son appel avec toutes les formalités requises en pareils cas. Mais le Pape s'en trouva si offensé, qu'il procéda aussi-tôt à l'excommunication de Louïs. La nouvelle en étant venuë aux oreilles des Princes & Etats de l'Empire, elle les obligea de s'assembler à Ratisbonne ; où il fut résolu que l'Empereur seroit prié de donner ordre à ce que la dignité de l'Empire ne fût point foulée aux pieds, & la liberté Germanique réduite ainsi en servitude. Il y fut aussi arrêté, que les procédures du Pape seroient tenuës pour abusives & nulles, & que ceux qui auroient égard à ces Bulles, seroient punis comme perturbateurs du repos public, & ennemis de l'Empire. Le Pape voyant que le prétexte dont il s'étoit servi pour excommunier Louïs, choquoit tous les Princes d'Allemagne, jugea qu'il en falloit prendre un autre. C'est pourquoi il le déclara Hérétique, & fauteur d'Hérétiques ; & sur ce fondement, il fulmina l'excommunication contre lui. Après quoi, il donna charge à Léopold d'Autriche frére de Fridéric, d'assembler quelques Princes & Seigneurs pour faire éxécuter la sentence. L'Archevêque de Mayence s'y opposa. Mais dans le même tems, il supplia l'Empereur de considérer, que l'Allemagne n'avoit jamais été si bien unie, que les Papes n'eussent trouvé le moyen d'en troubler le repos par leurs artifices, & qu'il ne s'en pouvoit mieux défendre, qu'en s'accommodant avec ses ennemis, sur tout avec les Princes d'Autriche.

Louïs V. 1323.

1324.

Louïs

Louis V. 1324.

Louïs suivit le conseil de l'Archevêque, & ayant fait faire des propositions de paix à Fridéric qui y voulut bien entendre; il fut convenu entr'eux, que Fridéric seroit mis en liberté, à condition qu'il renonceroit à sa prétention, sur sa dignité Impériale pendant la vie de Louïs. Le Traité s'éxécuta ensuite de bonne foi; & la reconciliation des deux Princes se fit à Mourpach, où ils communiérent ensemble. Et Fridéric, (a) pour donner des preuves certaines de la sincérité de ses intentions, promit à Louïs par un acte

(a) Lorsque Fridéric eut promis de renoncer à l'Empire, les deux Princes nommérent deux arbitres, sçavoir Berthold Comte de Hennenberg & Dietrich Pilichtorfer Maréchal d'Autriche, qui furent chargés de régler les conditions du Traité; & pour la fureté des promesses de Fridéric, il fut dit; que le Duc de Carinthie avec quatre de ses principaux Conseillers; Rodolphe Comte de Hohenberg; Hugo Comte de Brégentz; Rodolphe & Hesson Marquis de Bâde; le Comte de Furstenberg, &c. prendroient de bonne foi les armes en faveur de l'Empereur, au cas que les Princes d'Autriche violassent leurs promesses.

(b) Il n'est pas à croire que cette condition fut stipulée dans le Traité de ces deux Princes *; outre qu'elle leur devoit paroître impossible dans son éxécution, il ne dépendoit pas d'eux de restraindre & renfermer ainsi la volonté des Etats de l'Empire pour toute la suite des tems; nous trouvons au contraire quelques Auteurs qui rapportent que dans l'élargissement que Louïs accorda à Fridéric, il consentit qu'il porteroit sa vie durant la qualité d'Empereur & partageroit avec lui l'administration des affaires de l'Empire †. Quoiqu'il en soit, cette réconciliation fut cimentée par deux mariages; d'un côté entre Louïs surnommé le Romain, parce qu'il étoit né à Rome, fils de Louïs Empereur, & Anne fille de Fridéric; & de l'autre entre Othon frére de Fridéric le beau, & Elisabeth fille d'Etienne Duc de Baviére, Cousin Germain de Louïs, qui

acte authentique que (*b*) ceux de la maison d'Autriche, ne prétendroient jamais à la couronne Impériale, quand ils verroient quelqu'un de la Maison de Bavière y aspirer. Louis V. 1325.

Cette paix donna le loisir à Louïs de songer aux affaires d'Italie, voulant s'y appliquer tout de bon; dans la pensée qu'il avoit, non seulement de se faire couronner à Rome; mais de fortifier le parti des Gibelins contre le Pape & contre le Roi de Naples, qui, pour le secours de la Ville de Florence, que

qui se trouva seul possesseur de la dignité Impériale peu d'années après en 1329. par la mort de Frideric. Ce Prince avoit eu deux femmes, la prémiére Isabelle fille de Jacques Roi d'Arragon; la seconde Cunegonde fille de Louïs l'Empereur, qu'il avoit épousée après son élargissement.

* Cette condition ne se trouve pas non plus dans l'Original du Traité en question, qui se voit encore aujourdhui dans les Archives de Baviére; elle est seulement rapportée par le Prêtre *Adraas Ratisbonensis*, *pag.* 33.

† A l'égard de cette seconde condition, quelque garant qu'elle puisse avoir elle ne mérite aucune attention étant formellement contraire aux Termes du Traité, que firent les deux Princes; & dont les prémiers Articles portent: 1. " Que le Duc Frideric renonce à tous les droits qu'il „ peut avoir à l'Empire. 2. Qu'il remettra entre les „ mains du Roi Louïs le Titre de son Election, si ce„ pendant elle peut être appellée Election: 3. Que „ du vivant de l'Empereur Louïs il n'aspirera point à „ l'Empire: 4. Qu'au cas qu'il vînt à y être appellé „ fut-ce même à la sollicitation du Pape, il le refuse„ ra, &c. „ De sorte que si Frideric dans la suite prit dans quelques Actes la qualité d'Empereur, ce fut une violation manifeste de ses promesses. En effet il se souleva de nouveau contre l'Empereur Louïs; ce qui fut cause que Jean Roi de Bohème entra en armes dans l'Autriche & y fit de grands ravages. *Henric. Rebdorffius*, *ad an.* 1322.

LOUIS V. 1326. que Castruccio avoit assiégée au nom de l'Empereur, avoient envoyé une armée considérable, quasi toute composée de François & de Gascons. Les Gibelins, non plus que l'Empereur, ne s'étoient pas souciés des fulminations du Pape, elles n'avoient fait que les animer davantage à maintenir leur parti, & à ruiner celui de Jean, soutenu par les Guelphes, & par le Roi Robert leur Chef. De plus, les Romains avoient chassé de leur Ville les créatures du Pape, & avoient envoyé lui dire hautement de venir résider à Rome, ou qu'autrement ils mettroient eux-mêmes ordre à leurs affaires; mais apprenant qu'il n'étoit pas dans la résolution de les satisfaire, ils prirent celle de presser l'Empereur de passer promptement en Italie, & de ne différer pas davantage de venir se faire couronner à Rome.

L'Empereur résout son voyage en Italie, & part.

Ainsi l'Empereur voyant la conjoncture propre pour faire ce voyage, fit en 1326. convoquer une Diéte à Spire, où, sur les remontrances qu'il (a) fit de l'état général des affaires, les Princes & autres Etats lui accordérent les Troupes & l'argent nécessaire pour son expédition d'Italie. Il se mit donc en chemin, & au commencement de l'année suivante 1327. il arriva Trente, où

1327. les principaux de son parti, les Députés des Villes, & les mécontens du Pape, se rendirent pour le recevoir comme le libérateur qu'ils désiroient, & attendoient depuis si longtems.

(a) Il faut remarquer dans tous ces endroits combien l'Empereur étoit pour lors dépendant des Etats de l'Empire.

tems. Etant arrivé à Milan avec l'Impéra- Louis V.
trice sa femme, il y fut couronné Roi d'I- 1327.
talie, puis s'étant avancé l'année suivante vers la ville de Rome, le Gouverneur & les Sénateurs vinrent au devant de lui, le firent couronner de la Couronne Impériale, dans l'Eglise de saint Pierre, en présence de l'Impératrice avec les cérémonies ordinai-
res, & l'applaudissement général de la No- 17. Janvier
blesse & du peuple. 1328.

L'Empereur séjourna neuf mois à Rome, pendant lesquels il régla toutes choses, & redonna le repos à l'Italie. Le Pape de sa part recommença à publier ses Bulles d'excommunication & de déposition contre l'Empereur, ne voulant en aucune maniére consentir à un accommodement, à moins que l'Empereur ne se dépouillât de l'autorité souveraine, & que comme un Particulier il ne se soumît à la sentence qu'il lui plairoit de prononcer sur son élection. Enfin, il traita Louis si indignement, que la patience, comme on dit, lui échappant, il prit résolution de faire élire un autre Pape.

Pour préparer les voyes à cette élection, le 14. Avril de la même année, il convoqua à Rome une nombreuse Assemblée, où il dégrada le Pape, sous prétexte qu'il étoit hérétique, & qu'il avoit déserté son Eglise, défendant à tous les Sujets de l'Empire de le reconnoître pour Pape. Le 23. du mê-
me

pire. C'étoient les Diétes qui régloient ses dépenses & les subsides ordinaires, sans que son Conseil particulier y eût aucune part.

LOUIS V. 1328.

me mois, il fit une Ordonnance, par laquelle il défendoit à tous Evêques, & nommément au Pape, de se tenir absens de leur Siége plus de trois mois, ni plus de deux journées de chemin, sans le consentement de leur Chapitre; ordonnant qu'en cas qu'ils y eussent été rappellés par trois fois, & qu'ils n'eussent point obéï, ils ne fussent plus reconnus pour Evêques: mais qu'on procédât à une nouvelle élection, de même qu'en cas de mort. Et le 28. Avril, selon l'Ordonnance qu'il avoit déja faite le 14. par laquelle il condamnoit à mort tout hérétique déclaré, il prononça un Arrêt de mort contre Jacques de Cahors (c'est ainsi qu'il appelloit le Pape Jean XXII.) comme convaincu d'hérésie manifeste, & de crime de lèze-Majesté, pour avoir attenté aux droits de l'Empire, ayant cassé les Vicaires établis par l'Empereur, & en ayant mis d'autres de son autorité particuliére.

Il crée un autre Pape à l'absence de Jean.

L'Empereur ne regardant ses démarches que comme des préludes de sa vengeance; le 12. de Mai, il fit assembler tous les plus considérables de sa Cour, & de Rome; & ayant fait approcher un Pére Cordelier, il le fit placer à sa gauche dans un siége plus bas que le sien, où après avoir fait demander par trois fois à l'Assemblée si elle choisissoit ce Pére Pierre pour Pape, & que l'on eût répondu, *Oui*, il l'investit du Pontificat, en lui mettant un Anneau au doigt, & une Chappe sur les épaules. Puis le plaçant à sa droite dans le siége Pontifical, il le salua ensuite Pape sous le nom de Nicolas

V,

V. le prit par la main, & le conduisit dans l'Eglise de S. Pierre, où le nouveau Pape célébra la Messe, & donna la bénédiction Papale au peuple. Quelques jours après, Louïs, pour autoriser ce nouveau Pontife, voulut être encore couronné de sa main, & la cérémonie s'en fit le jour de la Pentecôte.

Louis V. 1328.

L'Empereur avoit aussi résolu de recouvrer les droits & biens de l'Empire que Robert Roi de l'Apouille, par ordre du Pape Jean avoit usurpés. Mais ayant donné le tems à ce Prince de se mettre en état de se défendre, il fut obligé de changer de dessein. C'est pourquoi il établit le meilleur ordre qu'il put dans la Ville de Rome, & en partit avec l'agrément des Romains, sur l'espérance qu'il leur donna d'y retourner pour y résider, après qu'il auroit réglé les affaires de l'Empire en Allemagne. Il alla passer quelques mois à Pise, où l'Antipape le suivit, & où l'Empereur fit renouveller l'Arrêt prononcé contre le Pape Jean.

Retourne en Allemagne.

Après cela, il reprit le chemin d'Almagne, & y arriva vers la fin de l'année 1329. Il y trouva tant d'affaires importantes à régler qu'il ne put plus penser à Rome. Ses ennemis qui lui suscitoient ces occupations, ne l'ignoroient pas, & les Romains même voyant qu'il ne revenoit point, quelques instances qu'ils lui pussent faire, changérent tout à coup d'inclination. Ils rappellérent le Cardinal Légat, & les Guelphes, & sans autre réfléxion, ils se mirent sous l'obéïssance du Pape Jean.

1329.

Les Romains changent de sentiment pour l'Empereur, & l'Antipape se reconcilie avec le vrai Pape.

Louis V. 1334.

Nicolas de son côté, se voyant abandonné, prit résolution de se retirer de Pise, & d'aller à Avignon se mettre à la discrétion du Pape. Sa Sainteté lui donna son Palais pour prison, où trois ans après Nicolas mourut.

Mort du Pape Jean XXII.

Guerre du Roi de Bohéme contre l'Empereur, qui a la victoire sur lui.

Jean XXII. ne le survêcut pas long-tems après. Il mourut l'année suivante 1334. le 4. de Décembre, & Benoît XII. lui succéda. Mais l'esprit du Pape Jean subsistoit encore dans les factions qu'il avoit fomentées contre l'Empereur. Jean Roi de Bohême, tout rempli de l'espérance que Rome & la France lui avoient donnée, de faire mettre la Couronne Impériale sur la tête de son fils, Charles de Luxembourg, s'étoit fortifié des alliances du Roi de Hongrie & du Roi de Pologne. Il avoit aussi mis sur pied une armée nombreuse, pour porter la guerre au milieu de la Baviére. Mais l'Empereur s'étant mis en état de marcher contre lui, le fatigua de telle sorte, & le poursuivit de si près, qu'il fut obligé d'en venir à une bataille. Le combat fut très-rude & long-tems opiniâtré; mais à la fin les Bohêmes furent défaits à plate couture, avec leurs Troupes auxiliaires. Cette défaite n'abbatit ni leur coeur ni les espérances de leur Roi, qui s'appuyoit sur l'amitié & sur les forces des François. Il prit de nouvelles mesures avec le Roi de France; vers lequel, pour ce sujet, il avoit envoyé Charles son fils. L'Empereur, pour les rompre, s'avisa de faire une Ligue, & il trouva moyen de la faire avec

E-

Edouard Roi d'Angleterre contre celui de France. Louis V. 1338.

Cependant il n'oublioit rien pour regagner l'affection du saint Siége en la personne de Benoît. Mais ce Pape, de peur de désobliger le Roi de France, ne voulant point entendre à cette réconciliation, les Princes de l'Empire, tant Ecclésiastiques que Séculiers, s'assemblérent, & déclarérent l'Empire indépendant du Pape, & Louïs de Baviére légitime Empereur, sans qu'il eût besoin du consentement, ou de l'approbation & confirmation du saint Siége. Ils envoyérent ensuite prier le Pape, de vouloir casser les sentences de son Prédécesseur, & lui déclarer qu'à faute de le faire, ils se pourvoyeroient contre ces sentences par une autre voye.

Les Etats défendent les droits de l'Empire contre les prétentions des Papes.

Le Pape n'ayant pas voulu donner de satisfaction aux Etats d'Allemagne, l'Empereur convoqua une Diéte à Francfort le 8. d'Août 1338. où fut faite cette célébre Constitution en forme de loi, par laquelle l'indépendance de l'Empire fut établie à perpétuité.

1339.

Louïs, l'année suivante, poussant sa pointe, leva de sa propre autorité l'Interdit envoyé par le Pape Jean XXII. chassa des Eglises ceux qui ne voulurent pas se soumettre, & cette sévérité fit qu'à la fin tous obéïrent. Mais pendant que l'Empereur rabaissoit ainsi l'autorité temporelle du Pape en Allemagne, il perdoit la sienne en Italie, & tout y alloit en décadence pour lui, lorsque le Pape Benoît vint à mourir. Il décéda

L'Empereur léve l'Interdit du Pape, & rétablit les choses par sa vigueur.

LOUIS V. 1342. da à Avignon le 25. d'Avril 1342. & Clément VI. qui étoit François de nation, & Archevêque de Rouen, fut mis en sa place. Il renouvella par ses Bulles du 12. Avril

1343. 1343. toutes les sentences d'excommunication de Jean XXII. & de Benoît XII. contre l'Empereur, & il tâcha de soulever contre lui toute l'Italie. L'Empereur, que l'on peut dire avoir été le martyr de l'indépendance, comme Henry V. l'avoit été des *Investitures*, voulant faire voir son innocence à toute l'Europe, recherchoit l'amitié du Pape au plus fort même de sa persécution. L'an 1344. il lui envoya une célébre Ambassade pour traiter de sa réconciliation. Mais on prescrivit aux Ambassadeurs des conditions si peu raisonnables, qu'ils ne purent passer outre; ce qui les fit retourner en Allemagne pour en faire leur rapport.

Nouveaux troubles entre le Pape & l'Empereur.

1344.

L'Empereur ayant vu ces articles, montra qu'il étoit meilleur Politique que le Pape qui les avoit donnés par écrit. Il en envoya des copies à tous les Etats de l'Empire. L'indignation que l'on en conçut fut si générale, & la conduite que Louis tint dans cette occasion lui attira tant de partisans, que tous les Princes & Etats s'étant assemblés à Francfort au mois de Septembre 1345. ces

1345. articles ayant été publiquement lus, furent rejettés comme un attentat à l'honneur de l'Empire, & l'on ordonna qu'on dépêcheroit une seconde Ambassade au Pape, de la part de tous les Etats, pour le prier de retracter ces articles, ou qu'autrement ils prendroient eux-mêmes sur ce sujet, les me-

mesures qu'ils jugeroient convenables. Louis V. 1346.

Le Pape fut plus irrité que jamais, de ce qu'on n'avoit pas déféré à ses intentions: l'année d'après il fulmina de nouvelles excommunications contre Louïs & ses Adhérans, sans avoir égard à la priére particuliére que ce Prince lui faisoit faire, de vouloir modérer ces articles. Il porta la chose encore plus loin, étant sous main poussé par Philippe de Valois Roi de France, qui, bien qu'il eût fait la paix avec l'Empereur, n'étoit pas fâché de lui donner de l'exercice. Intrigues, Négociations, tout fut employé par Clément, pour s'assurer des suffrages d'autant de Princes qu'il put, & faire procéder à l'élection d'un autre Empereur.

Par l'intrigue du Pape on élit Empereur Charles Luxembourg.

Comme toutes ces démarches se faisoient en faveur de Charles de Luxembourg, fils de Jean Roi de Bohéme, qui étoit une des voix les plus considérables du Collége Electoral, & qu'on étoit assuré de celle de Baudouin de Luxembourg Archevêque de Tréves, oncle du même Roi de Bohême, on ne se mit plus en peine que de gagner les autres suffrages. Le Pape avoit excommunié Henry de Vernebourg Archevêque de Mayence, parce qu'il étoit dans les intérêts de l'Empereur. On n'eut pas de peine d'avoir à sa dévotion le Comte Gerlac de Nassau, Chanoine de Mayence, que le Pape avoit pourvu de cet Archevêché.

On acheta le suffrage de Walderan de Juliers, Archevêque de Cologne, moyennant huit mille marcs d'argent, & l'on en donna deux mille à Rodolphe Duc de Saxe pour

LOUIS V. 1346.

le sien. Ce furent ces Princes, qui, s'étant assemblés à Reintz, près de Coblentz, élurent Roi des Romains, Charles de Luxembourg, Marquis de Moravie, lequel n'ayant pu être couronné à Cologne, parce qu'on n'y voulut point reconnoître d'autre Empereur que Louïs de Baviére, le nouvel Archevêque de Cologne, le couronna à Bon, la même année 1346.

Les autres Princes demeurent fidéles à l'ancien Empereur, qui a la victoire sur le nouveau.

Les autres Princes & Etats de l'Empire, demeurérent fermes & fidéles pour Louïs, cassérent cette nouvelle élection, & s'unirent encore plus étroitement avec ce Prince. Sa bonne fortune n'en demeura pas là. Il eut la joye d'apprendre que son fils Louïs Marquis de Brandebourg, avoit quelque tems après, attaqué dans le Tirol le nouveau Roi des Romains Charles, & qu'il l'avoit défait. Ainsi l'Empereur Louïs acheva de regner en paix, chéri & estimé de tous ses Sujets.

Ce qui le faisoit encore aimer davantage, c'est qu'il ne se promenoit pas dans les Villes Impériales, pour faire subsister sa Cour à leurs dépens, comme ses Prédécesseurs avoient accoutumé de faire; mais qu'il se contentoit d'y aller dans le tems des Diéres, & quand la nécessité des affaires publiques l'y obligeoit. Il se plaisoit fort dans son Duché de Baviére, il s'y occupoit à la chasse plus qu'à tout autre éxercice. Mais il lui en coûta la vie: car l'année suivante le

LI.

(a) D'autres disent qu'ayant été empoisonné par les intrigues de la Veuve d'Albert d'Autriche, les Médecins lui conseillérent quelque éxercice violent pour dissiper.

11. d'Octobre, poursuivant un Ours il tomba de son cheval, attaqué comme on croit (*a*), d'apopléxie, & se donna un si rude coup qu'il en mourut, n'ayant eu que le tems de se recommander à Dieu. Il fut enterré à Munich.

Louis V, 1346.

L'Empereur Louis se tuë d'une chute à la chasse.

[Louis ayant perdu son Pére à l'âge de 12. ans, avoit été élevé à Vienne en Autriche, avec ses Cousins & sous la tutéle de sa mére. Cette Princesse avoit pris un tel soin de son Education qu'il surpassoit tous les Princes de son âge, tant pour les qualités du corps que pour celles de l'esprit. Il étoit, d'une grande taille, mais déliée; ses cheveux tiroient sur le roux & n'étoient pas fort épais; son visage qui avoit de belles couleurs lui donnoit un air riant; son nez étoit long & lui descendoit fort près de la bouche; & il avoit le menton allongé. Il manioit parfaitement bien les armes: il avoit beaucoup de valeur & ne craignoit aucun péril; mais il étoit trop prompt & avoit un grand penchant pour l'amour. Dans l'adversité il avoit besoin de conseil: dans la prospérité il savoit se posséder: il étoit enjoué & poli dans ses maniéres. Sa démarche avoit quelque chose de vif; il pouvoit difficilement se tenir dans une place & il changeoit souvent de demeure. Les Moines & les Religieuses lui donnérent les surnoms de *Très-chrétien* & de *Tres-pieux*; & avoient une

per la force du poison; & que ce fut la Chasse à l'Ours, comme la plus fatigante, qu'il choisit pour cet effet; mais en vain.

LOUIS V. 1346. une vénération très-grande pour ses couteaux ; ses nappes, & ses autres meubles de pareille espéce. Pendant long-tems il ne fut pas fort riche ; cat il ne possédoit que la Haute Baviére : cependant après la mort de Jean, Duc de la Basse Baviére, il entra en possession de ses Etats.

On prétend qu'il eut trois femmes : La prémiére dont on ne nous a point conservé le nom, & qui ne lui donna point d'Enfans, étoit fille d'un certain Comte extrémement riche. Loüis l'avoit épousée dans la vuë de retablir ses affaires, que ses libéralités avoient dérangées. La seconde fut Béatrix fille d'Henri Duc de Glogaw. Après la mort de cette Princesse qui arriva en 1323. il épousa Marguérite, fille de Guillaume III. Comte de Hollande. Il eut de Béatrix, Loüis le vieux qu'il fit Margrave de Brandebourg en 1319. & Etienne. Il en eut aussi trois filles; savoir Béatrix femme de Charles Roi de Hongrie; Anne, mariée, selon quelques uns avec Mastin de Scala Seigneur de Vérone; & Mechtilde, femme de Fridéric le sévére, Marquis de Misnie. Marguérite de Hollande lui donna, Guillaume Comte de Hollande & de Zélande; Albert qui succéda à celui-ci; Loüis dit le Romain, & qui succéda à son frére dans l'Electorat de Brandebourg; & Otton qui vendit ce même Electorat à l'Empereur Charles IV. Les Filles qui sortirent de ce mariage furent; Elisabeth, mariée en prémiéres noces avec Jean Duc de la Basse-Baviére, & en secondes noces avec Ulric comte de Wurtemberg; Agnès

qui

qui se fit Religieuse; & Anne femme de Gunther de Schwartzbourg.] Louis V. 1346.

CHAPITRE XXVII.

Charles IV.

Charles IV. 1346.

Sa naissance, son éducation, son établissement.

CE Prince, fils de Jean Roi de Bohéme, Comte de Luxembourg & Petit-fils de Henry VII. étoit né à Prague le 14. Mai 1316. Il avoit été nommé à son baptême Venceslas; mais son pére, l'an 1323. l'ayant envoyé en France près du Roi Charles le Bel, qui avoit épousé Marie de Luxembourg sa sœur, Tante de Venceslas; le Roi & la Reine de France, qui l'aimoient & le caressoient avec d'autant plus de tendresse qu'ils n'avoient point d'enfans, le firent nommer Charles, lorsqu'ils lui firent recevoir le Sacrement de Confirmation; & ce nom lui demeura. Ils lui donnérent d'excellens Précepteurs, sous lesquels, outre l'Alleman & le Bohémien ses langues naturelles, il apprit le Latin, le François & l'Italien. [Après la mort de Charles le Bel, il se rendit dans le Comté de Luxembourg auprès de son pére, qui lorsqu'il passa en Italie en 1330. le mena avec lui, & l'établit Vicare de l'Empire dans ce Pays-là. Il y courut risque d'être empoisonné par Azon Vicomte de Milan. Mais les affaires du Roi son Pére ne prospérant pas en Italie, il retourna avec lui dans le Royaume de Bohé-

CHARLES IV. 1347. me, dont il fut fait Viceroi pendant l'absence du Roi Jean.] A l'âge de dix-sept ans, le Roi Jean son pére, le pourvut du Marquisat de Moravie. [Il donna ses soins à réparer le Château de Prague, à réünir à la Couronne de Bohéme quantité de terres que les Barons du Royaume avoient usurpées, & à mettre sur un meilleur pié les affaires de cet Etat qui se trouvoient dans un grand désordre. Il entreprit aussi quelques Expéditions militaires. En 1337, il marcha contre Bucon Duc de Munsterberg, qui refusoit de rendre hommage au Roi son Pére, & il le fit rentrer dans son devoir; il fit la guerre au Comte de Goritz, qui avoit pris le Parti des Ducs d'Autriche; il entra avec son Pére dans la Lithuanie; mais l'hyver étant trop pluvieux, ils furent contraints de retourner sur leurs pas sans avoir rien fait. Dans la suite il fit un second voyage d'Italie, où il obligea les Vénitiens de lever le siége de devant la Ville de Parme: Il leur prit Bellune & fit enfin alliance avec la République.

Dans l'année 1345. il fit ériger en Archevêché l'Evéché de Prague, qui jusque là avoit été suffragant de l'Archevêché de Mayence; & il accorda à l'Archevêque le droit de

(a) C'étoit Clément VI. Il ne se porta pas de lui-même à faire ces instances. Le Roi Jean, Pére de Charles, avoit été le trouver à Avignon, & l'avoit engagé à travailler à faire élire son fils Empereur. Clément qui avoit déposé l'Empereur Louis n'eut pas beaucoup de peine à se déclarer en faveur de Charles. Pour avoir le suffrage des Electeurs, on eut recours à l'argent.

(b) Les

de couronner les Rois de Bohéme. En un mot,] son application à bien gouverner, lui aquit beaucoup de réputation; en sorte qu'après la mort de son pére, qui arriva l'an 1347. il fut avec d'autant moins de difficulté élevé sur le Trône de Bohéme, qu'à l'instance du Pape, (*a*) l'année précédente 1346. il avoit été trouvé digne d'être élu Roi des Romains par quelques Electeurs & Princes assemblés à Reintz sur le Rhin.

CHARLES IV. 1347.

Se fait reconnoître Empereur.

Aussi-tôt après le decès de son pére, il se prépara de nouveau à la guerre; & ayant remis sur pied une puissante armée, il prit la route de Baviére, pour y avoir sa revanche de l'Empereur Louis. Mais il apprit en sa marche la mort de cet Emperaur, & tout d'un coup il éleva son cœur à Dieu, & dit ces paroles en soupirant: *Loué soit Dieu dans les merveilles de sa providence, il m'a épargné l'effusion du sang Chrétien, & m'a ôté l'occasion de me venger de mes ennemis.*

A cette nouvelle il retourna sur ses pas, avança vers le cœur de l'Empire, & se fit reconnoître Roi & Empereur des Romains, par la Ville de Ratisbonne, par celle de Nuremberg, (*b*) & par vingt quatre autres Villes Impériales du Rhin (*c*). Après quoi il s'en retourna à Prague, Ville capitale de son Ro-

(*b*) Les Magistrats de cette Ville le reconnurent à la verité; mais la Bourgeoisie se souleva, l'obligea de s'enfuir, & se déclara pour Louis de Brandebourg à qui elle ouvrit les Portes de la Ville.

(*c*) Ces avantages furent accompagnés de quelques disgraces. Si Charles trouva les Magistrats de ces Villes disposés à lui faire hommage; le Peuple ne témoigna

CHARLES IV. 1348. Royaume de Bohéme, où l'année suivante 1348. il commença à faire bâtir la nouvelle Ville de Prague. Aussi-tôt que Charles se fut retiré en Bohéme, les Electeurs, sçavoir Henry Archevêque de Mayence, Robert Comte Palatin, Loüis Marquis de Brandebourg, & Errich Duc de Saxe, qui n'avoient pas assisté à son élection, s'assemblérent, & nommérent pour Empereur, le Roi Edoüard d'Angleterre. Mais ne voulant point accepter cette dignité, il en remercia les (*a*) Electeurs. Ce qui les ayant obligés de procéder à une nouvelle élection, ils nommérent Fridéric Landgrave de Thuringe, (*b*) qui se trouvant incommodé de la goutte, se laissa par Charles aisément persuader, moyennant dix mille marcs d'argent, de renoncer aussi à la dignité Impériale. Les mêmes Electeurs ne se rebutant point, l'an 1349. ils élurent en troisiéme lieu Gunther Comte de Schwartzembourg (*c*) brave Seigneur, & homme de mérite. Il accepta cet honneur, à condition que les Electeurs le conduiroient à Francfort, & l'y se-

Quelques Etats nommérent d'autres Empereurs, & en dernier lieu Gunther de Schwartbourg.

1349.

gna pas le même empressement à le recevoir. A Worms un Boucher ôsa l'arrêter dans la maison où il avoit logé, & ne voulut point le laisser partir, qu'il ne lui eût payée le prix des viandes qui avoient été fournies à ses gens. A Rotenbourg sur le Neckre, il reçut encore un plus grand affront. On y célébroit un Tournois: il s'y présenta sous le nom de *Schilhard* de Rechberg; il fut renversé de dessus son cheval & contraint de payer au Vainqueur nommé *de la Pierre* le prix de sa victoire. Enfin en voulant retourner à Nuremberg il fut à la Veille d'être arreté prisonnier.

(*a*) Trois motifs différens formérent le refus qu'Edoüard fit de la Dignité Impériale. 1°. Qu'il se contentoit

feroient proclamer publiquement Empereur ; ce qu'ils promirent solemnellement. Il éxigea cette condition d'eux, à cause qu'avec raison il appréhendoit que les Magistrats & les Bourgeois de cette Ville, ne voulussent à son égard se prévaloir d'un ancien droit. Le droit qu'ils prétendoient avoir, étoit de refuser l'entrée dans leur Ville à un Roi des Romains, ou à un Empereur, lorsqu'il n'avoit été élu que par une partie des Electeurs, principalement quand il y en avoit déjà un autre élu par une autre partie, ou bien quand les Electeurs étant divisés entr'eux, une partie en avoit élu un, & l'autre partie un autre : car en ces cas, la Ville n'en reçevoit aucun, que l'un d'eux n'eût terminé sa querelle avec son Compétiteur, par la voye des armes. Et ce n'étoit qu'alors, qu'elle ouvroit ses portes au victorieux.

CHARLES IV. 1349.

Droit de la Ville de Francfort ouvrant ses portes au nouvel Empereur.

Les Electeurs donc, pour s'aquitter de leur promesse, aidérent le Comte Gunther, à mettre sur pied une armée capable de forcer la Ville à lui ouvrir ses portes ; au cas qu'elle en fît refus. Et comme elle ne manqua

toit de son Royaume, qui demandoit sa présence & toute l'attention d'un Roi. 2o. Que les troubles de l'Italie lui paroissoient trop considérables pour pouvoir y remédier, & faire revenir à l'Empire ce qu'il y avoit perdu. 3. Enfin qu'il se sentoit trop de respect pour l'Eglise, pour s'exposer aux excommunications des Papes, dont il ne pourroit jamais se garentir sans rompre le serment qu'il feroit obligé de faire à son Sacre de maintenir l'Empire dans ses droits.

(b) La plupart des Historiens le nomment Marquis de Misnie & le disent Gendre de l'Empereur Louïs, dont il avoit épousé la fille nommée Mechtilde.

(c) Celui-ci étoit pareillement Gendre de l'Empereur Louïs ; il avoit épousé sa fille nommée Anne.

CHARLES IV. 1349. qua pas de résister, il l'assiégea, & au bout de deux mois, elle se crut obligée de le recevoir, parce que l'Empereur Charles ne s'étoit pas mis ne devoir de lui faire lever le siége. Ce qui étoit une marque, qu'il s'étoit confessé vaincu lui-même.

Gunther est empoisonné.

Pendant le séjour que ce Comte fit à Francfort, il y tomba malade, & devint perclus de ses membres, après avoir pris une purgation, où l'on avoit mêlé du poison (*a*). Il fut si puissamment sollicité durant sa maladie, de se démettre de son élection, moyennant vingt deux mille marcs d'argent, qu'il y consentit; mais il mourut un mois après. L'Empereur Charles qui étoit présent, le fit honorablement inhumer.

Charles châtia la Ville de Francfort, de ce qu'elle avoit reçu Gunther; & pour punition, sans avoir égard à son prétendu droit, il lui ôta ses priviléges, & son droit de Foire, qu'il transféra à Mayence. Néanmoins quelque tems après il lui rendit les mêmes droits & priviléges: & moyennant la somme de vingt mille marcs d'argent, à laquelle il taxa cette Ville, il lui remit la Foire.

Ce-

(*a*) Le Médecin qui lui donna cette Purgation se nommoit Fridanek. Il arriva que lorsqu'il la présenta à ce Prince, quelqu'un des Assistans lui dit d'en goûter le prémier. Il refusa d'abord de le faire; sa résistance engagea Gunther à lui ordonner d'en boire & il obéït. La dessus Gunther prit la purgation. Le Médecin parut aussi-tôt changer de visage, & mourut le troisiéme jour. Gunther essaya de rejetter le poison par des vomitifs; mais il avoit déjà fait en partie son effet.

Cependant aussi-tôt qu'il se vit délivré de ses Compétiteurs, & pour ôter tout sujet à un chacun de douter de la validité de son élection, il ménagea si bien les esprits des Electeurs qui n'y pas avoient assisté, qu'il la fit confirmer, & prit la couronne, non à Aix, à cause de la peste qui la désoloit alors; mais dans une autre Ville, se reservant de se faire couronner à Rome, lorsqu'il en pourroit entreprendre le voyage.

CHARLES IV. 1354.

Charles est couronné en Allemagne.

L'année suivante, les affaires d'Allemagne se trouvant en état de lui permettre de passer les Alpes, il se mit en chemin, (b) & selon ce qui avoit été convenu entre le Pape Innocent VI. & lui, il arriva heureusement à Rome. Il y fut reçu avec grande magnificence par les Légats, par les Sénateurs Vicaires du Pape, & par le Clergé & le Peuple Romain. Il fut couronné le jour de Pâques avec l'Impératrice Anne sa femme, Princesse Palatine, par les mêmes Légats. Aussi-tôt après la cérémonie du couronnement, il ne pensa qu'à s'en retourner en Allemagne, suivant le même accord (c) fait entre le Pape & lui.

1355.

Charles se fait couronner à Rome.

Il trouva à son rétour l'Empire fort agité

effet. Quelques-uns veulent que Charles eût trempé dans cet attentat.

(b) Mr. Heïs se trompe ici. Ce fut en 1354. & non en 1355. que Charles entreprit ce voyage d'Italie. Il partit en Automne & arriva en Italie au mois de septembre. Au commencement de Janvier 1355. il se rendit à Milan où il fut couronné Roi de Lombardie le jour de l'Epiphanie. De là il passa à Rome.

(c) On reproche avec raison à ce Prince sa trop grande

CHARLES IV. 1355. té & plein de toubles. Les désordres pour la plupart procédoient d'une certaine opinion d'égalité, où chaque Prince croyoit être l'un à l'égard de l'autre. Et comme on avoit observé que cette prétention d'égalité, avoit pris son origine dans l'élection des Empereurs, dont la forme n'avoit pas encore été rédigée par écrit, & où le nombre des Electeurs n'étoit ni fixé, ni affecté à certains Princes, plutôt qu'à d'autres, ensorte que les principaux Etats se disoient Electeurs, parce qu'ils avoient tous droit d'élire; l'Empereur s'appliqua uniquement à si bien établir les choses, qu'à cet égard on ne tombât plus à l'avenir dans une pareille confusion.

1356. Institution & publication de la célébre Bulle appellée la Bulle d'Or. A cette occasion, il fit pour le mois de Janvier 1356. convoquer une Diéte à Nuremberg, où les Electeurs, les autres Princes, les Comtes, les Seigneurs, & le Députés des Villes libres, se rendirent en grand nombre. On y résolut non seulement, qu'on réduiroit en forme de Constitutions plusieurs Coutumes, qui n'avoient point encore été rédigées ni couchées par écrit, & qui furent augmentées de plusieurs Réglemens utiles & salutaires au bien du public; mais on y dressa l'Edit célébre touchant la forme & les cérémonies de l'élection des Empereurs, le nombre des Electeurs,

de complaisance pour le Pape; & dans les Traités qu'il a faits avec lui, il paroît qu'ils travailloient tous deux de concert à la destruction de l'Empire; l'un par son avidité à accumuler des Trésors; & l'autre par l'ambition

teurs, leurs fonctions, leurs droits, leurs priviléges, & tout ce qui pouvoit concerner le gouvernement général de l'Empire. Cet Edit fut appellé *La Bulle d'or*, à cause de son sceau d'or, qu'on nommoit alors une Bulle. De trente articles dont il est composé, il n'y en eut dans cette Assemblée que vingt-trois d'arrêtés, lesquels, l'Empereur assis en son trône, la couronne en tête, & revêtu de tous les autres ornemens Impériaux, fit lire & publier (a) en sa présence, & du consentement de tous les Princes & Etats de l'Empire, qui étoient présens. Puis sur la fin de l'année, dans une autre Diéte qui se tint à Metz, il fit ajoûter à cette Bulle les sept autres articles, qui furent aussi publiés en présence des mêmes Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, du Cardinal Evêque d'Albe, & de Charles Fils aîné de France, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois, neveu de l'Empereur. Et parce que c'est une Pragmatique Sanction, qui s'observe encore aujourd'hui, nous l'avons insérée à la fin de cet Ouvrage, pour servir de plus particuliére instruction.

CHARLES IV. 1356.

25. Decembre.

L'Empereur ayant donc apporté toutes les formalités nécessaires à cet Edit, pour en faire une Loi fondamentale de l'Empire, il commença à le faire éxécuter, dans le service qu'il se fit rendre par les Princes, Electeurs

tion à étendre le patrimoine de S. Pierre au préjudice des Pays & Fiefs Impériaux.

(a) On montre encore à Nuremberg la maison & la chambre où fut faite cette publication.

CHARLES IV. 1356.

teurs & autres, chacun éxerçant sa fonction particuliére dans un festin magnifique qu'il fit le lendemain.

L'Empereur & l'Impératrice, vêtus des ornemens Impériaux, ayant entendu une Messe solemnelle, accompagnés de tous les Prélats, & de tous les Princes, se rendirent au lieu où le festin étoit préparé. C'étoit au milieu du marché, où l'on avoit élevé une estrade sur laquelle étoit la table du festin. Aussi-tôt que l'Empereur & l'Impératrice furent placés, les trois Electeurs Ecclésiastiques, sçavoir, Louis Archevêque de Mayence, Connon Archevêque de Tréves, & Fridéric, Archevêque de Cologne, vinrent à cheval comme Archi-chanceliers de l'Empire, le prémier étant Archi-chancelier d'Allemagne, le second des Gaules, & le troisiéme d'Italie. Chacun avoit un sceau pendu au col, & une lettre à la main droite. Ensuite marchoient les autres quatre Electeurs Séculiers aussi à cheval. Venceslas, Duc de Saxe, arriva le prémier, ayant un picotin d'argent plein d'avoine en sa main droite, comme Archi-maréchal de l'Empire, & mit pied à terre. Et parce que la fonction de sa Charge est aussi de placer les Princes, chacun selon son rang, il indiqua à ses Collégues leurs places. Othon Mar-

(a) L'incorporation de ces deux Provinces au Royaume de Bohème, lui suscita une Guerre contre le Duc d'Autriche, qui représenta aux Etats de quelle conséquence il étoit pour l'Empire, de ne pas souffrir un tel démembrement; mais son véritable motif étoit de s'approprier lui-même la Lusace, sur laquelle il avoit des vuës

Marquis de Brandebourg, étant descendu CHARLES
de cheval, donna à laver à l'Empereur & IV.
à l'Impératrice, avec une éguiére d'or dans 1356.
un bassin d'or. Robert le Roux, Comte Palatin du Rhin, ayant mis aussi pied à terre, servit les plats d'or, avec leur viande sur la table Impériale. Venceslas, Duc de Luxembourg & de Brabant, neveu de l'Empereur, faisant l'office du Roi de Bohéme, qui étoit l'Empereur même, étant descendu de cheval, mit sur le coin de la table Impériale un flaçon d'or plein de vin, & en présenta à l'Empereur dans un gobelet d'or. Sur les pas des Electeurs marchérent à cheval, le Marquis de Misnie, & le Comte de Schwartzembourg, tous deux grands Veneurs, sonnant du cor, & suivis de leurs Chasseurs & de leurs chiens: ils tuérent devant l'Empereur un grand Cerf, & un gros Sanglier. Après le dîner, l'Empereur avec de fort beaux présens ayant régalé les Electeurs, les Princes, les Comtes & les Seigneurs, il les congédia, & finit la Diéte.

Quand Charles fut retourné en Bohéme, L'Empe-
il ne songea plus qu'à accumuler des trésors, reur au-
& à étendre les frontiéres de son Royaume gmente ses
héréditaire, le considérant comme son vrai Etats patri-
patrimoine. Il avoit déja ajoûté à ses fron- moniaux. 1357.
tiéres (u) la Silésie, relevant de la Pologne, &

vuës depuis long-tems, & pour terminer ce different, les deux Princes se mirent en campagne avec leurs Armées. L'Empereur se voyant inférieur de beaucoup à son ennemi, se servit d'une ruse qui réüssit. Il gagna par ses promesses trois des principaux Officiers de l'Armée du Duc d'Autriche. Ces Généraux persuadérent leur

CHARLES IV. 1357. & la Lusace relevant de l'Empire. Même, pour s'enrichir davantage, il vendit de nouveaux priviléges aux Villes, & pour de l'argent il augmenta les droits & la puissance des autres Etats. Enfin il ne négligeoit aucune occasion; il alloit même au devant de celles qui s'offroient de vendre, de donner, d'engager, ou d'aliéner à son profit les biens de l'Empire, comme s'il eût été d'intelligence avec les Princes étrangers pour l'affoiblir.

Vend les Priviléges aux Villes & à d'autres Etats.

Ce n'est pas que d'ailleurs il ne fût fort bon Prince; & quoique les Allemans n'eussent pas grand sujet de se louer de son gouvernement, parce qu'il ne marquoit aucun zéle pour relever l'éclat & la dignité de l'Empire: il faut avouer cependant qu'il avoit des qualités qui le rendoient très-recommandable. Entre autres, il avoit une connoissance parfaite de plusieurs langues, & une affection particuliére pour les belles Lettres, & pour les Sçavans. Il en a laissé un illustre témoignage en l'institution de
1361. l'Université de Prague, l'ayant en 1361. fondée sur le modéle de celle de Paris, des statuts de laquelle il avoit eu soin de retirer des copies pendant le tems qu'il y faisoit ses études. Il témoignoit une grande aversion pour l'ambition & la pompe des gens d'Eglise, qui en ce tems-là étoit excessive: Et quand

leur maître qu'ils sçavoient de bonne part que les forces de l'Empereur étoient infiniment supérieures aux siennes. Ils lui produisirent même un Etat supposé de ses Troupes qu'ils disoient avoir intercepté. Le Duc fut obligé d'y ajoûter foy; & craignant une défaite entiére,

quand les Evêques ne se mettoient pas en peine, autant qu'ils le devoient, pour réfréner cette licence, il leur en faisoit des remontrances publiques, & les y contraignoit. Il avoit un soin extraordinaire de la bonne administration de la Justice : lui-même assistoit ordinairement au principal Tribunal, rendant en personne justice à un chacun. Mais d'autre côté, il avoit une négligence inexcusable pour les affaires d'Italie, où tout étoit dans la derniére confusion. Il avoit vendu aux Ducs Sforces le Vicariat de Lombardie avec l'Etat de Milan, moyennant une grande somme d'argent ; & son intérêt particulier avoit fait aussi qu'il ne s'étoit nullement soucié de recouvrer les Villes de Padouë, de Veronne, de Vicence, ni les autres domaines de l'Empire, non plus que leurs jurisdictions, dont les Vénitiens s'étoient peu à peu appropriés la possession, & dont ils jouïssoient paisiblement. Cependant son Conseil lui ayant représenté qu'il étoit de son intérêt d'agir fortement en Italie, & d'empêcher que les droits & domaines de l'Empire ne tombassent entre les mains du prémier venu, il résolut d'aller à Avignon pour y conclure une Ligue avec Urbain V. & quelques autres Princes d'Italie contre Bernabouë Tyran de Milan. Il y fut fort honorablement reçu par

CHARLES IV. 1361.

May 1365.

tiére, il crut devoir chercher sa sûreté dans une fuite précipitée. Les traîtres étant venus ensuite demander leur récompense à l'Empereur, il les fit chasser honteusement de sa Cour, les menaçant même de les livrer à leur maître pour en faire un éxemple.

CHARLES IV. 1365. par le Pape; & dans le séjour qu'il y fit, les choses se passérent entr'eux avec beaucoup de témoignages d'amitié. L'Empereur assista même en habits Impériaux à une Messe solemnelle que le Pape chanta le jour de la Pentecôte, après quoi il alla se faire couronner Roi d'Arles dans la Ville de ce nom, les uns disent par l'Archevêque du lieu, les autres par le Pape même. Puis l'Empereur retourna en Avignon, où le Traité de Ligue fut conclu entre lui, le Pape & plusieurs Seigneurs Italiens, contre les Usurpateurs des terres de l'Eglise, & de l'Empire en Italie. Et comme ce Traité portoit qu'il mettroit au plutôt sur pied un nombre de Troupes pour marcher contre les Usurpateurs, & leurs Adhérans, & les réduire à la raison, le Saint Pére lui accorda la levée des Décimes sur le Clergé de Germanie, pour l'aider à soutenir les frais de cette guerre. Il n'en fit l'entreprise que trois ans après, ou environ, tant il avoit peu à cœur tout ce qui concernoit l'Empire au-delà les Monts. Pour en donner une preuve bien autentique, il n'y a qu'à rapporter ce que quelques Historiens disent de lui, que pour un seul dîner que Louis, Duc d'Anjou, frére de Charles V. Roi de France, lui donna à Villeneuve d'Avignon, il céda à la France la Souveraineté du Dauphiné; laquelle avoit été reservée à l'Empire par la donation que Humbert dernier Dauphin de Viennois avoit faite de cette Province à la Couronne de France. Après cela, Charles s'en retourna en Bohème, où ayant donné

ordre aux affaires du Royaume, & s'étant mis en état de passer en Italie, pour satisfaire aux instances que lui en faisoit le Pape Urbain, qui s'étoit rendu à Rome, conformément au Traité de Ligue, qu'ils avoient signé en Avignon; il s'y achemina avec une armée, & joignit le Saint Pére au mois d'Octobre. Ensuite des Conférences qu'ils eurent ensemble, il entra en Lombardie; & voyant que tous ses efforts étoient vains contre les Vicomtes & autres petits Tyrans, il fit avec eux un Traité de paix, que le Pape confirma, & dont ni l'un ni l'autre ne furent loués. Il séjourna ensuite quelque tems dans l'Etrurie; & ayant tiré force argent de beaucoup de Villes, & de Florence même, pour les laisser en paix, il se retira en Bohéme, où il demeura jusqu'en l'année 1376. sans faire chose qui mérite d'en parler. Car il ne s'occupa qu'à remplir son Epargne pour pouvoir assurer l'Empire à son fils Venceslas. En effet, cette même année, étant revenu pour ce sujet en Allemagne, il ménagea si adroitement les esprits, & employa si utilement son argent, que moyennant cent mille ducats, qu'il paya à chacun des Electeurs, ils élurent Roi des Romains Venceslas, qui n'avoit que quinze ans. Cependant pour ne pas épuiser tout à fait son trésor, il engagea aux uns des péages qu'il avoit sur le Rhin, que nous voyons encore aujourd'hui entre les mains des Electeurs de ces quartiers-là; & il vendit des Villes aux autres. Celles de Popart & d'Oberwesel furent venduës à l'Electeur de

CHARLES IV. 1365.

1376.

CHARLES IV. 1376. Tréves; celles de Kaiserlauter, Oppenheim, Obernheim & Ingelheim, à l'Electeur Palatin, & quelques autres Villes au Duc d'Autriche. Ce qui fit dire à plusieurs, qu'il avoit énervé l'Empire, & plumé l'Aigle.

Il meurt. Enfin Charles IV. ayant fait recevoir son fils Venceslas en quelques Villes Impériales, il s'en retourna à Prague, & le 29. Novem-
1378. bre 1378. Il y mourut, après avoir regné 31. ans ou environ depuis la mort de Loüis IV. son Prédécesseur. Il s'étoit marié quatre fois, mais il n'avoit point eu d'enfans de ses deux prémiéres femmes, *Blanche* fille de Charles, Comte de Valois, & sœur de Philippe, Roi de France (*a*); & *Agnès* [ou *Anne*] fille de Rodolphe, le jeune, Comte Palatin. (*b*) Il avoit épousé en troisièmes nôces Anne fille de Boleslas [ou plutôt de Henri II.] Duc de Swenitz [& de Javarin], de laquelle il eut Cathérine, femme de Rodolphe IV. Duc d'Autriche, & Venceslas qui fut Empereur après lui: [elle lui apporta en dot le Comté de Javarin & le Duché de Swenitz]. Sa quatrième femme fut Elisabeth fille de Boguslas V. Duc de Stétin, qui étoit niéce ou petite fille de Casimir, Roi de Pologne, & il eut d'elle en prémier lieu Sigismond, qui fut Roi de Hongrie, & depuis Empereur, & Jean [Marquis de Moravie], Duc de Gorlitz [& de Swenitz], avec plusieurs filles. [Savoir; Marguérite, femme de Loüis, Roi de Hongrie & de Bo-

(*a*) Il l'avoit épousée en 1328. qu'elle n'avoit encore que 7 ans. Il la perdit en 1348.

(*b*) Il l'avoit prise en 1349. Elle mourut en 1352. &

Bohéme, morte en 1359. Elisabeth mariée à Jean Galéas, Duc de Milan: Anne, femme d'Othon, Duc de Baviére & Margrave de Brandebourg: Marguérite qui épousa Jean II. Burgrave de Nuremberg: Elisabeth mariée avec Albert, Duc d'Autriche: Marguérite, femme d'Amédée, Comte de Savoye: Agnès, femme de Guillaume l'Ambitieux, Duc d'Autriche: Héléne, femme d'Henry IV., Roi d'Angleterre.]

Charles emporta de ce monde la réputation de bon Prince, & celle de mauvais Empereur. [On remarque que lorsque les Princes d'Allemagne le priérent de demeurer moins dans la Bohème, & de vouloir se montrer en Allemagne; il les mena dans son Trésor, leur fit voir une quantité prodigieuse d'or & d'argent qui n'étoit encore pas monoyé, & leur dit que la Ville de Prague lui avoit donné la naissance; que le Royaume de Bohème lui fournissoit toutes ces richesses; & que s'il s'attachoit à l'Allemagne il seroit réduit à plumer l'Aigle comme eux: *Vous savez*, ajoûta-t-il, si bien la plumer lors qu'elle vole vers *vous; qu'elle pourroit à son tour vous arracher les aîles, qui ne reviendroient pas si-tôt à quelques-uns.*

Outre la Bulle d'Or dont il a été parlé ci-dessus, Charles publia encore diverses Loix & Constitutions. On trouve un acte qu'il donna à Prague en 1348. par lequel il régle qu'en cas que la Famille royale vienne à man-

& quoiqu'en dise M. Heiff, le 19. Mars 1350. elle mit au monde un Prince; mais il mourut en bas âge

CHARLES IV. 1378.

manquer, les Etats du Royaume auront la liberté d'élire un nouveau Roi. La même année il confirma à la Couronne de Bohéme le droit d'Electorat. En 1349. Il accorda à Jean Duc de Brabant un Privilége, pour qu'on ne pût traduire hors de sa jurisdiction aucun ses Sujets, ni les arrêter dans l'étenduë de l'Empire pour quelque raison que ce fût. Il sera parlé de cette Bulle à la fin de cet Ouvrage. En 1358. il confirma à l'Abbé de Fulde, la dignité d'Archi-chanlier de l'Impératrice, & il lui accorda un nouveau Privilége; savoir que dans le Couronnement de l'Impératrice, & dans toutes les autres Cérémonies, l'Abbé de Fulde auroit le droit d'ôter la Couronne & de la lui mettre sur la tête. Dans la même année il confirma à Rupert le vieux le droit qu'il avoit à l'Electorat Palatin. En 1377. Il donna un Decret pour exempter les biens Ecclésiastiques de la Jurisdiction séculiére. Il ne convient pas de passer sous silence, qu'en 1377. passant par la Westphalie & ayant eu la curiosité d'aller voir le Tombeau du Grand Wittickind, il ordonna qu'on le réparât & que l'on mît à la tête les Armes de Charlemagne, & aux pieds celles du Royaume de Bohéme. Ce fut ce même Empereur qui ordonna que tous les ans on solemniseroit la Fête de Charlemagne dans l'Eglise d'Aix-la-Chapelle.]

CHA-

CHAPITRE XXVIII.

Venceslas.

L'EMPEREUR Venceslas à l'âge de dix-sept ans entra dans le Gouvernement de l'Empire & du Royaume de Bohême. 1378.
Il y avoit alors un grand Schisme dans l'Eglise. Les Romains venoient d'élire Urbain VI. qui confirma l'Election de Venceslas ; & les François avoient choisi pour Pape 1379.
Clément VII. Durant ces troubles, Venceslas établit pour son Vicaire Général en Italie Jodoc, Marquis de Moravie, & lui enjoignit d'examiner, lorsqu'il seroit dans le Pays, lequel des deux étoit le véritable Pape, de reconnoître & de protéger celui qu'il trouveroit avoir été canoniquement élu, & d'employer la force pour chasser celui qui auroit été intrus. Il fit plus : il tint une Diéte à Nuremberg & ensuite à Francfort, où après avoir fait examiner l'affaire des deux Papes, Urbain VI. fut reconnu par les Archevêques & Evêques pour véritable Pape ; en conséquence de quoi Venceslas s'obligea de le protéger & engagea tous les Princes de l'Empire à en faire de même.

Dans ces entrefaites Urbain VI. étant mort, les Italiens mirent en sa place Boniface IX. A cette occasion Venceslas lui envoya des Ambassadeurs pour l'assurer qu'il

VENCESLAS. 1379.

le soutiendroit de tout son pouvoir ; & de son côté Boniface pour répondre aux offres de ce Prince l'invita à passer en Italie, pour y recevoir la Couronne Impériale ; il l'exhorta à prendre les armes contre les Schismatiques, & pour l'y engager plus facilement, il lui promit les dîmes de toutes les Eglises d'Allemagne & de Bohéme. A ces offres Venceslas répondit qu'il se rendroit au prémier jour en Italie, & qu'en attendant il y envoyeroit le Marquis de Moravie son Vicaire général pour appaiser tous les troubles. Mais ni l'Empereur, ni le Marquis de Moravie même ne mirent jamais le pié en Italie.

Cependant le Schisme prenoit de nouvelles forces. Clément VII. étoit mort en France, & l'on avoit mis en sa place Benoît XIII. Celui-ci immédiatement après son Election dépêcha des Ambassadeurs à l'Empereur pour l'informer du droit qu'il avoit à la Papauté, & pour essayer de l'attirer dans ses intérêts. D'un autre côté les Universités d'Oxford & de Paris lui écrivirent l'exhortant à s'entremettre pour rétablir la Paix dans l'Eglise, & l'Université de Prague lui fit tant d'instances, qu'il se rendit à Rheims, où de concert avec le Roi de France, il convint qu'il étoit à propos que les deux Papes Boniface IX. & Benoît XIII. renonçassent à la Thiare, & que les Cardinaux

(a) Ce prémier fait est faux, selon Struvius, *Corp. Hist. Germ. period. IX. Sect. 7. §. 1.* A l'égard des autres ; peut-être y a-t-il quelque chose à en rabattre.

La

naux élussent un autre Pape. Ces deux Princes écrivirent en conséquence à Boniface & à Benoît; mais cette tentative n'eut pas le succès qu'ils s'en étoient promis.

VENCESLAS. 1379.

Peu de mérite de Venceslas; relâchement de son Gouvernement & son humeur sanguinaire.

Tous ces soins que se donna Venceslas, pour le rétablissement de la Paix de l'Eglise, n'ont pas empêché M. Heiss d'avancer que ce Prince] apporta au Trône des qualités de corps & d'esprit si vicieuses, qu'on peut dire qu'il n'en pouvoit pas avoir de plus mauvaises. Et s'il est permis de fonder sur les prémiéres actions de l'homme des pronostics pour l'avenir; on pouvoit juger par les siennes ce qu'on devoit espérer de son régne. Sa cruauté fut comme présagée par la mort qu'il donna à sa mére en venant au monde (a); les saletés dont il profana les fonts, pissant dessus, lorsqu'il fut baptisé; ses ordures dont il profana l'Autel, lorsqu'à l'âge de deux ans il y fut mis pour être couronné Roi de Bohéme, furent aussi les tristes présages des actions indignes dont il déshonora son régne & sa vie. Toutes ses actions (b) ne furent qu'une suite continuelle de débauches, de cruautés & de lâchetés. [De bons Historiens apportent pourtant une distinction rémarquable dans les actions & dans la vie de l'Empereur Wenceslas. Ils disent ce qui est vrai; que dans les prémiéres années de son Régne, il gouverna en Prince sage & prudent; de sorte que ses Sujets.

La haine du Clergé & la protection que ce Prince donna à Jean Hus, ont pu porter les Historiens sur-tout les Ecclésiastiques à outrer son caractére.

VENCESLAS. 1379. jets l'aimoient, l'estimoient & croyoient avoir trouvé un Empereur & un Roi selon leurs désirs. Mais quelque tems après, environ au bout de cinq ans, comme quelques-uns l'ont remarqué; il démentit entiérement cette prémiére conduite; & l'on dit de lui ce qu'on avoit dit autrefois de Néron: Que les prémiéres années de son régne il avoit été le meilleur de tous les Princes, & dans la suite le plus méchant de tous.]

A l'exemple son pére, Wenceslas vendit ce qui restoit à vendre des droits de l'Empire dans l'Allemagne; & les Villes & les Provinces d'Italie, que son pére avoit aliénées, il les rançonna pour les confirmer dans leurs priviléges. Il expédioit des Lettres Patentes en blanc, signées & scellées, pour être remplies selon le bon plaisir des Aquéreurs; & ce fut de là, que les plus puissans, les plus riches, & les méchans, prirent occasion d'accabler les foibles, & d'opprimer les pauvres & les gens de bien. Ils le faisoient si impunément, & avec tant de licence, que pour le commerce il n'y avoit dans l'Empire, ni sureté, ni ordre, ni police. Ce qui fut cause (a) des troubles & des guerres civiles, qui armérent les Villes de Suabe &
1380. du

(a) Ce fut cette année & sous l'Empire de Venceslas que Berthold Swartz, inventa le Canon & la Poudre à tirer *; comme si la nature ayant honte d'avoir produit un Prince aussi lâche & aussi efféminé, eût voulu lui opposer l'invention des foudres de la Guerre, qui ont servi depuis à de si glorieux exploits.

* L'Auteur de cette Remarque donne ici une opinion très-contestée pour un sentiment bien établi. S'il eût fait attention qu'en 1378. Les Vénitiens se servirent

du Rhin contre les Princes de ces quartiers là, dont les principaux étoient le Comte Palatin, le Comte de Wirtemberg, & le Duc d'Autriche. Les Electeurs & les autres Princes & Etats, ennuyés de tous ces désordres, & de voir l'Allemagne sans Chef, ayant de plus appris les aliénations des biens de l'Empire que Venceslas faisoit à son profit pour amasser de l'argent, l'an 1383. ils lui dépêchérent une Ambassade à Prague, pour le prier de vouloir venir faire sa résidence dans l'Empire. Il répondit à ceux qui lui firent cette proposition: *Nos chers Ambassadeurs! tout le monde sçait que nous sommes Empereur : s'il y a quelqu'un dans l'Empire qui ait envie de nous voir il n'a qu'à venir en Bohéme, il aura toute liberté de nous parler.* Cette réponse parut ridicule aux Ambassadeurs. Ils n'en eurent pourtant point d'autre. Mais cela n'empêcha pas qu'ils ne fussent parfaitement bien régalés. Les Electeurs furent fort scandalisés du succès de cette Ambassade, & du mépris que Venceslas faisoit de leur conseil; de sorte que, voyant qu'il n'y avoit rien à espérer de lui, ils furent obligés de vaquer eux-mêmes aux affaires générales de l'Empire. La plupart d'entr'eux s'en-

VENCESLAS. 1380.

Les Etats de l'Empire se formalisent des dissipations de Venceslas. 1383.

rent de Canons dans la bataille de Chiozza contre les Génois il eût parlé moins affirmativement. D'ailleurs Lindebourg, *Chron. Sclavor.* assure qu'on se servoit de Canons dans la Mer Baltique dès l'an 1360. Munsterus dans la Cosmographie prétend, que les Flottes Danoises avoient l'usage du Canon dès l'an 1354. & Jerôme Ziegler dans son *Hist. des Hommes illustres de la Germanie*, veut que le Canon ait été inventé cette même année.

VENCES-LAS. Juillet 1386. s'entremettoient des différens que plusieurs Etats avoient avec leurs Voisins, & ils avoient peine à les accommoder, tant leurs animosités étoient grandes. Pour Léopold d'Autriche, fils d'Albert le Sage, il se crut assés fort avec des Troupes qu'il avoit ramassées, & dont il avoit formé un corps d'Armée considérable, pour remettre les Suisses sous son obéïssance, dont huit Cantons s'étoient déjà soustraits. Mais leur ayant présenté la bataille, il la perdit avec la vie, & par là il leur donna lieu de secouer entiérement le joug de leurs Princes & de la domination de l'Empire, & d'attirer le reste des Cantons à en faire autant.

Ces choses se passoient dans l'Allemagne, sans que Venceslas s'en mit aucunement en peine. Il se tenoit toujours en Bohéme, où par le peu de soin qu'il apportoit aux affaires, & à prévenir ce qui pouvoit troubler la tranquillité publique, il laissa jetter dans le Royaume les prémiéres semences de l'héréfie de Wiclef, ce qui se fit par un Gentilhomme de Bohéme, qui avoit étudié en Angleterre. Ce Gentilhomme en avoit apporté les livres de cet Héréfiarque, & il les avoit communiqués

(a) Le Boureau l'accompagnoit par tout, & souvent ils alloient tous deux montés sur un même cheval. *Consultatio Lansii. p.* 663.

(b) Ce Bourreau, à ce qu'on prétend périt de la main de Venceslas. Ce Prince l'envoya chercher un jour dans le dessein de contenter une curiosité assez particuliere qu'il avoit; car il vouloit, disoit-il connoître par expérience quelles pouvoient être les pensées d'un homme que l'on décolloit. Lorsque le Bourreau fut venu il se mit à genoux, se banda les yeux & ordonna au Bour-

muniqués à beaucoup de gens, & même aux Maîtres de l'Université de Prague, entre lesquels étoit Jean Hus; il les goûta, & dans la suite il en répandit par-tout le venin. VENCESLAS. 1386.

Venceslas se plongeant cependant en toute sorte de débauches de vin & de femmes, se rendoit de plus en plus méprisable à ses Sujets. Mais il s'attira à la fin leur haine par des impôts extraordinaires, dont il les surchargea, & par des cruautés qu'il exerça indifféremment sur toute sorte de personnes, faisant même trancher la tête aux Magistrats de Prague sans autre forme de procès. Et pour se familiariser davantage avec le sang & le carnage, il s'étoit abaissé jusqu'à faire une étroite liaison avec l'Exécuteur de la Haute Justice, ou le Bourreau (a) qu'il appelloit son Compére (b). 1393.

[Dans le fonds cette inclination pour la cruauté n'étoit pas naturelle à Venceslas, elle n'étoit même pas habituelle en lui. Un Historien (c) nous a appris ce qui faisoit tomber ce Prince dans ces accès de fureur. Venceslas, dit-il, avoit été empoisonné deux fois; mais les rémédes qu'on lui fit prendre à propos le garantirent aux deux fois de l'effet

Bourreau de lui couper la tête. Celui-ci tirant son sabre, se contenta de frapper du plat le cou de l'Empereur. La dessus Venceslas se leva, dit au Bourreau de se mettre à genoux à son tour & de se bander les yeux. Mais la scène fut différente; car l'Empereur lui coupa réellement la tête. *Auctor. M. Chronici Belgici*, pag. 326.

(c) Venceslas avoit tenu sur les fonts de Baptême un de ses Enfans. *Dubravius*, Lib. XXIII. pag. 606.

VINCES-LAS. fet du poiſon. Il lui reſta ſeulement une grande ardeur & une grande ſécheresſe dans

1393. le corps; ce qui l'obligeoit de boire fréquemment pour ſe ſoulager. Quelques fois il buvoit avec ſobriété; quelques fois il paſſoit bien au delà des régles de la tempérance: Tant qu'il buvoit avec ſobriété, on ne découvroit en lui que le caractére d'un Prince ſage & diſcret; mais quand il buvoit juſqu'à l'yvreſſe, il entroit dans une eſpéce de fureur, & il étoit dangereux de ſe trouver auprès de lui; juſque-là qu'un jour, à ce qu'on dit, ſon Cuiſinier ne lui ayant pas apprêté un mets à ſa fantaiſie, il le fit lier à une broche & ordonna qu'on le fit rôtir.]

1396. Les grands Seigneurs de Bohéme, voyant que ſes excès & ſes cruautés s'augmentoient de jour en jour, jugérent à propos d'y donner un frein, & ils n'en trouvérent point de meilleur que de l'enfermer, ſuivant même l'avis de Sigiſmond ſon frére Roi de Hongrie. Ils le mirent dans une priſon très-étroite, d'où, après quatre mois il ſe ſauva, & s'enfuit dans une de ſes Forteresſes. [La maniére, dont il ſe ſauva eſt remarquable. Après avoir paſſé pluſieurs mois dans le fond d'un cachot, il obtint enfin du Sénat la liberté, d'être conduit au bain & de ſe faire ſervir par une certaine femme nommée Suſanne. Quand il fut bien échauffé par la chaleur du bain, il s'éloigna un peu pour ſe refraîchir; mais ayant apperçu hors du Poële

(a) Venceſlas ne fut pas ingrat envers ſon libérateur. D'abord qu'il ſe vit rétabli ſur le Trône; il fit ve-

le un petit bateau de Pêcheur au bord de la riviére, il demanda à la femme qui le servoit, si elle sauroit assés ramer pour conduire le batteau de l'autre côté de la Riviére. Susanne ayant dit qu'elle étoit en état de le faire, ils s'embarquérent tous deux tous nuds, traversérent la riviére & se rendirent dans une Forteresse, que Venceslas avoit autrefois fait bâtir pour avoir une retraite assurée contre les entreprises de ses Ennemis.] Mais ne s'amendant point, les Grands de Bohéme, le reprirent, & le faisoient soigneusement garder tantôt en un Château, tantôt en un autre. [A la fin on l'avoit transféré secrétement à Vienne, & on l'avoit donné en garde à Albert Archiduc d'Autriche, qui l'avoit fait renfermer dans une des Tours de la Ville. Toute-fois il echappa encore de cette prison. Un bon Vieillard, pêcheur de sa profession, & nommé Grundler, par un motif de charité visitoit souvent les Prisonniers, à qui il faisoit part de sa pêche. Venceslas l'ayant un jour apperçu de sa fenêtre lui promit une grande récompense s'il pouvoit lui aider à sortir de sa prison. Flatté de ces promesses, Grundler lui apporta une ceinture de soye avec l'aide de laquelle Venceslas se sauva: il traversa le Danube dans le batteau du Pêcheur, & se rendit dans le Royaume de Bohême, où ayant regagné la Ville de Prague, par le moyen de quelques Seigneurs ses amis, il y reprit l'autorité, & s'y maintint, sous condition de mener une vie plus réguliére (a).

VENCESLAS. 1396.

Ce-

venir Grundler de Vienne avec toute sa famille; il l'annoblit; & lui assigna des revenus considérables.

VENCES-LAS. 1396. Cela ne l'obligea pas à prendre des affaires de l'Empire plus de soin que par le passé, si ce n'étoit en ce qui regardoit son utilité particuliére, & les choses qui lui pouvoient produire quelle profit. Comme il n'en négligeoit aucune, il reçut avec toutes les démonstrations d'une joye parfaite l'Ambassade que lui envoya Jean Galéas Comte de Vertus, Neveu & Successeur de ce Barnabouë Vicomte, qui, comme il a été dit, s'étoit emparé de la Seigneurie de Milan, & de plusieurs autres Villes, comme Plaisance, Crémone, Pavie, Lode, Bresse, Bergame, Vercel, Novarre, Tortone, & autres du Milanois & de la Lombardie, qui relevoient de l'Empire. Le sujet de cette Ambassade étoit, d'acheter de lui les droits Seigneuriaux & Régaliens de toutes ces terres là, avec le Titre de Duc de Milan; lesquels, sans la participation des Electeurs, & Princes de l'Empire, *(a)* il lui vendit, moyennant une somme d'argent considérable. Ce qui fut une des causes, pour lesquelles quelque tems après ils songérent tout de bon à le déposséder. Ils voyoient que, pour ainsi dire, il prenoit à tâche de démembrer l'Empire pour des intérêts sordides, en un tems où le Schisme qui régnoit alors dans l'Eglise, ne le divisoit que trop; & où les Turcs s'en prévalant, remportoient à toute heure sur les Chrétiens de si notables avantages, qu'ils furent

(a) Les Archives de la Chancellerie de Prague font foi que tous ces beaux Etats furent donnés à Galéas pour cent mille florins.

rent suivis de la célébre victoire qu'en 1396. VENCESLAS.
Bajazet gagna sur eux auprès de Nicopolis. 1396.

Mais enfin les Electeurs, après beaucoup de remises, jugeant qu'il y alloit du salut du public, de ne plus différer de mettre dans l'Empire un Chef capable de le rétablir, de le protéger, & d'en soutenir la dignité, ils s'assemblérent; de l'avis du Pape Boniface IX. au Château de Laenstein sur le Rhin, dans l'Archevêché de Tréves: ils déclarérent Venceslas incapable de l'Empire, & le déposérent. La sentence de cette déposition fut prononcée & publiée le 20. d'Août 1400. 1400. avec révocation de tous les droits, éxemptions, priviléges, & domaines par lui vendus ou engagés de son autorité particuliére, sans le consentement des Princes, & Etats de l'Empire. On disoit alors, que si Charles & Venceslas n'eussent jamais été Empereurs, l'Empire n'auroit pas été réduit au misérable état où il étoit, tant par les largesses que le pére avoit faites pour l'aggrandissement de son fils, que par la dissipation des biens, où le fils s'étoit porté pour s'anéantir lui-même dans la fainéantise, & dans la débauche.

Les Electeurs procédérent dans le même tems à l'Election d'un nouvel Empereur, & nommérent Fridéric Duc de Brunswic & de Lunebourg, Prince sage & vaillant. Mais plusieurs Auteurs disent que l'Archevêque de Mayence le fit tuer par le Comte de Waldec, lorsqu'il venoit pour prendre la couronne Impériale à Francfort. Les Electeurs lui substituérent Robert Comte

Pa-

VENCES-LAS. 1400. Palatin; il fut élu le 20. Septembre de la même année.

Venceslas parut insensible à la nouvelle de sa déposition. L'on rapporte même, qu'il proféra ces paroles; *Nous sommes ravis d'être déchargés du fardeau de l'Empire, dans l'espérance de pouvoir mieux nous appliquer au gouvernement de notre Royaume.* En effet, pendant dix-neuf ans qu'il régna encore en Bohéme, ses Sujets trouvérent sa conduite plus raisonnable qu'auparavant. (a) Il faut aussi lui rendre cette justice, qu'il s'appliqua dans la suite très-sérieusement à calmer la sédition, que Jean Hus, Professeur de Théologie en l'Université de Prague, avoit excitée par une nouvelle doctrine; mais il n'eut pas la satisfaction de voir ses soins (b) suivis de beaucoup d'effet, parce qu'il avoit laissé prendre à cette doctrine de trop profondes racines. Enfin ce pauvre Prince mourut d'apopléxie, l'année [1419. Selon M. Heïs; & en 1418. Selon Struvius.] Agé de cinquante-sept ans, après en avoir régné 22. comme Empereur, & 55. comme Roi Bohéme. [On rapporte cette circonstance de sa mort. Il s'étoit, dit-on, élevé un tumulte dans la Vil-

Naissance du schisme de Jean Hus.

(a) Ce n'est pas ce que dit Struvius : il prétend que Venceslas continuant à exercer les mêmes violences contre ses Sujets, fut fait prisonnier en 1403. par son frére Sigismond, Roi de Hongrie ; & que l'année suivante ayant trouvé moyen de s'évader il fut de nouveau reçu dans le Royaume de Bohéme.

(b) Ses soins dans cette occasion furent trop intéressés pour que la postérité lui en doive sçavoir gré. Il ne prétendoit pas même finir cette affaire qui n'étoit rien dans

Ville de Prague. Venceslas en apprit la nouvelle dans le tems qu'il dînoit. Il se leva de table tout consterné; & l'Officier qui faisoit l'essai des viandes ayant eu l'imprudence de dire, qu'il y avoit trois jours qu'ils savoit que ce tumulte arriveroit, Venceslas le prit par les cheveux le renversa par terre, & se mit en devoir de lui passer son épée au travers du corps. Ceux qui étoient présens firent en sorte de le désarmer, & lui représentérent qu'il ne devoit pas souiller la majesté Royale en repandant le sang d'un de ses domestiques. Il étoit encore entre leurs mains lorsqu'il tomba en appopléxie & il mourut quelques jours après. VENCESLAS. 1400.

Venceslas eut deux femmes. La premiére étoit Jeanne fille d'Albert Duc de Baviére, & Comte d'Hollande. Elle avoit été couronnée avec lui à Aix-la-Chapelle. La mort de cette Princesse arriva en 1387. En 1400. Après être sorti pour la seconde fois de prison, dans le dessein de se fortifier du côté de l'Allemagne, Venceslas épousa en secondes noces Sophie, fille d'Etienne Duc de Baviére. Il n'eut d'enfans ni de l'une ni de l'autre. Cependant les Annales de Pologne portent que Venceslas eût

dans les commencemens, & dont il eût pu aisément arrêter le progrés. Sa passion à accumuler des Trésors, ne lui permit pas d'étouffer ces troubles naissans, à la faveur desquels il pouvoit charger son peuple de nouveaux impôts: il disoit lui-même qu'une pareille Oye, (ce que le mot *Hus*, signifie en Langue Bohémienne) lui pondoit des œufs d'or, & qu'il falloit la conserver précieusement.

VENCES-LAS. 1400. eut une Fille nommé Euphémie; que l'on voulut marier avec Uladiflas II. Roi de Pologne.]

CHAPITRE XXIX.

Robert.

ROBERT. QUOIQUE Robert ou Ruppert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére, dit le Bref, (*a*) & le Débonnaire, eût été élu Empereur dans les formes, par tous les Electeurs, au camp de Reintz sur le Rhin, le Samedi d'après la Fête de la Nativité de Notre-Dame, puis sacré & confirmé dans l'Eglise de Cologne, par l'Archevêque de cette Métropolitaine; ceux d'Aix ne voulurent pas souffrir qu'on le couronnât en leur Ville, sous prétexte qu'ils n'avoient pas été déchargés de leur serment envers Venceslas, mais en effet, pour l'affection qu'ils lui portoient. Aussi en furent-ils mis au ban de l'Empire; & on les maltraita, jusqu'à ce qu'ils eussent prêté la foi & l'hommage à Robert. Ceux de Nuremberg furent plus heureux. Ils se firent décharger de leur serment de fidélité, moyennant quelques piéces de vin de Bacharac, dont ils firent présent à Venceslas.

[Ce-

(*a*) Robert selon quelques-uns ne fut pas surnommé *le Bref* ou *le petit*, mais *Klem*; c'est-à-dire *le févére*; par ce qu'il ménagea peu les Ennemis de la République.

[Cependant il y avoit un certain nombre de Puissances dans l'Europe, qui n'approuvoient nullement la déposition de Venceslas. Le Roy de France entre autres envoya des Ambassadeurs à Mayence, pour témoigner le déplaisir qu'il avoit de voir le différent qui s'étoit élevé entre Robert & Venceslas: il demandoit qu'on fixât un certain jour où l'on s'assembleroit pour travailler à leur accommodement; il offroit lui même sa médiation, & faisoit espérer qu'il accorderoit ces deux Princes à l'amiable: il demandoit outre cela que Robert consentît à une tréve d'un an, & qu'il voulût se trouver en personne à l'Assemblée qui seroit indiquée, parce qu'il feroit en sorte que le Roi de Bohéme, qui avoit promis de s'en rapporter à son arbitrage s'y trouvât pareillement; Enfin il disoit qu'il s'y rendroit aussi en personne, ou qu'en cas d'empêchement, il y envoyeroit quelques Princes de son sang. Robert & les Electeurs de Mayence & de Cologne firent mine de donner les mains à cet accommodement: ils offrirent même de se trouver à cet effet à Cologne le jour des Rois de l'année suivante; mais comme leur intention n'étoit que de gagner du tems pour se fortifier, la Négociation en demeura là.

Celle que mirent sur le tapis le Roi de Hongrie & les principaux Seigneurs de Bohéme, n'eut pas plus d'effet; quoiqu'ils se fussent assemblés & qu'ils fussent convenus d'assister Venceslas pour l'aider à recouvrer la Couronne Impériale; l'affaire échoua parce

ROBERT. 1400. ce que quand il fut question de donner de l'Argent pour les frais de la guerre, Venceslas ne voulut rien fournir ; & l'Assemblée se sépara fort indignée contre ce Prince. Le Roi de Bohéme demanda à la vérité avec instance de renouer la Négociation, & Sigismond touché de ses priéres consentit à s'aboucher avec lui : il lui promit même de grands secours à condition qu'il lui céderoit quelques terres, & qu'il lui laisseroit à sa mort le Royaume de Bohéme ; conditions qui déplurent tellement à Venceslas, qu'il se retira sans prendre congé de Sigismond.

Robert pense à réparer les bréches que les deux précédens Empereurs avoient faites à l'Empire.

Pendant ce tems-là le nouvel Empereur, ne travailloit qu'à remédier aux désordres & aux divisions, qui durant les régnes de Charles IV. & de Venceslas son fils, s'étoient formées dans l'Empire, à & revendiquer les Etats qu'ils avoient aliénés. Il fit pour ce sujet, la premiere année de son régne, convoquer une Diéte à Francfort, où il délibéra avec les Electeurs, Princes, Seigneurs, & Députés des Villes, sur les moyens de rétablir l'ordre, le repos, & la sureté dans l'Empire. De quoi on dressa plusieurs actes, qui furent mis à éxécution.

Passe en Italie : son dessein est de réduire Galéas par les armes ; mais il agit inutilement.

Comme les Electeurs, dans le jugement qu'ils avoient prononcé pour la déposition de Venceslas, avoient, entr'autres chefs, allégué, que pour une somme d'argent il avoit créé Duc de Milan Jean Galéas, qui n'étoit que Gouverneur de Lombardie ; & que ce nouveau Duc, non content de cet avantage, ne prétendoit pas moins que de

souf-

soustraire ces Pays à la souveraineté de l'Empire, & par la force des armes se rendre maître de Florence, de Mantouë, de Bologne, & d'autres Villes & Pays, pour les incorporer à son Duché, Robert se trouva d'abord obligé de mettre une armée sur pied, pour rétablir les affaires d'Italie en leur prémier état. Il marcha à grandes journées, & alla camper devant la Ville de Brixen au Duché de Milan. Mais Galéas, qui avoit une bonne Cavalerie, eut dans toutes les escarmouches, l'avantage sur les Impériaux. Il les avoit déjà tellement fatigués, & diminués, qu'encore que l'Archevêque de Cologne, & le Duc Léopold d'Autriche, fussent venus avec beaucoup de Troupes au secours de Robert la même année, ces Princes furent contraints de retourner en Allemagne, avec ce qu'il leur restoit de monde, sans avoir pu rien faire de considérable. Il y furent d'ailleurs obligés, parce que les autres Etats d'Allemagne ne les avoient pas secondé dans leurs entreprises, quoiqu'ils l'eussent promis: ils avoient été séduits par l'Electeur de Mayence, qui ne se contentant pas d'empêcher ses Ecclésiastiques de payer à l'Empereur les dîmes que le Pape lui avoit permis de lever sur eux pour l'expédition d'Italie, avoit aliéné presque tous les esprits de l'affection qu'ils avoient pour l'Empereur. C'est pourquoi, l'année suivante, Robert fut obligé de reprendre le chemin de son Païs, sans avoir rien avancé en Italie, ni contre Galéas Duc de Milan, ni en faveur du Pape, contre Ladislas Roi de Naples;

ROBERT. 1401.

ROBERT. ples, qui, quelques années après, prit la
1402. Ville de Rome, & en chassa le Pape (a).

[La retraite de Robert laissant le champ libre à Galéas; il ne se proposa pas moins que la conquête de tout le Royaume d'Italie: ses prémiéres entreprises eurent même un assés heureux succès; car il se rendit maître de la Ville de Bologne, & il étoit à la veille de réduire celle de Florence, lorsqu'il fut attaqué d'une fiévre maligue qui l'emporta en peu de tems. Comme il ne laissoit qu'une fille mineure, le Pape profita de l'occasion pour enlever aux Milanois Bologne, Perouse & quelques autres Places. La Ville de Milan secoua le joug des Galéas; Veronne se donna au Vicaire de l'Empire établi à Padouë; mais les Vénitiens la lui enlevérent quelque tems après. Dans de pareils troubles, la conjoncture étoit favorable pour rétablir l'autorité de l'Empire en Italie, si Rupert eût entrepris un second voyage dans ce Pays-là; aussi la plupart des Historiens le blament-ils de n'avoir pas profité de l'occasion. Il y en a pourtant qui l'excusent, en disant qu'il lui fut impossible d'entreprendre cette expédition, parce que les Electeurs de Mayence, de Cologne, & de Tréves s'opposérent à la levée des Dîmes.]

L'Empereur retourne en Allemagne & meurt.

Lorsque Robert fut de retour en Allemagne, il ne s'appliqua qu'à y pacifier toutes choses, & il y réussit. Toutefois, [il ne put

(a) Ladislas avoit fait de tels progrès en Italie qu'il pensoit à se faire Empereur: il en prenoit même le titre

pût éteindre le schisme qui étoit dans l'Eglise quelque soin qu'il y apportât. Dans le tems que Grégoire XII. reconnu pour Pape en Italie convoqua un Concile à Aquilée, auquel il invita Robert & les autres Rois Chrétiens; que Benoît XIII. reconnu pour Pape en France tenoit un autre Concile en Catalogne; & que les Cardinaux indiquoient un autre Concile à Pise en 1409. l'Empereur qui avoit assemblé les Electeurs à Bacharat & ensuite à Nuremberg, convoqua enfin une Diéte dans la Ville de Francfort, où se trouvérent deux Cardinaux l'un de la part de Grégoire & l'autre de la part du sacré Collége. On y agita l'affaire des deux Papes; & après plusieurs disputes publiques, les sentimens se trouvérent partagés: la plus grande partie des Archevêques, des Prélats & des Princes, prirent le parti des Cardinaux; & l'Empereur, l'Achevêque de Tréves, les Ducs de Baviére & quelques autres prirent celui de Grégoire, qui proposoit de tenir un Concile à Weida dans le Frioul, sous la direction de l'Empereur, au jugement de qui il promettoit de s'en rapporter. En consequence Robert envoya, à Pise un Archevêque deux Evêques, deux Docteurs & son Chancelier: ces Ambassadeurs travaillérent à prouver par de doctes écrits que les Cardinaux ne devoient point déposer Grégoire; mais quand ils virent ne pouvoir rien gagner &

tre ouvertement; & il avoit fait broder sur son habit ces mots: *Aut Cæsar, aut nihil.*

ROBERT. 1410. & que les Cardinaux attachés à Venceslas ne vouloient pas même reconnoître leur Maître pour Empereur, ils appellérent du Concile de Pise au Pape, & se retirérent sans prendre congé de personne. Malgré cet appel le Concile ayant procédé à la déposition des deux Papes, & leur ayant substitué Aléxandre V. ce qui augmenta le schisme, l'Empereur prit le parti d'écrire à divers Princes, leur assurant que le Concile de Pise n'étoit pas canonique, & qu'on ne devoit pas le regarder comme un Concile général, ajoûtant qu'il continueroit à reconnoître Grégoire pour le véritable Pape; jusqu'à ce qu'on eût prononcé légitimement & canoniquement sur son affaire.

En l'année 1410. Il survint un autre sujet de mésintelligence entre l'Empereur Robert] & Jean Electeur de Mayence, à cause d'un Château, que celui-ci, contre la volonté de l'Empereur, faisoit construire à Hochst. Robert arma, & se mit en marche avec ses Troupes, pour empêcher cet Electeur par la force: mais il fut arrêté par une maladie qui l'accabla avec tant de violence à Oppenheim, qu'il en mourut le 18. Mai de la même année. Il fut inhumé à Spire, & selon d'autres, à Heidelberg.

[On ne peut pourtant guére douter que l'Empereur Robert n'ait été inhumé à Heidelberg. *Cuspinianus pag.* 393. le dit positivement en ces termes: *Post pleraque in Imperio honorifice gesta, insperato diem suum obiit, decimo imperii anno, in Oppenheym Oppido, & Heydelbergæ in æde S. Spiritus regio apparatu sepe-*

pelitur. Cujus monumento hoc incisum legitur elogium: Rupertus Dux Bavariæ, Comes Rheni Palatinatus, Rom. Rex, justus, pacis & Religionis amator, dignus deo visus, qui pro justitia pateretur, hujus sacræ Ædis & Collegii institutor, hic cum castissima conjuge Elisabetha Norici montis Burgravia quiescit: vita functus anno Christi M. CCCC. X. Kalend. Junii XV. Pareus in Monum. Heidelberg, pag. 9. & *Andr. Præsbiter, in Hist. Palat. pag.* 185. disent la même chose.

ROBERT. 1410.

Ce Prince étoit d'une fort petite taille; ce qui lui fit donner le surnom de Bref, à moins qu'on ne dise avec quelques-uns qu'on l'appella *le jeune*, pour le distinguer de son Pére & de son Grand-pére, qui se nommoient Rupert comme lui. Quoi qu'il en soit il étoit extrémement vigoureux & avoit un grand courage. Il emporta avec lui la réputation de Prince pieux: il aima la justice, & favorisa le Clergé. Il avoit étudié & avoit fait quelques progrès dans les lettres. Il étoit prompt à se déterminer, & il avoit l'esprit fort pénétrant. Le seul défaut qu'on lui reproche c'est une petite tache d'avarice.

Durant la maladie dont il mourut, il nomma sept Arbitres; savoir Raban Evêque de Spire, Jean de Hirtzhorn, Jean de Dalburg, Herman de Rodenstein, François Wolbert de Sickingen, Rupert de Helmstadt, & Tham Knebel, qu'il chargea de faire le partage de ses biens entre ses Enfans. En conséquence ces Arbitres réglérent; que Louïs le Barbu, autrement dit

ROBERT. 1410.

l'Aveugle, qui se trouvoit l'aîné par la mort de ses deux fréres Rupert Pipan & Fridéric, auroit l'Electorat Palatin, avec la seigneurie d'Amberg; que Jean auroit Sultzbach, Nubourg & le Comté de Cham; qu'Etienne auroit Simmeren, Deux Ponts & Lützelstein; & que Sintzheim seroit le partage d'Otton. Les Filles étoient Elisabeth, femme de Fridéric Archiduc d'Autriche; Agnès femme d'Adolphe Duc de Cléves; Marguérite, mariée avec Charles I. Duc de Lorraine. Robert avoit eu tous ces Enfans de sa femme Elisabeth, fille de Fridéric, Burgrave de Nuremberg.

Il y en a qui disent, & avec beaucoup d'apparence, que Jodoce Marquis de Moravie, fut après la mort de Ruppert élu Empereur, & qu'il ne vêcut que six mois; mais que n'ayant pas eu le loisir de se faire reconnoître, on ne le met point au rang des Empereurs.

CHAPITRE XXX.

Sigismond.

SIGISMOND fils de l'Empereur Charles IV. & frére de Venceslas, avoit avant son élévation à la dignité Impériale, régné dans le Royaume de Hongrie vingt-sept ans, depuis la mort du Roi Louïs son Beau-pére, auquel il avoit succédé. Et comme ce furent ses grandes qualités, & la

bon-

bonne conduite, qu'au milieu de beaucoup de traverses il avoit tenuë dans le gouvernement de son Royaume, qui obligérent les Princes de l'Empire à le préférer à tout autre, il ne sera pas hors de propos d'en toucher ici quelque chose, & de dire même de quelle maniére cette couronne lui étoit venuë.

SIGISMOND. 1410.

Ce Prince avoit été envoyé fort jeune à la Cour de Louïs Roi de Hongrie. Louïs n'avoit que deux filles, Marie & Heduvige, pour héritiéres: La cadette avoit été promise à Jagellon Grand Duc de Lithuanie, qui l'épousa depuis, & parvint à la couronne de Pologne. Marie l'aînée fut destinée & fiancée à Sigismond. Le Roi Louïs pour cette raison le fit élever avec grand soin, & le fit par les Etats du Royaume agréer pour son Successeur, après toutefois que le mariage arrêté avec Marie auroit été accompli. Mais avant qu'il le pût être, Louïs vint à décéder l'année 1363. & Marie sous la régence de la Reine Elizabeth sa mere, & de l'avis de Nicolas Gare Comte ou Grand-Maître du Palais, se chargea du gouvernement du Royaume; parce que Sigismond n'avoit pas encore épousé Marie, & qu'il n'étoit pas encore capable de gouverner, n'ayant au plus que quinze ans. Ce Ministre eut toute l'autorité sous ces deux Reines, & gouvernant le Royaume à sa volonté, il en devint si arrogant, qu'il ne se souvint plus que c'est Dieu, qui, pour gouverner les Etats & les Peuples, donne l'esprit & la prudence, & qu'il faut l'invo-

SIGISMOND. 1410.

Brouillerie dans la Hongrie pendant le bas âge de Sigismond.

quer inceſſamment pour obtenir ſes graces. Pour s'attribuer une autorité plus abſoluë, il crut devoir commencer par rendre ſuſpect aux Reines, les Grands & les principaux Seigneurs du Royaume. Une politique ſi dangéreuſe, & qui n'étoit fondée que ſur l'ambition d'un Sujet, fut très-funeſte à l'Etat, elle cauſa une averſion générale contre le gouvernement ; juſque-là que les Hongrois oubliant leur devoir, envoyérent ſecrétement l'Evêque de Zagabrie à Charles de Duras Roi de Naples, parent de la jeune Reine, pour lui offrir la Couronne de Hongrie. Ce Prince reçut cet offre avec joye, malgré les inſtances que la Reine ſa femme & ſes plus fidéles Serviteurs lui firent de la refuſer ; & après avoir établi tout l'ordre qu'il jugea néceſſaire aux affaires de Sicile, il ſe mit incontinent en devoir de paſſer en Hongrie. La Reine Elizabeth avertie de ces ménées ſecrétes, & que Charles s'étoit mis en chemin pour venir prendre poſſeſſion du Royaume de Hongrie, & ménager le mariage de Marie avec Ladiſlas ſon fils, afin par cette alliance d'aſſurer davantage ce Royaume à ſa famille. La Reine, dis-je, avertie que Charles venoit, chercha tous les moyens imaginables de faire échouer tous ſes projets. Elle ſe hâta prémiérement d'achever le mariage de Sigiſmond avec la Reine Marie ; & parce qu'il n'étoit pas encore aſſez puiſſant pour faire une guerre ouverte à Charles, elle le fit auſſi-tôt après retirer en Bohéme. Cependant vers la fin de l'année 1386. Charles arri-

arriva à Offen, où étoit la résidence de la Cour de Hongrie, & les Reines usant en cet endroit de toute la dissimulation imaginable, elles le reçurent fort honorablement, & joignirent même en apparence leur consentement, à celui que les Hongrois avoient déjà donné à le déclarer Roi. Il ne fut pas plutôt reconnu pour tel, qu'il se rendit maître des affaires; & ne pensa qu'à son couronnement. On en fit la cérémonie le dernier jour de la même année avec grande pompe. Mais il arriva en cette rencontre, ce qui est presque inévitable en toutes les résolutions populaires, qui pour fondement n'ont que la passion. Les Grands & les Peuples se lassérent bientôt du gouvernement de Charles, & commencérent à changer de langage, & à dire & publier des Reines toutes sortes de biens. La Reine Elizabeth, qui amusoit Charles, sur l'assurance qu'elle lui donnoit, que Sigismond, qui étoit toujours en Bohéme, lui abandonneroit le Royaume, par un Traité qu'ils feroient ensemble; ayant observé le changement des Grands & du Peuple, crut devoir profiter de l'occasion, si bien qu'elle resolut de se défaire du nouveau Roi. Voici l'expédient qu'on trouva pour faire réussir l'entreprise. La Reine Marie & la Reine Elizabeth sa mére, avec le Palatin Gare, conviérent le nouveau Roi de se rendre au Palais en leur appartement, pour lui communiquer une lettre qu'elle feignoit avoir reçuë de Sigismond touchant sa renonciation au Royaume. Charles y alla aussi-tôt,

SIGISMOND. 1410.

SIGISMOND. 1410.

& s'assit en toute confiance auprès de la Reine Elizabeth. Incontinent après le Palatin y entra, accompagné d'un homme avec qui le complot avoit été fait, & qui passant derriére le Roi, lui fendit la tête jusqu'aux yeux, avec un sabre. Ce Prince pourtant ne mourut de ce coup que quelques jours après. Elizabeth croyant avoir ainsi dissipé la faction de Charles par sa mort, elle se rétablit dans sa prémiére autorité, fort peu de gens ôsant témoigner le regret qu'ils avoient de cette mort; ce cruel dessein ne s'étant éxécuté que sur l'assurance qu'on avoit de la fidélité du Peuple.

Etrange attentat de l'Intendant de Croatie contre les deux Reines de Hongrie.

Toutefois ce meurtre ne demeura pas impuni. Car quelque tems après, les Reines étant allées en la basse Hongrie avec le Palatin Gare, & leur suite ordinaire; Hiornard Intendant ou Juge Provincial de Croatie, qui avoit été établi par le Roi Charles de Naples, ayant eu nouvelle de cet assassinat, forma le dessein de surprendre les meurtriers. Il mit pour ce sujet une grande Troupe de gens de guerre ensemble, & il dressa une embuscade sur les passages. La Cour y donna, & elle fut investie.

Les Croates massacrérent le Palatin. Celui qui avoit fendu la tête au Roi Charles, eut le même sort; & tous les Domestiques du Palatin, quoiqu'ils se défendissent vaillamment, furent tués sans pitié.

Ils n'agirent pas avec moins d'inhumanité à l'égard de la Reine-mére Elisabeth; car pour la contraindre à rendre raison du meurtre qu'elle avoit fait, ils la tirérent du ca-

rosse,

rosse, & la traînérent par les cheveux devant le Juge Provincial: Là, avec des raisons fort touchantes, elle fit entendre, que le Roi Charles avoit traité avec dérision & avec mépris, la Reine Marie, & l'avoit injustement dépossédée de son Royaume: A la fin, elle se jetta à genoux, lui demanda pardon de cet assassinat, & en même tems, elle le pria de se souvenir des bienfaits qu'il tenoit du feu Roi Louïs son mari, & d'en témoigner de la reconnoissance en cette rencontre. La Reine Marie demanda la même grace aussi à genoux; mais ni l'une ni l'autre ne furent écoutées. La Reine Marie fut mise dans une prison affreuse; & la Reine-mére Elisabeth, nonobstant toutes ses larmes & toutes ses priéres, fut misérablement noïée dans le ruisseau de Boseth. Ce fut le fruit des conseils violens de son Ministre, dont elle avoit si aveuglément embrassé la passion. Sigismond ayant reçu l'avis & le détail de toute cette catastrophe, partit aussi-tôt avec une puissante armée que peu à peu il avoit mise sur pied, & marcha droit en Hongrie; il y fut reçu à bras ouverts, & fut avec applaudissement agréé des Grands, & des autres qui composoient les Etats.

Sigismond marche en Hongrie contre les rébelles.

Cette arrivée n'effraya pas peu Hiornard; car il pouvoit bien s'imaginer que son crime ne demeureroit pas impuni. Cependant pour tâcher de conjurer l'orage qui le menaçoit, il crut qu'il devoit diminuer un peu de sa rigueur. Pour cette raison, il avoit depuis quelques jours fait mettre la Reine

SIGIS-MOND. 1410.

Marie dans une belle chambre, & l'avoit fait traiter selon sa qualité. Il lui rendit même visite; & lui ayant fait proposer de la laisser retourner en Hongrie, si elle lui vouloit donner sureté pour sa vie, pour sa Charge & pour ses biens, elle écouta cette proposition avec tant de joye, qu'avec serment elle lui promit, qu'elle le tiendroit pour son pére, s'il lui accordoit la liberté. Sur cette tendre promesse, le Juge Provincial la renvoya, & la fit escorter & conduire par ses Troupes à Offen, où son mari le Roi Sigismond l'attendoit, & où elle fut reçuë au milieu des réjoüissances publiques.

Sigismond couronné Roi de Hongrie fait punir les parricides.

Quelques jours après, les Etats du Royaume de Hongrie étant assemblés à Cronweissembourg, y couronnérent Sigismond alors âgé de 20. ans. Après ce couronnement, le Roi ne pensoit qu'à venger la cruauté qu'on avoit éxercée contre la Reine sa belle-mére. La Reine son épouse avoit à la vérité promis & juré, qu'elle ne vengeroit jamais ce parricide; mais elle ne l'avoit pas promis & juré au nom du Roi son mari, n'ayant pu faire une telle promesse. Il se résolut donc de punir ce Tyran, & de faire un éxemple, pour tenir les autres dans le respect. Il envoya des gens en Croatie qui arrêtérent prisonnier ce Juge Provincial & ses Complices, & qui les conduisirent à la Ville des Cinq Eglises ou Funskirchen. Là, Sigismond fit condamner le Juge à avoir les mains liées derriére le dos, à être traîné par toutes les ruës, déchiré avec des tenailles ardentes. écartelé, & les quatre quartiers de

son

son corps pendus dans les ruës. Tous ses Complices eurent la tête tranchée. Quelques années après, Sigismond retournant de Valachie, apprit en chemin que la Reine sa femme étoit décédée d'une maladie courte & violente. Il en fut si touché qu'il demeura quelque tems à Offen, comme en retraite. A la fin, soit que cette douleur en eût renouvellé une autre, soit qu'on lui en eût donné de nouveaux sujets, il ne put plus dissimuler son ressentiment contre les Auteurs de la résolution qu'au commencement de la révolte, on avoit prise d'appeller d'Italie le Roi Charles, & de le couronner Roi de Hongrie, au préjudice de la Reine Marie & de lui. Il étoit d'autant plus animé contr'eux, qu'il les voyoit aller & venir impunément & en toute liberté, sans qu'ils lui en eussent jamais demandé pardon. Il résolut donc là de les faire prendre en secret sans sur ce point prendre avis de son Conseil, & il donna cette commission au Colonel George Weidassen, qui l'éxécuta sans considérer les conséquences fâcheuses qui en pouvoient arriver.

SIGISMOND. 1410.

Mort de la Reine de Hongrie, dont Sigismond a tant de douleur, qu'elle le pousse à de mauvais conseils.

Un Prince fait toujours bien de ne rien entreprendre d'important pour ses intérêts particuliers, qu'après avoir pris les sentimens de ses Ministres : parce que les opinions étant examinées, les unes sont corrigées par les autres, & en même tems elles modérent sa passion. Ce Colonel ayant assemblé beaucoup de Troupes, sous prétexte d'aller visiter la basse Hongrie, rencontra par hasard ces prétendus Coupables qui, sur quelque

SIGISMOND. 1410.

défiance qu'ils avoient de sa venuë, s'étoient déjà mis en corps, & en campagne. Il les investit pendant la nuit, les fit prisonniers, les mit aux fers, & les envoya au Roi à Offen. Quand, pour rendre raison de leur crime, ils furent devant le Roi, en présence de quelques Princes & Seigneurs, ils ne firent seulement pas la révérence, & dédaignérent de faire la moindre réponse aux demandes qu'on leur fit : tant ils témoignoient d'indifférence pour le danger qui les menaçoit. Le Roi fut tellement irrité de cette fierté, que sur le champ il commanda qu'on tranchât la tête à tous. Ils étoient trente-deux Seigneurs tous distingués par leur naissance, & par les services qu'ils avoient rendus à l'Etat. Parmi eux se trouva Etienne Contus un des principaux de la Noblesse. Il méprisa la mort avec tant de constance, qu'il voulut que le Bourreau lui coupât le col par devant, n'ayant jamais voulu souffrir qu'il lui tranchât la tête par derriére. Cette cruelle éxécution toucha plusieurs Princes & Seigneurs, & elle les aliéna si bien, qu'ensuite ils se soulevérent les uns après les autres contre le Roi & le décriérent par tout comme un Tyran.

Il est malheureux contre Bajazet Empereur des Turcs.

Bajazet Sultan des Turcs, voyant la Hongrie se déchirer elle-même, attiré sans doute par les Mécontens du Royaume, crut l'occasion si favorable, qu'il s'imagina devoir en profiter. Ce fut l'an 1396. ou selon d'autres 1393. qu'il se proposa de commencer cette sanglante guerre, qui, par la prise de Nicopoli, devint si malheureuse à

la

la Hongrie. Sigismond, qui voulut défendre cette Place à la tête de plus de 100000. hommes fut défait, & perdit une grande partie de la Noblesse de Hongrie, dont le Royaume fut extrêmement affoibli. Après ce furieux échec, au lieu de s'appliquer à rétablir les affaires, il s'abandonna à ses plaisirs. Ce qui fit que plusieurs, soit Gouverneurs de Provinces, ou autres Grands Seigneurs, commencérent à le haïr de plus en plus; jusqu'à ce qu'enfin l'an 1401. ils éclatérent, prétextant la négligence qu'il marquoit dans les affaires du Royaume. Leur mauvaise intention passa jusqu'à cette extrémité, qu'ils se saisirent de sa personne, & le mirént à la garde de deux fréres nommés Garris, dont le Pére avoit été un de ces trente-deux suppliciés. [Ensuite il proclamére Roi de Hongrie Ladislas, fils de Charles Roi de Naples, qui étant entré dans la Dalmatie fut reçu en qualité de souverain dans la Ville de Zara. Cependant le Château de Bude & les autres Forteresses du Royaume aussi bien que la Haute Hongrie conservérent constamment la fidélité qu'elles avoient jurée à Sigismond. Ce Prince étant] misérablement traité dans la prison, il soupiroit quelquefois, & disoit, qu'il étoit un bel éxemple de l'inconstance de la fortune, ne trouvant moyen ni de vivre, ni de mourir. Mais comme il étoit bien fait, & naturellement bien disant, il persuada un jour si adroitement la mére de ces deux fréres qui le gardoient, qu'elle entreprit de le délivrer. Elle en délibéra avec ses fils, & leur

SIGISMOND. 1410.

Ses débauches font révolter ses Sujets qui se saisissent de sa personne.

Adresse de Sigismond pour sortir de prison.

SIGISMOND. 1410.

remontra que les attentats à la personne du Souverain avoient ordinairement de fâcheuses suites, & que c'étoit s'exposer à un extrême danger, tant à l'égard du Peuple, qui est changeant, que des Successeurs qui craignant les mêmes suites, regardent ces sortes d'outrages comme faits à eux-mêmes. Elle leur représenta ensuite l'honneur & le profit qu'ils se pouvoient procurer & à leur famille, s'ils metroient le Roi en liberté. Elle les ebranla, & porta les choses à ce point, que le Roi par serment ayant promis à elle & à ses deux fils, qu'il les tiendroit pour ses fréres, & que pour récompense, il les investiroit de la Moravie; ils l'élargirent & le firent conduire en sureté par leurs gens jusqu'en Moravie, d'où il se rendit en Bohéme.

Arme & retourne en Hongrie, où il se conduit plus sagement.

Aussi-tôt il mit sur pied une armée considérable, & rentra en Hongrie, où sans trouver de résistance, il se fit rendre par les Provinces du Royaume l'obéissance qui lui étoit duë. Il tint sa parole aux deux fréres qui l'avoient délivré; & enfin, le reste de ses jours il se comporta envers ses amis & ses ennemis avec tant de bonté & de clémence qu'il regagna en peu de tems l'amitié & la confiance de tous ses peuples. L'expérience qu'il avoit faite à ses dépens, lui rendit cette maxime familiére; que quiconque ne sçait, ni pardonner, ni faire semblant de ne pas voir les choses qu'il voit, n'a pas bien étudié l'art de régner.

Sa réputation s'étendit même dans les E-

tats

tats voisins; & ceux d'Allemagne ne crurent pas pouvoir faire choix d'un Prince plus accompli, pour lui mettre la Couronne Impériale sur la tête. Il y eut pourtant de la contestation à son élection. De cinq Electeurs dont l'Assemblée Electorale étoit formée, il y en eut trois qui à la vérité lui donnérent leur voix, mais les deux autres, qui étoient les Archevêques de Mayence & de Cologne, lui refusérent les leurs, pour les donner à Jodoce Marquis de Moravie; & firent si bien qu'empêchant que l'élection de Sigismond ne fût publiée, ils firent passer pour bonne & légitime celle de Jodoce. Néanmoins peu de mois après ce Prince étant venu à mourir, sans même avoir été reconnu Empereur par les autres Etats de l'Empire, Sigismond fut unanimement élu, ou, pour mieux dire, il fut par tous les Electeurs confirmé Empereur l'année 1411.

SIGISMOND. 1410.

Alors selon la plus commune opinion, il étoit en Hongrie, où après avoir appris cette bonne nouvelle, & pour répondre à la haute opinion qu'on avoir conçuë de lui, il forma la résolution de s'appliquer principalement à deux choses: à rétablir les affaires de l'Empire, & à ôter le Schisme qui depuis plus de trente ans duroit dans l'Eglise. Il commença par se défaire de l'Electorat de Brandebourg en faveur de Fridéric Burgrave de Nuremberg, sorti des Comtes de Hohenzollern, Prince de grand mérite, de qui sont descendus les Marquis de Brandebourg 1411.

d'au-

SIGIS-MOND. 1411. d'aujourd'hui. (a) Il le lui vendit quatre cens mille florins ; se réservant néanmoins pour lui & pour son frére le droit de retrait, en le remboursant de la même somme, & à la charge de retour, faute de mâles. Quelque tems après, le différend qu'il eut avec les Vénitiens touchant les terres de la Dalmatie, l'obligea de marcher de ce côté-là. Y ayant mis fin, il s'avança jusqu'en Lombardie, c'étoit sous divers prétextes, mais particuliérement pour avoir plus de commodité d'achever les négociations qu'il avoit commencées avec le Pape Jean XXIII. lesquelles tendoient à faire tenir un Concile général, où l'on pût, en ôtant le Schisme, que les trois qui se disoient alors Papes y entretenoient, mettre solidement la paix dans l'Eglise.

1413. Il eut à cet effet plusieurs Conférences avec les Légats que Jean lui envoya, & Jean même le vint trouver à Plaisance, d'où ils furent ensemble à Lodi, où les derniéres résolutions furent prises pour la convocation du Concile. Les Bulles qui en furent expédiées le 9. jour de Décembre en indiquoient la tenuë à Constance, & l'ouverture au prémier jour de Novembre de l'année suivante. Ce-

(a) Il déclara en même tems par des Lettres Patentes que la Ville de Nuremberg garderoit dans la suite en dépôt les Ornemens Impériaux & les Pierreries de la Couronne; qu'elle les envoyeroit au couronnement des Empereurs par une députation solemnelle ; ce qui s'observe encore aujourd'hui.

(a) Les Protestans d'Allemagne, qui, sur plusieurs points de Religion n'ont fait que renouveller les erreurs de cet Héresiarque, reprochent à ce Prince d'avoir man-

Cependant Ladiſlas Roi de Naples, au préjudice d'une alliance qu'il avoit depuis peu faite avec ce Pape, s'étoit pour une troiſiéme fois emparé de la Ville de Rome, & ſongeoit à uſurper les autres terres de l'Egliſe, & même toute l'Italie. Après quelque ſéjour à Rome, il marcha vers la Toſcane avec une puiſſante armée, parce qu'il en vouloit aux Florentins & au Pape Jean qui s'étoit retiré à Bologne; mais le 8. Juin 1414. il fut attaqué à Perouſe d'un mal violent cauſé par le poiſon: ce mal l'obligea de ſe retirer à Naples; il y mourut quelques mois après.

SIGISMOND. 1413.

1414.

Cette mort ayant remis le calme & la tranquillité dans l'Italie, donna toute liberté au Pape Jean, aux Cardinaux, aux Archevêques & Evêques d'Italie de ſe rendre à Conſtance. Jean y arriva le 8. d'Octobre, il y attendit que l'Aſſemblée ſe fût formée. Cependant Sigiſmond qui étoit retourné en Allemagne, pour s'y faire couronner Empereur avant que de ſe trouver au Concile, s'étant arrêté à Spire, pour pluſieurs affaires qui l'y avoient appellé, le 18. du même mois d'Octobre, il y expédia le ſauf-conduit (*b*), ſous la foi duquel Jean Hus alla

manqué à ſa parole dans cette occaſion, l'ayant fait condamner à la mort, au préjudice du ſauf-conduit qu'il lui avoit accordé, & dont il devoit être garant. Ils ajoûtent même que ce ſauf-conduit étoit conçu en des termes de ſubtilité & trop malins pour que Jean Hus, qui agiſſoit en tout de bonne foi pût être en garde contre ſa mauvaiſe deſtinée; mais ce reproche n'eſt fondé que ſur la calomnie. L'Empereur ne pouvoit faire d'avantage jusque-là pour un Particulier, que de lui

SIGISMOND. 1414. alla à Constance, pour rendre raison au Concile de sa doctrine. Après quoi Sigismond se rendit à Aix, où il fut couronné le 8. de Novembre. La cérémonie ne fut pas plutôt finie qu'il en partit pour aller à Constance avec l'Impératrice sa femme, ayant une Cour fort nombreuse. Il y arriva le 23. Décembre au soir. Le lendemain, il assista à la Messe de minuit, que le Pape Jean célébra pontificalement, & il y servit, vêtu de la Dalmatique Impériale, faisant l'office de Diacre, ainsi qu'il se pratique en de semblables rencontres.

1415. Dans la prémiére Session, qui avoit été tenuë le 16. de Novembre, on avoit remis la seconde au 2. de Mars de l'année suivante, afin que l'Empereur qu'on attendoit alors, y pût assister. Le jour venu, les Péres du Concile s'employérent à délibérer sur les expédiens de faire cesser le Schisme, & de rétablir l'union de l'Eglise. Ils n'en trouvérent point de meilleur, que de faire renoncer à la Papauté les trois Elus; ils en firent même convenir Jean XXIII. qui présidoit au Concile; & en effet il promit autentiquement qu'il y renonceroit, quand Angelo Corario, dit Grégoire XII. & Pierre de Lune, dit Benoît XIII. en feroient autant.

A peine eut-il fait cette promesse, que l'Empereur se leva de sa chaise, s'alla jetter à

lui accorder une sûreté entiére pour aller trouver les Péres du Concile, qu'il reconnoissoit lui-même pour ses Juges, puisqu'il en avoit appellé à leur jugement. Ce

à ses pieds, & les embrassa, le remerciant, Siecle
comme fit aussi le Patriarche d'Antioche au MOND.
nom de tout le Concile, d'un action si 1415.
chrétienne. Mais quelques jours après Jean s'étant repenti de l'engagement où il étoit entré, s'enfuit de Constance, d'où il sortit la nuit en habit déguisé, & se retira en Suisse. Ce qui, après plusieurs procédures, obligea le Concile de prononcer en la douziéme Session, la Sentence diffinitive de sa déposition, avec défenses à tous les Chrétiens de le reconnoître pour Pape; ordonnant en outre, qu'il ne seroit point procédé à l'élection du Pape futur, sans la délibération & le consentement du Concile, & qu'on n'éliroit plus derechef pour Pape, celui qui venoit d'être déposé, non plus qu'Angelo Corario, nommé Grégoire XII. ni Pierre de Lune, nommé Benoît XIII. Jean se voyant ainsi poussé à bout, aima mieux céder à la force, qu'en y résistant, se mettre en état d'éprouver un traitement plus fâcheux. En effet, lorsque la Sentence lui fut signifiée, il jura qu'il ne feroit jamais rien au contraire, & renonça librement au Pontificat, dont il quitta en même tems toutes les marques. A son imitation, Grégoire XII. envoya quelques jours après un Légat vers l'Empereur & le Concile, pour faire pareillement sa renonciation à la Papauté. Cette renonciation fut reçuë en la quatorziéme Session. Dans

Ce Prince ne devoit point être responsable des suites qui dépendoient uniquement de la docilité, ou de l'obstination que Jean Hus marqueroit après le décret prononcé.

SIGISMOND. 1415.

Troubles arrivés à cause de l'héréſie de Jean Hus, & de ſa condamnation.

Dans les ſuivantes, les Péres du Concile jugérent à propos de mettre ſur le tapis l'affaire de Jean Hus & de Jerôme de Prague; Jean Hus, comme il a déja été dit, avoit dès l'année 1403. puiſé ſa nouvelle doctrine dans les Ecrits de Wiclef Anglois, fameux Héréſiarque; & en ayant infecté pluſieurs de l'Univerſité de Prague, & autres Particuliers, il avoit attiré à lui une infinité de Sectateurs. Il en avoit ſi fortement imbu Jerôme de Prague, Maître ès Arts, un de ſes diſciples, qu'il l'engagea facilement de ſe joindre à lui, pour prêcher en public contre la primauté du Pape. Sa Sainteté en ayant été avertie, les avoit tous deux fait citer à Rome, mais ils avoient refuſé d'y aller. Toutefois ſur la ſommation, qui depuis leur avoit été faite de comparoître au Concile de Conſtance pour ſe juſtifier, ils s'y étoient rendus. Jean Hus y étoit venu muni du ſauf-conduit de l'Empereur, & avoit tâché de rendre raiſon de ſa doctrine en préſence du

(a) Ce que dit ici M. Heïs n'eſt rien moins qu'éxact. Jean Hus ne fut point convaincu d'avoir enſeigné les Articles en queſtion. Tout le monde ſait que le 5. de juin 1415. dans la huitiéme Seſſion du Concile les Cardinaux étoient diſpoſés à le condamner ſans l'avoir entendu; lorſque Jean de Chlum & Venceſlas de Duba ayant proteſté contre une pareille conduite, ils obtinrent que l'Empereur Sigiſmond donneroit ordre au Comte Palatin & au Margrave de Brandebourg d'aller enjoindre aux Cardinaux d'entendre Jean Hus avant que de le condamner. Il fut en effet amené devant eux & on lui propoſa les erreurs qu'on l'accuſoit d'avoir enſeigné; mais lorſqu'il voulut ouvrir la bouche pour ſe défendre il s'éleva un ſi grand bruit qu'il ne pût ſe faire entendre. Le 7. & le 8. de Juin on agita de nouveau la cauſe de Jean Hus en préſence de l'Empereur; & on lui

du Pape & des Péres du Concile; mais cela n'avoit pas empêché que peu de jours après il n'eût été arrêté prisonnier. Enfin son procès lui fut fait. Il fut convaincu d'avoir enseigné publiquement trente articles, qui étoient ou hérétiques, ou séditieux, ou scandaleux (a): c'est pourquoi il fut par le Concile déclaré séditieux, fauteur & défenseur obstiné de l'Héréfiarque Wiclef, & de plus hérétique endurci; & comme tel, [il fut dégradé par quatre Evêques, dépouillé des habits sacerdotaux; & revêtu d'autres habits; on lui coupa les cheveux en forme de croix; on lui donna une mitre de papier sur laquelle étoient peints trois Diables; on la lui mit sur la tête: on le livra] au Juge séculier qui le condamna au feu aussi-bien que ses Ecrits, & on procéda à son éxécution le sixiéme de Juillet. Lorsqu'il fut arrivé au lieu destiné pour l'éxécution, son Arrêt lui fut lu & prononcé publiquement suivant la coutume, après quoi

SIGISMOND. 1415.

lui présenta 39. Articles: il les rejetta en partie; il en reconnut pourtant quelques uns qu'il se mit en devoir de défendre; mais les cris des Péres du Concile l'empêchérent encore de se faire entendre. On se contenta de demander s'il vouloit revoquer tous ces Articles; ce qu'il refusa de faire. *Struvius Hist. Imp. Period. IX. Sect. IX. §. 15.* Quelques uns ajoûtent que Jean Hus tint ce discours aux Péres: „ C'est pour prouver mon „ innocence, & pour rendre raison de ma foi que je „ suis venu dans ce Concile; mais je n'y suis venu que sous „ la foi publique & sous la sureté d'un Passeport de „ l'Empereur qui est ici présent, & qui m'a promis „ que j'y serois en toute sureté.“. En prononçant ces paroles il avoit les yeux fixés sur l'Empereur: l'on s'apperçut que ce Prince rougit à ce discours, & que la honte qu'il avoit de manquer à sa parole se manifestoit sur son visage.

SIGISMOND. 1415.

quoi il fut lié au pôteau, & environné de bois & de paille de tous les côtés. Alors le Duc de Baviére & le Comte de Pappenheim s'approchérent du bucher avant qu'on y mît le feu, & l'exhortérent encore à se reconnoître : mais comme bien loin de cela il voulut haranguer le Peuple, en protestant toujours de son innocence, & en déclamant contre l'Empereur & contre les Péres du Concile, le Duc se retira, & commanda aux Exécuteurs de faire leur devoir.

[De peur que ses Adhérans n'enlevassent ses cendres, on les jetta dans le Rhin. Cela ne les empêchca pas d'emporter de la terre du lieu où le feu avoit été : ils l'emportérent dans leur Patrie, où ils la conservérent comme quelque chose de sacré. Ils firent plus : ils protestérent dans des Ecrits publics ; que cette Exécution avoit été faite contre le droit Divin & au préjudice du Droit des gens ; & que l'Empereur ne l'avoit point approuvée. Effectivement ce Prince ne voyoit pas de bon œil qu'on en usât de la sorte au préjudice du sauf-conduit qu'il avoit donné ; mais le Concile lui représenta qu'on ne pourroit jamais lui reprocher d'avoir manqué à sa parole ; parce que le Concile qui étoit au dessus de l'Empereur n'ayant point donné ce sauf-conduit, il étoit nul, l'Empereur n'ayant pu le donner contre la volonté du Concile dans une affaire où il s'agissoit de la foi. Ce Prince comme un fils soumis se crut obligé d'acquiescer à cette réponse.]

Quel-

Quelques Protestans d'Allemagne ont voulu faire de Jean Hus un Prophéte, en lui faisant dire, lorsqu'il fut sur le bucher : *vous brûlez maintenant une oye*, car c'est ce que signifie *Hus* en langage de Bohéme ; *mais dans cent ans il sortira de ses cendres un cigne que vous ne brûlerez pas*. Ils prétendent que par ce cigne il vouloit entendre Luther, mais tout cela n'est qu'une fable & un conte fait à plaisir. [Ce qu'on peut regarder comme certain c'est la constance admirable que Jean Hus conserva jusqu'à sa mort. Quand on eut commencé à allumer le feu, il entonna le symbole de Nycée qu'il continua à chanter jusqu'à ce que la fumée l'eût étouffé.]

SIGISMOND. 1415.

Après l'exécution de Jean Hus, le Concile reprit l'affaire de Pierre de Lune, dont l'obstination paroissoit en ce qu'il vouloit se conserver dans la Papauté. L'Empereur s'offrit, comme il avoit déjà fait, d'aller en Arragon en personne, d'y employer l'entremise de Ferdinand Roi d'Arragon, vers lequel Pierre s'étoit réfugié, & de le disposer à faire une renonciation pareille à celle qu'avoit faite Coraire, dit Grégoire XII. sans attendre les derniéres résolutions du Concile. Son voyage fut résolu dans la dix-septiéme Session. Il partit trois jours après, accompagné de douze Députés de la part du Concile, tant Prélats que Docteurs. Il se rendit à Perpignan, où, avec Pierre de Lune, le tout se passa en négociations, dont le résultat fut envoyé au Concile ; dans la suite ce résultat n'eut pas le succès qu'on en attendoit.

SIGISMOND. 1515. De-là, pour n'oublier rien de ce qui pouvoit contribuer à mettre la paix dans l'Eglise, & entre les Princes Chrétiens, particuliérement entre les Rois de France & d'Angleterre, Sigismond passa en France.
1. Mars. Il visita le Roi Charles VI. dont il fut magnifiquement reçu à Paris (*a*). Il fit aussi un voyage en Angleterre : mais la Tréve qu'il avoit proposée entre ces deux Couronnes, ne fut point signée. (*b*) Etant de retour en France, il fut sollicité par Amé VIII. Comte de Savoye, d'ériger sa Comté en Duché: il lui en accorda les Lettres d'érection, elles se trouvent datées de Chamberry le 19. Février 1416.

Les Péres du Concile en l'absence de Sigismond, ne laissoient pas d'avancer les affaires. Celle de Jerôme de Prague les occupoit alors. Cet homme [à la nouvelle de l'Arrêt de Jean Hus, s'étoit rendu à Constance le 4. Avril 1415. dans le dessein de l'aider à se défendre ; mais ayant vu qu'il y avoit autant à craindre pour lui, il se retira à Uberlingue au voisinage de Constance : de-là il demanda un sauf-conduit ; & comme on ne le lui envoyoit pas assés promptement il prit le parti de retourner en Bohéme. On le cita pour la prémiére fois le 18. Avril ; & on l'arrêta à Hischaw dans le

(*a*) Cette réception n'eût que trop d'éclat, au sentiment de quelques Auteurs contemporains de Charles VI. comme Jean Juvenal des Ursins, qui assure qu'on ne fut pas content de voir rendre à Sigismond des honneurs qui ne sont dus qu'au Souverain même ; comme d'aller prendre séance au Parlement & d'y tenir son

le tems qu'il retournoit en Bohéme : il fut remis entre les mains du Comte Palatin & conduit prémiérement à Sultzbach. Il y demeura jusqu'au 23. Mai, qu'on le mena chargé de chaînes au Concile dans la maison du Comte Palatin. Il fut éxaminé le même jour en public : il subit aussi dans la suite divers autres éxamens ; & pour éviter une condamnation pareille à celle de Jean Hus, il abjura solemnellement en plein Concile les Hérésies de Wiclef & de Hus.] Mais étant retombé dans les mêmes erreurs, il fut en la vingt-uniéme Session, condamné comme un Relaps opiniâtre, & livré au Juge séculier, qui le fit brûler tout vif. [Il témoigna dans son supplice la même constance qu'avoit temoigné Jean Hus. Lors qu'on lui eût lu sa sentence, & qu'on lui eût apporté la mitre de papier sur laquelle on avoit représenté des Démons de couleur rouge, il jetta son Capuce au milieu des Péres du Concile ; il prit cette mittre & la mit sur sa tête en disant : „ Jesus-Christ, notre Seigneur, en mourant pour moi qui suis un misérable pécheur a porté une couronne d'Epines sur sa tête : pour l'amour de lui, au lieu d'une pareille Couronne, je prends cette mittre, & je la mets sur ma tête du meilleur de mon cœur. En allant au supplice

SIGISMOND. 1415.

Juin. 1416.

Tribunal de Justice, où il créa des Chevaliers & déclara le Comte Amédée de Savoye, Duc & Prince du St. Empire.

(b) Quelques Historiens ajoûtent qu'il passa aussi en Espagne, & qu'il employa trois ans à des divers voyages. *Cuspinianus*, *pag*. 395.

SIGISMOND. 1416. plice il entonna le Symbole de Nicée; il se dèshabilla lui-même & se mit à genoux devant le Pal auquel il devoit être attaché. Sa priére étant finie on le lia d'abord avec des cordes mouillées & en suite avec des chaînes de fer: on rangea beaucoup de bois tout à l'entour de lui, & comme le Bourreau vouloit mettre le feu par derriére de peur qu'il ne le vît: „ Approche d'ici, *lui dit-il*, „ & allume le feu devant moi; car si je „ l'eusse appréhendé je ne m'y verrois pas „ exposé; puis qu'il m'étoit facile de l'éviter. Quand il commença à sentir la violence du feu, il chanta le Verset *In manus tuas, Domine, commendo Spiritum meum*; & en prononçant le mot, *Redemisti*, la fumée le suffoca.]

Aussi-tôt que Sigismond fut de retour à Constance, on y procéda par contumace contre Pierre de Lune, & en la trente-sep-
1417. tiéme Session, tenuë le 26. Juillet 1417. la Sentence diffinitive de sa déposition, fut prononcée & publiée. Après cela le plus grand soin qu'eut l'Empereur, fut de faire élire un Pape. Odon, ou Othon Colonne, Romain, fut proposé & élu le jour de la saint Martin, d'où il prit le nom de Martin V. Cette élection fut dans l'approbation de tout le monde. Ensuite on expédia toutes les autres affaires qui restoient à régler au Concile; & enfin cette illustre Assemblée finit en la quarante-cinquième Session, qui
1418. fut tenuë le 22. d'Avril 1418.

Les Decrets du Concile ne furent pas si-tôt publiés, que Venceslas, Roi de Bohéme, se mit en devoir de les éxécuter contre

tre les Hussites : pour cet effet, il fit faire les défenses qu'ils eurent de s'assembler pour communier sous les deux espéces. Mais la plupart des Habitans de Prague en furent tellement irrités, qu'ayant forcé l'Hôtel de Ville, ils jettérent par les fenêtres & les Bourguemaistres, & ceux qui avoient assisté à la publication des défenses, pendant que le reste du Peuple recevoit sur des piques & des hallebardes, les précipités en bas dans la ruë.

SIGISMOND. 1418.

Un zéle de Religion offensé, a des suites qui sont trop connuës ; il n'est pas besoin de s'étendre sur les particularités de toutes les guerres dont la Bohéme se vit affligée depuis ce moment-là, jusqu'à ce que l'Empereur fut contraint d'accorder avec la paix, une partie de ce qui étoit désiré pour la liberté de conscience, & pour l'éxercice de la Religion. Nous dirons seulement que Sigismond ayant en 1416. succédé à Wenceslas son frére au Royaume de Bohéme, & ayant en 1420. été couronné, fut obligé, pour tâcher à réduire ces rébelles, d'employer l'armée qu'il avoit destinée contre le Turc. Mais il n'en put venir à bout ; & eux, devenant plus insolens par les fréquens avantages que sous la conduite de Jean Zisca leur Capitaine ils remportoient sur leur Prince, mirent tout à feu & à sang dans les lieux qui ne vouloient pas se ranger dans leur parti, & ils éxercérent des vengeances & des cruautés extraordinaires, particuliérement contre les gens d'Eglise, & sans épargner les Temples ni les Autels. Ces excès

1419.

1420.

SIGISMOND. augmentant tous les jours, obligérent enfin l'Empereur & l'Empire à armer contr'eux. Il entra en Bohéme avec une armée considérable; assisté de plusieurs grands Princes,

1424. comme du Duc de Saxe, du Marquis de Brandebourg & de l'Archevêque de Tréves, qui voulurent l'y accompagner en personne. Nonobstant toutes ces forces, les uns & les autres en furent chassés, plutôt par une terreur panique (a), que par les armes des Hussites, dont les victoires continuelles forcérent enfin l'Empereur d'offrir à Zisca des conditions si honorables & si avantageuses, que celui-ci ôsa bien se résoudre d'aller trouver Sigismond, pour conclure tête à tête l'accommodement qu'il lui avoit fait proposer. Mais le malheur voulut que Zisca mourut de peste en chemin. Cette mort apporta quelque changement aux affaires des Hussites. Néanmoins ils ne laissérent pas de paroître toujours fort résolus, & de témoigner beaucoup de zéle pour l'avancement de la cause commune, même jusqu'à faire couvrir une caisse de tambour de la peau de leur défunt Capitaine, afin de marcher & de combattre encore, com-

1425. me sous son commandement après sa mort. Ce

(a) Cette terreur fut l'effet d'une ruse que Zisca imagina, & qui eut tout le succès qu'il en pouvoit attendre. Il avoit posté ses Troupes derriére des hayes; ensorte que la Cavalerie de l'Empereur ne pouvoit en approcher sans mettre pied à terre. Les femmes des Hussites avoient cependant ordre de sortir de cette espéce de retranchement, tenant la plûpart des paquets de linge à leurs mains, comme si elles venoient leur offrir leurs enfans emmaillottés, & demander la vie de leurs

Ce fut environ ce tems-là que les Chevaliers de l'Ordre Teutonique qui relevoient de l'Empire, dégénérant de la vertu de leurs Prédécesseurs, perdirent une bonne partie de la Prusse, dont les Polonois les dépouillérent après les avoir défaits en plusieurs rencontres. Ce qui fut le commencement de la décadence de ces Chevaliers en ce Pays-là, nonobstant quelques secours que Sigismond ne laissoit pas de leur envoyer, au milieu des grandes affaires que cet Ordre avoit à soutenir contre les Hussites. Ils étoient alors entrés en Siléfie, & ayant partagé leur armée en trois, ils avoient en même tems attaqué la Hongrie, la Pologne & l'Autriche, y mettant tout à feu & à sang, tant leur rage étoit grande contre les Catholiques. Le Pape Adrian étant averti de leurs progrès, envoya ordre au Cardinal Julian, Légat *à Latere* auprès de Sigismond, de presser les Princes d'Allemagne d'entrer dans la Croisade qui avoit été ordonnée contre ces Hérétiques. Le Légat la fit de nouveau publier le 21. de Mars à Nuremberg, où Sigismond avoit fait assembler les Electeurs & autres Princes, tant Ecclésiastiques que Séculiers. La plupart d'entr'eux s'y engagérent

SIGISMOND. 1425.

1429.

1430.

11. Janvier 1431.

leurs maris; mais les ennemis étant descendus de leurs Chevaux, ces femmes ne perdirent pas ce moment, & ayant déployé leurs linges, elles les jettérent avec tant d'adresse au milieu des Cavaliers, que leurs éperons & leurs armes s'y étant engagés, les Hussites profitérent du désordre, se jettérent sur la Cavalerie Impériale, en défirent une partie, & mirent l'autre en fuite.

SIGISMOND. 1431.

rent volontiers. Et afin que chacun y contribuât avec quelque proportion, l'Empereur de leur consentement, fit un Réglement qui est la prémiére matricule qui ait été faite pour les contributions que chaque Prince ou Etat auroit à fournir en argent ou en soldats, non seulement pour l'occasion présente, mais aussi pour toutes les autres où l'Empire se trouveroit intéressé.

Suivant donc ce Réglement, ces Princes se préparérent à cette guerre, & avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils y furent derechef excités par les nouvelles instances que le même Légat leur en fit de là part d'Eugéne IV. qui avoit succédé à Martin V. décédé le 20. Février de la même année. L'armée qu'ils mirent sur pied se trouva de quarante mille chevaux, & d'autant de gens de pied, dont l'Empereur donna la conduite à Fridéric Marquis de Brandebourg. Le Légat entra en Bohéme avec toutes ces Troupes. D'abord elles firent main-basse sur les Hussites: mais à l'approche de l'armée ennemie, elles furent saisies d'une terreur panique si forte, qu'elles se mirent à fuir, sans que le Légat pût jamais les arrêter, ni par remontrances ni autrement. La fuite fut si précipitée qu'elles abandonnérent tout, bagages & richesses, parmi lesquelles les ennemis trouvérent la Croix de la Légation, & tous les vêtemens du Légat, dont ils firent d'horribles railleries.

Cette expédition ayant eu un si mauvais succès, le Cardinal Julian prit le parti de s'en aller à Basle, pour la célébration du Con-

Concile, qui pour les besoins de l'Eglise y avoit été indiqué, en éxécution des Decrets de celui de Constance. Et selon la conjoncture, Sigismond ayant donné le meilleur ordre qu'il pût aux affaires de Bohéme, passa les Alpes, & se rendit à Milan. En cette Ville le 25. Novembre, il reçut la Couronne de fer des mains de l'Archevêque, avec l'anneau, l'épée nuë, le sceptre & la pomme d'or. Il s'occupa fort ensuite à l'accommodement des contestations qui étoient entre le Pape Eugéne & le Concile, & y ayant réüssi, ensorte que le Pape confirma le Concile, il ne songea qu'à s'aller faire couronner à Rome. Il s'y achemina peu de jours après ; & comme il en approchoit, le Pape envoya au devant de lui plusieurs Cardinaux, Prélats, & Seigneurs Romains, avec la plus grande partie du Clergé & du Peuple : tous le conduisirent avec beaucoup de magnificence dans la Ville. Il fut reçu par le Pape avec grand appareil au baiser du pied & de la bouche, aux dégrés de l'Eglise du Vatican ; & le jour de la Pentecôte, le Pape le couronna, & l'appella Empereur Auguste. Après que Sigismond eut quelque tems séjourné à Rome, il s'en alla à Ferrare, & de-là à Mantouë : Seigneurie qu'il érigea en Marquisat, en faveur de Jean-François de Gonzague qui en étoit possesseur, & à qui pour armes il donna celles de l'Empire. Ensuite il prit le chemin de Bâle, où les Péres du Concile étoient après à négocier avec les Députés des Hussites, & à chercher les moyens d'en faire

SIGISMOND.

1431.

1432.

14. Février 1433.

SIGIS-MOND. 1433. des Reconciliés à l'Eglise Romaine. Alors les Hussites étoient aussi appellés Thaboristes, à cause de la Ville de Thabor, qu'autrefois Zisca avoit fait bâtir pour lui servir de retraite. L'Empereur qui dans ces entrefaites avoit appris que la discorde s'étoit mise parmi les Hussites, que les Barons & la Noblesse ne pouvoient souffrir la tyrannie des Chefs de ceux qui se disoient Thaboristes, & qu'ils avoient fait corps à part: L'Empereur, dis-je, prit résolution de s'en retourner de ce côté-là, pour mieux profiter de cette division. Il voyoit d'ailleurs que le Concile avoit de continuels différens avec le Pape, qui ne pouvoient se terminer, dans l'opinion où étoit le Concile d'être en tout supérieur au Pape, & dans l'opinion que le Pape avoit toute contraire. Ainsi Sa
1434. Majesté songea à regagner l'Allemagne au commencement de l'année suivante. Etant arrivé à Ulm, il eut avis que les Thaboristes, qui depuis plusieurs mois étoient occupés au siége de la Ville des Pilsnes, qui toujours étoit demeurée ferme dans la foi, avoient été défaits à plate couture. Cette expédition ayant été faite par les Barons Bohémes, dont nous venons de parler, ausquels les Catholiques s'étoient joints, il ne manqua pas de profiter de cette conjoncture, pour ramener vers lui les esprits des uns & des autres. Il les ménagea si bien par les Ambassadeurs qu'il leur avoit envoyés, qu'ils le reconnurent pour le légitime héritier de son frére Venceslas; & s'étant avancé jusqu'à Ratisbonne, où il tint une Diéte générale

nérale de l'Empire, les Députés des Etats de Bohéme, & de ce qui restoit de Thaboristes vinrent vers lui, & le saluérent en qualité de leur Roi. Il s'employa pour eux auprès des Députés du Concile pour faciliter leur réconciliation à l'Eglise. Et après beaucoup de négociations & de disputes, il indiqua une Assemblée à Iglave, au Diocése d'Olmutz, où les mêmes Députés du Concile, & ceux de Bohéme se trouvérent aussi-bien que lui. Toutes choses y furent réglées par un Acte qui fut dressé le 5. de Juillet 1436. & qui fut scellé du sceau de l'Empereur & des Députés, pour le rendre plus autentique. En exécution de cet acte, les Bohémes en présence de l'Empereur & de toute sa Cour, ayant protesté qu'ils étoient & vouloient être doréśnavant obéïssans à l'Eglise Romaine, furent absous de l'excommunication & des autres censures qui avoient été fulminées contr'eux. Et par les Députés du Concile, ils furent en même tems introduits dans l'Eglise.

SIGISMOND. 1434.

1436.

Mais l'Empereur voulant établir une solide paix en ce Royaume-là, & jugeant que pour la troubler, & rentrer en de nouveaux désordres, l'affaire des biens Ecclésiastiques usurpés pendant les guerres, pourroit en être un sujet, ou prétexte, il fit avec les principaux Seigneurs sur ce fait là un accommodement dont ils témoignérent lui être d'autant plus obligés, que les Députés du Concile n'y avoient pas voulu consentir. Pour marquer davantage leur reconnoissance, ils le conduisirent à Prague, où ils le

SIGISMOND. 1436. firent magnifiquement recevoir, & le 24. Août ils le couronnérent. Après quoi les Barons & Députés des Villes, lui prêtérent l'hommage & le serment de fidélité. Quelque tems après son couronnement, il ne laissa pas d'user de violences, pour contraindre quelques-uns des principaux d'abjurer leur Religion; & ce procédé renouvella en quelque maniére la haine des Bohémes contre lui. De sorte que Sigismond ne pouvant aussi se résoudre à vivre parmi un Peuple qu'il n'aimoit guére, il résolut sur la fin de ses jours de se donner un peu de repos. [Mais il se sentit attaqué d'une maladie qui étoit la suite du poison qu'on lui avoit donné. On lui coupa un doigt du pied, & on crut qu'il se tireroit d'affaire par-là: néanmoins quelque tems d'après le mal empira; ce qui porta l'Impératrice à penser à un nouveau mariage, & à travailler à s'assurer de l'Empire. Elle assembla secrétement la plupart des Barons de Bohéme dont l'autorité étoit grande dans l'Etat: elle leur annonça que l'Empereur mourroit dans peu: elle leur dit qu'il y auroit infailliblement à sa mort de grands troubles dans le Royaume; & que le seul moyen de les prévenir, c'étoit de régler d'avance que celui qui seroit élu Roi de Bohéme l'épouseroit lors qu'elle seroit veuve. Cet avis ayant été goûté par les Barons, on fit un Traité à l'observation duquel on s'obligea de part & d'autre par serment.

Ce Traité ne fut pas si secret qu'il ne parvînt à la connoissance de l'Empereur; & ses

ses Médecins lui ayant avoué qu'ils ne croyoient pas qu'il pût vivre long-tems, il ordonna qu'on le transportât du Royaume de Bohéme, dont la fidélité lui étoit suspecte à Znaim en Moravie, afin de voir sa fille avant que de mourir. Ce fut là qu'il fit arrêter l'Impératrice qui avoit été le joindre. Il appella ensuite dans sa chambre les Barons de Hongrie & de Bohéme: en leur présence il désigna Albert, Duc d'Autriche pour son Successeur; il nomma les Ambassadeurs, qui aussi-tôt après sa mort se rendroient en Bohéme, pour présenter son Testament aux Grands du Royaume; & tous ceux qui étoient présens reconnurent le Duc Albert pour Roi de Bohéme & de Hongrie.

SIGISMOND. 1436.

Après avoir fait cette disposition, Sigismond mourut le 9. de Décembre, agé de soixante & dix ans, dont il en avoit régné 51. en Hongrie, 27. en qualité d'Empereur & 17. en Bohéme. Son Corps suivant l'ordre qu'il en avoit donné fut porté à Varadin en Hongrie, & il y fut enterré honorablement dans l'Eglise de St. Ladislas. On y lit ces Vers sur son Tombeau:

Cæsar & Imperium tuus en Roma sacratum,
Rexi non ense, sed pietatis ope.
Pontificem summum feci, spretis tribus unum:
Lustravi mundum, schisma negando malum.

Sigismond] mourut plein de gloire pour ses belles qualités de corps & d'esprit, & pour ses bonnes & grandes actions. Il étoit de belle taille, libéral, sçavant, aimant les 1437.

SIGISMOND. 1437.

gens de lettres, (a) & parlant plusieurs sortes de langues [la Latine, l'Allemande, la Bohéme, la Sclavone, l'Italienne & la Françoise; ce qui le fit appeller *la lumiére du monde*. Cependant quoiqu'il ne manquât ni de courage ni de science dans l'Art militaire, il fut très peu heureux dans les guerres qu'il entreprit. Ce] qui est rare en un Prince Souverain, il haïssoit à mort les Flateurs, disant d'ordinaire, que non seulement c'étoit de vrais corbeaux, mais qu'ils étoient encore pires qu'eux; parce que ces oiseaux n'arrachent les yeux qu'aux hommes morts, & que les Flateurs les arrachent aux hommes vivans.

En prémiéres nôces il avoit épousé Marie fille de Louïs, Roi de Hongrie; & en secondes, Barbe Elisabeth, fille de Herman, Comte de Cilley, [Princesse connuë principalement par son impudicité, & qui poussa la débauche au dernier excès. Sigismond à ce qu'on prétend la surprit souvent en adultére; mais adultére lui-même, il crut ne devoir pas punir dans sa femme un crime dont il étoit lui-même coupable. Son mari, comme nous l'avons vu l'avoit fait arrêter en Moravie: elle recouvra la liberté à sa mort, & elle se retira à Konigingretz en Bo-

(a) Ayant honoré de l'Ordre de Chevalerie un des prémiers de son Conseil, nommé Georges Fiscelin un des plus habiles Jurisconsultes de son tems; & celui ci ayant eu dans la suite quelque différend au sujet du rang qu'il devoit tenir parmi les Chevaliers, ce Prince lui fit connoître combien il devoit préférer son prémier état au second: Je puis, lui dit-il, créer mille Chevaliers en un jour, & l'espace de mille années ne me suf-

Bohéme, où elle fixa sa demeure: elle y vêcut jusqu'à une grande vieillesse au milieu d'une Troupe de Courtisans qu'elle entretenoit pour ses plaisirs. Elle tomba dans un aveuglement si grand, qu'elle traitoit d'insensées les Religieuses qui durant les troubles de Religion préférérent la mort à la perte de leur chasteté: „ Elles ne savoient pas, „ *disoit-elle*, goûter les plaisirs de la vie. Elle plaçoit le Souverain bien dans la volupté: elle ne reconnoissoit point d'autre vie & assuroit que les ames mouroient avec le corps; & lorsque quelque personne d'honneur lui représentoit; que la Tourterelle après avoir perdu son époux ne se donnoit point à un autre: „ Pourquoi m'alléguer, „ *répondoit-elle*, l'éxemple d'un oiseau qui „ ne se plaît que dans les Montagnes & dans „ la solitude? Que ne me proposez vous plutôt l'éxemple des Pigeons & des Moineaux, cet animaux domestiques, qui font „ tous les jours sous nos yeux, & dont les „ plaisirs & les amours sont sans fin (b)?

SIGISMOND. 1437.

Sigismond n'eut de cette Princesse qu'une seule fille; savoir,] Elisabeth, femme d'Albert d'Autriche, son Successeur en l'Empire, & aux Royaumes de Hongrie & de Bohéme.

suffiroit pas pour faire un seul sçavant.

(b) Tel est le portrait, qu'*Æneas Sylvius c. LIII. Idem in vitâ Friderici III. pag.* 43. *Dubravius Lib. XXVIII. pag.* 736. nous ont laissé de l'Impératrice Barbe. Il seroit à souhaiter que les excès qu'on lui réproche n'eussent d'autre fondement que la haine que les Catholiques portoient aux Hussites, dont elle avoit embrassé la Doctrine.



HISTOIRE DE L'EMPIRE.

LIVRE TROISIEME.

Empereurs de la Maison d'Autriche.

CHAPITRE PREMIER.

Albert II.

1437.

Belle & courte vie d'Albert.



LBERT II. Duc d'Autriche, dit le Grave, & le Magnanime, étoit fils d'Albert, d'Autriche, qu'on appelloit la merveille du monde, & Gendre de l'Empereur Sigismond. [Après la mort de son Pére,

(*a*) Ce fut en 1422. qu'*Albert* amena à *Vienne* cette Princesse, avec qui il avoit été fiancé dans le tems qu'elle n'avoit que huit ans. Elle lui porta en dot le Marqui-

re; il y avoit eu quelque différent pour la tutéle de ce Prince. Les Etats d'*Autriche* l'avoient déférée à *Léopold* IV. son Cousin. Mais *Ernest* son frére ayant protesté contre cette disposition, la tutéle d'*Albert* fut partagée entre eux deux. A la mort de *Léopold*, qui arriva en 1411. *Albert* prit en main les Rènes du Gouvernement. Par sa sage conduite, il rétablit la sureté dans l'*Autriche*, qui depuis long-tems étoit troublée par des guerres intestines & désolée par les brigandages de quantité de Voleurs. Sévére vengeur des crimes, il donna tous ses soins pour faire régner la paix & la tranquillité dans ses Etats.] La grande réputation que son mérite lui avoit aquise, jointe à la fortune qui ne l'abandonna jamais, & qui paroissoit même se surpasser pour le favoriser, auroit donné dans sa personne à l'Empire le plus grand Prince qui l'eût gouverné jusqu'alors, si le Ciel avoit prolongé des jours si précieux.

ALBERT II. 1437.

Il obtint en une même année trois Couronnes. Le prémier Janvier il fut élevé sur le Trône de Hongrie, suivant la disposition que Sigismond son Beau-pére en avoit faite par son testament en sa faveur, comme ayant épousé Elisabeth sa fille & unique héritiére. (*a*) Le 6. Mai de la même année, les Bohémes (*b*) le choisirent aussi pour leur Roi préférablement à tout autre, fondés sur l'ancienne Convention faite entre ces deux Maisons, portant qu'au défaut des mâles légi-

1438.

quisat de Moravie, qu'il transmit à ses descendans.

(*b*) Les Polonois s'opposérent à cette disposition testamentaire que les Jurisconsultes appellent encore institution & sub-

ALBERT II. 1438.

gitimes de la Maison de Bohéme, l'on éliroit à cette Couronne les Princes de la Maison d'Autriche. Mais ce ne fut que la plus saine partie (a) des Etats de Bohéme qui déféra à ces raisons; car les autres élûrent & couronnérent Casimir frére du Roi de Pologne. Ce fut en la Ville même de Prague, & par les intrigues de Tason, Seigneur de Bohéme & Chef de ce parti. Tout cela ne servit qu'à donner plus d'éclat au courage & à la bonne fortune d'Albert. Casimir aidé des Troupes de Pologne, lui disputa quelque tems le Trône; mais à la fin étant vigoureusement poursuivi, les Troupes de Casimir se dissipérent, & laissérent Albert maître de l'Etat, à la reserve d'une Place ou deux que Casimir conserva. [Il fut reçu dans Prague avec grande joye; & il y fut couronné le 29. Juin.] Ce fut au milieu de cette expédition qu'Albert eut nouvelle, qu'à Francfort, le 26. Juin (b) suivant, les Electeurs de l'Empire l'avoient élû Empereur. [C'étoit Théodoric Archevêque de Mayence; un autre Théodoric Archevêque de Cologne; Raban, Archevêque de Tréves; Otton

substitution héréditaire, prétendant avoir droit au Royaume de Bohéme, parce que la Sœur de Sigismond avoit été mariée avec Jula Roi de Pologne. La dispute fut portée au Parlement de Paris pour en décider, mais en vain; car ces Provinces craignant de subir le joug des Polonois, aimérent mieux soutenir une guerre dans laquelle il fut donné dix-sept batailles; & l'Empire ayant été toujours depuis ce tems-là possédé par la Maison d'Autriche, les Polonois se sont contentés de faire leurs protestations pour leurs intérêts, & leurs Rois de porter Ecartelé de Bohéme dans leurs Armes.

(a) Ceux que Mr. *Heis* appelle ici la plus saine partie,

ton Comte Palatin du Rhin & Duc de Ba- ALBERT viére, Tuteur de Louis Comte Palatin du II. Rhin; Fridéric Electeur de Saxe; Fridéric, 1438. Margrave de Brandebourg. Tous ces Princes se trouvoient assemblés à Francfort, où ils avoient fait une alliance ensemble pour travailler de concert à terminer les différens entre le Pape & le Concile de Basle.

Cependant Albert] fut obligé de dissimuler cette élection, jusqu'à ce qu'il en eût le consentement des Etats de Hongrie: parce que les Hongrois ne l'avoient élû pour leur Roi, qu'à condition qu'il n'accepteroit point l'Empire, s'il lui étoit offert. [Les Barons de Hongrie ayant été convoqués à cette occasion, soutinrent qu'il n'étoit point d'usage & qu'il n'étoit nullement avantageux à leur Etat que leur Roi fut chargé du Gouvernement de l'Empire: ils dirent que tandis que l'Empereur Sigismond avoit été occupé aux affaires d'Italie, d'Allemagne, & de ses autres Etats, le Royaume de Hongrie s'étoit trouvé exposé aux incursions des Turcs, qui l'avoient pillé impunément.] Toutefois les Etats voyant que les Electeurs pressoient forte-

tie, étoient les Seigneurs qui avoient conspiré avec l'Impératrice Barbe, contre Sigismond. Ils ne consentirent même à Election d'*Albert*, qu'à condition qu'il se conduiroit uniquement par leurs conseils; condition que ce Prince n'accepta pas bien volontiers. L'Impératrice Barbe s'étant désaisie dans ce tems-là des Forteresses de Hongrie, on la remit en liberté, & on lui assigna douze mille Ducats par an pour son entretien. Struvius Hist. Germ. Period. X. §. 1.

(*b*) Selon Struvius, cette Election fut faite le 20. de Mars.

ALBERT II. 1438. tement Albert de se charger de la dignité Impériale, ils crurent devoir céder dans cette occasion à leur politique, & se conserver en même tems un Prince dont le mérite & la vertu feroient leur bonheur.

Toutes ces grandes prosperités ne furent pas de longue durée. Amurat, Sultan des Turcs, qui dès l'année d'auparavant avoit fait de grands préparatifs de guerre pour envahir la Hongrie qui se trouvoit alors sans Chef; voulant soutenir son projet, étoit entré dans ce Royaume avec une puissante armée, & avoit commencé par mettre le Siége devant Sidéravie. Albert qui avant que d'être élevé sur le Trône Impérial s'étoit déjà fait craindre par les Infidéles, se trouva obligé de défendre ses propres Etats contre eux, il y accourut avec les forces que l'Empire & ses Royaumes lui fournirent. Mais dans les chaleurs excessives qu'il faisoit, ayant mangé trop de fruit, il fut attaqué d'une dissenterie, qui l'obligeant de quitter Bude pour retourner à Vienne, ne lui donna pas le tems d'y arriver. Il mourut en chemin au Village de

1439. Longue, le 26. Octobre 1439. [Quelques-uns veulent pourtant qu'il ait été empoisonné. Son corps fut porté dans la Ville d'Albe Royale où il fut inhumé.] Il laissa l'Impératrice enceinte d'un fils qui fut nommé Ladislas, [& que l'Evêque de Strigonie couronna Roi de Hongrie, quatre mois après sa naissance.] Elle avoit déjà eu de lui deux filles, Elisabeth & Anne, dont la prémiére fut mariée à Casimir Roi de Pologne, & l'autre fut femme de Guillaume, Duc de

de

de Saxe. [Elle avoit aussi eu un autre fils, ALBERT II. 1439.
nommé Guillaume selon quelques-uns & George selon d'autres; mais il étoit mort fort jeune. Dans le court espace de son Régne, l'Empereur Albert convoqua plusieurs Diétes de l'Empire dans la Ville de Nuremberg. Une de ces Diétes se tint le jour de Ste. Marguérite; & il s'y trouva un grand nombre de Princes. Toute la Germanie à l'exception de la Bohême & de l'Autriche y fut divisée en quatre Cercles, dont le prémier comprenoit la Baviére & la Franconie; le second, les Terres aux environs du Rhin avec l'Allemanie; le troisiéme la Westphalie & les Pays-bas; & le quatriéme la Saxe. Dans une autre Diéte, qui se tint le jour de St. Gall, on proposa de faire une nouvelle division de l'Empire, & de le partager en six Cercles; division qui dans la suite fut suivie & établie pour la prémiére fois par l'Empereur Maximilien I. car la mort d'Albert avoit empêché l'éxécution de ce projet.] Comme Albert avoit hérité des Royaumes de Hongrie & de Bohéme, en qualité de Gendre de l'Empereur Sigismond, on peut dire que ce fut dès ce tems-là particuliérement que la Maison d'Autriche commença à monter à l'élévation où elle est; & qu'Albert a été la baze de la grandeur de cette Maison.

[Ce Prince étoit d'une grande taille, & d'une force extraordinaire: il étoit libéral; il aimoit la justice & la vertu; il chérissoit ses Peuples; il avoit un grand zéle pour sa

re-

Albert II. 1439.

religion & une grande estime pour les gens de Lettres.]

L'Imprimerie ayant été inventée environ dans ce tems-là par un Allemand, il semble que la Providence ait voulu donner ce moyen, pour faire passer plus aisément à la postérité les grandes choses que nous allons voir dans les Successeurs de ce Prince.

CHAPITRE II.

Fridéric III.

Fridéric fait beaux Réglemens pour le bien du service de l'Empire.

1440.

FRIDE'RIC III. (*a*) d'Autriche, dit le Pacifique, [Fils d'Ernest d'Autriche de la Ligne de Stirie, & de Cimburge, fille du Duc de Mazovie; &] cousin germain d'Albert II. lui succéda en l'Empire, le 30. de Mars 1440. n'ayant alors que 25. ans. Dans les commencemens de son régne il fit divers Réglemens pour la justice, pour la police, & pour les monnoyes. [Theodoric Archevêque de Mayence; Jacques Archevêque de Tréves; Theodoric II. Archevêque de Cologne, Louis le Bon Comte le Palatin, Fridéric le Pacifique Duc de Saxe, Fridéric I. de Brandebourg, Henri Burgrave de Misnie, en qualité de Député de Bohème;

(*a*) Quelques-uns l'ont appelle Frideric IV. & d'autres Frideric V. Le plus grand nombre des Ecrivains le nomment Frideric III. parce que non seulement Frideric d'Autriche ne fut pas élu par le plus grand nombre des Electeurs; mais renonça encore à cette dignité; &

me; un autre Député du même Royaume, & l'Electeur de Brandebourg, s'étant assemblés à Francfort étoient d'abord convenus de mettre sur le Trône de l'Empire Louis III. Landgrave de Hesse, surnommé le Pacifique. Mais ce Prince ayant refusé cette dinité à cause des troubles dont l'Empire étoit agité; tous les suffrages se réünirent en faveur de Fridéric; & l'Election faite on lui députa à *Vienne* l'Archevêque de Tréves, pour lui aller offrir la Couronne, & pour l'inviter à prendre possession de l'Empire.] Il témoigna une grande modération dans le refus qu'il fit de la Couronne que les Etats de Bohéme lui offrirent, protestant qu'il la conserveroit à Ladislas son Parent & Pupille, fils d'Albert II. & héritier de ses couronnes de Bohéme & de Hongrie. Il en prit à cet effet la tutelle avec le soin de son éducation; pendant que Georges de Podiebrac eut l'administration des affaires de Bohéme, & qu'Uladislas, Roi de Pologne, & après lui Mathias Huniades gouvernérent celles de Hongrie, qui alors étoient difficiles à soutenir; car depuis quelque tems les Turcs attaquoient puissamment ce Royaume là. Ce fut aussi pour cette raison, jointe à celle du bas âge du fils d'Albert, (*b*) que les Hongrois firent choix d'Uladislas Roi de Pologne pour les défendre. Ce Prince à

FRIDERIC III. 1440.

& que l'Election de Frideric de Brunswig n'étoit point dans les formes; ce qui fait qu'on ne met ni l'un ni l'autre au nombre des Empereurs.

(*b*) Mr. Heis devoit s'en tenir à la prémiére raison qu'il avoit donnée. La seconde est alléguée en l'air; car

FRIDERIC III. 1440.

à la vérité se porta vaillamment d'abord contre les Turcs ; mais selon le jugement de plusieurs n'ayant pas gardé tout le respect & la religion qu'il devoit à Dieu, & à la bonne foi, il périt malheureusement; & l'on peut dire, que sa mauvaise foi fut justement punie.

Uladislas avoit quelque tems auparavant fait une Tréve avec Amurat, & avoit juré de l'observer sur sa parole de Prince Chrétien.

Mauvaise foi du Roi d'Hongrie contre le Turc, est punie.

Le Turc se confiant en ce Traité, qu'il croyoit trop saint & trop solemnel pour pouvoir jamais être violé, voulut profiter de ce tems-là & porter ses armes en Thessalonie pour réduire cette Province sous son obéissance. Mais il ne s'y fut pas plutôt transporté, qu'Uladislas recommença la guerre contre lui, rompant la Tréve au pré-

car Ladislas n'étoit encore pas né, lorsque les Hongrois envoyérent offrir la Couronne au Roi de Pologne. La Reine Elisabeth, que l'Empereur avoit laissée enceinte ayant prié les Seigneurs de Hongrie de jetter les yeux sur quelqu'un qui pût gouverneur le Royaume pendant l'Interregne; les Etats s'assemblérent, on élut Uladislas Roi de Pologne, & on lui offrit le Royaume à condition qu'il épouseroit la Reine. Elisabeth eut beau leur dire quelle ne leur avoit pas demandé un Roi, mais seulement une personne qui prît les rênes du Gouvernement durant l'Interrégne ; elle eut beau même les prier de surseoir l'Election jusqu'à ce qu'elle fût accouchée, il fallut qu'elle donnât son consentement au départ des Ambassadeurs : tout ce qu'elle put obtenir, ce fut que les Ambassadeurs s'en retourneroient en Hongrie, au cas qu'ils apprissent avant que d'avoir terminé leur Négociation à la Cour de Pologne, que la Reine fût accouchée d'un Prince. Ces Ambassadeurs étoient encore en chemin lorsque la Reine mit au monde Ladislas. On dépêcha sur le champ un Exprès pour leur or-

préjudice de son serment & de la foi publique: C'est-à-dire, rompant les plus fortes digues, qu'on puisse opposer au parjure. Il suivit en cela les Maximes des gens (*a*) qui, imbus d'une fausse Théologie, croyent que ce n'est point violer la foi, que de ne la point tenir à l'égard de ceux dont la religion est différente de la nôtre. En quoi ils s'éloignent fort de celles de la nature & de la Religion, qui nous obligent de garder la foi aux Hérétiques, aux Payens, & aux personnes qui l'auroient même violée contre nous; en un mot, il n'y faut jamais manquer envers qui que ce soit. Enfin Uladislas, & le Sultan en vinrent à une bataille: le Turc y perdit à la vérité plus de trente mille hommes. [De sorte qu'Amurat disoit; que c'en seroit fait de lui, s'il remportoit encore une pareille victoire.]

FRIDERIC III. 1440.

Le

ordonner de revenir sur leurs pas; mais au lieu de se rendre à ces ordres ils continuérent leur route. Ils n'eurent pas fait leur proposition, qu'Uladislas se mit à la tête d'une Armée pour se rendre en Hongrie. Elisabeth qui voyoit que la Couronne alloit être enlevée à son fils, renonça solemnellement au mariage qui lui avoit été proposé, & avant qu'Uladislas fût arrivé elle fit couronner son fils, qui n'avoit que quatre mois. Ensuite ayant eu l'adresse de se saisir de la Couronne Royale, elle se retira avec son fils en Autriche sous la protection de l'Empereur Frideric.

(*a*) Scripsit igitur [*Eugenius Papa*] Cardinali [*Juliano*], nullum valere fœdus, quod se inconsulto cum hostibus Religionis percussum esset, Uladislao Regi Poloniæ, qui Hungariam occupaverat, ut Conventa solveret, imperavit, juramenta remisit, novum instaurari bellum, tum precibus, tum minis extorsit, & [ut aliqui volunt] ad facinus impulit. *Nauclerus, vol. II. Gen. 49. pag.* 1068.

FRIDERIC III. 1444. Le Roi de Hongrie en fut quitte pour dix mille hommes ; mais il lui en coûta la vie, & sa tête fut portée en triomphe par toute la Gréce. Cette défaite arriva près de Varne, l'an 1444. L'Histoire dit, qu'Amurat se trouvant au milieu du combat en grand danger pour sa personne, (a) avoit tiré de son sein l'Hostie que le Roi lui avoit donné en gage, & que la montrant publiquement, il s'étoit écrié, ayant les yeux élevés au Ciel : *Christ, si tu es Dieu, comme tes Chrétiens le disent, venge leur perfidie ; ils t'ont donné à moi pour gage de la paix qu'ils ont si religieusement jurée, & ils n'ont pas laissé de la violer.*

Quoiqu'il en soit, & sans entrer dans l'intérieur des jugemens de Dieu ; si le Roi n'eût point, comme il fit, précipité son attaque, il y avoit apparence, qu'Huniades Capitaine Général de Hongrie, qui avoit mis la Cavalerie Turque en déroute, l'auroit secouru & garanti du malheur où il se jetta par sa témérité. Après un tel échec, ce Gé-

(a) Cette circonstance, qui regarde l'Hostie consacrée *, est révoquée en doute par des Historiens dignes de foi, qui rapportent qu'Huniades ayant eu plusieurs avantages sur les Infidéles, les avoit forcés à demander la paix ; que la Tréve fut concluë pour dix ans, avec serment de part & d'autre de l'observer inviolablement ; mais qu'Uladislas pressé par le Pape, à la sollicitation du Cardinal Julian pour lors Légat du Saint Siége, qui le dispensa de son serment, rompit la Tréve au préjudice d'un Traité solemnel ; que dans la bataille l'Armée d'Amurat ayant plié dans le commencement, & luimême songeant à se sauver, il fut retenu par les principaux Chefs qui lui montrérent les étendarts des Chrétiens. Cette vûë le ramena, & lui fit prononcer les pa-

Général eut toutes les peines du monde à soutenir la fortune chancelante de ce Royaume. Mais le gouvernement lui en ayant été confié pendant le bas âge de Ladislas fils d'Albert II. que les Hongrois élûrent pour leur Roi après la mort d'Uladislas, Roi de Pologne, il ramassa les Troupes, refit un corps d'Armée suffisant pour la défense de l'Etat, & il y rétablit les affaires avec tant de conduite & de valeur qu'il devint la terreur des armes Ottomanes.

FRIDERIC III. 1445.

Fridéric pendant ce tems-là appliquoit tous ses soins à pacifier toutes choses dans l'Empire; [& principalement à éteindre le schisme, qui régnoit dans l'Eglise. Il tint plusieurs Diétes à ce sujet. Il passa même en 1443. à Basle, où il eut quelques Conférences avec les Péres du Concile; mais sans aucun fruit; car il ne put se résoudre à reconnoître Félix & à condamner Eugéne. Il se contenta d'exhorter les Péres à la concorde. Quelques-uns veulent que dans* ce Voyage le Pape Felix lui offrit en en mariage une

paroles que l'Histoire rapporte en cet endroit.

* Le sentiment le plus généralement reçu & dans le fonds le plus vraisemblable; c'est que dans les Négotiations qui s'étoient faites pour la paix, les Turcs demandérent qu'Uladislas jurât sur l'Eucharistie l'observation du Traité; que les Hongrois le réfusérent absolument, de peur d'exposer à la risée des Infidéles un Mystére, qui n'est appuyé que sur la foi; qu'en suite on convint de part & d'autre, que le Roi jureroit sur l'Evangile & le Turc sur l'Alcoran; & que dans la Bataille, dont il s'agit ici, Amurat s'appercevant que ses Gens prenoient la fuite, tira de son sein le livre de l'Evangile & prononça les paroles que rapporte Mr. Héis.

FRIDERIC III. 1445.

une de ses Filles, Princesse jeune & d'une rare beauté, avec une dot de deux cens mille Ducats, à condition que ce Prince le reconnoîtroit pour souverain Pontife. On ajoûte que Fridéric pour montrer combien il étoit éloigné d'accepter cette proposition, dit agréablement à ses Courtisans: „ Voilà un „ homme qui cherche à acheter les choses „ saintes, que d'autres ont coutume de ven„ dre; il ne lui manque qu'une personne „ qui veuille les lui vendre.

Fridéric fut plus heureux à terminer la guerre, que lui fit son frére Albert VI. surnommé le Prodigue. Ce Prince sous prétexte de demander le partage des biens de son Pére, aidé des secours que lui donnérent Udalric de Lilley & quelques autres Seigneurs, avoit assiégé la Ville de Laubach, Capitale de la Carniole, & avoit ensuite été repoussé par les Habitans de la Ville, soutenus de quelques Troupes d'Autriche qui étoient venuës à leur secours. Hors d'état de payer ses Troupes, elles l'abandonnérent, & prirent le parti de se jetter sur l'Autriche, afin d'obliger l'Empereur Fridéric à leur donner de l'argent. Ces désordres durérent jusqu'à l'an 1443. que Fridéric pour y mettre fin traita avec son Frére: il lui donna une certaine somme d'argent, & lui céda pour six ans la Suabe & ses autres Terres voisines des Suisses. Il traita pareillement avec les Soldats d'Albert: il leur donna soixante & dix mille Ducats pour faire cesser leurs plaintes & leurs brigandages.

Dans ces prémiéres années de son Régne, Fri-

Fridéric fit encore divers Réglemens pour la justice pour la Police & pour les monnoyes. Mais la guerre de la Suisse, qui commença en 1443. demanda bien-tôt son attention. La Ville de Zurich, s'étoit brouillée avec les Suisses, à l'occasion du Toggenbourg, & parce qu'elle s'étoit mise sous la protection de l'Empereur, qui non seulement refusoit de confirmer leurs priviléges; mais prétendoit encore que les Suisses lui restituassent toutes les Terres qu'ils avoient enlevées à la Maison d'Autriche. Ce refus que fit la Ville de Zurich de renoncer au Traité qu'elle avoit fait avec l'Empereur porta les Suisses à prendre les armes & à former le Siége de cette Ville.

FRIDERIC III. 1445.

Fridéric demanda inutilement du secours aux Princes de l'Empire contre les Suisses; aucun ne voulut lui en donner. Il en demanda à Charles VII. Roi de France, qui fit passer le Dauphin son fils en Allemagne, à la tête de quarante mille hommes, quoiqu'il ne se fût engagé qu'à lui fournir cinq mille hommes, auxquels l'Empereur avoit promis des quartiers en Alsace. Divers motifs avoient pu engager le Roi de France à mettre sur pié une Armée si considérable. Peut-être pensoit-il à se venger en même tems d'une irruption que le Gouverneur de Montbelliard avoit fait sur les Terres de France: peut-être avoit-il quelques desseins sur l'Alsace: peut-être vouloit-il aider René Duc de Lorraine à se rendre maître de la Ville de Metz; peut-être enfin avoit-il été invité à faire cet armement par Sigismond

FRIDERIC III. 1445.

d'Autriche, ou par le Pape Eugéne, afin de dissoudre le Concile de Basle. Quoiqu'il en soit; le Dauphin s'approcha de Basle à la tête de son armee dans laquelle il y avoit huit mille Anglois de Troupes auxiliaires. Les Suisses en petit nombre se présentérent devant lui le 26. d'Août 1444. & malgré l'inégalité oférent en venir aux mains; mais ils furent presque tous taillés en piéces par la Cavalerie Françoise, à qui la Victoire coûta cependant assés cher.

Les Suisses ayant reçu en même tems devant *Zurich* un autre échec, qui les obligea de lever le Siége, le Dauphin retourna en Allemagne; il s'empara de la Ville de Montbelliar & de quelques autres Villes de l'Alsace. Les Princes de l'Empire irrités de ces hostilités pensérent à prendre les armes contre la France, & chargérent Louïs Comte Palatin de la conduite de l'Expédition. Mais dans une Diéte que ce Prince tint à Spire le prémier de Novembre, par l'entremise des Archevêques de Cologne & de Tréves, qui étoient dans les intérêts de la France, il fut conclu qu'avant que de prendre la voye des armes, on tenteroit celle de la Négociation. On envoya donc des Ambassadeurs au Dauphin pour lui demander la raison qu'il avoit eu d'entrer dans l'Empire à la tête d'une Armée. Surquoi ce Prince députa cinq personnes de considération, qu'il avoit chargé de déclarer; que l'Empereur l'avoit invité à entrer dans l'Allemagne; qu'il demandoit la confirmation des Traités faits avec

le

la Nobleſſe d'Alſace; qu'il prétendoit qu'on lui aſſignât des quartiers pour y paſſer l'hyver; & que ſi on les lui refuſoit les hoſtilités continueroient. Les François poſſédoient déjà depuis long tems Lauffenbourg, Seckingen & quelques autres Places; mais ils diſoient qu'elles ne leur ſuffiſoient pas: ils éxigeoient encore Briſac & Fribourg. Enfin ils demandoient que Sigismond Duc d'Autriche paſſât en France pour conſommer ſon mariage avec la Fille du Roi Charles & ſœur du Dauphin; & qu'à cet effet on leur remît les bijoux & l'argent qu'avoit laiſſé Fridéric d'Autriche.

FRIDERIC III. 1445.

A ces demandes l'Empereur fit répondre par Albert de Brandebourg; qu'il avoit à la vérité demandé au Roi de France un ſecours de cinq mille hommes; mais qu'il ne lui en avoit pas demandé quarante mille, & que c'étoit l'uſage en Allemagne que le Tréſor & les bijoux des Princes appartinſſent à leur Succeſſeur. A la fin on convint que le Dauphin retireroit ſes Troupes des terres de l'Empire avec cette condition que les Allemans ne pourroient éxiger aucun dédommagement des pertes qu'ils auroient ſouffertes.]

Fredéric n'eut pourtant pas le bonheur de terminer la conteſtation qui depuis quelques années duroit entre Albert Marquis de Brandebourg, qu'on nommoit l'Achille d'Allemagne, & la Ville de Nuremberg. Le ſujet de ce démêlé étoit, que cette Ville prétendoit être libre & indépendante d'aucun au-

1446. Guerre du Marquis de Brandenbourg, contre la Ville de Nurenberg.

FREDERIC III. 1446. 1448. 1449.

tre que de l'Empereur & de l'Empire; (a) & les Marquis de Brandebourg étant Burgraves de Nuremberg, soutenoient que cette Ville relevoit de leur Burgraviat, aussi-bien que le Plat-pays voisin de la même Ville, lequel en relevoit. Leur querelle fut convertie en une guerre ouverte. Albert, par l'assistance de dix-sept Princes de l'Empire, ses Parens ou Amis, avoit assemblé une bonne Armée pourvuë de toutes les munitions nécessaires avec laquelle il attaqua la Ville. Les Magistrats, & Patrices de Nuremberg, s'étant aussi précautionnés par le secours d'hommes que plusieurs Villes Impériales leur avoient envoyé, soutinrent le siége avec toute la fermeté imaginable. Enfin les uns & les autres n'ayant fait pendant deux ans de guerre que ravager & ruïner les petites Villes, Bourgs & Villages des environs, aussi-bien que toute la campagne; la disette des vivres les contraignit de faire la paix. Il arriva presqu'en même tems un Schisme à Rome, entre Félix IV. & Nicolas V. Il fut accommodé par l'entremise de l'Empereur.

[Ce Prince qui avoit reconnu Nicolas pour Légitime Pape, avoit mandé en 1447. aux Habitans de Basle, qu'ils eussent à faire finir

(a) Cet Albert fondoit ses prétentions sur ce que Fridéric IV. son pére s'étoit approprié le Titre de Burgrave de Nuremberg, non qu'il y eût aucun droit de Souveraineté ou de Domaine, mais seulement parce qu'il y avoit aquis un droit de protection par les différens secours dont il avoit assisté cette Ville contre ses Voisins. L'Empereur Louïs de Baviére avoit dès l'an 1315

finir le Concile qui se tenoit chès eux, & à congédier les Péres, avant la fête de la St. Martin. Ce prémier ordre fut publié le jour de la fête de St. Michel. Les Habitans de Bâle n'ayant pas obéi, l'Empereur leur envoya vers la fin de la même année un second Decret Impérial; & vers le Carême de l'année 1448. un troisiéme Decret dans lequel il les menaçoit de les mettre au Ban de l'Empire s'il n'obéïssoient. Ces menaces obligérent les Péres de transférer le Concile à Lausanne, & ils partirent le 4 de Juillet pour se rendre dans cette Ville. On y travailla à éteindre le schisme; & cette grande affaire se termina enfin,] à condition que Felix renonceroit au Pontificat & que Nicolas subsistant en sa dignité confirmeroit les Decrets du Synode Basle.

Ce différent étant ainsi terminé, Fridéric commença à donner quelque attention aux affaires d'Italie. Dès l'an 1447. Philippe Marie, le dernier de la Maison des Galéas, étant mort sans laisser d'enfans légitimes, il se présenta plusieurs Prétendans pour recueillir sa succession. Il sembloit que le Duché fut dévolu à l'Empereur étant un Fief de l'Empire. Cependant Alphonse Roi de Naples le demanda, sous prétexte que le dernier Duc

1315. engagé Nuremberg à Adolphe d'Autriche, qui n'en jouit qu'environ vingt ans; ces Peuples ayant secoué le joug, & s'étant ligués avec les Cantons Suisses pour avoir leur liberté, ils entraînérent avec eux les Villes de Constance, de Bâle & de Strasbourg, qui s'y sont maintenuës jusqu'en 1445.

FRIDERIC III. 1449. Duc l'avoit institué son Héritier. D'un autre côté Charles Duc d'Orléans, sorti de Valentine fille de Jean Galéas, prémier Duc de Milan, revendiquoit ce Duché; parce que dans le Contract de mariage de sa mére, il avoit été dit; que ses Enfans succéderoient au Duché de Milan au cas que ses fréres mourussent sans Héritiers mâles: clause qui avoit été approuvée par le Pape. Enfin François Sforce l'un des plus grands Guerriers de ce tems-là, qui avoit épousé Blanche Marie, fille Naturelle de Philippe Marie Galéas, & qui avoit même été adopté par ce Prince, aspiroit à la possession de ses Etats, & paroissoit dans la résolution de faire valoir ses prétentions par la voye des armes.

La Ville de Milan se trouvoit partagée en autant de Factions qui favorisoient chacun des Prétendans. Mais le Peuple qui n'auroit pas été fâché de profiter de l'occasion pour recouvrer sa liberté, choisit douze personnes entre les mains de qui il remit le Gouvernement de l'Etat, & fit offrir à l'Empereur une certaine somme par an, au cas qu'il permît à la Ville de se mettre en République.

Cependant la succession du Duc Philippe étoit en proye à tous ceux qui vouloient s'en emparer. Les Vénitiens s'étoient saisis de Plaisance, de Créme & de Lodi: le Duc de

(a) Le jeune Ladislas, Roi de Bohème & de Hongrie, suivit l'Empereur en Italie du consentement des Etats & Régens de ses Royaumes; & l'Histoire rapport-

de Savoye s'étoit rendu maître de Valence & de Conflant: d'autres s'étoient jettés sur d'autres Terres; & François Sforce s'étoit addressé à la Ville de Milan même, dont il avoit formé le siége. Les Habitans serrés de près eurent recours à Fridéric, qui leur envoya deux de ses Ministres. Les Ville promit de se donner à l'Empereur, à condition qu'il feroit lever le siége; mais après avoir attendu inutilement du secours durant deux mois; réduite à la derniére extrémité, elle fut forcée de capituler & d'ouvrir ses portes à Sforce, qui y fit son entrée le 25. de Février 1450.

FRIDERIC III. 1450.

1451.

L'année suivante,] Fridéric résolut de passer en Italie pour aller au devant d'Eleonore, Fille du Roi de Portugal, laquelle lui avoit été promise en mariage. Elle s'étoit aussi mise en chemin pour venir par mer en Italie (a) & étoit arrivée à Pise, d'où on la conduisit à Sienne. L'Empereur l'y reçut: [Il y reçut pareillement des Légats du Pape, qui lui représentérent, qu'il étoit de droit & d'un usage ancien que les Empereurs fissent serment au Pape, avant que d'entrer sur les Terres du Patrimoine de St. Pierre; & que comme il se disposoit à y entrer, il falloit s'il vouloit passer outre, qu'il prêtât ce serment à Sienne entre leurs mains.

Fridéric va en Italie & se marie à Rome & y est Couronné avec son Epouse.

1452.

Fridéric, ayant fait ce que les Légats éxigérent de

porte qu'étant à Rome il harangua le Pape avec tant d'esprit & d'Eloquence, qu'il fut l'admiration de tout le monde.

FRIDERIC III. 1452.

de lui (a), il se rendit à Viterbe, où il fut reçu avec toutes sortes d'honneurs suivant les ordres que le Pape en avoit donnés. Il survint néanmoins un grand tumulte, lorsqu'il approcha du Palais où il devoit descendre. Quelques Jeunes gens, qui s'étoient placés sur un lieu élevé, attirérent à eux avec des crochets de fer l'Etoffe d'or, dont le Dais sous lequel marchoit l'Empereur, étoit garni; ils se disputérent à qui l'auroit & la déchirérent on piéces. Cet exemple de licence occasionna d'autres entreprises: des soldats du Pape s'étant avancés essayérent de faire descendre par force l'Empereur de dessus son cheval, qu'ils s'imaginoient devoir appartenir à celui qui pourroit s'en saisir. Enfin d'autres encore plus téméraires, osérent tenter d'enlever le chapeau de ce Prince, qu'ils voyoient orné d'une Couronne d'un grand prix. Au milieu de ce tumulte, Fridéric se tourna vers les Légats: " Nous avons „ besoin ici, leur dit-il, de nos mains; il faut son„ ger à repousser la force par la force. En même tems il se saisit d'un bâton, qu'il arrache des mains

(a) Le serment que Fridéric prêta étoit conçu en ces termes: " Sanctissimo Domino nostro, Domino Nico„ lao, divina providentia Papæ, Ego Fridericus Rex „ Romanorum, promitto & juro, per Patrem & Fi„ lium & Spiritum Sanctum, & per lignum vivificæ „ Crucis, & per has reliquias sanctorum, quod si per„ mittente Domino Romam venero, sanctam Roma„ nam Ecclesiam & Sanctitatem suam rectorem ipsius „ exaltabo, secundum meum posse. Et neque vitam, „ neque membrum, neque honorem quem habet, „ mea voluntate, meo consilio, meo consensu, aut „ mea exhortatione, perdet, & in Roma nullum Pla„ ci-

mains d'un de ses Domestiques ; il pousse son cheval, se dégage de ceux qui l'attaquoient, tourne bride sur eux, frappe & renverse tout ce qui se présente sous sa main. A l'éxemple de l'Empereur, les Légats s'étoient armés de bâtons, & frappoient à droit & à gauche. Mais les Gentilshommes qui accompagnoient l'Empereur mirent l'épée à la main, & se ruérent sur les séditieux. Cette espéce de Combat dura plus d'une heure. A la fin les séditieux ne pouvant résister aux coups & aux blessures qu'il recevoient, prirent la fuite. Le Gouverneur du Patrimoine, Neveu du Pape, en fit mettre plusieurs en prison ; mais Fridéric, plus porté à pardonner qu'à venger une insulte, demanda leur grace & les fit relâcher.

De Vitterbe, Fridéric se rendit à Rome avec l'Impératrice. Quand il fut à la vuë de cette Capitale le Collége des Cardinaux alla au devant de lui ; & comme c'étoit une coutume que les Empereurs qui vouloient se faire couronner, passassent au moins une nuit (*b*) devant la Ville de Rome, Frideric

„ citum aut Ordinationem faciam, de omnibus quæ „ ad Sanctitatem suam, aut ad Romanos pertinent, „ sine vestro consilio. Et quidquid de terra sancti Pe- „ tri ad nostram Potestatem pervenerit, suæ Sanctitati „ reddam. Et cuicumque Italicum Regnum commi- „ sero, jurare faciam illum, ut adjutor suæ Sanctita- „ tis sit, ad defendendam terram S. Petri, secundum „ suum posse : sic me Deus adjuvet, & hæc Sancta „ Dei Evangelia. *Fugger Lib. V. c. 7. n. 4.*

(*b*) Rien n'est plus incertain que l'origine de cet usage : Quelques-uns disent que les Empereurs n'entroient point à Rome aussi-tôt leur arrivée devant cette Ville

FRIDERIC III. 1452. ric fit dresser ses Tentes & passa cette nuit hors de la Ville. Le 9. de Mars on lui fit une entrée magnifique; & le 15. (a) Eléonore & lui furent mariés & couronnés.] Le Pape & l'Empereur ratifiérent le Concordat de la Nation Germanique, touchant la Collation des Prélatures, & autres Bénéfices, dont le Cardinal Carvajal, Légat de sa Sainteté en Allemagne, étoit convenu avec ce Prince, dès l'année 1448.

Fridéric ayant éxécuté des desseins aussi importans avec toute la dextérité que les conjonctures le permettoient, songea à retourner en Allemagne, & passant à Ferrare, où Borsi Marquis d'Est, Prince d'un mérite extraordinaire, lui vint rendre ses devoirs, il le créa Duc de Modéne & de Reggio, qui relevoient de l'Empire, & y fit aussi Chevalier, Galéas (b) Duc de Milan. Il laissa ainsi l'Italie, parce qu'il sçavoit

afin de donner le tems au Pape de prescrire ses ordres, pour prévenir le tumulte que pourroit causer une entrée précipitée: d'autres disent que les Empereurs eux-mêmes prenoient ce tems-là pour connoître la disposition des esprits des Romains. Enfin d'autres veulent que l'on ait fait un usage mystérieux d'une chose qui s'étoit pratiquée deux ou trois fois sans conséquence.

(a) Ce ne fut que le 18. de Mars que Fridéric fut marié & couronné Empereur: le 15. il fut seulement couronné en qualité de Roi de Lombardie: Cérémonie qui fut faite non obstant les protestations des Députés de la Ville de Milan. L'Empereur avoit demandé au Pape Nicolas, qu'en vertu de la plénitude de sa puissance il voulut lui conférer à Rome la Couronne du Royaume de Lombardie, tant parce que la Ville de Milan se trouvoit infectée de la peste, que parce que les Milanois méritoient d'être privés de cette préro-

voit dissimuler, & cacher son ressentiment. FRIDERIC III. 1452.

Il ne fut pas si-tôt de retour en Autriche qu'il y trouva bien des affaires à démêler, particuliérement avec ceux de Hongrie. Les Etats de ce Royaume l'avoient souvent fait supplier de leur vouloir envoyer leur Roi, le jeune Ladislas, qu'il retenoit toujours auprès de lui, sous prétexte de la tutelle qu'il en avoit prise. Ils lui avoient aussi fait faire de très fortes instances de leur rendre la Couronne & les autres ornemens Royaux dont ils se servoient pour couronner leurs Rois; mais il ne leur avoit donné aucune satisfaction sur ces deux demandes, alléguant diverses excuses, pour justifier le retardement qu'il apportoit à les leur accorder. Enfin ces Peuples lassés de ces délais, armérent, & sous la conduite d'Huniades, ils entrérent en Autriche, le surprirent dans Neustad, & le forcérent d'en venir à un ac-

Démêlé de l'Empereur avec la Hongrie.

rogative, pour s'être donnés à un Etranger au préjudice des droits de l'Empire. Les Cardinaux consultés la dessus ayant répondu qu'on ne pouvoit rien refuser à l'Empereur, cette céremonie se fit à Rome ainsi que ce Prince l'avoit souhaité. Il en fut quitte pour un nouveau serment que l'on éxiga de lui en la forme suivante: " Ego Fridericus Rex Romanorum, futurus „ Imperator, juro, me servaturum Romanorum bo„ nas consuetudines. Sic me Deus adjuvet.

(b) Il ne s'agissoit pas de faire Chevalier le Duc de Milan; il eût plutôt été question de lui donner l'Investiture du Duché; ce que l'Empereur refusa de faire à moins que le Duc ne s'engageât de lui payer une certaine somme tous les ans, ou de lui céder la Ville de Côme ou bien celle de Parme. Ce fut Galéas, fils de François force, Duc de Milan que l'Empereur fit Chevalier.

FRIDERIC III. 1452.

accommodement. Il fut conclu que le jeune Prince, qui n'avoit pas encore l'âge compétent pour gouverner, seroit mis entre les mains d'Ulric Comte de Cilie, son Oncle maternel, & qu'on discuteroit & termineroit à Vienne par une médiation d'Arbitres, le différend touchant la tutelle (a).

Prise de Constantinople par le Turc.

Pendant ces contestations, Mahomet II. qui avoit succédé à Amurat II. son pére, & qui n'avoit pas moins d'avidité que lui d'étendre ses conquêtes, subjuga le reste de la Gréce, s'empara par force de la ville de Constantinople, où le 29. Mai 1453. l'Empereur Constantin Paléologue fut tué avec tous les siens, de sorte que par cette expédition il anéantit l'Empire Romain en Orient, en attendant que lui ou ses Successeurs pussent par leurs armes joindre cet Empire à celui d'Occident, comme dès-lors les Turcs s'en vantoient, selon le sens de leur Devise, qui pour corps a un Croissant, & dont le mot est, *Pour croître jusqu'au plein. Donec totum impleat orbem.* Ainsi par un malheureux Constantin, l'on vit finir cet Empire, qui avoit commencé sous un heureux Constantin.

Ces grands progrès que les Turcs faisoient en Europe, réveillérent les Princes Chrétiens,

(a) Ladislas ne fut pas plutôt sorti de dessous la tutelle de Fréderic, qu'il chercha à donner à l'Empereur des marques du ressentiment qu'il eut d'en avoir été si long-tems retenu; & il fallut toute la dextérité du Pape Caliste III. Successeur de Nicolas V. pour prévenir une rupture entiére entre ces deux Princes; ce fut le Cardinal de Saint Ange qui fut employé à cette négo-

tiens, & les obligérent de s'unir enſemble FRIDERIC
pour en arrêter le cours. Le Pape même à III.
force de préſens & de ſollicitations, excita 1453.
le Sophy de Perſe à faire de ſon côté la guerre au Grand-Seigneur, pendant que les Chrétiens l'attaqueroient du leur. Les Allemans, à la ſollicitation du Cardinal Carvajal, Légat du ſaint Siége en Allemagne, ſe mirent pour cet effet en devoir de mettre des Troupes ſur pied, & les envoyérent à Huniades, qui ſoutenoit ſeul les efforts des Turcs en Hongrie. Ce Prince fortifié de ce ſecours marcha droit vers Bellegrade, que Mahomet avoit aſſiégée. Et après un rude combat, il lui fit lever le ſiége, & le força de ſe retirer avec perte de plus de 40000. hommes, qui furent tués ſur la place. Mais comme peu de jours après, Huniades mourut d'une fiévre continuë, que lui avoit cauſé la grande fatigue qu'il avoit euë dans la
bataille, la perte de ce Général déconcerta 1456.
ſi fort les Chrétiens, que ne ſongeant qu'à leurs affaires, ils abandonnérent la cauſe commune. Et pour le dire en un mot, tous les deſſeins qu'on projetta pendant deux à trois ans, pour ſoutenir cette guerre ſainte, échouérent par les continuelles interruptions, que les démêlés particuliers y apporté-

gociation en qualité de Légat Apoſtolique, & Louïs Duc de Baviére s'offrit pour en être médiateur. Le prétexte dont le Cardinal ſe ſervit pour ſe rendre à Prague, où ſon arrivée eût donné de grands ombrages, fut d'apporter la bénédiction du S. Pére aux nôces qui ſe devoient faire entre Ladiſlas & Madeleine fille de France.

FRIDERIC III. 1457. térent. [D'ailleurs il y avoit quelque mésintelligence entre le Pape Calixte III. & les Princes de l'Empire. Fridéric avoit envoyé un Ambassadeur au nouveau Pape, pour lui promettre une entiére obeïssance, & il avoit fait cette démarche contre le sentiment de quelques Electeurs, qui faisoient leur possible pour persuader l'Empereur; qu'il étoit tems de mettre une frein à la puissance des Papes; qu'on ne devoit plus leur obeïr à moins qu'ils n'accordassent de meilleures conditions; & que le sort des Allemans se trouvoit bien plus triste que celui des Italiens & des François. Les Electeurs du Rhin s'assemblérent même, & dressérent un Etat des griefs, dont la Nation avoit à se plaindre contre la Cour de Rome. Les principaux Articles étoient; " que le Pape „ n'observoit point les Decrets des Conci„ les de Constance & de Basle; qu'il ne se „ croyoit point obligé aux Concordats faits „ avec le Pape Nicolas V. son Prédécesseur; „ qu'il méprisoit la Nation Allemande, & „ paroissoit s'être proposé de l'épuiser entié„ rement; que les Elections des Prélats „ étoient la plupart du tems rejettées; que „ les Bénéfices & les Dignités de toutes sor„ tes d'espéce étoient reservées pour les Car„ di-

(a) Il est certain que cette mort fut trop précipitée & accompagnée de certaines circonstances pour que le poison n'y eût point de part: Rokysana & Podiebracius en furent soupçonnés; le prémier, pour affermir la Secte des Hussites dont il s'étoit déclaré le Protecteur, & pour la destruction de laquelle le Roi avoit pris des mesures, tant avec Rome qu'avec d'autres Puissances: le

„ dinaux & pour les Protonotaires ; qu'on „ accordoit ſans nombre des graces expec- „ tatives ; que non ſeulement on éxigeoit „ les Annates avec une rigueur extrême ; „ mais qu'on forçoit encore de payer plus „ qu'il n'étoit du ; que le gouvernement des „ Égliſes n'étoit pas conféré à ceux qui „ avoient plus de mérite ; mais à ceux qui „ offroient plus d'argent ; qu'on accordoit „ tous les jours de nouvelles indulgences, „ qui tiroient tout l'argent du Pays ; que „ ſous prétexte de la guerre contre le Turc, „ on s'emparoit des Décimes des Eccléſi- „ aſtiques, ſans conſulter les Evêques ; que „ l'on évoquoit continuellement au Tribu- „ nal du Pape des Cauſes qui devoient être „ jugées dans le Pays ; enfin que l'on inven- „ toit mille maniéres pour attirer à Rome „ tout l'argent des Allemans ". Peu s'en fallut que l'Empereur ne ſe joignît à ces Electeurs ; mais le crédit de ſes Miniſtres ſur ſon eſprit l'empêcha d'éclater.]

FRIDERIC III. 1457.

Mort de Ladiſlas Roi de Hongrie.

Cette année Ladiſlas, Roi de Hongrie & de Bohéme, étant à Prague, mourut âgé de dix-huit ans. Ce jeune Prince y attendoit la fille du Roi de France qu'il devoit épouſer. (*a*) On eut ſoupçon de quelque empoiſonnement. Cependant le bonheur vou-

le ſecond, pour l'établiſſement de ſon autorité dans l'Etat ; dont il ſongeoit même de s'approprier la Souveraineté : Quoiqu'il en ſoit, cet événement ne permit pas de douter alors que ce jeune Prince, qui fût devenu le Roi le plus accompli de ſon ſiécle, n'ait été la victime de la paſſion de l'un de ces deux Seigneurs, & peut-être de tous les deux enſemble de concert. Les ſui-

FRIDERIC III. 1457. voulut, qu'environ le même tems, l'Impératrice accoucha d'un fils, qui fut nommé Maximilien. Fridéric étoit alors en Autriche occupé à une guerre domestique, qu'il ne put si-tôt finir. [Il y avoit trois héritiers qui prétendoient à ce Duché; savoir l'Empereur Fridéric, Albert VI. surnommé le prodigue son Frére, & Sigismond Comte de Tyrol, leur Cousin germain; car ils descendoient tous trois d'Albert le Sage aussi-bien qu'Albert Pére de Ladislas. Frideric en qualité d'Aîné vouloit s'emparer de l'Autriche: Albert son frére disoit qu'il possédoit déja assés de Provinces; qu'il n'avoit que trop fait valoir le droit d'aînesse dans le partage de la succession de leur Pére; & que dans les autres Biens il étoit juste qu'il eût quelque égard aux droits de son frére & à ceux de son Cousin. D'autre part les Etats du Pays ne vouloient obéir à aucun de ces trois Princes: desorte que cette Province fut désolée par les armes des uns & des autres. Cependant au bout de quelque tems, l'affaire s'accommoda par l'entremise de Louïs Comte Palatin. Il fut convenu; que l'Empereur auroit l'Autriche Inférieure jusqu'à l'Ems; que les Terres au delà de cette Riviére appartiendroient à Albert; que la Carinthie supérieure,

suites justifiérent assez ce soupçon: la mort de Ladislas fit naître divers Prétendans à cette Couronne. Casimir Roi de Pologne Beau-frére de Ladislas y aspiroit comme ayant épousé la sœur du dernier Roi. Guillaume Duc de Saxe prétendit lui être préféré, parce qu'il en avoit épousé l'aînée. Albert & Sigismond Ducs d'Autriche firent valoir l'ancienneté de l'alliance contractée entre les Maisons d'Autriche & de Bohéme, qui assûre

re, voisine du Tyrol seroit la portion de Sigismond; & que chacun de ces Princes auroit un Palais séparé dans le Château de Vienne. FRIDERIC III. 1461.

Les choses demeurérent en cet état, jusqu'à l'an 1461. qu'Albert d'Autriche, appuyé de Louis de Baviére, prit les armes contre l'Empereur, toujours sous prétexte qu'il avoit été lézé dans le partage de la succession de son Pére; il ajoûtoit pourtant que les Autrichiens se plaignoient de ce que l'Empereur avoit donné atteinte à leurs priviléges. Un prompt accommodement, ménagé par le Roi de Bohéme fit à la vérité mettre les armes bas. Mais ce fut pour les reprendre bientôt, & pour se faire une guerre plus cruelle. Albert s'étant présenté en 1462. devant Vienne à la tête de quelques Troupes; les gens de l'Empereur en vinrent aux mains avec lui & l'obligérent de se retirer. Les Habitans de la Ville quoique peu portés pour l'Empereur étoient divisés en deux Partis. Le sénat & la plus saine partie des Bourgeois paroissoient prendre les intérêts de Fridéric : le Peuple, le Consul Holzer & un petit nombre de Sénateurs inclinoient pour Albert. 1462.

Dans ces entrefaites l'Empereur se rendit devant Vienne à la tête de quatre mille hom-

re leur succession réciproque, faute de mâles. Mais Georges Podiebracius dont l'autorité & les intrigues étoient affermies dans le Royaume, secondé d'ailleurs par les soins de Rokysana qui se flattoit de trouver dans sa personne un puissant appui pour sa Secte, l'emporta sur tous ses Concurrens, & fut proclamé Roi de Bohéme le cinquiéme Mars 1458. & à l'égard du Royaume de Hongrie, ce fut Matthias fils d'Huniades que les Etats élûrent pour être leur Roi.

FRIDERIC III. 1462.

hommes. On lui refusa d'abord l'entrée de la Ville: quelque tems après on l'y admit pourtant, sous la promesse qu'il ne tireroit aucune vengeance de l'affront qu'il avoit reçu. Il prit connoissance des affaires & changea les Magistrats au gré des Bourgeois. La tranquillité qui sembloit rétablie fut aussi-tôt troublée par un tumulte qui s'éleva parmi le Peuple. Il y avoit aux environs de la Ville quelques soldats dont une partie dans les guerres précédentes avoit servi l'Empereur & dont d'autres avoient servi Albert: tous ensemble, avoient demandé le payement qui leur étoit du; & comme on ne les avoit pas satisfait, ils s'étoient mis à piller la Campagne. On porta des plaintes à l'Empereur de ces violences; mais soit qu'il n'eût point d'argent, soit qu'il voulût connoître la disposition des esprits à son égard, il demanda que la Ville lui prêtât six mille ducats; ajoûtant qu'il en fourniroit autant de ses propres deniers & que par-là il arrêteroit les désordres, dont on se plaignoit. Comme on lui refusa cette somme & même la moitié à laquelle il s'étoit ensuite restraint, il menaça les Habitans de Vienne de son ressentiment; il ne chercha ni à contenir les soldats, ni à les satisfaire; il les laissa aller leur train.

Cependant le désordre augmentoit; & les soldats plus audacieux par l'impunité, insultoient les Vandangeurs, & ne leur permettoient pas de porter le vin à la Ville. Les Bourgeois qui étoient dans les intérêts d'Albert en prirent occasion de faire soulever le Peuple contre l'Empereur. On s'assemble

tu-

tumultueusement : on renonce à la fidélité qu'on lui a jurée, & l'on s'assure des Deniers des Bureaux publics. FRIDERIC III. 1462.

L'Empereur qui étoit dans le Château avec l'Impératrice & son fils Maximilien, crut appaiser la sédition en envoyant deux Officiers représenter aux Bourgeois leur devoir & les exhorter, à se retirer tranquillement chez eux; mais les séditieux emprisonnérent ces deux Officiers; ils formérent même le siége du Château, après avoir fait pour deux ans un Traité d'alliance avec Albert; & ils fatiguérent tellement Fridéric,] & le réduisirent à une si grande extrémité, que sans George Pougebrack, qui de Gouverneur de Bohéme en étoit devenu Roi, & qui vint à son secours, il y seroit mort de faim, avec tous ceux qui étoient avec lui. [Le Traité que le Roi de Bohéme ménagea portoit; Que les Prisonniers seroient mis en liberté de part & d'autre; qu'Albert restitueroit les Forteresses, les Villes & les Terres dont il s'étoit emparé; qu'il auroit durant huit ans, en qualité de Vicaire, le Gouvernement de l'Autriche inférieure, & qu'il payeroit chaque année à son frére la somme de quatre mille Ducats.

Ce Traité ne fut éxécuté de part ni d'autre. Albert ne put se résoudre à restituer à l'Empereur les Terres qu'il lui avoit enlevées; & Fridéric non seulement refusa de lui remettre l'Administration de l'Autriche Inférieure; mais il le fit encore mettre au banc de l'Empire & le fit excommunier par le Pape. Tout cela donna occasion de re- 1463.

pren-

FRIDÉRIC III. 1463.

prendre de nouveau les Armes. Les Troupes des deux Fréres en vinrent aux mains auprès de Neustadt & se livrérent une bataille où il y eut beaucoup de sang répandu des deux côtés. Sigismond d'Autriche, Louis de Baviére, l'Impératrice Eléonor & le Pape firent tout leur possible pour porter les choses à un accommodement. Ils travaillérent en vain. Albert ne vouloit rien céder, & Fridéric vouloit se rendre maître de toute l'Autriche en donnant à son frére une somme d'argent. Ce fut le Ciel qui mit fin à cette querelle. Albert mourut subitement le 2. de Décembre. Les uns regardérent sa mort comme une punition divine; d'autres l'attribuérent au poison; & d'autres prétendirent que son incontinence lui avoit causé une appopléxie. Les Médecins favorisérent le soupçon de poison; ils assurérent en avoir découvert des marques sur son Corps. Un certain Apoticaire & quelques autres personnes furent même arrêtées à cette occasion; mais quelques informations que l'on put faire, on ne trouva aucune preuve contre eux & on les relâcha, comme innocens. Au commencement de l'année suivante, Sigismond ayant cédé à l'Empereur la portion de l'Autriche dont il avoit hérité de Ladislas, Fridéric se vit enfin maître du Duché entier.]

Les

(u) Fridéric enfin lassé par les Guerres avec les Hongrois, consentit à restituer à Mathias la Couronne dont il étoit dépositaire depuis la Tutelle de Ladislas; & les deux Princes firent un Traité à ce sujet le 21. Juillet 1463. par lequel il fut arrêté que Fridéric & Mathias pren-

Les Hongrois voyant l'embarras où étoit l'Empereur, au lieu de chercher un Roi dans la Maison d'Autriche, élûrent en la place du défunt Prince Ladislas, Mathias Corvin, fils du brave Huniades. Ils ne le couronnérent pas alors, parce que l'Empereur retenoit toujours la couronne, (a) dont ils avoient accoutumé de couronner leurs Rois. Il étoit même pour lors en guerre avec eux, prétendant joindre ce Royaume à ses pays héréditaires, mais ses efforts furent si foibles qu'il ne donna pas lieu de croire qu'il en pût jamais venir à bout par la voye des armes. Il étoit d'ailleurs inquiété des irruptions continuelles que les Turcs faisoient sur les frontiéres de ses Etats; & l'appréhension qu'il eut que leurs progrès n'allassent plus loin fut si grande, qu'elle lui fit prendre la résolution de passer une seconde fois en Italie, tant pour conférer avec le Pape Paul II. sur les moyens d'engager de nouveau tous les Princes Chrétiens à s'opposer aux Infidéles, que pour accomplir à Rome un vœu qu'il disoit avoir fait, dont il ne s'expliquoit point. Il s'y rendit en effet sans aucunes Troupes, dans la saison la plus rude de l'année, & y arriva la veille de Noël. Il y fut reçu aux flambeaux, dans le tems qu'on avoit déjà commencé Matines en l'Eglise de Saint Pierre, où il des-

FRIDERIC III. 1464.

1467.

prendroient les noms de Pére & de Fils l'un de l'autre par adoption, & qu'en cas que le Roi de Hongrie vînt à déceder sans enfans ou neveux légitimes, Fridéric seroit reçu à la succession de la Couronne, pour lui & pour ses enfans.

FRIDERIC III. 1467. descendit, & assista à tout le service, s'aquitta de son vœu, & communia à la Messe de la main de sa Sainteté, & de la même Hostie, dont elle avoit usé dans le saint Sacrifice. Pendant le séjour qu'il fit à Rome, qui ne fut que de dix-sept jours, il eut diverses conférences avec le Pape, touchant la guerre contre le Turc; mais elles n'aboutirent presque à rien. De sorte que sur l'avis qu'il reçut, que Mathias Roi de Hongrie s'étoit mis en devoir de profiter de son absence, en faisant des courses en Bohéme, & en Moravie, où il désoloit
1469. tout le Pays, il reprit le chemin d'Allemagne. D'autre côté il étoit averti, que Charles Duc de Bourgogne, qui depuis trois ans avoit hérité des grands États, que Philippe le Bon son pére avoit si long-tems, & si pacifiquement gouvernés, non content de cette belle succession, avoit trouvé moyen d'y ajoûter le Duché de Gueldres & le Comté de Zutphen, & ne prétendoit pas de s'en tenir là. L'ambition de ce Prince,
1470. en effet, n'avoit point de bornes: car pour la soutenir, il avoit de beaucoup augmenté les taxes & impositions ordinaires qui se levoient sur ses Sujets. Comme il n'avoit pu réüssir dans les négociations secrétes qu'il avoit

(a) C'étoit bien là l'intention de Charles; mais il ne la faisoit pas connoître. Il se contentoit de demander le Titre de Roi de Bourgogne & le Vicariat de l'Empire dans ses Etats; afin, disoit-il d'être autorisé à réünir à l'Empire toutes les Terres qui en avoient été distraites.

(b) Un motif de jalousie & un point d'honneur, contribuérent encore plus que les insinuations du Roi de

voit conduites à la Cour de l'Empereur & auprès des Electeurs, pour tâcher de se faire élire Roi des Romains (*a*), parce que l'Empereur avoit un dessein caché, d'assurer l'Empire à son fils Maximilien, & qu'à cet effet, par avance il avoit sous main ménagé les mêmes Electeurs. Charles trouvant de ce côté là un obstacle invincible à son ambition, avoit formé un autre projet pour y réüssir: il avoit attiré l'Empereur à Tréves, sous divers prétextes; mais c'étoit principalement dans l'opinion qu'il avoit de le pouvoir mieux ménager, pour obtenir de lui la souveraineté sur les Evêchés de Cambrai, d'Utrecht, de Liége & de Tournay, & d'ériger ainsi ses Etats en Royaume.

FRIDERIC III. 1473.

Ambition de Charles de Bourgogne.

Il crut devoir commencer par offrir en mariage sa fille Marie à Maximilien fils de l'Empereur. Mais Louïs XI. Roi de France, pour faire échouer ce vaste dessein, fit si bien qu'il rendit les démarches du Duc de Bourgogne suspectes à Fridéric (*b*). Ce Prince se retira sans rien conclure, & sans même prendre congé de lui. Charles qui avoit déjà fait faire tous les ornemens & les autres préparatifs nécessaires pour son couronnement, en conçut un dépit extrême. Il ne laissa pas de continuer à faire ses efforts, & à

de France à rendre suspecte à l'Empereur l'ambition du Duc de Bourgogne. Ce Prince avoit pris dans ses armes celles du Duché d'Autriche, fondé sur ce que Sigismond d'Autriche lui avoit engagé quelques Terres de sa Maison. Fridéric avoit été extrémement offensé de cette entreprise, il regardoit comme un affront qu'un Prince étranger portât les armes de sa famille.

FRIDERIC III. 1473. à employer toutes ses forces, pour faire réüssir son entreprise, n'épargnant ni hommes, ni argent. Il jugea même à propos dans cette pensée, de se prévaloir du prétexte qui s'offrit, d'accorder sa protection
1474. à Robert Comte Palatin, qui disputoit l'Archevêché de Cologne, contre Herman Landgrave de Hesse. Il alla donc, assiéger Nuys, & il s'en seroit emparé aussi-bien que de l'Archevêché de Cologne, sans le secours
1476. (a) que l'Empereur y envoya. Cette haute ambition accompagna Charles jusqu'au siége qu'il mit devant Nancy, où il fut défait, & si dangéreusement blessé, que le lendemain 6. Janvier, on le trouva mort dans la glace.

Ce Prince avoit épuisé ses finances, & ruïné ses Troupes par des guerres continuelles, qui avoient tellement fatigué les peuples, que les principaux de ses Etats ne songérent après sa mort, qu'à marier leur Princesse avec quelque Prince capable de
1477. les protéger. Louïs XI. la demandoit pour son fils le Dauphin; & l'Empereur pour Maximilien. Louïs avoit déjà réüni à sa couronne la Bourgogne, la Picardie, le Ponthieu, l'Artois, avec les Villes d'Arras, de Tournay, & celles de la riviére de Somme,

(a) Si ce Prince se fût contenté de la Guerre qu'il eut à demêler avec Louïs XI. il se seroit trouvé assez fort pour la soûtenir & en tirer même avantage; mais son ambition l'ayant aveuglé, il ne sçut point se ménager l'amitié des Suisses ses voisins, lesquels ayant fait alliance avec Louïs XI. en 1474. devinrent ses plus redoutables ennemis: ils le battirent à Grançon en 1476.

me, comme fiefs & appanages de France, qui ne pouvoient être possédés par des femmes. Mais une trop grande précipitation à rechercher ses droits, & les guerres qu'il avoit entrepris pour ce sujet lui attirérent si peu leur confiance, qu'ils ne le voulurent point écouter. Ils aimérent mieux avoir à faire avec Fridéric : il les ménagea si bien, qu'ils donnérent leur consentement au mariage de son fils Maximilien. (*b*) De sorte, qu'avec Marie de Bourgogne, ce mariage se fit, le 18. d'Août. Maximilien qui n'avoit alors que dix-huit ans voulant d'abord gagner l'estime de son Peuple, se mit en état de résister aux François, secondé par l'Empereur son pére, & s'étant rendu maître de quelques Places, il hazarda contre eux une bataille, que l'année suivante il gagna à Ginnegate auprès de Térouane; ce qui rétablit un peu les affaires des Pays-bas. Toutefois les Etats de Flandres ne demandoient qu'à en pouvoir venir à une bonne paix avec la France. Ils délibérérent si long-tems sur les moyens d'y parvenir, que la mort de Marie étant survenue, cet accident y apporta de nouvelles difficultés. L'enfant dont elle étoit grosse, mourut avec elle, & elle ne laissa de cinq qu'el-

FRIDERIC III. 1477. 1478. 1479. 25. Mars. 1482.

1476. le 5. Avril, quelques mois après à Morat, & enfin le terrassérent devant Nancy, ou il perdit la vie.

(*b*) Par ce mariage tous leurs biens passérent à Philippe leur fils, qui épousa Jeanne fille du Roi Ferdinand d'Aragon, & par sa femme Roi de Castille. Il fut nommé Philippe I. Roi d'Espagne; & c'est ainsi que l'Espagne & ses appartenances sont entrées dans la Maison d'Autriche.

FRIDERIC III. 1482.

qu'elle avoit eu, qu'un fils nommé Philippe, & une fille appellée Marguérite. Il y eut de grandes contestations pour la Tutelle & la Garde-noble des enfans. Maximilien la prétendoit comme pére. Les proches parens de la défunte la lui contestoient, étant appuyés par les suffrages des Etats Généraux. Enfin ces Etats, pour prévenir de plus grands troubles, trouvérent à propos de faire la paix avec la France, & Maximilien même én signa le Traité. Mais quelques-uns de son conseil, qui cherchoient leurs intérêts particuliers, lui ayant persuadé que la Garde-noble de ses enfans lui appartenoit de droit, aussi-bien que le gouvernement de l'Etat, il prit résolution d'éxercer l'un & l'autre, & de s'y maintenir de gré ou de force. Il en commença l'éxécution, par la Ville de Dendremonde qu'il surprit. Il s'empara aussi d'Oudenarde & de quelques autres Places. Celles de Gand & de Bruges, voyant qu'elles étoient menacées d'un pareil danger, envoyérent demander secours au Roi de France, pour s'en garantir. Ce Roi étant bien aise de profiter de la querelle de ses Voisins, pour l'avantage (a) de ses affaires, leur envoya une partie de sa Gendarmerie, sous le commandement du sieur de Crévecoeur. La guerre ayant duré près de trois ans, à la ruine

(a) Louïs XI. sçut si bien tirer avantage de cet événement, que sans la participation de Maximilien, il fut fait entre lui & les Etats de Flandres, un Traité par lequel Marguérite fille de Marie de Bourgogne âgée

ruïne du pays, les principaux Seigneurs trouvérent des expédiens pour moyenner la paix de ceux de Gand & de Bruges avec Maximilien. Elle se fit à condition que les Etats de Flandres consentiroient, que Maximilien demeurât Tuteur de son fils, avec certaine reserve. Sur cela, Philippe ayant été amené à Gand, le même jour que Maximilien son pére y devoit faire son entrée, ce jeune Prince alla au devant de lui; & tous deux firent leur entrée ensemble dans la Ville, accompagnés de cinq mille hommes de guerre, au lieu de cinq cens, dont on étoit convenu. Les Magistrats lui en ayant témoigné leur surprise, & combien ils étoient mécontens du désordre que ce grand nombre de gens de guerre causoit dans la Ville, Maximilien prit le parti de s'en aller avec son fils à Malines, où il laissa ce jeune Prince. Il donna ensuite les ordres nécessaires à ses Officiers généraux, pour continuer la guerre contre la France. Cependant comme il eut nouvelles, que tout se préparoit en Allemagne, pour l'élection d'un Roi des Romains, il alla joindre l'Empereur son pére, & tous deux s'étant rendus à Francfort, Maximilien, d'un consentement général, fut élu Roi des Romains, le 16. de Février, & couronné le 9. d'Avril ensuivant, par l'Archevêque de Cologne. [Quelques années

FRIDERIC III. 1485.

1486.

Maximilien élu Roi des Romains.

âgée de trois ans, fut promise en mariage, pour Charles Dauphin de France, avec les Comtés de Bourgogne & d'Artois, & plusieurs autres Places considerables.

FRIDERIC III. 1486.

nées au-paravant l'Empereur avoit été sollicité par divers Membres de l'Empire de faire élire le Prince son fils Roi des Romains; mais il avoit répondu, qu'il connoissoit son fils mieux que qui que ce soit ne le pouvoit connoître; & qu'il savoit qu'il n'étoit nullement propre pour gouverner l'Empire. Soit que cette réponse ne fût pas sincére, soit qu'il ne crût pas son fils en état de supporter un pareil fardeau, l'avantage que Maximilien venoit de remporter, tant sur les François que sur les Flamans, avoit pu faire changer Fridéric de sentiment. Il recommanda lui-même ce Prince aux Electeurs. L'Ambassadeur de France, n'épargna ni présens ni promesses pour traverser cette Election, & Mathias Roi de Hongrie se donna de grands mouvemens pour l'empêcher; mais ils travaillérent inutilement]. Peu de tems après son élection, Maximilien s'en retourna en Flandres, & Fridéric son pére lui alla rendre visite dans la Ville de Bruges. [Ce fut la rupture qui s'éleva entre Mathieu, Roi d'Hongrie & Fridéric, qui donna occasion au voyage que l'Empereur fit dans les Pays-bas. Le Pape Paul III. venoit de frapper d'excommunication Georges Roi de Bohéme, comme le soutien & le fauteur de l'Hérésie de Jean Hus, dont la doctrine avoit été condamnée dans le Concile de Constance avec celle de Jerôme de Prague: les Bohémiens déchargés du serment de fidélité & le Royaume déclaré vaquant, firent naître quelques pensées à Mathias de réünir cette Couronne à la sienne; mais Fridéric le traversa dans ce

dessein,

dessein, par la crainte qu'il eut de le voir devenir trop puissant. Mathias ne tarda pas à lui donner des marques de son ressentiment, il entra à main armée dans l'Autriche, & mit le Siége devant Vienne; cependant les choses n'allérent pas plus loin, & l'on ménagea un accommodement par lequel Fridéric fut obligé de renoncer à toutes ses prétentions & de donner l'investiture du Royaume de Hongrie à Mathias, avec quatre-vingt mille florins qu'il lui promit pour le dédommager des frais de cette Guerre; moyennant quoi il leva le Siége. Mais le payement de cette somme n'ayant pas été aquité fidélement, & Mathias trouvant dans ce retard une nouvelle raison d'inquiéter l'Empereur; l'Autriche le revit une seconde fois en 1481. à la tête d'une nombreuse Armée. Vienne fut encore assiégée & tomba entre les mains du Vainqueur. Fridéric qui voyoit périr sa Capitale, ne ré-répondit autre chose à ceux qui le pressoient de la secourir, sinon, qu'elle n'avoit pas encore souffert l'extrémité où son engagement dans les intérêts de son frére Albert l'avoit autrefois réduit: ainsi bien loin de la garentir de sa perte, il l'abandonna à sa disgrace; & pour faire diversion à un malheur, qu'il ne pouvoit ou ne vouloit pas éviter, il forma la résolution d'aller voir Maximilien son Fils dans les Pays-bas, reppetant de tems en tems cette maxime, qu'il s'étoit renduë assés familiére: *Que l'oubli est le seul reméde des choses perduës & irréparables.* A la fin néanmoins à la sollicitation de

 l'Em-

FRIDERIC III. 1486. l'Empereur, Albert Duc de Saxe marcha en Autriche à la tête d'un corps d'Armée. Il y trouva Mathias trop puissant pour ôser en venir aux mains avec lui; & comme d'un autre côté, il ne crut pas devoir engager l'Allemagne dans une Guerre, il fit ensorte de porter les choses à un accommodement un peu supportable. Il convint en effet d'une Tréve de huit mois; il consentit que Mathias gardât l'Autriche, jusqu'a ce qu'il eût été remboursé les quatre vingt mille florins, qui lui avoient été promis pour le dédommager des frais de la guerre précédente. Il fut outre cela accordé, qu'au cas que Mathias vint à mourir, l'Autriche retourneroit à son ancien maître; & que cependant l'Empereur retiendroit le titre de Roi d'Hongrie: conditions qui furent ratifiées par l'Empereur.] A l'égard de Maximilien, il s'étoit rendu à Bruges pour la conclusion du Traité de Paix qui venoit d'être arrêté entre lui & les Etats du pays, & qui fut confirmé en présence de l'Empereur. Fridéric avoit amené avec lui beaucoup de Troupes, & voyant que son fils en auroit besoin dans le démêlé qu'il avoit avec la France, il les lui laissa, & s'en retourna en Allemagne. Comme ces Troupes faisoient de grands dégâts dans la campagne, & que les peuples en étoient désolés; que d'ailleurs les plus proches parens de la défunte Princesse Marie n'avoient aucune part à l'éducation qu'on donnoit à Philippe leur jeune Prince, qui étoit entiérement sous la conduite de Marguérite Douairiére d'Angleterre,

re, & de quelques autres Etrangers, ils eurent bientôt oublié ce qu'ils devoient à leur Souverain, n'écoutant plus que des sentimens de défiance qu'on leur avoit inspiré contre lui.

FRIDERIC III. 1488.

Leur mécontentement éclata au commencement de l'année 1488. lors qu'étant venu à Bruges, où les Etats généraux de Flandres étoient assemblés, pour remédier aux grands désordres que ses Troupes faisoient dans le Pays, on fit courir le bruit, qu'il s'en vouloit servir pour se rendre maître de la Ville. Les Bourgeois & les gens de mêtier en furent si allarmés, qu'ils coururent aux armes, se saisirent de sa personne, & le firent garder dans le Château. Ils emprisonnérent aussi quelqu'un de ses Conseillers & Confidens, dont quatre furent ensuite décapités. Ceux de Gand, à l'exemple de Bruges, firent le procès à Payart grand Doyen de leur Eglise, & à dix autres qui eurent la tête tranchée, pour avoir laissé entrer dans leur Ville Maximilien, avec cinq mille hommes, au lieu de cinq cens seulement, qui le devoient accompagner. Sur cette détention de Maximilien, les Etats de tous les Pays furent convoqués à Malines, auprès du jeune Prince Philippe, pour aviser aux moyens de délivrer son pére. Ceux qui s'y rendirent, jugérent à propos de transférer l'Assemblée à Gand, lieu plus commode, comme en effet ils le firent. Ceux de Flandres commencérent les Conférences par des plaintes contre le Roi, & le chargérent de plusieurs

Maximilien est arrête par ses Sujets en Flandres.

FRIDERIC III. 1488.

sieurs chefs d'accusation. Il y fut fortement répondu par les partisans de Maximilien. Enfin, aprés qu'on eut long-tems disputé sur les raisons alléguées de part & d'autre, le Pape Innocent & l'Empeur Friderie, qui tous deux menaçoient le Pays, l'un des armes spirituelles, & l'autre des temporelles, s'entremirent pour moyenner l'élargissement de Maximilien. Sur quoi les Etats Généraux ayant déliberé, ils conclurent la paix, laquelle Maximilien signa avec eux, le 16. Mai de la même année; en exécution de laquelle il fut délivré, aprés dix semaines de détention, & conduit parmi ses Troupes qui tenoient la campagne, & étoient venuës au devant de lui.

Maximilien est mis en liberté.

Les Etats avoient fait le Traité avec tant de précaution, qu'ils avoient obligé Philippe Duc de Cléves, d'accompagner Maximilien jusqu'au milieu de ses gens de guerre, & là de le prier, comme étant en pleine liberté, de vouloir par paroles expresses confirmer le Traité. Le Duc lui en ayant fait la demande, Maximilien lui répondit: Mon Neveu, je vous repéte, que je veux tenir ma promesse. Mais si-tôt qu'il fut arrivé en Brabant auprès de Friderie son pére, qu'il y rencontra avec une bonne armée Allemande, il changea de résolution, suivant les persuasions de l'Empereur, & des Princes de Saxe, de Brandebourg, de Baviére, de Brunsvic, de Hesse, de Bade, & d'autres qui ne pouvoient approuver une paix forcée. Ces Princes au contraire firent de-

L'Empereur vient en Flandres au secours de son fils.

défenses d'en continuer la publication, & recommencérent la guerre. FRIDÉRIC III. 1488.

Fridéric & Maximilien, tâchérent d'abord d'attirer en leur parti le Duc de Cléves, le menaçant comme Vassal de l'Empire, du ban & de la proscription, s'il n'obéissoit à son Souverain. Mais le Duc s'excusa sur le serment, que par ordre exprès de Maximilien, il avoit fait aux Etats de Flandres; & protestant pour la garantie de la paix, il demeura ferme contre eux, résolu de vivre & de mourir avec honneur, plutôt que par une subtile perfidie contrevenir à ce qu'il avoit juré.

Fridéric voyant qu'il ne pouvoit vaincre l'opiniâtreté de ce Duc, voulut en faire un châtiment exemplaire. Et pour cet effet, comme il étoit alors à Anvers, il fit dresser son Trône dans la Cour du Cloître de Saint Michel, où étant en ses ornemens Impériaux, il le mit solemnellement au ban de l'Empire, le déclarant traître & déchu de ses biens, & de ses honneurs. Il avoit en même tems fait mettre le siége devant Gand; mais, après n'y avoir fait autre chose pendant six semaines que ruiner le pays, il abandonna cette entreprise, & s'en retourna en Allemagne, laissant à Albert Duc de Saxe le commandement de ses Troupes.

Philippe de Cléves est mis au ban par l'Empereur.

[Il trouva que les Hongrois ravageoient de nouveau l'Autriche, parce qu'on différoit toujours à les rembourser des frais de la guerre. Fridéric & Maximilien à cette nouvelle envoyérent une Ambassade à Mathias

FRIDERIC III. 1488.

qui étoit malade à Vienne, pour lui demander à entrer en Négociation; & lorsque ces Ambassadeurs retournérent à Lintz auprès de l'Empereur, l'Evêque de Varadin les accompagna. Ce Prélat étoit chargé de faire un Traité de paix. On négocia long-tems, sans aucun succès, parce que Fridéric demandoit la restitution de l'Autriche, sans vouloir entendre à aucun remboursement des frais de la guerre; & que le Roi de Hongrie faisoit monter ses prétentions à soixante & dix mille Ducats. Maximilien également offensé & de la somme immense que vouloit éxiger Mathias, & des demandes intéressées de l'Empereur, proposa de prendre un milieu, & d'acheter la paix moyennant une partie de la somme que prétendoit le Roi de Hongrie. Mais soit que ce conseil modéré ne fût pas du goût de l'Empereur; soit que ce Prince eût pris ombrage de la bonne intelligence qui régnoit entre son fils & le Roi d'Hongrie, il ne voulut plus permettre, que Maximilien fût appellé aux Conférences. Quoiqu'il en soit, il est constant que Fridéric ne cherchoit rien moins qu'à conclure la paix: il ne pouvoit se déterminer à donner une somme considérable d'argent pour racheter une Province dont il se voyoit à la veille de devenir maître sans rien débourser; d'autant que l'on commençoit à dire que Mathias ne releveroit pas de sa maladie. En effêt le mal de ce Prince augmentant d'un jour à l'autre, l'Empereur cherchoit tous les jours de nouvelles

velles défaites pour ne rien terminer, & comme il mourut enfin le Lundi de la semaine sainte de l'année 1490. Frideric au lieu d'un Traité de Paix, demanda qu'on lui donnât ou à son fils Maximilien la Couronne de Hongrie. Mais les Hongrois ayant élu Uladislas Roi de Bohème; quoique Maximilien eût déjà recouvré toute l'Autriche, qu'il se fût emparé d'une bonne partie du Royaume d'Hongrie & que l'Empire promît de lui donner de puissans secours, l'Empereur fit la paix avec Uladislas; à condition, qu'on lui rembourseroit cent mille florins pour les frais de la guerre; qu'il demeureroit seul possesseur de l'Autriche; qu'Uladislas retiendroit la Couronne d'Hongrie; & que Maximilien & ses descendans conserveroient le titre de Rois d'Hongrie, avec le droit de succéder à la Couronne au défaut d'héritiers. FRIDERIC III. 1488.

Dans les Pays-bas] à la ruïne du Pays, on avoit continué la guerre jusqu'en l'année 1489. que la paix se conclut entre Charles, Roi de France, & Maximilien. Charles fit cette paix, pour avoir lieu de ménager l'amitié du Roi des Romains, dans le dessein qu'il avoit non seulement de lui renvoyer Marguérite sa fille, qui avoit été élevée à la Cour de France, & avec qui il avoit été fiancé; sans qu'il se pût offenser de ce renvoi; mais encore de lui faire perdre adroitement l'espérance de pouvoir consommer le mariage, qui par Procureur avoit été arrêté entre lui & Anne, héritiére de Bretagne 1489. 1491.

FRIDERIC III. 1491. gne (a), sur laquelle il avoit lui-même des vûës de mariage, dans le dessein de réünir la Bretagne à la couronne de France. [En effet ce Prince ayant pris les armes & s'étant emparé de la plus grande partie du Duché de Bretagne, mit le siége devant la Ville de Rhedon où étoit la Princesse avec sa Cour. Par présens & par promesses il corrompit les Seigneurs Bretons, qui lui remirent entre mains la Ville & la Duchesse. Ce Prince l'épousa peu de jours après, avec double dispense du Pape, tant par rapport aux Fiançailles, que Charles avoit contractées avec Marguérite, fille de Maximilien, que par rapport à la parenté des parties. Maximilien piqué de cet affront résolut de s'en venger. Il demanda du secours aux Princes de l'Empire & aux Suisses. Mais dans le tems qu'on croyoit la guerre prette à éclater; on
1493. fit à Senlis le 23. Mai 1493. un Traité de Paix, par lequel le Roi de France s'engage de rendre au Prince Philippe, fils de Maximilien, toutes les Places qu'il lui avoit enlevées dans l'Artois.] Il fallut toute la prudence de Frideric pour empêcher que l'Empire ne se ressentit de tous ces troubles, dont les Etats voisins étoient sans cesse agités.

(a) Au commencement de Janvier 1491. Maximilien avoit épousé par Procureur Anne, Hériiére de Bretagne. De peur que cette Princesse ne fût tentée de renoncer à ses promesses, on accompagna ce mariage de cérémonies, qu'on n'avoit pas encore employées jusques là. Après le mariage on la mit toute nuë dans le Lit nuptial, & en présence de plusieurs Seigneurs & Dames de sa Cour, le Porteur de Procuration mit sa jambe nuë jusqu'au genou entre les draps, afin que par

re. Il n'avoit depuis son voyage de Flandres travaillé qu'à l'en garantir & à le maintenir dans l'union autant qu'il lui avoit été possible. Son dessein n'étoit autre que de pouvoir mourir, comme il avoit toujours tâché de vivre, dans les bras de la paix: son souhait fut accompli; car il finit pacifiquement ses jours à Lintz, le 7. Septembre (b) 1493. [Il s'étoit retiré dans cette Ville pour y vivre dans le repos & la tranquillité. Il s'y appliquoit à l'Etude de l'Astronomie & de la Chimie, & même à celle de l'Astrologie. Une maladie violente l'ayant surpris dans ce lieu; il augmenta son mal en mangeant un jour des melons avec excès. Quelques-uns veulent que sa maladie vînt d'un mal à la cuisse; que la cangrène s'y étant mise on la lui coupa par l'avis des Médecins; que ce Prince en voyant sa cuisse coupée demanda quelle différence il y avoit entre un Empereur & un Paysan; & qu'il ajoûta: „ Pour moi, la „ différence que j'y trouve, c'est qu'un Paysan qui se porte bien vaut infiniment mieux „ qu'un Empereur qui est malade". Il avoit vingt six ans lorsqu'il commença à régner. Il régna cinquante trois ans sur l'Empire; savoir quarante six ans seul & sept ans avec son fils Maxi-

FRIDERIC III. 1493.

par cet acte le mariage fut regardé comme consommé. Mais cette cérémonie n'empêcha pas le Roi de France de rechercher cette Princesse: il profita de la négligence de Maximilien, Prince qui faute de saisir l'occasion aux cheveux, échoua dans la plupart de ses entreprises.

(b) Mr. Heis est le seul, je pense, qui marque le jour de la mort de l'Empereur Fridéric au 7. de Septembre. Gerhardus à Roo la met au 20. d'Août de la même année. Mais tous les autres Historiens la placent au 19. d'Août.

FRIDERIC III. 1493. Maximilien. On remarque qu'il est celui des Empereurs qui a regné le plus long-tems depuis Auguste.] L'Epitaphe qui fut mise sur son tombeau à Vienne, peut faire connoître quel étoit le mérite de ce Prince: En voici la traduction.

D. O. M.

Dans ce Marbre repose

FRIDERIC III. (a) Empereur, Pieux, Auguste, Souverain de la Chrétienté, Roi d'Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, Archiduc d'Autriche, Duc de Stirie, de Carinthie, & de Carniole. Comte, Prince d'Habsbourg & de Tirol, Landgrave d'Alsace, Prin-

(a) Ce titre emporte une trop grande étenduë pour qu'il puisse être véritable; & personne n'a jamais pensé que l'Empereur fût Souverain de la Chrétienté, dans laquelle il y a tant d'autres Souverains, qui le sont même en quelque façon à plus juste titre, qui ne le reconnoissent en rien pour leur Supérieur, & qui ne lui cédent qu'une prééminence de cérémonial, comme à la prémiére tête couronnée de l'Europe.

(b) Ce Prince a eu d'Eléonore, fille d'Edouard, Roi de Portugal, [morte à Neustat en Autriche le 3. Septembre 1647.] trois fils; Christophe mort enfant; Maximilien son Successeur à l'Empire; & Jean mort jeune: & deux filles, Héléne morte dans son enfance, & Cunegonde qui épousa Albert le Sage, Duc de Baviére. [Ce Prince à l'âge de 40 ans n'étoit encore point marié. Il commença alors à y penser. Il jetta les yeux sur Cunegonde, Princesse accomplie par rapport aux qualités du corps & à celles de l'esprit, & que l'Empereur son Pére n'avoit pas voulu marier avec Mathias, Roi d'Hongrie. Albert n'ignoroit pas ce refus: il savoit de plus que l'Empereur avoit du ressentiment contre lui, depuis qu'il s'étoit rendu maître de Ratisbonne;

Prince de Suabe, Marquis, &c. Prince très-religieux, qui a gouverné l'Empire 53 ans avec grande sagesse & modération, & qui, par le mariage de l'Empereur Maximilien son fils, avec la Sérénissime Dame Marie, fille & héritiére de Charles, Duc de Bourgogne, a fait entrer dans la Maison d'Autriche tous les Duchés, Principautés, Marquisats, Comtés, Seigneuries & Domaines, que ce Duc possédoit par terre & par mer, & que l'Empereur Maximilien conserve avec l'épée.

FRIDERIC III. 1493.

On voit par cette Epitaphe, que la maison d'Autriche a toujours mis au nombre de ses plus glorieuses actions, les alliances qu'elle a faites par le mariage. (*b*) Ce n'est pas sans sujet, car ce sont ces alliances, qui ont élevé les Princes de cette Maison, au faîte de grandeur où ils sont parvenus, ainsi que la

ne; ainsi il n'ôsoit lui demander sa Fille en mariage. Il prit le parti de s'addresser au Duc Sigismond à qui l'Empereur avoit confié le soin de l'Education de sa Fille: il fut le trouver à Inspruck; & comme depuis long-tems il y avoit une étroite amitié entre ces deux Princes, Sigismond offrit de s'employer dans cette affaire. Albert ne s'en tint pas là: ayant appris quelque tems après que Sigismond manquoit d'argent pour soutenir la guerre en Autriche il lui envoya une somme considérable. Ce service important engagea Sigismond à lui offrir Cunegonde; & cette Princesse lui donna volontiers la main, ne pouvant pas s'imaginer que Sigismond eût ôsé disposer d'elle sans avoir reçu le consentement de l'Empereur. Les noces se firent à Inspruck & Albert emmena aussi-tôt son Epouse à Munich. Tout cela se passa à l'insçu de Fridéric. Quand il en reçut la nouvelle il entra en colére. Mais ce qui augmentoit son ressentiment, c'est que Sigismond, qui n'avoit point d'enfans ni d'espérance d'en avoir, avoit donné le Tyrol en dot à Cunegonde. Après la mort d'Albert, elle embrassa la vie Religieuse.]

FRIDERIC III. 1493. la suite de l'Histoire le fera mieux connoître.

On disoit entr'autres choses de Fridéric, qu'il n'avoit jamais juré que deux fois en sa vie ; la prémiére, quand il fit son serment dans la cérémonie de son couronnement à Aix ; & l'autre, quand il fut couronné à Rome. On le surnomma le Pacifique ; parce qu'il aimoit la Paix ; & qu'il cherchoit le repos & la tranquillité. Cependant une inconstance naturelle lui fit assez souvent dans le sein de la paix désirer la guerre, & demander la Paix lorsque la guerre étoit commencée. Tel fut le principal caractére de ce Prince : il tint une infinité de Diétes, où il ne terminoit rien, se contentant de renvoyer à d'autres Assemblées les affaires qui demandoient quelque discussion. Il vouloit se conduire par ses propres lumiéres, sans jamais déférer aux conseils de ses amis. Il avoit l'esprit subtil, & la mémoire très-heureuse ; mais par une tache d'avarice il préjudicia beaucoup à ses affaires. Il étoit as-

(a) Fridéric fit souvent dire à l'Impératrice Eléonore par son Chancelier, qu'il aimoit mieux une femme stérile & sobre, qu'une femme féconde & adonnée au Vin. Eléonore avant que d'être mariée n'avoit pas goûté de Vin. A la persuasion des Médecins, qui la voyoient stérile elle commença à en boire ; mais elle le mêloit de beaucoup d'eau.

(b) On a donné diverses explications à cette Devise. La plus généralement reçuë est celle-ci :

Austria Est Imperare Orbi Universo.

En Allemand.

Alles Erdreich Ist Oesterreich Unterthan.

(c)

assidu aux offices de l'Eglise : il méditoit souvent & poussoit quelque fois la pieté jusqu'à la superstition. Il étoit bien pris dans toute sa personne ; & il régnoit sur son visage un air de majesté. Simple dans ses habits, modéré dans ses passions, il étoit ennemi de tout excès : Il mangeoit si peu que sa vie fut un jeune continuel : & il trempoit tellement son vin, qu'il ne buvoit pour ainsi dire que de l'eau (a). Pour devise il avoit choisi les cinq voyelles (b) de l'Alphabeth A. E. I. O. U. Il les faisoit mettre sur ses Livres, sur ses Edifices & sur les Vases dont il se servoit.]

FRIDERIC III. 1493.

CHAPITRE III.

Maximilien I.

MAXIMILIEN qui avoit été élu, & couronné Roi (c) des Romains du vi-

(c) Maximilien est le prémier Prince de la Maison d'Habspurg, qui ait porté la qualité d'Archiduc d'Autriche, ce fut l'alliance qu'il fit avec Marie de Bourgogne, qui lui porta la succession de ses grands Etats en mariage ; qui engagea l'Empereur Frideric son Pere à le relever par un titre qui pût le distinguer parmi les autres Princes d'Allemagne, en attendant qu'il pût trouver une occasion favorable pour le faire déclarer son Successeur à l'Empire, ce qui arriva dans la Diete convoquée à Francfort le 16. Février 1486. Le titre d'Archiduc avoit été connu dans l'Empire dès l'année 964. par Brunon, Archevêque de Cologne, qui le prit avec éclat, lorsque l'Empereur Othon le Grand, son frére, l'établit Regent dans le Royaume d'Austrasie. De-

MAXIMILIEN I. 1493.

vivant de son pére, reçut la Couronne Impériale du consentement unanime de tous les Electeurs, incontinent après qu'on eut rendu les derniers devoirs à Fridéric. Il apporta au gouvernement de l'Etat toutes les qualités nécessaires à un grand Prince, étant également né pour l'administration des affaires en tems de paix comme en tems de guerre. Son enfance avoit été sujette à beaucoup d'infirmités; en sorte qu'à l'âge de 9 à 10 ans on ne pouvoit encore sçavoir, s'il seroit muet ou hébété. Mais ce défaut se corrigea si bien avec les années qu'il se fit admirer dans la suite par son éloquence, & par la délicatesse avec laquelle il parloit plusieurs Langues; [savoir l'Allemand, qui étoit sa langue naturelle, le Latin, le François & l'Italien.] Il avoit une passion extraordinaire pour les lettres, & pour ceux qui en faisoient profession. Il ne se contentoit pas de lire les Historiens & autres bons livres; il mettoit lui-même la main à la plume, & donnoit souvent quelques heures à écrire l'histoire. [Il devoit uniquement à son génie les progrès qu'il avoit fait dans les sciences. Il ne pouvoit pardonner à son Précepteur la maniére dont il lui avoit enseigné les Belles Lettres. C'étoit un certain Pierre En-

Depuis lui Ernest II. Marquis d'Autriche, reçût en 1058. la même qualité par l'Empereur Henry IV. pour le récompenser des grands services qu'il avoit rendus à l'Empire, en s'opposant avec une valeur constante aux incursions des Hongrois, & enfin en 1136. l'Empereur Fridéric I. surnommé Barberousse, honnora de ce nom Henry, frére & Successeur de Léopold d'Autriche. Depuis

Engelbert, qui fut depuis Evêque de Neustad en Autriche; Personnage à la vérité d'une grande piété; mais peu propre à former l'esprit d'un jeune Prince: *Quelque obligation que nous ayons à nos Précepteurs*, dit Maximilien le jour qu'il fut élu Roi des Romains; *si le mien étoit aujourd'hui en vie, je pense que je le ferois repentir de la maniére dont il m'a instruit.* Dans une des prémiéres Diétes qu'il tint, il engagea tous les Electeurs à établir des Académies dans leurs Etats.

MAXIMILIEN I. 1493.

Le commencement de son régne fut troublé par une grande incursion que les Turcs firent en Croatie. Il se crut obligé de se mettre incessamment en devoir de s'y opposer. Il assembla promptement en Autriche une puissante Armée, & avança vers eux en toute diligence. Les Turcs en furent si étonnés, qu'ils n'ôsérent l'attendre, & s'enfuirent honteusement. L'Empereur se voyant sans ennemis, congédia son Armée, & s'appliqua aux autres affaires de l'Empire.

Comme il y avoit long-tems qu'il étoit veuf, on le pressa fort depuis le decès de son pére de se remarier, & on lui proposa pour femme, Blanche Marie, sœur de Jean Galéas, Duc de Milan, & niéce de Louïs Sfor- 1494.

puis Maximilien, cette Dignité s'est perpétuée dans la Maison d'Autriche, & il l'y fixa pour toujours en érigeant cette Province en Archiduché, & en lui attribuant par son Edit des prérogatives, qui non seulement l'égalent en beaucoup de choses à la dignité Electorale; mais qui la surpassent même par les immunités qui y sont attachées.

MAXIMILIEN I. 1494.

Sforce, dit le Maître, lequel Sforce étant Gouverneur de son neveu Galéas, envahit sur lui l'Etat de Milan, après l'avoir, à ce qu'on prétend, fait empoisonner. Comme cette Princesse étoit la plus belle de son tems (a), l'Empereur en reçut la proposition avec tous les témoignages d'une joye parfaite, & il l'épousa le 6. de Mars de la même année. Louis Sforce, qui avoit le plus travaillé à faire réussir ce mariage, dans le dessein de se rendre l'Empereur favorable, pour se maintenir dans la possession du Duché qu'on lui contestoit, en retira cet avantage. L'Empereur lui donna secrettement l'investiture de ce Duché, comme vacant faute d'hommage, & de devoirs non rendus.

L'Empereur, qui par cette alliance, se trouvoit engagé à s'intéresser désormais dans les affaires d'Italie, voulut prendre avis des Etats de l'Empire, sur la prétention que Charles VIII. Roi de France avoit au Royaume de Naples, & sur le voyage qu'il venoit d'entreprendre, pour en faire la conquête. Il convoqua pour cet effet une Diette à Worms, (b) où il fit proposer, si l'on s'opposeroit aux desseins de Charles, ou s'il ne seroit point plus expédient pour l'Al-
le-

(a) Elle étoit petite néanmoins; mais ce défaut étoit couvert par un heureux assemblage de diverses vertus; & toutes ces qualités étoient relevées par une dot de quatre cens soixante mille Ducats.

(b) Il importoit peu au Corps Germanique de faire la Guerre au Turc; encore moins de s'opposer aux prétentions de Charles VIII. sur le Royaume de Naples; ces

lemagne, de faire la guerre au Turc. Mais il n'y fut rien résolu sur l'un & sur l'autre chef; & toute l'occupation de la Diéte se réduisit aux affaires du dedans. L'on y dressa une Constitution authentique pour la conservation de la paix publique dans l'Empire, entre les Princes & les Etats qui le composoient alors, afin qu'on y pût avoir recours comme à un Oracle, dans les affaires les plus difficiles. Et l'Empereur ayant aussi considéré la peine que les Parties avoient à suivre la Chambre Impériale, qui étoit ambulatoire avec la Cour de l'Empereur, il la rendit fixe à Worms, d'où elle fut quelque tems après transférée ailleurs, & enfin arrêtée à Spire. Ce fut en cette Diéte qu'il érigea le Comté de Wirtemberg en Duché, en faveur de Fridéric de Wirtemberg, du consentement de tous ceux qui y assistérent; & on lui attribuë aussi, environ le même tems, l'érection du Duché d'Autriche en Archiduché, quoique d'autres soutiennent, qu'elle avoit été déja faite par Fridéric III. son pére. Il voulut achever le mariage qui avoit été proposé entre Philippe son fils, âgé de dix-huit ans, & l'Infante Jeanne, une des filles de Ferdinand d'Arragon, & d'Isabelle de Castille. Et quoiqu'alors, se son

MAXIMILIEN I. 1495.

1496.

ces deux objets étant également étrangers à ses véritables intérêts: aussi la Diéte n'y eut-elle aucun égard; & Charles poursuivant ses droits, passa par toute l'Italie, & dans Rome même, où il obligea le Pape Aléxandre à lui accorder tout ce qu'il demandoit, & fit son entrée à Naples le 22. Février 1495.

MAXIMILIEN I. 1497. lon l'ordre de la naissance, cette Infante eût devant elle, l'Infant Jean son frére aîné, qui, quelques mois après, fut marié avec Marguérite sœur de Philippe, & eut encore devant elle Isabelle sa sœur aînée, femme d'Emanuel, Roi de Portugal, néanmoins contre les apparences, par la mort de son frére & de sa sœur, & des enfans qu'ils avoient eu de leur mariage, elle devint l'unique héritiére des Royaumes d'Espagne. Ainsi cette alliance ne fut pas moins avantageuse à la Maison d'Autriche, que l'avoit été celle de Maximilien avec l'héritiére de Bourgogne.

1498. Cependant Charles, Roi de France, étant mort subitement à Amboise, Louïs XII. Duc d'Orleans lui avoit succédé. Comme ce Prince prétendoit avoir un droit incontestable sur le Duché de Milan, en qualité d'héritier de René, Comte de Provence, il prit aussi-tôt résolution de se mettre en état de passer les Alpes, pour aller prendre possession de ce Duché; & Louïs Sforce de son côté, pour prévenir l'orage, eut recours à l'alliance de Maximilien, & fit tout ce qu'il fallut pour se tenir sur ses gardes.

Maximilien, par les nouvelles occupations que la guerre de Gueldres lui causa, fut obligé d'interrompre le dessein qu'il avoit de secourir Sforce. Pour donner quelque connoissance de l'affaire de Gueldres, il faut remonter un peu plus haut, & dire qu'Arnoul d'Egmond Duc de Gueldres, ayant été détenu prisonnier, & extrêmement maltraité par Adolphe son fils, avoit trouvé moyen de

de le faire enfermer ; & voulant en même tems témoigner à Charles dernier Duc de Bourgogne ſa reconnoiſſance des ſecours & des bons offices qu'il avoit reçus de lui à cette occaſion, il lui avoit vendu & cédé ſon Duché, moyennant la ſomme de quatre-vingt-douze mille écus, que Charles lui avoit payée comptant, & moyennant la jouïſſance qu'Arnoul s'étoit reſervée des revenus du Duché, ſa vie durant. Après la mort d'Arnoul, le Duc de Bourgogne s'en étoit mis en poſſeſſion. Mais ce Duc étant décédé, ceux du Pays de Gueldres voulurent qu'on leur rendît Adolphe, qui étoit priſonnier au Château de Vilvorden, d'où, pour ainſi dire, il ne ſortit que pour mourir : car une maladie l'emporta peu de jours après avoir obtenu ſa liberté. De ſorte que Marie de Bourgogne, & depuis ſa mort, Maximilien, comme Tuteur de Philippe ſon fils, s'étoient mis en état de ſoutenir par la force des armes le droit qu'ils prétendoient avoir à ce Duché, comme faiſant partie de la ſucceſſion de la Maiſon de Bourgogne. Néanmoins Charles d'Egmond, fils d'Adolphe, leur en conteſta long-tems la poſſeſſion, & tant qu'il vêcut, ſe maintint dans une partie du Duché, nonobſtant la puiſſance de la Maiſon d'Autriche, & le jugement des Princes de l'Empire, qui l'avoient adjugé à Philippe.

MAXIMILIEN I. 1498.

Pendant que Maximilien étoit le plus occupé à cette guerre, il fut tout d'un coup contraint de s'en déſiſter, & de prendre même le parti de l'accommodement avec 1499.

MAXIMILIEN I. 1499. Charles d'Egmont, pour s'aller opposer aux Suisses, qui avoient commencé de faire des courses sur les terres de la Maison d'Autriche. [Il y avoit plusieurs années que la bonne intelligence ne subsistoit plus entre l'Empereur & les Suisses. Dès le tems que Sigismond d'Autriche avoit adopté Maximilien, comme ce Prince étoit entré en possession des Etats de son Pére adoptif même de son vivant, il avoit souvent demandé aux Suisses le renouvellement de l'amitié & de l'alliance qu'ils avoient précédamment faite avec Sigismond; & ceux-ci avoient refusé ce renouvellement. D'ailleurs la plupart des Princes & toute la Noblesse regardoient les Suisses de mauvais oeil, depuis qu'ils s'étoient mis en Républiques, & qu'ils avoient renoncé à l'alliance de Suabe. D'autre part encore la Ville de Constance, qui jusque-là n'avoit voulu entrer dans l'alliance de Suabe ni dans celle des Suisses, quelque invitation qu'on lui en eût fait de part & d'autre, venoit de se joindre au Cercle de Suabe. Enfin un ancien différend entre les Habitans de l'Etsch-land

(*a*) Quoique les Troupes de l'Empereur fussent en plus grand nombre que celles des Suisses, elles furent battues: 1. auprès de Meyenfeld: 2. auprès de Treisene dans le Canton d'Appenzell: 3. auprès de Bregenz aux environs du Lac de Constance: 4. le 25. de Mars auprès de Basle: 5. auprès de Constance: 6. dans le Rhinthal: 7. dans le Pays des Grisons auprès de l'Adige. Les Suisses ne furent vaincus qu'une seule fois dans le Klegow. Les Impériaux ravagérent pourtant encore la Val-Telline. Après quoi se passa la neuvième & derniére Action, auprès de Dorneck dans le voisinage de Basle. Outre le Comte de Furstemberg, Général de l'Armée, l'Empereur perdit dans cette bataille plu-

land & la Ville de Coire, différend qui avoit été renvoyé à plusieurs fois par-devant divers Arbitres, sans avoir pu être accommodé : Tout cela contribua pour quelque chose à la rupture dont nous parlons. Mais ce qui détermina à la prise d'armes, ce fut la démarche que fit la Ville de Coire d'entrer dans l'alliance Helvétique le 13. de Décembre 1498. A cette nouvelle les Partisans de l'Empereur & ceux de l'Alliance de Suabe, s'assemblérent à Constance le 20. Janvier, où ils prirent la résolution de faire la guerre aux Suisses.] La guerre s'alluma entr'eux de telle sorte qu'en plusieurs sanglantes rencontres, il y périt plus de trente mille hommes, la plupart du côté des Suisses: (a) la victoire balançant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; par-tout l'Empereur se signala, & fit plusieurs exploits mémorables. Enfin par l'entremise du Duc de Milan & d'autres Princes, l'Empereur accorda la paix : elle fut concluë avec beaucoup d'honneur & d'avantage pour lui (b).

Plusieurs mois avant ce Traité, c'est-à-dire,

plusieurs Officiers de distinction & quatre mille soldats. Maximilien voulut se venger de cette perte : vers le milieu du mois de Juin il sortit de Constance pour se mettre à la tête de son Armée & dans le dessein d'aller livrer Bataille aux Suisses. Mais la plupart de ses Conseillers n'ayant pas été de cet avis, il rentra dans la Ville de Constance.

(b) Le Traité fut signé vers la fin de Septembre. Les principaux Articles portoient que le Pays de Prettigaw appartiendroit à l'Empereur ; que le différent de la Ville de Coire avec les Habitans du Tyrol seroit remis à l'arbitrage de Fridéric, Evêque d'Ausbourg ; & que les autres différens seroient pareillement decidés par

MAXIMILIEN I. 1499.

dire, lorsque Maximilien étoit encore dans le fort de la guerre des Suiffes, Louïs XII. Roi de France se voulut prévaloir de cette occasion, pour s'emparer du Duché de Milan, sur lequel il prétendoit avoir droit. [Il envoya d'abord des Ambassadeurs aux Suisses pour leur offrir la Paix avec son amitié; & ceux-ci n'eurent garde dans les circonstances où ils se trouvoient de refuser l'alliance d'un Prince si puissant. Le traité se fit pour dix ans; malgré tous les ressorts que fit jouer le Duc de Milan, pour l'empêcher: il fut signé de part & d'autre le 21. Mars 1499. Louïs rassembla ensuite &] promptement le plus de Troupes qu'il lui fut possible, & au mois d'Août de la même année, il les fit passer en Lombardie, où aidées du secours des Vénitiens, avec lesquels on avoit fait alliance pour le même effet, elles s'emparérent en moins de vingt jours, de presque toutes les Villes du Duché de Milan, & obligérent à la fin le Duc Louïs de céder à la force, de se retirer en Allemagne avec sa famille, & avec ce qu'il put empórter, & d'abandonner à la discrétion des François la Ville de Milan. Le Roi de France, qui attendoit à Lyon le succès de ses armes, en ayant reçu l'avis, se rendit en diligence à Milan au mois d'Octobre, il y fit son entrée solemnelle, & après y avoir fait quelque séjour, retourna en son Royaume.

Le

par des Arbitres. Maximilien voulut que la Maison d'Autriche, le Duc de Milan, les Electeurs, les autres Membres de l'Empire, les Villes de Strasbourg & de Basle, avec leurs Evêques & les autres Villes Impériales

Le Duc de Milan ne s'étonna point de sa perte. Secouru de l'Empereur il mit une puissante Armée sur pied, & l'année d'après, il retourna en Lombardie. La Ville de Milan se rendit à lui avec autant de facilité qu'elle s'étoit donnée au Roi de France, & cela par les intrigues du Cardinal son frére; mais la fortune ne lui fut pas longtems favorable. Le Roi Louïs courant au secours de sa conquête, il arriva que comme l'Armée du Duc étoit composée de grand nombre de Suisses aussi-bien que celle du Roi, ces deux armées s'étant trouvées en présence l'une de l'autre, jamais les Suisses, qui étoient avec le Duc, ne voulurent combattre, ils se saisirent même de sa personne, & le livrérent aux François, qui l'envoyérent prisonnier en France, où il mourut dépouillé de son Etat. Le Roi en demeura possesseur. [Allarmé du succès des armes des François, Maximilien convoqua une Diéte à Ausbourg, afin de prendre des mesures pour empêcher le Roi de France de pénétrer en Italie. Mais on perdit bientôt cet objet de vuë. On travailla à régler les affaires de l'intérieur de l'Empire; ce fut alors qu'on le divisa en six Cercles; savoir, de Franconie, de Baviére, de Suabe, du Rhin, de Westphalie & de Saxe; car ce ne fut qu'en 1512. dans une Diéte tenuë à Cologne, que l'on y ajoûta les Cercles d'Autriche,

MAXIMILIEN I. 1499.

Le Duc de Milan recouvre son Pays.

1500.

Les François reprennent Milan, & se rendent maîtres du Duc.

ses de Suabe & du Rhin, fussent compris dans ce Traité; & de leur côté les Suisses y firent comprendre le Roi de France, ses Alliés, l'Abbaye & la Ville de St. Gall & le Canton d'Appenzell.

MAXIMILIEN I. 1500. triche, de Bourgogne, de Saxe supérieure & du Rhin inférieur. On voulut aussi faire deux autres Cercles de la Bohéme & de la Prusse; mais les protestations des Bohémes & des Prussiens, qui appréhendoient qu'on ne les assujettît aux Charges de l'Empire firent échouer ce projet.

1501. On disoit que dans cette Diéte on avoit pris la résolution d'armer contre la France. Mais Louïs XII. qui cherchoit à se maintenir dans la possession du Duché de Milan, fit quelque tems après un Traité avec l'Empereur; ce Traité portoit, que le Roi de France donneroit sa fille Claude en mariage à Charles, petit-fils de l'Empereur, quand les deux parties, qui n'étoient encore qu'enfans, feroient en âge de se marier (a).

1502. L'année suivante, il y eut en Allemagne un soulévement formidable de Paysans. Il ne fallut pas moins qu'une puissante Armée de Troupes réglées, pour les mettre à la raison. Ces sortes de gens, à l'imitation des Suisses, avoient résolu de secouer le joug de leurs Seigneurs, & de vivre en liberté sous la forme d'une République.

Révolte des Paysans.

[A peine ce soulévement étoit-il appaisé, qu'on vit naître une nouvelle guerre dans l'Empire. George le Riche, Duc de Baviére, de la Branche de Landshut, avoit in-

(a) Cet article du Traité fut signé par François de Valois héritier présomptif de la Couronne; par les Princes du Sang & les Grands du Royaume. Les autres articles portoient que le Roi rétabliroit dans leurs biens & leurs honneurs ceux qui avoient été bannis de Milan: qu'il lui donneroit l'Investiture de ce Duché pour

MAXIMILIEN I. 1502.

institué par son testament pour son héritier Rupert, Comte Palatin, son gendre, fils de l'Electeur Palatin Philippe; & quoiqu'il n'eût pu engager l'Empereur à confirmer cette disposition, il avoit quelque tems avant sa mort non seulement donné à son gendre le Vicariat de la basse Baviére; mais il avoit encore enjoint aux Etats de ces Provinces d'obéïr à Rupert. A sa mort qui arriva en l'année 1503. Albert & Wolfgang, Ducs de la haute Baviére ses plus proches Parens, de la Branche de Munich, avoient obtenu l'investiture des Etats du Duc George. Rupert les prétendoit en qualité d'Héritier institué, comme Mari d'Elisabeth, fille du Duc George, & parce que la plupart des Fiefs de cette Succession étoient allodiaux: Albert & Wolfgang de leur côté soutenoient, que le Testament du Duc Georges étoit contraire à d'anciens Traités de famille, par lesquels il avoit été réglé, que si quelqu'un des Princes de la Maison de Baviére venoit à mourir sans laisser d'enfant mâle, le parent le plus proche en ligne collatérale succéderoit à ses Etats. L'affaire ayant été portée devant l'Empereur & ce Prince ayant adjugé les Terres du Duc Géorge à ses Parens Collatéraux, Rupert refusa de se soumettre à cette sentence & fut mis au ban de l'Empire. 1504.

pour lui & ses enfans, moyennant cent vingt mille florins payables en deux termes de six mois; une paire d'Eperons d'Or tous les ans au jour de Noël; & qu'il envorroit 500 Lances, quand l'Empereur voudroit aller prendre la Couronne Impériale à Rome.

MAXIMILIEN I. 1504.

pire. (a) Son Pére Philippe qui étoit menacé de la même peine, s'il prenoit le parti de Rupert balançoit encore s'il abandonneroit son fils ou s'il s'exposeroit à l'indignation de l'Empereur: à la fin d'un côté les promesses que lui faisoit, à ce qu'on prétend, le Roi de France de le secourir, & de l'autre l'amour paternel lui ayant fait prendre les armes pour soutenir Rupert, Maximilien le mit pareillement au ban de l'Empire. Aussi-tôt divers Corps d'Armée se mirent en campagne. L'Empereur commandoit le prémier; & avoit entre autres avec lui Albert & Wolfgang, Ducs de Baviére; Fridéric, Margrave de Brandebourg; l'Evêque de Strasbourg, &c. Cette Armée entra sur les Terres du Duc George, y fit de grands ravages, se saisit de diverses Villes, & étant allée au devant d'un Corps de Troupes, que Rupert avoit fait lever en Bohéme & qui venoit à son secours, elle le tailla en piéces, auprès de Ratisbonne. Maximilien partagea ensuite ses troupes: une partie eut ordre d'entrer en Baviére sur les Terres de Rupert, & le reste à la tête duquel étoit l'Empereur marcha du côté de l'Alsace contre l'Electeur Philippe, s'empara de diverses places du Palatinat, entre autres de Kufstein & de Geroldseck, & contraignit l'Electeur de

(a) Cette conduite violente de Maximilien envers Rupert, venoit du ressentiment des maux que Fridéric le Victorieux, Oncle de l'Electeur Philippe, & Louïs le Riche Duc de Baviére avoient faits à l'Empereur Frideric III. Il y avoit aussi d'autres griefs: Maximilien vouloit se venger de ce qu'en 1396. les Ducs de Baviére,

de demander la Paix. Udalric, Duc de Wirtemberg, étoit à la tête du second Corps d'armée, composé de vingt mille hommes de pied & de huit cens chevaux : il entra sur les terres du Comte Palatin, brûla le Monastére de Maulbrunnen, & se rendit maître de quelques Places. Le troisième Corps d'armée avoit été levé par Aléxandre Comte Palatin, Duc de Baviére & Comte de Weldentz ; ce n'étoit qu'une troupe de Paysans, ramassés à la hâte & plus propres à piller & à ravager qu'à faire la guerre dans les formes. Aléxandre les envoya dans le Palatinat, où ils emportérent quelques Villes. Le quatrième Corps d'Armée fut celui qui commit les plus grands excès, portant par-tout le fer & le feu : Guillaume, Landgrave de Hesse étoit à la tête, & il avoit avec lui Henri, Duc de Brunswig, Henri, Duc de Mecklenbourg, Emicon, Comte de Leiningen, le Comte de la Lippe, le Comte de Königstein, & plusieurs autres Comtes & Seigneurs dont quelques-uns avoient volontairement pris les armes, par la haine qu'ils portoient à l'Electeur Palatin ; d'autres pour faire valoir quelques prétentions & d'autres uniquement pour avoir de l'occupation & des appointemens. Pendant ce tems-là l'Electeur Philippe qui s'é-

viére, s'étoient approprié les Villes de Kitzbühel, de Randenberg & de Kufstein ; de ce que l'Electeur Palatin Sigismond avoit engagé pour soixante mille florins le droit de Protection de l'Alsace ; & de ce que le Duc George avoit acheté les Comtés de Kirchberg & de Weissenhorn, Terres frontiéres de l'Autriche.

MAXIMILIEN I. 1504. s'étoit renfermé dans sa Forteresse de Heidelberg attendoit en sureté qu'elle seroit l'issuë de cette affaire. La Place forte par sa situation, défenduë par de bonnes murailles & de bonnes tours, & de dificile accès, étoit munie de canons en si grand nombre & d'un si gros calibre que l'on convenoit qu'aucun Prince d'Allemagne, n'avoit jamais eu une telle Artillerie. La Ville de Heidelberg étoit pareillement bien fortifiée: on y avoit fait entrer des vivres pour trois ans; & sa garnison étoit composée de gens déterminés, & résolus à se sacrifier pour la défense de leur Prince.

20. Août. Cette invasion du Palatinat dura cinq mois au bout desquels Rupert étant venu à mourir, l'Empereur ordonna que l'on mît de part & d'autre les armes bas; & de peur qu'on ne se plaignît qu'il voulût ôter à quelqu'un les voyes de faire valoir ses droits, il indiqua pour le mois de juin de l'année

1505. Juin. suivante, une Diéte dans la Ville de Cologne où, après que chacun auroit proposé ses prétentions, les Princes de l'Empire les jugeroient définitivement. L'Electeur Palatin se trouva à cette Diéte: il se fit présenter par l'Electeur de Saxe Fridéric, il demanda pardon à l'Empereur & le pria de vouloir consentir à la paix. Maximilien le reçut en grace, & régla de l'avis des Princes de l'Empire les conditions du Traité de paix entre l'Electeur Philippe, & les Ducs de Baviére Albert & Wolfgang. On eut égard aux Enfans de Rupert: outre le trésor du Duc George, on leur céda les Ter-

res qui sont entre le Danube & le Nab & les anciennes Limites du Palatinat. Les autres Etats du Duc Georges furent donnés aux Ducs Albert & Wolfgang. On accommoda l'ancien différent de l'Electeur Palatin avec le Duc de Wirtemberg; & une des conditions du Traité portoit, que chacun demeureroit en possession des Terres & Places dont il s'étoit emparé pendant la guerre. Par-là l'Empereur devint maître des Forteresses de Rottenberg & de Kufstein, & de diverses autres Places. Ce Traité ne fut néanmoins pleinement éxécuté qu'à la Diéte qui se tint à Constance en l'année 1507.]

MAXIMILIEN I. 1505.

L'Empereur s'étoit bien accommodé avec le Roi de France pour ce qui regardoit Milan; mais il ne pouvoit cependant oublier l'outrage qu'il croyoit avoir reçu des Vénitiens, par l'assistance qu'ils avoient donnée au Roi dans l'affaire du Milanois. Il convoqua une Diéte à Constance, où la guerre fut résoluë contre la République de Venise & ses Adhérans, quoique sous d'autres prétextes. Pour y mieux réüssir, il fit une Ligue avec le Pape Jules II. & avec les Rois de France & d'Espagne, qui ne voyoient aussi qu'à regret cette République en paisible possession de plusieurs Villes, tant du Duché de Milan, que du reste de la Lombardie qu'elle avoit usurpées.

1507. 1508.

Le succès répondit à l'entreprise. Car l'Empereur de son côté, & le Roi de France de l'autre, enlevérent aux Vénitiens presque toutes les Villes qu'ils occupoient dans la Lombardie; & le Pape prit aussi ce qui

1509. Succès de la Guerre contre les Vénitiens.

MAXIMILIEN I. 1510.

étoit à sa bienséance. Mais cela ne servit qu'à faire éclater davantage la vertu & la prudence de cette République. Elle reprit bien-tôt tout ce qu'elle avoit perdu, & devint même plus puissante qu'elle n'étoit (a). Elle mit en usage toute sa politique, & détacha de la Ligue le Pape Jule, ce qui irrita extrêmement le Roi de France, jusque-là, que par le moyen de plusieurs Cardinaux qui étoient à sa dévotion, il fit assembler un Concile à Pise contre le Pape.

1511. Le saint Pére parut si sensible à cette injure, qu'il procéda contre Louïs comme contre un Schismatique. Il indiqua même un autre Concile à Rome, déclarant nulle la convocation de celui de Pise, & forma une autre Ligue contre le Roi, avec d'autant plus de facilité, que celui d'Espagne s'étoit déja

(a) Louïs XII. n'ayant pas eu assez de ménagement avec les Suisses, pour conserver l'alliance qu'ils avoient contractée avec les Rois ses Prédécesseurs, les Cantons engagés par les fortes sollicitations du Pape Jules II. & par leurs propres vuës de politique au sujet du Duché de Milan, entrérent dans la Ligue d'Italie, & y envoyérent des Armées si nombreuses, qu'ils dégagérent deux differentes fois le Duché de Milan, le Comté d'Ast & le Marquisat de Ferrare des mains de Louïs XII. Après ces expéditions, ils gagnerent en 1513, la bataille de Novarre & mirent ensuite le Siége devant Dijon, qu'ils ne levérent que moyennant une somme de six cens mille écus; mais enfin après avoir perdu la bataille de Marignant, & Louïs XII. étant mort sur ces entrefaites, il rentrérent dans des sentimens plus pacifiques, en faisant avec François I. le 29. Novembre 1516. le Traité qu'on appelle la Paix perpétuelle, dans lequel furent compris tous les Treize Cantons & leurs Alliez ; Sçavoir, S. Gall ; les trois ligues Grises; le Païs de Valais & Mulhausen. Ce Traité qui sert de base & de fondement à toutes les Alliances qui ont été faites

déjà rangé du parti des Vénitiens, & que l'Empereur étoit obligé d'abandonner les affaires d'Italie, pour s'aller opposer au Duc de Gueldres, qui de nouveau s'étoit révolté contre lui. Le Pape se jetta même à la fin dans les intérêts des Vénitiens ; ensorte que le Roi de France demeura seul dans l'embarras.

MAXIMILIEN I. 1511.

Ce Prince fit pourtant un effort si considérable, qu'avec une puissante Armée qu'il avoit ramassée, & dont il donna le Commandement à Gaston de Foix, il remporta sur les Confédérés, près de Ravenne, une grande victoire le jour de Pâques. Mais elle fut si sanglante de son côté, que les affaires n'en furent pas mieux, que s'il avoit perdu la bataille. Et même pour surcroît de disgrace les Anglois se déclarérent contre lui.

1512. Le Roi de France perd Milan.

faites depuis, porte en substance, que ceux d'entre les Ligues Suisses qui auroient des prétentions contre le Roi, les feroient terminer pardevant des Arbitres nommés de part & d'autre : Que le Roi confirmoit aux Sujets des Ligues, tous les priviléges & franchises particuliéres que les Rois ses Prédécesseurs pouvoient leur avoir accordés : Que les Châteaux de Lugan, Lucane & le Mayenthal, avec leurs appartenances, seroient restitués ausdites Ligues : Que nulle des deux parties ne souffrira les Ennemis de l'autre en ses Terres, Pays & Seigneuries, & ne leur donnera aucun passage : Que le Roi ne souffrira pas qu'aucun de ses Sujets, porte les Armes contre lesdites Ligues, leurs Confédérés, Sujets, Terres & Pays, & que pareillement les Ligues ne devront en nulle maniére ni leur Sujets consentir ni souffrir d'aller au service des Princes qui voudroient endommager ledit Seigneur Roi en son Royaume de France, en son Duché de Milan, Seigneurie de Génes, Comté d'Ast, ou en d'autres ses Terres & Pays deçà où de delà les Monts.

MAXIMILIEN I. 1512.

lui. Il fut obligé de tout quitter de ce côté-là pour venir défendre son pays. Ce fut alors qu'on lui enleva Milan, & tout ce qu'il avoit en Italie.

L'invasion de la Navarre s'étoit faire dés le mois de Juin, & la prétenduë Bulle ne fut publiée de l'aveu des Espagnols qu'au mois de Juillet.

Ferdinand profitant de cette conjoncture s'empara du Royaume de Navarre sur Jean de la Maison d'Albret. Après cette usurpation, il chercha des titres pour le retenir, & n'en trouva point que le droit d'une guerre injuste, qu'il voulut depuis autoriser par une prétenduë Bulle postiche (a), qui d'ailleurs ne pourroit donner aucun droit sur une Couronne qui ne reléve que de Dieu.

1513.

Paix générale.

La guerre dura entre tous ces Princes jusqu'à la mort de Louïs XII. François I. lui ayant succédé, jugea à propos de faire un accommodement avec l'Empereur qui s'y porta d'autant plus aisément que les brouilleries

(a) Le Pape Jules II. voulant usurper le Duché de Ferrare sur Alphonse d'Est, Gendre de Louïs XII. lui déclara la Guerre, & l'excommunia avec le Roi de France qui lui avoit fourni des Troupes. Le Roi de Navarre Jean d'Albret pour lors malade à Paris, fut enveloppé dans la même excommunication. La Bulle exhortoit les Espagnols de s'emparer de ses Etats. Ils se joignirent aux Anglois; & il leur fut aisé de se rendre maîtres du Royaume de Navarre & des Provinces qui en dépendoient; Sçavoir de la Biscaye, de Guipuscoa, & du Bearn. Antoine de Bourbon Pére de Henry IV. qui épousa depuis Jeanne Reine de Navarre; ne fut pas plûtôt tué au Siége de Rouen où il commandoit l'Armée pour le Roi contre les Huguenots rébelles, qu'on représenta au Pape que ce Prince ayant sacrifié sa vie pour la Religion, méritoit que son fils fût rétabli dans son Royaume; mais le Pape se trouvant lié d'intérêt avec l'Espagne, n'y voulut jamais consentir; & Marc-Antoine Muret ce grand Orateur qu'on avoit envoyé à Rome pour cet effet, rapporta pour toute réponse; que l'Eglise avoit ses loix & ses régles invariables.

(b) Les

leries qui en ce tems-là étoient survenuës entre plusieurs Princes d'Allemagne, ne permettoient pas qu'il se partageât en d'autres affaires; & aussi parce qu'il pensoit à établir sa famille: car il travailloit à marier l'Infante Marie sa petite-fille avec Louis fils aîné de Ladislas Roi de Hongrie. Il ménagea si bien les choses que quelque mois après, la solemnité des noces se fit à Vienne avec un grand concours de Princes & Seigneurs; Et parce que les nouveaux-mariés étoient encore trop jeunes, la consommation du mariage fut différée pour quelque tems.

MAXIMILIEN I. 1515. 1. Janvier

Mariage de l'Infante petite-fille de l'Empereur. May.

Le Roi François n'eut pas plutôt fait la paix avec l'Empereur, qu'il la conclut avec le Roi d'Angleterre & les Vénitiens. S'étant ainsi assuré de ces côtés-là, il se mit en état de reconquérir le Milanois (b) comme

François I. reprend tout le Milanois.

(b) Les démêlés & les prétentions que divers Princes ont formés au sujet du Milanois, sont trop intéressans à l'Histoire pour n'en pas chercher l'origine dans la source même, & montrer par le détail des faits autentiques qui y ont rapport, l'intérêt & le droit que les Rois de France & les Empereurs ont eu de se maintenir dans la possession de cet Etat, & de l'enlever à leurs Concurrens. Après la destruction des Rois de Lombardie, du débris de leur domination, il s'étoit formé plusieurs Etats dans cette partie de l'Italie, que Charlemagne avoit subjuguée; mais que la foiblesse de ses Successeurs à l'Empire n'avoit pu retenir dans l'obéissance: Louïs IV. le dernier des Empereurs de son Sang, étant mort, & Othon Duc de Saxe ayant été élevé à la Dignité Impériale, après que l'Empire eût été dans une Anarchie de plus de cinquante ans; ce changement considérable & le séjour que les Successeurs d'Othon, établirent en Allemagne, joint aux démêlés qu'ils eurent souvent avec les Papes, facilita le dessein que la plupart des Villes qui composoient autrefois le Royaume de Lombardie, & que Charlema-

MAXIMILIEN I. 1515.

me un Duché appartenant à sa Couronne. Il entra en Italie avec une Armée fort leste;

magne avoit renduës Impériales, formérent de secouër le joug de l'Empire : Sienne, Florence, Pise, Génes & beaucoup d'autres prirent ce parti. Les Vicomtes de l'Anglurre ou d'Anglerie, suivirent leur éxemple, & comme ils possédoient déjà des terres considérables dans le Milanois, il leur fut aisé de se mettre en possession de cet Etat, où ils se sont maintenus l'espace de près de six cens ans sous le titre de Vicomtes de Milan, jusqu'à ce qu'en 1397. l'Empereur Venceslas l'ayant érigé en Duché, il en investit Galéas III. & lui fit porter de même qu'à ses Descendans le nom de Duc de Milan. Galéas avoit épousé Isabeau fille de Jean Roi de France, il en eut deux fils nommés Jean-Marie & Philippe-Marie, & une fille nommée Valentine. Jean-Marie mourut sans enfans : Philippe-Marie son frére qui lui succéda ne laissa qu'une fille bâtarde appellée Bonne. Valentine épousa Louïs de France second fils de Charles V. en 1398. auquel elle porta pour dot le Comté d'Ast & un million en Argent, qui servit à acheter le Comté de Blois, Châteaudun, Soissons & quelques autres Seigneuries réünies à la Couronne : il fut stipulé dans le Contrat de mariage, qu'en cas que la ligne masculine de Galéas vint à manquer, Valentine & ses Enfans succéderoient au Duché de Milan, & ce Traité fut conclu durant l'Anarchie de l'Empire, qui suivit la dégradation de Venceslas. La succession du Milanois se trouvant ouverte pour Valentine par la mort des fils de Galéas, dont il ne restoit point d'héritier légitime ; cette Princesse ne put faire valoir ses droits au milieu des troubles & des Guerres civiles qui désoloient pour lors la France, & dans le malheur qu'elle eut de voir ses deux fils, Charles Duc d'Orléans, & Jean Comte d'Angoulême prisonniers en Angleterre, où ils furent détenus l'un & l'autre l'espace de près de trente ans. Cette conjoncture parut favorable à François Sforce qui avoit épousé Bonne la Bâtarde du second fils de Galéas, pour s'emparer du Duché de Milan & y établir son autorité ; il appuya cette usurpation du crédit qu'il chercha auprès de l'Empereur Fridéric, qui ne balança point de saisir cette occasion, en lui en donnant l'investiture, de rassurer à l'Empire un de ses anciens fiefs, & de témoigner au Pape, qu'il ne leur appartient pas d'approuver les Traités qui se font

te, & après quelques avantages assez considérables, ayant auprès de Marignan rencontré MAXIMILIEN I. 1515.

font au sujet du changement de féodalité sans le consentement de la partie principale & du Seigneur Suzerain; parce que Benoît XIII. après la déposition de l'Empereur Venceslas, par un droit que les Papes prétendent avoir pendant la vacance de l'Empire, avoit ratifié le Contrat de Galéas pour Valentine, qui faisoit de son Duché un Fief feminin; puisque aux termes du Traité, en cas que sa postérité mâle vînt à manquer, il établissoit sa fille son héritiére. Les choses restérent en cet état, jusqu'à ce que les divisions qui avoient déchiré depuis si long-tems la France, se trouvérent appaisées, & que Louïs XII. petit-fils de Valentine, qui ne trouva dans toute la succession de son Ayeule, que le seul Comté d'Ast, voulut faire valoir ses prétentions sur tous les Etats de Galéas son Bisayeul maternel: Les Guerres qu'il eut à soutenir dans la poursuite de ses droits contre les Sforces durérent assez long-tems par l'appui que ces derniers trouvérent dans les Empereurs: & la fortune qui se déclaroit tantôt pour l'un, & tantôt pour les autres, n'eût sans doute point décidé leur différend, si un accommodement qui s'offrit à l'Empereur & à Louïs XII. n'eût paru vouloir le terminer à la satisfaction de ces deux Princes & dont les Sforces devoient être la victime; Ce fut que le Roi prendroit lui-même l'investiture du Duché de Milan de l'Empereur, à condition que Claude de France épouseroit Charles de Luxembourg Petit-fils de Maximilien. En effet Louïs XII. en fut deux fois investi en 1506. moyennant soixante-mille florins qu'il paya à Maximilien & une paire d'Eperons d'or, qu'il promit lui donner tous les ans à la Fête de Noël; & en 1509. où il n'y eut d'autres conditions que le mariage dont nous venons de parler. Cependant cette derniére clause, n'ayant point été remplie, & François I. qui épousa cette Princesse, ayant été préféré à Charles de Luxembourg, Maximilien ne crut plus être obligé à la foy de l'Investiture. Il favorisa donc de nouveau la Maison de Sforce qu'il rétablit dans le Duché de Milan, où elle s'est maintenuë jusqu'au Régne de François I. qui après la fameuse journée de Marignan s'en rendit maître; Maximilien Sforce le dernier de sa Maison se livra même à lui, & lui abandonna toutes ses prétentions moyennant une pension de soixante mille écus.

MAXIMILIEN I. 1515. 13. Octobre

tré l'Armée des Suisses, qui étoit venuë au secours du Duc de Milan, Maximilien Sforce, fils du feu Duc Louïs, leur donna bataille. Le combat fut très-rude, & si opiniâtré qu'il n'y eut que la nuit qui le fit cesser; & même le lendemain dès la pointe du jour on retourna à la charge; mais enfin les Suisses sur le bruit que l'Armée des Vénitiens étoit venuë au secours du Roi, lâchérent le pied, & dans ce désordre il les tailla en piéces. Le jour suivant il alla attaquer la Ville de Milan & l'emporta. Il ne voulut point y entrer que le Duc, qui pour toute ressource s'étoit retiré dans le château, n'eût été forcé à le rendre & à se soumettre à la loi du Vainqueur; il fut convenu que Sforce renonceroit au Duché & au Titre de Duc, moyennant quelque argent & une pension sa vie durant, qu'il consumeroit en France, où il devoit être conduit. Le Traité en ayant été signé, il sortit du Château, & personne n'ôsant plus resister, le Roi se rendit facilement maître de tout cet Etat. Des progrès si considérables allarmérent tellement Maximilien, qu'il résolut de se mettre en état d'en arrêter la suite, & de passer en Italie avec une Armée de 35000. hommes. Ce qui obligea aussi François I. à faire une Ligue avec le Pape Léon X. qui pour cela s'aboucha avec lui à Bologne, où le Traité n'eut pas été plutôt signé, que le Roi songea à retourner en France, après avoir mis ordre aux affaires du Milanois. Le Pape étoit en-

(a) Le commencement du Régne de François I. parut promettre une union solide entre lui & la Maison

entré dans cette Ligue pour deux raisons. La prémiére, parce que le Roi de France étant victorieux & craint par-tout, Sa Sainteté se faisoit une loi de ce qu'elle ne pouvoit pas éviter. La seconde, que le Roi Ferdinand étant infirme, & de telle sorte qu'il mourut environ deux mois après, & ayant pour Successeur son Petit-fils Charles, qui n'avoit alors que seize ans, le Pape ne pouvoit pas faire un grand fonds sur ces Princes, ni sur leurs Alliés. En effet, ce que l'Empareur put faire en Lombardie, lorsqu'il y fut entré avec ses Troupes, fut d'assiéger dans Milan le Connêtable Duc de Bourbon, François I. l'ayant laissé en Italie pour défendre sa conquête; ce Duc s'étoit retiré dans la Ville ayant abandonné la campagne à l'Empereur. A la vérité Maximilien fut quelques semaines serrant la Place d'assez près; mais comme il commençoit à manquer de vivres, & qu'il sçut qu'il étoit venu un renfort de 12000. Suisses aux François, apprenant d'ailleurs la maladie de Ladislas Roi de Hongrie, il fut obligé de lever le siége & de reprendre le chemin d'Allemagne. Il avoit de plus à faire partir le Prince Charles qui étoit en Flandres pour aller en Espagne prendre possession des Royaumes qui lui étoient nouvellement échus: & afin qu'il pût avoir le passage libre par la France, l'Empereur fut conseillé de faire la paix avec le Roi François (*a*), qui par ce moyen demeura dans la

MAXIMILIEN I. 1515.

1416.

Paix entre l'Empereur & le Roi de France. 1517.

son d'Autriche. Charles en fit la prémiére démarche d'abord après la mort de Louïs XII. sous la tutelle duquel

MAXIMILIEN I. la possession paisible de ce qu'il tenoit en Italie.

1517. Avant que de passer outre, il est à propos de dire un mot de ce qui, dans cette année, donna lieu à l'hérésie de Luther; puisque c'est de ce grand événement d'où nous verrons arriver tant de choses à la désolation de l'Empire. Le Pape Léon X. s'étoit proposé de faire achever l'Eglise de Saint Pierre de Rome que son Prédécesseur avoit commencé. Pour satisfaire à la dépense, aussi bien qu'à celle qui étoit nécessaire pour la guerre qu'il projettoit contre le Turc; il crut que l'expédient le plus prompt & le plus sur seroit d'engager les Peuples de la Chrétienté à y contribuer de leurs deniers, en accordant à ceux qui le feroient des Indulgences Pléniéres. Il envoya ses Bulles à Albert Electeur de Mayence pour les faire publier en Allemagne. Ce

Origine de l'hérésie de Luther.

quel Philippe son Pére l'avoit laissé, par les ordres qu'il donna au Comte de Nassau d'aller en France rendre foi & hommage en son nom, des Comtés de Flandres & d'Artois. François I. pour répondre à cette éxactitude, qui lui paroissoit être une disposition à une parfaite intelligence pour l'avenir, promit à Charles, Renée, la deuxiéme fille de Louïs XII. en mariage. Ce prémier pas fut suivi du Traité de Noyon entre ces deux Princes en 1516. où il fut arrêté que François I. céderoit tous ses droits à Charles sur le Royaume de Naples, moyennant une pension annuelle de cent mille écus: Que Charles épouseroit Louïse, l'aînée des Filles de François I. à la place de Renée; qui fut donnée à Hercule d'Est II. du nom, fils d'Alphonse I. Duc de Ferrare, & que Charles rendroit à Henry fils de Jean d'Albret, le Royaume de Navarre. Ce Traité fut cimenté par les sermens de part & d'autre, & les deux Princes s'entredonnérent mutuellement les Ordres de

Ce Prélat commit des gens pour distribuer les Indulgences & recevoir les deniers; (a) pendant que d'un autre côté il chargea Jean Châtel Dominicain, & Inquisiteur de la foi en Allemagne, & ceux de son Ordre de prêcher par-tout le mérite de ces Indulgences. Les Préposés à la levée de l'argent commirent un si grand abus en la distribution de ces graces, & les Dominicains se portérent à un tel excès d'indiscrétion pour les faire valoir, que les uns & les autres remplirent toute l'Allemagne de scandale.

MAXIMILIEN I. 1517.

Les Augustins jaloux de l'honneur qu'on faisoit à l'Ordre des Dominicains qu'on leur avoit préféré, voulant d'ailleurs partager le profit des rétributions, affectérent de refuter dans l'occasion ce que ceux-ci avançoient contre la vérité par un zéle outré. Jean Stulpitz Vicaire Général des Augustins,

de leur Chevalerie de S. Michel & de la Toison d'Or; le prémier établi par Louïs XI. & le second, par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, Trisayeul maternel de Charles V.

(a) Cette commission devoit appartenir aux Augustins d'Allemagne, suivant la convention que les quatre Ordres des Mandians avoient faite entr'eux. Cependant Albert Archevêque de Mayence, soit de son chef, ou par ordre de Rome, la donna aux Dominicains. Ce ne fut plus une simple Quête; l'on vit par-tout des Bureaux établis jusques dans les Cabarets, où les Quêteurs consumérent en débauches une bonne partie de l'argent qui provenoit du trafic de ces sacrés trésors de l'Eglise; & l'on sçavoit d'ailleurs que le Pape en devoit employer des sommes considérables pour ses affaires particuliéres, ses finances se trouvant presque épuisées par les dons qu'il avoit faits à ses Parens & à ses Courtisans, & par les pensions des Sçavans qu'il entretenoit à Rome.

MAXIMILIEN I. 1517. tins, appuyé de l'Electeur de Saxe, qui le considéroit, fut le prémier qui s'éleva contre les Sermons des Dominicains, & contre l'abus qu'on faisoit des Indulgences. Pour se mieux munir contre un si fort parti, il prit pour son second Martin Luther, qu'il regardoit comme le plus capable de ses Religieux & des Docteurs de la nouvelle Université de Wittemberg, du nombre desquels il étoit. Aussi-tôt Luther y proposa des Thèses, où à la vérité il disoit beaucoup de choses orthodoxes, mais il en avoit glissé aussi de fausses contre les Indulgences & contre l'autorité du Pape.

1518. Il n'en fallut pas davantage pour former deux partis. Jean Thetzel, pour faire une contrebatterie aux Thèses de Luther, en fit soûtenir d'autres de son côté à Francfort sur l'Oder, pour défendre le Pape & les Indulgences. Il poussa vigoureusement les choses & fit en qualité d'Inquisiteur brûler publiquement celles de Luther. Cet Augustin qui étoit un homme emporté, altier & entreprenant, bien-loin de s'intimider de la conduite de l'Inquisiteur, écrivit fortement contre lui, pour appuyer ses Thèses, pendant que ses disciples firent pareillement brûler à Wittemberg celles du Dominicain. Ainsi les deux partis s'échauffèrent; mais ce fut encore sans sortir de la soumission qu'ils devoient au saint Siége.

Il est vrai que les Dominicains joignirent sous main la négociation à la dispute. Ils firent de fortes sollicitations auprès du Pape, pour faire condamner les Augustins. Léon

ne

ne pouvant refuser sa protection à un Ordre qui avoit travaillé si utilement & avec tant de ferveur pour ses intérêts, fit citer Luther de comparoître à Rome dans soixante jours ; & il lui nomma même des Juges. Les Dominicains cependant ne faisoient pas auprès de l'Empereur de moindres instances contre leurs adversaires : mais ce Prince se trouvoit alors trop occupé à finir son accommodement avec la France, pour calmer des troubles qu'il ne regardoit encore que comme des démêlés de Moines. Ceux qui agitoient la Hongrie lui paroissoient d'ailleurs plus sérieux & demandoient toute son attention pour mettre ordre aux affaires, qui regardoient la tutelle du Roi Louis qui n'avoit que dix ans.

MAXIMILIEN I. 1518.

Accommodement de Maximilien avec la France, & la Hongrie.

Toutefois, aussi-tôt que l'Empereur eut terminé ces deux affaires, il pensa non seulement à rétablir la tranquillité de l'Allemagne, que les deux partis dont nous venons de parler, commençoient à ébranler ; mais aussi à régler les affaires de sa maison, voyant que ses forces diminuoient.

Ce fut dans cette double vûë, qu'il convoqua une Diéte à Augsbourg, où une des prémiéres choses qu'il fit, fut de recommander fortement aux Electeurs, Charles son petit-fils ; il y joignit même toutes sortes de bons offices, & des marques de sa générosité, pour les engager à l'élire son Successeur à l'Empire. Et comme les Dominicains ne lui donnoient point de repos sur l'affaire de Luther, il fut obligé, pour les contenter, de le faire citer de comparoître

Diéte d'Ausbourg, où l'on cite Luther.

MAXIMILIEN I. 1518.

à la Diéte; même pour cet effet il lui envoya un sauf-conduit, sans attendre la réponse de la Lettre, que dès le commencement de la Diéte, & de l'avis des Etats, il avoit écrite au Pape, pour le prier de vouloir prononcer sur cette affaire, qui alloit jetter l'Allemagne dans le trouble. Et d'autant que d'un autre côté l'Electeur de Saxe & l'Université de Wittemberg, avoient aussi écrit à sa Sainteté, pour la supplier de se relâcher de la citation qu'elle avoit envoyée à Luther, pour comparoître devant elle à Rome; & de consentir que l'affaire se décidât par le Cardinal Cajetan, alors son Légat en Allemagne, qui se trouvoit même à la Diéte, le Pape y donna les mains. De maniére que Luther ainsi dispensé d'aller à Rome, se rendit à Augsbourg, & se présenta devant ce Cardinal, sous la faveur du sauf-conduit de l'Empereur. Mais lorsque le Cardinal le pressa de retracter purement & simplement ce qu'il avoit soutenu dans ses Ecrits, il s'en défendit: néanmoins afin qu'on ne doutât point de son intention là-dessus, il fit une protestation pardevant Notaire, & des témoins, par laquelle il déclaroit, qu'il se soumettoit au jugement de l'Eglise; qu'il étoit prêt de se retracter, si on lui faisoit voir ses erreurs, & qu'il s'en rapportoit aux autres Universités. Toutefois le Légat ne laissa pas de le presser toujours de revoquer les propositions qu'il avoit avancées. Et Luther craignant d'être arrêté, se retira la nuit, faisant afficher un Ecrit, par lequel il appelloit du

Lé-

Légat au Pape. Il écrivit même au saint Pére, pour se plaindre de la dureté du Cardinal, à qui l'on reprochoit avec fondement une trop grande partialité pour les Dominicains, à cause qu'il avoit été de leur Ordre. MAXIMILIEN I. 1518.

[Dans cette Diéte Maximilien fit la proposition d'élire un Roi des Romains; & il recommanda son Petit-neveu Charles. Mais comme il étoit sans éxemple qu'on eût fait un Roi des Romains lorsque l'Empereur n'étoit pas encore couronné, on proposa d'engager le Pape à envoyer en Allemagne un Légat avec la Couronne & les autres ornemens impériaux, pour faire cette cérémonie en son nom. Malgré les intrigues du Roi de France tant auprès des Princes de l'Empire qu'auprès du Pape, à qui il tâchoit de faire sentir que la grande puissance de Charles leur devoit être aussi redoutable qu'à lui, cette élection ne fut point rejettée: on se contenta seulement de faire un Decret, portant que cette affaire seroit mise sur le tapis à la prochaine Diéte de l'Empire. Guicchardin prétend que Maximilien avoit d'abord jetté les yeux sur son autre Petit-fils Ferdinand; mais qu'on lui fit entendre qu'il devoit lui préférer Charles, comme plus propre par les Royaumes qu'il possédoit, à soutenir l'éclat de la Maison d'Autriche & la dignité de l'Empire.]

La fin de cette Diéte fut celle des jours de Maximilien. [Il se rendit à Inspruck, où après avoir pris quelques mesures afin de faire désigner Charles pour son successeur, il 1519.

MAXIMILIEN I. 1519.

il se sentit attaqué d'une fiévre lente. Il crut la dissiper en changeant d'air & de climat : il se mit sur l'Inn pour descendre jusqu'en Autriche. Lorsqu'il fut arrivé dans la Ville de Wels, la fiévre augmenta: il essaya de la faire passer par le moyen de quelques exercices violens; mais un jour qu'il revenoit de la chasse, ayant mangé avec excès des melons dans la vuë d'éteindre la soif qui le fatiguoit, & ayant ensuite pris une Médecine à contretems sa fiévre qui jusque-là avoit été intermittante devint continuë; & la dissenterie qui survint là dessus l'emporta, à deux heures après minuit, le 12. Janvier 1519. à l'âge de 63. ans selon quelques-uns; mais selon le sentiment le plus commun à l'âge de 59. ans, 9. mois & 9. jours. Il fut enterré à Neustadt en Autriche, où il avoit choisi sa sépulture. Il ne voulut point que son Corps fut embaumé; & il avoit défendu qu'on en séparât les entrailles : mais il avoit ordonné qu'on le remplit de chaux.]

(*a*) C'étoit un Prince beau de visage, bien fait de sa personne, sobre, modeste, & si retenu qu'aucun de ses gens même ne l'avoit jamais vu nud; il aimoit les Lettres, & comme il avoit l'imagination vive, & l'es-

(*a*) Maximilianus I. primùm à 1500. Augustæ Vindelicorum circulos instituit. Paulò ante sustulerat vindictam privatam tunc usitatam, quam Germani vocabant, *das faust. Recht.* & belllicas persecutiones inter Cives Imperii non illicitas quas vocabant, *die feden*, quibus Imperii Proceres & Cives de quacumque controversia inter se contendebant, quibus controversiis dirimendis camerale judicium erexit & fractæ pacis reos gravissimis pœnis coërcuit. *Jo. Frid. Bockelman. Juris Publ.*

l'esprit agréable, il réüssissoit fort à la Poësie. Le beau Poëme qu'il a laissé en sa propre langue, sur ses différentes expéditions militaires, & d'autres Ouvrages le justifient assez. Il avoit une mémoire qui alloit jusqu'au prodige, se souvenant du nom d'un homme, quoiqu'il ne l'eût vu, ni entendu nommer qu'une fois en sa vie. [Dès sa jeunesse il s'étoit adonné aux éxercices de la guerre : il manioit les armes avec une grande dextérité : personne ne tiroit mieux de l'arc ou du fusil, & personne ne montoit mieux à cheval.] Il étoit patient à souffrir la fatigue & la faim, brave de sa personne ; & ce qui surpasse tout le reste, libéral *(b)*, magnifique, obligeant, & affable envers tout le monde. Il redressa la discipline militaire, & ordonna l'éxercice des gens de guerre en Allemagne, avec de gros mousquets, & des piques longues de dix-huit pieds, par l'avis du grand Capitaine Fronsberg, dont nous voyons encore les Recueils imprimés ; il fit aussi dresser des Loix, & des Ordonnances militaires. [Sa passion pour la chasse étoit extrème : cet Exercice lui fit même quelquefois différer au lendemain & à son préjudice des affaires, qui demandoient à être expédiées promp-

MAXIMILIEN I. 1519.

Publ. Imp. Rom. Germ. c. 5.

(b) Il porta la libéralité si loin, qu'on lui reproche de s'être exposé, par le défaut d'argent, à ne pouvoir conduire à leur fin des affaires qu'il avoit heureusement commencées. Cependant malgré le besoin où il se trouva, il ne toucha jamais à l'or, à l'argent, ni aux pierreries, que son Ayeul, son Pére & son Beau-pére lui avoient laissé. Il ne voulut jamais engager aucune piéce de ce Riche trésor.

MAXIMI-LIEN I. 1519.

promptement. Souvent même cette passion l'aveugloit tellement que sans considérer le péril, il poursuivoit à cheval dans les montangnes, & dans les Rochers du Tyrol des Chamois & d'autres Bêtes fauves ; jusque-là que les Habitans de ces lieux furent quelquefois contraints de le descendre à demi-mort de faim, avec des cordes, dans des précipices pour le retirer des endroits afreux où il s'étoit engagé.

La prémiére des femmes de Maximilien fut Marie de Bourgogne, qu'il épousa à Gand le 20. Août 1477. Il ne vêcut avec elle qu'un petit nombre d'années. Cette Princesse étant enceinte de son troisiéme enfant, sortit de Bruges le 25. de Mars 1482. pour voir la chasse du vol de l'oiseau. Elle tomba de cheval, & elle mourut de cette chute trois semaines après, emportant avec elle les regrets de son Epoux, avec qui elle avoit vêcu dans une union éxemplaire. En secondes noces il épousa par procureur Anne, Fille & heritiére de François, Duc de Bretagne, mais ce mariage ne fut point consommé ; parce que Charles VIII. Roi de France, comme nous l'avons vu ci-devant, lui enleva cette Princesse. En troisiémes noces il se maria avec Blanche Marie, fille de Ga-

(a) Le mariage a fort despleu aux Princes de l'Empire, & à plusieurs amis du Roi des Romains, pour n'estre de Maison si noble, comme il leur sembloit qu'il leur appartenoit. Car du costé des Vicomtes, dont s'appellent ceux qui régnent à Milan, y a peu de Noblesse, & moins du côté des Sforces, dont estoit fils le Duc Francique de Milan ; car il étoit fils d'un Cor-

Galéas Marie Sforce, Duc de Milan. Plusieurs Princes d'Allemagne désapprouvérent cette derniére alliance (*a*), par la disproportion qui se trouvoit entre les Maisons d'Autriche & de Sforce. Mais Maximilien, que sa libéralité réduisoit à une espéce d'indigence, fit plus d'attention à la dot considérable que lui apportoit cette Princesse qu'à sa naissance. En effet on lui donnoit en dot environ quatre cens soixante mille Ducats. Il l'épousa à Inspruck le 16. Mars 1494. Il demeura avec elle 7. ans. Elle ne lui donna point d'Enfans : elle mourut en 1501. du déplaisir qu'elle eut de voir que l'Empereur la méprisoit; elle fut enterrée dans le Monastére de Stams en Autriche. Maximilien fut à la veille d'épouser sur la fin de ses jours une quatriéme femme, savoir Anne, fille d'Uladislas Roi de Bohème & d'Autriche; mais on le déconseilla prudemment de cette Alliance, pour marier cette Princesse avec son Petit-fils Ferdinand.

Des Enfans que l'Empereur] avoit eu de Marie de Bourgogne, il ne restoit alors de vivant que Marguérite. Cette Princesse avoit été prémiérement fiancée à Charles VIII. Roi de France: ensuite ayant été refusée par ce Prince, & renvoyée à son pé-

Cordonnier d'une petite Ville, appellée Cotignoles : mais il fut homme très somptueux, & encore plus le fils, lequel se fit Duc de Milan, moyennant la faveur de sa femme, bastarde du Duc Philippe Maria. *Philip. de Comines*, *Liv. VII. p.* 433. Cependant l'Archiduc Sigismond, les trois Electeurs Ecclésiastiques, & l'Electeur de Saxe, conseillérent ce mariage à Maximilien.

MAXIMILIEN I. 1519.

pére, elle avoit été mariée (a) à l'Infant Jean, fils du Roi Ferdinand, & d'Isabelle, & en étant devenuë Veuve peu de mois après, elle avoit en dernier lieu été fiancée à Philibert Duc de Savoye, qui mourut sans avoir consommé le mariage. Après quoi, l'année 1513. pendant la minorité de son neveu Charles, elle avoit été établie Gouvernante des Païs-Bas. Pour ce qui est de Philippe son frére, fils aîné de l'Empereur, il étoit mort le 25. Septembre 1506. douze ans avant son pére, ayant laissé de son mariage avec Jeanne fille de Ferdinand & d'Isabelle, six enfans; sçavoir, Charles, né le 23. Septembre 1500. qui succéda à Maximilien son ayeul en l'Empire; Ferdinand, né le 10. de Mars 1503. & quatre filles dont l'aînée étoit Eléonore, qui, en prémiéres noces, eut pour mari Emanuel, Roi de Portugal, dont elle eut une fille, & qui, en secondes, épousa François I. Roi de France, dont elle n'eut point d'enfans; la deuxiéme, Isabelle, femme de Christierne Roi de Dannemarc, de Suéde, & de Nortvége, lequel fut chassé de ses Etats à cause de sa tirannie, & dont elle eut deux filles, sçavoir, Dorothée femme de

(a) Pour se rendre en Espagne, elle s'embarqua à Flessingue. Sa Flotte ayant été attaquée d'une horrible tempête, proche des Côtes d'Angleterre, elle témoigna dans une si fâcheuse occurrence son courage & sa résolution: car tandis qu'un chacun se croyoit prêt à être submergé; sans se troubler elle écrivit ces deux Vers sur un papier:

de Fridéric le Pieux, Electeur Palatin; & Christine, mariée au Duc François de Milan, & depuis à François Duc de Lorraine, d'où sont descendus les Princes de cette Maison; la troisiéme fille de Philippe étoit Marie, qui épousa Louis Roi de Hongrie, dont étant demeurée Veuve sans enfans, on lui donna le Gouvernement des Pays-Bas. La quatriéme étoit posthume, nommée Cathérine, qui, après avoir été promise à Jean Fridéric Prince Electoral de Saxe, & depuis refusée à ce Prince, parce qu'il changea de Religion, fut mariée à Jean III. Roi de Portugal, qui la répudia & l'obligea de se retirer en Autriche, elle mourut pourtant à Lisbonne, & y est enterrée. [Maximilien avoit encore eu un autre Fils nommé François, né à Bruxelles le 2. Septembre 1481. mais il mourut le le 26. Décembre de la même année.

MAXIMILIEN I. 1519.

Quoique tout le monde convienne qu'il n'y eût jamais d'Epoux plus fidéle que ce Prince; il ne laissa pas néanmoins d'avoir huit enfans naturels de l'un & de l'autre séxe; mais il ne les eut que lorsqu'il fut veuf. Il eut soin d'élever les garçons aux honneurs, & il maria les filles à des Seigneurs de la prémiére distinc-

Cy gist Margot la Gentil' Damoiselle,
Qu'a deux Marys, & encor est Pucelle.

Elle enveloppa ce papier de toile & l'attacha à son bras avec ses principaux joyaux, afin que la Mer portant son corps à terre, elle pût être reconnuë & inhumée selon sa qualité. Dieu la délivra pourtant de ce péril: Le calme revint; & elle arriva heureusement à Burgos. *Guichenon, Hist. général. de Savoye, c. 23. p. 614.*

MAXIMILIEN. I. 1519.

tinction. L'un des prémiers nommé George d'Autriche fut fait Evêque de Bresse & de Liége, & ensuite Cardinal. Un autre connu sous le nom de Fridéric de Amberg, eut un Régiment. On ne dit rien de particulier de Maximilien & de Corneille].

CHAPITRE IV.

Charles V.

[CHarles V. fils de Philippe Roi de Castille, & de Jeanne fille & héritiére de Ferdinand lé Catholique, étoit né à Gand le 24. de février 1500. Il passa la plus grande partie de son enfance à Malines, auprès de sa Tante Marguérite, Veuve de Philbert Duc de Savoye & Gouvernante des Pays-bas; & auprès de Marguérite d'Yorck, Veuve de Charles Duc de Bourgogne. Antoine Vacca Espagnol, qui avoit été chargé de son Education, étant mort, que Charles n'avoit encore pas sept ans, Marguérite lui donna pour Précepteur Hadrien Florissen d'Utrecht, Professeur dans l'Académie de Louvain, & qui fut dans la suite élu Pape. Hadrien commença à instruire ce Prince dans l'étude des Belles lettres; mais son Gouverneur Guillaume de Croy, Seigneur d'Arschot, le porta bientôt à s'appliquer entiérement aux éxercices militaires.

Dès l'âge de 6. ans Charles perdit son Pére

re

re Philippe; & à l'âge de 15. son Grand-pére Maximilien l'émancipa, & lui remit entre mains le Gouvernement des Pays-Bas. La même année; savoir, en 1515. il retira des mains des Ducs de Saxe George & Henri, la Frise Occidentale, que l'Empereur Maximilien avoit engagée en 1498. à Albert le Courageux pour deux cens mille Ducats du Rhin. En 1516. à la mort de son Grand-pére maternel Ferdinand le Catholique, Charles succéda à tous ses Royaumes, & l'année suivante le 19. Septembre il se rendit en Espagne, où il fut couronné solemnellement. Quoique Allemand d'origine; & quoique né & élevé dans les Pays-Bas, autant que les différentes guerres qu'il eut à soutenir le lui permirent, il fit sa principale résidence dans ce Royaume, & il voulut même y finir ses jours, lors qu'il eut renoncé à l'Empire & abdiqué tous ses Etats, comme nous aurons occasion de le dire.

CHARLES V. 1519.

Enfin l'Empereur Maximilien étant mort en 1519. Charles se mit sur les rangs pour prétendre à la Couronne Impériale. La division qui se mit entre les Princes Electeurs, par les diverses négociations que les Prétendans à l'Empire firent auprès d'eux, pour ménager leurs suffrages, furent cause de l'Interrégne, qui dura près de six mois après la mort de Maximilien. Charles V. Archiduc d'Autriche, & Seigneur des Païs-Bas, du chef de son pére; & Roi d'Espagne, de Sicile & de Naples, par sa mére, avoit été déja proposé dans la

CHARLES V. 1519. Diéte d'Ausbourg par le défunt Empereur son aïeul, pour être son Successeur, ainsi qu'il a été ci-devant remarqué. (a) Il avoit pour Compétiteur François I. Roi de France, qui dans la pensée qu'il avoit depuis long-tems formée, d'ajoûter la Couronne Impériale à la sienne, avoit fait faire pour ce sujet diverses pratiques en Allemagne, du vivant du même Empereur. Et incontinent après son décès il y avoit envoyé une Ambassade fort solemnelle, avec une somme de quatre cens mille écus, pour affermir la bonne volonté de quelques Electeurs, qui étoient entrés dans ses intérêts. Toute fois le Collége Electoral voyant plusieurs inconveniens à élire l'un ou l'autre de ces Concurrens, prit le parti d'offrir l'Empire à Fridéric le Sage, Electeur de Saxe. Mais ce Prin-

(a) Le Pape feignit de favoriser François I. dans son dessein; mais sa vuë secrette & véritable fut d'empêcher dans cette occasion, que ni l'un ni l'autre ne parvînt à cette dignité, parce qu'ils étoient tous deux trop puissans; & s'il tâcha de gagner quelques suffrages dans le Collége Electoral pour le Roi de France, ce ne fut que pour les ôter à Charles, afin que l'intrigue se trouvant partagée pour les deux, le choix tombât sur quelque autre Prince d'Allemagne. Sa politique ne fut point trompée, & il n'y eut que le généreux refus de Fridéric Electeur de Saxe qui en empêcha le succès: il n'y avoit eu jusqu'alors de la Race des Capets, que Charles Comte de Valois, qui se fût déclaré Aspirant à la Couronne Impériale.

Capitulationis primum specimen factum est cum Carolo V. Imperatore, qui cum esset amplissimorum regnorum Dominus, adeoque libertati antiquæ Germaniæ facile periculum creare posset: cùmque idem Carolus cupidus ambiret Imperium, tum Electores necessarium duxerunt plures & novas quasdam Imperii leges, quibus suo Germaniæque juri consulerent Carolo

Prince le refusa généreusement ; & ayant donné sa voix à Charles, son suffrage fut fortifié de celui de l'Archevêque de Mayence, & suivi ensuite de ceux de leurs Collégues, à la reserve de celui de l'Electeur de Tréves, qui tint ferme pour François I. Les raisons les plus considérables, qui empêchérent l'élection de celui-ci, furent, qu'il n'étoit pas né en Allemagne, & qu'il n'en étoit pas même originaire; outre que l'humeur des Allemans, ombrageuse & défiante, leur fit appréhender que le Roi de France, né & élevé dans une Monarchie absoluë, ne changeât l'état de l'Empire, & n'en réduisît les Electeurs & les Princes au pied des Ducs & Pairs de France.

CHARLES V. 1519.

(b) Charles fut donc élu Empereur à Francfort le 28. de Juin 1519. & comme il

nolo præscribere, & potuerunt hoc facilius obtinere, quod Carolus nihil non concessurus videbatur, dummodo Francisco I. præferretur. Tunc enim maximè veriti sunt ne Rex Hispaniæ in regendo regno Germaniæ consiliis & genio Hispanorum uteretur, ne Germanos liberos, ut Hispanos servos regeret; ne Rex pro more Hispanorum Pontifici addictior esset; plusve tribueret quam ferebat mos Germanorum; quæ aliaque incommoda ut evitarent, Electores prolixam novamque capitulationem instituerunt. Ubi autem ille capitulandi modus semel invaluit servatus est posteà in Electione Ferdinandi I. Maxim. II. Rudolphi II. Mathiæ. Ferd. II. III. IV. & hodierni Leopoldi. *Beckoli man. cap.* 7.

(b) L'Elévation de Charles à la dignité Imperiale, fut l'unique source de la division qui s'éleva depuis entre François I son Concurrent & lui. La puissance de l'un & de l'autre, leur donna mutuellement de l'ombrage, & il fallut peu de chose pour avoir occasion d'éclater. Elle ne tarda pas de s'offrir dans une affaire qui arriva à peu-près vers ce tems-là dans la

P 6 Flan-

CHARLES V. 1519. il étoit alors en Espagne, l'Electeur Palatin fut dépêché vers lui, pour lui en porter la nouvelle. Aussi-tôt qu'il l'eût reçuë, il se mit en état de passer en Allemagne, & ayant fait équiper une flotte, il s'embarqua

1520. au mois de Mai 1520. & prit la route de Flandres, d'où il se rendit à Aix-la-Chapelle, pour y être couronné le 21. d'Octobre ensuivant. La cérémonie ne fut pas plutôt achevée, qu'il en partit, à cause de la peste, qui infectoit la Ville, & qu'il alla à Cologne, où il fit expédier les ordres qu'il envoya

Flandre, entre des Seigneurs particuliers. Robert de la Marck ayant fait ajuger par les Pairs de son Duché la Ville de Hierges dans le Pays d'Ardennes, à l'avantage du Prince de Chimay de la Maison de Croüy, contre le Baron d'Emeries qui y prétendoit avoir droit : ce dernier se pourvut auprès de l'Empereur, & en obtint des Lettres de Reliefs, en vertu desquelles il y fut rétabli. Robert indigné, & prétendant que le Jugement de ses Pairs devoit être souverain, demanda à François I. de se retirer en France, & en obtint l'agrément. Charles V. prit cette démarche du Roi pour une disposition à la rupture, & ne manqua pas de la faire valoir dans toutes les Cours des Princes, soutenant que Robert de la Marck étant rébéle à l'Empire par sa défection, François I. n'avoit pu lui donner retraite dans son Royaume, sans marquer ouvertement qu'il cherchoit la guerre en protégeant un Vassal, qui, par sa désobéïssance, vouloit troubler le repos public & la tranquillité des Pays-Bas. Cet événement joint à la part que François I. prit à la querelle d'Henry d'Albret, au secours duquel il envoya en Navarre le Sire de l'Esparre frére du Maréchal de l'Autrec, à la tête d'une puissante Armée, ne permirent plus à Charles V. d'étouffer son ressentiment. Il éclata à son tour, en prenant toutes les précautions que la prudence lui put dicter en pareille occasion. Comme il avoit prévu que ses premiéres liaisons avec François I. ne pourroient point être durables, il avoit eu soin dès l'an 1520. de détacher de ses intérêts Henry VIII. Roi d'Angleterre,

voyé par tout l'Empire, pour en convoquer les Etats à Worms au 6. de Janvier de l'année suivante. CHARLES V. 1520.

Ce fut en cette Diéte, où l'Empereur prévoyant les désordres qui pouvoient arriver de la diversité des religions, & particuliérement de la tolérance de celle que Luther, aidé de ses Sectateurs, répandoit par tout, résolut de les prévenir par les Edits rigoureux qu'il fit publier contre lui, après l'avoir oüi en pleine Assemblée. (a) L'on conseilla à l'Empereur de suivre l'éxemple du

terre, dans le voyage qu'il fit d'Espagne aux Pays-Bas, pour aller se faire couronner à Aix-la-Chapelle. L'affaire de la Navarre le détermina à tenter une nouvelle démarche en 1521. ce fut de conclure une Ligue avec le Pape Léon X. contre François I. à condition qu'il lui restituëroit les Duchés de Parme & de Plaisance, d'abord qu'il auroit reconquis le Milanois. Fortifié par ces Alliances, Charles V. ne tarda pas de porter ses armes dans l'Artois, le Hainault, la Champagne & la Picardie; il attaqua Mouzon, & le prit; Mesiéres & d'autres Places seroient tombées de même, sans la valeur du Connétable Anne de Montmorency & du Terrail, connu sous le nom du Chevalier Bayard, qui le repoussérent au-delà de Landrecy. Ses succès furent plus grands dans le Milanois; il n'eût que la peine d'y envoyer une Armée pour s'en rendre maître, de même que de Parme & de Plaisance Le Maréchal de l'Autrec fit de vains efforts pour s'y maintenir, son Armée fut battuë devant la Bicoque où il voulut forcer les Retranchemens des Troupes de l'Empereur, & sa défaite fut si générale, que les débris qui en restérent, & dont il laissa la conduite à Lescun son frére, ne firent autre chose que d'être témoins de la conquête entiére que l'Armée de Charles V. fit de cet Etat dans le cours de l'année 1521.

(a) On a fait voir dans la vie de l'Empereur Sigismond, avec combien d'injustice les Protestans d'Allemagne reprochent à ce Prince d'avoir manqué de bonne foi à l'égard de Jean Hus au Concile de Constance.

CHARLES V. 1520.

du Concile de Constance, & de ne point garder la parole qu'il avoit donnée à cet Héréfiarque, sous la foi de laquelle il avoit comparu à la Diéte ; mais il n'en voulut rien faire, & dit alors ces paroles si dignes d'un grand Prince. *Que si l'on voulait bannir la bonne foi du monde, les maisons des Princes lui devroient servir de retraite.* En effet, il laissa aller Luther en toute sureté, après l'avoir mis au Ban de l'Empire, par un Decret qui ne fut pourtant pas éxécuté ; parce que ses Sectateurs l'enlevérent sur le chemin, & le conduisirent à Wesberg, qui est un Château fort sur une éminence près Hallestat, dans les Etats du Duc de Saxe, qui secrétement le protégeoit ; il y demeura caché neuf moins durant.

Diéte de Nuremberg.

Les autres affaires de la Diéte furent remises à la prochaine, qui fut indiquée pour l'année suivante à Nuremberg. Tous les membres de l'Empire s'y étant trouvés, l'Empereur le 16. de Février, fit la Constitu-

Ils confondent encore ici les effets du Sauf-conduit, & de la Protection Impériale, avec les justes suites du Jugement de l'Eglise, dont le Prince ne peut nullement être garant, & qui dépendent uniquement des dispositions de docilité ou d'obstination. Les paroles que Charles V. dit dans cette occasion, sont dignes d'un grand Empereur ; mais il n'eût pas démenti de si beaux sentimens, si après avoir muni Luther du Sauf-conduit pour se rendre à Worms en toute sureté, il avoit laissé agir la rigueur de la Diéte : contre un homme dont les pernicieuses intentions n'étoient que trop connuës, & dont l'opiniâtreté a mis l'Empire tant de fois sur le penchant de sa ruine.

(a) Les Espagnols qui n'ont jamais pu comprendre qu'il y eût rien au-dessus de l'honneur de commander à

titution pour le partage de l'Empire en dix Cercles, dont il sera parlé plus au long dans la quatriéme partie de cet Ouvrage. Après y avoir fait plusieurs autres Réglemens il eut avis que sa présence étoit absolument nécessaire en Espagne, (a) particuliérement depuis l'élévation à la Papauté du Cardinal Adrien Florissen, qui y avoit eu le principal soin du Gouvernement, & qui avoit été obligé de l'abandonner, pour aller prendre possession de la Chaire de Saint Pierre, vacante par la mort de Léon X. Cela fut cause qu'avant que de quitter l'Assemblée, il nomma l'Archiduc Ferdinand son frére, pour son Lieutenant Général dans tout l'Empire en son absence; puis il se disposa pour son voyage d'Espagne.

CHARLES V. 1522.

La prémiére chose que fit Ferdinand en cette qualité, fut de presser la Diéte, d'ordonner l'éxécution du Decret de l'Assemblée de Worms, & de la Bulle que Léon X. avoit fulminée contre Luther, & d'employer

1523. 1524.

à une Nation comme la leur, commençoient à être offensés de la longue absence de Charles V. Ils se plaignoient d'ailleurs de ce que les Flamands à qui il avoit confié l'administration des affaires depuis son départ, n'avoient songé qu'à leur propre fortune, en vendant les grandes Charges & les plus riches Bénéfices. Les principaux Seigneurs du Royaume avoient déjà fait entr'eux une Ligue qu'ils appelloient *la Santa Junta*. Tolède & plusieurs autres Villes considérables y étoient entrées; & les Chefs qui devoient commander leurs Troupes, étoient Jean de Padillia & Antonio d'Acugno Evêque de Zamora, qui perdirent tous deux la vie dans le combat que leur livrérent les Vice-Rois de Castille & d'Arragon.

CHARLES V. 1524.

ployer ses soins pour réünir les deux Religions. Mais les Luthériens firent échoüer tous ces desseins. Ce qui n'empêcha pas Ferdinand en une autre Diéte, qui fut tenuë encore quelque tems après à Nuremberg, pour le fait de la Religion, d'y proposer la même chose sur les instances du Légat du Pape Clément VII. qui avoit succédé à Adrien VI. Et comme le parti Luthérien, qui se fortifioit de jour en jour, ne fut pas moins adroit à éluder cette proposition; le Légat porta les Princes Catholiques à former une autre Assemblée à Ratisbone, où ils conclurent entre eux une Ligue, par laquelle ils s'obligérent d'éxécuter le Decret de Worms, de ne changer rien dans la Religion, ni dans les cérémonies, de punir les Ecclésiastiques Apostats, de chasser de leurs terres les Luthériens, & de les priver de tout bénéfice, & enfin de s'assister réciproquement, s'ils étoient attaqués. Cette union néanmoins n'empêcha pas que le Luthéranisme ne fit de grands progrès. Car il s'éten-

Les Roy-aumes du Nord de vienent Luthériens.

(a) Les démêlés de Charles V. & de François I. sont trop considérables pour que l'Histoire ne nous en marque pas l'origine. L'Empereur vouloit avoir raison de l'affront que Charles VIII. Roi de France avoit fait à Maximilien, de lui renvoyer sa fille Marguérite six ans après la conclusion du Mariage, & de lui avoir enlevé Anne de Bretagne, dont le Mariage étoit tellement assûré, que les Actes publics se faisoient & la Justice se rendoit déjà depuis long-tems en Bretagne au nom de la Duchesse & du Prince d'Autriche. Il se plaignoit encore de Loüis XII. qui lui avoit promis Claude de France sa fille aînée, & ensuite avoit rompu l'engagement stipulé entre lui & Maximilien sur ce sujet, dont il prétendoit faire retomber le contre-coup sur

tendit jusqu'au delà de la mer Baltique, à l'occasion du changement qui arriva dans les Etats du Nord, par la déposition de Christierne deuxiéme, dit le Tyran, Roi de Dannemarc, de Nortvége & de Suéde, à qui Fridéric prémier Duc de Holstein son Oncle, enleva les couronnes de Dannemarc & de Nortvége, dans le même tems que Gustave Vasa, qui fut Gustave I. lui ôta celle de Suéde; l'un & l'autre de ces Princes ayant introduit le Luthéranisme dans leurs nouveaux Etats, incontinent après qu'ils s'en furent rendus les maîtres. Cette Secte ne s'arrêta pas là; elle se répandit encore dans la basse Allemagne, aussi-bien que dans la Livonie & dans la Prusse, où le Marquis *Albert* de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, quitta sa vraye religion, & embrassa la nouvelle pour se marier.

CHARLES V. 1524.

Durant ces progrès de l'hérésie de Luther en Allemagne, (*a*) François I. avançoit ses conquêtes en Italie. Pour achever de se ren-

sur François I. Le troisiéme grief regardoit le Duché de Bourgogne, qu'il reprochoit au Roi avoir été injustement pris par Louis XI. à Marie de Bourgogne son Ayeule. Le quatriéme grief concernoit les intrigues de Louis XII. qui avoit mis tout en œuvre pour lui ôter la confiance du Roi Ferdinand le Catholique son Ayeul maternel, & auquel il avoit fait épouser en secondes nôces Germaine sa niece, fille de Gaston VII. Comte de Foix, avec cette clause qui fut inserée dans le Contrat, qu'en cas qu'il en eût des enfans, il leur feroit tomber la succession du Royaume de Naples. La derniére des plaintes de Charles V. regardoit le Duché de Milan, conquis depuis peu par François I. & que l'Empereur soutenoit appartenir aux Sforces & à l'Empire, com-

CHARLES V. 1525. rendre maître du Milanois, il avoit mis le siége devant Pavie; mais il lui arriva là un malheur qui lui fit perdre tous ses avantages.

Journée funeste de Pavie.

Le Connétable Charles de Bourbon qui pour quelques mécontentemens avoit quitté la France en 1522. & s'étoit jetté dans le parti de l'Empereur, embrassa avec vivacité cette occasion, & voulut avoir part à cette grande journée pour se venger contre son Roi; il avoit joint le Viçeroi de Naples avec le corps d'armée que Charles V. lui avoit confié, & Pesquaire Lieutenant Général

comme Fief Impérial; puisque l'Investiture en vertu de laquelle le Roi y pouvoit prétendre, avoit été renduë nulle par le défaut des conditions.

François I. se plaignoit de son côté, de l'inéxécution de deux promesses stipulées dans le Traité de Noyon: sçavoir la restitution du Royaume de Navarre à Henry d'Albret, & le payement de la Pension de cent mille écus en considération desquels il avoit renoncé à toutes ses prétentions au Royaume de Naples, à quoi Chrales V. ne s'étoit jamais mis en état de satisfaire depuis la ratification du Traité. L'autre sujet de plainte que formoit François I. regardoit le refus que Charles V. faisoit de lui rendre foi & hommage pour les Comtés de Flandres & d'Artois, sous prétexte qu'une pareille soumission ne convenoit point à la Dignité Impériale, quoiqu'il se fût déjà aquitté de ce devoir de Vassalité.

(a) Avec le Roi, furent faits prisonniers, le Maréchal de l'Escun, René Bâtard de Savoye, qui moururent tous deux de leurs blessures, Henry d'Albret Roi de Navarre, François de Bourbon Comte de Saint Paul, le Maréchal de Montmorency, Florenge, Brion, Lorges, Rochepot, Montejean, Montpezat, Langey, Chaton & plusieurs autres personnes de marque. On trouva parmi les morts Louis de la Trimouille, le Maréchal de la Palice, François Comte de Lambesc, frére du Duc de Lorraine, Aubigny, Sanseverin & Bonnivet: Ce dernier ne fut regretté de personne, & mourut

néral de l'armée Impériale ; & tous trois marchoient à la tête de toutes leurs Troupes jointes ensemble, pour sécourir cette Place. Le Roi les voyant approcher, leur voulut tenir tête. On en vint à cette mémorable bataille qu'il perdit, & où il fut fait (a) prisonnier le 24. Février 1525. par le Viceroi de Naples, qui bientôt après le conduisit en Espagne.

On ne peut ici exprimer la joye que Charles-Quint eut d'un coup si heureux, toutesfois sa dissimulation (b) l'emporta sur tous ses autres sentimens. Car ayant reçu la nou-

rut trop tard, à ce que l'on disoit, pour le bien de la France, parce qu'il n'avoit jamais voulu consentir que le Roi levât le Siége, malgré toutes les raisons que son Conseil lui avoit représenté pour l'y engager peu de tems avant que ce malheur arrivât. Le Pape Clément VII. Successeur de Léon X. avoit voulu ménager la paix entre Charles V. & François I. & les mésures qu'il avoit prises par des négociations étoient si bien concertées, qu'il eût infailliblement réussi, si le Cardinal de Volsay, prémier Ministre de Henry VIII. Roi d'Angleterre, voulant rendre son Maître & lui-même par conséquent l'arbitre de ce grand différend, ne l'eût traversé par des intrigues opposées.

(a) La modération que Charles V. fit voir dans cet événement, se soutint dans toute la conduite qu'il observa pendant tout le tems de la prison de François I. Il ne voulut avoir aucune part à la maniére dont ce Roi seroit traité, en abandonnant à ses Ministres les résolutions qui se prendroient sur ce sujet. Dans un Conseil qu'il fit tenir là-dessus, sa dissimulation alla si loin, que par l'avis qu'il ouvrit, il proposa de relâcher François I. sans lui prescrire aucune condition. L'Evêque d'Osima son Confesseur fut le prémier à appuyer ce sentiment de générosité, & la plûpart des Ministres & Grands du Royaume ayant opiné de même, ce projet qui paroissoit si conforme à la magnanimité de l'Empereur, eût sans doute été éxécuté, si Fridéric Duc d'Albe, qui par son rang & la connois-sance

CHARLES V. 1525. nouvelle de cette victoire, il ne voulut point qu'on en fit des réjouïssances publiques, ni qu'on chantât le *Te Deum*; disant, qu'il ne le falloit chanter, que lorsque Dieu donnoit quelque victoire sur les Infidéles. Paroles dignes d'un Prince Chrétien, & d'une grande ame, lorsque le cœur y répond dans la sincérité.

Négociations pour la délivrance de François I. 1526.

Quelques empressemens que les François témoignassent pour la délivrance de leur Roi, les grands avantages que l'Empereur en prétendoit retirer, furent cause que la négociation (*a*) dura jusqu'au 14. Janvier 1526. que le Traité en fut signé à Madrid, où

sance des secrets des affaires, devoit mieux sçavoir *les* vrais intérêts de l'Etat, n'eût fait tomber ces pensées de générosité & ramené les esprits à se déterminer de ne relâcher le Roi prisonnier qu'aux conditions qu'il conviendroit lui fixer dans l'occasion. Cependant François I. étant tombé malade dans sa prison, la bienséance voulut que Charles V. lui rendît visite; quoique l'entrevuë ne se passa qu'en cérémonial & en marques de civilité, elle ne laissa pas d'avancer l'accommodement qui étoit déjà entamé pour parvenir à l'elargissement du Roi. L'arrivée de Marguérite Duchesse d'Alençon sa sœur qui s'y rendit presqu'en même tems n'y contribüa pas peu: Deux hommes distingués par leur rang & leur mérite, étoient chargés de dresser les articles du Traité qui devoit être conclu à ce sujet, qui furent Mercure de Gattinare Chancelier de l'Empereur d'une part, & de l'autre Jean de Selve Prémier Président du Parlement de Paris.

(*a*) Ce traité est trop mémorable dans l'Histoire de Charles V. & a été la source de trop grandes affaires pour n'en pas marquer ici le précis. Il fut conclu & signé le 14. Févier 1526. & en voici les articles essentiels: Que le Roi épouseroit Eléonor avec 200000. écus de dot, & feroit épouser la fille de cette Princesse au Dauphin quand elle auroit l'âge; Qu'il seroit conduit à Fontarabie, & mis en liberté le 10. de Mars, où ses deux fils seroient échangés & se mettroient en ôtages

où le Roi étoit prisonnier. Il portoit entr'autres choses, que le Roi seroit mis en liberté le 10. Mars ensuivant, à condition que le Dauphin de France, & le Duc d'Orleans ses fils, demeureroient pour ôtage, jusqu'à l'accomplissement du Traité; & que si dans six semaines après, le Roi n'y avoit pas satisfait, il seroit tenu de se remettre prisonnier.

Les enfans de France furent donc échangés, & emmenés en Espagne dans le même tems que le Roi fut mis en liberté, & repassa en son Royaume. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il chercha tous les moyens imagina-

ôtages pour sureté de ses promesses; Qu'il payeroit à l'Empereur 2000000. d'écus d'or pour sa rançon; Qu'il lui céderoit le Duché de Bourgogne, le Comté de Charolois, la Vicomté d'Auxonne, & la Prevôté de S. Laurens en toute Souveraineté; Que l'hommage des Comtés d'Artois & de Flandres lui appartiendroit, de même que les Etats de Naples, Milan, Génes, Ast, Tournay, Lille & Hesdin; Qu'il porteroit Henry d'Albret à renoncer au Royaume de Navarre; Qu'il rétabliroit le Duc de Bourbon dans ses Terres en moins de 40. jours; Qu'il remettroit Philbert de Châlons en liberté dans sa Principauté d'Orange, & Michel Antoine dans le Marquisat de Saluce; Qu'il ne donneroit au Duc de Gueldres aucune assistance, & procureroit que ses Etats après sa mort retournassent à l'Empereur; Qu'il payeroit 500000. écus d'arrérages dus au Roi d'Angleterre; Qu'il prêteroit à l'Empereur douze Galéres & quatre grands Vaisseaux, quand il iroit prendre la Couronne Impériale en Italie, & lui payeroit 200000. écus au lieu de l'Armée de Terre qu'il avoit promis de lui fournir. Ce Traité parut si exorbitant & si impossible dans l'éxécution aux plus sages des Espagnols qui étoient du Conseil de l'Empereur, que son Chancelier Gattinare refusa même de le signer, protestant qu'il ne commettroit jamais l'honneur de son Prince dans un projet aussi outré. Ainsi Charles V. fut obligé de le signer de sa propre main.

CHARLES V. 1526.

ginables pour délivrer ses enfans ; mais il s'y trouva fort embarrassé, parce que d'un côté les loix fondamentales de l'Etat ne lui permettoient pas d'aliéner le Duché de Bourgogne, & les autres terres qu'il avoit cédées par le Traité ; & que l'Empereur de l'autre côté vouloit s'en tenir uniquement aux articles convenus. Dans cette perpléxité François I. suivant l'avis de son Conseil & des principaux Seigneurs de son Royaume, se détermina à protester contre le Traité qu'on lui avoit fait signer dans la Prison, & fit dire à l'Empereur par Charles de Lanoy, que n'ayant consenti aux articles que par la nécessité & dans un état où les Loix ne permettent pas de traiter, il révoquoit tout ce qu'il avoit fait, & qu'il étoit prêt de recommencer la guerre.

Le Landgrave & le Païs de Hesse se font Luthériens.

Cependant les opinions de Luther s'insinuoient dans les Villes les plus considérables d'Allemagne, & Philippe Landgrave de Hesse, à la sollicitation de Jean Electeur de Saxe, qui avoit succédé à Fridéric son frére décédé sans enfans, avoit embrassé ces opinions, & les introduisoit dans son Etat.

Diéte de Spire.

Tous ces changemens de religion, & les nouvelles qu'on recevoit, (a) de l'extrémité où

(a) Paul Tomoré homme de qualité, qui, après avoir servi long-tems dans les Armées, s'étoit fait Cordelier, & ensuite promu à l'Archevêché de Colacse en haute Hongrie, étant devenu Général des Troupes, représenta si vivement au Roi Louïs la nécessité où il étoit de décider du salut du Royaume par une bataille générale contre Soliman, que ce Prince qui jusques là avoit résisté, quoiqu'avec peine, par sa sage précautio

n

où le Turc avoit réduit Louis Roi de Hongrie, presférent puissamment l'Archiduc Ferdinand d'y apporter du remède. Il fit pour ce sujet convoquer une Diéte à Spire, dans laquelle il fit proposer les affaires de la religion, & celles de Hongrie. A l'égard du prémier point, le Landgrave de Hesse zélé pour sa nouvelle religion, aussi-bien que l'Electeur de Saxe, en demandérent si fortement le libre éxercice dans leurs Etats, que par une clause qu'on inséra dans le recès, on fut obligé de permettre à chaque Prince d'en user selon sa conscience, en attendant un Concile, dont l'Empereur seroit supplié de presser la convocation. Pour le second point, les affaires de la religion, qui long-tems avoient traîné par les contestations des uns & des autres, empêchérent qu'il n'y fût pris aucune résolution; de sorte qu'on laissa périr ce jeune Roi de Hongrie.

CHARLES V. 1526.

Le Pape & l'Empereur se brouillent.

Dans ces malheureuses conjonctures, une chose favorisa extrêmement l'établissement du Luthéranisme. Ce fut la mésintelligence qui arriva entre le Pape & l'Empereur, au sujet d'une Ligue que Sa Sainteté avoit faite avec le Roi de France, les Républiques de Ve-

tion à se retrancher par tout, se laissa enfin persuader; il entra dans la plaine & présenta le Combat qui fut donné dans les Campagnes de Mohats le 29. Août. Il y perdit toute son Armée & sa vie; la fleur de sa noblesse y fut tuée; les Turcs saccagérent tout le Païs, & l'inondérent du sang de plus de trois cens mille de ses Habitans.

CHARLES V. 1526.

Venise & de Florence, & les Cantons Suisses, pour chasser d'Italie les Espagnols, qui pour lors tenoient le Duc de Sforce assiégé dans le Château de Milan.

Le Duc de Bourbon retourne en Italie, & marche à Rome.

L'Empereur d'un côté cherchant à se venger du Pape, le faisoit solliciter incessamment de convoquer le Concile, avec protestation, que s'il y manquoit, il se serviroit de l'autorité Impériale, pour y suppléer; de l'autre, voulant s'opposer à la Ligue, (a) il envoya en Italie, comme son avant-garde, le Duc de Bourbon, à qui il avoit donné l'Investiture du Duché de Milan, afin de l'engager plus fortement à son service. Pour favoriser cette expédition, l'Archiduc fit aussi passer un puissant secours en Italie; & pour joindre la ruse à la force, l'Empereur par ses intrigues n'oublia rien de ce qu'il crut pouvoir contribuer à détacher sous main le Pape des intérêts de ses Alliés.

Le Duc de Bourbon se voyant revêtu du commandement d'une armée de quarante mille hommes, ne pensa qu'à se signaler: il eut bientôt traversé toute l'Italie pour aller attaquer celle des Confédérés. Le Pape Clément allarmé de la consternation que ces Troupes encore victorieuses portoient jusques dans Rome, commença à s'adoucir aux

(a) Cette Ligue fut concluë & publiée à Coignac le 28. Juin. Elle avoit pour but de délivrer les Enfans de François I. de revendiquer le Royaume de Naples au S. Siége, & de maintenir Sforce dans le Duché de Milan. Charles V. ne crut pas pouvoir mieux en marquer son ressentiment au Pape, qu'il regardoit comme l'Au-

aux propositions des Ministres de l'Empereur. Cependant pour ne point donner ombrage aux Princes ses Alliés, il ne voulut entendre qu'à une Tréve de huit mois, il la conclut avec Delanoi Vice-Roi de Naples, afin de se délivrer de ses Troupes, & de faire retourner le Duc de Bourbon sur ses pas. CHARLES V. 1526.

En exécution de cette Tréve, le Pape rendit les Places qu'il avoit prises au Royaume de Naples, & licentia ce qu'il avoit de Troupes pour épargner la dépense, dont il étoit naturellement ennemi. Sa Sainteté s'en repentit, mais trop tard, quand Elle apprit que le Duc de Bourbon, sans avoir aucun égard au Traité qui venoit d'être conclu, continuoit sa marche, & s'approchoit vers Rome. Ce qui l'obligea, se voyant ainsi trompé, de rentrer dans la Ligue, sans vouloir plus ouir parler, ni de paix ni de Tréve: Ce courage lui venoit de ce qu'il croyoit que l'armée des Confédérés talonnant le Duc de Bourbon, l'incommoderoit en sa marche, & feroit périr la sienne, ou que le Duc s'attacheroit au siége de quelque Ville considérable, comme Florence, qui le consommeroit; ne pouvant au reste s'imaginer que ce Prince qui lui avoit écrit des Lettres fort respectueuses, en lui témoignant 1527.

l'Autheur de cette confédération, qu'en pressant fortement la convocation du Concile, lui proposant l'exemple de celui de Pise contre Jules II. afin que les Cardinaux ne le prévinssent pas, & qu'il ne se fit un schisme comme de ce tems-là.

CHARLES V. 1527. gnant que le refus qu'il faisoit de la Tréve venoit de ses Troupes, & non pas de lui, eût intention de le venir forcer dans Rome. Néanmoins le 5. de Mai le Duc arriva devant la Ville, & le lendemain à six heures du matin, il la fit attaquer à la faveur d'un brouillard assez épais. Ses Troupes furent vigoureusement repoussées par deux fois à une bréche qui étoit aux murs du Bourg Saint Pierre. Le dépit qu'il en eut, lui fit prendre résolution de mettre pied à terre avec l'élite de sa Gendarmerie, pour monter (a) à l'escalade; mais en s'avançant il fut renversé d'un coup de mousquet qu'il reçut dans l'aîne droite. Les Braves qui le virent tomber, s'animant de fureur à venger sa mort, escaladérent la muraille. Les Troupes suivirent leur éxemple avec tant de ré-

Sac de Rome, où le Duc de Bourbon est tué.

(a) Après la mort du Connétable de Bourbon, ce fut Philibert Prince d'Orange qui se saisit du Commandement de l'Armée Impériale; il s'aquitta avec tant d'expérience de l'emploi de Général, en suivant le projet de son Prédécesseur, qu'il réduisit entiérement Rome en moins d'un mois, & obligea le Pape de se rendre le 6. Juin 1527. à la vuë de la nombreuse Armée de la Ligue, commandée par le Duc d'Urbin.

(b) Ce fut à cette occasion que Charles V. donna une des plus grandes marques de la duplicité de son esprit, & même d'une maniére peu digne de la gravité & de la religion d'un Roi Catholique. Ses Troupes assiégeoient le Pape dans son Palais, & le tenoient en prison, tandis que ce Prince de son côté faisoit faire des Processions publiques en Espagne, pour demander à Dieu la délivrance du Chef de la Chrétienté. Aussi Clement VII. ayant vu depuis à ses pieds Dom Hugues de Moncades Vice-Roi de Sicile, & les autres Ministres de l'Empereur, qui lui demandérent l'absolution, il leur dit d'un air dédaigneux: *Ave Rex Judaeorum, & dabant ei alapas.*

(c)

résolution que la Ville fut prise ; & les Espagnols, quoiqu'en petit nombre, furent les prémiers qui passérent au fil de l'épée tout ce qu'ils rencontrérent de Troupes Romaines. Le reste de l'armée étant entré, la Ville fut saccagée, & le Pape qui s'étoit retiré dans le Château (*b*) Saint Ange avec les Cardinaux, y demeura assiégé jusqu'à l'arrivée de l'armée des Confédérés, qui avoit trop tardé à s'avancer (*c*). Elle servit néanmoins à délivrer le Pape, & à faire retirer vers Naples le reste de l'armée Impériale, dont la peste avoit fait périr une bonne partie. Ce sac de Rome réveilla presque tous les Princes de la Chrétienté ; ceux d'Italie firent alliance avec les Rois de France & d'Angleterre ; & tous ensemble animés par leur propre intérêt, résolurent de re-

(*c*) L'Armée des Confédérés ne délivra pas elle-même le Pape, mais elle y donna occasion, & voici comment. Charles V. ayant sçu que François I. & Henry VIII. Roi d'Angleterre, se hâtoient d'envoyer les secours qu'ils destinoient pour l'Italie, & que le Maréchal de l'Autrec à la tête d'une Armée considérable, s'étoit déjà rendu maître d'Alexandrie, de Pavie, de Parme & de Bologne, envoya en diligence François de Angelis, Général des Cordeliers, & depuis Cardinal de Quignones, à Charles Delanoy & à Montcade, avec ordre d'élargir sans retard le Saint Pére, ce qui arriva le dernier jour du mois d'Octobre de la même année. Les conditions que ses Ministres lui firent signer pour recouvrer la liberté, furent ; qu'il ne seroit point contraire à Charles V. dans les affaires du Milanois & du Royaume de Naples ; qu'il remettroit le Château de Saint Ange, Plaisance, Parme & Modéne entre les mains de l'Empereur ; qu'il rétabliroit les Colonnes dans la possession de leurs biens & de leurs dignités ; & livreroit ses Neveux & trois Cardinaux pour garans de l'éxécution de ses promesses.

CHARLES V. 1528.

reprimer à quelque prix que ce fût, la puissance de l'Empereur. Charles qui étoit toujours en Espagne cherchoit, pour rompre la Ligue, à s'accommoder avec le Roi de France & avec le Pape, afin par ce moyen d'avoir plus de liberté de passer en Italie; (a) & de là se rendre en Allemagne sur l'instance pressante que lui en faisoient les Electeurs, pour remédier aux affaires de la Religion & de l'Etat, & particuliérement à celles des frontiéres d'Autriche, le Turc ayant si bien profité de la conjoncture des guerres des Chrétiens, qu'il s'étoit rendu maître de presque toute la Hongrie.

Le Turc est Maître en Hongrie.

Ce-

(a) Il y passa en effet le 12. Août 1529. & s'aboucha avec Clément VII. à Bologne, où ils s'étoient donné rendez-vous : cette entrevuë produisit une reconciliation parfaite entre le Pape & Charles V. Tous les Etats d'Italie y entrérent, à la reserve de ceux de Florence, qui ayant secoué le joug de la Maison de Médicis, & ne voulant pas rentrer sous l'obéïssance, y furent contraints par la force des armes; le Siége de la Ville de Florence fut formé presqu'en même tems par l'Armée Impériale que commandoit encore le Prince d'Orange qui y perdit la vie. La Place après avoir été onze mois assiégée, se rendit à la fin le neuviéme jour d'Août 1530. L'autorité des Médicis y fut rétablie avec celle du Pape, & en particulier celle d'Aléxandre son neveu, qui devoit épouser Marguérite, fille naturelle de Charles V. Ce Prince dans son voyage d'Italie, voulut encore faire une autre action de générosité à laquelle son Conseil ne pouvoit point s'attendre. Ce fut de rétablir François Sforce dans le Duché de Milan : Antoine de Lève un de ses principaux Ministres, dont la politique fut trompée dans cette occasion, & qui s'étoit toujours persuadé que l'Empereur demeureroit lui-même en possession de cet Etat, ne put s'empêcher de lui en remontrer les conséquences, & Charles V. lui ayant répondu que le repos de sa conscience ne lui permettoit pas d'en user autrement : sur quoi Antoine de Lève lui repartit; que n'y ayant presque point

Cependant comme l'Archiduc (*b*) Ferdinand, qui par le décès du Roi Louïs son Beau-frére, avoit hérité de cette couronne, désiroit s'y maintenir, il fit sous prétexte de régler les affaires de la Religion, qui désunissoient toute l'Allemagne, convoquer une Diéte à Ratisbonne, dont on fut obligé de remettre la tenuë à Spire. Il y fut ordonné le 15. d'Avril, que dans les lieux où l'on avoit publié le Decret de Worms, il ne seroit permis à personne de se faire Luthérien; qu'aux endroits où l'on avoit reçu le Luthéranisme, il y subsisteroit en attendant un Concile, à condition toutefois que les Ca-

CHARLES V. 1528.

Diéte de Spire.

1529.

point d'affaire d'Etat sur laquelle la conscience ne puisse inquiéter l'esprit, il avoit toujours cru que pour régner il falloit faire taire toutes ces réfléxions, dont l'effet ne pouvoit être autre chose qu'une contrainte & une tirannie continuelle. Cette maxime parut si forte à Charles V. que l'on assûre que dès lors il conçut du dégoût pour le Gouvernement, & qu'il forma le dessein de la Retraite qu'on lui vit embrasser dans la suite. Il se hâta cependant de se rendre en Allemagne, où sa présence étoit nécessaire, & en passant il vit Fridéric de Gonzague, Marquis de Mantouë, dont il érigea les Etats en Duché; après quoi il continua sa route à Ausbourg où il avoit convoqué une Diéte générale de toutes les Puissances de l'Empire pour le commencement d'Avril de la même année.

(*b*) Il s'étoit formé après la mort de Louïs, Roi de Hongrie, deux partis dans le Royaume pour la succession à la Couronne. Le prémier la déféra à Ferdinand, Frére de l'Empereur, qui se fondoit d'ailleurs sur le droit d'Anne sa femme Sœur du feu Roi, & sur les anciennes conventions faites par ses Prédécesseurs avec les Rois Mathias & Uladislas. Le second parti élut Jean de Zapols Vaïvode de Transilvanie, Comté de Scepus. Ce dernier étant le plus foible, fut obligé d'implorer la protection des Turcs, ce qui attira une longue suite de calamités, non seulement sur ce Royaume, mais même sur une partie de l'Empire.

CHARLES V. 1529.

Catholiques y auroient l'éxercice libre de leur religion, sans pouvoir se rendre Luthériens ; & que les Sacramentaires seroient exclus de cet accommodement, aussi-bien que les Anabaptistes, & seroient même bannis de l'Empire, & punis de mort, s'ils (a) continuoient d'y demeurer. Mais les Princes Luthériens, avec quatorze Villes Impériales, protestérent contre ce Decret, & en appellérent au Concile & à l'Empereur ; d'où leur est venu depuis le nom de Protestans. A l'égard du secours contre le Turc, il n'y eut rien de réglé ; parce que les mêmes Protestans déclarérent qu'ils ne contribueroient à quoi que ce fût, à moins qu'on ne rétablît le libre éxercice de la religion dans tout l'Empire.

Le Turc assiége Vienne.

Cependant Soliman, qui étoit averti des affaires des Chrétiens, & de leurs divisions, poussa sa pointe ; & n'ayant plus rien à craindre en Hongrie, vint mettre le siége devant Vienne le 26. de Septembre. Cette Ville fut si vigoureusement défenduë par Philippe,

(a) Ce furent Georges, Electeur de Brandebourg, Ernest & François, Ducs de Lunebourg, le Landgrave de Hesse & le Duc d'Anhalt. Les Villes Impériales qui s'opposerent à ce Decret, furent Strasbourg, Nuremberg, Ulme, Constance, Rotlingen, Windsheim, Meningen, Nortlingen, Lindaw, Kempten, Hailbrun, Isna, Wissembourg & Saint Gal.

(b) Les conditions de cette paix furent que l'Empereur donneroit sa fille naturelle à Aléxandre de Medicis ; qu'il rétabliroit cette Maison dans Florence, & lui rendroit la même autorité qu'elle y avoit eu avant que d'en être chassée, & qu'il rendroit à l'Eglise les Villes & les Places qui lui appartenoient. Que d'autre part le Pape le recevroit à l'hommage du Royaume de Naples

pe, Comte Palatin du Rhin, par Nicolas Comte de Salines & par Guillaume de Rogendorff, que le Turc fut contraint de lever le siége au bout d'un mois, après une perte de 60000 hommes.

L'Empereur fait la Paix avec les Confédérés, & passe en Italie.

L'état déplorable où étoit alors l'Empire, tant au dehors qu'au dedans, fit résoudre l'Empereur de se tirer tout de bon d'affaires avec la Ligue. Il fit prémiérement la paix avec le Pape, puis avec le Roi de France à des conditions plus raisonnables que par le passé; parce qu'il avoit appris qu'une paix forcée ne sçauroit se soutenir long-tems. (*b*) La prémiére fut concluë à Barcelone vers la fin de Juin; & la derniére à Cambrai le 5. d'Août ensuivant. Par le moyen de cette double paix l'Empereur se vit maître de l'éxécution du dessein qu'il avoit formé de passer en Italie, & de-là en Allemagne. Il s'embarqua à Barcelone sur une puissante flotte, & ayant mis pied à terre à Gennes, il se rendit à Bologne, où il conféra avec le Pape sur les moyens de ré-

Entrevuë du Pape & de l'Empereur à Boulogne.

ples, pour un Cheval blanc qu'il lui donneroit tous les ans; que l'Empereur auroit le pouvoir de nommer aux vingt-quatre Eglises Cathédrales qui étoient en contestation; & que pour faire la guerre aux Turcs, il disposeroit de la quatrième partie des revenus de l'Eglise, tant dans ses Terres, que dans celles de Ferdinand son frére. La Paix de Cambray fut traitée par Marguérite, Tante de l'Empereur, & Louïse Mére du Roi, en présence des Ambassadeurs du Pape, d'Angleterre, & de Venise. Les Articles furent presque les mêmes que ceux de Madrid, hormis que le Roi retenoit le Duché de Bourgogne. Les Vénitiens & les Florentins eurent aussi part à ce Traité, mais ce ne fut que pour les abandonner à la discrétion de l'Empereur.

CHARLES V. 1529. réduire les Protestans. Charles avoit à cœur le mépris qu'on avoit fait de son Decret de Worms, qui étoit le prémier qu'il avoit publié à son avénement à la Couronne Impériale, & il étoit offensé de ce que l'Electeur de Saxe donnoit retraite à Luther qu'il avoit banni. Le Pape profitant de cette disposition, échauffoit autant qu'il pouvoit l'Empereur à la guerre contre les Protestans, parce qu'il vouloit éviter la convocation d'un Concile, sçachant bien que les Luthériens ne souffriroient jamais qu'il en fût le maître, comme il vouloit l'être. Mais l'Empereur ne pouvoit se résoudre à la guerre par l'appréhension qu'il avoit du Turc. Ces conférences aboutirent à la résolution de convoquer une Diéte, dans laquelle l'Empereur feroit ses derniers efforts pour la réunion des Religions; & que si ce moyen manquoit, on tâcheroit de faire ordonner qu'il ne seroit rien innové davantage sur la Religion Catholique jusqu'à la décision d'un Concile que le Pape se résoudroit en ce cas d'assembler.

1530. Ces choses étant ainsi arrêtées, l'Empereur, après s'être fait couronner par le Pape à Boulogne le 24. de Février (a) jour de sa naissance, qui selon les prédictions de la Reine Isabelle son Ayeule, avoit toujours été un jour heureux pour lui; l'Empereur, dis-je, envoya par tout ses ordres pour la con-

(a) Charles V. affecta encore ce jour pour son Couronnement, parce que c'étoit celui de la prise de François I. Il avoit reçu dès le 22. la Couronne de Lombardie. Avant que de sortir de l'Italie, il érigea le Mar-

convocation de la Diéte qu'il assigna à Ausbourg au 8. d'Avril, & partit le 22. de Mars pour s'y rendre. Il n'y put arriver que le 15. Juin; ce qui donna le tems aux Protestans de former cette Confession de foi, qui depuis a retenu le nom de Confession d'Ausbourg, pour la lui présenter en pleine Diéte.

CHARLES V. 1530.

Il en fit l'ouverture le 20. du même mois; & comme la prémiére délibération qui étoit à faire regardoit le fait de la Religion, le Cardinal Campége, Légat du Pape prit de-là occasion de faire un discours en Latin, pour exhorter les Luthériens à rentrer dans la Communion de l'Eglise Romaine. A la fin de cette harangue l'Electeur de Saxe, le Marquis George de Brandebourg, les Ducs Ernest-François de Lunebourg, Philippe, Landgrave de Hesse, & Wolffgang, Prince d'Anhalt, se levérent & s'avancérent vis-à-vis du trône de l'Empereur; & là par la bouche de George Pontanus, Chancelier de Saxe, ils lui firent un compliment, par lequel ils supplioient Sa Majesté Impériale de permettre qu'on lût publiquement leur Confession de foi, pour détromper le monde des faux bruits qu'on semoit qu'ils avoient embrassé des opinions hérétiques. L'Empereur aquiesça à leurs demandes, & les ayant remis au lendemain, cette Confession avec les autorités sur les-quel-

La Confession d'Ausbourg présentée à la Diéte.

Marquisat de Mantouë en Duché, en faveur de Frideric de Gonzague, qui eût mérité un plus grand Titre, si l'étenduë de ses Etats l'eût permis.

CHARLES V. 1530.

quelles chaque article étoit établi, fut luë dans son Palais en Latin & en Allemand, puis elle fut remise entre les mains de Sa Majesté.

Decrets de la Diéte contre les Luthériens.

Quelque tems après, dans l'Assemblée on produisit la réfutation que les Catholiques avoient faite de cette Confession. Elle y fut aussi luë publiquement le 3. d'Août devant l'Empereur, il y donna son approbation, laquelle fut suivie de tous les Catholiques. L'Empereur pressa fortement les Luthériens d'y souscrire; mais ils n'y voulurent point entendre. Les plus éclairés des Catholiques voyant l'obstination des Protestans, pour ne point aigrir les choses, trouvérent bon de ne pas encore prononcer absolument sur l'affaire. On se contenta donc le 22. Septembre de faire un Recès, par lequel l'Empereur donna un délai aux Luthériens jusqu'au mois d'Avril de l'année suivante, pour se remettre dans l'Eglise; leur faisant durant ce tems-là défense d'écrire contre l'Eglise Catholique, d'attirer aucun Catholique à leur Communion, & de les inquiéter dans leur exercice sur leurs terres, sans néanmoins en cette tolérance comprendre les Anabaptistes & les Sacramentaires, qui en seroient exclus. A quoi l'on ajoûta que le Pape seroit supplié de convoquer un Concile dans six mois, pour être ouvert un an après la convocation. Les Protestans n'étant pas contens de ce Recès, se retirérent, & par cette retraite irritérent fort l'Empereur, qui jugeant par-là de leurs intentions, & voulant prévenir l'extrémité où ils s'alloient

loient jetter, finit la Diéte par un autre Decret du 19. de Novembre, par lequel il défendit l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique, & de ne rien innover dans la doctrine & dans les cérémonies de l'Eglise, sous peine de punition & de confiscation de biens; ordonnant que toutes choses seroient rétablies en leur prémier état, jusqu'à ce qu'il en fût autrement disposé par le Concile. Ce Decret affligea fort les Luthériens, & porta le Landgrave de Hesse, qui le prémier à l'insçu de l'Empereur, s'étoit absenté de la Diéte, à faire une Ligue pour six ans avec les Cantons de Zurich & de Bâle, & avec la Ville de Strasbourg pour leur défense commune, en cas qu'ils fussent attaqués pour le fait de la Religion.

CHARLES V. 1530.

Le Landgrave se ligue avec quelques Cantons.

Au milieu de ces troubles, Charles ne laissoit pas de songer à l'affermissement de sa Maison en procurant plus d'autorité dans l'Empire au Roi Ferdinand son frére. Ce que ne pouvant mieux faire, qu'en lui faisant assurer la dignité Impériale, il persuada l'Electeur de Mayence de convoquer à cet effet le Collége Electoral. Aussi-tôt cet Electeur envoya des Ambassadeurs exprès à ses Collégues, & un particulier à l'Electeur de Saxe, avec les Lettres de l'Empereur & les siennes, dont la substance étoit que l'Empereur ayant désiré de faire convoquer les Electeurs à Cologne, pour procéder à l'élection d'un Roi des Romains, il le convioit de s'y vouloir rendre le 29. de Décembre. Mais l'Electeur de Saxe ayant lu

CHARLES V. 1530.

ces Lettres, pour lui donner le change, prit résolution d'écrire en secret au Landgrave de Hesse, & à tous les autres Princes, Etats & Villes Protestantes pour les solliciter avec les derniéres instances de se rendre sans faute le 29. Décembre à l'Assemblée de Smalkalde, afin d'aviser ensemble à ce qu'ils auroient à faire pour la sureté de leur parti. Il ne laissa pourtant pas de témoigner en public qu'il vouloit faire son devoir, puisqu'il faisoit partir son fils, le Duc Jean Fridéric, avec quelques-uns de ses plus Confidens, pour se rendre à Cologne au jour prescrit par l'Empereur, non pour applaudir à l'élection qui devoit s'y faire, mais bien plutôt pour en son nom y faire des protestations au contraire, en cas qu'on entreprît de la faire au préjudice des clauses les plus essentielles de la Bulle de Charles IV. & des droits & libertés de l'Empire. Il arriva donc que pendant qu'à Cologne les Electeurs délibéroient sur cette élection, les Princes Protestans avec les Députés des Villes arrivérent dans la Ville de Smalkalde. Ils ne furent pas long-tems à conférer sur ce qu'ils avoient à faire. Ils convinrent aussi-tôt d'une Ligue défensive envers & contre tous ceux qui les attaqueroient en général & en particulier. Elle fut signée & cachetée par tous les Princes Protestans, comme aussi par Albert & Gebhart, Comtes de Mansfeld & par les Députés des Villes de Magdebourg, de Bréme, de Strasbourg, d'Ulm, de Constance, de Landau, de Memminge, de Kempten, de Hailbron, de

de Rotlinge, de Bibrach & d'Isna, pour être ensuite ratifiée dans six semaines. On se contenta d'en écrire à George, Marquis de Brandebourg, & à la Ville de Nuremberg, parce que leurs Députés n'avoient pouvoir que d'écouter, sans rien conclure sur cette matiére. Il y fut résolu qu'on solliciteroit fortement le Roi de Dannemarck, les Ducs de Poméranie & de Meckelbourg, les Villes de Hambourg, d'Emden, de Northeim, de Francfort, de Brunswick, de Gottinge, de Minde, de Hanover, de Hildesheim, de Lubeck, de Stetin, & les autres Villes maritimes d'entrer dans la même Ligue. Ensuite le 4. Janvier ils firent expédier en leur nom des Lettres à l'Empereur, pour lui déclarer les raisons qui les avoient obligés de se mettre en défense. Ils y inférérent aussi leurs protestations contre la forme précipitée de cette prétenduë élection d'un Roi des Romains; alléguant qu'elle ne pouvoit légitimement être faite pendant que l'Empereur étoit en bonne santé, & qu'ainsi elle étoit contraire, non seulement à la Bulle Caroline, mais aussi aux droits & libertés de l'Empire.

CHARLES V. 1530.

1531.

Nonobstant ces protestations & celle de l'Electeur de Saxe, qui par son fils le Duc Jean Fridéric, de vive voix & par écrit, avoit été insinuée à la Diéte de Cologne, les autres Electeurs qui y étoient, voyant la nécessité qu'il y avoit de satisfaire l'Empereur en sa demande, puisqu'ils ne pouvoient l'en détourner, non plus que de la résolution qu'il avoit prise de repasser en Espagne,

Diéte de Cologne, où Ferdinand est élu Roi des Romains, & ensuite couronné à Aix.

CHARLES V. 1531.

ayant d'ailleurs l'exemple de Fridéric III. qui sept ans avant qu'il mourût, fit élire Roi des Romains, Maximilien son fils, ils procédérent le 5. Janvier 1531. à l'élection de Ferdinand. Peu de jours après, ils partirent pour Aix-la-Chapelle, où le 11. du même mois il fut couronné. De quoi l'on donna aussi-tôt avis aux Princes & Etats Catholiques de l'Empire, ausquels l'Empereur en écrivit lui-même, ainsi qu'aux Protestans de Smalkalde, avec ordre de reconnoître son frére Ferdinand pour Roi des Romains. Mais l'Electeur de Saxe, & ses Confédérés ne déférérent, ni au Mandement de l'Empereur, ni aux priéres des autres Electeurs & Princes qui tâchoient de les reconcilier avec Sa Majesté Impériale. Au contraire, ils demeurérent dans leur obstination; & pour se précautionner contre tout événément, ils envoyérent demander secours aux Rois de France & d'Angleterre. Celui-ci le leur refusa ménageant encore Rome pour en obtenir la dissolution de son mariage avec Cathérine d'Arragon, Tante de l'Empereur. Celui-là la leur promit, sans parler de la Religion, & seulement pour empêcher qu'on ne blessât les droits & les franchises de l'Empire.

Les Protestans refusent de reconnoître Ferdinand.

L'Electeur de Saxe entr'autres poussa son chagrin jusqu'au point, que lorsqu'à la fin de cette année 1531. l'Empereur fit convoquer tous les Electeurs, Princes & Etats pour l'année suivante à Ratisbonne, il dit hautement qu'il ne s'y trouveroit point, à moins que d'être muni d'un passeport, tant pour

L'Electeur de Saxe refuse de se trouver à la Diéte, s'il n'a un sauf-conduit pour lui & pour Luther.

pour la sureté de sa personne, que pour celle de Martin Luther, qu'il y vouloit, disoit-il, mener, pour rendre raison de sa doctrine, laquelle il prétendoit être fondée sur la Sainte Ecriture.

CHARLES V. 1531.

1532.

Négociations pour pacifier les differends survenus à l'occasion des diverses Religions.

Au commencement du mois de Janvier 1532. l'Empereur se mit en chemin, pour se rendre à Ratisbonne. En y allant, il passa à Mayence, où l'Archevêque lui fit de nouvelles instances d'entendre à la paix avec les Protestans, jusqu'à ce que l'on fît convoquer un Concile. L'Empereur y donna les mains, & aussi-tôt l'Electeur de Mayence, & l'Electeur Palatin envoyérent des Députés à l'Electeur de Saxe, & au Landgrave de Hesse, pour les convier de vouloir dans le mois d'Avril venir à Schvinfort, où Sa Majesté leur permettoit de s'assembler, pour travailler à un accommodement. Ces Médiateurs en même tems leur communiquérent ce que l'Empereur désiroit d'eux, à sçavoir, qu'ils n'innoveroient rien, ni ne publieroient aucun autre Ecrit touchant la Religion, que celui qu'à Ausbourg, en la derniére Diéte, ils avoient présenté à l'Empereur; que les choses demeureroient en cet état jusqu'au tems du Concile; qu'ils n'auroient cependant aucune commmunication, ni avec les Zuingliens, ni avec les Anabaptistes; qu'ils s'abstiendroient de toute sorte de dispute de Religion; qu'ils ne donneroient retraite, ni protection aux Sujets d'aucuns autres Princes & Etats; qu'ils ne troubleroient point les Ecclésiastiques en leurs cérémonies & en leurs jurisdictions; qu'ils se sou-

CHARLES V. 1532.

soumettroient aux Decrets, qui, pour l'avantage de l'Empire, & pour le bien du Public, seroient faits par l'Empereur, ou par le Roi des Romains; & qu'ils se déporteroient de la Confédération faite à Smalkalde, contre l'Empereur ou contre le Roi des Romains. Les Médiateurs ajoûtérent qu'ils avoient ordre de leur faire espérer, que l'Empereur & le Roi des Romains oublieroient les offenses passées, pourvu qu'en cela les Confédérés se conformassent aux intentions de l'Empereur. Quoiqu'il y eût en ces conditions bien des choses qui ne plussent pas fort à l'Electeur de Saxe, qui se trouvoit alors malade, il ne laissa pas d'envoyer son fils Jean Fridéric à Schvinfort, où le Duc de Lunebourg, & le Prince d'Anhalt se rendirent aussi avec les Députés des autres Princes, & des Villes; lesquels, après beaucoup de paroles de part & d'autre, terminérent leurs délibérations par un Résultat daté du 17. Avril. Il contenoit les demandes qu'ils avoient à faire à l'Empereur, dont les principales tendoient à faire désister le Roi Ferdinand du titre & de la fonction de Roi des Romains, & à régler des conditions sous lesquelles doresnavant un Roi des Romains pourroit être élu, & faire ses fonctions.

Ce Résultat fut communiqué aux Princes intercesseurs; lesquels, après l'avoir mûrement considéré, en furent fort surpris. Ils l'envoyérent pourtant à l'Empereur à Ratisbonne. Mais en attendant sa réponse, voyant la nécessité où l'on étoit de terminer

d'u-

d'une maniére ou d'autre ces affaires, dans un tems auquel le Turc avoit fait une irruption en Autriche, ils dresférent un projet d'accommodement. Les principaux articles portoient, que l'Empereur feroit proclamer une paix publique par toute l'Allemagne, & que sans avoir égard aux Decrets de Worms & d'Ausbourg, défenses seroient faites à tous ceux de chaque parti, de s'inquiéter les uns les autres, ou de se faire aucun tort ni injure à cause de la Religion, jusqu'à ce que les Etats de l'Empire eussent trouvé le moyen d'en terminer le différend; qu'il feroit pour cet effet convoquer un Concile dans six mois, & manderoit pareillement à la Chambre Impériale de suspendre l'éxécution des sentences rendues en matiére de Religion, & de n'admettre aucune nouvelle action contre les Protestans; que réciproquement les Protestans rendroient obéissance à l'Empereur, & qu'ils promettroient de lui donner assistance contre le Turc.

CHARLES V. 1532.

Accommodement des deux partis conclu, & puis ratifié à Ratisbonne.

Ce Traité fut agréé par les Protestans, sçavoir, par sept Princes, & vingt-quatre Villes, le 23. Juillet; & l'Empereur, qui, par Ambassadeurs & par Lettres, avoit eu communication de tout ce qui avoit été arrêté, le ratifia le 2. jour d'Août en la Diéte de Ratisbonne par Acte authentique, avec mandement aux Tribunaux de Justice de le mettre à éxécution selon sa teneur.

L'Empereur se porta à cet accommodement pour deux raisons; l'une pour obliger les Etats Luthériens à contribuer aux frais de la guerre contre le Turc, & l'autre afin

de

CHARLES V. 1532.

de les engager peu à peu par ces condescendances, à approuver l'élection du Roi Ferdinand son frére. L'appréhension qu'on avoit du Turc n'étoit pas vaine; car à Ratisbonne on recevoit des avis de toutes parts, que Soliman marchoit avec de prodigieuses Troupes vers la Stirie; que quinze mille chevaux s'étoient déjà avancés jusqu'à Lintz, désolant & ravageant tout le Païs, & que Soliman en personne avoit déjà passé le Danube à Bellegrade. Mais comme le Traité d'accommodement qu'on venoit de faire avec les Protestans, avoit si bien ramené les esprits des uns & des autres, que tous s'animoient à l'envi contre l'ennemi commun; l'Armée Chrétienne en peu de tems se vit forte de quatre-vingt-dix mille hom-

Soliman marche contre l'Allemagne.

(a) Soliman s'étoit avancé sur les Frontiéres de Hongrie avec 200000 hommes, Charles V. se trouva aussi à la tête d'une Armée de 120000 hommes, & on eût décidé du sort des deux Empires, si l'un ou l'autre eût ôsé hazarder un si grand coup. Les Turcs se retirérent les prémiers, & Charles de son côté rentra dans l'Allemagne avec tant de précipitation, qu'il ne songea pas à chasser le prétendu Roi Jean de Hongrie, quoiqu'il lui eût été aisé de le faire. Quelques grands que fussent les desseins de ce Prince, on peut dire qu'il en est peu qu'il ait sçû conduire à leur perfection, soit qu'il voulût trop entreprendre à la fois, ou qu'il manquât de justesse dans sa pénétration, ayant l'esprit trop vaste & trop diffus.

(b) Ceux qui ont voulu pénétrer dans le secret de cette retraite précipitée de Soliman à la tête d'une formidable Armée, comme Jovius & Isthuanffius dans son Histoire de Hongrie, assurent qu'Hibraïm Bacha son Général, lui avoit fait prendre ce parti, parce qu'au fond n'étant pas ennemi du Christianisme, pour lequel il avoit même du penchant, il entretenoit depuis un tems considérable des liaisons & une correspondance particuliére avec Charles V. dont il cherchoit à mena-ger

hommes de pied, & de trente mille chevaux. En sorte qu'avec l'hyver qui s'approchoit, il n'en fallut pas davantage pour contraindre Soliman (a) de retourner sur ses pas vers Constantinople, où, à la fin du mois d'Octobre, il arriva, sans avoir pu rien entreprendre contre les Chrétiens.

CHARLES V. 1532.

L'Empereur passe en Italie, où il s'abouche & se ligue avec le Pape, au préjudice de la France.

Après la retraite (b) des Turcs, l'Empereur congédia une bonne partie de son armée, & il partit d'Allemagne au mois d'Octobre, pour repasser en Italie. Le 10. de Novembre étant à Mantouë, il écrivit aux Etats de l'Empire, que pour des raisons importantes, il avoit été obligé de faire ce voyage, & particuliérement pour disposer avec le Pape les choses nécessaires à la convocation du Concile, suivant le Résultat de Ra-

ger les intérêts au moins autant que ceux de son maître. D'autres disent & avec plus de vraisemblance, que la conduite que tinrent les Vénitiens dans cette occasion en fût la véritable cause; cette République dont la dexterité ne se dementit presque jamais, eut soin par l'entremise de ses Ministres d'éxagérer dans les Cours des deux Empereurs, les forces de l'un & de l'autre, & d'y faire naître une crainte dont elle étoit frapée toute seule, en se voyant à la veille de tomber sous la domination de celui des deux, qui seroit le vainqueur en cas qu'ils voulussent tenter une bataille décisive: Les Vénitiens firent assez voir qu'elles étoient leurs vuës dans cette conjoncture, en refusant à Charles V. d'ordonner à leur Amiral de joindre avec les soixante Galéres qu'il commandoit l'Armée Navale de l'Empereur sous André Doria; ils firent plus en faisant sçavoir à Himeral, Amiral du Grand Seigneur, que la flotte Impériale cherchoit à lui tomber sur les bras, s'il ne sortoit promptement de la Mer d'Ionie; en effet ne l'ayant pas rencontré, elle se contenta de prendre les deux Forts qui ferment le détroit de Lepante, & ensuite ayant sçu la retraite de Soliman, de s'en retourner dans la Mer d'Italie.

CHARLES V. 1532. Ratisbonne; & qu'au reste, comme durant son absence, il avoit laissé à son frére Ferdinand Roi des Romains, la conduite des affaires publiques, ils devoient être persuadés qu'elles n'en souffriroient point, pourvu qu'ils voulussent demeurer en paix, & obéir à son frére comme à lui-même.

De Mantouë il alla à Boulogne, où il eut une grande conférence avec le Pape Clément VII. touchant la Religion & le Concile. Il y renouvella aussi pour dix-huit mois la Ligue avec sa Sainteté & avec les autres Princes d'Italie, en apparence, pour le bien commun de la paix; mais dans la vérité pour empêcher les François de revenir en Italie. Ce Traité fut conclu nonobstant les instances & les protestations des Ambassadeurs de France, lesquels le Pape appaisa, en leur faisant entendre qu'il n'avoit fait cette Ligue, que pour décharger l'Italie des Troupes Espagnolles que l'Empereur y avoit jettées en grand nombre, ayant en cela fait de nécessité vertu; mais qu'il les prioit d'avoir un peu de patience, & qu'il les assuroit qu'ils n'auroient pas lieu de se plaindre long-tems de lui.

1533. L'Empereur ayant ainsi assuré ses affaires de ce côté là, il en partit au mois de Mars 1533. pour se rendre à Gennes, & de là par mer en Espagne, où les affaires de ce Royaume l'appelloient. Peu de tems après, le Pape dépêcha en Allemagne Hugues Rangon Évêque de Rhegis, en qualité de Nonce, avec ordre de se joindre à Lambert Briart Ambassadeur de l'Empereur, & de s'achemi-

Le Pape envoye en Allemagne pour concerter avec les Protestans les Préliminaires du Concile.

miner avec lui à Weimar, vers Jean Fridéric Electeur de Saxe, qui avoit succédé à son pére Fridéric décédé dès le 11. Août 1532. pour lui faire entendre les bonnes intentions de leurs maîtres, & le désir unanime qu'ils avoient de renoncilier, & de réünir par des voyes douces, les partis qui se trouveroient divisés sur le sujet de la Religion.

CHARLES V. 1533.

Ces Ambassadeurs s'étant rendus auprès de l'Electeur, ils lui représentérent que le moyen le plus prompt pour parvenir à cette réünion étant de tenir un Concile, le Nonce avoit ordre de sa Sainteté de délibérer auparavant avec lui de la maniére, du tems, & du lieu où il pourroit être convoqué; que même elle lui avoit donné charge de lui communiquer quelques chefs de son instruction concernant la forme & l'ordre de ce Concile, & les moyens de le rendre libre, & tel enfin que les Saints Péres, conduits sans doute par l'esprit de Dieu, avoient estimé qu'il devoit être, pour réciproquement engager ceux qui y assisteroient, à l'observation de ses Decrets, sans quoi toute la peine qu'on se donneroit en cela seroit inutile. Le Nonce ajoûta, que sa Sainteté après avoir long-tems délibéré sur un lieu propre à tenir l'Assemblée, n'en avoit point trouvé de plus commode que Plaisance, ou Boulogne, ou Mantoüe; que l'on pourroit choisir telle de ces Villes qu'on voudroit, & ordonner même qu'en cas que quelques Princes n'y allassent, ou n'y envoyassent pas, sa Sainteté ne laisseroit pas de continuer les

Con-

Conférences ; & que s'il arrivoit qu'aucuns fissent difficulté d'obéir aux Decrets de ce Concile, ou de reconnoître sa Sainteté pour le Souverain Pontife, l'Empereur & les autres Rois & Princes protégeroient l'Eglise & le saint Siége contre eux. Il conclut par les assurances qu'il donna au nom de sa Sainteté, de convoquer sous ces conditions le Concile dans six mois. L'Ambassadeur de l'Empereur confirma la même chose à l'Electeur, le conviant de vouloir aquiescer aux demandes de sa Sainteté & de l'Empereur pour le bien de la paix & l'union de l'Empire.

A ce discours, l'Electeur ne répondit autre chose, sinon que l'affaire étoit de si grande importance, qu'il falloit du tems pour y penser. Quelques jours après, il leur fit entendre qu'il étoit fort aise de la résolution que l'Empereur & le Pape avoient prise de convoquer un Concile ; mais que l'Empereur l'avoit promis tel, qu'on y pût librement traiter les affaires ; que la chose se faisant de la sorte, il espéroit de porter ses Sujets à s'y soûmettre ; qu'au reste, comme il y avoit beaucoup d'autres Princes qui professoient la même Religion qu'avoit embrassée feu l'Electeur son pére, ainsi qu'à Ausbourg, en présence de l'Empereur, ils l'avoient publiquement déclaré, il n'étoit pas en son pouvoir sans leur participation, de répondre pour eux précisément ; que pour avoir leur avis, il profiteroit d'une Assemblée, qui, le 24. Juin prochain, devoit être tenuë à Smalkalde, pour délibérer à

fonds

fonds sur cette affaire ; ne demandant pas mieux que de pouvoir aider à rétablir la paix & l'union, non seulement dans l'Allemagne, mais encore dans toute la Chrétienté ; qu'il supplioit cependant Sa Majesté Impériale de vouloir prendre en bonne part ce délai qu'il demandoit, pour pouvoir faire une réponse positive. L'Ambassadeur de l'Empereur lui donna parole que son maître y consentiroit volontiers ; & sur cette assurance l'Electeur se rendit à Smalkalde au jour nommé, où ayant délibéré avec ses Alliés sur la réponse qu'ils avoient à faire, ils la conçûrent en ces termes ; qu'ils rendroient très-humble graces à l'Empereur de ce qu'il vouloit bien prendre la peine de faire assembler un Concile, & prioient Dieu de vouloir favoriser & conduire à bonne fin ce louable dessein ; afin que la vérité fût maintenuë, que la fausse doctrine, les abus, & les cérémonies vicieuses fussent abolies, & qu'on rétablît le vrai culte de Dieu, & la pratique des autres vertus Chrétiennes ; que pour eux, ils ne demandoient ce Concile qu'afin qu'on y résolût & décidât équitablement, & dans les formes, l'affaire qui étoit en controverse, pour faire cesser les divisions qui s'étoient introduites dans la Religion, sous le Pontificat du Pape Léon ; que c'étoit pour cet effet qu'on désiroit un Concile où chacun fût libre, où l'autorité du Pape ne prévalût pas sur celle de l'Empereur, où l'on distinguât le vrai d'avec le faux, selon la Sainte Ecriture, & non pas selon les traditions, selon les inductions &

dis-

CHARLES V. 1533.

disputes des écoles, & où la question fût décidée par des hommes pieux, non suspects, & conformément aux Decrets de l'Empire; s'en rapportant pour le surplus à l'Empereur, à qui, & non à d'autre, ils devoient respect & obéissance, comme à la puissance suprême que Dieu avoit établie sur eux, & priant les Entremetteurs d'envoyer & faire agréer cette réponse à Sa Majesté Impériale, à quoi ils satisfirent.

Cependant le Pape Clément, cherchant l'avantage de sa famille, & le Roi de France ayant besoin de sa Sainteté pour accommoder ses affaires, la négociation alla si avant entr'eux que le Pape & le Roi s'étant transportés à Marseille, ils y conclurent le mariage du Duc Henry d'Orléans, fils du Roi, avec Cathérine de Médicis niéce de sa Sainteté.

Quelques mois après, le Land-grave de Hesse arriva à la Cour de France. Le sujet de son voyage regardoit principalement le rétablissement du Duc Ulric de Wirtemberg son proche parent, qui dix ans auparavant avoit été chassé de son pays par les Etats alliés de Suabe, sous prétexte des violences qu'il exerçoit sur eux, & de ce qu'il leur avoit pris la Ville Impériale de Rutlingin. L'Empereur à la sollicitation des mêmes Etats avoit dépouillé le Duc de toutes ses terres, & il en avoit investi le Roi Ferdinand son frére sans avoir égard aux sollicitations qu'à la Diéte d'Ausbourg plusieurs Princes avoient faites en faveur du Prince de Wirtemberg, contre lesquels il n'avoit

al-

CHARLES V. 1533.

allégué d'autres raisons, que celles pour lesquelles il l'avoit destitué de sa Principauté.

Le Landgrave, à la vérité, avoit dès ce tems-là la pensée de rétablir le Prince Ulric par la force; mais n'ayant pas eu l'assistance qu'il s'étoit promise, il avoit différé l'entreprise jusqu'à un autre tems. Il crut donc avoir rencontré le moment heureux tant à cause de l'absence de l'Empereur, que parce que le tems que devoit durer la confédération de Suabe venoit d'expirer. Or pour faire réüssir ce dessein il engagea au Roi de France, au nom du Duc Ulric, la Principauté de Montbelliard, moyennant une somme considérable, à condition que si dans trois ans on ne rendoit cette somme, le pays demeureroit en propre à la couronne de France. Le Roi promit de prêter ces deniers au commencement de l'année 1534. & il fit espérer d'y en ajoûter d'autres dont il ne demanderoit point la restitution.

Le Landgrave de Hesse entre à main armée dans le Wirtemberg, & défait les Impériaux. 1534.

Le Landgrave ayant fait son Traité avec le Roi, l'un & l'autre firent faire des levées considérables de Troupes, qui furent en état de marcher au Printems. Après leur jonction, qui se fit au delà du Rhin, elles s'avancérent dans le pays de Wirtemberg & tombérent le 13. Mai près de Lauffen sur 1200. Impériaux, qu'elles défirent, & dont la plupart furent faits prisonniers avec le Palatin Philippe leur Général. Après cette défaite toutes les Villes & Forteresses du pays de Wirtemberg retournérent au pouvoir du Duc Ulric leur ancien maître.

On en vint à un ac-

Cela donna lieu à l'Electeur de Mayen-

CHARLES V. 1534.

Accommodement, qui fut prémiérement traité avec l'Electeur de Saxe, & ses Alliés.

ce & à George Duc de Saxe Beau-pére du Landgrave, de renouveller leurs soins, pour négocier un accommodement entre le Roi Ferdinand & l'Electeur de Saxe, afin que ce Traité fût l'acheminement de celui du Landgrave & du Duc de Wirtemberg avec le même Ferdinand. Ce prémier Traité fut enfin conclu en Bohéme le 29. Juin; & les conditions principales furent; qu'on ne feroit aucune violence ni aucune procédure de justice contre qui que ce fût pour le sujet de la Religion; qu'on observeroit la paix que l'Empereur avoit publiée; que Ferdinand au nom de l'Empereur feroit par la Chambre Impériale surseoir toutes les actions intentées contre les Protestans, parmi lesquels on n'entendoit point comprendre les Anabaptistes, les Sacramentaires, ni les autres Sectes; que l'Electeur de Saxe & ses Alliés reconnoîtroient Ferdinand pour Roi des Romains, & lui en donneroient le titre; que quand à l'avenir il arriveroit quelque occasion d'élire un Roi des Romains du vivant de l'Empereur, les Electeurs s'assembleroient auparavant, pour éxaminer si les raisons de procéder à cette élection seroient justes & raisonnables; que si elles étoient estimées telles, il y seroit procédé selon la loi & les formes prescrites par la Bulle d'or; & qu'au contraire si l'on en jugeoit autrement, tout ce qu'on attenteroit au delà, seroit nul; que Ferdinand feroit agréer à l'Empereur & aux autres Electeurs le contenu en ce Traité, sous condition que dans certain tems il en feroit un Decret ou une

Conf-

Constitution Impériale; & que si ce Decret n'étoit pas fait & ratifié dans l'espace de dix mois, l'Electeur de Saxe & ses Alliés ne seroient point obligés de tenir le présent accord; qu'au reste l'Empereur confirmeroit l'Electeur de Saxe dans ses biens anciens & patrimoniaux, & approuveroit le contrat de mariage que le même Electeur avoit fait avec la fille du Prince de Cléves.

CHARLES V. 1534.

Cette pacification fut suivie de celle qui termina le différend entre Ferdinand d'une part & le Land-grave de Hesse, & le Duc Ulric de Wirtemberg de l'autre. L'Electeur de Saxe s'en mêla pour ces deux-ci, se faisant fort de leur faire agréer & ratifier ce qu'il accorderoit en leur nom. A la fin, après beaucoup de contestations, il fut convenu qu'Ulric seroit remis dans la possession de tous ses Etats, sous condition que lui & ses Successeurs Ducs de Wirtemberg releveroient & tiendroient le Pays de Wirtemberg en fief des Princes d'Autriche, & que les hoirs mâles venant à manquer dans la Maison de Wirtemberg, ce pays retourneroit aux Princes d'Autriche, pour le relever alors de l'Empire; que le Duc Ulric reconnoîtroit Ferdinand pour Roi des Romains, & ne feroit aucune confédération contre lui; que le Duc & le Landgrave restitueroient les biens que durant cette guerre ils avoient usurpés à leurs Seigneurs naturels; qu'ils ne contraindroient personne à changer de Religion, & laisseroient librement jouir les Ecclésiastiques de leurs biens; qu'il seroit permis à ceux qui

Et puis avec le Landgrave de Hesse & le Duc de Wirtemberg, qui se soumet à la condition de relever son Duché de la Maison d'Autriche.

CHARLES V. 1534.

par crainte ou par honte auroient abandonné le pays, de retourner chez eux s'ils vouloient, ou bien de se retirer ailleurs, sans que pour cela on les inquiétât dans leurs biens; que les piéces de Canon, dont la Forteresse d'Asberg étoit munie, demeureroient à Ferdinand; que Ferdinand payeroit les dettes qu'il avoit contractées en son nom, & Ulric celles qu'il avoit faites pour son compte; que le Prince Palatin Philippe & les autres prisonniers de guerre seroient remis en liberté sans rançon; que le Landgrave & le Duc Ulric viendroient eux-mêmes, ou leurs Ambassadeurs, demander pardon à Ferdinand, & que le Duc Ulric recevroit alors de lui, comme Prince d'Autriche, le plein droit de la possession de son Duché; que Ferdinand s'entremettroit auprès de l'Empereur, pour obtenir leur pardon; que de part ni d'autre, on ne prétendroit rien pour les frais de la guerre; que le Landgrave & le Duc Ulric feroient passer au service de Ferdinand 500. chevaux & 3000. fantassins, lesquels après lui avoir prêté serment, seroient à leurs dépens envoyés au siége de Munster, dont nous parlerons ci-après; & que s'il étoit nécessaire, ils serviroient pendant trois mois; que la femme du Duc Ulric joüiroit des biens sur lesquels son douaire étoit assigné, & que les Etats, la Noblesse & le Peuple du pays ratifieroient ce Traité.

Générosité du Roi de France envers le Duc

Ce fut de cette maniére, que le Duc Ulric fut rétabli dans ses Etats. Il n'y fut pas si-tôt rentré qu'il rendit au Roi de France l'ar-

l'argent que sur l'engagement de Montbelliard il lui avoit avancé. Sa Majesté Très-Chrétienne de sa part ne se contenta pas de lui restituer cette Principauté; mais même par une générosité digne d'elle, elle lui fit don d'une somme très-considérable, qu'outre les deniers de l'engagement, elle lui avoit prêtée.

de Wirtemberg.

Le Pape murmure de cette reconciliation avec les Protestans.

Le Nonce Pierre Paul Verger eut ordre de témoigner au Roi Ferdinand le mécontentement qu'avoit eu le Pape Clément, de ce qu'au désavantage de l'Eglise il s'étoit reconcilié avec les Princes Luthériens; mais Ferdinand lui répondit, qu'il avoit été obligé de s'accomoder à la conjoncture du tems & des affaires, pour éviter d'autres plus grands & plus périlleux mouvemens.

Le Landgrave écrivit à l'Empereur pour lui demander pardon.

Toutes ces choses ayant été ainsi réglées, le Landgrave par un Exprès qu'il envoya en Espagne, écrivit à l'Empereur le 21. Juillet, pour lui demander pardon, tant en son nom qu'en celui du Duc Ulric, avec promesse d'être à l'avenir, l'un & l'autre obéïssans & fidelles, tant à lui qu'au Roi Ferdinand.

L'Empereur fit réponse à l'Envoyé qu'il avoit déjà écrit sur ce sujet à son frére Ferdinand, & qu'il lui en écriroit encore par son Ambassadeur; que ces Princes apprendroient de lui quelle étoit sa clémence, & la passion extrême qu'il avoit pour la paix; & qu'il les exhortoit de répondre par les effets à ce qu'ils promettoient par leurs paroles, & de s'abstenir de tous conseils violens.

Pendant la guerre de Wirtemberg le Roi de France en avoit médité une autre

CHARLES V. 1534.

contre le Duc François Sforce de Milan, qui avoit épousé Christine niéce de l'Empereur & fille du Roi Christierne de Dannemarck. Il avoit pour ce sujet fait Ligue avec le Pape Clément VIII. Mais Clément décéda à la fin du mois de Septembre 1534. ce qui fut cause que le Roi ne put éxécuter son dessein.

Les Papes éludent la tenuë du Concile, sous les apparences de l'accorder.

Paul III. de la Maison de Fernèse ayant succédé au Pontificat de Clément, crut devoir suivre les mêmes principes de politique, qui étoit d'éluder la convocation du Concile. Néanmoins pour sauver les apparences, il commanda à Pierre Paul Verger son Nonce, de visiter les Princes, & de leur faire espérer le Concile (a), leur pro-

(a) Paul crut devoir changer de politique & feindre de désirer le Concile. Consommé dans les affaires d'Etat ausquelles il avoit eu part sous les six Pontificats précédens, il étoit bien persuadé qu'il ne seroit jamais forcé de le tenir dans une Ville qui ne lui fût pas commode, ni d'une maniére qui fût à son désavantage. Ainsi quoique son Election précipitée ne lui donnât pas le tems de jurer le Capitulaire, dont un article obligeoit le Pape futur à convoquer le Concile dans un an, il affecta néanmoins de remontrer vivement dans une Congrégation générale des Cardinaux que le Concile ne se pouvoit plus différer. Il en nomma trois pour délibérer du tems, du lieu & de la forme qu'on y garderoit avec ordre de lui en faire leur rapport au prémier Consistoire. Les trois Cardinaux dont il avoit fait choix, étoient les plus lents & les plus doux du Sacré Collége, ce qui fit voir qu'il ne cherchoit qu'à tirer en longueur. La promotion qu'il fit peu de tems après son Couronnement d'Aléxandre Farnése, & de Guy Ascagne Sforce ses petits-fils, le prémier âgé de 14. ans & le second de 16. montrérent à toute l'Europe que tous ses discours sur la réformation de la Cour de Rome qu'il avoit recommandée comme des préli-

proposant la Ville de Mantoue pour le lieu de l'Assemblée, & leur demandant de quelle maniére ils entendoient qu'on y dût procéder. Ce que Sa Sainteté vouloit découvrir, afin que sçachant leur intention elle prescrivît après de loix ausquelles elle étoit bien persuadée qu'ils ne se soumettroient pas. Elle avoit aussi mandé à son Nonce d'animer tous les Princes d'Allemagne contre le Roi d'Angleterre (*b*), qui s'étoit séparé de l'Eglise, & de voir s'il n'y avoit pas moyen de convertir Luther & Melancton.

CHARLES V. 1534.

Pour s'aquitter de cet ordre il alla visiter la plupart des Princes, & en chemin faisant il s'aboucha avec Luther. Il employa toutes sortes de moyens pour tâcher de le ra-

minaires indispensables pour le Concile, avoient cédé à l'inclination naturelle qu'il avoit pour l'avancement de sa famille.

(*b*) Si l'Eglise a souffert par la lenteur des Papes à convoquer le Concile, qui étoit l'unique reméde à ses maux, leur trop grande précipitation & leur sévérité outrée ne lui a pas été moins funeste dans d'autres occasions. Henry VIII. n'eut jamais secoue l'obéïssance, si la Religion n'eût été sacrifiée à la jalousie & au ressentiment du Pape contre l'Archevêque de Cantorberi, qui avoit jugé la cause concernant le divorce de ce Prince avec Catherine d'Arragon, quoiqu'elle fût évoquée à Rome : & on peut dire que toute la dispute à cet égard tomba sur l'article des attentats & des entreprises de Jurisdiction. Il est à remarquer que Henry avoit prouvé dans son Livre contre Luther, que la primauté du Pape étoit de droit divin, & qu'il n'avoit jamais rien voulu changer à cet article quelques raisons que lui pût représenter le sçavant Thomas Maurus, l'assurant comme s'il eût été inspiré d'enhaut, que l'Angleterre se trouveroit peut-être un jour dans des conjonctures, où il se repentiroit de ce qu'il avançoit, & dont la Cour de Rome ne manqueroit pas de se prévaloir contre lui.

CHARLES V. 1534.

ramener; mais cet Héréſiarque (a) demeura ferme: & le Nonce voyant cette entrevuë ſans fruit, crut qu'il failloit combattre par écrit. Pour cet effet il fit enſorte que le Pape choiſit quelques Cardinaux & quelques Evêques, juſqu'au nombre de neuf, qui dreſſérent un formulaire ou projet de réforme dans l'Egliſe.

Confédération de Smalkalde renouvellée. 1535.

Les Proteſtans ayant par là ſçu les intentions du Pape, prirent ce prétexte pour s'aſſembler à Smalkalde; mais dans la vérité c'étoit pour renouveller leur alliance qui alloit expirer. L'Electeur de Saxe, le Comte Palatin Electeur, Robert Duc de Deux Ponts, les Princes de Poméranie, le Duc Ulric de Wirtemberg, le Comte Guillaume de Naſſau, les Députés des Villes de Francfort, d'Ausbourg, de Kempten, d'Hannover & de quelques autres, ſe trouvérent en cette Aſſemblée. Ils renouvellérent pour dix ans leur alliance, tant pour eux qu'au nom de tous ceux de la Confeſſion d'Ausbourg, qui voudroient y entrer.

Négociation de l'Ambaſſadeur de France, près des Confédérés de Smalkalde.

Ce fut dans cette Aſſemblée que ſe trouvérent Guillaume de Langey, Seigneur du Bellay, Ambaſſadeur du Roi François I. & un Ambaſſadeur de Henry VIII. Roi d'Angleterre. Celui de France y étoit venu pour diſculper ſon Maître de ce que les Princes Proteſtans lui reprochoient, qu'il avoit fait brûler quelques Luthériens à Paris. Il leur re-

(a) Luther dans la véhémence & l'aigreur des réponſes qu'il fit à Verger, l'aſſura qu'il étoit ſi convaincu de la vérité de ſa doctrine, que le Nonce & le Pape même

représenta pour la justification du Roi; que la Secte des Sacramentaires s'étant répanduë jusqu'en France, Sa Majesté voulant en arrêter le cours, avoit pris toutes les précautions imaginables pour y réüssir; que six de ses Sujets au mépris de ses défenses, n'avoient pas laissé de vouloir faire une profession publique de cette hérésie, & d'y attirer plusieurs autres par des affiches injurieuses à la Religion, & tendantes à sédition, dont les suites alloient à causer un soulévement dans le Royaume; qu'ayant été accusés & convaincus d'être Sectateurs d'une nouvelle doctrine, & des séditieux, ils avoient, suivant les loix de l'Etat, été condamnés au feu; & qu'afin que la punition en fût plus éxemplaire, ils avoient été brûlés publiquement à Paris pendant qu'on faisoit une Procession générale, & des Priéres Publiques pour l'extirpation de cette hérésie; qu'au reste tant s'en falloit qu'il eût entrepris ce châtiment pour chasser de son Etat les Allemans, qu'au contraire, ils pouvoient être assurés que son Royaume seroit toujours pour eux un azile, & une demeure aussi assurée qu'elle l'étoit aux François mêmes.

CHARLES V. 1535.

Il leur fit de plus entendre que le Grand Seigneur avoit envoyé un Ambassadeur au Roi son Maître pour conclure un Traité d'alliance; mais que Sa Majesté avant que de s'engager à aucune Confédération avec lui,

même embrasseroit plutôt sa croyance, que lui ne l'abandonneroit. Il se trouva Prophéte de malheur, du moins à l'égard du Nonce, qui apostasia depuis.

CHARLES V. 1535.

lui, avoit été bien aise de sçavoir les intérêts que les Electeurs & les autres Princes d'Allemagne y pourroient prendre; que le Sultan lui proposoit des conditions fort avantageuses, s'il vouloit demeurer en repos, sans se mêler de la guerre de Hongrie; qu'il les avoit jusqu'alors rejettées pour donner lieu aux autres Rois & Princes de se faire comprendre dans la même paix, ne doutant pas que si tous les Princes y aquiesçoient, & donnoient assurance au Turc de ne lui point faire la guerre du côté de la Chrétienté, il ne s'engageât de porter ses armes dans d'autres pays & chez des peuples plus éloignés. Mais l'Assemblée ne témoigna pas être fort satisfaite de l'excuse alléguée sur le fait des Luthériens brûlés (*a*), & ne fit pas non plus grand cas de la proposition touchant l'alliance du Turc.

Propositions de l'Ambassadeur d'Angleterre à l'Assemblée de Smalkalde.

A l'égard de l'Ambassadeur du Roi d'Angleterre, il tint un autre langage. Comme il y avoit déjà plus d'un an que le Roi en répudiant sa femme avoit fait divorce avec l'Eglise Romaine; l'Ambassadeur de la part de son Maître (*b*) proposa à ces Princes de se

(*a*) Ces Princes étoient trop prévenus contre François I. pour qu'il pût espérer de réüssir cette fois là dans sa politique. Charles V. n'avoit eu garde de manquer une occasion si favorable pour lui nuire. Ses Emissaires & amis secrets avoient eu soin de faire remarquer à l'Assemblée de Smalkalde, la cruauté de ce Prince contre leurs fréres. D'un autre côté ils l'avoient taxé d'impiété, en ce que dans le même tems qu'il faisoit brûler ceux qui professoient une nouvelle reforme du Christianisme, (C'est le nom qu'ils donnoient à leur secte,) il avoit des Ambassadeurs Turcs à sa Cour,

se tenir tous ensemble unis contre l'autorité du Pape. L'Assemblée écouta fort favorablement cette proposition, avec promesse d'y correspondre. Néanmoins pour d'ailleurs conserver les apparences avant que de se séparer, elle donna une forme de réponse au Nonce du Pape touchant le Concile; mais cette réponse ne contenoit que les mêmes choses que les Confédérés avoient si souvent repliquées.

CHARLES V. 1535.

21. Décembre 1535.

La continuation de l'union des Confédérés, & l'appui qu'ils donnoient à toutes les nouveautés, directement ou indirectement, sur le fait de la Religion, causoient bien des désordres dans les principales Villes. Celle de Munster entr'autres fut durant près de deux ans le théâtre d'une sanglante tragédie, qu'une Secte paticuliére d'Anabaptistes y fit jouer. La plupart des Habitans qui s'étoient laissés séduire par cette nouvelle doctrine, en protégoient les Auteurs avec tant d'opiniâtreté que pour les soutenir, ils exposérent la Ville à sa ruïne totale. Ces Fanatiques s'étoient portés à une si grande extrémité qu'ils avoient élu pour leur Roi un

Prémier attentat de la Ville de Munster contre les Catholiques.

Tail-

Cour, prêts à entrer dans une alliance étroite avec le Grand Seigneur & à attaquer de concert avec lui tout l'Empire.

(b) Il demanda encore aux Princes Confédéres que le divorce du Roi d'Angleterre fût approuvé dans leur Assemblée; & l'affaire ayant été mise en délibération, il fut resolu qu'on lui proposeroit aussi de recevoir la Confession d'Ausbourg; mais il ne fut rien arrété sur ce sujet de part & d'autre après plusieurs Conférences.

CHARLES V. 1535.

Tailleur, nommé Jean de Leyden. Cependant leur Evêque les tenoit toujours assiégés, espérant de les réduire par la famine. Enfin dans le tems que le désespoir les avoit déterminés à périr plutôt que de se rendre, un des compagnons de ce faux Roi, avec lequel les assiégeans avoient trouvé moyen d'avoir intelligence, leur facilita l'entrée dans la Place. L'Evêque s'en étant ainsi rendu le maître, fit prendre ce phantôme de Roi & ses principaux Ministres, & les ayant fait promener par la Ville & dans les pays circonvoisins, pour servir de jouët à tout le monde, il les fit punir très sévérement.

L'Empereur d'autre côté avoit entrepris de porter la terreur de son nom jusqu'en Barbarie, & d'aller faire la guerre au fameux Chairadin, dit Barberousse, Général des Armées navalles Ottomanes (*a*), qui sans cesse infectoit les côtes de ses Royaumes de Naples & de Sicile. Il étoit pour cet

(*a*) Soliman avoit dès l'entrée de l'année 1534. fait faire quelqu'ouverture de Paix au Pape Clément VIII. à l'Empereur & à Ferdinand son frére; mais n'ayant pas été écouté favorablement, ou ces Princes ayant mis trop de tems à délibérer, il résolut d'armer plus fortement que jamais, il déposa Himeral qui avoit commandé ses Flottes, dont il avoit paru n'être pas content, & mit à sa place dans la Charge d'Amiral, Barberousse, natif de Mityléne dans l'Isle de Lesbos, le plus redoutable Pirate qui ait paru dans les Mers: ses prémiéres expéditions furent considérables par la prise de Coronea dans le Peloponèse, dont André Doria s'étoit emparé quelques années auparavant; delà ayant paru sur toutes les Côtes d'Italie, où il jetta la terreur; il fit voile vers l'Afrique, sans que l'on pût trouver dans ce changement subit d'autres raisons que celle de ne point s'attirer à la fois toutes les puissances de

cet effet parti d'Espagne dès le moins d'Avril avec un bon nombre de Vaisseaux, dans l'intention de se rendre d'abord maître de la Ville & du Port de Tunis, que Barberousse avoit enlevés au Roi Muley-Assen. Son dessein avoit si bien réüssi qu'il s'étoit emparé de l'un & de l'autre, aussi-bien que de la Forteresse de la Goulette. Il avoit de plus délivré un grand nombre de Chrétiens captifs; (*b*) & après avoir battu Barberousse, & lui avoir donné la chasse par terre & par mer, il avoit rétabli Muley-Assen dans ses Etats, ayant toutefois laissé une bonne garnison dans la Forteresse, pour l'obliger à demeurer son tributaire. Pour cette expédition le Pape Paul lui avoit envoyé plusieurs galéres bien équipées; & pour soutenir les dépenses de cette guerre, il lui avoit permis de prendre les dîmes sur tous les biens Ecclésiastiques. Mais il fut forcé de quitter les côtes d'Afrique pour reprendre

CHARLES V. 1535.

de la Chrétienté, s'il eût entrepris de s'attacher à la Conquête de l'Italie. La conjoncture des affaires de l'Afrique lui servit de prétexte pour y porter toutes ses forces sans crainte d'être blâmé de son Maître. Muley-Assen & Roscete son frére se disputoient le Royaume de Tunis, Barberousse n'y fut pas plutôt arrivé sous les apparences de Médiateur & pour rétablir la bonne intelligence entre les deux fréres, qu'il se rendit maître lui-même de la Ville & de tout l'Etat qu'il assujettit à la domination de Soliman.

(*b*) Il fut redevable de la Conquête de Tunis à six mille Chrétiens qui étoient Captifs dans la Place, lesquels par le conseil de Paul Simeon de l'Ordre de Malthe, Commandeur de Turin, ayant rompu leurs chaînes, s'étoient emparé de la Citadelle & avoient favorisé cette grande expédition.

CHARLES V. 1535.

prendre le chemin d'Italie, sur les avis qu'il eut que le Roi de France avec une armée de plus de 60000. hommes étoit entré en Piedmont, tant pour se venger du Duc de Savoye, à qui il en vouloit, que pour de là passer dans le Duché de Milan & tâcher de le recouvrer. Aussi-tôt que Charles fut arrivé à Naples (a), il envoya ses ordres en Allemagne & en tous ses autres Etats, pour faire venir en Italie le plus de Troupes qu'il pourroit pour s'opposer aux François. Puis il se rendit au commencement du mois d'Avril à Rome, où en présence du Pape, des Cardinaux & des Ambassadeurs des Princes étrangers, il fit une harangue fort passionnée contre le Roi de France, se plaignant de ce que nonobstant leur Traité d'alliance, & par une haine invétérée il empêchoit le progrès de ses exploits contre l'ennemi commun. Et à la fin de son Discours il leur fit entendre qu'il aimeroit mieux vuider son différend avec le Roi par un combat singulier que par l'effusion du sang

(a) Charles V. étant à Naples, reçût les complimens du Pape Paul III. sur la Conquête de Tunis, par une Ambassade de deux Cardinaux, qui furent Jean Picolomini Evêque d'Ostie & Aléxandre Cesarin, & apprit en même tems la nouvelle de la mort de François Sforce Duc de Milan. Ce fut cet événement qui renouvella la Guerre entre ce Prince & François I. qui voulut faire revivre ses prétentions du chef de la Princesse Valentine.

(b) C'étoit là remplir précisément les vûës de Charles V. Il prétendoit se servir de ce Concile à deux fins. La prémiére, à contenir le Pape en Italie, en cas qu'il voulût favoriser la France pour servir de contre-poids. La

sang de leurs Sujets : mais cette bravade n'eut point de suite.

L'Empereur renouvella aussi ses instances auprès de S Sainteté, pour la convocation du Concile. Et le Pape qui par son Nonce en Allemagne avoit été secrétement informé que les Protestans vouloient absolument qu'il se tînt dans une Ville de l'Empire, ne feignit point de témoigner hautement que sur cela il étoit dans toutes les dispositions imaginables de lui donner la satisfaction qu'il désiroit. Mais au lieu de nommer une Ville d'Allemagne pour la tenuë du Concile, il l'indiqua à Mantouë (*b*), comme, à ce qu'il disoit, le lieu le plus commode pour toutes les parties intéressées, & il l'assigna au mois de Juin de l'année suivante 1537.

L'Empereur redouble ses instances pour obtenir un Concile.

L'Empereur se flattant d'avoir mis les affaires de la Religion en bon chemin, donna toute son application à faire la guerre au Roi de France. Il traversa toute l'Italie, & avec une grosse Armée commandée par Antoine de Lève son Lieutenant Général, il vint attaquer la Provence (*c*).

L'Empereur entre avec une Armée en Provence, mais ses efforts furent vains là, comme ailleurs.

Les

La seconde à soumettre toute l'Allemagne à sa volonté, qui étoit son grand projet.

(*c*) Charles V. avoit fait attaquer la France dans le même tems par la Picardie, le Comte de Nassau y étant entré avec 30000. hommes, emporta sans beaucoup de peine la Ville & le Château de Guise. Une si lâche défence ne fut point pardonnée; car on dégrada les Officiers qui y avoient commandé. Peronne qui fut attaquée peu de jours après, ne suivit point son exemple; les Assauts des Troupes Impériales furent repoussés par la valeur du Maréchal de Floreuges, & du Comte de Dammartin. Ensorte qu'au bout d'un mois de Siége, les Ennemis furent contraints de l'abandon-

CHARLES V. 1536.

Les François ne firent autre chose que de prendre les postes les plus avantageux, par le moyen desquels, sans s'engager à aucun combat, ils arrêtérent l'Armée ennemie, qui ne pouvant passer outre, se ruïna presque toute; ensorte que l'Empereur fut obligé de se retirer à Gennes, & de renvoyer ce qui lui restoit de Troupes en leurs quartiers.

L'Empereur retourne en Espagne.

Dans le séjour qu'il fit à Gennes, Joachim de Papenheim, Louïs de Bambach & Claude de Puthinger, en qualité d'Ambassadeurs des Princes Protestans vinrent le trouver, pour le détromper par bonnes raisons des bruits qu'on faisoit courir de leur alliance avec les Rois de France & d'Angleterre, & le supplier aussi de vouloir laisser jouïr de la paix, les Princes & Etats qui depuis la derniére pacification de Nuremberg, étoient entrés dans la Ligue, avec défenses à la Chambre Impériale d'éxécuter aucunes sentences contr'eux. Il reçut & écouta favorablement ces Ambassadeurs, & leur dit qu'ils pouvoient s'en retourner avec cette assurance, qu'avant de partir pour l'Espagne, où il étoit obligé de se rendre incessamment, il envoyeroit sa réponse a leurs Maîtres par Helde son Vice-Cancelier, qui les suivroit de près.

Novembre.

Et

donner le même jour ou le lendemain, que Charles V. de son côté sortit de la Provence avec les pitoyables restes d'une Armée entiérement défaite, sans avoir pu combattre.

(a) D'autant plus qu'il s'agissoit de réformer dans ce

Et en effet Helde, après avoir passé à Vienne pour joindre le Nonce du Pape qui étoit auprès du Roi Ferdinand, fit tant de diligence, qu'avec le Nonce il arriva au mois de Février à Smalkalde, où les Princes Protestans étoient assemblés, & où ils avoient aussi fait venir Luther & les autres principaux Prédicans.

La confédération de Smalkalde refuse le Concile en la maniére qu'il est convoqué: elle demande la protection du Roi de France; elle leur est accordée.

D'abord le Nonce & l'Ambassadeur présentérent la Bulle de Sa Sainteté sur la convocation du Concile. Les Princes la donnérent à examiner à leurs Théologiens. Il y eut beaucoup de contestations en public & en particulier sur ce sujet. Enfin ils déclarérent qu'ils vouloient un Concile Chrétien, où il fût permis à un chacun de dire son sentiment en toute liberté; que pour cet effet le Pape non seulement n'y devoit pas présider, mais ne devoit pas même le convoquer, puisque cela n'appartenoit qu'à l'Empereur (a) & aux Rois; ajoûtant qu'il y avoit des Villes en Allemagne aussi commodes que celles de Mantoüe.

Le Nonce & le Vice-Chancelier firent leur possible pour leur faire changer de résolution; mais voyant que leurs remontrances n'étoient point écoutées, ils s'adressérent aux Princes Catholiques; & pour faire une contrebatterie à cette confédération de Smal-

ce Concile les abus de la Cour de Rome, & d'établir des réglemens surs pour sa réforme, dont les Rois devoient être garans envers toute la Chrétienté, comme les Protecteurs nés de la Religion.

CHARLES V. 1537.

Smalkalde, ils les portérent à faire une Ligue pour la défense de la Religion & pour leur secours mutuel.

Ces Princes pour cet effet s'assemblérent à Nuremberg, ils y conclurent cette Ligue pour onze ans, & déclarérent que l'Empereur & le Roi Ferdinand en seroient les Chefs. Les Principaux Princes qui y entrérent, étoient les Archevêques de Mayence & de Saltzbourg, les Ducs Guillaume & Louïs de Baviére, le Duc George de Saxe & les Ducs Erric & Henry de Brunswic. D'ailleurs, le Pape faisant réfléxion sur ce qui étoit négocié à Smalkalde, différa l'ouverture du Concile jusqu'au prémier jour de Novembre; disant, que le Duc de Mantouë vouloit avoir le tems de lever des Troupes & de munir sa Ville pour la sûreté publique.

Suspension d'Armes pour le Païs-Bas, & Thurin secouru par les François.

Pendant que la plupart des Princes Chrétiens avoient les yeux tournés sur ce Concile; la jalousie continuelle qui régnoit entre le Roi de France & l'Empereur, porta celui-là à donner une rude mortification à l'autre. Le Roi avoit toujours sur le cœur la renonciation que Charles par les traités de Madrid & de Cambray, lui avoit fait faire

(a) François I. alla lui-même prendre séance au Parlement accompagné des Princes & Pairs du Royaume, & l'Edit fut fait toutes les Chambres assemblées; après avoir oüi Jacques Capel Avocat Général, qui remontra que les Terres appartenant à la Couronne étant inaliénables, le Roi n'avoit pu céder la souveraineté de la Flandre & de l'Artois; & que Charles d'Autriche (ce fut le seul nom qu'on lui donna) n'ayant pu per-

faire à la Souveraineté des Comtés de Flandres & d'Artois. (a) Il fit faire au Parlement de Paris une procédure contre Charles, comme contre un Vassal, qui pour ce sujet là étoit tombé dans le crime de félonie, & afin qu'il s'en purgeât il le fit citer par des Hérauts sur les frontiéres à y comparoître dans certain tems. L'Empereur qui étoit en Espagne, sur l'avis qu'il eut de ce procédé, & de la marche des François vers ces Provinces-là, envoya ordre à ses Généraux d'assembler promptement leurs Troupes, & d'opposer la force à l'injure & à la violence qu'on lui faisoit. Lorsqu'ils commençoient à avoir quelque avantage sur les François, les Reines Eléonor de France & Marie de Hongrie, s'entremirent de l'accommodement, & elles convinrent d'une surséance d'armes de six mois, pour le Païs-Bas seulement. Car on ne laissa pas de continuer la guerre en Piedmont, où de force, les Impériaux prirent la Ville de Cherasco, faisant un grand carnage des Soldats & des Bourgeois. Mais peu de tems après ceux de Thurin étant presque réduits à la famine, toutes les avenuës des chemins étant occupées par les Trou-

perdre sa qualité de Vassal du Roi pour ces Comtés & pour le Charolois, étoit duëment atteint du crime de Félonie. Charles V. outré, répondit que puisqu'on le rappelloit en France, il y reviendroit avec de si bonnes piéces de justification, qu'il feroit observer les Traités; Adrian de Crouy Comte de Roeux, fut chargé de la prémiére expédition sur les Frontiéres de la Picardie.

CHARLES V. 1537.

Troupes de l'Empereur; le Roi vers l'Automne y envoya Henry son fils devenu aîné par la mort de François Dauphin. Ce Prince accompagné d'Anne de Montmorency, Maréchal, & depuis Connêtable de France, avec une puissante Armée, s'ouvrit le passage & secourut la Place. Toutefois par l'entremise du Pape & des Vénitiens il accorda aussi une tréve de trois mois pour le pays & de-là les Monts, & il continua celle des Pays-Bas, pour autant de tems.

Quoique par la suspension d'armes Charles-Quint eût les mains liées, il avoit recours à l'intrigue, pour inquiéter la France par toutes sortes de pratiques secrétes. Le Duc Charles d'Egmont s'étoit mis sous la protection du Roi Très-Chrétien, pour se maintenir dans la possession du Duché de Gueldres, que l'Empereur prétendoit être un effet de la succession de Philippes son pére. Ce Duc avec cet appui croyoit ne pouvoir rien appréhender : Mais sous main l'Empereur porta le peuple du pays de Gueldres à se révolter contre le Duc, en faisant dans le monde semer le bruit qu'il tâchoit de mettre ce Duché sous la jurisdiction de la France. Par ce faux bruit, la chose s'aigrit de maniére que ce Prince par ses propres Sujets, fut chassé de son pays, & qu'il ne lui resta presque aucune Place où il pût trouver retraite, parce que l'Empereur favorisoit puissamment cette révolte. Cependant

(a) Les deux Princes ne se virent point dans leur se-

dant les affaires qui étoient survenuës au Pape, ne lui ayant pas permis d'ouvrir le Concile au mois de Novembre 1537. comme il l'avoit marqué par ses Bulles, cette convocation fut encore différée. Ce qui donna lieu aux Protestans de continuer leurs négociations, afin de prendre de plus justes mesures contre ce Concile. Pour y mieux réüssir, l'année suivante en la Ville de Brunsvic, ils tinrent une Assemblée des principaux du parti, où ils reçurent en leur alliance le Roi Christian de Dannemarc, fils du Roi Frideric II. Jean, Marquis de Brandebourg, & le Prince Albert de Prusse, que six ans auparavant La Chambre Impériale avoit proscrit. Le Roi de Dannemarc s'y étoit rendu en personne pour autoriser d'autant plus cette Assemblée.

1537.

1538.

Le Pape fait une nouvelle Tréve entre l'Empereur & le Roi de France.

Le Pape sçachant bien qu'il ne pourroit procurer une paix bien solide à l'Eglise, tandis que les deux plus grandes Puissances de la Chrétienté seroient désunies, s'efforça par toutes sortes d'offices envers Charles-Quint, & envers François I. de jetter des fondemens de paix entre ces deux Princes, & de les faire aboucher en sa présence. Il arriva pour cet effet au mois de Mai de la même année à Nice, Port de mer sur la Mediterranée, où à sa priére ils se rendirent aussi, l'Empereur par mer, & le Roi de France par terre, accompagnés de beaucoup de Troupes. Après une longue négociation, (a) il ne fut jamais possible au Pape de

séjour de Nice, & ne traitérent ensemble que par l'entre-

CHARLES V. de les faire convenir de la paix, mais seulement d'une Tréve pour dix ans.

1538. Entre les autres affaires dont ils s'entretinrent, ils n'oubliérent pas de parler des progrès que les Turcs faisoient en Hongrie, (a) & des moyens qu'on pouvoit employer pour les arrêter. Il n'en fut point trouvé de meilleur, que d'assoupir prémiérement les divisions qui regardoient la Religion, & d'unir ensuite toutes les forces des Princes Chrétiens, pour s'opposer à cet ennemi commun. L'Empereur promit d'écrire aux Princes de l'Empire sur l'un & l'autre Chef. En effet il s'aquitta de sa promesse, en envoyant ses Lettres circulaires à tous ces Princes pour les convier d'entrer dans ses sentimens, & de vouloir concourir au même but; ajoûtant, que pour y parvenir plus aisément, il avoit fait expédier un plein pouvoir à l'Archevêque de Londen, & à Mathias Helde de négocier & d'accommoder toutes les affaires avec eux, par l'avis de son frére, le Roi Ferdinand, & de son Conseil.

L'Al-

tremise du Pape, que chacun d'eux voyoit séparément. Cette grande précaution ne pouvoit venir que de la part du S. Siége. Le Pape outre la Paix qu'il vouloit ménager entre ces Princes, songeoit à l'établissement & à l'agrandissement de sa famille. Le mariage de son Neveu Octave Farnèse, avec Marguérite fille naturelle l'Empereur, & celui de sa Niéce Victoria, avec Antoine fils aîné de Charles Duc de Vendôme, furent un des sujets de son voyage: persuadé que le secret en tout étoit le moyen le plus sur pour réussir, il ne vouloit pas que l'un sçût ce qu'il négocioit avec l'autre, pour ne point trouver d'obstacle dans ce double pro-

Tréve accordée aux Protestans.

L'Allemagne étoit alors partagée en deux partis, sçavoir les Catholiques & les Protestans; néanmoins leur division n'en étoit pas encore venuë au point de ne se pouvoir souffrir les uns les autres; au contraire, chacun témoignoit beaucoup de zéle, pour se réünir ensemble. Ce fut dans cette vuë commune qu'au mois de Février 1539. il se tint une Assemblée de ces deux partis à Francfort, où après plusieurs contestations, le 19. d'Avril, il fut arrêté que l'Empereur accorderoit une Tréve de quinze mois aux Protestans en quelque nombre qu'ils fussent, pour qu'ils eussent le tems de s'instruire par des conférences sur les points contestés de la Religion; que la pacification de Nuremberg, & l'Edit de l'Empereur, fait à Ratisbonne, seroient ratifiés: qu'encore bien qu'on ne convînt pas durant cette Tréve du fait de la Religion, la paix ne laisseroit pas de subsister jusqu'à la prochaine Diéte; que pendant cette Tréve, l'Empereur suspendroit tous procès, actions, & proscriptions faites contre les Protestans au sujet de la

projet, & que chacun en particulier crût avoir seul toute sa confiance.

(a) Ferdinand avoit essuyé deux grands malheurs qui se suivirent de près contre les infidéles. Une de ses Armées occupée au Siége de Belgrade en Hongrie, fut forcée dans ses lignes & entiérement défaite. L'autre, destinée à soutenir les efforts des Turcs en Dalmatie, eut le même sort. Leur descente dans l'Isle de Corfou ne fut guére moins funeste aux Chrétiens. N'ayant pu s'emparer des Places fortes qu'ils trouvérent trop bien munies, ils avoient ravagé tout le Plat Pays, & emmené près de 20000. hommes en captivité.

CHARLES V. 1539.

la Religion par la Chambre Impériale, & que toutes choses faites à cette cause, demeureroient de nulle valeur; que la justice leur seroit renduë, sans exception de personne, & sans qu'on leur pût rien objecter pour le même fait de Religion; que durant cette Tréve ils ne pourroient recevoir aucune autre Puissance dans leur confédération; qu'ils permettroient aux Ecclésiastiques de recevoir les rentes annuelles dont ils étoient encore en possession; que sous le bon plaisir de l'Empereur, on prendroit un jour pour conférer à Nuremberg entre les Catholiques & les Protestans; qu'à cet effet on choisiroit des gens sçavans, d'une humeur pacifique, & nullement obstinés, ausquels on pourroit joindre quelques autres personnages habiles & sages, quoiqu'ils ne fussent pas Théologiens; que l'Empereur & le Roi Ferdinand pourroient avoir leurs Ambassadeurs dans les Conférences; que tout ce qui y seroit décidé, seroit rapporté aux Etats absens, & s'ils l'approuvoient, que l'Ambassadeur de l'Empereur seroit obligé d'y souscrire, & que l'Empereur le ratifieroit dans la Diéte suivante: que de part & d'autre on s'abstiendroit de tous préparatifs de guerre, & que si quelqu'un en faisoit, il seroit obligé d'en déclarer le sujet, ne préten-

(a) Ils s'étoient révoltés à cause des nouveaux impôts dont la Reine Marie Gouvernante des Pays-Bas les avoit chargés, particuliérement sur le Vin. Leur désespoir les porta même à massacrer plusieurs de ses Officiers.

(b) Il crut courir trop de risque de passer par l'Alle-

tendant point en cette Tréve interdire à personne le droit de se défendre, & de jouïr de sa liberté dans l'Empire; qu'au reste on n'entendoit point comprendre dans ce Traité les Anabaptistes & autres Sectaires qui professoient une doctrine contraire à la Confession d'Ausbourg; enfin, que les Protestans tiendroient prêt leur secours contre le Turc, & qu'au 18. Mai, ils envoyeroient à Worms leurs Ambassadeurs & Députés, suivant l'ordre de l'Empereur, ainsi que feroient les Electeurs & autres Princes & Etats, pour aviser aux moyens de soutenir la guerre contre cet ennemi commun.

CHARLES V. 1539.

Soulévement de ceux de Gand, qui obligent l'Empereur de s'y rendre, & de passer par la France sur la bonne foi du Roi de France.

Dans le même tems l'Empereur, qui depuis son entrevuë avec François I. à Nice, n'avoit point quitté l'Espagne, fut averti par ce Roi, que les Habitans de la Ville de Gand, sous prétexte de défendre leur liberté; s'étant révoltés, (a) avoient voulu se donner à la France. Exemple admirable de bonne foi, François I. ayant mieux aimé garder la Tréve faite à Nice, que de se prévaloir de cette occasion pour ses intérêts particuliers. Cet avis obligea l'Empereur de se rendre promptement en Flandres. Et pour cet effet, il prit résolution de passer par la France, sur la parole que le Roi lui donna pour sa sureté. (b) C'étoit en effet le chemin le

lemagne, les Princes Protestans étant prévenus contre lui, & lui attribuant une parfaite intelligence avec le Pape, pour les amuser par les espérances chimériques d'un Concile. Ainsi il aima mieux se fier à François I. dont il connoissoit la générosité, qu'aux siens mêmes. Le Roi ne laissa pas cependant d'examiner dans son

CHARLES V. 1539. le plus court, le plus commode, & le plus assuré qu'il pouvoit prendre. S'étant donc mis en chemin avec peu de suite, il rencontra le Connétable de Montmorenci, qui s'étoit avancé vers lui sur les frontiéres, puis le Dauphin Henri & Charles Duc d'Orléans, enfans du Roi, qui avec beaucoup de témoignages d'affection, le reçurent & le conduisirent par les plus belles Villes du Royaume. Etant arrivé à Loches en Berry, le Roi en personne l'y reçut & l'accompagna par Orléans jusqu'à Paris, où il fit son entrée le prémier jour de l'an 1540. marchant au milieu des deux fils de France, le

1540. Connétable devant lui avec l'épée nuë à la main. Il fut reçu en la grande Eglise par le Cardinal Farnése, Légat du Pape, & par l'Evêque de Paris. Enfin, on n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à l'honorer, le réglager, & le divertir, sept jours durant. Partant de Paris il fut accompagné par le Roi jusqu'à Saint Quentin, & par les Princes ses fils, jusqu'à Valencienne, prémiére Ville du Pays-Bas. L'Empereur charméde tant d'honnêtetés & des bons traitemens, pour en être reconnoissant, il promit au Roi de donner à lui, ou au Dauphin, l'Investiture du Duché de Milan.

Le

Conseil, quelles suretés l'on pourroit prendre dans cette occasion. Les Ministres furent d'avis de profiter de la conjoncture, & de lui prescrire à son tour des conditions: mais ce projet fut renversé par le Connétable de Montmorency, sans que l'on en pût pénétrer le motif. Sa disgrace qui suivit de près, fit assez connoitre qu'on l'avoit dès lors soupçonné d'intelligence avec Charles V.

Le Roi s'y attendoit absolument, quoique l'Empereur ne voulût rien signer alors, disant qu'il tiendroit sa parole, quand il seroit dant ses Etats. Mais sa dissimulation se découvrit à Valencienne, où il éluda tout ce qu'on lui proposa sur ce sujet, demandant du tems pour satisfaire plus efficacement à sa promesse. Ce procédé suscita même quelques paroles de murmure parmi les peuples, comme si Charles s'étoit joué de la civilité & de la générosité des François; mais la nouvelle que le Roi en reçut, ne servit qu'à faire voir la candeur de son ame. Il fit assembler les principaux de sa Cour; & sur les reproches qu'il sçavoit qu'on lui faisoit dans le monde, de ne s'être point assuré de la parole de l'Empereur en s'assurant de sa personne, il leur dit, qu'il vouloit que chacun sçût qu'il étoit fort éloigné d'une pareille lâcheté; d'autant qu'il étoit persuadé que, quand il n'y auroit point de bonne foi au monde, les Rois seuls la devroient observer.

L'Empereur ne fut pas plutôt arrivé à Bruxelles, qu'il se mit à donner ordre aux affaires de Flandres, & à punir (a) la révolte des Gandois; la legéreté desquels il crut ne pouvoir mieux arrêter que par la conf-

(a) Son Armée entra dans la Ville comme si elle eût été emportée d'assaut. Trente des principaux de la Bourgeoise furent éxécutés à mort, comme Chefs de la sédition. Il en éxila un plus grand nombre, confisqua tous les Edifices publics, ôta à la Ville son Artillerie, ses Armes & ses Priviléges, & la condamna à plus de 1200000 écus d'amende.

CHARLES V. construction d'une Citadelle qu'il fit faire, & où il établit une forte garnison.

1540. Il lui fallut dans le même tems songer à donner satisfaction aux Envoyés des Princes Protestans, qui avec le Roi Ferdinand son frére l'étoient venu trouver sur le fait du Résultat de l'Assemblée de Francfort. Il étoit embarrassé à sçavoir comment il le pourroit faire ; parce que le Pape n'avoit pas approuvé ce qui y avoit été arrêté, & qu'il s'opposoit à la ratification qui en étoit demandée.

Toutefois Charles préférant le repos du public, & ses intérêts particuliers à toute autre considération, quelque tems après il confirma ce Résultat : voulant par là, autant qu'il pourroit, conserver l'union entre les membres de l'Empire, & faciliter les moyens de terminer d'une façon ou d'autre les différens de la Religion.

Pour tâcher d'y parvenir, il indiqua une Assemblée à Haguenau ; mais entr'autres affaires, celle touchant la restitution des biens Ecclésiastiques, occupés par les Protestans, & reclamés par les Catholiques, n'y ayant pu être terminée, elle fut remise à la Diéte, qu'au 28. d'Octobre ensuivant on indiqua à Worms. Cette Diéte se tint, mais sans fruit, ce qui obligea l'Empereur d'en convoquer une autre à Ratisbonne, dont

1541. l'ouverture se fit au mois d'Avril 1541. L'Empereur qui s'y trouva avec le Cardinal Gaspar Contarini, de la part du Pape, après avoir fait sa proposition tendant à pacifier toutes choses, & à calmer principalement

la

la discorde qui s'étoit élevée au sujet de la Religion, il convint avec les Protestans de remettre l'affaire à une Conférence.

On nomma trois Docteurs de chaque parti, sous l'autorité de deux Présidens, qui furent Fridéric, Comte Palatin du Rhin, & Nicolas Granvéle, prêmier Ministre de l'Empereur. Les Docteurs Catholiques étoient Jean Ekius, Jean Gropperus, & Jules Pflugius; ceux des Luthériens, Philippe Melancton, Martin Bucer, & Jean Pistorius, assistés de plusieurs personnes de qualité.

La Conférence commença à la fin du mois d'Avril, on n'y put convenir que de cinq ou six articles. Pour les autres, l'Empereur fit trouver bon à la Diéte, de les remettre à la décision d'un Concile général, ou national, ou bien au Jugement d'une autre Diéte. Le Légat Contarini s'y opposa, insistant fortement que le tout fût renvoyé au Pape, ou au Concile général, alléguant qu'un Concile national ne pouvoit non plus qu'une Diéte, juger souverainement des articles de foi.

Néanmoins, sans s'arrêter à cette opposition, le recès fut fait de la maniére que je viens de dire. On y inséra des défenses très-expresses de ruïner les biens de l'Eglise, de s'en emparer, d'y rien innover, & de débaucher personne de l'ancienne Religion; comme aussi on enjoignit aux gens d'Eglise de se réformer, & de vivre avec plus de discipline. Ce n'étoit là que le dehors; car au fond on cherchoit à gagner les

CHARLES V. 1541.

Protestans, afin d'empêcher qu'ils ne se missent sous la protection des François, laquelle ils avoient déjà recherchée. L'Empereur même en secret leur donna des Lettres Patentes, par lesquelles il leur accordoit la liberté de croire, & de professer ce qu'ils voudroient; & adoucissant ainsi en leur faveur le decret de la Diéte, il leur permettoit de recevoir ceux qui désireroient entrer dans leur Communion, suspendoit le dernier Edit d'Ausbourg, & les précédens décernés contr'eux, & ordonnoit enfin à la Chambre Impériale de Spire de leur rendre justice, sans aucun égard à leur Religion. Par ce moyen, pour lors, il détacha entiérement les Protestans des intérêts de la France.

Le Duc de Cléves mis au Ban de l'Empire.

Il se servit de la même conjoncture, pour condamner le Duc de Cléves au ban de l'Empire; à cause qu'il s'étoit retiré vers le Roi de France, & mis sous sa protection, pour pouvoir se maintenir dans le Duché de Gueldres, qui lui étoit échu par la mort de Guillaume de Cléves, auquel Charles d'Egmond dernier Duc de Gueldres, l'avoit cédé sans l'agrément de l'Empereur, & au préjudice des droits qu'il prétendoit y avoir, du chef de Marie de Bourgogne sa grand-mére.

Il

(a) Ce fut la crainte que Charles V. eut de s'engager dans les affaires de Hongrie, où Soliman avoit porté toutes ses forces, qui lui fit entreprendre l'expédition d'Alger, & employer 24000 hommes pour aller attaquer un Pirate en Afrique. La grande flotte qu'il équipa pour ce sujet, fit dire à beaucoup de personnes éclairées, qu'il sçavoit fuir avec plus d'appareil qu'aucun

Il ordonna aussi le rétablissement du Duc de Savoye, avec défenses à tous les Allemans de prendre service pour la France; & après avoir puissamment exhorté tous les Etats de contribuer aux moyens nécessaires pour résister au Turc, il congédia l'Assemblée. CHARLES V. 1541.

Il se hâta de la terminer de la sorte, parce que la saison le pressoit de passer en Italie, afin de s'embarquer sur la flote qu'il avoit fait préparer, pour l'éxécution d'un dessein (a) qu'il avoit formé sur Alger. S'étant rendu aux côtes de Barbarie, il descendit à terre, & le 22. Octobre il mit le siége devant la Place; mais le tems lui fut si contraire, que la plupart de ses Troupes, & de ses Vaisseaux y périrent; en sorte que vers la fin de Novembre, pour sauver le reste, il fut contraint d'abandonner l'entreprise, & de gagner l'Espagne avec le débris de son armée.

L'Empereur passe en Italie, & delà en Barbarie, ou ses armes sont malheureuses, le Roi de France lui déclare la Guerre.

Le Roi Ferdinand n'avoit pas été plus heureux du côté de l'Orient. Après la mort de Jean, Roi de Hongrie, il étoit allé assiéger la Ville de Bude, croyant pouvoir profiter de la minorité du jeune Roi Etienne, qui s'y étoit enfermé avec la Reine sa mére. Mais le Sultan Soliman, dont cette Prin-

Ferdinand assiége Bude sur les Hongrois, il est défait par le Turc qu'ils appellent pour les secourir.

cun Prince du monde; & comme s'il n'eût pas été besoin de si grands préparatifs pour aller combattre Barberousse qui croisoit sur les côtes, les Elémens se mirent de la partie; cent de ses Navires & quinze Galéres furent coulés à fond par la tempête, & de vingt-quatre mille hommes qu'il avoit embarqués, il n'en ramena pas dix mille en Espagne.

CHARLES V. 1541.

Princesse, & les autres Tuteurs du Pupile, avoient imploré l'assistance contre Ferdinand, ayant fait marcher à leur secours une armée considérable, & lui-même y étant venu à la tête d'un autre corps de Troupes non moins formidable, Ferdinand avoit été contraint d'en venir à une bataille, qu'il avoit entiérement perduë; après quoi Soliman s'étoit même rendu maître de la Ville de Bude, ensemble de la personne du jeune Roi, & de celle de la Reine Douairiére, sous prétexte de les vouloir protéger.

Diéte à Spire où l'on résolut de faire la Guerre au Turc. 1542.

Cette disgrace de Hongrie avoit donné à l'Empereur occasion de faire pour le mois de Janvier 1542. convoquer une Diéte à Spire, où le Roi Ferdinand devoit présider en sa place. L'ouverture s'en fit le 9. Février; & Ferdinand obtint des Etats une levée de Troupes & d'argent pour agir contre le Turc: cette levée étoit proportionnée à celle que les Provinces héréditaires lui accordoient, vu qu'il s'agissoit de résister à leur ennemi commun.

Le Nonce qui de la part du Pape, se trouva à la Diéte, y offrit aussi, au nom de sa Sainteté, tout le secours de Troupes & d'argent qu'elle seroit capable de fournir. Et comme les Princes qui formoient l'Assemblée, s'étoient tous portés fort généreusement à cette défense générale contre le Turc, nonobstant les empêchemens que l'Ambassadeur de France avoit tâché d'y apporter, le Nonce, pour fortifier davantage les

(a) Charles V. s'étant plaint au Pape, & ayant repro-

les Protestans dans cette bonne résolution, les avertit que le Pape vouloit bien en cette considération, accorder la demande qu'ils avoient si souvent faite d'un Concile dans une Ville de l'Empire, & qu'il avoit choisi la Ville de Trente, comme la plus commode pour eux, & pour toutes les autres Nations intéressées. CHARLES V. 1542.

En effet, sa Sainteté, en conformité de cette offre, fit faire la publication du Concile le prémier jour de Juin, pour en faire l'ouverture en la Ville de Trente le prémier de Novembre ensuivant, & en même tems elle en donna avis à l'Empereur, & au Roi de France, lesquels elle convia d'y vouloir assister, ou du moins d'y envoyer leurs Ambassadeurs avec les Archevêques, Evêques, Abbés, & autres Ecclésiastiques de leurs Royaumes, & particuliérement ceux d'Allemagne.

Le Roi de France déclare la guerre à l'Empereur, & il l'attaque.

François I. cependant ne pouvoit digérer l'affront qu'il prétendoit avoir reçu de l'Empereur, par l'assassinat que des Espagnols travestis avoient fait en Italie de ses Ambassadeurs, Antoine de Rinçon, & César Frégose, le prémier destiné pour Constantinople, & l'autre pour Venise, duquel assassinat il ne lui avoit été fait aucune satisfaction. Ce qui le fit résoudre à se prévaloir de la rencontre de l'engagement où l'Empereur venoit d'entrer avec le Pape & les Princes de l'Empire contre les Turcs, afin de se pouvoir mieux venger (a) de lui. Pour

proché dans ses Manifestes à François I. d'avoir fait al-

CHARLES V. 1542. Pour cet effet, il l'attaqua en cinq endroits différens, en Brabant, en Luxembourg (*a*), dans l'Artois, dans le Piémond, & en Roussillon. Mais l'Empereur donna si bon ordre par tout, & se défendit si bien, que le Roi ne remporta aucun avantage de cette guerre. Elle produisit même pour lui un autre mauvais effet dans l'esprit des Princes Allemans, par la créance qu'ils eurent qu'il ne l'avoit entreprise, que pour détourner l'Empereur des préparatifs, que, de concert avec eux, il faisoit contre le Turc: ce qui les irrita d'autant plus, qu'on avoit des nouvelles assûrées, des appareils extraordinaires que faisoient les Infidéles, pour pousser leurs progrès en Hongrie, & en Moravie; de sorte que Ferdinand au commencement de l'année 1543. se prévalant de cette

1543. conjoncture, fit assembler ces Princes à Nuremberg, où il ne trouva aucune difficulté à leur faire embrasser les résolutions qu'il voulut, & entr'autres celle-ci; que du côté du Turc on se fortifieroit le mieux qu'on

alliance avec les Turcs, ce Roi répondit: *Que les Loups venant chez lui, il lui étoit permis d'appeller les Chiens à son secours pour les en chasser.* De même que sur l'étonnement où il avoit marqué être, de ce que François I. le traversoit dans ses conquêtes d'Afrique, le Roi lui avoit répondu: *Qu'il étoit indifférent au Christianisme que les Turcs ou les Maures y prêchassent les erreurs de Mahomet.*

(*a*) François I. prétendit y avoir droit par la succession de Louïs, Duc d'Orléans son Bisayeul, frére de Charles VI. sur les héritiers duquel il soutenoit que Philippe le Bon & Charles le Guerrier son fils s'étoient emparés de ce Duché. Il y entra lui-même à la tête d'une Armée, avec Claude de Lorraine Duc de Guise, & soumit la Capitale & toute la Province en très-peu de

qu'on pourroit pendant que l'Empereur seroit convié de revenir en Allemagne pour s'y opposer aux François, & particuliérement au Duc de Cléves qui les y avoit attirés.

L'Empereur désigne son fils Roi d'Espagne & en part, pour se rendre en Italie.

L'Empereur ne fut pas plutôt averti de cette résolution, qu'il se mit en chemin pour retourner dans l'Empire; & prévoyant que son voyage seroit long, il désigna Roi d'Espagne son fils Philippe, & lui en confia le Gouvernement, lui faisant en même tems épouser l'Infante Marie, fille de Jean, Roi de Portugal. Peu de jours après il s'embarqua, & avec une flotte considérable il arriva à Gennes, d'où sans perte de tems il se rendit à Spire, & de là à Bonn, pour s'opposer aux progrès que faisoit le Duc de Cléves. Y ayant donc rassemblé son armée, il marcha droit vers Duren, dans le Pays de Juliers, & le 23. Août il fit sommer la Ville de se rendre, ou qu'autrement il leur déclareroit la guerre. Ceux de la garnison répondirent avec mépris, qu'ils n'ap-

Succès des Armes de l'Empereur en Allemagne, ce qui fait rentrer le Duc le Cléves en son devoir.

de tems. Ses Armes ne furent pas si heureuses dans le Roussillon; le Dauphin ayant formé le siége de Perpignan, fut obligé de le lever après y avoir perdu bien du monde: ses prétentions sur cette derniére Province, venoient de Louïs XI. auquel Jean, Roi d'Arragon l'avoit engagée pour la somme de trois cens mille écus: cet engagement paroissoit avoir cessé depuis dans Charles VIII. fils & successeur de Louïs XI. lequel voulant s'emparer du Royaume de Naples, avoit traité avec Ferdinand le Catholique, auquel il avoit rendu le Roussillon sans en éxiger la somme, à condition qu'il ne le traverseroit point dans son expédition de Naples. Cependant François I. prétendant que Ferdinand avoit manqué à la condition stipulée, crut être en droit de réclamer contre le Traité.

CHARLES V. 1543.

n'appréhendoient rien de celui qui étoit devenu la pâture des poissons ; ce qu'ils disoient sur la croyance qu'ils avoient que l'Empereur, comme le bruit en couroit, s'étoit noyé s'en retournant d'Alger en Espagne ; mais l'Empereur ayant fait investir la Ville, l'attaqua si vivement avec les Troupes Espagnolles qu'il l'emporta d'assaût. En cette expédition il y eut beaucoup de gens tués de part & d'autre : mais elle donna une si grande terreur aux Villes de Juliers, de Ruremonde, & de Venlo, qu'elles se rendirent sans résistance.

Le Duc de Cléves se voyant si vigoureusement attaqué, vint à Venlo accompagné du Duc Henry de Brunsvic, & des Ambassadeurs de l'Electeur de Cologne. Par leur entremise & par celle de ses autres amis, il y négocia si heureusement ses affaires, que le septième Septembre l'Empereur lui accorda sa grace, à condition pourtant de demeurer ferme dans l'Eglise Catholique ; & en cas qu'il y eût eu du changement dans son Pays ; d'y remettre toutes choses en leur prémier état ; de promettre fidélité & obéïssance à l'Empereur, au Roi Ferdinand ; & à l'Empire ; de renoncer à l'alliance de la France, & du Dannemarck ; de ne faire aucune ligue sans y comprendre l'Empereur, le Roi Ferdinand, & leurs héritiers ; & sur tout de renoncer à la possession du Duché de Gueldres, & d'assister l'Empereur à en réduire les Villes, si quelques-unes refusoient de se soumettre. En échange l'Empereur lui rendit le Duché de Ju-

Juliers, à la reserve des Villes de Heinsberg & de Sittard, que durant quelque tems l'Empereur devoit garder pour gage de la fidélité de ce Duc. CHARLES V. 1543.

Comme ce Traité se faisoit sans la participation de François I. il ne laissoit pas cependant de marcher avec force Troupes au secours du Duc ; mais ayant en chemin été averti, que son accommodement étoit fait, il déchargea le dépit qu'il en eut sur la Ville de Luxembourg, que pour la seconde fois il réduisit sous son obéïssance. Dans le même tems, vers la fin du mois de Septembre, les Impériaux ayant reçu un secours de Troupes, que Henry, Roi d'Angleterre, avec qui l'Empereur venoit de faire une nouvelle alliance, avoit fait passer au Pays-Bas, ils attaquérent Landreci. Aussi-tôt que l'Empereur sçut qu'elle étoit investie, il marcha de ce côté-là, & fut avec le reste de son armée, après avoir réglé les affaires, au Pays de Gueldres. Le Roi alla aussi en personne avec toutes ses forces à cette Ville. On crut qu'ils en viendroient aux mains; mais le Roi, après avoir fait entrer dans la Place les secours & les munitions nécessaires, se retira en France.

Et l'Empereur n'estimant pas que l'hiver lui pût permettre de continuer ce Siége, ni d'entreprendre autre chose, reprit le chemin d'Allemagne, pour se rendre à la Diéte de Spire qu'il avoit convoquée.

Il n'y arriva qu'au commencement de Janvier, & n'en fit l'ouverture qu'au mois de Février. Il y eut de très-longues, & de 1544.

CHARLES V. 1544.

très-fréquentes délibérations sur le fait de la guerre du Turc, de celle France, & des plaintes des Protestans. Entr'autres choses, du consentement général des Etats, il y fut résolu d'accorder à l'Empereur le double des impositions ordinaires. Et comme ils crurent que la guerre contre le Turc, se feroit plus avantageusement & avec plus de sureté, si l'on pouvoit obliger la France à faire la paix (a); ils convinrent qu'il falloit faire un effort pour l'y contraindre. A cet effet ils consentirent de lui fournir en argent six mois Romains, tant pour la levée de quatre mille chevaux, & de 24000. fantassins, qui y seroient employés, que pour donner moyen au Roi Ferdinand de pourvoir aux Places frontiéres de la Turquie. Et quant à la guerre qu'on seroit tenu de faire contre le Turc à l'avenir, il fut ordonné que, sans exception d'aucune personne, chacun y contribueroit par tête selon ses biens & facultés; & qu'on feroit publier de très-expresses défenses sur de grandes peines, contre tous ceux qui prendroient service dans les Troupes des Princes étrangers, particuliérement du Roi de France, avec ordre aux Magistrats de procéder en toute rigueur contre les délinquans.

Pour

(a) Ce fut la journée de Cérisoles arrivée le lendemain des Fêtes de Pâques, qui donna occasion à cette Paix. François Comte d'Enguien, troisiéme fils de Charles I. Duc de Vendôme, ayant mis le siége devant Carignan en Piémont, le Marquis de Guast Général de l'Armée de l'Empereur, voulut le lui faire lever; le combat fut très rude, & le Comte d'Enguien, quoi qu'in-

Decret avantageux aux Protestans.

Pour l'affaire de la Religion, on fit un Decret par lequel on suspendoit encore l'exécution de l'Edit d'Ausbourg, avec défenses d'inquiéter personne pour le fait de la Religion, & l'on ordonnoit qu'en attendant un Concile libre, général ou national en Allemagne, on s'en remettroit à ce qui en seroit décidé par la prochaine Diéte. Que chacun des deux partis jouïroit des biens qu'il possédoit; & que la Chambre Impériale seroit renduë mi-partie entre les deux Religions, lorsqu'on en renouvelleroit les Juges.

Accommodement plus précis de l'Empereur, avec l'Electeur de Saxe.

Ce Decret fut fort agréable aux Protestans, il eut même une telle force sur l'esprit de l'Electeur de Saxe, qu'il s'en ensuivit un Traité particulier avec l'Empereur. Par ce Traité, cet Electeur s'engagea de reconnoître (ce que jusqu'alors il avoit toujours refusé) il s'engagea, dis-je, suivant la transaction passée avec l'Empereur au mois de Mai, de reconnoître Ferdinand pour Roi des Romains. Et l'Empereur de sa part, en échange, approuva le pacte mutuel d'hérédité fait entre la famille de Saxe & celle de Cléves. Ce pacte portoit que le Duc de Cléves venant à mourir sans enfans mâles, l'Electeur de Saxe, & ses hoirs mâles lui suc-

qu'inférieur de près d'un tiers en Infanterie, remporta une Victoire complette. Une affaire aussi décisive, ayant déconcerté les projets de Charles V. il ne balança plus à entendre à un accommodement ; on commença le Traité de paix à Saint Jean des Vignes, un des Faubourgs de Soissons, & elle fut enfin concluë à Crépy en Valois.

CHARLES V. 1544.

succéderoient en ses Etats, après néanmoins avoir réglé dans la Saxe le fait de la Religion. Pour faire même une liaison plus étroite entre la Maison d'Autriche & celle de Saxe ; le Roi Ferdinand, du consentement de l'Empereur, promit de donner en mariage sa fille Eléonore, au fils aîné de cet Electeur, pourvu toutefois que la reconciliation de la Religion se fît avant que la Princesse eût atteint l'âge requis pour la consommation du mariage. Ce dernier article fut traité par peu de Conseillers, & tenu si secret de part & d'autre, que le Landgrave, ni ses autres Alliés, n'en sçûrent jamais rien.

Autant que les Protestans furent satisfaits de ce Decret, concernant la Religion ; autant les Catholiques en furent mortifiés & mal-contens. L'Empereur tâcha de les consoler, en leur disant, qu'il en avoit usé de la sorte dans l'appréhension qu'il avoit, que les Protestans, dont les suffrages excédoient ceux des Catholiques, ne l'obligeassent dans la suite à quelque chose de pis ; & qu'au reste, le fonds de l'affaire étoit remis à la décision d'une autre Diéte. Ces raisons ne contentérent aucunement les Catholiques, & ne les firent résoudre, qu'avec répugnance, à donner leur consentement à ce Decret.

Les affaires étant ainsi réglées, l'Empereur partit de Spire pour se mettre en état d'exécuter

(a) La Bataille se donna le 14. Avril, & la Victoire demeura toute entiére aux François. Les Ennemis perdirent 10000. hommes sur la place, toute leur artillerie & leur bagage, sans qu'il en coûtât aux Vainqueurs 300.

cuter le dessein, qu'avec le Roi d'Angleterre il avoit concerté d'attaquer tous deux en même tems la France, & de se rendre à jour nommé devant la Ville de Paris, pour y joindre leurs Armées, la saccager, & aller de-là tout ravager jusqu'à la riviére de Loire. Comme il s'étoit préparé de longue-main à cette expédition, il fut bien-tôt prêt à marcher. L'Anglois s'attacha d'abord à Bologne, il vouloit l'emporter avant que passer outre, & l'Empereur qui vouloit profiter de cette conjoncture pour reprendre dans le Luxembourg ce qui lui avoit été enlevé, & avoir aussi sa revanche de l'avantage que le Comte d'Enguien venoit de remporter en Piémond sur le Marquis du Guast dans la bataille de Cérisolles (a), il s'avança droit à Metz. Après y avoir rassemblé son Armée, il alla mettre le siége devant la ville de Luxembourg dont à la fin de Mai il se rendit maître. Il s'empara aussi de Ligny en Barrois & de saint Dizier, d'où il s'avança vers Châlons, sans pourtant l'attaquer, & poussa jusqu'à Château Thierry. Cette approche mit une telle épouvante dans Paris, que tous ceux qui avoient les moyens de se retirer ailleurs, jusqu'aux Ecoliers s'enfuirent. François I. se voyant tout à coup de si puissans ennemis sur les bras, fut conseillé de rechercher la paix avec l'Empereur. Il envoya donc vers lui des Ambassadeurs qui

300. hommes: Boutiéres, Termes, Montluc, & Thais eurent le plus de part à la gloire de cette grande journée, qui entraîna la Ville de Carignan & tout le Montferrat.

CHARLES V. 1544.

qui ménagérent si bien les choses, ayant trouvé l'Empereur chagrin de ce que l'Anglois s'étoit arrêté sur les frontiéres de Picardie à prendre des Places, au lieu de le venir joindre, ainsi qu'il l'avoit promis, qu'ils le firent condescendre à traiter sans lui avec le Roi de France. En effet, la Paix fut entr'eux concluë à Crêpy le 17. Septembre. Les principales conditions furent, que tout ce qui depuis la Tréve avoit été pris de part & d'autre, seroit rendu; que la Ville de Stenay demeureroit au Duc de Lorraine, sous la Protection de la Province de Luxembourg; que l'Empereur & le Roi employeroient leurs soins & leurs forces pour rétablir l'ancienne Religion & la concorde dans l'Eglise; que le Roi fourniroit pour la guerre contre le Turc 600 Cuirassiers & 10000. Fantassins; qu'il renonceroit à tous droits sur l'Arragon, la Flandre, le Royaume de Naples, l'Artois & la Gueldres. Que l'Empereur de sa part renonçoit au Boulonois, à Péronne & autres Villes situées sur la Somme, comme aussi à la Bourgogne inférieure & au Mâconnois; qu'il promettoit de donner en mariage Marie sa fille aînée, ou à son défaut, sa niéce fille de son frére Ferdinand, au Duc Charles d'Orléans, *fils* du Roi, & que dans quatre mois il déclareroit laquelle des deux il voudroit donner; que si c'étoit sa fille, il promettoit de lui céder par forme de dot les pays de Brabant, de Gueldres, de Luxembourg & de Limbourg, la Flandre, la Hollande, la Frise, le Hainaut, l'Artois, Namur, Utrecht, & tous les autres

tres pays de ce côté-là, comme aussi la Bourgogne supérieure, dite la Franche-Comté, pour n'en joüir toutefois qu'après sa mort; ce faisant, que le Roi de son côté renonceroit à son droit sur le Milanois, tant pour lui que pour ses enfans, & que si sa fille venoit à mourir sans enfans, alors le Duc d'Orléans se déporteroit de la possession de tous ces pays, se réservant son droit sur le Milanois, comme l'Empereur le sien sur la Bourgogne; que s'il donnoit la fille de Ferdinand, il la doteroit de la Principauté de Milan, & que le mariage avec l'une ou avec l'autre se consommeroit dans un an; que le Roi rétabliroit le Duc de Savoye dans tous ses Etats, & qu'on laisseroit Hesdin au Roi jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné. Au reste, l'Empereur promit ses offices pour procurer la paix entre la France & l'Angleterre.

Ce Traité ayant été signé & ratifié de part & d'autre, contre l'opinion presque générale de tout le monde, Charles V. retourna de Soissons en Brabant, & envoya ses Troupes Espagnoles hiverner en Lorraine & dans les pays voisins. Mais ne croyant pas la paix qu'il venoit de conclure avec la France, bien cimentée, tandis que François I. demeureroit en guerre avec le Roi d'Angleterre qui étoit son Allié, il ménagea à Bruges une Assemblée des Ambassadeurs des deux Rois & des siens, où lui, non plus que les Princes Protestans d'Allemagne, qui y avoient aussi envoyé leurs Députés, n'oubliérent rien pour procurer l'accommodement

CHARLES V. 1544.

ment entre la France & l'Angleterre ; mais tous leurs soins furent pour lors inutiles.

Le Pape renouvelle la convocation du Concile.

Le Pape qui n'attendoit que la conclusion de l'accommodement entre l'Empereur & le Roi de France (a) pour avancer la tenuë du Concile, qui jusqu'alors avoit été traversé par les guerres, il en renouvella la convocation pour le mois de Mars de l'année suivante.

Diéte de Worms, ou il n'est rien résolu.

Cependant l'Empereur qui au quatriéme du même mois avoit indiqué une Diéte à Worms, ne put s'y rendre que dans le mois de Mai, à cause de l'incommodité des goutes dont il étoit fort attaqué. Elle avoit été particuliérement assemblée pour, avec tous les Princes & Etats, aviser aux moyens de faire cesser les troubles de la Religion, de rétablir la justice, & la paix dans l'Allemagne, & de faire la guerre au Turc. Mais les Protestans s'étant d'abord déclarés, que sur le prémier chef ils ne pouvoient s'en rapporter au Concile de Trente, & qu'entr'eux avant toutes choses il falloit décider ce point, l'Empereur rompit la Diéte & la remit au mois de Janvier suivant à Ratisbon-

(a) Il paroissoit en effet, que jusqu'alors il n'y avoit eu que ce seul obstacle à la convocation du Concile, mais la délicatesse du Pape sur le point d'honneur, se trouvoit trop blessée pour y consentir encore. L'Empereur s'étoit vanté d'y avoir enfin obligé le Pape, ce qui étoit un reproche assez sensible à la Cour de Rome du peu de soin qu'elle prenoit des affaires de la Religion. Ce Prince avoit d'ailleurs de son chef fait consentir François I. à la célébration du Concile, ce que Paul III. regardoit comme un attentat sur l'autorité de son ministére. Ce fut pour renverser ce projet & gagner du tems pour en former un autre dont toutes les dispositions ne par-tis-

bonne, après avoir instamment convié tous les Princes & Etats de s'y trouver. CHARLES V. 1546.

La remise de cette Diéte, où les Protestans espéroient qu'en traitant le fait de la Religion, l'Empereur feroit cesser les poursuites que la Chambre Impériale renouvelloit contr'eux au sujet des biens d'Eglise, qu'ils avoient usurpés, cette remise, dis-je, donna lieu aux Protestans d'ajoûter foi à l'avis que de différens endroits on leur avoit donné, que l'Empereur & le Roi Ferdinand ne cherchoient qu'à les amuser, & que depuis long-tems ils prenoient des mesures pour leur faire la guerre, & tâcher à les réduire par la force.

Cela les fit résoudre dans le même mois de Janvier de s'assembler à Francfort, pour délibérer sur les moyens de se défendre des éxécutions de la Chambre Impériale & des autres maux dont ils étoient menacés. Ils n'en trouvérent point de meilleur que de proroger leur Conféderation, & de se préparer à la guerre. Et comme dans le même lieu ils apprirent que Frideric II. qui avoit

tissent que de lui, qu'il suscita la guerre de Religion entre l'Empereur & les Protestans, afin que les uns & les autres pensassent à toute autre chose qu'au Concile & à la Réformation. Il couvrit ses vuës des apparences d'un zéle parfait, par les secours considérables tant en hommes qu'en argent. Charles V. ne demanda pas mieux de son côté, que de trouver de nouveaux délais, & suspendre le Concile, pour se gouverner ensuite selon les occurrences. Ainsi le Pape & l'Empereur, sans se communiquer leur dessein, chacun par des vuës différentes, étoient de concert à former tous les jours de nouvelles difficultés.

CHARLES V. 1546.

avoit succédé à Louïs, Electeur Palatin son frére, décédé sans enfans, avoit en sa Ville capitale de Heidelberg aussi-tôt appellé des Ministres Protestans, pour y prêcher leur doctrine, ils dépêchérent vers lui un Exprès pour l'en congratuler. Mais la joye de cette bonne nouvelle fut modérée par l'avis que peu de jours après ils reçurent de la mort de Luther, [Durant la tenuë du Concile de Trente, Luther avoit été trouver les Comtes de Mansfeld, qui l'avoient appellé pour régler un différent; qui étoit entre eux pour raison des Limites de leurs Etats. Ce n'étoit point la Coutume de Luther de se mêler de pareilles affaires: durant tout le cours de sa vie il s'étoit uniquement occupé de ses Etudes. Mais comme il étoit né à Eisleben, Ville de la dépendance des Comtes de Mansfeld, il ne put refuser ce service ni aux Comtes ni à sa Patrie. Il s'y étoit rendu en 1545. du consentement de l'Electeur de Saxe. Juste Jonas & Melanchton, s'y trouvérent pareillement Ces trois Arbitres ne purent néanmoins rien terminer par rapport au différent, dont la décision sembloit devenir de jour en jour plus difficile.

L'Electeur Palatin embrasse le Luthéranisme.

Vers la fin de Janvier 1546. à la priére des Comtes & du consentement de l'Electeur de Saxe, il retourna une seconde fois à Eisleben; il n'étoit accompagné que de Juste Jonas Evêque de Hall. On lui fit une réception éclatante; & les Comtes furent eux-mêmes au devant de lui avec une suite de cent vingt personnes. Il y avoit déjà quelque

que tems qu'il ne se portoit pas bien. Ses démêlés avec Zwingle, & les jugemens que Mélanchton en avoit portés lui avoient causé des peines d'esprit qui avoient altéré sa santé. Il ne laissa pas néanmoins de travailler à l'affaire pour laquelle il avoit été appellé : il prêcha même quelquefois dans l'Eglise ; & il fit la Cène. Le 17. de Février, il commença à se sentir attaqué d'une oppression de poitrine : cependant quelque foible qu'il se trouvât il dîna & soupa en compagnie. Pendant le souper, il agita entre autres la question : *Si nous nous connoîtrons les uns les autres dans l'autre vie.* La violence du mal ayant augmenté, elle le réveilla après minuit : il se plaignit de l'oppression de sa poitrine ; & comme il s'apperçut que sa fin approchoit il fit cette Priére à Dieu : *Mon Pére Celeste! Dieu! & Pére de notre Seigneur* Jesus Christ ! *Dieu de toute consolation! Je vous rends graces de ce que vous m'avez révélé votre fils* Jesus Christ, *à qui j'ai cru, que j'ai professé, que j'ai aimé, que j'ai célébré, que le Pontife Romain, & une troupe d'Impies persécutent & couvrent d'opprobre. Je vous prie, mon Seigneur* Jesus Christ, *de vouloir recevoir mon ame. Mon Pére celeste! Quoique je quitte cette vie, & que mon ame abandonne ce corps ; je sais cependant certainement, que je demeurerai éternellement avec vous, & que personne ne peut m'arracher de vos mains.* Après avoir recommandé encore une fois son ame au Seigneur, il parut s'assoupir ; mais il rendit l'ame insensiblement & sans que l'on pût re-

mar-

CHARLES V. 1546.

marquer aucun convulsion dans tout son corps.

Luther mourut ainsi dans sa Patrie, qu'il n'avoit pas vu depuis plusieurs années. Sa mort arriva] le dix sept (a) de Février; & il étoit âgé de soixante deux ans. [Les Protestans] témoignérent être fort sensiblement touchés de sa perte. [Les Comtes de Mansfeld souhaitoient qu'il fût enterré dans leurs Etats où il avoit pris naissance. Mais par l'ordre de l'Electeur de Saxe, il fut transféré avec pompe à *Wittemberg*, & il y fut inhumé le cinquiéme jour après sa mort.]

Cependant les incommodités ausquelles l'Empereur commençoit à être sujet, n'ayant pu dès le mois de Janvier lui permettre de se rendre à la Diéte qu'il avoit indiquée à Ratisbonne, il n'en fit l'ouverture que le 6. Juin; & voyant que la plupart des Princes Protestans avoient négligé d'y comparoître en personne, & n'y avoient envoyé que des Députés de leur part; que d'ailleurs l'espérance dont il s'étoit flatté d'assoupir, par un Concile général, ces différens de Religion qui divisoient toute l'Allemagne seroit vaine, puisque les Confédéres de Smalkalde avoient jusqu'alors méprisé le Concile, dont l'ouverture s'étoit faite dès la fin de l'année derniére, le rejettant comme s'ils n'y

(a) Mr. *Heiss* erre d'un jour. La mort de *Luther* est placée par tous les Historiens au 18. de Février 1546.

(b) Une condition secrette qui avoit été comprise dans ce Traité, fut que l'Empereur n'inquiéteroit point le Pape dans l'Investiture qu'il avoit résolu de donner à son fils, des Duchés de Parme & de Plaisance. Jean Véga Ambassadeur de Charles V. ne voulut point assister

n'y avoient aucun intérêt ; l'Empereur en pleine Assemblée leur en fit de grands reproches, & il ne feignit point de leur témoigner que désormais il se serviroit de son autorité pour les réduire à la raison.

Comme il avoit bien prévu qu'il seroit obligé d'en venir là, il avoit eu la précaution d'envoyer en toute diligence à Rome le Cardinal de Trente, pour conclure la Ligue proposée entre lui & le Pape. Le Cardinal avoit si bien agi qu'elle fut signée le 20. du même mois de Juin. Ce Traité (b) portoit, que le Pape s'obligeroit de fournir à l'Empereur 12000. Fantassins Italiens & 1500. Chevaux avec deux cens mille écus d'or qui seroient incessamment déposés à Venise; qu'en cette année-là il seroit permis à l'Empereur de lever au nom du Pape la moitié des revenus des biens d'Eglise dans toute l'Espagne ; qu'à son profit, il pourroit y vendre aussi des rentes sur des Monastéres, jusqu'à la concurrence de cinq cens mille écus d'or ; le tout en vuë de cette guerre, & à condition que par engagement il leur laisseroit autant de ses biens, ou qu'à la volonté du Pape il donneroit caution & garantie: conditions introduites à cause que l'affaire étoit sans exemple; que si quelqu'un entreprenoit de les traverser dans cette entre-

ter à la cérémonie de l'Investiture; mais de tout le sacré Collége, il n'y eut que le Cardinal de Trani qui ôsa trouver à redire à cette action, & en représenter les conséquences dans un tems où le Chef de l'Eglise ne devoit être occupé qu'à réformer le Clergé, & à fléchir la colére de Dieu.

CHARLES V. 1546.

treprise, ils lui résisteroient à forces communes, & l'un & l'autre réciproquement pendant cette guerre s'entre-assisteroient, & même six mois après qu'elle seroit finie; enfin, qu'il seroit loisible à un chacun d'entrer dans cette Ligue, & d'y participer au gain & aux charges.

Tous les Cardinaux confirmérent cet accord, & l'on y inséra cette clause, que ce qui, dès l'année précédente au mois de Juin, avoit sur le même sujet été projetté, seroit entendu pour le mois de Juin de cette année 1546. auquel tous les deux avoient signé l'alliance.

Paix entre la France & l'Angleterre.

Cette confédération de l'Empereur avec le Pape fut comme une leçon aux Princes de se tenir sur leurs gardes; & elle donna lieu à une paix entre la France & l'Angleterre qui dans le même tems fut concluë.

Les deux Partis publient leur manifeste, & arment.

Les choses étant ainsi réduites à la guerre, l'Empereur fit publier un Manifeste pour la justification de ses armes: il y montroit qu'il n'en vouloit point à la Religion; mais que la rébellion de certaines gens, qui méprisoient les Decrets des Diétes, qui sans ordre s'assembloient, qui contre lui suscitoient les Puissances étrangéres, qui dépouilloient les Princes, & qui envers tout le monde éxerçoient une violence & une tyrannie générale, pour opprimer la liberté publique, l'obligeroit d'en venir à un dernier reméde

Les Protestans dont les Chefs étoient l'Electeur Jean Fridéric de Saxe & Philippe Landgrave de Hesse, firent à ce Manifeste une

une réponse dans laquelle prenant le contre-pied, ils publioient; que quoi qu'en dît l'Empereur, cette guerre n'étoit qu'une guerre de Religion, pour violenter les consciences; & joignant les effets aux paroles, en peu de tems ils armérent si puissamment qu'ils se trouvérent plus forts que l'Empereur. Ils avoient quatre-vingt mille hommes de pied & dix mille chevaux avec cent trente piéces de canon.

L'Empereur avoit fait tous ses efforts pour secrétement mettre ses Troupes en corps, afin d'attaquer les Alliés de Smalkalde avant qu'ils fussent en état de se défendre. Mais ils se trouvérent sur leurs gardes & dès le 16. Juillet, le Landgrave mit ses Troupes en campagne, après avoir envoyé à Strasbourg, Ville bien fortifiée, le Prince Guillaume son fils aîné âgé de seize ans pour être en sureté.

Cependant l'Empereur mit Jean Frideric Electeur de Saxe & Philippe, Landgrave de Hesse au ban de l'Empire, les déclarant perturbateurs du repos public, violateurs de la foi & des loix, & usurpateurs de biens d'Eglise & de Provinces entiéres, leur reprochant qu'ils s'étoient servis & se servoient encore des noms spécieux de Religion, de paix & de liberté pour séduire les Princes & Etats de l'Empire, & pour les détourner de leur devoir envers l'Empereur & la Patrie.

Il envoya cette déclaration au Duc Maurice de Saxe cousin de l'Electeur, avec les raisons qui l'avoient obligé de proscrire

CHARLES V. 1546.

cet Electeur. Et pour engager le Duc dans ses intérêts, ou peut-être aussi pour persuader le monde qu'il ne faisoit pas la guerre contre la Religion, il lui promit l'Electorat, quoiqu'il fût Luthérien. En même tems, il lui donna ordre de marcher sans délai avec toutes les forces qu'il commandoit pour se rendre maître du pays de l'Electeur, & prévenir ceux qui voudroient s'en emparer. Il envoya aussi la même déclaration à Auguste Duc de Saxe frére du Duc Maurice, comme ayant un intérêt commun avec lui.

L'Electeur de Saxe. & le Land-grave de Hesse, envoyent déclarer la Guerre à l'Empereur le traitant indignement.

Quoique l'Empereur n'eût pas encore assez de Troupes ni de munitions pour égaler celles des Confédérés, il ne laissa pas au commencement du mois d'Août de partir de Ratisbonne, après y avoir mis une bonne garnison, & d'aller camper entre le camp des ennemis, & Lands-hut sur la riviére d'Izar, poste avantageux, appartenant au Duc de Baviére.

Là, il eut le loisir d'attendre les Troupes du Pape (a), lesquelles le joignirent le 7. d'Août au nombre de dix mille hommes de pied & de mille cinq cens chevaux effectifs. Peu de tems après il reçut encore six mille Espagnols, tous vieux soldats,

(a) Ce fut Octave Farnèse que le Pape fit Général de ses Troupes; & l'Empereur à son arrivée, lui donna le Collier de la Toison, après l'avoir associé à cet Ordre dans le Chapitre tenu le jour de Saint André dès l'année précédente. Quoique les deux Armées fussent assez long tems à portée l'une de l'autre pour terminer l'affaire dans une Bataille générale, il ne s'y passa pourtant rien de considérable, parce que dans celle

dats, qu'il avoit fait venir de Naples & de Milan ; en sorte que son Armée se trouvant de quarante-cinq mille hommes, tous gens choisis, il fut en état de marcher & d'agir contre les Confédérés. CHARLES V. 1546.

Je ne m'arrêterai point ici à raconter ce qui, le reste de l'année & le commencement de l'autre, se passa entre l'Armée de l'Empereur & celle des Confédérés.

Il suffit de dire que la vigilance de Charles & les irrésolutions des Chefs Protestans furent telles, que vers la fin de l'année, ces Chefs recherchérent l'Empereur d'accommodement : mais il leur proposa des conditions si dures, qu'elles les firent résoudre à préférer la continuation de la guerre à une honteuse paix.

Cette résolution ne plut pas à plusieurs des Confédérés : car Ulric Duc de Wirtemberg, voyant le mauvais état de leurs affaires s'accommoda avec l'Empereur. En quoi il fut imité par les Villes d'Ulm, de Francfort, de Meminge, de Bibrac, de Ravensbourg, de Kempten, d'Ausbourg & de Strasbourg. 1547.

Cet affoiblissement du parti Protestant mortifia l'Electeur de Saxe, qui pour le réparer se mit en devoir de tirer avantage des gran-

le des Protestans, l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse ayant un pouvoir égal, leurs sentimens ne s'accordoient jamais ; & que l'Empereur de son côté, dans l'attente de quelque événement que produiroit l'autorité partagée des Chefs, ne crut pas devoir risquer le combat, qui réünissant leurs intérêts communs, mettoit infailliblement leurs Conseils d'accord.

CHARLES V. 1547.

grandes intelligences qu'en Bohéme il avoit ménagées avec ceux qui y professoient la même Religion. Pour cet effet, avec ses Troupes il s'approcha des confins de ce Royaume; mais il manqua son coup par la prévoyance & les soins que le Roi Ferdinand avoit apportés, pour faire échouer ce dessein, & il fut contraint de reprendre honteusement le chemin de Saxe. Cette derniére disgrace le toucha d'autant plus sensiblement que dans le même tems il apprit deux choses fâcheuses; l'une, le peu de succès de la négociation de ses Ambassadeurs en Angleterre, à cause de l'extrêmité de la maladie où ils avoient trouvé le Roi Henry

Février. VIII. & l'autre, la nouvelle de la mort du

Dernier Mars. Roi François I. qui peu de jours auparavant lui avoit fait tenir 100000 écus d'or, & autant au Landgrave de Hesse, pour les aider à porter les frais de la guerre; comme si ces deux Rois sortant ainsi de ce monde, se fussent entendus avec la fortune de Charles, pour ne pas arrêter le cours de ses victoires.

Aussi l'Empereur voulant se prévaloir d'une conjoncture si favorable, sur l'avis qu'il eut, que depuis le retour de l'Electeur de Saxe en son Pays, il avoit surpris Freiberg sur la riviére de Malde, & Meissen sur l'Elbe, ces deux Places appartenant au Duc Maurice, il prit résolution de marcher promptement vers la Saxe pour arrêter ces

L'Empereur marche avec toutes ses

progrès. Le 18. Avril il partit d'Egre avec toute son armée accompagné du Roi Ferdinand qui commandoit six cens Cuirassiers, mil-

mille Hussards & dix compagnies d'infanterie, & des deux Ducs Maurice & Auguste de Saxe fréres, qui avoient bien autant de Troupes que Ferdinand.

forces contre l'Electeur de Saxe, il le combat, & le fait prisonnier.

L'Empereur fit une si bonne diligence que le 22. Avril il arriva près de Meissen où peu s'en fallut qu'il ne surprit l'Electeur. [Il avoit détaché ses Cavaliers Hongrois & Espagnols, à qui il avoit donné ordre de prendre les devans, de s'assurer des chemins & d'arrêter toutes les personnes qu'ils rencontreroient afin que sa marche fût tenuë secréte. Cette manœuvre lui réüssit: il étoit déjà entré dans la Misnie, & il se trouvoit tout près des Troupes de l'Electeur de Saxe, qu'elles ne savoient pas encore que l'Ennemi étoit dans le voisinage, ni quel danger les menaçoit, tant étoit grande leur confiance, aussi bien que leur inaction.

Comme l'Empereur n'étoit plus qu'à une journée du Camp de l'Electeur, & que le fleuve de l'Elbe séparoit seul les deux armées, sa Majesté Impériale apprit par le rapport des Partis qui avoient été envoyés à la découverte, que l'Electeur, avec son Armée] qui faisoit environ neuf mille hommes [& selon d'autres composée de douze Regimens d'Infanterie & de deux mille Cavaliers, étoit campé auprès de Muhlberg, Ville sur le bord de l'Elbe. A cette nouvelle il s'avance encore plus près de l'Ennemi. C'étoit le 24. Avril & un Dimanche, ce qui fit que l'Electeur ne voulut pas plier bagage, avant que d'avoir entendu le sermon. Plusieurs Officiers l'avoient déjà ce-

CHARLES V. 1547.

pendant averti qu'on appercevoit de l'autre côté du Fleuve des Troupes Hongroises & Espagnoles, & qu'il étoit à propos, qu'il se retirât avec tout son monde à Wittemberg. Mais ce Prince qui étoit dans une entiére sécurité leur répondit; qu'il n'y avoit aucun danger; que l'Empereur n'étoit point là, que c'étoient seulement les Troupes du Duc Maurice, & qu'il ne les redoutoit pas beaucoup.

Avant que l'Empereur arrivât sur le bord du Fleuve, le Duc Maurice envoya quelques Officiers à l'Electeur, pour l'avertir que sa Majesté Impériale étoit sur le point d'arriver; & que le parti qu'il avoit à prendre, c'étoit de députer à l'Empereur pour lui demander la paix. Il lui offroit en même tems de le servir auprès de ce Prince de tout son pouvoir; & lui faisoit déclarer que sa Majesté Impériale étoit dans la disposition de préférer la Paix à une guerre domestique, qui pouvoit entraîner après elle des maux infinis.

La réponse de l'Electeur fut, qu'il n'étoit pas dans une situation à demander la Paix; qu'il avoit trois grands avantages qui l'empêchoient de rien craindre de la part de l'Ennemi: un Fleuve profond; une grande Forêt & la Ville de Wittemberg au voisinage; qu'il vouloit en profiter; qu'à l'égard des conseils qu'il lui avoit donnés, ils étoient bons à donner à quelques Malades pour les consoler.

Sur l'autre côté du Fleuve l'Electeur avoit disposé des Corps de garde & de l'Artillerie, tant

tant pour empêcher les Troupes de l'Empereur de le passer à gué au cas qu'elles en trouvassent un, ou de jetter un Pont dessus, que pour défendre le Pont de bâteau qu'il avoit jetté lui-même sur le fleuve. Mais quand il vit que l'Empereur étoit arrivé, & qu'environ mille Espagnols qui s'étoient déja mis à la nage dans le fleuve, & dont on ne voyoit que les bras, tiroient des fléches sur ses gens, il fit mettre le feu au Pont de batteaux: la flame en brûla une partie, le reste séparé du rivage fut emporté par le cours de l'eau. Alors quelques Fantassins Espagnols se jettérent tout nuds dans le Fleuve tenant leur épée dans leur bouche. Il gagnérent l'autre côté du rivage, & quoique l'on décochât sur eux une grêle de fléches, ils vinrent à bout de se saisir du reste des bateaux, que le fleuve emportoit. Avec le secours de ces batteaux, & de ceux que l'Empereur avoit fait apporter sur des Charettes, on forma un Pont, qui fut suffisant pour faire passer l'armée & son bagage.

L'Electeur qui entendoit pendant ce tems-là le sermon, ayant été informé de ce succès, fit décamper son Armée, lui ordonna de marcher du côté de Wirtemberg & se mit en devoir de la suivre. Mais l'Empereur qui voyoit que le sort de cette journée dépendoit de la célérité qu'il y apporteroit, fit sur le champ passer le fleuve à ses Hussars & à sa Cavalerie legére: il le passa lui-même aussi-tôt après avec le reste de son Armée; & sans perdre de tems il se mit

CHARLES V. 1547.

en marche pour poursuivre les Saxons. Il les rencontra dans la Forêt à trois milles au delà de l'Elbe : il exhorta ses gens à bien faire leur devoir & il commença le combat. Toute sa Cavalerie étoit partagée en deux Corps. Dans le prémier étoient le Duc d'Albe, Lanoi, Antoine de Tolede, Baptiste Spinella, & le Duc Maurice. L'Empereur, le Roi Ferdinand, avec ses deux fils, & celui du Duc de Savoye conduisoient le second.

L'Electeur eût été en état de résister à ces forces, & eût pu même se promettre l'avantage, si toutes ses Troupes avoient été unies dans un seul Corps d'Armée ; mais il en avoit laissé une partie à Wittemberg : Guillaume Thumshirn en avoit une autre partie en Bohéme ; & l'ardeur, que l'Empereur apporta à cette Action, ne lui permit pas de les appeller auprès de lui : de sorte qu'après un combat qui dura jusqu'à la nuit, il se vit accablé par la multitude & vaincu par le nombre de ses Ennemis. Ce combat se donna dans un Bois nommé vulgairement *der Schweimbart*. L'Electeur y fut blessé à la jouë gauche, en se défendant courageusement. A la fin envelopé de toutes parts, il se vit contraint de se rendre, à un certain Thilon Trotte Gentilhomme de Misnie, qui le conduisit au Duc d'Albe. Celui-ci l'ayant présenté à l'Empereur : „ Je „ me rends, *dit l'Electeur*, prisonnier de „ votre Majesté Impériale : je vous deman- „ de seulement que vous me donniez une „ prison convenable à un Prince. Surquoi

Char-

Charles V. répondit : *Vous me reconnoissez donc maintenant pour votre Empereur ? Eh bien ! je vous traiterai comme vous le méritez.* Le Roi Ferdinand lui parla plus durement, & lui reprocha d'avoir voulu le perdre lui & sa famille. Ernest, Duc de Brunswig, fut aussi fait prisonnier dans cette bataille ; mais le Prince Electoral, qui avoit reçu une blessure dans le combat, trouva moyen de se sauver à Wittemberg, avec environ quatre cens hommes.]

Aussi-tôt que l'Electeur de Brandebourg eut appris le succès de cette bataille, il vint trouver l'Empereur qui s'étoit rendu à Wirtemberg pour l'assiéger. Il avoit déjà fait condamner comme rébelle l'Electeur Jean Fridéric de Saxe à avoir la tête tranchée, avec confiscation de sa dignité Electorale & de son Etat, qu'il avoit conférés au Duc Maurice de Saxe. L'Electeur de Brandebourg fit auprès de l'Empereur pour la grace du Criminel de si fortes instances, que l'Empereur la lui accorda sous des conditions que le 13. Mai le prisonnier ratifia lui-même. Elles portoient entr'autres choses, qu'il renonçoit à la dignité Electorale, tant en son nom qu'en celui de ses enfans, permettant à l'Empereur d'en disposer comme il le trouveroit à propos ; qu'il remettoit à l'Empereur les Villes de Wirtemberg & de Gotha avec leur Canon & un tiers des munitions de bouche, le Duc pouvant enlever les deux autres tiers avec tous les meubles & ustanciles ; que les garnisons en sortiroient sans drapeaux ; que le Saxon mettroit en li-

L'Empereur confére au Duc Maurice la dignité, & l'Etat de l'Electeur de Saxe, après avoit fait faire le Procès à cet Electeur, mais il lui donna la vie.

 berté

CHARLES V. 1547.

berté le Marquis Albert de Brandebourg, & lui restitueroit ce qui lui avoit été pris; que l'Empereur en useroit de même à l'égard du Duc Ernest de Brunsvic & de son fils; que le Saxon rendroit ce qui avoit été pris en cette guerre aux Comtes de Mansfeld & de Solms, & au Maître de l'Ordre de saint Jean en Prusse; qu'il renonceroit à son droit sur Magdebourg, Halbestat & Halle, avec promesse d'obéïr à la Chambre Impériale, de contribuer à l'entretien des Officiers de cette Chambre, & de faire relâcher le Duc Henry de Brunsvic & son fils, que le Landgrave tenoit prisonniers, sans pouvoir intenter aucune action contre eux; qu'il se déporteroit de toute alliance faite contre l'Empereur & Ferdinand, & n'en feroit à l'avenir aucune, sans les y comprendre, avec leurs Provinces & Alliés; qu'il seroit reservé cinquante mille écus de pension annuelle, tant pour son entretien que pour celui de ses enfans, à prendre sur l'Electorat, & autres terres conférées au Duc Maurice; qu'avec la permission du même Duc, & si l'Empereur le trouvoit bon, il retiendroit la Ville de Gotha, mais qu'il démoliroit les fortifications du Château, & ne pourroit pas fortifier la Ville; que moyennant ces clauses on lui remettoit le supplice & toute autre peine corporelle, à condition toutefois qu'il demeureroit en la garde de l'Empereur ou en celle du Prince d'Espagne son fils, & satisferoit aux autres conditions du Traité, en exécution duquel la Ville de Wirtemberg fut remise au pou-

pourvoir de l'Empereur, après que la Princesse Sibylle de Cléves femme du prisonnier, son fils & son beau-frére, s'en furent retirés avec la Garnison.

Cette grande affaire ayant été ainsi terminée, l'Electeur de Brandebourg jugea avec le Duc Maurice de Saxe, qu'il n'en falloit pas demeurer à l'accommodement du Duc Jean Fridéric, & qu'ils devoient tâcher de faire aussi celui du Landgrave de Hesse. A son égard ils s'employérent si bien, qu'avec l'Empereur ils convinrent d'un projet de Traité. Il contenoit que le Landgrave viendroit en personne demander pardon à genoux à l'Empereur; Qu'il se comporteroit avec le respect & l'obéissance qu'il devoit à Sa Majesté Impériale; Qu'il garderoit les Decrets faits pour le bien de la République; Qu'il se soumettroit au jugement de la Chambre, & contribueroit à son entretien; Que comme les autres Princes, il donneroit secours contre le Turc; Qu'il renonceroit à toute sorte de confédération, & particuliérement à celle de Smalkalde, & qu'il en remettroit les expéditions à l'Empereur; Qu'il ne feroit aucune Alliance sans y comprendre l'Empereur, & le Roi Ferdinand; Qu'il défendroit l'entrée en son Pays à tous les ennemis de l'Empereur; Qu'il n'entreprendroit la défense d'aucun de ceux que l'Empereur voudroit châtier; au contraire qu'il puniroit ceux de ses Sujets qui porteroient les armes contre l'Empereur; Qu'en cas de besoin il lui donneroit passage par les terres de son obéissance; Qu'il rap-

CHARLES V. 1547. possederoit ses Vassaux, ou Sujets qui serviroient contre l'Empereur ; & que si dans quinze jours après la sommation faite, ils ne lui obéïssoient, il confisqueroit leurs biens au profit de Sa Majesté ; Que pour les frais de la guerre, il fourniroit dans quatre mois à l'Empereur cent cinquante mille écus ; Qu'il démoliroit entiérement toutes ses Forteresses & Châteaux, excepté Zigenheim & Cassel, obligeant les garnisons de prendre service avec l'Empereur ; Que sans sa permission ils ne fortifieroit à l'avenir aucunes Places ; Qu'il lui délivreroit toute son Artillerie, & attirail de Guerre, dont Sa Majesté ne lui feroit part qu'autant qu'elle le jugeroit nécessaire pour la défense des Places qu'elle lui laisseroit ; Qu'il mettroit en liberté le Duc Henry de Brunsvic & son fils ; & lui restitueroit son Pays en déchargeant ses Sujets du serment de fidélité, & en transigeant avec lui de son dédommagement ; Qu'il rendroit tout ce qu'il avoit usurpé, tant sur l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, que sur le Teutonique ; Qu'il n'entreprendroit rien contre le Roi de Dannemark, ni contre aucun de ceux qui avoient suivi le parti de l'Empereur, & avoient donné secours à Sa Majesté ; Qu'il renvoyeroit sans rançon tous les Prisonniers de Guerre ; Qu'il se présenteroit en jugement pour satisfaire à ceux qui auroient à lui demander quelque chose en Justice ; Que ses enfans ratifieroient ces conventions, aussi bien que la Noblesse & la Bourgeoise du Pays, en s'obligeant de livrer à l'Empereur le

le Landgrave, en cas qu'il n'observât pas ce qu'il promettoit dans ce Traité ; Que de toutes ces clauses l'Electeur de Brandebourg, le Duc Maurice, & le Comte Palatin Wolfgand demeureroient garans, sous promesse en cas d'infraction, d'employer leurs forces pour l'obliger à la réparer. Tous ces Articles ayant ainsi été concertés furent envoyés : le Landgrave par le conseil & du consentement de tous les Etats, les accepta, à condition toutefois qu'on ne l'obligeroit à aucune autre chose.

CHARLES V. 1547.

L'Empereur voyant cette affaire en si bonne disposition, après avoir remis la Ville de Wirtemberg au Duc Maurice, prit aussi-tôt le parti de s'avancer vers la Hesse pour y entrer, en cas que le Landgrave voulût retracter sa parole. Mais le Landgrave alla au devant de lui, & le 18. Juin il se rendit à Hall, accompagné de l'Electeur de Brandebourg & du Duc Maurice de Saxe. Une heure après le Duc Henri de Brunsvic, avec Charles Victor son fils y arriva aussi. Le lendemain Carsebie Sécretaire d'Etat de l'Empereur, fut trouver le Landgrave, & lui présenta le Traité de paix pour le signer : Et comme on y avoit ajoûté que l'Empereur se reservoit la faculté d'expliquer les doutes qui se pouvoient rencontrer dans les articles de ce Traité, le Landgrave voyant que cela n'étoit pas écrit dans le Projet que le Duc Maurice & l'Electeur de Brandebourg lui avoient communiqué, envoya remontrer à l'Evêque d'Arras, Ministre de l'Empereur, qu'il ne le pou-

CHARLES V. 1547.

pouvoit pas signer. Toutefois celui-ci lui ayant fait réponse, que le Copiste avoit oublié de l'ajoûter au Projet, le Landgrave aquiesça; mais il ne voulut pas souscrire à la clause qui portoit qu'il obéïroit aux Decrets du Concile de Trente, au lieu de quoi il mit qu'il déféreroit aux Decrets d'un Concile œcuménique & libre, où le Chef se soumettroit à la réforme, aussi-bien que les Membres, auquel le Duc de Saxe & l'Electeur de Brandebourg souscriroient. Il ajoûta ces derniers mots, parce que ces deux Princes lui avoient promis qu'ils ne se separeroient jamais de la Confession d'Ausbourg.

Le Traité ayant enfin été signé ainsi, ces mêmes Princes conduisirent le Landgrave vers l'Empereur qui étoit assis sur son Thrône. Le Landgrave s'étant approché, se mit à genoux devant Sa Majesté, ayant à son côté son Chancelier Guntherod. Ce Chancelier lut l'écrit, par lequel le Landgrave demandoit pardon de l'offense qu'il avoit commise contre Sa Majesté Impériale, & lui faisoit très-humble priére de vouloir le recevoir en ses bonnes graces, lesquelles il tâcheroit de mériter à l'avenir par sa fidélité, son respect & son obéïssance. L'Empereur fit répondre par George Helde; Qu'encore que le Landgrave eût mérité un grand châtiment, comme il le confessoit lui-même, il vouloit bien néanmoins accorder à l'intercession de quelques Princes, qu'il ne fût condamné ni au dernier supplice, ni à la proscription, ni à la perte de ses biens,

biens, se contentant de ce qui avoit été mis dans le Traité; Qu'il vouloit bien aussi pardonner à ses Vassaux & à ses Sujets; pourvu qu'ils gardassent fidellement les conventions, & reconnussent comme ils devoient, la grace qu'on leur accordoit.

Le Landgrave qui croyoit que le procédé de l'Empereur étoit sincére, lui en rendit graces; & comme il le laissoit trop longtems à genoux, il se leva sans ordre. Peu d'heures après, l'Electeur de Brandebourg l'alla voir, & lui dit qu'ils souperoient ensemble avec le Duc Maurice chez le Duc d'Albe. Ils y allérent, & y soupérent; après le repas le Landgrave ne se doutant de rien, passa dans une autre chambre, & se mit à jouer au dez pour se divertir pendant que le Duc Maurice & l'Electeur de Brandebourg s'entretenoient avec le Duc d'Albe & l'Evêque d'Arras.

Le Landgrave arrêté contre son attente.

Enfin après minuit, Maurice, & l'Electeur qui venoient d'apprendre des deux autres qu'il falloit que le Landgrave passât le reste de la nuit avec des Gardes dans le lieu où il étoit, & que cette résolution ne pouvoit être changée, lui en envoyérent d'abord donner avis par Eustache Schlebe. Ils furent ensuite lui témoigner la douleur mortelle qu'ils en avoient; & que comme ils avoient toujours vêcu en Princes de bonne foi dans le monde, & tenu éxactement tout ce qu'ils avoient promis, ils avoient aussi attendu la même sincérité des autres; Qu'ils se plaindroient hautement de ce procédé, & qu'ils en parleroient si fortement à Sa Ma-

CHARLES V. 1547. Majesté Impériale, qu'ils espéroient qu'il ne seroit pas plus long-tems arrêté. Il répondit qu'il ne s'étoit pas attendu à ce traitement, étant venu sur leur parole; & que c'étoit à eux d'y satisfaire. Pour le consoler, le Duc Maurice & quelques Conseillers de Brandebourg restérent auprès de lui cette nuit là. Le lendemain ces deux Princes intercesseurs firent leur plainte à l'Empereur de la maniére dont on en usoit envers le Landgrave, y ajoûtant une très-humble priére de le vouloir faire remettre en liberté, suivant la garantie qu'ils lui avoient donné sur la parole de Sa Majesté.

L'Empereur leur fit réponse qu'il ne leur avoit pas promis qu'il ne seroit pas détenu prisonnier; mais bien qu'il l'exemptoit d'une prison perpétuelle; & qu'il n'avoit pas entendu autre chose. Ils s'adressérent ensuite à ses Ministres, à qui ils se plaignirent de ce changement, assurant qu'on étoit convenu dans le projet du Traité, que l'on traiteroit le Landgrave *Ohne einige Gefangnus*; c'est-à-dire, sans le mettre en aucune prison; mais les Ministres soutinrent & leur firent voir dans le Traité qui avoit été signé, qu'au lieu d'*Einige*, c'est-à-dire, aucune, il y avoit écrit *Ewige*, qui veut dire perpetuelle. Néanmoins après une longue contestation, on envoya dire de la part de l'Empereur au Landgrave, qu'il lui étoit permis de s'en aller. Il répondit que très-volontiers il s'en iroit, pourvu qu'il le pût faire en sureté. Les deux Princes intercesseurs s'employérent encore pour cela; mais en

en vain. Car deux jours après on dit au Landgrave de suivre l'Empereur, à quoi il obéït, se consolant de la promesse que lui avoient faite ces deux Princes, qu'ils ne se retireroient point d'auprès de l'Empereur qu'il ne fût en liberté. Ils allérent donc avec Sa Majesté à Naumbourg, continuant leur sollicitation pour le Landgrave; mais trois jours après l'Empereur leur fit faire défenses de passer outre, ou qu'autrement il envoyeroit le Landgrave en Espagne. Ils firent avertir le Landgrave de l'ordre qu'ils venoient de recevoir, & le priérent de les excuser s'ils ne suivoient pas davantage l'Empereur, de peur de lui nuire; qu'ils croyoient cependant que s'il faisoit payer les cent cinquante mille écus stipulés par le Traité; & s'il donnoit sureté de faire exécuter les autres articles, il seroit mis en liberté; que pour eux, ils ne manqueroient pas de se trouver à la Diéte, qui pour le prémier de Septembre suivant, avoit été indiquée à Ausbourg, & qu'ils employeroient là tout ce qui dépendroit d'eux pour ses intérêts. Suivant leurs avis, le Landgrave qui avec une extrême impatience souffroit cette détention imprévuë, donna ses ordres pour faire payer les cent cinquante mille écus, & pour faire démolir les Forteresses, afin de faciliter son élargissement. Mais après que l'argent fut payé, que les Forteresses furent démolies, & que le canon fut délivré, il ne laissa pas de demeurer toujours prisonnier.

Ce manquement de parole de l'Empereur

à

CHARLES V. 1547.

à l'égard du Landgrave, irrita non seulement les Princes qui avoient négocié son accommodement, mais aussi presque toute l'Allemagne: ce qui les fortifia dans la résolution qu'ils avoient prise d'en faire leurs plaintes publiques à la Diéte d'Ausbourg. En effet, quelque tems après que l'ouverture en eut été faite, les Ambassadeurs des Electeurs de Saxe, & de Brandebourg, ne manquérent pas de se joindre à la Princesse de Hesse, femme du Landgrave, & à ses fils, pour solliciter la liberté du prisonnier, en remontrant que de sa part il avoit satisfait à toutes les charges & conditions du Traité qu'il avoit fait avec Sa Majesté Impériale. Mais l'Empereur éluda cette sollicitation, en faisant entendre à la Diéte, que des trois points sur lesquels elle avoit principalement à délibérer, la discussion de celui qui regardoit les intérêts des particuliers devoit être remise, après qu'on auroit pris résolution sur les deux autres, qui concernoient le bien général de l'Empire. Il est vrai qu'il s'agissoit du rétablissement de la paix dans l'Allemagne, par la réünion des ef-

(a) Il s'étoit affermi par la Ligue qu'il venoit de négocier avec le Roi de France, par les soins du Cardinal de Saint Georges son Légat. Quoique le Traité fût tenu fort secret, on ne laissa pas dans le Conseil de l'Empereur, d'en sçavoir quelques particularités: entr'autres, que le Roi envoyeroit ses Prélats au Concile à Boulogne, & donneroit Diane sa fille naturelle, âgée de neuf ans, à Horace Farnèse, Petit-fils de Sa Sainteté. Qu'en revanche le Pape feroit Cardinaux Charles de Vendôme, oncle de Henry IV. & Charles de Guise, Archevêque de Rheims, si connu depuis sous le nom

esprits divisés sur le fait de la Religion, & du rétablissement du libre éxercice de la justice, & de l'autorité des loix qu'on avoit foulées au pieds au déshonneur de la Nation Germanique.

CHARLES V. 1547.

Il y eut de grandes contestations sur le prémier chef: d'autant que le Pape avoit transféré le Concile de Trente à Boulogne; & que nonobstant les instances de l'Empereur & des Princes de l'Empire auprès de sa Sainteté, pour le remettre à Trente, & les protestations par eux faites contre tout ce qui seroit fait à Boulogne sans leur participation, le Pape ne laissoit pas de tenir ferme, pour la continuation du Concile à Boulogne. (a) Cela obligea l'Empereur à chercher quelque tempérament qui pût satisfaire en quelque maniére tout le monde. Il n'en trouva point de meilleur, que de faire par des gens sçavans dresser un Réglement sur toutes les contestations de Religion, jusqu'à ce que le Concile eût fait un Decret, touchant la foi orthodoxe sur les points contestés. Et comme, en apparence, il vouloit toujours garder quelques mesures avec le Pa-

nom de Cardinal de Lorraine. Ce Traité fut suivi de près du desastre arrivé à Plaisance, où Pierre Louïs Farnèse son fils naturel fut tué dans son propre Palais, & son corps exposé à tous les outrages de la populace. Le Pape en fut d'autant plus consterné, qu'il voyoit clairement que le coup partoit du ressentiment de l'Empereur, tant contre lui même, au sujet de la translation du Concile, dont il étoit convenu avec Henry II. que contre le Duc de Plaisance personnellement, qu'il haïssoit depuis la conspiration du Comte Louïs de Fiesque, où il le soupçonnoit d'avoir trempé.

CHARLES V. 1547.

Pape, il lui envoya ce projet de Réglement qui aussi-tôt lui fut renvoyé par Sa Sainteté avec deux avertissemens, l'un sur le Mariage des Prêtres, & l'autre sur la Communion aux Laïques sous les deux espéces, à quoi le Pape déclaroit ne pouvoir consentir ; mais nonobstant le défaut du consentement de Sa Sainteté, l'Empereur ne laissa pas de présenter cet écrit à la Diéte, où il le fit recevoir comme une espéce de Decret, (a) dont l'Electeur de Mayence, sans l'aveu des Etats, lui rendit de très-humbles graces en leur nom. Il ordonna même qu'il fût imprimé & publié, tant en Latin qu'en Alleman, comme une Formule de Foi faite *ad interim*, jusqu'à la décision du Concile, d'autant qu'on y établissoit ce qu'on devoit croire dans les Points contestés entre les deux partis ; & pour le surplus on y toléroit les Prêtres qui s'étoient mariés, & l'on y accordoit aux Laïques la Communion sous les deux espéces ; ces deux derniers points étoient contraires à la discipline ancienne ; mais les autres étoient assez conformes à la Doctrine de l'Eglise.

Les Catholiques en murmuroient un peu, comme si l'Empereur eût voulu changer la Religion ; mais il répondit sagement que ce qu'il en faisoit, ne regardoit point les Catholiques à qui il laissoit libres leurs anciens usages ; mais seulement les Luthériens qu'il vouloit

(a) Ceux de Strasbourg & de Constance s'opposérent ouvertement à la reception de cet *Interim*. L'Electeur de Saxe même, quoique prisonnier entre les mains de l'Em-

loit tâcher de ramener par ce moyen-là. Et c'est aussi ce qu'il inséra dans sa Constitution, ordonnant aux Catholiques de demeurer fermes dans l'union de l'Eglise.

Cet accommodement qui ne plut ni à l'un ni à l'autre parti, & qui ne fut reçu que par force, ayant ainsi été réglé, l'on proposa ce point du rétablissement de la justice & de l'autorité des loix. L'Empereur insinua aux Etats, que s'ils lui en vouloient laisser le soin, il y travailleroit de tout son pouvoir; & que cependant comme la Chambre Impériale étoit accablée d'affaires, il jugeoit à propos d'ajoûter au nombre des Assesseurs ordinaires, dix autres Assesseurs extraordinaires, pour les vuider plus promptement. Les Etats souscrivirent à son avis, & ils lui témoignérent qu'ils s'en remettoient volontiers à lui pour en ordonner ce qu'il trouveroit pour le mieux, avec promesse qu'ils contribueroient à ce qui seroit nécessaire pour leur entretien.

Enfin, sur le dernier point touchant les intérêts particuliers de quelques Princes & Etats de l'Empire, l'Empereur déclara qu'il vouloit en connoître lui même; & afin d'appaiser en quelque façon le Duc Maurice de Saxe, qui ne s'étoit rendu à la Diéte qu'au commencement de l'année 1548. & qui toujours insistoit pour la liberté du Landgrave, il lui confirma en pleine Diéte le don, qu'au

l'Empereur, le rejetta. Il parut presque en même tems une Ordonnance Impériale pour la Réformation de l'ordre Ecclésiastique, contenant vingt-deux Chapitres

CHARLES V. 1547.

qu'au camp devant Wittemberg, il lui avo[it]
fait des Etats du Duc Jean Fridéric de Sa[x]e, de la Dignité Electorale, & il lui e[n] donna l'Investiture avec toutes les cérémonies accoutumées, non seulement pour lu[i] & pour ses enfans mâles; mais aussi, au cas qu'il n'en eût pas, pour le Duc Auguste de Saxe, son frére & ses fils, à l'exception toutefois de terres qui avoient été reservées pour le Duc Jean Fridéric & ses Successeurs. L'Empereur s'étant ainsi débarrassé de toutes ces affaires, ne songea plus qu'à ménager les Etats pour les porter à lui accorder un secours considérable en argent pour les nécessités communes de l'Empire.

Ils ne purent lui refuser ce qu'il demandoit; & ils se laissérent même persuader de donner de plus au Roi Ferdinand cent mille écus par an, jusqu'à la fin de la Tréve faite avec le Turc.

Ils consentirent aussi que toutes les Provinces que l'Empereur possédoit dans la haute & basse Allemagne, fussent mises sous la protection de l'Empire, à condition que pour les besoins publics, elles contribueroient pareillement leur cotte part des subsides, à proportion des autres Etats, sans néanmoins qu'elles fussent obligées d'apporter aucune innovation à leurs propres loix & jurisdictions. Et afin d'en affermir davantage la sureté & la tranquillité aussi bien que des autres Etats de l'Empire, il fit agréer par la Diéte, que la constitution de la paix publique faite par l'Empereur Maximilien son Ayeul, seroit renouvellée & même augmentée,

tée, & avec cette augmentation, il fit une nouvelle Constitution, pour dans tout l'Empire avoir force de loi. L'on en peut voir la teneur parmi les piéces qui sont à la fin de la seconde partie de cet Ouvrage. CHARLES V. 1548.

Avant que de congédier la Diéte qui finit le dernier Juin, il fit expédier ses Lettres Patentes, par lesquelles il convioit les Etats, & particuliérement ceux de la Confession d'Ausbourg, de vouloir assister au Concile, aussi-tôt qu'il seroit rétabli à Trente, avec promesse qu'on y traiteroit toutes choses selon la sainte Ecriture, & la doctrine des saints Péres; & que les Prélats & Théologiens de cette Confession n'y seroient pas moins favorablement reçus que les autres. Aussi-tôt que les Députés se furent retirés, l'Empereur prit le chemin des Pays-Bas, mandant en même tems à l'Infant Philippe son fils, de s'y rendre incessamment. Le Prince étoit en Espagne, n'ayant que douze ans; quelque diligence qu'il pût faire, il ne put arriver à Bruxelles qu'au commencement de l'année suivante. Le prémier d'Avril, son pére lui fit faire une entrée célébre, & il le fit reconnoître pour son présomptif héritier dans les Pays-Bas, lui faisant par les Etats rendre en cette qualité tous les devoirs imaginables. 1549.

Il s'avisa un peu après de vouloir par un Edit très-rigoureux témoigner son zéle pour l'Eglise; il fit expédier cet Edit contre tous ceux qui professeroient d'autre Religion que la Catholique orthodoxe: ce zéle s'étendit jusqu'à l'établissement qu'il fit de plusieurs

CHARLES V. 1550.

Tribunaux d'Inquisition pour procéder contre tous ceux qui contreviendroient à l'Edit, & pour les condamner aux peines qui y étoient bien au long exprimées.

C'est cet Edit, qui dans la suite fut comme un flambeau funeste qui alluma un feu qu'on ne put depuis éteindre. Car les Gouverneurs de ces Provinces voulant successivement signaler le zéle de leurs Maîtres pour la Religion, portérent les choses à tel point, que les Sujets de toute condition se croyant autorisés par l'extrême nécessité qui n'écoute plus ni loix ni devoir, secouérent le joug, coururent aux armes, se cantonnérent; & qu'enfin la révolte se fortifia tellement, que ceux-là mêmes qui avoient publié cet Edit, furent contraints de recevoir pour amis ces rébelles, de reconnoître pour Souverains ceux qui avoient été leurs Sujets, & au lieu d'une Religion, d'en souffrir autant qu'il plut aux autres d'en introduire. Tant il est vrai que la contrainte & la violence en matiére de Religion sont de dangéreux remédes. Aussi cet Edit sema dans tous les Pays Bas l'épouvante & le désespoir; mais particuliérement parmi les Négocians d'Allémagne qui y trafiquoient, & sur tout à Anvers.

Les Princes & Etats Luthériens s'en offensérent; & comme sur le licentiement que l'Empereur avoit fait d'une partie de ses Troupes, ils avoient repris cœur, ils eurent la hardiesse de protester hautement contre l'*Interim*, même ceux qui l'avoient reçu auparavant.

L'Em-

L'Empereur s'étant dès le 6. Juillet rendu à la Diéte d'Ausbourg, il y fit de grandes plaintes de cette protestation, dans le dessein d'en empêcher les suites. Et afin de disposer les Protestans à s'en départir, il abolit l'Inquisition dans les Pays-Bas à l'égard des Marchands étrangers. De plus, en confirmant le Decret de l'*Interim*, il assura les Etats que les différends de la Religion seroient bien-tôt terminés par le Concile que le Pape Jules III. qui avoit succédé à Paul III. avoit rétabli à Trente, & dont l'ouverture se devoit faire incessamment; où tous les Chrétiens même ceux qui avoient changé de Religion auroient toute liberté de se trouver, & de proposer leurs sentimens sous sa protection & sa sauve-garde. Et comme il crut par là & par d'autres expédiens qui n'avoient point reçu de contradiction, avoir suffisamment satisfait les Princes Protestans, il congédia l'Assemblée. 1550.

Son fils Philippe qui y avoit assisté, prit sur la fin du mois de Mai la route d'Italie pour retourner en Espagne avec son beau-frére Maximilien, fils de Ferdinand, lequel l'accompagna pour y aller querir Marie sa femme, qui déjà étoit mére de deux enfans, & pour les amener en Allemagne. 1551.

L'Empereur ne quitta Ausbourg qu'au commencement de Novembre, il s'en alla à Inspruck, où il avoit résolu de passer quelques mois, tant pour être proche de Trente, qu'afin de pouvoir mieux pourvoir aux choses nécessaires pour la guerre de Parme contre Henri II. Roi de France, qui sou-

CHARLES V. 1551.

tenoit les intérêts d'Octave Farnèse Seigneur de cette Ville, laquelle le Pape vouloit avoir pour d'autres terres qu'il offroit en échange.

Les Ambassadeurs des Electeurs de Saxe & de Brandebourg suivirent de près l'Empereur à Inspruck, pour le solliciter avec la derniére instance de faire mettre le Landgrave en liberté. Le Roi de Dannemarck pour le même sujet y avoit envoyé un Ambassadeur, à l'éxemple de plusieurs autres Princes qui vouloient prévenir le mal qu'ils voyoient bien que cette dure & longue détention du Landgrave alloit attirer sur l'Allemagne.

Raisons de l'Electeur de Saxe, pour se révolter contre l'Empereur.

L'Empereur leur donna bonne espérance de sa liberté, & promit d'accommoder l'affaire avec l'Electeur Maurice de Saxe, auquel il avoit mandé de le venir trouver pour cela.

Maurice ayant été averti de cette réponse qui n'étoit que la même que l'Empereur avoit toujours faite, jugea qu'il falloit à la fin prendre une autre voye pour sortir de cette négociation. Outre qu'il vouloit à quelque prix que ce fût effacer, s'il pouvoit, la mauvaise impression qu'il avoit donnée de sa conduite à ceux de sa Religion, qui croyoient qu'il avoit sacrifié à son am-

(a) Le Traité de cette Ligue portoit, que le Roi envoyeroit une puissante Armée en Allemagne, dès l'entrée du Printems; Qu'il fourniroit une partie des sommes pour entretenir les Troupes de Maurice & des autres Confédéres; & qu'en dédommagement, il se rendroit maître des Villes de Cambray, ou de Metz, Toul

ambition le Duc Jean Fridéric de Saxe, son cousin, & que même il s'entendoit avec l'Empereur pour le laisser en prison. Il songeoit donc à regagner leur estime & leur affection; & sçachant qu'il n'y pouvoit parvenir qu'en attaquant Charles V. qu'ils regardoient comme le Tyran de leur consciences & de leur liberté, il cherchoit tous les moyens imaginables de se mettre en état de lui faire une forte guerre. Il se conduisit en cela avec tant d'adresse & de secret, qu'au commencement de l'année 1552. on fut tout étonné d'apprendre que par le ministére d'Albert Marquis (a) de Brandebourg, il avoit fait une Ligue avec le Roi de France, & qu'il avoit retenu & arrêté à son service les Troupes Allemandes qu'il avoit employées au siége de Magdebourg, aussi-bien que celles qui en étoient sorties après son accommodement. Il s'étoit de plus assuré de l'Electeur Joachim de Brandebourg, des Marquis Jean & Albert du même nom, de Frideric Comte Palatin, des Ducs de Wirtemberg, & de deux-Ponts, de Henri & Jean Ducs de Mecklebourg, & d'Ernest Marquis de Bade.

CHARLES. V. 1551.

1552.

L'Electeur Maurice fait la Guerre à l'Empereur.

Mais ce qui alors le détermina le plus à se déclarer, c'étoit qu'il lui sembloit que ja-

Toul & Verdun. Il s'empara en effet de ces trois derniéres, qui sont demeurées depuis ce tems-là à la France. Strasbourg manqua de suivre le même sort, mais les Habitans plus défians que ceux de Metz, envoyérent des vivres à son Armée, pour qu'elle n'eût aucun prétexte d'entrer dans la Ville.

CHARLES V. 1552.

jamais il ne pouvoit rencontrer une conjoncture plus favorable à son dessein. Car d'un côté l'Empereur étoit occupé à la guerre de Parme contre les François ; & de l'autre, le Roi Ferdinand se trouvoit embarassé par celle que le Turc avoit tout nouvellement portée en Hongrie, (a) sous prétexte que l'Empereur avoit rompu la Tréve. Outre que Charles V. n'avoit presque d'autres Troupes que celles qu'il avoit fait revenir de Saxe, & qui avoient aidé à faire le siége de Magdebourg, pendant lequel Maurice qui y commandoit en avoit ménagé les Officiers dont il avoit gagné un grand nombre.

Ce Prince mit donc ses Troupes en campagne, faisant en même tems publier un Manifeste, contenant les raisons qui lui avoient fait prendre les armes. D'abord il se rendit maître des Villes qui se trouvérent sur son passage, & s'avança jusqu'en Suabe. Le prémier Avril il mit le siége devant Ausbourg, & le 13. il s'en rendit maître. De là il s'avança vers les Alpes pour en occuper les passages, & empêcher les Troupes Espagnoles & Italiennes de venir en Allemagne. Son approche fit dissiper le Concile de Trente. Les Evêques qui le composoient en étant effrayés, s'enfuirent pour se mettre en

Le Concile de Trente se dissipe.

(a) Soliman ne pouvoit voir tranquillement que la Transilvanie, pour laquelle Jean lui avoit rendu hommage & lui payoit tribut, fût possedée par le Roi Ferdinand, & ce fut là le véritable sujet de cette guerre, qui désola de nouveau la Hongrie. C'est sans fondement que les Impériaux l'attribuent aux intrigues de Henry II. puisque c'eût été agir contre ses propres inté-

en lieu de fureté, après toutefois avoir remis l'Assemblée dans deux ans, ou dans un plus long terme, si les Princes ne s'accommodoient pas.

L'Empereur pareillement en fut dans une si grande consternation, qu'en toute diligence il envoya le Roi Ferdinand vers Maurice pour traiter avec lui.

Au commencement du mois de Mai ces deux Princes s'abouchérent à Lintz, où l'Electeur qui avoit dessein de surprendre l'Empereur dans Inspruck, tâcha d'amuser Ferdinand par des témoignages apparens d'une bonne disposition à la paix, & par une convention qu'ils firent ensemble, que pour travailler à un accommodement, on s'assembleroit à Passau le 26. de Mai ; & que du prémier jour de l'Assemblée il y auroit Tréve pour quinze jours entre les deux partis.

Ce coup d'adresse lui réüssit en quelque maniére. Car pendant que Ferdinand étoit allé rejoindre l'Empereur, pour lui rendre compte de ce qu'il avoit fait avec Maurice; celui-ci, pour l'éxécution de son projet, voulant utilement profiter du temps qui restoit jusqu'à la Tréve, fait promptement avancer ses Troupes, force avec une fortune & une bravoure incroyable les passages des val-

térêts, en réunissant par ce moyen avec l'Empereur, tous les Princes d'Allemagne, ausquels il s'étoit joint pour maintenir la liberté de l'Empire, & borner la puissance de la Maison d'Autriche. Henry II. eût mieux aimé voir les Turcs faire une diversion par mer, & favoriser l'entreprise qu'il avoit formée sur la Sicile.

CHARLES V. 1552.

vallées, qui conduisent à Inspruck, & prend le Château d'Eremberg, dit le pas de Chinse; en sorte qu'il n'avoit plus qu'à aller de plein pied à Inspruck. Mais l'Empereur averti la nuit de la prise de ce passage, part à la pointe du jour, & dans une litiére, à cause des goutes dont il étoit travaillé, accompagné de son frére Ferdinand & du Duc Jean Fridéric de Saxe, à qui dans cette conjoncture il rendit la liberté; & tous trois suivis seulement de leurs domestiques, sans aucun équipage, à cause que l'empressement de sortir de la Ville ne leur avoit pas permis d'en mener, ils se sauvent en crainte à Villacho sur le Drave.

L'Empereur élargit le Duc Jean Frideric.

Maurice ne laissa pas de poursuivre son chemin, de sorte que le lendemain il entra dans Inspruck, où, à la reserve des équipages du Roi Ferdinand qui étoit son ami, il donna au pillage tous ceux de la Cour de l'Empereur. Pour ce qui est des Habitans, il défendit très-expressément qu'on leur fit aucune insulte, & qu'on touchât à leurs biens; voulant faire voir qu'il n'avoit pas pris les armes pour s'enrichir, mais seulement pour secourir les opprimés.

Pendant que Maurice poursuiuoit si vivement

(a) Il crut devoir prévenir l'Empereur qui avoit le même dessein, & en se saisissant de la Lorraine, il s'assura de la personne du jeune Duc Charles, fils du Duc François, & de Chrißtierne sœur de l'Empereur. Il l'emmena en France, & le fit élever avec le Dauphin.

(b) La maniére dont les Princes Protestans se comportérent dans cette occasion à l'égard de Henry II. ne répondit pas au zéle que ce Prince avoit témoigné à soutenir leurs intérêts & la liberté Germanique; non seu-

ment l'Empereur; le Roi de France, pour satisfaire au Traité de Ligue qu'il avoit fait avec cet Electeur, s'avança sur la Frontiére avec une puissante armée, & s'empara de Verdun, de Toul & de Metz, comme aussi de Nanci, & de toute la Lorraine (a); d'où, pour favoriser ses Alliés, il passa jusqu'à Haguenau.

L'Empereur de son côté s'étant posté en lieu, où de la part de l'Electeur de Saxe, il ne pouvoit plus appréhender d'insulte, ne songea qu'à mettre ensemble le plus de Troupes qu'il pût au pied des Alpes, afin non seulement d'être en état de s'opposer aux progrès de son ennemi, mais aussi de soûtenir le parti Catholique, tant que dureroit l'Assemblée de Passau, qui avoit été indiquée au 26. de Mai.

Les Princes qui s'entremettoient de l'accommodement, s'y rendirent au jour nommé. Ils y travaillérent avec tant d'application (dans la crainte qu'ils avoient pour la tête du Landgrave, l'Empereur ayant menacé Maurice de la lui envoyer, si l'on ne se contentoit des conditions qu'il offroit) que cet accommodement fut conclu le prémier Août par le Traité, qu'on appelle la pacification de Passau (b). Ce Traité se trouvera mot

seulement il ne fut point compris dans le Traité de Passau, après avoir garanti l'Empire de l'esclavage; mais on ne lui fit pas même part du dessein qu'on en avoit formé; & pour toute reconnoissance, les Etats l'envoyérent prier de ne plus rien entreprendre sur l'Allemagne: sacrifiant ainsi aux avantages présens que Charles V. leur offroit par ce Traité, l'amitié d'un Prince puissant, qui, seul, pouvoit être dans la suite le Protecteur de leur liberté.

CHARLES V. 1552.

mot à mot à la fin de cet Ouvrage; attendu que par les Protestans il a toujours été considéré comme le fondement & le Titre de leur liberté Evangélique, laquelle en effet depuis ce tems-là ils ont eue toute entiére.

Le Landgrave mis en liberté.

En éxécution de ce Traité, le 13. Août le Landgrave fut mis en liberté; mais il fut encore arrêté à Mastricht, & ce fut par ordre de la Reine Marie, Gouvernante des Pays-Bas, jusqu'à ce qu'elle eût sçu, disoit-elle, plus particuliérement sur ce sujet la volonté de l'Empereur. Son prétexte étoit que Reisfemberg qui avoit servi le fils du Landgrave, étoit avec ses Troupes passé vers le Marquis Albert de Brandebourg, qui étoit engagé dans l'alliance des Protestans, & de la France; & elle prétendoit que par cette démarche la paix avoit été violée: mais le quatriéme Septembre l'Empereur le fit remettre en liberté, & six jours après, le Landgrave arriva dans ses Etats.

L'Empereur marche pour aller assiéger Metz.

Charles-Quint qui n'avoit abandonné les intérêts de la Religion, en faveur des Protestans, que pour s'en faire un secours contre Henry II. comme il avoit déjà fait une autrefois contre François I. profita de toutes les forces de ce parti; & dans peu de tems, se voyant à la tête de quatre-vingt mille hommes, il se résolut de tirer sa revanche du Roi de France. Il se mit en marche avec cette formidable armée, & il prit son chemin par Strasbourg. Il fut fort bien reçu par le Magistrat; & pendant que son armée filoit & passoit le Rhin près de la Ville, il alla prendre son quartier dans un

Vil-

Village, proche Haguenau. Pour le passage des Troupes, du canon & du bagage, on employa six jours entiers, depuis le quinziéme jusqu'au vingt-uniéme Septembre. Et après s'être avec toute l'armée avancé jusqu'à Laudan, il y demeura encore seize jours, & ne commença le Siege de Metz que le vingt-deuxiéme Octobre. Par ce retardement, il donna tems au Duc François de Guise, de faire ce que le Roi désiroit, sa Majesté n'ignorant pas le deissen de l'Empereur. Le Duc munit les Villes de Metz & de Nancy, de toutes les choses nécessaires, & il y fit entrer un grand nombre de Noblesse, & de Braves qui s'y enfermérent pour les défendre. Le Marquis Albert de Brandebourg, qui jusques-là étoit demeuré ferme dans la Ligue de France, avoit alors son quartier avec cinquante Compagnies d'Infanterie, & beaucoup de Cavalerie, proche de Pont-à-Mousson. Mais ayant à l'approche de l'Empereur changé de sentiment, il traita secrétement avec lui; & le quatriéme Novembre il vint se rendre au Camp devant Metz; après avoir mis en déroute, & fait prisonnier le Duc d'Aumale, qui, sur le bruit de cette défection, étoit venu pour se saisir de la personne d'Albert, ou pour empêcher sa jonction avec l'Empereur.

CHARLES V. 1552.

Le Marquis Albert tourne casaque.

Pour faire voir qu'elle fut la résolution, la valeur & la fermeté de ceux qui soutinrent ce Siége, il suffit de dire que la Place fut attaquée par une armée de près de cent mille hommes de pied, & de douze mille

CHARLES V. 1552.

chevaux ; & battuë par cent quatorze piéces de canon, le tout commandé par un Empereur en personne, secondé de tous les Braves de l'Europe, dont les efforts furent vains : car ils n'empêchérent pas l'Empereur d'échoüer dans cette entreprise, l'hiver & les maladies contagieuses lui faisant mourir beaucoup de monde. Aussi, à la fin du mois de Décembre prit-il résolution de lever le Siége, après avoir perdu un tiers de son armée. Il en fit hiverner une partie au Pays de Tréves, & avec le reste il se retira aux Pays-Bas, plus mortifié de ce fâcheux succès, que le Roi de France n'eût de joye d'avoir sauvé cette grande conquête.

L'Empereur est contraint de lever le siége.

1553.

Cette disgrace ne rebuta pas l'Empereur : aussi-tôt que le Printems fut revenu, il voulut vanger l'affront qu'il avoit reçu devant Metz. Il attaqua Térouane, força la Place, & la fit démolir jusqu'à la derniére pierre. Mais soit que ses infirmités corporelles, aussi-bien que la disposition de son esprit, dont la vivacité commençoit à s'émousser, ne lui permissent plus d'agir à son ordinaire, soit qu'il eût d'autres desseins en tête ; il ne passa pas outre de ce côté-là, il laissa la conduite de son armée à Emanuel Philibert, fils de Charles Duc de Savoye, qui, dans la continuation de la guerre, tâcha de se signaler contre la France. Pour lui il donna ses soins à faire en sorte, non seulement qu'une guerre intestine que depuis sa retraite de devant Metz, Albert Marquis de Brandebourg avoit commencée en Allemagne,

gne, n'eût de suite ; mais d'ailleurs, qu'on avançât la conclusion du mariage de Philippe son fils avec Marie, fille & Douairiére de Henry VIII. Roi d'Angleterre, lequel mariage fut consommé le vingt-cinquiéme Juillet à Winton, d'où peu de jours après les nouveaux mariés furent dans Londres faire leur entrée avec toute la magnificence possible.

CHARLES V. 1553.

Cette derniére affaire que l'Empereur avoit tant souhaitée, ayant un si heureux succès, il voulut pousser à bout celle du Marquis Albert, lequel en une bataille donnée près la Riviére de Wsser, avoit été défait par Maurice Electeur de Saxe, qui y ayant été blessée d'un coup d'Arquebuse, en étoit mort au bout de deux jours.

Albert s'étoit sauvé en Franconie, où il avoit ramassé quelques Troupes ; mais ayant encore été battu par celles de Ferdinand, & des Princes voisins, il avoit été contraint de se réfugier en France. L'Empereur ayant résolu de lui faire faire son procès, comme à un perturbateur du repos public, & de remédier d'ailleurs aux désordres qu'il avoit causés en plusieurs endroits, il convoqua pour cet effet diverses Diétes, les unes après les autres ; mais elles furent renduës infructueuses par les pratiques des amis d'Albert, & par l'absence de l'Empereur qui n'y avoit pu assister à cause de ses incommodités. Outre qu'Albert, à qui le Roi de France avoit accordé sa protection, fut de la parti de ce Roi compris dans le Traité de Tréve, qui dans l'Abbaye de Vaucelles près de

1554.

 Cam-

CHARLES V. 1555.

Cambray, fut conclu le 5. Février 1555. par les Ambassadeurs de l'Empereur, & de Philippe son fils, Roi d'Angleterre, d'une part; & par les Ambassadeurs de Henry II. Roi de France, d'autre part: cette Tréve étant par mer & par terre pour cinq ans, tant aux Pays-Bas qu'en Italie & ailleurs, sous condition que les parties garderoient les Pays, & les Places qu'elles occupoient.

Le même jour que ce Traité fut signé, Ferdinand fit au nom de l'Empereur l'ouverture de la Diéte d'Ausbourg. L'Empereur ne s'y étoit pu rendre, pour les mêmes raisons qui l'avoient empêché de se trouver aux autres Assemblées. Celle-ci se tenoit en éxécution du Traité de Passau. Pour ce qui restoit à régler avec les Protestans sur le fait de la Religion, les contestations y furent grandes, & elles durérent jusqu'au 23. Septembre, à cause des différens sentimens des partis opposés, sentimens soutenus jusqu'au bout, avec tant d'opiniâtreté, que Ferdinand n'en put tirer autre résolution que celle que ce même jour il fit lire publiquement, dont voici la teneur.

Résolution de la Diéte qui régle les choses concernant l'extérieur des Religions.

Que l'Empereur, le Roi Ferdinand, les autres Princes & Etats n'outrageroient en aucune maniére les Sujets de l'Empire, à cause de la Doctrine, Religion, & Foi de la Confession d'Ausbourg, ni ne les contraindroient par Mandemens on autrement, de quitter la Religion, les cérémonies, & les loix que les Alliés de la même Confession avoient établies, ou ci après établiroient en leurs Provinces; ni ne les mépriseroient

en

en aucune forte, mais leur laisseroient la liberté de conscience avec la jouissance paisible de leurs biens, facultés, péages, possessions & droits; que le différend de la Religion ne seroit terminé que par des voyes douces, & pacifiques; que ceux de la Confession d'Ausbourg se comporteroient de même envers l'Empereur, le Roi Ferdinand, & les autres Princes & Etats de l'ancienne Religion, leurs Chapitres & Colléges, leur laissant pareillement la liberté de leur Religion, & de leurs cérémonies, comme aussi de leurs loix, possessions, & péages; & que les différens & procès qui surviendroient, seroient décidés selon les Loix, & Coutumes de l'Empire; que ceux qui ne seroient ni de l'une ni de l'autre Religion, ne pourroient être compris en cette paix; que si quelque Archevêque, Evêque, Prélat, ou quelqu'un de l'Ordre Ecclésiastique, venoit à se retirer de l'ancienne Religion, il seroit obligé de se déporter aussi-tôt de son Evêché, Prélature, Bénéfice, & de tous les fruits qu'il en auroit reçus, sans toutefois que cela tournât en aucune façon à son déshonneur; & qu'il seroit libre aux Chapitres ou Colléges, ou à ceux qui avoient droit d'élire, de mettre en sa place un autre Prélat de l'ancienne Religion, afin qu'ils demeurassent paisibles en la possession de leurs droits de Fondation, Election, Présentation, Postulation, Confirmation, & autres semblables droits, & en celle de leurs biens: le tout à condition que cela ne préjudicieroit nullement à la future réconciliation

CHARLES V. 1555.

liation de la Religion ; que comme quelques Etats de l'Empire, & leurs Prédécesseurs s'étoient emparés de quelques Prevôtés Ecclésiastiques, Monastéres, & autres telles sortes de biens sacrés, & les avoient appliqués aux ministéres de l'Eglise, sçavoir aux Ecoles, & autres bons usages, ils ne seroient pas appellés en justice pour ce sujet ; que la Jurisdiction Ecclésiastique ancienne ne s'étendroit point sur la Religion, la Foi, les Cérémonies, les Loix, & le Ministére Ecclésiastique de ceux de la Confession d'Ausbourg, mais qu'elle demeureroit en suspens, & sans effet, jusqu'à ce qu'on eût entiérement terminé le différens de la Religion : que la même Jurisdiction s'éxerceroit pourtant, & auroit son effet selon l'ancien droit & usage dans les autres choses qui ne concerneroient point la Religion ; que tout l'Etat Ecclésiastique demeureroit à l'avenir dans la jouïssance de ses biens, péages & droits : en sorte néanmoins que ceux en la Province desquels ces biens se-

(a) Il fut encore arrêté dans cette Diéte, que les Princes de la Confession d'Augsbourg auroient droit de nommer quelques personnes pour être Assesseurs & Conseillers de la Chambre de l'Empire ; que pour cet effet l'on changeroit la forme du serment qu'on avoit coutume d'y prêter en y entrant, & qu'au lieu de *Per Deum & Sanctos*, on diroit dans la suite, *Per Deum & sancta Evangelia*, afin qu'elle fût commune aux deux Parties. Les Peuples d'Autriche voyant le Decret de la Diéte, crurent pouvoir profiter de cette occasion, & demander à leur tour la liberté de conscience dans une Diéte que Ferdinand assembla à Vienne au sujet de la Guerre des Turcs. Les besoins pressans où se trouvoit ce Prince pour lors, le firent relâcher sur l'Article de la Communion du Calice, à condition cependant que ces

feroient fitués, ne perdroient rien du droit temporel qu'ils avoient avant la divifion de la Religion : qu'on prendroit fur ces biens les chofes néceffaires pour entretenir & faire fubfifter le Service de l'Eglife, les Paroiffes, les Ecoles, les Aumônes, & les Hôpitaux, fans avoir égard à qui de l'une ou de l'autre Religion cette affiftance & nourriture feroit appliquée : que s'il arrivoit quelque conteftation pour les aumônes & la nourriture des pauvres, & pour la maniére de les diftribuer, les parties de leur confentement choifiroient des Arbitres, qui dans fix mois termineroient le différend, durant lequel tems les difpenfateurs ne laifferoient pas d'employer le fond deftiné aux ufages & fervices ici mentionnés, en la maniére qu'auparavant ils avoient accoutumé de faire, jufqu'à la décifion du procès (a).

CHARLES V. 1555.

Pendant que Ferdinand régloit ainfi les affaires d'Allemagne, l'Empereur fentant que tous les jours fa fanté & fon esprit (b) s'affoibliffoient & qu'il ne pouvoit plus porter le

ces Peuples ne changeroient rien dans les autres loix & cérémonies de l'Eglife, jusqu'au Decret de la Diéte future. Le Duc de Baviére fuivit l'éxemple de fon Beau-pére, les Bavarois l'ayant affuré que fans cela ils ne payeroient rien pour la Guerre contre les Turcs.

(b) Ses infirmités, & le chagrin qu'il eut du mauvais fuccès de fes affaires, lui avoient tellement altéré le cerveau, qu'il ne pouvoit presque plus prendre de fommeil, & paffoit les nuits & les jours à monter & démonter des Horloges dont fon Appartement étoit garni. Cette foibleffe pouvoit être en partie héréditaire de Jeanne fa mére, Reine d'Espagne, qu'on avoit été obligé de tenir enfermée depuis la mort de Philippe fon mari.

CHARLES V. 1555.

le fardeau du Gouvernement, résolut de renoncer à la Souveraineté.

[Quelques-uns apportent encore d'autres motifs de l'abdication de Charles V. Ils prétendent que ce Prince allarmé de la prospérité des armes d'Henri II. Roi de France, crut qu'il devoit plutôt lui opposer la jeunesse de Philippe, que de courir risque sur la fin de ses jours de voir flétrir les lauriers qu'il avoit cueillis durant un long régne. D'autres que le siége de Mets, & la guerre que lui avoit fait Maurice de Saxe eurent grande part à ce dessein. Enfin il s'en trouve, sur tout parmi les Ecrivains Protestans, qui veulent que Charles V. avoit quelques scrupules de Religion & qu'il étoit dans le cœur plus Protestant que Catholique Romain.]

Quoiqu'il en soit, dans cette pensée d'abdication, que depuis quelque tems il nourrissoit (a), il avoit rappellé auprès de lui Philippe son fils Roi d'Angleterre, à qui en faveur de son mariage il avoit déjà donné les Royaumes de Naples & de Sicile, avec le Duché de Milan le 25. Octobre.

Il

(a) Il y avoit déjà long-tems que Charles V. avoit fait part de ce dessein à ses sœurs Eléonore & Marie; & leur avoit demandé leur avis sur cette démarche. Tant s'en faut même que ces deux Princesses eussent travaillé à détourner de cette pensée ce Prince qu'elles voyoient, agité de soins infinis, dégouté des travaux du gouvernement & fatigué par une goute violente : elles le confirmérent au contraire dans son pieux dessein; & quand elles furent informée du lieu qu'il avoit choisi pour sa retraite, elles le priérent très-instamment de permettre qu'elles pussent l'y accompagner, *Heuterus Lib. XIV. c. 1.*

CHARLES V. 1555.

26. Août.

Il fit donc assembler les Etats des Provinces des Pays-Bas à Bruxelles, & là, prémiérement il créa Philippe, Chef de l'Ordre de la Toison d'or; puis il lui céda & lui remit la Seigneurie de ces Provinces; & en conséquence de cette cession, aussi-tôt que l'Empereur se fut retiré de l'Assemblée les mêmes Etats prêtérent hommage & serment de fidélité à leur nouveau Seigneur. Un mois après les Députés de ses autres Etats, qu'il avoit mandés, s'étant rendus au même lieu, il acheva de se déssaisir généralement de tous ses autres Royaumes & Seigneuries, tant en Europe que dans le Nouveau Monde, & d'en revêtir Philippe; ne se reservant pour son entretien par an, que deux cens mille ducats de revenu sur l'Espagne avec quelques meubles. Il ne lui restoit plus qu'à abandonner l'Empire à son frére Ferdinand; mais avant que d'en faire l'abdication il jugea à propos de le garder encore un an, dans la pensée qu'il avoit (*b*) de ne s'en démettre que sous condition que son frére étant Empereur, consentiroit que Philippe fût élu Roi des Romains, & dans l'es-

(*b*) Jam ante sæpius Cæsar cum Ferdinando Fratre egerat, uti diximus, si qua ratione ei & Maximiliano Filio persuadere posset, ut Imperium acceptâ idoneâ compensatione, Philippo restitueret: cum id impetrare non posset, illud postremò petierat, ut saltem eum Imperii per Italiam & Belgium cum plenâ potestate, Vicarium constitueret: sed neque illi assensere, quod dicerent, tantum de Cesarea dignitate ac majestate, quam integram & illibatam tueri recepissent, decessurum, quantum ex ea alteri concessissent. Itaque Cæsar, qui nihil ab iis obtineri posse cerneret, Legatos ad Fratrem hoc

CHARLES V. 1555. l'espérance dont il se flattoit de le pouvoir porter à l'accepter à cette condition ; mais Ferdinand songeoit déja à l'assurer à son propre fils ; & il fit si bien qu'il éluda la prétention de Charles. De maniére que celui-ci voyant que sur ce chef là il ne pouvoit gagner Ferdinand, il prit résolution avant que de partir de Bruxelles de ne pas différer plus long-tems à faire en bonne forme expédier en faveur de son frére Ferdinand sa
1556. renonciation á l'Empire, & de la confier entre les mains de Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, de Grégoire-Sigismond Helde Vice-Chancellier de l'Empire, & de Haller son Sécretaire, pour en qualité de ses Ambassadeurs la porter à la prochaine Diéte de l'Empire ; la signifier aux Princes Electeurs, & la remettre à Ferdinand, Roi des Romains, avec le sceptre, la couronne & les autres marques de la dignité Impériale. Après que Charles se fut entiérement dépouillé de tous ses Etats, il ne s'occupa plus qu'à disposer les choses nécessaires à son passage des Pays-Bas en Espagne, où il avoit choisi sa retraite. Il partit de Bruxelles accompagné de cinq têtes couronnées ; sçavoir, de Philippe son fils Roi d'Espagne, d'Angleterre & de Naples ; de Maximilien, Roi de Bohéme son gendre, fils de Ferdinand ; du Roi de Thunis ; d'Eléonore, Reine Douairiere de France ; & de Marie, Rei-

hoc tempore Oenipont agentem miserat, per quos eum de instituto suo certiorem factum ad capessendam Imperii administrationem cohortabatur rogabatque, ut hoc

Reine Douairiere de Hongrie & de Bohéme ses sœurs ; comme aussi des Ducs & Duchesses de Savoye, de Lorraine, & de Parme, & de grand nombre d'autres Seigneurs. Etant à Gand il congédia les Ambassadeurs qui étoient auprès de lui, après les avoir priés de recommander son fils à leurs Maîtres ; & continuant sa route vers Flessingue, il s'y embarqua le 15. Septembre avec ses deux sœurs Eléonore & Marie.

CHARLES V. 1556.

En peu de jours il arriva heureusement en Espagne. [Lorsqu'il y fut débarqué, il se prosterna & baisa la terre : „ ô Patrie „ tant désirée ; *s'écria-t-il* ! Que le Ciel ré„ pande sur vous ses bénédictions. Je suis „ sorti nud du sein de ma Mére : dans le „ même état je retourne vers vous, que je „ regarde comme une seconde Mére. En „ reconnoissance de tout ce que je vous „ dois, je vous donne & vous consacre mon „ corps & mes os, les seules choses qui sont „ en ma disposition. Ensuite jettant les yeux sur un Crucifix qu'il portoit toujours avec lui, & qui lui avoit servi comme d'étendart dans toutes les Batailles qu'il avoit données ; il rendit graces à Jesus-Christ, les larmes aux yeux, de ce que par sa bonté, il revoyoit sur la fin de ses jours celle de ses Provinces qu'il avoit le plus chéri, qui l'avoit élevé sur tant de trônes & à tant d'honneurs,

Philippum filium Germanis Principibus, ac Civitatum Ordinibus conciliaret & commendaret, *Thuanus*, *Lib. XVI. exeunte.*

CHARLES V. 1556.

neurs, & à qui, après Dieu, il reconnoissoit devoir ses triomphes & ses victoires.

Aussi-tôt qu'il eut pris terre, la Noblesse & le Clergé du Royaume se rendirent auprès de lui : il leur fit un accueil gracieux, & se rendit en litiére à Valladolid avec ses sœurs. En embrassant son Petit-fils Don *Carlos*, il l'exhorta à la piété, à la vertu, à la justice & à la tempérance. Enfin vers la fin de l'année, il se rendit dans la Province d'Estramadoure ;] & il se renferma dans le cloître de S. Just (*a*) de l'Ordre de S. Jerôme; où deux ans après ce grand Empereur finit sa vie le 21. Septembre 1558. [après avoir reçu l'Eucharistie sous les deux Espéces, & mis toute l'espérance de son salut dans *Jesus-Christ* seul ; ce qui contribua à faire courir le bruit, qu'il étoit mort dans la Religion *Evangelique*. Son décès arriva le matin entre trois & quatre heures un peu avant le lever de l'Aurore. Sa maladie avoit d'abord été une fiévre tierce, causée par la violence d'une goute continuelle : la fiévre devint ensuite continuë & le mit enfin au Tombeau. Ce Prince avoit vêcu depuis sa retraite], comme un simple Religieux, lui qui auparavant ne pouvoit se contenter de la possession de tant d'Etats & de Royaumes dans les trois parties du monde. [Il laissa un Testament, qu'il avoit fait, dix ans

(*a*) Il ne garda de tout son train & de ses Grandeurs, que douze hommes, un petit Cheval pour se promener, & cent mille écus par an pour sa dépense & ses charités. Ce Prince qui avoit fait tant de bruit dans le monde, y fut bien-tôt oublié. Son fils même tâcha

ans auparavant, dans la Ville d'Augsbourg. CHARLES
Il en fit aussi un autre à l'Article de la mort. V.
Son Corps fut prémiérement déposé à Grenade, auprès de ceux de sa Mére de son Grand-Pére & de sa Grand-Mére. Mais en 1635. Philippe IV. le fit transférer à l'Escurial. Trois semaines après la mort de ce Prince, mourut la Reine Marie sa sœur, Veuve de Louïs, Roi de Bohéme & de Hongrie, & qui avoit été Gouvernante des Pays-Bas l'espace de vingt cinq ans. Eléonore son autre sœur étoit décédée, dès le Mois de Mars de la même année. 1556.

Il avoit épousé à Seville en 1526. le 10. de Janvier Isabelle, fille d'Emanuel, Roi de Portugal & de Marie de Castille, a parente au septiéme degré, & qui mourut le prémier de Mai 1539. Il avoit auparavant étoit fiancé successivement avec cinq Princesses différentes; savoir, en 1501. avec Claude, fille de Louïs XII. Roi de France: en 1507. avec Marie, fille d'Henri VII. Roi d'Angleterre: en 1515. avec Renée, autre fille de Louïs XII. Roi de France: en 1516. avec Louïse, fille de François I. Roi de France, Princesse qui étoit encore au berceau: enfin en 1522. avec Marie, fille d'Henri VIII. Roi d'Angleterre. Il eut en 1526. de son mariage avec Isabelle de Portugal: 1. Ferdinand, qui mourut au berceau:

tâcha d'en perdre se souvenir; il n'eut plus d'égard à ses conseils & à ses recommandations; & dès le second Quartier, Charles V. trouva de la difficulté à être payé de sa Pension.

CHARLES V. 1556.

ceau : 2. En 1527. le 21. de Mai, Philippe II. Roi des Espagnes : 3. Marie née le 21. de Juin 1528. mariée à l'Empereur Maximilien II. & qui après la mort de ce Prince repassa avec sa fille Marguérite en Espagne, où ayant embrassé la vie Religieuse dans un Monastére de la Ville de Madrid, elle finit saintement ses jours le 26. de Février 1603 : 4. Jeanne, née à Madrid le 27. de Juin 1527. mariée avec le Prince Jean de Portugal, laquelle mit au monde le 2. Janvier 1554. un fils Posthume, qui fut nommé Sebastien, & qui monta sur le Trône après la mort de son Grand-Pére.

Entre plusieurs Enfans naturels que l'on attribuë à Charles V. on compte : 1. Jean d'Autriche, né à Ratisbonne le 25. de Février 1547. de Barbe de Blaumberg. Il fut dans la suite Gouverneur des Pays-Bas & mourut le 10. Octobre 1578. Quelques-uns soutiennent pourtant, que Jean d'Autriche n'étoit pas fils de Barbe de Blaumberg, & qu'on le lui avoit seulement attribué, pour épargner la réputation de sa véritable Mére, qui étoit d'une maison illustre & presque Souveraine : 2. Marguérite, sortie de Marguérite de Plumbes, née le 28. Décembre 1522. mariée & prémiéres noces avec Aléxandre de Médicis, Duc d'Urbin ; en secondes noces avec Octave Farnése, Duc de Parme, après la mort duquel elle fut Gouvernante des Pays-Bas, & morte en 1586.] Mais

(a) La prédilection que Charles V. témoignoit pour cet Auteur, venoit de ce que ce Prince s'étoit proposé d'i-

Mais avant que de passer outre, il ne seroit pas hors de propos de faire en peu de lignes un portrait de sa personne. Il étoit bien fait, quoiqu'il [fût d'une taille médiocre] & un peu grossiére. Il avoit les yeux bleus & doux, le nés aquilin & le menton avancé. Il étoit blond & ne portoit ses cheveux, que jusqu'à la moitié de l'oreille. [Il n'avoit pas fait grand progrès dans les Lettres : il savoit néanmoins parfaitement le Flamand, l'Allemand, l'Espagnol, le François & l'Italien : il entendoit seulement un peu le Latin & quelques autres Langues.] Entre autres livres il en affectionnoit trois, qu'il avoit fait traduire pour son Instruction: *le Courtisan du Comte Balthasar de Chatillon*, *le Prince de Machiavel*, *& l'Histoire de Polybe*. Il prenoit aussi plaisir à lire deux Historiens modernes, *Philippe de Commines* (*b*) qu'il estimoit beaucoup, & *Schleidan*, que par raillerie il avoit accoutumé d'appeller son menteur. Il sçavoit dessiner, & souvent il se divertissoit à lever le Plan des Places ou des beaux bâtimens. Il aimoit passionnément l'éxercice des armes, & il étoit fort bon homme de cheval. Il se plaisoit à être simplement vêtu, n'aimant point à changer d'habits, jusques là qu'il renouoit souvent une éguilléte rompuë, pour s'épargner le tems & la peine d'en faire mettre de neuves. Il étoit familier, & ordinairement il railloit avec ses domestiques. Toutefois

(*b*) imite Louïs XI. Roi de France, dont Philippe de Commines a écrit la vie.

CHARLES V. 1556.

tefois il étoit circonspect dans ses actions, & engageant dans ses paroles : mais souvent elles étoient ambiguës, & il n'y avoit pas trop de sureté de s'y fier. Il étoit patient à donner audience, judicieux dans ses réponses, ferme à maintenir ses Ambassadeurs & ses Officiers, reconnoissant envers ceux qui l'avoient servi; mais observant tellement les conjonctures, qu'il a plutôt passé pour ménager, que pour libéral : jusques-là même qu'il n'y a point eu de Prince qui ait moins dépensé pour ses plaisirs, & qui ait pris plus de soin d'éxaminer sa dépense. [Il avoit naturellement du penchant pour les plaisirs de l'amour ; mais il cachoit avec soin ses foiblesses de peur que son éxemple n'autorisât le déréglement. Il étoit si modéré dans le boire & dans le manger, que lors qu'il fut attaqué de la goute, il permit à ses Médecins de régler sa nourriture, suivant le poids & la mesure qu'ils jugeroient à propos de lui en donner. Les Yvrognes étoient le genre d'homme qu'il souffroit le plus impatiemment à sa Cour. Dans le commencement de son Régne, il montra plus de prudence que de valeur ; mais dans la suite il égala les plus grands Guerriers par ses exploits militaires. Bien des gens reprennent pourtant dans ce Prince diverses fautes contre la Politique. Entre autres d'avoir manqué à faire arrêter Luther; d'avoir donné la liberté à François I., de n'avoir pas gardé Barberousse; d'avoir rendu Tunis; d'avoir négligé la défense de la Goulette ; d'avoir conféré l'Electorat de Saxe au Duc Mauri-

cé;

ce ; d'avoir élevé la Maison de Medicis ; d'avoir fait trop tôt Ferdinand, Roi des Romains ; d'avoir fait la guerre au Pape ; d'avoir abdiqué l'Empire ; d'avoir marié son fils Philippe avec la Reine d'Angleterre à des conditions déshonorantes ; de s'être trop attaché aux Etrangers, principalement aux Habitans des Pays-Bas ; de les avoir pris pour ses principaux Ministres ; ce qui lui aliéna les Allemans & les Espagnols, &c.]

Fin du Tome Second.




BIBLIOTH. ACADEM. LAUSAN
LIBERTÉ ET PATRIE





